

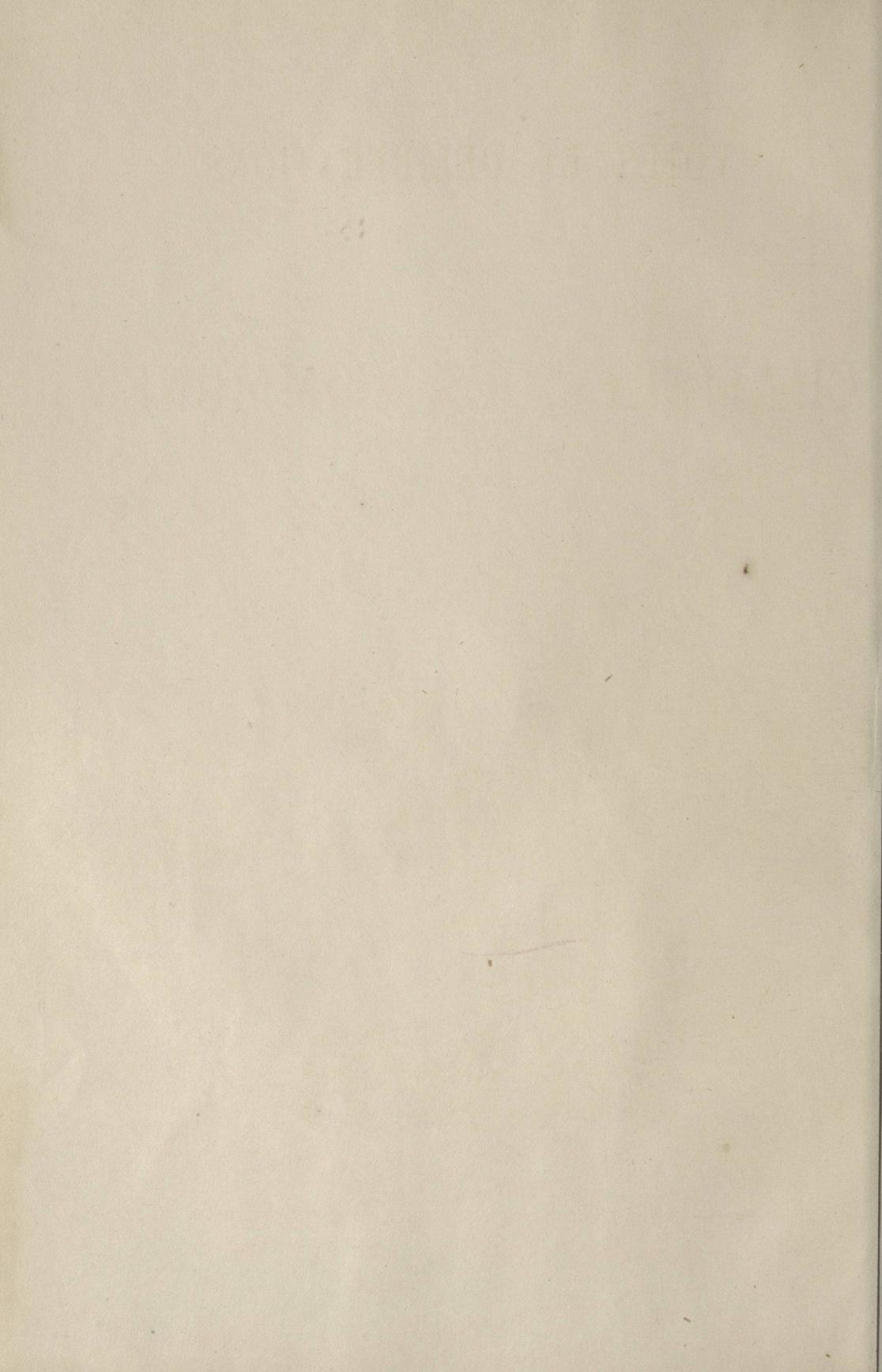


J
103
H44
1878

CANADA. PARLEMENT.

C. des C.

Procès-verbaux.



VOTES ET DÉLIBÉRATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU

CANADA.

Session 1878.

CINQUIÈME SESSION DU TROISIÈME PARLEMENT,

DU 7 FÉVRIER AU 10 MAI, INCLUSIVEMENT.



OTTAWA :

IMPRIMÉS PAR MACLEAN, ROGER ET CIE., RUE WELLINGTON.
1878.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS

A

CHAMBRE DES COMMUNES

Administration.—Amendement à propos de la loi sur le régime des eaux. — M. de ...
le rapport pour que la Chambre se prononce sur les amendements. — M. de ...
rapport de M. de ... sur les amendements. — M. de ...

Administration.—Amendement à propos de la loi sur le régime des eaux. — M. de ...
le rapport pour que la Chambre se prononce sur les amendements. — M. de ...
rapport de M. de ... sur les amendements. — M. de ...

Administration.—Amendement à propos de la loi sur le régime des eaux. — M. de ...
le rapport pour que la Chambre se prononce sur les amendements. — M. de ...
rapport de M. de ... sur les amendements. — M. de ...

Administration.—Amendement à propos de la loi sur le régime des eaux. — M. de ...
le rapport pour que la Chambre se prononce sur les amendements. — M. de ...
rapport de M. de ... sur les amendements. — M. de ...

Administration.—Amendement à propos de la loi sur le régime des eaux. — M. de ...
le rapport pour que la Chambre se prononce sur les amendements. — M. de ...
rapport de M. de ... sur les amendements. — M. de ...

INDEX.

A

- ACCIDENTS SUR LES CHEMINS DE FER DU CANADA :—Ordre, Etat indiquant le nombre, la cause et la nature des,—pendant les années 1874, 1875, 1876 et 1877. M. Fleming, 72. Réponse, 214. *A imprimer en documents de la session seulement*, 229.
- ADMINISTRATION :—Amendement à la motion “ Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en *Com. des Subsidés*,”—Que la Chambre regrette qu'en face des déficits annuels, les dépenses n'ont pas été diminuées, etc., M. McCarthy. Amendement rejeté, 431.
- ADRESSES À SA MAJESTÉ :—Amendement de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord,—Motion retirée. Voir Amérique Britannique du Nord, Acte de l'.
1. *Session du Parlement tous les deux ans.* :—Motion, Adresse pour amender l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord,—Motion rejetée. Voir Session du Parlement.
 2. *Gouverneur-Général, Second terme* :—Motion retirée. Voir Gouverneur-Général.
 3. *Frontières du Canada* :—Adresse adoptée. Voir Limites du Canada.
- AGRICILES, ACTE GÉNÉRAL DES BANQUES :—Motion que la Chambre se forme en *com.* pour examiner certaines *rés.* M. Thomson (Welland), 165. Débat,—ajourné, 167.
- AGRICOLE, COMPAGNIE D'ASSURANCE AGRICOLE DU CANADA :—Bill No. 29. M. Kerr, 98. Lu deuxième fois, et renvoyé au *com. des banques*, etc., 112. Rapporté amendé, 245. Recommandation que l'honoraire soit remboursé ; approuvée, 245. Examiné, rapporté, lu troisième fois, et passé, 262. Passé par le Sénat, 319. Sanction Royale, 452.—41 Victoria, ch. 38.
- AGRICOLE MUTUELLE, ASSOCIATION D'ASSURANCE :—Bill No. 30. M. Macmillan, 101. Lu deuxième fois, et renvoyé au *com. des banques*, etc., 112. Rapporté amendé, 230. Examiné, rapporté, lu troisième fois et passé, 246. Passé par le Sénat avec des amendements ; amendements adoptés, 299. Sanction Royale. 452.—41 Victoria, ch. 40.
- AGRICULTURE :—Rapport du ministre, pour l'année 1877, p. 42.
- AJOURNEMENT DE LA CHAMBRE À 10 HEURES P. M. :—Motion. M. Blain. Débat,—motion retirée, 71.

- AJOURNEMENTS SPÉCIAUX**:—Qu'à 6 heures p. m. ce jour, la Chambre reste ajournée jusqu'à demain, 101. Mercredi des Cendres, 125. De 6 heures jusqu'à demain (St. Patrice), 163. Annonciation, 183.
- AMÉLIORATIONS DU HAUT DE L'OTTAWA, COMPAGNIE DES**:—Adresse, Ordres en Conseil fixant le taux des péages sur le bois en grume et le bois de construction passant par ces travaux. M. White (Renfrew), 377. Réponse, 414. *Pas à imprimer*, 445.
- AMÉRIQUE BRITANNIQUE DU NORD, ACTE DE L'**:—Motion, choix d'un *com. spécial* pour aviser aux moyens d'obtenir une meilleure traduction de l',—M. Fréchette. Débat,—M. l'Orateur quitte le fauteuil à 6 p. m. Bills Privés appelés à 7.30 p. m. en vertu de la Règle 19, p. 150. Motion adoptée sur division, 235.
- AMÉRIQUE BRITANNIQUE DU NORD, ACTE DE L'**:—Motion, adresse à Sa Majesté demandant d'amender l'Acte de manière à conférer au Parlement du Canada le pouvoir de fixer le nombre des membres qui composeront de temps à autre la Chambre des Communes, et de réajuster et réduire le nombre des Sénateurs. M. Blain. Débat,—motion retirée, 79.
- ANGLIN, L'HON. TIMOTHY WARREN**:—Remet son mandat comme député de Gloucester, 3. Certificat de sa ré-élection; prête serment et prend son siège, 4. Elu Orateur de la Chambre; remerciements, pp. 4, 5 et 6.
- ANNONCES OFFICIELLES DU GOUVERNEMENT**,—Réponse à un ordre de la dernière session demandant un état du montant payé à chaque journal, de 1874 à 1876 inclusivement, 267. *A imprimer*, 311.
- ANTILLES ANGLAISES, SERVICE POSTAL**:—Adresse, Correspondance depuis le 1er janvier 1875, à ce sujet. M. Langevin, 88.
- ARRANGEMENT FAIT ENTRE L'HON. A. MACKENZIE ET LA CIE. D'ÉCLAIRAGE AU GAZ ET D'EAU DE MONCTON**, pour fournir du gaz et de l'eau aux ateliers de l'Intercolonial à Moncton, 324. Arrangement approuvé, 400.
- ASSAUT SIMPLE**:—Voir Personnes accusées d'.
- ASSURANCES, ACTE des, 1877**:—Bill No. 60. Pour l'amender. M. Killam, 193.
- AUDITION DES COMPTES PUBLICS**:—Bill No. 53. M. Cartwright, 171. Lu deuxième fois, 221. Examiné (avec la *rés.* adoptée concernant la nomination d'un auditeur-général) rapport de progrès, 241. Examiné de nouveau et amendé, 241. Renvoyé de nouveau au comité, amendé, rapporté, adopté, lu troisième fois, et passé, 276. Passé par le Sénat avec des amendements, 377. Amendements adoptés, 442. Sanction Royale, 452.—41 Vict., ch. 7.
- AUDITEUR-GÉNÉRAL DU CANADA**:—La Chambre se forme en comité pour prendre en considération une *rés.* relative à la nomination d'un,—M. Cartwright, 183. Consentement de Son Excellence. En *com.*, *rés.* adoptée, 206. Rapportée et adoptée, 221.
- AUSTRALIENNES, COLONIES**:—Voir Effets de fabrique.

B

- BAIE DES VACHES, BRISE-LAMES DE LA :—Voir Brise-lames à la Baie des Vachos.
- BAIE D'HUDSON, COMPAGNIE DE LA ; PRÉTENDUES PERTES EN 1869-70 :—Voir Rivière Rouge.
- BALANCES DES CRÉDITS POUR 1876-77 :—Adresse, Copies d'ordres en Conseil relatifs aux balances de crédits qui sont périmées ou qui ont été reportées à l'année suivante, etc. Sir John A. Macdonald, 117. Réponse, 194. *Pas à imprimer*, 445.
- BANCS D'HUITRES ET BATTURES :—Voir McFarlane, l'hon. Alex.
- BANQUE DE LIVERPOOL :—Bill No. 22. M. Forbes, 78. Lu deuxième fois, et renvoyé au *com. des banques*, etc., 112. Rapporté amendé, 157. Examiné et rapporté, 164. Lu troisième fois, et passé, 176. Passé par le Sénat avec des amendements ; amendements adoptés, 232. Sanction Royale, 285.—41 Victoria, ch. 24.
- BANQUES ET COMMERCE :—*Com. spécial perm.* à nommer, 12. Rapport, 50. Concours, 62. M. McCarthy ajouté, 87. Premier rapport, 133. Deuxième rapport, 143. Troisième rapport, 157. Quatrième rapport, 183. Cinquième rapport, 209. Sixième rapport, 215. Septième rapport, 230. Huitième rapport, 245, et neuvième rapport, 330.
- BANQUES ; LISTES DES ACTIONNAIRES :—Banque des Townships de l'Est ; Banque Fédérale du Canada ; La Banque du Peuple ; Banque des Marchands du Canada ; La Banque Nationale ; Banque de Yarmouth, et Banque de Québec, 45 ; Banque de Montréal ; Banque Consolidée ; La Banque de St. Hyacinthe ; La Banque d'Hochelega ; Banque Stadacona ; Banque Standard ; et la Banque Union d'Halifax, 87 ; La Banque de St. Jean ; Banque Impériale du Canada ; Banque des Marchands d'Halifax, 115 ; La Banque Union du Bas-Canada, 163 ; et La Banque Jacques-Cartier, 213. *A imprimer*, 229.
- BAPTÊMES, MARIAGES ET SÉPULTURES :—Tableaux et rapports. Rimouski, 45. Beauharnois, 87. Bedford, 115. Beauce et Compton, 137. Arthabaska, Chicoutimi, Kamouraska, Montmagny, Québec, Richelieu et Saguenay, 163. Gaspé, St. François et St. Hyacinthe, 213. Joliette et Terrebonne, 303.
- BASSIN DE RADOUB A ESQUIMALT, C.-B. :—Adresse, Correspondance entre le gouvernement impérial et celui du Canada, et le gouvernement de la Colombie-Britannique. M. DeCosmos, 78.
- BATEAUX A VAPEUR INSCRITS EN VERTU DE L'ACTE DE LA CI-DEVANT PROVINCE DU CANADA :—Ordre, Etat indiquant le montant dépensé pour le rejaugage, etc. M. Cheval, 149. Réponse, 197. *Pas à imprimer*, 230.
- BATTERIES " A " OU " B ".—Voir Ecoles d'artillerie.
- BATTLEFORD, TRAVAUX PUBLICS DE.—Voir Subsidés.

BELL, M. C. E.—Ordre, Rapport d'exploration de la route projetée du chemin de fer Canadien du Pacifique, depuis Népigon jusqu'à sa jonction avec l'embranchement de la Baie du Tonnerre ou de la Kaministiquia. M. Tupper, 318. Réponse, 414. *A imprimer*, 445.

BESTIAUX IMPORTÉS EN CANADA.—Voir Chevaux, etc.

BIBLIOTHÉCAIRE, RAPPORT DU :—Page 13. *A imprimer en documents de la session seulement*, 95.

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT :—*Com. spécial* nommé, et message au Sénat, les priant de se joindre à cette Chambre pour former un *com. collectif* des deux Chambres, 51. Message du Sénat nommant ses membres, 72.

BIENS DE FAMILLE EXEMPTS DE SAISIE DANS LES TERRITOIRES DU CANADA :—Bill No. 44. Pour pourvoir à l'établissement de,—M. Mills, 130. Lu deuxième fois, 209. Examiné, amendé, rapporté, 211. Renvoyé de nouveau à un comité, amendé, rapporté, adopté, lu troisième fois et passé, 276. Passé par le Sénat, 333. Sanction Royale, 452.—41 Victoria, ch. 15.

BILLETS PROMISSOIRES :—Voir Timbres.

BILLS AMENDÉS PAR LE SÉNAT, AMENDEMENTS REJETÉS PAR LES COMMUNES, ET SUR LESQUELS LE SÉNAT A INSISTÉ :—Message au Sénat expliquant le refus d'acquiescer aux amendements au bill No. 52, chemin de fer Canadien du Pacifique, 414. Message du Sénat, qu'il insiste sur ses amendements, 436. Message au Sénat donnant les raisons pour ne pas acquiescer aux premier et second amendements au bill No. 14, indépendance du Parlement, 442. Autre message du Sénat concernant ce bill, 448. Message au Sénat expliquant le refus d'acquiescer au bill No. 68, Cour Suprême et de l'Echiquier, 449. Message du Sénat expliquant pourquoi il insiste sur ces amendements au bill ci-dessus, 451.

BILLS PRIVÉS :—*Com. spécial perm. des divers*, à nommer, 12. Rapport, 49. Concours, 62. Premier rapport, 197. Deuxième rapport, 215. Troisième rapport, 271. Quatrième rapport, 285.

BILLS PRIVÉS :—Recommandation du *com. spécial des ordres perm.* que le délai fixé pour recevoir les pétitions pour Bills privés soit prolongé de dix jours, ainsi que pour les Bills; concours, 62. Recommandation du *com. des chemins de fer*, etc., que le délai fixé pour recevoir les rapports sur les Bills privés soit prolongé jusqu'à jeudi, 4 avril; concours, 171. Rapport du *com. des banques*, etc., recommandant que le délai fixé pour recevoir les rapports sur les Bills privés, soit prolongé jusqu'au 11 avril courant, 230. Concours, 231.

BOGGS, T. M., PRÉPOSÉ À L'EXPÉDITION DES CONVOIS À TRURO, SUR L'INTERCOLONIAL :—Adresse, Correspondance relative à sa destitution, etc. M. Tupper, 217. Réponse, 329. *Pas à imprimer*, 370.

BOIS DE CONSTRUCTION SUR LES TERRES DES SAUVAGES, SUR LA RIVE NORD DU LAC HURON OU SUR LES ILES DE LA BAIE GEORGIENNE OU AILLEURS :—Ordre, Rapport indiquant les ventes qui ont été faites, etc. M. Howell, 118. Réponse, 264. *Pas à imprimer*, 311.

- BOISSONS ENIVRANTES**:—Bill du Sénat, No. 75. Reçu et lu première fois, 277. Lu deuxième fois, 395. Examiné, et rapport de progrès, 402. Ré-examiné, amendé, rapporté, amendements adoptés,—motion pour troisième lecture, amendement par M. White (Renfrew) rejeté. Bill lu troisième fois, et passé, tel qu'amendé, 421. Amendements adoptés par le Sénat, 436. Sanction Royale, 453.—41 Victoria, chap. 16.
- BOSWELL, BRASSERIE DE J. K., QUÉBEC**:—Adresse, Ordres en Conseil relatifs à la saisie de la,—M. Rochester, 261. Réponse, 292. *Pas à imprimer*, 413.
- BOURBEAU, ZÉPHIRIN DÉSIRÉ**:—Certificat de son élection pour Drummond et Arthabaska; prête serment et prend son siège, 4. Présenté, 9.
- BOUTEILLES EMPLOYÉES DANS LA FABRICATION D'EAUX MINÉRALES ET AUTRES BEUVAGES**:—Bill No. 25. Pour en régler la vente, etc.,—M. Macdonald (Toronto), 97. Motion pour deuxième lecture. Objection; M. l'Orateur décide que l'objection est bien fondée; le dit Bill concernant le commerce tombant sous le coup de la Règle 41, ne peut être pris en considération, 239.
- BREVET D'INVENTION À G. B. BURLAND**:—Bill No. 36, M. Casgrain, 112. Ordre pour deuxième lecture déchargé, et bill retiré, 200.
- BRISE-LAMES À LA BAIE DES VACHES**:—Ordre, Etat en détail des deniers dépensés durant l'année 1877, etc.—M. McDonald (Cap-Breton), 318.
- BROCKVILLE ET OTTAWA, ET CANADA CENTRAL, COMPAGNIES DE CHEMIN DE FER**:—Bill No. 9, pour pourvoir à l'amalgamation des dites compagnies. M. Galbraith, 63. Lu deuxième fois et renvoyé au *com. des chemins de fer*, etc., 88. Rapporté amendé, 149. Examiné et amendé, 215. Motion que les amendements faits en *com.* soient adoptés; amendements par MM. McDougall (Renfrew), et Palmer, rejetés; amendements adoptés, motion pour troisième lecture; amendement par M. Jones (Leeds), rejeté; Bill lu troisième et passé, pp. 232, 233 et 234. Passé par le Sénat avec des amendements, 277. Amendements lus la première fois, 277. Examinés et adoptés, 294. Sanction Royale, 452.—41 Victoria, ch. 36.
- BRYDGES, C. J.**:—Réponse à ordre de la dernière session, Etat indiquant le montant à lui payé, pour l'année expirant le 30 juin 1876, etc., 60. *Pas à imprimer*, 96.
- BUDGET**:—Pour l'année 1878-79, avec un message de Son Excellence; renvoyé au *com. des subsides*, 63. Budget Supplémentaire pour l'année expirant le 30 juin, 1878, et le message de Son Excellence renvoyés au *com. des subsides*, 403. Autre Budget Supplémentaire pour 1877-78, et Budget Supplémentaire pour l'année expirant le 30 juin 1879, et messages de Son Excellence renvoyés au *com. des subsides*, 420.
- BUREAU DE POSTE À MUIR**:—Voir Muir.
- BUREAU DE POSTE, PORT DE NEW-CAMPBELLTON**:—Ordre, Correspondance relative à son changement en un entrepôt de poste, etc. M. Campbell, 119. Réponse, 149. *Pas à imprimer*, 230.
- BUREAU DE POSTE À SOUTH GUT, STE. ANNE, VICTORIA, N.-E.**:—Ordre, Correspondance relative à son transfert. M. Tupper, 140. Réponse, 307. *Pas à imprimer*, 370.

C

CADETS NOMMÉS ANNUELLEMENT À LA MARINE ROYALE PAR LES DIVERSES COLONIES DE L'EMPIRE :—Adresse, Etat du nombre etc.—M. Bunster, 216. Réponse, 292. *Pas à imprimer*, 312.

CAISSE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL :—Motion, Adresse pour obtenir certains états quant aux affaires de la dite caisse d'épargne, etc. M. Taschereau. Débat,—M. l'Orateur quitte le fauteuil à 6 p. m., etc., 199. Reprise en considération, 236. Motion amendée, sur proposition de M. Cartwright. Motion principale, telle qu'amendée, adoptée, 237. Réponse, 303. *Pas à imprimer*, 312.

CALAIS ET ST. STEPHEN, CIE. DE CHEMIN DE FER ET DU PONT DE :—Bill No. 34. M. Appleby, 111. Lu deuxième fois et renvoyé au *com. des chemins de fer, etc.*, 116. Rapport, que les promoteurs n'ayant pas l'intention de procéder avec ce bill, il est recommandé que l'honoraire soit remboursé, etc.; Bill retiré. Ordonné que l'honoraire soit remboursé, 171.

CANADA CENTRAL, CHEMIN DE FER DU :—Motion, Que cette Chambre ratifie l'ordre en Conseil du 18 avril 1878, concernant sa subvention, passé en vertu d'un acte pour pourvoir à la construction du chemin de fer Canadien du Pacifique, etc. M. Mackenzie, 424. Amendements par MM. Cameron et Bowell, rejetés,—motion principale adoptée, pp. 428 à 431.

CANADA CENTRAL, Cie. de chemin de fer, Bill d'amalgamation :—Voir Brockville et Ottawa.

CANADA CENTRAL, PROLONGEMENT OUEST DU CHEMIN DE FER DU :—Voir Canadien du Pacifique,—Embranchement de la baie Georgienne, No. 11.

CANADA CENTRAL, PROLONGEMENT DU :—Réponse à l'adresse de la dernière session, Conseils d'ordres en Conseil relatifs à la route, etc., 78. *A imprimer*, 229.

CANADA CENTRAL, PROLONGEMENT DU, ET EMBRANCHEMENT DE LA BAIE GEORGIENNE DU CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE :—Motion, adresse demandant copies des ordres on Conseil fixant la route. M. McDougall (Renfrew). Débat,—motion retirée, 261.

CANADIEN DU PACIFIQUE, CHEMIN DE FER :—

1. Bill No. 52. Pour amender l'Acte du chemin de fer Canadien du Pacifique de 1874. M. Mackenzie, 163. Lu deuxième fois, examiné et amendé, 241. Amendements pris en considération et adoptés. Bill lu troisième fois et passé. 277. Passé par le Sénat avec des amendements, 377. Amendements rejetés, et message au Sénat, etc., 414 et 416. Message du Sénat, qu'il insiste sur ses amendements, 436.

CANADIEN DU PACIFIQUE—*Suite.*

2. *Bell, M. C. E.*:—Ordre, Rapport de l'exploration faite de la route du chemin de fer depuis Nipigon jusqu'à la jonction avec l'embranchement de la Baie du Tonnerre ou de la Kaministiquia.—M. Tupper, 318. Réponse, 414. *A imprimer, 445.*
3. *Burrard Inlet et Passe de la Tête Jaune*:—Ordre, Rapport des ingénieurs suggérant ou recommandant une exploration complète ou partielle de la route entre,—M. DeCosmos, 88. Réponse, 191. *Pas à imprimer, 229.*
4. *Bute Inlet et un port quelconque de l'Ile Vancouver*:—Ordre, Rapport de l'ingénieur en chef, etc., sur le coût de la construction de la ligne (y compris les ponts), etc.—M. DeCosmos, 108.
5. *Contrats 13, 14, 15, 23 et 25*:—Ordre, Etat indiquant les sommes dépensées jusqu'au 1er janvier 1878. M. Ryan, 118. Réponse, 191. *Pas à imprimer, 229.*
6. *Contrats 13, 14, 15 et 25*:—Ordre, Etat indiquant le nombre de milles actuellement nivelés et prêts à recevoir les lisses et le ballastage; aussi le nombre de milles actuellement munis de rails, jusqu'au 1er janvier 1878. M. Ryan, 118. Réponse, 214. *A imprimer, 229.*
7. *Contrat No. 15*:—Adresse, Copie du devis estimatif des travaux faits, etc. M. Bowell, 119. Réponse, 191. *Pas à imprimer, 229.*
8. *Contrat No. 25*:—Adresse, Copie du devis estimatif des travaux faits, etc. M. Bowell, 118.
9. *Correspondance*:—Adresse, Copie de toute correspondance entre les gouvernements impérial, fédéral et de la Colombie-Britannique, touchant le chemin de fer. M. DeCosmos, 78.
10. *Employés pour les explorations*:—Réponse à l'ordre de la dernière session, Documents, etc., touchant leur engagement, et la route qu'ils avaient instruction de suivre, etc., 59. *Pas à imprimer, 96.*
11. *Embranchement de la Baie Georgienne*:—Rapport d'un comité de l'honorable Conseil Privé sur le Prolongement occidental du chemin de fer Canada Central, etc., 321. Motion, de ratifier l'ordre en Conseil relatif à une subvention au chemin de fer Canada Central, etc., M. Mackenzie—amendements rejetés, 428 et 429. Motion principale adoptée, 430.
12. *Journaliers employés aux travaux de construction*:—Motion par M. Bunster, Qu'il soit inséré une clause dans tous les contrats à l'effet qu'aucun homme dont les cheveux auront plus de cinq pouces et demi de longueur ne sera employé, etc., rejetée sur division, 164.
13. *Localisation de la ligne et havre du terminus ouest*:—Rapports, etc.,—par Sandford Fleming, 376. *Pas à imprimer, 413.* Ré-examinés, et ordre de les imprimer, 445.
14. *Embranchement de ch. de fer de Pembina entre St. Boniface et Selkirk*:—Adresse, Soumissions reçues pour sa construction, etc. Sir John A. Macdonald, 117. Réponse, 329. *A imprimer, 369.*

CANADIEN DU PACIFIQUE—*Suite.*

15. *Carvelles* :—Ordre, Copie des avis donnés par le ministère des Travaux Publics, pour la fourniture, etc., pour le chemin de fer, etc. M. Langevin, 116. Réponse, 329. *A imprimer*, 369.
16. *Rivière-Rouge et Battleford* :—Ordre, Rapports des ingénieurs, mémoires, etc., relatifs à l'exploration et à la localisation de la ligne du chemin de fer. M. Kirkpatrick. Débat,—M. l'Orateur ajourne la Chambre à 6 p. m., 102. Reprise du débat, motion adoptée, 107. Réponse, 330. *A imprimer*, 369.
17. *A l'ouest de la Rivière Rouge* :—Réponse à l'ordre de la Chambre de la dernière session, Rapports des ingénieurs, etc., sur les explorations touchant le prolongement du chemin de fer,—59. *Pas à imprimer*, 96.
18. *Explorations* :—Réponse à l'ordre de la dernière session, Etat indiquant le nombre de milles explorés, les dépenses, etc., 60. *Pas à imprimer*, 96.
19. *Télégraphe du Lac Supérieur à Fort Edmonton* :—Ordre, Copies des devis sur lesquels des soumissions ont été demandées pour construire le chemin de fer Canadien du Pacifique. M. Macmillan, 138.
20. *Terminus et terrains de gare sur la Kaminstiquia* :—Adresse, Correspondance, rapport, etc., sur le choix du,—M. Plumb, 116.
21. *Terminus dans la Colombie-Britannique* :—Adresse, Rapports faits en 1877 par Amiral DeHorsey sur le port ou les ports les plus propices. M. DeCosmos, 53. Réponse, 125. *A imprimer*, 153. Etat supplémentaire, 157. *Pas à imprimer*, 230.
22. *Havre du terminus occidental* :—Rapport de M. Fleming, à ce sujet, 376. *Pas à imprimer*, 413. *Repris en considération, et ordre de l'imprimer*, 445.

CANADIEN DU PACIFIQUE, CHEMIN DE FER :—Bill No. 52. M. Mackenzie, 163. Lu deuxième fois, examiné et amendé, 241. Amendements pris en considération et adoptés. Bill lu troisième fois et passé, 277. Passé par le Sénat avec des amendements, 377. Amendements rejetés, et message envoyé au Sénat, etc., 414 et 416. Message du Sénat, qu'il insiste sur ses amendements, 436.

CANADIEN DU PACIFIQUE, CHEMIN DE FER :—Motion par M. Bunster,—Qu'il soit inséré une clause dans tous les contrats pour la construction du,—à l'effet qu'aucun homme dont les cheveux auront plus de cinq pouces et demi de longueur, etc., rejetée sur division, 164.

CARPENTER ET CIE :—Adresse, correspondance, etc., relatifs aux sommes réclamées à compte de leur contrat pour desservir la route Dawson. M. Langevin, 118. Réponse, 275. *Pas à imprimer*, 312.

CASCUMPEC, HAVRE DE, ILE DU PRINCE-EDOUARD :—Ordre, Copie du relevé et rapport faits par Henry F. Perley, écr., ingénieur, en 1871. M. Perry, 216. Réponse, 275. *Pas à imprimer*, 312.

CAUCHON, L'HON. JOSEPH EDOUARD :—Accepte le poste de lieut.-gouverneur de Manitoba, et rend son siège vacant comme député de Québec Centre, 3.

CERTIFICATS D'ÉLECTION DES MEMBRES :—De MM. Anglin, Currier, Norris, Bourbeau, Haddow, Jones (Halifax), Laurier, Malouin, Méthot, et Wade, 4. De M. Mitchell, 10. De M. McInnes, 267.

CHAMBRE DES COMMUNES, COMMISSAIRES DE L'ÉCONOMIE INTERNE :—Nomination des,—70.

CHAMBRE DES COMMUNES :—Ordre, Que le greffier de la Chambre et le sergent-d'armes mettent sur le bureau un état des noms, âges, etc., des officiers, employés et messagers au service de la,—M. Palmer, 318. Réponse, 329.

CHAMBRE DES COMMUNES, COMPTE DE LA :—Compte courant du comptable, et rapport de l'auditeur, 17.

CHAMBRE, SÉANCES DE LA :—Samedi, depuis 3 p.m., priorité des affaires du gouvernement, 295. Samedi prochain, etc., et le et après lundi, à 2 p.m., y compris les samedis, 351. Deux séances distinctes demain, 443.

CHANGEMENTS MINISTÉRIELS, PROVINCE DE QUÉBEC :—Message transmettant les adresses du Conseil législatif et de l'Assemblée législative, 184. Message transmettant un mémoire de Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec, accompagné de documents, etc., 192. *A imprimer*, 229. Message transmettant une lettre de l'honorable G. B. de Boucherville, 249. Sir John A. Macdonald propose en amendement à la motion "Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil, pour que la Chambre se forme en *com. des subsides*."—Qu'il soit *résolu*, que l'acte que vient de commettre le Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec en renvoyant son ministère, etc., 271. Débat,—ajourné, 273. Reprise du débat; amendement rejeté, pp. 277 et 278.

CHARBONNEAU, PIERRE :—Voir Havre de Montréal.

CHARGEMENTS SUR LE PONT DES NAVIRES :—La Chambre se forme en *com.* pour examiner une certaine *rés.* pour amender l'acte 36 Victoria, intitulé: Acte concernant les,—M. Smith (Westmoreland), 172. En *com. rés.* adoptée, rapportée, et le bill No. 62 présenté, 206. Lu deuxième fois, examiné et rapporté (*voir Erratum*), 289. Lu troisième fois et passé, 286. Passé par le Sénat, 319. Sanction Royale, 452.—41 Victoria, ch. 12.

CHARGEMENTS SUR LE PONT DES NAVIRES :—Bill No. 62. M. Smith (Westmoreland), 194. Ordre pour deuxième lecture déchargé et bill retiré, 197.

CHEMINS DE FER, ACTE GÉNÉRAL DES :—Bill No. 67. Pour l'amender. M. Ross (Middlesex), 231.

CHEMINS DE FER, ACTE DE 1868 :—Bill No. 38. Pour l'étendre à la province de l'Île du Prince-Edouard. M. Mackenzie, 116. Lu deuxième fois, examiné, rapporté, lu troisième fois et passé, 172. Passé par le Sénat, 205. Sanction Royale, 285.—41 Victoria, ch. 3.

CHEMINS DE FER, ACCIDENTS SUR LES :—Voir Accidents.

- CHEMINS DE FER, CANAUX ET LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES:—*Com. spécial perm.* à nommer, 12. Rapport, 48. Concours, 62. MM. Charlton et Goudge, ajoutés, 87. M. Pope (Compton), ajouté, 111. Premier rapport, 149. Deuxième rapport, 158. Troisième rapport, 171. Quatrième rapport, 221, et cinquième rapport, 253.
- CHEMINS DE FER, COMPAGNIES DE:—Bill No. 45. Pour faire exécuter les jugements rendus contre les compagnies de chemins de fer pour dettes encourues etc., M. Irving, 138.
- CHEMINS DE FER:—
- Locomotives, chars, etc.*:—Ordre, Etat indiquant la moyenne des prix payés par le gouvernement chaque année depuis 1867. M. De St. Georges, 198.
- Locomotives, machines, wagons et autre matériel roulant*:—Ordre, Etat indiquant les compagnies qui ont importé en entrepôt depuis le 1er juillet 1867, date de l'entrée, etc., M. Masson, 198. Réponse, 367. *Pas à imprimer*, 413.
- Sûreté des voyageurs*:—Bill No. 37. M. Trow, 112.
- Outils, etc., importées en entrepôt*:—Ordre, Etat des articles importés pour l'usage des entrepreneurs et autres, sur le canal Welland. M. Jones (Leeds), 318.
- De Puwash à l'Intercolonial*:—Adresse, Mémoires demandant de l'aide pour un embranchement, etc. M. Tupper, 216.
- Terres réservées*:—Ordre, Etat des deniers reçus par le Bureau des terres fédérales à Winnipeg, etc. M. Schultz, 116. Réponse, 171. *A imprimer*, 229.
- Voir aussi* Brockville et Ottawa—Canada Central—Sud du Canada—Canadien du Pacifique—Georgienne, Baie—Grand Tronc—Intercolonial—Nord—Windsor et Annapolis.
- CHEVAUX, BÊTES À CORNES, MOUTONS ET COCHONS:—Ordre, Etat du nombre et de la valeur des,—importés en Canada pour l'année expirée le 31 janvier 1878, etc. M. Higinbotham, 119. Réponse, 209. *A imprimer*, 229.
- COLLÈGE MILITAIRE, KINGSTON:—Ordre donnant les noms des cadets admis, etc. M. Langevin, 120. Réponse, 157. *A imprimer*, 229.
- COLLINGWOOD, HAVRE DE:—Adresse, Ordre en Conseil relatif à l'arrangement ou aux conditions auxquelles l'octroi a été fait, et l'argent dépensé pour le nouveau brise-lames, etc. Sir John A. Macdonald, 218.
- COLLINGWOOD, MAÎTRE DE HAVRE DE:—Adresse, Copie de l'ordre en Conseil réglant et fixant les droits, pouvoirs et devoirs, etc. Sir John A. Macdonald, 231. Réponse, 292. *Pas à imprimer*, 312.

- COLOMBIE-BRITANNIQUE :—Adresse, Correspondance qui a donné lieu à une enquête par-devant M. le juge Gray, au sujet d'accusations portées contre l'agent du ministère de la Marine et des Pêcheries. M. Thompson (Caribou), 261.
- COLOMBIE-BRITANNIQUE.—Adresse, Correspondance relative au chemin de fer Canadien du Pacifique, et au bassin de radoub à Esquimalt. M. DeCosmos, 78.
- COLOMBIE-BRITANNIQUE ET ALASKA :—Adresse, Rapport, etc., de l'ingénieur employé l'année dernière à fixer la ligne frontière, etc. M. DeCosmos, 78. Réponse, 375. *A imprimer en documents de la session seulement, avec cartes, 413.*
- COLOMBIE-BRITANNIQUE ET ALASKA :—Motion, Ordre demandant un rapport et une carte de l'exploration la plus récente par l'Amirauté anglaise du chenal, Portland. M. DeCosmos. Débat,—motion retirée, 139.
- COLOMBIE-BRITANNIQUE, OFFICIERS PUBLICS :—Adresse, Correspondance relative aux pensions des personnes qui étaient au service de la province lors de l'Union. M. DeCosmos, 164. Réponse, 397. *Pas à imprimer, 424.*
- COLOMBIE-BRITANNIQUE :—Ordre, Etat indiquant les sommes payées au gouvernement de la,—en vertu de la section 2 du chap. 17 de l'acte 37 Victoria. M. DeCosmos, 64. Réponse, 121. *Pas à imprimer, 154.*
- COLOMBIE-BRITANNIQUE, PÊCHERIES DE LA :—Ordre, Rapport de l'inspecteur des pêcheries pour l'année 1877, etc. M. DeCosmos, 129. Réponse, 137. *Pas à imprimer, 154.*
- COLOMBIE-BRITANNIQUE, RECETTES DES DOUANES ET DE L'ACCISE :—Voir Douanes et Accise.
- COLOMBIE-BRITANNIQUE, RÉSERVES DES SAUVAGES DANS LA :—Ordre, rapport ou rapports des commissaires des Sauvages nommés pour régler l'étendue et les limites des,—M. de Cosmos, 139.
- COLOMBIE-BRITANNIQUE, TERMINUS DU CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE :—Voir Canadien du Pacifique, chemin de fer du,—No. 21.
- COLONISATION DES TERRES FÉDÉRALES, EN POURVOYANT À L'INCORPORATION DE COMPAGNIES DE CHEMINS DE FER :—Bill No. 32. M. Mills, 102. Lu deuxième fois, 206. Ordre déchargé et bill retiré, 420.
- COMITÉS AUTORISÉS À EMPLOYER DES STÉNOGRAPHES :—Immigration et colonisation, 78. Comptes publics, 198.
- COMITÉS, MEMBRES AJOUTÉS, ETC. :—MM. McCarthy au *com.* des banques et du commerce ; MM. Gillmor et Haggart au *com.* des Comptes publics ; et MM. Charlton et Goudge au *com.* des chemins de fer, canaux, etc., 87. MM. Ouimet et Appleby au *com. spécial* du bill (No. 3) personnes accusées d'assaut simple, 103. M. Pope (Compton) au *com.* des comptes publics, et à celui des chemins de fer, canaux, etc., et MM. Burk et McCraney au *com.* de l'immigration et de la colonisation, 111.

COMITÉ SPÉCIAL pour préparer une liste des membres qui devront composer les comités spéciaux permanents :—Page 41. Rapport, 48. Concours, quant au comité spécial des ordres permanents, 51. Reste du rapport adopté, 62.

COMITÉS SPÉCIAUX PERMANENTS :—A nommer, 12. Rapport, 48. Concours, quant au com. spécial perm. des ordres permanents, 51. Concours dans le reste du rapport, 62.

COMITÉS SPÉCIAUX :—Ordre, Etat indiquant les dépenses de chacun des comités spéciaux nommés par la Chambre durant les quatre dernières années, etc. M. Young, 71. Etat déposé sur le bureau par le Greffier, 101. *Récapitulation de chaque année seulement à imprimer*, 153.

COMITÉS SPÉCIAUX NOMMÉS :—Débats, 11. Adresse, 39. Choix des membres pour composer les comités spéciaux permanents. 41. Bibliothèque, 52. Bill (No 3) personnes accusées d'assaut simple, 107. Meilleure traduction de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 235. Bill (No. 40) loi de la preuve, etc., 265. Adresse à Son Excellence, 268. Bill (No. 77) pour prévenir les crimes de violence, 395. Adresse à Sa Majesté au sujet des limites du Canada, 399.

COMITÉS SPÉCIAUX PERMANENTS :—Rapport, 48. Concours quant aux ordres permanents, 51. Privilèges et élections; Lois expirantes; Chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques. Divers Bills privés; Impressions; Comptes publics; Banques et commerce, et Immigration et colonisation, adoptés, 62.

COMPAGNIES :—Voir Améliorations—Agricole—Agricole Mutuelle—Brockville et Ottawa—Canada Central—Calais et St. Stephen—Fishwick—Grand Tronc—Montréal et Champlain—Montréal et Cité d'Ottawa—Nationale—Nord—Ontario—Ontario Mutuelle—Stadacona—Sydenham.

COMPAGNIES D'ASSURANCE MARITIME ET CONTRE L'INCENDIE, INSOLVABLES :—Bill No. 65. Pour pourvoir à la liquidation des,—M. Blake. Lu première et deuxième fois, et renvoyé au com. des banques, etc., 215. Rapporté amendé, et recommandé que le bill soit inscrit sur les ordres du gouvernement; au nom du ministre des Finances; concours, 245. Examiné et rapporté, 277. Ordre pour troisième lecture déchargé; Bill renvoyé au comité, amendé, rapporté et adopté, 286. Motion pour troisième lecture; amendement par M. White (Renfrew), rejeté; Bill lu troisième fois, et passé, 288. Passé par le Sénat, 372. Sanction Royale, 452.—41 Victoria, ch. 21.

COMPTES PUBLICS, BILL :—Voir Audition.

COMPTES PUBLICS :—Com. spécial perm. à nommer, 12. Rapport, 50. Concours, 62. Comptes publics pour l'année fiscale 1876-77 et Etats supplémentaires des recettes et dépenses, renvoyés au comité, 88. MM. Gillmor et Haggart ajoutés, 87. M. Pope (Compton), ajouté, 111. Réponse à ordre pour copies des sommes payées à I. B. Taylor, J. G. Moylan, etc., pour impressions, d'après les Comptes Publics de 1873-4, renvoyé, au com., 175. Permission d'employer des sténographes, 198. Rés. Que des dépositions sous serment soient prises dans l'enquête au sujet des "Fournisseurs," Nord-Ouest, 253. Premier rapport, re Comptes, des sommes payées à J. G. Moylan, etc., 312. Deuxième rapport (sur le refus de P. Sutherland de comparaître devant le dit comité), 336. Troisième rapport (sur les prétendues irrégularités dans l'adjudication des contrats à Winnipeg, etc.), 357.

COMPTES PUBLICS pour l'année expirée le 30 juin 1877, p. 42. Renvoi au *com. spécial perm.* des comptes publics, 88.

CONGÉS D'ABSENCE ACCORDÉS AUX MEMBRES :—W. A. Thompson, écr., 293. James Yeo, écr., 351.

CONFLITS DE RÉCLAMATIONS :—Voir Manitoba, terres dans.

CONTRATS ADJUGÉS DEPUIS 1867 :—Ordre, Etat de tous les contrats y compris ceux de l'Intercolonial, adjugés au plus bas soumissionnaire, etc. M. De St. Georges, 198. Réponse, 442.

CÔTÉ, PIERRE :—Voir Havre de Montréal.

COUR MARITIME D'ONTARIO :—Bill No. 50. M. Laflamme, 163. Lu deuxième fois, examiné, rapporté, lu troisième fois et passé, 206. Passé par le Sénat, 258. Sanction Royale, 286.—41 Victoria, ch. 1.

COUR MARITIME D'ONTARIO :—Règlements généraux, 95. *Pas à imprimer*, 154.

COUR SUPRÊME :—Ordre, Etat des honoraires payés aux conseils ou procureurs par le ministère de la Justice, ou par tout autre ministère, ou au sujet de l'Intercolonial, etc. M. Farrow, 219.

COUR SUPRÊME DU CANADA :—Adresse, Etat des appels portés devant cette Cour depuis sa création, etc. M. Taschereau, 216. Réponse, 335. *Pas à imprimer*, 369.

COUR SUPRÊME ET COUR D'ECHIQUIER :—Bill No. 68. M. Laflamme, 231. Lu deuxième fois, 395. Examiné, amendé, rapporté, adopté, lu troisième fois et passé, 402. Passé par le Sénat, avec des amendements, lesquels sont rejetés, et message au Sénat expliquant pourquoi, 446. Message du Sénat qu'il insiste sur les amendements, et donnant les raisons, etc., 451.

COURS SUPRÊME ET D'ECHIQUIER :—Copies des règles et ordres généraux faits par les juges des, etc., 264. *Pas à imprimer*, 311.

CRIMES DE VIOLENCE DANS CERTAINES PARTIES DU CANADA :—Bill No. 77. Pour prévenir les,—M. Blake. Lu première fois; inscrits sur les ordres du gouvernement pour deuxième lecture, 375. Lu deuxième fois et renvoyé à un *com. spécial*, 395. Rapporté amendé, 397. Examiné, amendé, rapporté, 411. Amendements adoptés, bill lu troisième fois et passé, 416. Passé par le Sénat, avec des amendements, lesquels sont adoptés, 449. Sanction Royale, 453.—41 Victoria, ch. 17.

CULTIVATEURS DE LA VIGNE DU CANADA, ASSOCIATION DES :—Bill No. 39. M. Smith (Peel), 116. Ordre pour deuxième lecture déchargé et bill retiré, 294.

CUNNINGHAM, JAMES :—Remet son mandat comme représentant de New-Westminster, 4.

CURRIER, JOSEPH MERRILL :—Certificat de son élection pour la cité d'Ottawa; prête serment et prend son siège, 4.

D

DÉBATS DE LA CHAMBRE :—*Com. spécial* nommé pour surveiller le compte-rendu officiel des,—M. Ross (Middlesex), 17. Premier rapport (réglant le compte-rendu et publication des débats), 51. Concours, 78. Deuxième rapport (recommandant que M. l'Orateur soit autorisé à faire tels arrangements, pendant la vacance, pour qu'il soit pris des notes officielles des débats de la prochaine session jusqu'à ce que la Chambre puisse prendre des mesures à ce sujet), 360. Motion de concours dans le deuxième rapport rejetée sur division, 376.

DÉFAUT DE DONNER CAUTION DE GARDER LA PAIX :—Voir Personnes emprisonnées.

DE HORSEY, AMIRAL :—Rapport sur le port ou les ports les plus propices pour un terminus.—Voir Canadien du Pacifique, chemin de fer de, No. 21.

DÉPENSES IMPRÉVUES :—Etat des dépenses imputables sur les,—45. *A imprimer*, 95.

DÉPÔT DE \$39,250.01 EN LA BANQUE DE MONTRÉAL :—Ordre, Etat des sommes payées à certaines personnes pour terrains pris pour les fins du canal. M. Langevin, 198. Réponse, 397. *Pas à imprimer*, 424.

DÉPUTÉS QUI ONT PRÊTÉ SERMENT, ET PRIS LEURS SIÈGES :—MM. Anglin, Bourbeau, Currier, Haddow, Jones (Halifax), Laurier, Malouin, Méthot, Mitchell, Norris et Wade, 4. M. McInnes, 271.

DÉPUTÉS QUI AURONT DROIT À L'INDEMNITÉ SESSIONNELLE :—T. R. McInnes, écr., 446. W. A. Thomson, écr., 203. James Yeo, écr., 351.

DEQUOIS, RÉV. J. ET AUTRES :—Motion de renvoyer les pétitions demandant de légiférer au sujet des chemins de fer, etc.,—au *comité collectif des impressions*. Soumise conformément à la Règle 94, p. 98. *Pas à imprimer*, 154.

DIMANCHE :—Motion déclarant qu'il est à désirer et nécessaire qu'il y ait une cessation complète de travail sur les canaux, chemins de fer et travaux publics du Canada, le, etc. M. Christie. Amendement par M. Macdougall (Elgin) adopté; motion principale, telle qu'amendée, adoptée, 120.

DIRECTEUR-GÉNÉRAL DES POSTES :—Rapport pour l'année expirée le 30 juin 1877, p. 45.

DISCOURS DU TRÔNE :—Lu par M. l'Orateur, 10. Examiné, 12. *Rés.* pour une Adresse, proposée, 17. Débat,—ajourné, 19. Débat repris et ajourné, 25, 29, 33. Reprise du débat, *Rés.* adoptée, renvoyée au *com. spécial*, qui fait rapport d'un projet d'adresse qui est lu, adopté et ordonné d'être grossoyé, et être présenté, pp. 39, 40, 41. Réponse de Son Excellence, 83. Discours de Son Excellence lors de la proposition, 453.

DIVISION ENTRE LE HAUT ET LE BAS-CANADA :—Adresse, Rapport d'Alphonse Wells, S.A.P., sur la ligne de division entre la rivière Outaouais et le fleuve St. Laurent, etc. M. Lanthier, 71.

DOUANE, PORT DE NEW CAMPBELLTON :—Ordre, Correspondance, etc., relative au transfert de la douane à l'île de Boularderie, Victoria, N.-E. M. Campbell, 119.

DOUANES ET ACCISE, RECETTES DANS LA COLOMBIE-BRITANNIQUE :—Ordre, Etat, etc., et sur la rivière aux Gratiis, pour les six mois expirant le 31 décembre, 1877. M. DeCosmos, 54. Réponse, 367. *A imprimer*, 413.

DROITS DE DOUANE ET D'ACCISE PERÇUS À ST. JEAN, N.-B. :—Ordre, Etat pour certaines périodes. M. Domville, 198. Réponse, 214. *Pas à imprimer*, 230.

DUFFERIN, COMTE DE :—*Rés.*, Adresse exprimant le profond regret que fait éprouver son prochain départ du Canada, etc. *Rés.* adoptée. Renvoyée à un *com. spécial* lequel fait rapport d'un projet d'adresse, qui est lu et adopté ; à grossoyer ; message au Sénat, demandant leur concours, pp. 268 et 269. Message du Sénat, qu'il concourt dans l'adresse, et informant la Chambre de l'heure à laquelle l'Adresse sera présentée, 276. Adresse à être présentée par les membres du Conseil Privé, 276. Réponse de Son Excellence, 291.

E

ECHIQUEUR DU CANADA, COUR D' :—Etat de toutes les actions intentées depuis sa création, etc. M. Taschereau, 216. Réponse, 335. *Pas à imprimer*, 370.

ECOLES D'ARTILLERIE :—Ordre, Etat indiquant le grade et les noms des officiers qui y ont assisté, et obtenu des certificats de cours abrégé ou complet, etc. M. Aylmer, 218. Réponse, 414. *Pas à imprimer*, 445.

ECOLES MILITAIRES, PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK :—Ordre, Etat indiquant les sommes dépensées depuis 1867, pour entretien, etc. M. DeCosmos, 139. Réponse, 179. *Pas à imprimer*, 230.

EFFETS DE FABRIQUE ÉCHANGÉS ENTRE LE CANADA ET LES COLONIES AUSTRALIENNES :—Ordre, Etat indiquant la nature et la valeur, etc., ainsi que copies des tarifs des dites colonies. M. Young, 71. Réponse, 137. *A imprimer*, 153.

ELECTIONS :—Bill No. 56, pour amender l'acte concernant les élections contestées. M. Haggart, 183.

ELECTIONS CONTESTÉES :—

1. *Beauce* ; jugement de l'hon. M. le Juge Bossé ; pétition rejetée, 9.

2. *Jacques-Cartier* :—Jugement de la Cour Suprême, membre siégeant dûment élu, 283 et 284. *Pas à imprimer*, 312.

ELECTION DES MEMBRES DE LA CHAMBRE DES COMMUNES :—Bill No. 20. M. Laflamme, 261. Lu deuxième fois, examiné et rapport de progrès, 295. Ré-examiné de nouveau en comité, et rapport de progrès, 299. Ré-examiné ; amendé, rapporté et adopté, 307. Motion pour troisième lecture ; amendement proposé par M. Burpee (Sunbury) ; débat,—motion retirée ; amendement par M. Langevin rejeté ; Bill lu troisième fois, et passé, 331. Passé par le Sénat, 411. Sanction Royale, 452.—41 Victoria, ch. 6.

ELECTIONS DES MEMBRES DE LA CHAMBRE DES COMMUNES :—Bill No. 64. M. McCarthy, 205.

ELECTIONS DES MEMBRES DES COMMUNES :—Bill No. 66. Pour contraindre les électeurs à voter. M. McDougall (Renfrew), 221.

EMPLOYÉS DE LA CHAMBRE :—Voir Chambre des Communes.

EMPLOYÉS DU MINISTÈRE DE LA MARINE DANS LE DISTRICT DE QUÉBEC :—Ordre, Liste des,—M. Taschereau, 120. Réponse, 192. *Pas à imprimer*, 230.

EMPRUNT DE 1876 :—Motion, Ordre pour certains états. M. Tupper. Débat,—M. l'Orateur quitte le fauteuil à 6 p. m., 262. Reprise du débat,—motion modifiée et adoptée, 321.

ENREGISTREMENT DE TITRES DANS LES TERRITOIRES DU CANADA :—Voir Transfert de terres.

ENTREFÔTS DE DOUANE À CARRON BROOK ET À CLINTON :—Ordre Correspondance. M. Horton, 119. Réponse, 330. *Pas à imprimer*, 370.

EVALUATEURS EMPLOYÉS SUR LA LIGNE DU CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL DANS LES COMTÉS DE TÉMISCOUATA ET DE RIMOUSKI :—Voir Intercolonial—No. 21.

EXPLORATION DE LA PASSE DE LA RIVIÈRE AUX PINS, MONTAGNES ROCHEUSES :—Ordre pour rapport de M. Joseph Hunter, I. C., concernant l',—M. Thompson (Caribou), 149.

EXPLORATION GÉOLOGIQUE DU CANADA :—Rapport de progrès pour 1876-77, p. 375. *Pas à imprimer*, 413.

EXPOSITIONS ; CE QU'ELLES COUTENT AU CANADA :—Voir Philadelphie,—Sydney,—Paris.

F

FAILLITE, ACTE DE 1875, ET SES AMENDEMENTS :—Bill No. 24. Pour l'amender. M. Bourassa, 84. Motion pour deuxième lecture rejetée sur division, 238.

FAILLITE, LOIS DE, EN VIGUEUR EN CANADA :—Bill No. 2. Pour les abroger. M. Barthe, 52. Motion pour deuxième lecture ; amendement par M. Wood, que le bill soit lu une deuxième fois d'hui en six mois, adoptée sur division, 202.

FALSIFICATION DES SUBSTANCES ALIMENTAIRES, DES BOISSONS ET DES DROGUES :—Bill No. 76, M. Archibald, 285. Ordre de l'inscrire pour seconde lecture, 317. Lu deuxième fois, examiné, rapporté, adopté, lu troisième fois et passé, 420. Passé par le Sénat, 448. Sanction Royale, 452.—41 Victoria, ch. 11.

FER ACHETÉ PAR DES DÉPARTEMENTS DU GOUVERNEMENT POUR D'AUTRES FINS QUE CELLES DES CHEMINS DE FER :—Réponse à l'ordre de la dernière session, Etat des quantités, etc., 271. Réponse supplémentaire, 303. *A imprimer*, 311.

FEB, LISSES DE :—Voir Rails.

FISHWICK, CIE. D'EXPRESS ET DES MESSAGERIES DES MARCHANDS (responsabilité limitée :—Bill No. 54.) Du Sénat. Reçu et lu première fois, 177. Rapport sur l'avis, 197. Inscrit pour deuxième lecture, 198. Lu deuxième fois et renvoyé au *com. des banques etc.*, 210. Rapporté, amendé, 245. Examiné, rapporté, lu troisième fois et passé, 262. Amendements adoptés par le Sénat, 277. Sanction Royale, 452.—41 Victoria, ch. 44.

FLEMING, SANDFORD :—Rapport sur la localisation de la ligne, et un havre de terminus occidental du chemin de fer Canadien du Pacifique, 376. *Pas à imprimer*, 413. *Repris en considération et ordre de l'imprimer*, 445.

FORBES, ALEXANDER :—Motion, Adresse demandant la correspondance au sujet de la réclamation pour travail fait sur le chemin de fer Intercolonial, etc. M. Tupper. Débat,—motion retirée, 232.

FORT FRANCES, ECLUSES DE—Ordre, Rapport de feu M. Hazlewood, I.C., sur le coût approximatif. M. Masson, 53. Réponse, 95. *A imprimer*, 153.

FORT FRANCES, ECLUSES DE :—Ordre, Etat du montant dépensé pour ces travaux, etc. M. Kirkpatrick, 139.

FORT FRANCES, TRAVAUX PUBLICS :—Voir Provisions.

FORT DE LÉVIS :—Ordre, Etat des sommes dépensées pour réparations depuis la dernière session, etc. M. Blanchet, 71. Réponse, 157. *Pas à imprimer*, 230. Voir aussi Lévis.

FRAIS DE TÉLÉGRAPHIE DANS LA COLOMBIE-BRITANNIQUE :—Motion, Adresse pour copie de toute correspondance, etc., ayant rapport à la réduction des,—M. Dewdney—Débat,—motion retirée, 139.

G

GAGNON, M. ADOLPHE :—Réponse à l'ordre de la dernière session, demandant un état du bois de construction fourni pour les jetées à la Baie St. Paul, etc., 121. *Pas à imprimer*, 154.

GAUDET, JOSEPH :—Remet son mandat comme député de Nicolet, 3.

GAUVREAU, J. P. :—Ordre, Copie de son rapport comme percepteur des douanes au port de Rimouski. M. Fiset, 118. Réponse, 330. *Pas à imprimer*, 370.

GEORGIENNE, EMBRANCHEMENT DE LA BAIE, CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE ;— Motion, adresse demandant copie des ordres en Conseil fixant la route. M. MacDougall (Renfrew). Débat,—motion retirée, 261.

GEORGIENNE, EMBRANCHEMENT DE LA BAIE :—Copie d'un rapport d'un comité de l'hon. Conseil Privé touchant sa construction et le prolongement vers l'ouest du chemin de fer Canada Central, etc., 321. Ratifié et approuvé, 430.

GIBLIN, JOHN :—Voir Inspecteurs-Mesureurs.

GOUVERNEMENT, CAISSE D'ÉPARGNE DU, A LA BAIE DES GLACES, CAP-BRETON :—Ordre, Correspondance relative à la destitution de l'agent. M. McDonald (Cap-Breton), 217.

GOUVERNEMENT, MESURES DU :—Préséance le jeudi, durant le reste de la session, M. Mackenzie, 112. Le lundi, après lundi prochain, 209. Mercredi prochain, 414.

GOUVERNEUR, DÉPUTÉ DU :—Message requérant la présence des membres dans la Salle du Sénat, 3.

GOUVERNEUR-GÉNÉRAL :—Adresse exprimant du regret de son prochain départ du Canada, etc. Voir Dufferin, Comte de.

GOUVERNEUR-GÉNÉRAL ; SON CONSENTEMENT À CERTAINES PROPOSITIONS DES MEMBRES DU CONSEIL PRIVÉ :—Résolutions concernant la colonisation des terres fédérales etc., 160. Rés. concernant un officier qui sera appelé l'Auditeur-Général du Canada, 206. Rés. concernant un octroi à la province de Manitoba pour des fins d'écoles publiques, 400.

GOUVERNEUR-GÉNÉRAL ; SON VOYAGE À LA COLOMBIE-BRITANNIQUE EN 1876, ET AU MANITOBA EN 1877 :—Motion, ordre demandant un état en détail de ses dépenses. M. Mitchell, amendement par M. Pope (Compton) ; sous-amendement par M. Holton,—ce dernier adopté, et ordre tel qu'amendé, émis, 89. Réponse, 133. *A imprimer*, 153.

GOUVERNEUR-GÉNÉRAL, MANDATS SPÉCIAUX DU :—Etat émis, 46. *A imprimer*, 95.

GOUVERNEUR-GÉNÉRAL, MESSAGES DU :—Présence des membres dans la salle du Sénat, 9. Discours de Son Excellence, 10. Pris en considération, 12. Rés. pour une adresse, 17. Débat,—ajourné, 19. Débat repris, encore ajourné, pp. 25, 29, 33. Débat repris, rés. adoptée, renvoyée à un *com. spécial* qui fait rapport d'un projet d'adresse, qui est lu, adopté et ordonné d'être grossoyé, et d'être présenté, pp. 39, 40, 41. Réponse de Son Excellence, 83. Transmettant le budget pour 1878-79, p. 63. Faisant connaître les noms des commissaires de l'économie interne, 70. Transmettant copie d'une dépêche relative à l'adresse *re* Acte d'extradition, 83. Transmettant des adresses du Conseil législatif et de l'Assemblée législative de Québec au sujet des récents changements ministériels, 184. Transmettant un mémoire de Son Honneur le Lieut.-Gouverneur de la province de Québec au sujet des récents changements ministériels, 192. Transmettant une lettre de l'hon. C. B. DeBoucherville, sur le même sujet, 249. Requérant la présence des membres dans la salle du Sénat—la Chambre s'y rend. Sanction Royale donnée à divers

bills, 285. Transmettant la correspondance concernant la circonscription dans les limites du Canada de territoires sur le continent nord-américain, 395. Transmettant le Budget Supplémentaire, 403. Autre Budget Supplémentaire, 420. Message requérant la présence de la Chambre dans la salle du Sénat—la Chambre s'y rend—Son Excellence donne la Sanction Royale à divers bills, etc.—Fait un discours aux deux Chambres et proroge le Parlement, pp. 452 à 454.

GOUVERNEUR-GÉNÉRAL, SECOND TERME D'OFFICE :—Motion, Adresse à Sa Majesté la priant de nommer de nouveau Son Excellence le comte de Dufferin pour un autre terme, etc. M. Bunster. Débat,—motion retirée, 231.

GRANDE RIVIÈRE, CHUTES DE LA, RICHMOND, N.-E. :—Ordre, Correspondance, etc. M. Flynn, 164.

GRAND TRONC ;—Motion, Adresse demandant la correspondance au sujet de l'achat par le gouvernement de partie du chemin de fer. Débat,—motion retirée, M. Fiset, 53.

GRAND TRONC DE CHEMIN DE FER ENTRE LA RIVIÈRE DU LOUP ET LA POINTE LÉVIS :—Motion, Adresse demandant copies des ordres en Conseil, etc., depuis le 1er juillet, 1877, touchant le louage ou l'achat par le gouvernement. Débat,—motion retirée, M. Langevin, 53.

GRAND TRONC DU CANADA :—Bill No. 26, M. Mitchell, 15. Lu deuxième fois, et renvoyé au *com. des chemins de fer*, etc., 112. Rapporté amendé, 158. Examiné et rapport de progrès, 176. Ré-examiné, amendé, rapporté, adopté, lu troisième fois et passé, 187. Passé par le Sénat, 222. Sanction Royale, 286.—41 Victoria, ch. 25.

GRAND TRONC ET INTERCOLONIAL :—Réponse à l'ordre de la dernière session, demandant copie d'un arrangement concernant les taux du fret, etc., 191.

GRANGE FÉDÉRALE, ASSOCIATION D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE L'INCENDIE :—Bill No. 18, pour autoriser certains arrangements avec la Grange Fédérale des Patrons de l'Agriculture du Canada. M. Snider, 69. Lu deuxième fois et renvoyé au *com. des banques*, etc., 112. Ordre renvoyant le Bill au *com. des banques*, etc., déchargé, et bill retiré, 112.

GREFFIER DE LA CHAMBRE :—Annonce réception de mandats constatant des vacances dans la représentation, 3. Annonce réception de certificats d'élection de membres, 4.

H

HADDOW, GEORGE :—Certificat d'élection pour Restigouche ; prête serment et prend son siège, 4.

HALIFAX, COMMISSION DES PÊCHERIES :—*Document du Sénat*. 500 exemplaires à être imprimés en anglais et 200 en français, 423.

- HART, SERGENT L. :—Ordre, Correspondance concernant la nomination de,—comme sergent-instructeur sous le lieut.-col. Scoble, et sa destitution ultérieure, etc., M. Costigan, 215.
- HARVEY, JOHN, MAITRE DES GLISSOIRES À ARNPRIOR :—Réponse à l'ordre de la dernière session, Correspondance, etc., relatifs à sa destitution, 78. *Pas à imprimer*, 97.
- HAVRE DE LINGAN, CAP-BRETON :—Rapport de relevé du,—M. McDonald (Cap-Breton), 117. Réponse, 157. *Pas à imprimer*, 230.
- HAVRE DE MATANE;—Ordre, Copie du rapport de M. Kingsford sur le relevé du,—avec plans et estimations, M. Fiset, 71. Réponse, 179. *Pas à imprimer*, 230.
- HAVRE DE MONTRÉAL, COMMISSAIRES DU :—Réponse à une adresse de la dernière session demandant copies des pétitions, etc., quant aux plaintes portées contre l'administration des,—relativement à la ville de Sorel et aux travaux du creusement du lac St. Pierre, la destitution de Pierre Côté et Pierre Charbonneau, etc., etc., 70. *Pas à imprimer*, 97.
- HAVRE DU BIC :—Ordre, rapports de MM. Kingsford et Michaud, sur les relevés du,—M. Fiset, 218.
- HAVRE SUR LE LAC ÉRIÉ, PRÈS DU VILLAGE DE MORPETH :—Ordre, Rapports, relevés, cartes, etc., relatifs à ce havre,—aussi état des dépenses encourues à ce sujet depuis le mois d'avril 1876,—M. Stephenson, 53. Réponse, 149. *Pas à imprimer*, 230.
- HILL, H. G., ARCHITECTE :—Motion, Adresse demandant un état de toute correspondance échangée entre lui et le gouvernement ou le département des Travaux Publics au sujet de certains services rendus au gouvernement. M. Tupper. Débat,—motion retirée, 216.
- HONORAIRE REMBOURSÉ :—Pour le Bill No. 34, Cie. de chemin de fer de Calais et St. Stephen, 171. Pour le Bill No. 35, La Banque Jacques-Cartier, 209. Pour le Bill No. 29, Compagnie d'Assurance Agricole du Canada, 245.
- HONORAIRES PAYÉS AUX CONSEILS OU PROCUREURS POUR AFFAIRES DEVANT LA COUR SUPRÊME :—Ordre, Etat en détail des,—par le ministère de la Justice ou autre ministère, ou au sujet du chemin de fer Intercolonial, etc. M. Farrow, 219.
- HONORAIRES PAYÉS AUX CONSEILS, SOLLICITEURS ETC., AU SUJET DE LA COMMISSION ROYALE :—Voir Nord, chemin de fer du.
- HOUILLE IMPORTÉE EN CANADA :—Amendements à la motion " Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en *com. des subsides*," Qu'il est à propos d'imposer un droit de soixante-quinze cents par tonne sur toute etc. M. Mackay (Cap-Breton.) Motion rejetée, 331.

HUNTER, HUGH, POUR FAIRE DROIT A :—Bill du Sénat No. 58, avec message transmettant témoignages, documents, etc., reçu, 184. Lu première fois, sur division, 201. Lu seconde fois, sur division, et renvoyé au *com. des bills privés*, 211. Rapporté, 215. Examiné, rapporté, lu troisième fois, et passé sur division, 234. Réserve pour la signification du bon plaisir de Sa Majesté, 453.—41 Victoria.

HUNTER, M. JOSEPH, I. C.:—Voir Exploration de la Passe de la Rivière aux Pius.

I

IMMIGRATION ET COLONISATION :—*Comité spécial permanent* à nommer, 12. Rapport, 51. Concours, 62. Permission d'employer un sténographe, 78. MM. Burk et McCraney, ajoutés, 111. Premier rapport sur les sujets suivants :—Immigration en Canada; Commerce de viandes et de bestiaux avec le Royaume-Uni; Manufacture du sucre de betterave; Ressources de la Colombie-Britannique pour la colonisation; Route Dawson; Forêts du Canada; Manufacture de la tourbe; Navigation de la Baie d'Hudson, pp. 408 à 411. *A imprimer*, 20,000 exemplaires en anglais, et 10,000 en français, 423.

IMPORTATION D'OUTILLAGE DE CHEMINS DE FER EN ENTREPÔT :—Voir Chemins de fer,—*Outillage*, etc.

IMPRESSIONS :—Ordre, Copie des comptes, pièces justificatives, etc., des sommes payées à I. B. Taylor et autres, à même les dépenses contingentes du ministère de la Justice, tel qu'il appert par les Comptes Publics de 1873-74. M. Dymond, 53. Réponse, 89. Renvoyé au *com. des Comptes Publics*, 175. Réponse à ordre *pas à imprimer*, 312. Rapport du *com. des Comptes Publics*, 312.

IMPRESSIONS DU PARLEMENT :—*Com. spécial permanent et collectif* des,— a être nommé, 12. Rapport, 50. Concours, 62. Message au Sénat, 62. Message du Sénat nommant ses membres, 72. Premier rapport (quorum), 84. Deuxième rapport (Impression des documents), 95. Motion pour l'impression de certaines pétitions, renvoi en conformité de la Règle 94, page 98. Troisième rapport, (Impression des documents), 153. Troisième rapport, concours, 163. Quatrième rapport (y compris les rapports du sous-comité; Rapport du Greffier du comité; Bilan annuel, et recommandation relative à la nomination d'un sous-assistant distributeur, pp. 225 à 228. Cinquième rapport (Impression des documents), 229. Sixième rapport (Impression des documents), 311. Septième rapport (concernant les nouvelles listes de distribution des matières parlementaires imprimées), 338. Quatrième et cinquième rapports, concours, 365. Huitième rapport, (Impression des documents), 369. Document de la Session No. 67 de la dernière session, Rapport relatif au Havre d'Ingonish, renvoi, 375. Motion pour concours dans les sixième et septième rapports. Amendement proposé au septième rapport rejeté, 397. Neuvième rapport (Impression des documents), 413. Dixième rapport (Impression des documents), 429. Huitième rapport, concours, 424. Onzième rapport (Impression des documents), 445. Neuvième rapport (excepté cette partie qui concerne l'impression du rapport de M. Fleming), Dixième et onzième rapports, concours, 446.

INDÉPENDANCE DU PARLEMENT:—Bill No. 14. M. Laflamme, 63. Lu deuxième fois, 172. Examiné, amendé, et rapporté, 180. Renvoyé au comité général, amendé, rapporté et adopté, 277. Motion pour troisième lecture; amendement par Sir John A. Macdonald, MM. Ouimet, Wallace (Norfolk) et Bowell, rejetés. Bill lu troisième fois et passé, pp. 286, 287 et 288. Passé par le Sénat avec amendements, 411. Troisième amendement, adopté; le premier et le deuxième rejetés, et message au Sénat, 442. Message du Sénat, qu'il insiste sur le deuxième amendement, mais qu'il n'insiste pas sur le premier, etc., 448. Message au Sénat, que les Communes n'insistent pas sur le rejet du premier amendement, 449. Sanction Royale, 453.—41 Victoria, ch. 5.

INGONISH, BRISE-LAMES DU HAVRE D':—Ordre, Documents relatifs au,—pas encore produits. M. Campbell, 119. Réponse, 214. *Pas à imprimer*, 230.

INGONISH, CONTRAT DU HAVRE D':—Amendement à la motion "Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil et que la Chambre se forme en comité des subsides," Que les entrepreneurs reçoivent plus que ce à quoi ils avaient droit, etc., etc. M. McDonald (Cap-Breton). Rejeté, 351.

INGONISH, HAVRE D' (Etats de la dernière session):—Motion, Que le document de la session No. 67, relativement au,—soit renvoyé au comité des impressions, conformément à la Règle 94, page 375. *Rapports à être imprimés, pour distribution seulement, sans carte*, 413.

INSPECTEURS-MESUREURS, BUREAU DES, A QUÉBEC:—Adresse, Correspondance entre le gouvernement et John Giblin, de Québec, quant au bail d'une certaine maison. M. Taschereau, 215. Réponse, 275. *Pas à imprimer*, 312.

INSPECTEURS-MESUREURS:—Ordre, Correspondance relative aux pensions payées aux inspecteurs-mesureurs de bois carré, destitués l'année dernière. M. Fréchette, 140. Réponse, 183. *Pas à imprimer*, 230.

INTERÊT EN CANADA:—Bill No. 3. Pour en régler le taux. M. Barthe, 52. Motion pour deuxième lecture rejetée sur division, 264.

INTERCOLONIAL, CHEMIN DE FER:

1. Bill No. 42. Pour amender un acte intitulé: "Acte concernant le chemin de fer Interecolonial." M. Tupper, 129.
2. *Arrangement entre l'hon. A. Mackenzie et la Cie. d'éclairage au gaz, et d'eau de Moncton*:—Approvisionnement de gaz et d'eau pour les ateliers du chemin de fer à Moncton, etc., 324. Ratifié et approuvé, 400.
3. *Montant en sus de salaire payé à un officier du chemin de fer durant 1876*:—Réponse à l'ordre de la dernière session, demandant un état de tous,—60. *Pas à imprimer*, 154.
4. *Bâtisses en brique à Moncton désignées comme bureaux généraux*:—Réponse à l'ordre de la dernière session, demandant un état, 60. *Pas à imprimer*, 96,
5. *Ponts et ponceaux entre Pictou et Halifax*:—Réponse à l'ordre de la dernière session, Etat indiquant ceux qui ont été réparés, etc., 267. *Pas à imprimer*, 311.

INTERCOLONIAL, CHEMIN DE FER.—*Suite.*

6. *Brydges, C. J.* :—Réponse à l'ordre de la dernière session, Etat indiquant la somme à lui payée, pour l'année expirant le 30 juin 1876, etc., 60. *Pas à imprimer*, 96.
7. *Tapis, meubles, etc., pour les bureaux à Moncton* :—Réponse à l'ordre de la dernière session, Etat des dépenses pour deux ans, etc., 95. *Pas à imprimer*, 154.
8. *Animaux tués, appartenant à Solomon Keiver, Robert Boomer et A. A. Davidson* :—Adresse, Correspondance à ce sujet. M. Tupper. Débat,—motion retirée, 231.
9. *Animaux tués, appartenant à James Niven* :—Réponse à l'ordre de la dernière session, Correspondance, etc., 60. *Pas à imprimer*, 96.
10. *Réclamations pour dommages* :—Ordre, Etat indiquant celles qui ne sont pas encore réglées, etc. M. Pouliot, 88.
11. *Contrats adjudés depuis 1876* :—Ordre, Etat de tous les contrats adjudés. M. De St. Georges, 198. Réponse, 442.
12. *Vache tuée, appartenant à Mme. Edward Murphy* :—Ordre, Correspondance, etc. M. Mitchell, 198. Réponse, 329. *Pas à imprimer*, 369.
13. *Employés le 31 mars 1876* :—Réponse à l'ordre de la dernière session, Etat indiquant les noms, âges, etc., 275. *A imprimer*, 311.
14. *Egoût collecteur en brique, gare de Moncton* :—Réponse à l'ordre de la dernière session, Etat, etc., 77. *Pas à imprimer*, 87.
15. *Nombre de milles ouverts au trafic le 1er juillet 1873* :—Ordre, Etat, etc., et semblables états pour les années 1874 à 1877 inclusivement. M. Ross (Middlesex), 89. Réponse, 157. *A imprimer*, 229.
16. *Lisses, éclisses, boulons, etc.*—Réponse à l'ordre de la dernière session, Etat des quantités en mains, mais non employés le 30 juin 1875, etc., 214. *Pas à imprimer*, 230.
17. *Aqueduc à Moncton* :—Réponse à l'ordre de la dernière session, Etat indiquant la somme d'ouvrage fait pour l'agrandir, 60. *Pas à imprimer*, 96.
18. SECTION 12 :—Ordre, correspondance entre le Ministre des Travaux Publics et MM. Sumner et Somers, entrepreneurs. M. MacDonnell, 231.
19. *Prix de passage sur le Grand Tronc et l'Intercolonial* :—Réponse à l'ordre de la dernière session, Copies des arrangements faits, 191. *A imprimer*, 229.
20. *Maison Tupper, rue Hollis, Halifax* :—Ordre, Etat des dépenses pour réparations etc., encourues par le département du chemin de fer Intercolonial. M. Goudge, 149. Réponse, 267. *Pas à imprimer*, 311.
21. *Évaluateurs, Témiscouata et Rimouski* :—Ordre, Etat indiquant les noms des évaluateurs employés sur la ligne du chemin de fer dans les dits comtés, etc. M. Roy, 318.
22. *Frais d'exploitation* :—Réponse à l'ordre de la dernière session, Etat donnant les détails, etc., pour chaque mois des deux années expirées le 31 décembre 1876, p. 59. *Pas à imprimer*, 96.

INTÉRIEUR :—Rapport annuel du ministre de l', pour l'année expirée le 30 juin 1877,

J

JACQUES-CARTIER, ELECTION CONTESTÉE DE :—Jugement de la Cour Suprême; membre siégeant dûment élu, 283 et 284. *Pas à imprimer*, 312.

JACQUES-CARTIER, LA BANQUE :—Bill No. 35. M. Casgrain, 111. Lu deuxième fois et renvoyé au *com. des banques*, etc., 133. *Com.* fait rapport "Préambule non prouvé," 183. Honoraire remboursé, 209.

JOHNSTON, GEORGE FROTHINGHAM, POUR VENIR EN AIDE À :—Bill du Sénat, No. 59, avec message, accompagné des témoignages, documents, etc., reçu, 184. Lu première fois sur division, 200. Lu deuxième fois sur division, et renvoyé au *com. des Bills privés*, 210. Rapporté amendé, 215. Examiné, amendé, rapporté et adopté, lu troisième fois et passé sur division, 235. Amendement adopté par le Sénat, 258. Réservé pour la signification du bon plaisir de Sa Majesté, 453.—41 Victoria.

JONES, L'HON. ALFRED G :—Remet son mandat comme député de Halifax, 3. Certificat de ré-élection; prête serment et prend son siège, 4.

K

KAMINISTIQUIA, TERMINUS SUR LA :—Voir Canadien du Pacifique, No. 20.

KÉWATIN, DISTRICT DE :—Voir Municipalités de Townships.

L

LACHINE, AGRANDISSEMENT DU CANAL :—Réponse à l'ordre de la dernière session, Copies de la correspondance échangée entre le gouvernement et les propriétaires de terrain, etc., 61. *A imprimer pour la distribution seulement*, 95.

LACHINE, CANAL :—Ordre, Copies des plaintes portées contre tout inspecteur ou autre officier des sections 6, 7 et 11; aussi, copies des contrats pour les dites sections, etc. M. Caron, 89.

LACHINE, SECTIONS 4, 5, 6, 7, 8, 9 ET 11 DU CANAL :—Adresse, Etat indiquant le montant des six plus basses soumissions, avec les noms des soumissionnaires, etc. M. Langevin, 118. Réponse, 214. *A imprimer*, 311.

LAC MANITOBA ET WINNIPEGOOSIS, LES RIVIÈRES DE LA POULE D'EAU ET LA PETITE SASKATCHEWAN :—Ordre, Rapport des relevés.—M. Smith, (Selkirk), 139. Réponse, 330. *A imprimer*, 369.

LARCIN DE CHOSES ATTACHÉES AU SOL :—Bill No. 41. M. Palmer, 125.

LAURIER, L'HON. WILFRID :—Vacance dans la représentation du collège électoral de Drummond et Arthabaska, 3. Certificat de son élection pour Québec-Est ; prête serment et prend son siège, 4.

LECAINE, R. J. M. :—Ordre, Correspondance, etc., au sujet de sa destitution de la Police à cheval du Nord-Ouest. M. Tupper, 216.

LETTRES DE CHANGE :—Voir Timbres.

LÉVIS, FORTS DE :—Ordre, Etat des sommes dépensées pour réparations, etc. M. Blanchet, 71. Réponse, 157. *Pas à imprimer*, 230. Ordre, Copies des soumissions pour construire une plateforme de canon pour le Fort No. 1, Lévis. M. Fréchette, 164 Réponse, 214. *Pas à imprimer*, 239.

LIGNE DE TÉLÉGRAPHE ENTRE MATANE ET LA RIVIÈRE AU RENARD :—Adresse, Correspondance relative à la construction d'une,—M. Fiset, 218. Réponse, 452.

LIGNES TRAINANTES PAR LES PÊCHEURS ÉTRANGERS SUR LES CÔTES DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE :—Adresse, correspondance et pétitions concernant l'emploi de,—M. McKay (Cap-Breton), 318. Réponse, 319. *Pas à imprimer*, 370.

LIMITES NORD-EST, NORD ET NORD-OUEST DU CANADA :—La Chambre en *com.* pour prendre certaines *rés.* en considération et pour rédiger une adresse à Sa Majesté la Reine. M. Mills. *Rés.* adoptées, rapportées et renvoyées à un *com. spé.* qui fait rapport d'un projet d'adresse, lequel est lu une deuxième fois, adopté et ordonné d'être grossoyé, et un message envoyé au Sénat priant Leurs Honneurs de se joindre à cette Chambre au sujet de la dite adresse, pp. 398 à 400. Message du Sénat acquiesçant à l'adresse, et informant les Communes qu'il a passé une adresse à Son Excellence la priant de transmettre l'adresse à Sa Majesté, 416. Les Communes concourent dans l'adresse à Son Excellence, et envoient un message au Sénat, etc., 416.

LINGAN, HAVRE DE :—Voir Havre de Lingan.

LOI DE LA PREUVE DANS CERTAINS CAS DE DÉLIT :—Bill No. 40. M. Kirkpatrick, 125. Lu deuxième fois sur division, et renvoyé à un *com. spé.*, 205. Rapporté amendé, 285. Examiné, rapporté, lu troisième fois, et passé, 320.

LOIS EXPIRANTES :—*Com. spé. perm.* à nommer, 12. Rapport, 48. Concours, 62.

LONDRES, AGENT D'ÉMIGRATION À :—Ordre, Etat des sommes payées durant les années 1876 et 1877, etc. M. Mitchell, 215.

LOTS DE TERRE AU NORD DE LA RIVIÈRE ASSINIBOINE POUR LESQUELLES DES LETTRES PATENTES ONT ÉTÉ ÉMISES.—Voir Manitoba.

LYON, VICTORIA ELIZABETH :—Pétition demandant qu'il soit passé un acte déclarant dissous son mariage avec John Lyon, etc., 108. Rapport de l'avis, 116. Bill du Sénat, No. 74, Acte pour venir en aide à,—reçu (accompagné des témoignages pris devant un comité spécial du Sénat). Motion pour première lecture adoptée sur division, 262. Lu deuxième fois sur division, et renvoyé au *c. m.* des *Bills privés*, Règles 49 et 60 suspendues, 272. Rapporté, 285. Examiné et rapporté, lu troisième fois sur division, et passé, 293. Réservé pour la signification du bon plaisir de Sa Majesté, 453.—41 Victoria.

M

- MAÎTRE DE HAVRE DE PORT COLBORNE** :—Réponse à une adresse de la dernière session, Copies des ordres en Conseil relatifs à l'établissement de cette charge, et nomination de Charles H. Carter à cet emploi, etc., 214. *A imprimer*, 311.
- MAÎTRE DE POSTE À LA BAIE DES VACHES, CAP-BRETON** :—Ordre, Correspondance relative à sa destitution, etc. M. McDonald (Cap-Breton), 217. Réponse, 335. *Pas à imprimer*, 370.
- MAÎTRE DE POSTE À LA PETITE BAIE DES GLACES, CAP-BRETON** :—Ordre, Documents concernant la destitution de W. McDonald. M. McDonald (Cap-Breton), 217. Réponse, 330. *Pas à imprimer*, 370.
- MAÎTRE DE POSTE À LA PETITE BAIE DES GLACES, (CAP-BRETON)** :—Ordre, Correspondance relative à la démission de J. Cadigan. M. McDonald (Cap-Breton), 217. Réponse, 330. *Pas à imprimer*, 370.
- MAÎTRE DE POSTE À LORWAY MINES, CAP-BRETON** :—Ordre, Correspondance relative à la destitution de James Corbett. M. McDonald (Cap-Breton), 217. Réponse, 330. *Pas à imprimer*, 370.
- MAÎTRE DE POSTE À LONDON-EST** :—Ordre, Correspondance relative à la destitution de Charles Lilley, et nomination de M. Mills ; aussi transfert du dit bureau de poste. M. Howell, 198. Réponse, 446.
- MAÎTRE DE POSTE À MONTMAGNY** :—Ordre, Copie de toute plainte portée en 1875 contre J. S. Vallée, écr. M. Langevin, 139. *Pas à imprimer*, 446.
- MAÎTRE DE POSTE À VICTORIA MINES, CAP-BRETON** :—Ordre, Correspondance au sujet des affaires de son bureau de poste pour les trois dernières années. M. McDonald, (Cap-Breton), 217. Réponse, 330. *Pas à imprimer*, 370.
- MALLES** :—Voir Service postal.
- MALOUIN, JACQUES** :—Certificat de son élection pour Québec-Centre ; prête serment et prend son siège, 4.
- MALPÈQUE, BRISE-LAMES DE** :—Ordre, Copie des devis pour sa construction. M. Stephenson, 120. Réponse, 191. *Pas à imprimer*, 230.
- MALT, IMPÔT SUR LE** :—La Chambre en *com.* pour examiner une certaine *rés.* concernant l'impôt sur le malt. M. Laurier, 143. *En com., rés.* adoptée, 183. Rapportée et adoptée, et Bill (No. 61) présenté, 193. La deuxième fois, examiné, rapporté, 276. La troisième fois, et passé, 286. Passé par le Sénat, 319. Sanction Royale, 452.—41 Victoria, ch. 9.
- MANDATS SPÉCIAUX** —Voir Gouverneur-Général.

- MANITOBA, CONFLITS DE RÉCLAMATIONS** :—Bill No. 46. M. Mills, 138. Lu deuxième fois, examiné et amendé, 193. Rapporté, adopté, lu troisième fois et passé, 205. Passé par le Sénat avec un amendement, 273. Amendement rejeté, et message au Sénat, etc., 300. Message du Sénat, qu'il n'insiste pas sur son amendement, 372. Sanction Royale, 452.—41 Victoria, ch. 14.
- MANITOBA, ÉCOLES PUBLIQUES** :—Motion, que le *com.* examine une *rés.* pour octroyer une somme annuelle pendant trois ans, en aide des écoles publiques, etc. —Consentement de Son Excellence, 400. *En com.*, *rés.* adoptée, rapportée, lue deuxième fois et Bill No. 78 présenté, lu première et deuxième fois. M. Mills, 421. Lu troisième fois et passé, 435. Passé par le Sénat, 448. Sanction Royale, 452.—41 Victoria, ch. 13.
- MANITOBA, TERRES DES MINEURS DANS** :—Motion pour une adresse, Etat des paroisses dans lesquelles des terres de mineurs ne sont pas réparties, etc. M. Schultz. Débat,—motion retirée, 108.
- MANITOBA, TERRES POUR LESQUELLES DES LETTRES-PATENTES ONT ÉTÉ ÉMISES** :—Ordre, Etat indiquant le nombre de lots au sud de la rivière Assiniboine, dans la paroisse de la Pointe aux Peupliers, etc. M. Ryan, 218. Réponse, 267. *Pas à imprimer*, 312.
- MARCHANDISES IMPORTÉES DES ÉTATS-UNIS** :—Ordre, Etat des remises de droits, durant les années 1875 jusqu'au 1er janvier 1878. M. Jones (Leeds), 231.
- MARCHANDS, BANQUE DES** :—Bill No. 11. M. Jetté, 63. Lu deuxième fois et renvoyé au *com.* des *banques*, etc., 88. Rapporté, amendé, 143. Examiné, rapporté, lu troisième fois et passé, 150. Passé par le Sénat, 184. Sanction Royale, 285.—41 Victoria, ch. 23.
- MARINE ET PÊCHERIES, MINISTÈRE DE LA** :—Dixième rapport annuel pour l'année expirée le 30 juin 1877, p. 42. Supplément No. 1. Liste des phares, etc., 78. Supplément No. 2. Inspection des bateaux à vapeur; Commissaires de Havres; Commissions de Pilotes, etc.; Police de Rade; Naufrages et accidents, etc., 381. Supplément No. 5. Rapport du commissaire des Pêcheries, 424.
- MARINE ET PÊCHERIES DANS LA COLOMBIE-BRITANNIQUE** :—Adresse, Correspondance qui a amené une enquête par-devant M. le juge Gray, sur des accusations portées contre l'agent du ministère, etc. M. Thompson (Caribou), 261.
- MARINE MARCHANDE, ABROGATION DE LA SECTION 23 DE L'ACTE DE LA** :—Chambre en *com.* pour examiner une *rés.*, etc. M. Smith (Westmoreland), 171. *En com.*, *rés.* adoptée, rapportée, 194. Bill No. 63 présenté, 197. Lu deuxième fois, examiné, rapporté, (voir Erratum), 289. Lu troisième fois, et passé, 286. Passé par le Sénat, 319. Réservé pour la signification du bon plaisir de Sa Majesté, 453.—41 Victoria.
- MESSAGES AU SÉNAT** :—*Com.* de la Bibliothèque, 51. *Com.* des impressions, 62. Demandant la transmission d'une Réponse à une certaine Adresse relative au transport des malles de Sydney à la Baie des Vaches, etc., 217. Demandant le concours de Leurs Honneurs dans une Adresse à Son Excellence, exprimant le profond regret que fait éprouver son prochain départ du Canada, 268. Raisons pour ne pas acquiescer à l'amendement par le Sénat au Bill No. 46, concernant les conflits de

réclamations entre occupants de terres dans Manitoba, 300. Priant Leurs Honneurs de se joindre aux Communes dans une Adresse à Sa Majesté au sujet des limites du Canada, 400. Concours dans l'Adresse à Son Excellence la priant de transmettre leur Adresse collective à Sa Majesté, 416. Raisons pour ne pas acquiescer aux amendements par le Sénat au bill No. 52. Chemin de fer Canadien du Pacifique, 414. Raisons pour ne pas acquiescer aux 1er et 2e amendements par le Sénat au Bill No. 14. Indépendance du Parlement. Autre message relatif aux amendements au Bill ci-dessus, 448 et 449. Raisons pour ne pas acquiescer aux amendements par le Sénat au Bill No. 68. Cour Suprême et de l'Echiquier, 449.

MESSAGES DE SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR-GÉNÉRAL :—Budget pour 1878-79, p. 63. Nomination des commissaires de l'économie interne, Chambre des Communes, 70. Copie de dépêche, *re* Traité d'extradition, 83. Adresses du Conseil législatif et de l'Assemblée législative de Québec, au sujet des récents changements ministériels, etc., 192. Lettre de l'hon. C. B. de Boucherville sur le même sujet, 249. Présence des Communes dans la salle du Sénat; Sanction Royale à divers Bills, 285. Correspondance concernant la circonscription dans les limites du Canada de territoires sur le continent américain, 395. Budget Supplémentaire, 403. Autre Budget Supplémentaire, 420.

MESSAGES DU SÉNAT :—*Com.* des impressions; *Com.* de la Bibliothèque, 72. Réponse à une adresse du Sénat au sujet du transport des malles de Sydney à la Baie des Vaches, etc., 242. Concours dans l'Adresse à Son Excellence, etc., 276. Informant cette Chambre que Son Excellence a fixé un jour pour recevoir l'Adresse collective des deux Chambres, 276. Concours dans l'Adresse à Sa Majesté au sujet des limites nord-est, nord et nord-ouest du Canada, et priant les Communes de se joindre au Sénat pour prier Son Excellence de transmettre leur Adresse collective à Sa Majesté, 416. Qu'il insiste sur ses amendements au Bill No. 52. Chemin de fer Canadien du Pacifique, 436. Autre message, qu'il n'insiste pas sur son second amendement, mais qu'il insiste sur son premier amendement au Bill précédent, 448. Qu'il insiste sur ses amendements au Bill No. 68. Cour Suprême et de l'Echiquier, 451.

MÉTHOT, FRANÇOIS-XAVIER OVIDE :—Certificat de son élection pour Nicolet; prête serment et prend son siège, 4. Présenté, 9.

MILICE DU CANADA :—Rapport pour l'année 1877, p. 45.

MILICIENS DE 1812-13 :—Ordre, Etat indiquant les noms de ceux qui sont décédés entre le 1er mars 1876 et le 1er janvier 1878. M. Fiset, 79. Réponse, 125. *Pas à imprimer*, 154.

MILLE ILES :—Ordre, Etat des ventes ou baux des îles du fleuve St. Laurent qui se trouvent entre Brockville et Kingston, connues sous le nom des,—durant les années 1874-5, 1875-6 et 1876-7. M. Jones (Leeds), 218. Réponse, 192. *Pas à imprimer*, 230.

MITCHELL, L'HON. PETER :—Remet son mandat comme député de Northumberland, N. B.; double du certificat de sa ré-élection présenté; prête serment et prend son siège, 4. Certificat d'élection, etc., 6. Présenté, 9.

MOFFAT, GEORGE :—Remet son mandat comme député de Restigouche, 3.

MONTRÉAL, ASSOCIATION DE CONSTRUCTION DE :—Bill du Sénat, No. 71. Reçu, 251. Lu première fois, 253. La deuxième fois et renvoyé aux *com. des banques*, etc., et Règles 49 et 60 suspendues, 262. Rapporté amendé, 330. Examiné, rapporté, lu troisième fois et passé, tel qu'amendé, 353. Amendements adoptés par le Sénat, 377. Sanction Royale, 452.—41 Victoria, ch. 42.

MONTRÉAL, COMMISSAIRE DU HAVRE DE :—Chambre en *Com.* pour examiner une *rés.* pour accorder des commissions aux pilotes de deuxième classe, etc. M. Smith (Westmoreland), 193. Ordre déchargé, 420.

MONTRÉAL ET CHAMPLAIN, CIE. DE CHEMIN DE FER DE JONCTION :—Bill No. 28. M. Sriver, 97. Lu deuxième fois et renvoyé au *com. des chemins de fer*, etc. 112. Rapporté amendé, 158. Examiné, lu troisième fois et passé, 164. Passé par le Sénat avec des amendements, lesquels sont adoptés, 211. Sanction Royale, 285.—41 Victoria, ch. 32.

MONTRÉAL ET CITÉ D'OTTAWA, CIE. DE CHEMIN DE FER DE JONCTION ENTRE :—Bill du Sénat, No. 57. Reçu et lu première fois, 184. Lu deuxième fois et renvoyé au *com. des chemins de fer*, etc., 200. Rapporté amendé, 221. Examiné, rapporté, lu troisième fois et passé, 235. Amendements adoptés par le Sénat, 246. Sanction Royale, 286.—41 Victoria, ch. 28.

MUIR, BUREAU DE POSTE DE :—Ordre, Correspondance concernant, etc. M. Bowell, 198.

MUNICIPALITÉS DE TOWNSHIPS DANS LE DISTRICT DE KEWATIN :—Bill No. 23. Pour établir des,—M. Mills, 84. Lu deuxième fois, 172. Examiné et rapport de progrès, 187. Ré-examiné et amendé, 193.

MUNITIONS FOURNIES AUX BATAILLONS ET COMPAGNIES DE VOLONTAIRES :—Ordre, Etat du montant dépensé pendant les années 1875, 1876 et 1877 etc. M. Haggart, 175. Réponse, 299. *A imprimer*, 311.

MURPHY, MME EDWARD, DE LA RIVIÈRE BARNABY, MIRAMICHI, N. B. :—Ordre, Correspondance au sujet d'une vache tuée sur la voie de l'Intercolonial. M. Mitchell, 193. Réponse, 329. *Pas à imprimer*, 369.

M^c

McFARLANE, L'HON. ALEX. :—Adresse, Correspondance, etc., au sujet de certaines battures et bancs d'huîtres dans les comtés de Colchester et Cumberland, etc. M. McKay (Colchester), 217. Réponse, 292. *Pas à imprimer*, 312.

McINNES, THOMAS ROBERT :—Certificat de son élection pour le collège électoral de New-Westminster, 267. Prête serment et prend son siège, 271.

McNEIL, R., PRÉPOSÉ À L'ENGAGEMENT DES MATELOTS À LA PETITE BAIE DES GLACES, CAP-BRETON :—Ordre, Correspondance relative à la destitution. M. McDonald (Cap-Breton), 217. Réponse, 375. *Pas à imprimer*, 413.

N

NATIONALE, COMPAGNIE D'ASSURANCE :—Bill No. 8. M. Desjardins, 63. Lu deuxième fois et renvoyé au *com. des banques*, etc., 88. Rapporté amendé, 157. Examiné et rapporté, 164. Lu troisième fois et passé, 176. Passé par le Sénat, 216. Sanction Royale, 285.—41 Victoria, ch. 32.

NATIONALE, LA BANQUE :—Adresse, Correspondance relative à la prétendue forfaiture de sa charte pour avoir illégalement fait le commerce de bois, etc. M. Rochester, 318. Réponse, 414. *Pas à imprimer*, 445.

NAVIGATION DU ST. LAURENT EN HIVER :—Motion, Qu'il est désirable de s'assurer de la possibilité de naviguer sur le St. Laurent en hiver. M. Fréchette. Débat,—M. l'Orateur quitte le fauteuil à six P. M. etc., 176. Reprise du débat, et un autre débat s'élevant, motion retirée, 236.

NAVIRES CONSTRUITS EN CANADA—Adresse, Correspondance relative à l'admission des,—dans les ports français, sur le même pied que les navires de la Grande-Bretagne, etc. M. Langevin, 53. Réponse, 197. *A imprimer*, 229.

NIVEN, M. JAMES DE NEWCASTLE, N.-B. :—Réponse à l'ordre de la dernière session, Correspondance au sujet de bestiaux tués sur la voie de l'Intercolonial, 60. *Pas à imprimer*, 96.

NOMINATIONS ENTRE LE 1ER JANVIER ET LE 7 NOVEMBRE, 1873 :—Motion, Ordre demandant un état des documents originaux faits et signés par les sous-chefs des divers ministères, et censés être faits en vertu d'un ordre de la Chambre du 5 mars 1877. M. McCarthy. Débat,—M. l'Orateur quitte le fauteuil à 6 p.m., 293. Réprise du débat, amendements par M. Kirkpatrick et Sir John A. Macdonald rejetés, 377 et 378. Motion principale adoptée, 379. Réponse, 451.

NORD DU CANADA, CHEMIN DE FER DU :—Chambre en *com.* pour examiner une *rés.* autorisant le gouvernement à souscrire la somme de £15,000 sterling de premiers bons privilégiés, etc. M. Cartwright, 276. En *com.*, *rés.* adoptée, rapportée, 286.

NORD, COMMISSION ROYALE DU CHEMIN DE FER DU :—Adresse, Etat des honoraires payés, des noms des conseils, solliciteurs, etc. M. Bowell, 118. *Pas à imprimer*, 446.

NORD DU CANADA, CIE. DU CHEMIN DE FER DU :—Bill No. 27. M. Cook, 97. Lu deuxième fois et renvoyé au *com.* des *chemins de fer*, etc., 112. Rapporté amendé, 158. Examiné et rapporté, 176. Ordre pour troisième lecture ; Bill renvoyé au comité sur motion de M. Irving, amendé, rapporté, adopté, lu troisième fois et passé, 184. Passé par le Sénat, 232. Sanction Royale, 286.—41 Victoria, ch. 26.

NORD-OUEST, TERRITOIRES DU :—Copie d'ordonnances rendues par Son Honneur le Lieut.-Gouverneur, etc. 22 mars 1877, p. 145. *A imprimer*, 154.

NORRIS, JAMES :—Certificat de son élection pour Lincoln ; prête serment et prend son siège, 4.

NORTHERN LIGHT :—Ordre, Comptes et pièces justificatives indiquant ses dépenses de service entre Georgetown et Pictou, etc. M. Perry, 71. Réponse, 292. *Pas à imprimer*, 312.

O

O'DONOGHUE, M. W. B. :—Adresse, ordres en Conseil, etc., relatifs à une amnistie partielle ou entière. M. Masson, 53. Réponse, 163. *A imprimer*, 229.

OFFICIERS PUBLICS :—Bill No. 70. Pour assurer une plus grande efficacité et économie dans le service public. M. Casey, 241.

ONTARIO, CIE. D'ASSURANCE MUTUELLE SUR LA VIE:—Bill No. 16. M. Bowman, 63. Lu deuxième fois et renvoyé au *com. des banques*, etc., 88. Rapporté amendé, 157. Examiné et rapporté, 164. Lu troisième fois et passé, 176. Passé par le Sénat, 215. Sanction Royale, 285.—41 Victoria, ch. 33.

ONTARIO, COMPAGNIE D'EXPRESS ET DE TRANSPORT:—Bill No. 7. M. Oliver, 62. Lu deuxième fois et renvoyé au *com. des chemins de fer*, etc., 88. Rapporté amendé, 253. Examiné, et rapport de progrès, 262. Ré-examiné, amendé, rapporté, adopté, lu troisième fois et passé, 271. Passé par le Sénat avec des amendements, 353. Amendements adoptés, 377. Sanction Royale, 452.—41 Victoria, ch. 43.

ORATEUR:—Fait part à la Chambre d'une lettre reçue du Secrétaire de Son Excellence, qu'Elle a l'intention de se rendre à la salle du Sénat, afin de sanctionner certains Bills, 283.

—Fait part d'une lettre reçue du registraire de la Cour Suprême, transmettant le jugement de la dite cour dans l'affaire de l'élection contestée de Jacques-Cartier, 283.

—Fait part d'une lettre du Secrétaire de Son Excellence, annonçant l'intention de Son Excellence de proroger le Parlement, 448.

ORATEUR, DÉCISIONS DE QUESTIONS D'ORDRE:—Sur le Bill No. 25 (M. Macdonald, Toronto,) pour régler la vente des bouteilles employées dans la fabrication des eaux minérales, etc., 239. Sur l'amendement (par M. Macdougall, Elgin) à la motion de concours aux amendements par le Sénat au Bill No. 6, chemin de fer Sud du Canada, 246. Sur l'objection soulevée à propos du Bill No. 4, pour amender la loi concernant les timbres sur les billets promissoires et lettres de change, M. l'Orateur décide contre l'objection, pp. 319 et 320.

ORATEUR, ELECTION DE L':—Page 4. Remerciements. Annoncés à Son Excellence, et sa réponse, 9.

ORDRES PERMANENTS:—*Com. spécial perm. des*:—A être nommé, 12. Rapport, 49. Concours, 51. Premier rapport (Avis de pétitions et recommandation de prolonger le délai pour recevoir les pétitions et les bills, 61. Recommandation adoptée, 62. Deuxième rapport (Avis de pétitions,) 77. Troisième rapport, (Avis de pétitions,) 97. Quatrième rapport, (Avis de pétitions,) 111. Cinquième rapport (Avis de pétitions,) 116. Sixième rapport (Avis de pétitions,) 129. Septième rapport (recommandant de suspendre la 49^e Règle quant à la pétition de la Société de Construction du comté d'Hochelega,) 158; et huitième rapport, Avis du bill "Express Fishwick," 197.

OTTAWA, TRAVAUX DE LA RIVIÈRE:—Réponse à l'ordre de la dernière session, copies des rapports des ingénieurs etc., touchant les causes de la plus grande crue des eaux de l'Ottawa, sur les soixante milles entre la Chaudière et les rapides du Long-Sault, etc., 61. *Pas à imprimer*, 96.

P

PARIS, EXPOSITION DE:—Ordre, Etat en détail des dépenses encourues jusqu'au 1^{er} janvier dernier, etc. M. Pope (Compton), 199. Réponse, 267. *Pas à imprimer*, 312.

PÉAGES SUR LE BOIS EN GRUME ET LE BOIS DE CONSTRUCTION:—Voir Améliorations du haut de l'Ottawa.

PÊCHE DANS LES RIVIÈRES RIMOUSKI ET METIS:—Voir Seigneurs de Rimouski et Métis.

PÊCHERIES:—Rapport du commissaire. Voir Marine et Pêcheries.

PEMBINA, EMBRANCHEMENT DE CHEMIN DE FER ENTRE ST. BONIFACE ET SELKIRK:—Adresse, soumissions reçues pour la construction, etc. Sir John A. Macdonald, 117. Réponse, 192. *A imprimer*, 229.

PÉNITENCIERS, ACTE DE 1875:—Bill No. 69. M. Laflamme, 231. Lu deuxième fois, examiné, rapporté, lu troisième fois et passé. (*Voir Erratum*) 289. Passé par le Sénat, 333. Sanction Royale, 452.—41 Victoria, ch. 20.

PÉNITENCIERS:—Rapport du ministre de la Justice, pour le semestre expirant le 30 juin 1877, p. 42. *A imprimer en la manière ordinaire*, 95.

PERLEY, H. F.:—Voir Cascumpec, Havre de.

PERSONNES ACCUSÉES D'ASSAUT SIMPLE:—Bill No. 3. Décrétant qu'elles seront témoins compétents dans leurs propres causes. M. Dymond, 52. Lu deuxième fois et renvoyé à un *com. spécial*, 107. MM. Ouimet et Appleby ajoutés au *com.*, 108. Rapporté amendé, 138. Examiné et rapporté, 150. Motion pour troisième lecture, amendements (2) de renvoyer de nouveau le bill au comité, adoptés.—Amendement (1) de le renvoyer de nouveau au comité, rejeté. Bill renvoyé de nouveau au comité, amendé, rapporté, adopté, lu troisième fois et passé, 176. Passé par le Sénat, 299. Sanction Royale, 452.—41 Victoria, ch. 18.

PERSONNES EMPRISONNÉES À DÉFAUT DE FOURNIR CAUTIONS DE GARDER LA PAIX:—Bill No. 73. M. Laflamme, 253. Lu deuxième fois, examiné, amendé, rapporté, adopté, lu troisième fois et passé, 295. Passé par le Sénat, 353. Sanction Royale, 452.—41 Victoria, ch. 19.

PERSONNES NOMMÉES À DES EMPLOIS:—Voir Nominations.

PERTH, PAROISSE DE, COMTÉ DE VICTORIA, N.-B.:—Adresse, Copies de pétitions demandant l'ouverture de nouveaux bureaux ou entrepôts de poste, etc. M. Costigan, 120. Réponse, 330. *Pas à imprimer*, 370.

PÉTITIONS DE DROIT, ACTE DE 1876:—Adresse, Etat de toutes pétitions de droit transmises au Secrétaire d'Etat depuis sa passation, etc. M. Taschereau, 216. Réponse, 335. *Pas à imprimer*, 370.

Pétitions lues et reçues, concernant des Bills privés:—De la Cie. de chemin de fer du Sud du Canada, 46. Rapportée, 61.—De la Cie. d'Assurance Stadacona contre le feu et sur la vie, 46. Rapportée, 62.—De la Cie. d'Assurance La Nationale, 46. Rapportée, 61.—De la Banque de Liverpool, N.E., 46. Rapportée, 61. De D. Fisher, de Toronto, et Jane M. Draper, de Whitby, 46. Rapportée, 61.—De Sir A. T. Galt, *et al*, 46. Rapportée, 97.—De la Banque des Marchands, 46. Rapportée, 62.—De l'Association d'Assurance Mutuelle contre le feu de la Grange Fédérale, 46. Rapportée, 62.—Des Révd. R. A. Fyfe, et J. L. Campbell, 46. Rapportée, 62.—De l'Association d'Assurance Mutuelle Agricole du Canada, 46. Rapportée, 62.—De J. Stewart, 47. Rapportée, 62.—De J. Walker, *et al*, 47. Rapportée, 62.—De la Cie. d'Express et de Transport d'Ontario, 47. Rapportée, 62.—De la Cie. du chemin de fer Brockville et Ottawa, 47. Rapportée, 61.—De la Cie. du chemin de fer Canada Central, 47. Rapportée, 61.—De la Cie. d'Assurance

de Québec contre le feu, 47. Rapportée, 62.—De la Cie. du chemin de fer de Jonction de Montréal et de la cité d'Ottawa, 47. Rapportée, 62.—De la Cie. d'Assurance Mutuelle sur la vie, d'Ontario, 47. Rapportée, 61.—De G. F. Johnston, 47. Rapportée, 61.—De la Société de Construction Mutuelle, 47. Rapportée, 61.—De la Cie. du chemin de fer Grand-Tronc du Canada, 47. Rapportée, 67.—De H. Hamelin, *et al.*, 47. Rapportée, 77.—De C. A. M. Globensky, 47. Rapportée, 67.—De H. Hunter, 47. Rapportée, 77.—De J. Ferrier, *et al.*, 77. Rapportée, 97.—De la Cie. du Havre de Sydenham, 84. Rapportée, 97.—De l'Association de Construction de Montréal, 84. Rapportée, 97.—De la Cie. du chemin de fer du Nord du Canada, 84. Rapportée, 97.—De la Cie. d'Assurance Agricole du Canada, 87. Rapportée, 97.—De G. B. Burland, 87. Rapportée, 97.—De J. E. Messenett, *et al.*, 101. Rapportée, 111.—Du Révd. W. Jolliffe, *et al.*, 101. Rapportée, 111.—De la Société de Construction du comté d'Hochelaga, 101. Rapportée, 129. Rapportés de nouveau, 158.—De Sir Hugh Allan, *et al.*, 107. Rapportée défavorablement, 111.—De l'Association des Cultivateurs de la vigne du Canada, 107. Rapportée, 116.—De Victoria E. Lyon, 108. Rapportée, 116.—De Eliza M. Campbell, 115.

Pétitions rejetées :—De Bennett Smith, *et al.*, (*Dépense des deniers publics*), 107.—De Benjamin Parkinson, (*Dépense des deniers publics*), 129.—De Ferdinand Macculloch, *et al.*, (*Règle 49 délai expiré*), 335.

PÉTITIONS LUES ET REÇUES LE JOUR DE LA PRÉSENTATION :—De H. Hamelin et autres ; de C. A. M. Globensky, et de Hugh Hunter, 47. De la Société de Construction du comté d'Hochelaga, 101. De l'Association des Cultivateurs de la vigne du Canada, 107.

PHILADELPHIE, EXPOSITION DE :—Ordre, Etat indiquant le coût total, et les détails des sommes dépensées, etc., M. Pope (Compton), 79. Réponse, 192. *A imprimer en documents de la session seulement*, 229.

PICTOU, EMBRANCHEMENT DE :—Motion, Ordre pour la correspondance concernant le transfert du chemin de fer à une compagnie particulière. M. Bowell. Débat,—motion retirée, 218.

PISCICULTURE, ÉTABLISSEMENT DE, À MIRAMICHI :—Motion, Ordre pour copies des divers rapports faits dans les derniers dix-huit mois, etc. M. Mitchell. Débat,—motion retirée, 175.

PISCICULTURE, ÉTABLISSEMENT DE, À MIRAMICHI :—Rapport spécial, 264.—*Pas à imprimer*, 312.

POLICE À CHEVAL :—Voir Provisions.

POLICE FÉDÉRALE :—Etat indiquant le nombre d'hommes employés, etc., 402. *Pas à imprimer*, 423.

POLICES D'ASSURANCE SUR LA VIE NON-CONFISCABLES :—Bill No. 33. M. Trow, 102. Motion pour deuxième lecture,—Débat,—motion retirée, et Bill retiré, 239.

POLITIQUE NATIONALE :—Amendement à la motion " Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil, etc.,"—Que cette Chambre est d'opinion que la prospérité du Canada requiert l'adoption d'une politique nationale qui, par un rajustement judicieux du tarif, bénéficiera et favorisera les intérêts agricoles, miniers manufacturiers et autres du Canada, etc. Sir John A. Macdonald. Débat,—ajourné, 130. Réprise du débat, et encore ajourné, 133, 134. Débat repris ; amendement rejeté, 143-145.

- PONT DES NAVIRES :—Voir Chargements.
- PONT SUR LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE, COMTÉ DE LÉVIS :—Ordre, Correspondance relative à la construction d'un,—M. Béchar, 318.
- PORT WHITBY, CIE. DU HAVRE DE :—Bill No. 19. M. Burk, 69. Lu deuxième fois et renvoyé au *com. des Bills privés*, 112. Rapporté amendé, 215. Examiné, rapporté, lu troisième fois et passé, 235. Passé par le Sénat, 288. Sanction Royale, 452.—41 Victoria, ch. 37.
- POSTE, ACTE DES BUREAUX DE, 1875 :—Bill No. 17. Pour l'amender. M. Huntington, 69. Lu deuxième fois, 172. Examiné et amendé, 205. Rapporté et adopté, lu troisième fois et passé, 209. Passé par le Sénat, 258. Sanction Royale, 286.—41 Victoria, ch. 2.
- POSTE, MAÎTRE DE—Voir Maître de poste.
- POSTES, MAÎTRE-GÉNÉRAL DES :—Voir Directeur-Général des Postes.
- PRINCE-ÉDOUARD, CHEMIN DE FER DE L'ÎLE DU :—Ordre, Documents et correspondance échangés entre le surintendant et le département des Travaux Publics, au sujet des clôtures en fil de fer, abattues, etc. M. Perry, 216. Réponse, 329. *Pas à imprimer*, 370.
- PRINCE-ÉDOUARD, ÎLE DU—Réponse à l'ordre de la dernière session, Etat des sommes payées pour impressions, etc., 95. *Pas à imprimer*, 230.
- PRIVILÈGES ET ELECTIONS :—*Com. spécial perm.* à nommer, 12. Rapport, 48. Concours, 62.
- PROCURER-GÉNÉRAL :—Voir Receveur-Général.
- PROLONGEMENT DU CANADA CENTRAL :—Voir Canada Central.
- PROVISIONS POUR LES SAUVAGES, LA POLICE À CHEVAL, TRAVAUX PUBLICS À BATTLEFORD ET ECLUSES DE FORT FRANCES :—Ordre, Copies des soumissions reçues et contrats adjugés etc. Sir John A. Macdonald, 117.
- ## Q
- QUARANTAINE, HOPITAL DE, À SYDNEY, CAP-BRETON :—Adresse, Correspondance échangée entre le gouvernement impérial et celui du Canada au sujet d'un emplacement, etc. M. McDonald (Cap-Breton), 217. Réponse, 267. *Pas à imprimer*, 312.
- QUÉBEC, CIE. D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE DE :—Bill No. 21. M. Taschereau, 78. Lu deuxième fois et renvoyé au *com. des banques etc.*, 88. Rapporté amendé, 157. Examiné et rapporté, 164. Lu troisième fois et passé, 176. Passé par le Sénat avec un amendement, lequel est adopté, 215. Sanction Royale, 285.—41 Victoria, ch. 31.
- QUÉBEC, COMMISSION DU HAVRE DE, TRAVAUX DANS LA RIVIÈRE ST. CHARLES :—Adresse, Noms des personnes qui ont soumissionné pour ces travaux, etc. M. Blanchet, 164. Réponse, 197. *Pas à imprimer*, 230.
- QUÉBEC, PROVINCE DE :—Voir Changements ministériels.

R

RAILS DE FER :—Ordre, Etat des rails de fer appropriés par ordre en conseil, indiquant les voies ferrées, etc. M. Mackay (Cap-Breton), 140.

RAILS DISTRIBUÉS OU PRÊTÉS :—Ordre, Correspondance à ce sujet. M. Domville, 140.

RECEVEUR-GÉNÉRAL ET PROCUREUR-GÉNÉRAL :—Bill No. 51. M. Laflamme, 163. Lu deuxième fois, examiné et rapporté, 221. Bill renvoyé au comité, amendé, rapporté, adopté; motion pour troisième lecture; amendement par M. Mitchell rejeté, 253. Bill lu troisième fois et passé sur division, 255.

RÉCIPROCITÉ, TRAITÉ DE :—Motion, Adresse pour copie de la correspondance et des dépêches depuis le 1er janvier 1874, au sujet du renouvellement du traité;—Débat,—motion retirée. M. Bourassa, 54.

REID, JOHN, PAROISSE DE HIGH BLUFF, MANITOBA :—Motion, Adresse demandant la correspondance concernant sa réclamation à un certain lot de terrain, etc. M. Ryan. Débat,—motion retirée, 232.

REGULAR BAPTIST, SOCIÉTÉ DES MISSIONS ÉTRANGÈRES, ONTARIO ET QUÉBEC :—Bill du Sénat (No. 49). Reçu et lu la première fois, 158. Lu deuxième fois et renvoyé au *com.* des *Bills privés*, 164. Rapporté amendé, 197. Examiné, rapporté, lu troisième fois, et passé, 210. Amendements adoptés par le Sénat, 222. Sanction Royale, 286.—41 Victoria, ch. 35.

REMISE DE DROITS SUR DES MARCHANDISES IMPORTÉES DES ÉTATS-UNIS :—Du 1er juillet 1877 au 10 février 1878, p. 83. Renvoi au *com. spécial perm.* des comptes publics, 88.

RÉSERVES DES SAUVAGES :—Voir Colombie-Britannique.

RETRAITE, MISE À LA :—Etat des allocations et gratifications accordées en vertu de l'acte etc., 46. *A imprimer*, 96.

RETRAITE, MISE À LA :—Ordre, Etat donnant la raison, dans chaque cas, de la mise à la retraite d'employés du Service Civil, mentionnés dans le dernier rapport. Sir John A. Macdonald, 117. Réponse, 194. *A imprimer en documents de la session seulement*, 229.

REVENUS DE L'INTÉRIEUR :—Pour l'année expirant le 30 juin 1877; Rapports, états et statistiques; Supplément No. 1 du Rapport; Supplément No. 2, Poids et mesures; Supplément No. 3, Falsification des substances alimentaires, 45.

RIDEAU HALL, ET DÉPENSES DE VOYAGE DU GOUVERNEUR-GÉNÉRAL ET DE SA SUITE :—Ordre, Etat indiquant le montant total dépensé annuellement, pour les années 1872 à 1877 inclusivement, etc. M. Farrow, 219.

RIVIÈRE ROUGE, INSURRECTION DE 1869-70 :—Adresse, Correspondance échangée entre la compagnie de la Baie d'Hudson et le gouvernement, au sujet des pertes, etc. M. Schultz, 198. Réponse, 319. *A imprimer*, 369.

RIVIÈRE SASKATCHEWAN:—Ordre, Rapport de l'examen et des relevés, etc.,—M. Smith (Selkirk), 139. Réponse, 191. *Pas à imprimer*, 230.

RIVIÈRES LOUÉES DANS LES COMTÉS DE RIMOUSKI, GASPÉ ET BONAVENTURE:—Ordre, Etat des, etc. M. Fiset, 117. Réponse, 137. *Pas à imprimer*, 154.

ROSS, M. ANGUS, GARDIEN DU PHARE DE L'ÎLE AUX OISEAUX:—Ordre, Correspondance relative à sa destitution. M. Campbell, 120. Réponse, 275. *Pas à imprimer*, 312.

ROUTE DAWSON:—Voir Carpenter et Cie.

S

SAMEDI, SÉANCES DE LA CHAMBRE LE:—De 3 p.m. les mesures du gouvernement auront priorité, 295. Pour le reste de la session, 351.

SAUVAGES DANS LE NORD-OUEST:—Voir Provisions.

SEIGNEURS DE RIMOUSKI ET MÉTIS:—Motion, Ordre pour correspondance concernant leur droit de pêcher dans les rivières Rimouski et Métis. M. Fiset. Débat—motion retirée, 198.

SÉNAT:—*Documents à imprimer*, Réponse à Adresse, Devis pour la construction des divisions du lac Supérieur et du Fort Garry du télégraphe Canadien du Pacifique, etc., 229. Réponse à Adresse, Expédition de grain par l'Intercolonial à Halifax, pour l'Europe, 369. Réponses à Adresses:—Documents, etc., Commission des pêcheries, de Halifax; Soumissions pour la construction de maisons des ingénieurs, chemin de fer Canadien du Pacifique; Etat des compagnies étrangères d'assurance sur la vie, et à fonds social, qui ne se sont pas conformées à l'Acte des assurances de la dernière session; Rapport par l'hon. A. Morris, commissaire en vertu de l'acte 38 Victoria, ch. 53, pour faire exécuter cette loi, et son opération au Manitoba, 423. Réponses à Adresses: Etat des droits d'accise perçus dans les mois de juillet à décembre 1877, etc.; Déclaration et décret, Canada vs. Hawes, actuellement devant la division de chancellerie de la Haute Cour de Justice en Angleterre, 445.

SÉNAT:—*Documents ne devant pas être imprimés*. Réponses à Adresses—Trafic du Grand Tronc sur le pont Victoria; Instructions à l'ingénieur en chef du chemin de fer du Pacifique au sujet de questions soumises à des officiers de la marine re Havres de la Colombie-Britannique; Correspondance au sujet de permettre que les wagons, etc., de la compagnie de chemin de fer Montréal, Ottawa et Occidental, passent sur les quais du Havre de Montréal, 96. Réponses à Adresses:—Rapports du ministre chargé de l'administration des terres fédérales; Etat du coût du brisalamas de L'Ardoise, Cap-Breton; Irrégularités dans le service postal entre Arichat, Hawkesbury et Antigonish, 230. Adresse, soumissions reçues pour le droit exclusif de pêcher le saumon, etc., dans la rivière Fraser, C.-B., 312. Correspondance, etc., relative aux quartiers-généraux de l'Intercolonial à Montréal; concernant le pont de chemin de fer au-dessus des chutes à St. Jean, N.-B., 269; Etat des quantités de plâtre de Paris ou gypse importées des Etats-Unis, 370. Rapport sur l'agrandissement du canal St. Pierre; Correspondance relative à la vente en France de navires construits en Canada; Au sujet des terres sur la Rivière

du Rat, province de Manitoba, 423; Contrats, etc., pour le service du ministère de la Marine et des Pêcheries, Ile du Prince-Edouard; Rapports, etc., sur l'amélioration de la navigation de la rivière St. Jean, 424.

SERMENTS D'OFFICE, PRESTATION DES:—Bill No. 1. M. Mackenzie, 10.

SERVICE POSTAL:—

Entre Brookfield et Upper Stewiacke:—Adresse, Correspondance, etc., quant à de plus grandes facilités. M. Tupper, 377.

Entre la Colombie-Britannique et Puget Sound:—Adresse, Correspondance quant à l'établissement d'un service quotidien. M. Thompson (Caribou), 175.

Par terre de Québec aux Eboulements ou la Malbaie:—Adresse, Soumissions reçues en 1877, et Ordres en Conseil, etc. M. Langevin, 70. Réponse, 336. *Pas à imprimer*, 370.

Par eau de Québec à la Malbaie:—Ordre, Correspondance, etc., pour l'année 1877. M. Langevin, 64. Réponse, 335. *Pas à imprimer*, 370.

Entre Port Hastings et Grand Narrows, N.-E.:—Ordre, Documents, etc. M. Tupper, 140. Réponse, 307. *Pas à imprimer*, 370.

Entre Québec et Chicoutimi:—Ordre, Correspondance, etc., depuis le 1er janvier 1877. M. Cimon, 118.

Entre St. Henri, Lévis, et St. Isidore, Dorchester:—Ordre, Copie des soumissions, etc. M. Rouleau, 119.

De Sydney, Baie des Vaches, Petite et Grande Baies des Glaces, etc.:—Message au Sénat, demandant la transmission d'une réponse à une adresse du Sénat, en date du 15 février 1877 au sujet des contrats. M. McDonald (Cap-Breton), 217. Message du Sénat transmettant la réponse, 242. Ordre de la remettre au Sénat, 446.

Sur le chemin de fer London, Huron et Bruce:—Motion pour une adresse, Correspondance ou pétitions quant au transfert. M. Greenway. Débat,—motion retirée, 318.

Entre Kamouraska et la station de chemin de fer à St. Pascal:—Ordre, Etats des sommes payées annuellement. M. Roy, 216. Réponse, 445.

Entre Nanaïmo et New-Westminster:—Adresse, Correspondance au sujet de l'établissement d'un,—M. Bunster, 216.

Entre Grand Village et Cinq Iles, via Montagne Portapique:—Adresse, Correspondance, etc., au sujet du changement de la route. M. Tupper, 377. *Pas à imprimer*, 446.

SESSION DU PARLEMENT TOUS LES DEUX ANS:—Motion, Adresse à Sa Majesté la priant d'amender l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, etc. M. Bunster. Motion rejetée, 108.

- SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION DU COMTÉ D'HOCHELAGA** :—Rapport du *com. des Ordres permanents* recommandant de suspendre la Règle 49; concours; Bill présenté et lu première fois (No. 48), p. 158. Lu deuxième fois, et renvoyé au *com. des banques, etc.*, 164. Rapporté amendé, 215. Examiné, rapporté, lu troisième fois, et passé, 234. Passé par le Sénat, 276. Sanction Royale, 452.—41 Victoria, ch. 41.
- SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION MUTUELLE** :—Bill No. 12. Pour l'incorporer sous le nom de "Société de Prêts et Placements de Québec," etc. M. Malouin, 63. Lu deuxième fois et renvoyé au *com. des banques, etc.*, 88. Rapporté amendé, 133. Examiné et rapporté, 138. Lu troisième fois et passé, 150. Passé par le Sénat avec des amendements, lesquels sont adoptés, 211. Sanction Royale, 285.—41 Victoria, ch. 34.
- SOCIÉTÉ DES MISSIONS DE L'ÉGLISE CHRÉTIENNE BIBLIQUE DU CANADA** :—Bill du Sénat, No. 72. Reçu et lu première fois, 251. Lu deuxième fois, et renvoyé au *com. des Bills privés, et Règles 49 et 60 suspendues*, 262. Rapporté, 271. Examiné, rapporté, lu troisième fois, et passé, 293. Sanction Royale, 452.—41 Victoria, ch. 45.
- SOCIÉTÉS DE CONSTRUCTION** :—Bill No. 55. M. Gibbs (Ontario-Sud), 179. Lu deuxième fois, et renvoyé au *com. des banques, etc.*, 321. Rapporté amendé, 330. Recommandation que le dit bill soit inscrit parmi les ordres pour Bills Privés, approuvée, et Règle des Ordres permanents suspendue, 331. Examiné, rapporté, lu troisième fois, et passé, 353. Passé par le Sénat avec des amendements, lesquels sont adoptés, 402. Sanction Royale, 452.—41 Victoria, ch. 22.
- SPAULDING, W. R., MAGISTRAT STIPENDIAIRE, à NANAIMO, C. B.** :—Motion, Adresse pour copie des pétitions et de la correspondance relatives à sa destitution. M. Bunster. Débat,—M. l'Orateur quitte le fauteuil à 6 p. m., 377.
- STADACONA, CIE. D'ASSURANCE SUR LA VIE ET CONTRE L'INCENDIE** :—Bill No. 10. M. Casgrain, 63. Lu deuxième fois et renvoyé au *com. des banques, etc.*, 88. Rapporté amendé, 157. Examiné et rapporté, 161. Lu troisième fois et passé, 176. Passé par le Sénat avec des amendements, 333. Amendements adoptés, 353. Sanction Royale, 452.—41 Victoria, ch. 39.
- STATUTS DU CANADA, 40 VICTORIA** :—Etat officiel de la distribution des,—59. *Pas à imprimer*, 96.
- STEWART, JOHN, DE LA CITÉ DE KINGSTON, CHIRURGIEN** :—Bill No. 15. Pour autoriser la Cour du Banc de la Reine d'Ontario, de lui payer mille piastres, déposées avec sa pétition d'élection. M. Haggart, 63. Ordre pour deuxième lecture déchargé, et Bill retiré, 138.
- SUBSIDES ET VOIES ET MOYENS** :—Chambre en *com.* pour prendre en considération les subsides à accorder à Sa Majesté, 41. Les voies et moyens de prélever les subsides à accorder à Sa Majesté, 42. Message de Son Excellence et Budget pour 1878-79 renvoyés au *com.* *En com.*, rés. No. 2, adoptée, 63. Motion "Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil, etc."—Débat,—ajourné, 84. Débat repris, et un autre débat s'élevant, il est encore ajourné, 98. Débat repris,—(Les bills privés sont appelés en vertu de la Règle 19 à 7.30 p.m.) Débat alors repris,—et un autre débat s'élevant, il est encore ajourné, 112. Débat repris, et encore ajourné, 125. Débat repris, amendement proposé par Sir John A. Macdonald *re* Politique nationale,—Débat,—ajourné, 130. Débat repris, et encore ajourné, 133, 134. Débat repris,—amendement rejeté sur division, pp. 143 et 144. Motion

SUBSIDES ET VOIES ET MOYENS,—*Suite.*

principale agréée. *En com. rés.* No. 3, adoptée, 145. *En com., rés.* Nos. 4, 5, 7, 8, 9 et 10, adoptées, 154. *En com., rés.* Nos. 11 à 35, inclusivement, adoptées, pp. 158 et 159. Motion "Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil, etc." Amendement proposé par M. Brown,—“Les intérêts des cultivateurs canadiens seraient favorisés par l'imposition d'un droit sur le blé et la fleur.”—Débat,—ajourné, 221. Débat repris, et encore ajourné, 245 et 246. Débat repris, amendement rejeté, 249. Motion principale agréée. *En com., rés.* Nos. 36 à 40, inclusivement, adoptées, 251. Motion "Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil, etc." Amendement par M. Béchar,—"Les intérêts des cultivateurs canadiens seraient favorisés par l'imposition d'un droit sur le maïs et l'avoine, rejeté, 256. Motion principale agréée. *En com. rés.* Nos. 41 à 59, inclusivement, adoptées, pp. 257 et 258. Motion "Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil, etc." Amendement par Sir John A. Macdonald. Démission du ministère de Québec, etc., Débat,—ajourné, 269. Débat repris, 271. Motion pour ajourner le débat, rejetée. Motion que la Chambre s'ajourne maintenant, retirée. Débat ajourné sur la motion de M. Bowell, 273. Débat repris, 277. Amendement rejeté, 273. *En com., rés.* Nos. 60 à 65 inclusivement, adoptées, 279. *En com., rés.* Nos. 66 à 75 inclusivement, et 77, adoptées, pp. 288 et 289. *En com., rés.* 113 et Nos. 120 à 128 inclusivement, adoptées, 300. *En com., rés.* Nos. 130 à 165 inclusivement, adoptées, pp. 304, 305 et 306. Motion que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil, etc." Amendement par M. Bolduc.—Encouragement de la culture du tabac canadien par l'abolition de l'impôt sur icelui, rejeté sur division, 307. *En com., rés.* Nos. 166 à 183 inclusivement, et Nos. 185 et 186, adoptées, 308. Motion "Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil, etc." Amendement par M. Mackay (Cap-Breton). Droit sur le charbon. Rejeté sur division, 331. *En com., rés.* No. 78, adoptée, 332. Motion "Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil, etc." Amendement par M. McDonald (Cap-Breton) concernant le contrat du havre d'Ingonish, 351. Rejeté sur division, 352. *En com., rés.* No. 205 et Nos. 84 à 91 et 93, adoptées, 353. *En com., rés.* Nos. 94 à 104 inclusivement, adoptées, 360 et 361. *En com., rés.* Nos. 105 à 112 inclusivement, Nos. 129 et 114 à 119 inclusivement, et Nos. 76, 92, 6, 187 et 188, adoptées, pp. 365, 366 et 367. *En com., rés.* Nos. 189 à 204 inclusivement, 206 et 207, adoptées, pp. 370, 371 et 372. *Concours :* *Rés.* Nos. 2 à 5 et 7 à 10 rapportées et agréées, 381. *Rés.* No. 11 à 40 rapportées et agréées, 382. *Rés.* Nos. 41 à 65 rapportées et agréées, pp. 383 et 384. *Rés.* Nos. 66 à 75 et 77 rapportées; amendement au No. 66 rejeté; *Rés.* adoptée en amendement au No. 67 rejeté; *Rés.* agréée; Nos. 68 à 74 agréées; Amendement au No. 75, rejeté. *Rés.* agréée, 385. *Rés.* Nos. 113, 120 à 128, 130 à 183, et 185 et 186 rapportées et agréées, pp. 385 à 389. *Rés.* No. 78 rapportée; amendement rejeté, *rés.* agréée, 389. *Rés.* Nos. 205, 84 à 91 et 93 rapportées et agréées, 389. *Rés.* Nos. 94 à 104 rapportées; 94 à 103 agréées; amendement au No. 104 rejeté, *rés.* agréée, 380. *Rés.* No. 105 à 112, 129 et 114 à 119, 76, 92, 6, 187 et 188 rapportées, 291. Nos. 105 à 108 agréées, 392. Amendement au No. 109 rejeté, 393. *Rés.* agréée. *Rés.* Nos. 110 à 112, 129 et 114 à 119, 76, 92, 6, 187 et 188 agréées, 394. *Rés.* Nos. 189 à 204, 206 et 207 rapportées et agréées, pp. 394 et 395. Budget supplémentaire pour l'année finissant le 30 juin 1878, avec le message de Son Excellence renvoyé, 403. *En com., rés.* Nos. 79 à 83 et Nos. 184 et 1 adoptées, 411. *En com., rés.* Nos. 208 à 255 adoptées, pp. 416 à 419. Autre Budget supplémentaire pour l'année finissant le 30 juin 1878, et Budget supplémentaire pour l'année finissant le 30 juin 1879, avec les messages de Son Excellence renvoyés, 420. Motion "Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil, etc." L'amendement de M. McCarthy, Que cette Chambre regrette qu'en face des déficits annuels, etc., les dépenses annuelles n'ont pas été diminuées, etc., rejeté, 431. *En com., rés.* Nos. 270 à 275, 277 à 297 adoptées, pp. 432 à 434. *En com., rés.* Nos. 256 à 265, 267, 268 et 269, adoptées, 435. *Rés.* Nos. 79 à 83,

SUBSIDES ET VOIES ET MOYENS.—*Suite.*

184, et 1 rapportées et agréées, 437. *Rés.* Nos. 208 à 255 et Nos. 270 à 275, 277 à 297 rapportées et agréées, pp. 437 à 442. *Rés.* Nos. 256 à 265, 267, 268 et 269 rapportées et agréées, 446. Les dites résolutions ont été alors renvoyées au comité des Voies et Moyens qui a adopté deux résolutions, lesquelles ont été rapportées et agréées, et sur lesquelles le bill des Subsidés No. 80, a été présenté par M. Cartwright et lu la première fois, 447. Lu la seconde et la troisième fois et passé, 448. Passé par le Sénat, 451. Sanction Royale, 453.—41 Victoria, ch. 4.

SUD DU CANADA, CIE. DE CHEMIN DE FER :—Ordre, Etats annuels du capital, trafic et frais d'exploitation pour les deux dernières années fiscales. M. Macdougall (Elgin), 117. Réponse, 214. *Pas à imprimer*, 230.

SUD DU CANADA, CHEMIN DE FER :—Bill No. 6, M. Thomson (Welland), 62. Lu deuxième fois et renvoyé au *com.* des chemins de fer, etc., 88. Rapporté amendé, 171. Examiné, et rapporté, 176. Ordre pour troisième lecture lu, amendements par MM. Macdougall (Elgin), Casey et Stephenson, de renvoyer le Bill en comité pour être amendé, rejetés, 184, 185 et 186. Bill lu troisième fois et passé, 187. Passé par le Sénat avec des amendements, lesquels sont lus, 242. Amendements lus deuxième fois. Motion de concours, M. Macdougall (Elgin) propose un amendement. M. l'Orateur décide contre l'amendement, etc., les amendements sont alors adoptés, 246. Sanction Royale, 285.—41 Victoria, ch. 27.

SUTHERLAND, P., DE MANITOBA :—Rapport du comité des *Comptes Publics* concernant son refus de comparaître et rendre témoignage devant le comité, 336.

SUMNER ET SOMERS, MM. :—Voir Intercolonial, No. 12.

SYDENHAM, COMPAGNIE DU HAVRE DE :—Bill No. 31. M. Gibbs, (Ontario-Sud), 101. Lu deuxième fois, et renvoyé au comité des *bills privés*, 112. Rapporté amendé, 197. Examiné, rapporté, lu troisième fois et passé, 210. Passé par le Sénat, 251. Sanction Royale, 286.—41 Victoria, ch. 30.

SYDNEY, EXPOSITION DE :—Ordre, Etat indiquant les dépenses totales du Canada pour l',—et un état détaillé de tout l'argent dépensé, etc., M. Pope (Compton), 79.

S^T

ST. ATHANASE, DANS LE COMTÉ D'IBERVILLE :—Adresse, Copies de pétitions, etc., relativement à aucune demande d'aide en faveur de certains contribuables de cette paroisse, qui ont souffert par l'inondation. M. Desjardins, 175. Réponse, 303. *Pas à imprimer*, 312.

ST. JEAN, N. B., DROITS DE DOUANES ET D'ACCISE PERÇUS A :—Voir Droits perçus.

ST. JEAN, PONT SUR LA RIVIÈRE RICHELIEU :—Ordre, Correspondance, etc., relative au,—M. Desjardins, 175. Réponse, 275. *Pas à imprimer*, 312.

ST. PIERRE, CANAL :—Ordre, Correspondance relative au changement d'entrepreneur pour l'agrandissement du,—etc. M. Campbell, 121. Réponse, 267. *Pas à imprimer*, 312.

T

TABLEAU DU COMMERCE ET DE LA NAVIGATION, CANADA :—Pour l'année expirée le 30 juin 1877, page 42.

TAYLOR, FEU WILLIAM, DU CÔTEAU DU LAC :—Ordre, Documents, etc., concernant ses services, comme maître charpentier pour la construction du fort au Côteau. M. Lanthier, 71.

TAYLOR, GEORGE :—Adresse, Correspondance, etc., relative à sa destitution ou démission comme sous-surintendant du chemin de fer Intercolonial. M. Tupper, 217. Réponse, 330. *Pas à imprimer*, 369.

TÉLÉGRAPHE CANADIEN DU PACIFIQUE, DEPUIS LE LAC SUPÉRIEUR JUSQU'AU FORT EDMONTON :—Ordre, Copies des devis sur lesquels des soumissions ont été demandées pour la construction du,—etc. M. Macmillan, 138.

TÉMOINS À ÊTRE INTERROGÉS SOUS SERMENT DEVANT UN COMITÉ :—Enquête sur les dépenses d'explorations dans le Nord-Ouest, devant le *comité* des Comptes Publics, 253.

TERRAINS PRIS POUR LE CANAL :—Voir Dépôt de \$39,256.01.

TERRES DANS LES RÉSERVES DE CHEMINS DE FER :—Voir Réserve.

TERRES FÉDÉRALES, COLONISATION DES :—*Voir* Colonisation.

TERRES FÉDÉRALES, BILLS CONCERNANT :—

Voir Colonisation,

Biens de Famille.

Manitoba, occupants de terres.

Transferts de terres (enregistrement de titres).

TERRITOIRES SUR LE CONTINENT DE L'AMÉRIQUE DU NORD :—Message de Son Excellence transmettant copies de la correspondance concernant la circonscription dans les limites du Canada, de certains,—395. *Pas à imprimer*, 414.

THIBAudeau, L'HON. ISIDORE :—Remet son mandat comme représentant de Québec-Est, 3.

TIGNISH, BRISE-LAMES DE :—Ordre, Rapport montrant les phares, qui ont été érigés au,—durant la dernière saison. M. Stephenson, 120. Réponse, 192. *Pas à imprimer*, 230.

TIMBRES SUR LES BILLETS :—Bill No. 43. M. Laurier, 130. Lu deuxième fois, 172. Examiné et rapport de progrès, 241. Ordre déchargé, et bill retiré, 420.

TIMBRES SUR LES BILLETS PROMISSOIRES ET LES LETTRES DE CHANGE :—Bill No. 4. M. Irving, 52. Lu deuxième fois, 108. Examiné et rapport de progrès, 294. Ré-

examiné, amendé et rapporté, motion de concours dans les amendements,—objection soulevée en ce que le bill impose une taxe, et qu'il n'aurait dû être présenté qu'après avoir reçu le consentement du Gouverneur-Général—M. l'Orateur décide contre l'objection—Amendements adoptés, Bill lu troisième fois et passé, pp. 319 et 320. Passé par le Sénat avec des amendements, 402; lesquels sont adoptés, 443. Sanction Royale.—41 Victoria, ch. 10.

TOBIQUE, RÉSERVE DE, NOUVEAU-BRUNSWICK :—Motion, Copie de toute correspondance entre le gouvernement et les Sauvages de la,—concernant la nomination d'un agent résident, etc., M. Costigan. Débat,—motion retirée, 215.

TRANSFERT DES TERRES, PROPRIÉTÉS ET INTÉRÊTS DANS DES TERRES DANS LES TERRITOIRES DU CANADA PAR ENREGISTREMENT DE TITRES :—Bill No. 47. M. Mills, 138. Ordre déchargé et bill retiré, 420.

TRAVAUX PUBLICS :—Rapport annuel du ministre, 42.

TRAVAUX PUBLICS DU CANADA :—Bill No. 13. M. Mackenzie, 63. Lu deuxième fois, 172. Examiné, amendé et rapporté, 179. Motion pour troisième lecture; amendement par M. Mitchell rejeté; Bill lu troisième fois et passé, 205. Passé par le Sénat, 273. Sanction Royale, 452.—41 Victoria, ch. 8.

TRAVAUX PUBLICS IMPUTABLES SUR LE CAPITAL :—Ordre, Etat indiquant les sommes dépensées depuis le 1er juillet 1874, etc. M. Oliver, 53. Réponse, 138. *A imprimer*, 154.

TRAVAUX PUBLICS IMPUTABLES SUR LE REVENU :—Ordre, Etat indiquant les sommes dépensées durant les années fiscales 1874-75, 1875-76 et 1876-77, pour lesquels des crédits ont été votés en l'année 1874-75. M. Oliver, 118. Réponse, 138. *A imprimer*, 154.

TRAVAUX SUR LA RIVIÈRE ST. CHARLES :—Voir Havre de Québec, Commission du.

TREMBLAY, PIERRE ALEXIS, ET CERTAINS AUTRES :—Ordre, Etat des certaines sommes d'argent reçues pour services rendus à divers départements publics. M. Langevin, 140. Réponse, 192. *Pas à imprimer*, 230.

TUBES IMPORTÉS EN CANADA :—Ordre, Etat du montant importé durant l'année précédant l'imposition d'un droit sur les tubes par le tarif de la dernière session, etc. M. Orton, 119. Réponse, 330. *Pas à imprimer*, 370.

V

VACANCE DANS LA REPRÉSENTATION :—Copies des mandats,—Nouveaux brefs d'élection, émis, pages 3 et 4.

VAIL, L'HON. WILLIAM B. :—Remet son mandat comme représentant de Digby, 4.

VAISSEAUX ENREGISTRÉS EN VERTU DE L'ACTE DE L'ANCIENNE PROVINCE DU CANADA :—Voir Bateaux à vapeur enregistrés.

VALLÉE, J. S. :—Voir Maître de poste de Montmagny.

VIANDES, FRAÎCHES, SÉCHÉES OU EN CONSERVES :—Ordre, Etat de la valeur des viandes importées des Etats-Unis, pour l'année expirant le 1er janvier 1878. M. McQuade, 149. Réponse, 209. *A imprimer*, 229.

VICTORIA, HAVRE DE, ET BRISE-LAMES À L'ILE WOOD :—Ordre, Copie du rapport de l'ingénieur, etc., M. Pope (Queen's, I. P. E.), 140. Réponse, 275. *Pas à imprimer*, 312.

VIOLENCE :—Voir Crimes de.

VOIES ET MOYENS :—La Chambre se forme en *comité* des,—42. En *comité*. Deux résolutions adoptées, accordant certaines sommes (à même le fonds consolidé du revenu) à Sa Majesté pour défrayer certaines dépenses du service public, etc., les dites résolutions sont rapportées et servent de base aux bills des subsides, 447.

VOTANTS AUX ÉLECTIONS DES MEMBRES DES COMMUNES :—*Voir* Election des membres.

W

WADE, JOHN C. :—Certificats d'élection pour Digby ; prête serment, et prend son siège, 4. Présenté, 9.

WELLAND, CANAL,—Sections 2, 3, 5, 6, 7, 12, 13 et 14 :—Motion, Adresse pour un état indiquant les six plus basses soumissions reçues en septembre et octobre 1873, aussi, les six plus basses soumissions pour les dites sections reçues en 1874, etc., M. Langevin. Débat—ajourné, 108. Reprise du débat, et un nouveau débat s'élevant, il est ajourné, 150. Reprise du débat, motion adoptée, et l'adresse ordonnée en conséquence, 265. Réponse, 375. *A imprimer* (dans une forme condensée), 413.

WELLAND, CANAL.—Sections 17, 18, 19, 20, 27, 28, 33, 34 et 35 :—Adresse, Etat concernant les six plus basses soumissions reçues et les noms des soumissionnaires, etc. M. Langevin, 116. Réponse, 179. *Pas à imprimer*, 230.

WINDSOR ET ANNAPOLIS, EMBRANCHEMENT DE WINDSOR ET CHEMIN DE FER DES COMTÉS DE L'OUEST :—Adresse, Correspondance concernant, etc., etc. Sir John A. Macdonald, 117. Réponse, 424. *A imprimer*, 445.

ERRATUM.

Dans les Votes et Délibérations :

(Page 289.) Ce qui suit a été omis dans les Votes et Délibérations de lundi, 15 avril 1878, page 277 :

Les deux bills suivants ont été respectivement lus une deuxième fois, examinés en comité général, rapportés, et inscrits pour troisième lecture demain, savoir :—

No. 63. Pour abroger la section 23 de "l'Acte de la Marine Marchande, 1876," quant aux navires dans les eaux canadiennes.

No. 62. Pour amender la loi concernant les chargements sur le pont des navires ; et

Le Bill No. 69. Pour amender le chapitre 68 de "l'Acte des Pénitenciers, 1875," a été lu une deuxième fois, examiné en comité général, rapporté, lu une troisième fois, et passé.

W

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, JEUDI, 7 FEVRIER 1878.

PRIÈRE.

Ce jour étant celui auquel le parlement est convoqué pour la dépêche des affaires, et les membres de la Chambre s'étant assemblés,

Un message est délivré par *Réné Kimber*, écuyer, Gentilhomme Huissier de la Verge Noire :

MESSIEURS,

Sir *William Buell Richards*, chevalier, député-gouverneur, désire la présence immédiate de cette honorable Chambre au Sénat.

En conséquence la Chambre se rend au Sénat, et alors l'Orateur du Sénat dit :—

*Honorables messieurs du Sénat, et
Messieurs de la Chambre des Communes,*

Sir *William Buell Richards*, chevalier, député-gouverneur, ne juge pas à propos de faire connaître les causes de la convocation du présent parlement de la Puissance du Canada, avant que l'Orateur de la Chambre des Communes n'ait été choisi suivant la loi, mais demain, à trois heures de l'après-midi, les raisons de la convocation de ce parlement seront données.

Et les membres étant de retour, le Greffier de la Chambre se tenant sur les marches les plus basses du trône de l'Orateur, annonce qu'il a reçu du Greffier de la Couronne en Chancellerie copies des mandats constatant les vacances survenues dans la représentation depuis la dernière session, savoir :

De l'honorable *Timothy Warren Anglin*, Orateur de la Chambre et député du district électoral de Gloucester, par résignation.

De *Wilfrid Laurier*, écuyer, député du district électoral de Drummond et Arthabaska, par l'acceptation de la charge du Ministre du Revenu de l'Intérieur.

De l'honorable *Joseph Edouard Cauchon*, député du district électoral de Québec-Centre, par l'acceptation de la charge de lieutenant-gouverneur de la province de Manitoba.

De l'honorable *Isidore Thibault*, député du district électoral de Québec-Est par résignation.

De *Joseph Gaudet*, écuyer, député du district électoral de Nicolet, par résignation.

De *George Moffat*, écuyer, député du district électoral de Ristigouche, par résignation.

De l'honorable *William B. Vail*, député du district électoral de Digby, par résignation.

De *Alfred G. Jones*, écuyer, député du district électoral d'Halifax, par résignation

De l'honorable *Peter Mitchell*, député du district électoral de Northumberland, N.-B., par résignation.

De *James Cunningham*, écuyer, député du district électoral de New-Westminster, par résignation; et que le dit officier avait, sous l'autorité et en vertu de l'acte 31 *Victoria*, chapitre 25, section 10, émis de nouveaux brefs d'élection pour les dites divisions électorales respectivement.

Il annonce de plus qu'il a reçu du greffier de la couronne en chancellerie les certificats et les rapports de l'élection des députés dont les noms suivent, savoir :

De l'honorable *Timothy Warren Anglin*, pour le district électoral de Gloucester.

De *Joseph Merrill Currier*, écuyer, pour le district électoral de la cité d'Ottawa.

De *James Norris*, écuyer, pour le district électoral du comté de Lincoln.

De *Zéphirin Désiré* alias *Olivier Désiré Bourbeau*, écuyer, pour le district électoral de Drummond et Arthabaska.

De *Jacques Malouin*, écuyer, pour le district électoral de Québec-Centre.

De l'honorable *Wilfrid Laurier*, pour le district électoral de Québec-Est.

De *François-Xavier Ovide Méthot*, écuyer, pour le district électoral de Nicolet.

De *George Haddow*, écuyer, pour le district électoral de Ristigouche.

De *John C. Wade*, écuyer, pour le district électoral de Digby.

De l'honorable *Alfred G. Jones*, pour le district électoral d'Halifax.

Les membres dont les noms suivent ayant préalablement prêté le serment requis par la loi, et signé le rôle qui le contient, prennent leurs sièges dans la Chambre, savoir :

L'honorable *Timothy Warren Anglin*, représentant du district électoral de Gloucester; *Zéphirin Désiré* alias *Olivier Désiré Bourbeau*, écuyer, représentant du district électoral de Drummond et Arthabaska; *Joseph Merrill Currier*, écuyer, représentant du district électoral de la Cité d'Ottawa; *George Haddow*, écuyer, représentant du district électoral de Ristigouche; l'honorable *Alfred G. Jones*, représentant du district électoral d'Halifax; l'honorable *Wilfrid Laurier*, représentant du district électoral de Québec-Est; *Jacques Malouin*, écuyer, représentant du district électoral de Québec-Centre; *François-Xavier Ovide Méthot*, écuyer représentant du district électoral de Nicolet; *James Norris*, écuyer, représentant du district électoral du comté de Lincoln, et *John C. Wade*, écuyer, représentant du district électoral de Digby.

L'honorable *M. Mitchell* ayant présenté un double de l'indenture de son élection pour le district électoral de Northumberland, N.-B., et ayant prêté le serment requis par la loi et signé le rôle qui le contient, prend son siège dans la Chambre.

M. Mackenzie, s'adressant au Greffier de la Chambre, propose, secondé par *M. Smith*, (Westmoreland), que l'honorable *Timothy Warren Anglin*, membre représentant le district électoral de Gloucester, N.-B., prenne le fauteuil de la Chambre comme Orateur; laquelle motion est adoptée sur la division suivante:—

POUR :

Messieurs

Appleby,
Archibald,
Aylmer,
Bain,
Barthe,

Devlin,
Dymond,
Ferris,
Fiset,
Fleming,

McIsaac,
McNab,
Malouin,
Metcalf,
Mills,

Béchar, d
Bernier
Bertram
Biggar,
Blackburn,
Blain,
Blake,
Bolduc,
Borden,
Borron,
Bourassa,
Bowman,
Boyer,
Brouse,
Brown,
Buell,
Burk,
Burpee (*St. Jean*),
Burpee (*Sunbury*),
Cartwright,
Casey,
Casgrain,
Charlton,
Cheval,
Christie,
Church,
Cockburn,
Coffin,
Cook,
Coupal,
Dawson,
DeCosmos,
Delorme,
De St. Georges,

Flynn,
Forbes,
Galbraith,
Geoffrion,
Gibson,
Gillies,
Gillmor,
Greenway,
Haddow,
Hagar,
Hall,
Holton,
Horton,
Huntington,
Irving,
Jetté,
Jones (*Halifax*),
Kerr,
Killam,
Kirk,
Laflamme,
Lajoie,
Landerkin,
Langlois,
Laurier,
Macdonald (*Cornwall*),
Macdonald (*Toronto*),
MacDonnell (*Inverness*),
Macdougall (*Elgin*),
McDougall (*Renfrew*),
MacKay (*Cap-Breton*),
Mackenzie,
McCraney,
McGregor,

Norris,
Oliver,
Paterson,
Perry,
Pettes,
Pickard,
Pope (*Queen's, I. P. E.*)
Pouliot,
Power,
Ray,
Robillard,
Ross (*Durham*),
Ross (*Middlesex*),
Ross (*Prince-Edouard*),
Ryan,
Rymal,
Scatcherd,
Shibley,
Sinclair,
Skinner,
Smith (*Peel*),
Smith (*Selkirk*),
Smith (*Westmoreland*),
Snider,
St. Jean,
Taschereau,
Thompson (*Haldimand*),
Thomson (*Welland*),
Trow,
Wallace (*Albert*),
Wood,
Yeo,
Young.—116.

CONTRE :

Messieurs

Baby,
Benoit,
Blanchet,
Bowell,
Brooks,
Cameron,
Campbell,
Caron,
Cimon,
Colby,
Cuthbert,
Daoust,
Desjardins,
Donahue,
Farrow,
Flesher,
Gibbs (*Ontario-Nord*),
Gibbs (*Ontario-Sud*),

Gill,
Haggart,
Hurteau,
Jones (*Leeds*),
Kirkpatrick,
Langevin,
Lanthier,
Little,
Macdonald (*Kingston*),
McDougall (*Trois-Rivières*),
McKay (*Colchester*),
McCallum,
McCarthy,
McQuade,
Masson,
Monteith,
Montplaisir,
Mousseau,

Ouimet,
Pinsonneault,
Platt,
Plumb,
Pope (*Compton*),
Robinson,
Robitaille,
Rochester,
Rouleau,
Roy,
Stephenson,
Thompson (*Caribou*),
Tupper,
Wallace (*Norfolk*),
White (*Hastings*),
White (*Renfrew*),
Wright (*Ottawa*).—53.

Et le greffier de la Chambre ayant déclaré l'honorable M. *Anglin* dûment élu, il est conduit au fauteuil par MM. *Mackenzie* et *Smith* (Westmoreland), et il adresse alors à la Chambre les paroles de remerciement qui suivent :

“ Je remercie sincèrement les membres de la Chambre du grand honneur qu'ils m'ont fait en m'élevant à la position importante et honorable d'Orateur de cet honorable corps, et je puis les assurer que tant que j'occuperai le fauteuil, je m'efforcerai, comme je crois et me flatte de l'avoir fait par le passé, de remplir les devoirs de cette position impartialement et justement, à la satisfaction de tout homme raisonnable et bien disposé, et de manière à ajouter à la dignité de cette Chambre et au respect qui lui est dû ; ” la masse est alors placée sur la table.

Sur motion de M. *Mackenzie*, la Chambre s'ajourne jusqu'à 3 heures P. M., demain.

TIMOTHY WARREN ANGLIN,
Orateur.

AVIS DE MOTION.

M. *Oliver*.—Lundi prochain—**MOTION** pour un état de l'argent dépensé pour les travaux publics imputables sur le capital, depuis le premier juillet 1874 ;—Aussi le montant imputable sur le capital, dépensé sur les travaux publics en voie d'exécution, le premier janvier 1874.

N^o. 1.

OTTAWA, JEUDI, 7 FÉVRIER 1878.

5e Session, 3e Parlement, 41 Vict., 1878.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGER ET C^{ie}.

1878

No. 2.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, VENDREDI, 8 FÉVRIER 1878.

PRIÈRE.

La Chambre s'étant réunie, et M. l'Orateur élu ayant pris le fauteuil,
Un message est remis par *Réné Kimber*, écuyer, Gentilhomme Huissier de la
Verge Noire, lequel est comme suit :

M. L'ORATEUR,

Son Excellence le Gouverneur-Général désire la présence immédiate de cette
Honorable Chambre à la salle des séances du Sénat.

En conséquence, M. l'Orateur et la Chambre se rendent à la salle du Sénat, et
alors M. l'Orateur s'exprime comme suit :—

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE,

La Chambre des Communes m'a élu comme son Orateur, bien que je sois peu
capable de remplir les devoirs importants qui me sont assignés.

Si, dans l'exécution de ces devoirs il m'arrive, en aucun temps, de tomber en
erreur, je demande que la faute me soit imputée, et non aux Communes, dont je suis
le serviteur.

Alors l'honorable Orateur du Sénat dit :

M. L'ORATEUR,

J'ai ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général de vous déclarer qu'elle
interprétera toujours de la manière la plus favorable vos paroles et vos actes.

Et la Chambre étant de retour,

L'honorable *Peter Mitchell*, député de Northumberland, N.-B.,—*John C. Wade*, écrivain,
député de Digby,—*François Xavier Ovide Méthot*, écuyer, député de Nicolet,—et
Zéphirin Désiré alias Olivier Désiré Bourbeau, écuyer, député de Drummond et Artha-
baska, sont respectivement présentés à la Chambre et prennent leurs sièges.

M. l'Orateur informe alors la Chambre qu'il a reçu de l'honorable juge *Bossé*,
l'un des juges choisis pour la décision des pétitions d'élection, conformément à l'Acte
des élections contestées de 1874, son jugement dans l'affaire de l'élection contestée du
district électoral de Beauce, lequel est lu comme suit :

ELECTION CONTESTÉE DE BEAUCE.

Canada,
Province de Québec, }
District de Beauce. }

Cour Supérieure.

ACTE DES ÉLECTIONS FÉDÉRALES CONTESTÉES DE 1874 ET AMENDEMENTS.

GODFROY BERNARD, *et alias,*

Pétitionnaires.

vs.

JOSEPH BOLDOC,

Défendeur.

Le vingt-huitième jour de décembre mil huit cent soixante et dix-sept.

PRÉSENT :

L'HONORABLE M. LE JUGE JOSEPH NOEL BOSSÉ.

La Cour ayant entendu les parties en cette cause par leurs avocats respectifs sur la motion du défendeur pour faire débouter la pétition d'élection des dits pétitionnaires, examiné la procédure et les pièces du dossier ;

Considérant que la dite pétition d'élection a été présentée en Cour le premier décembre dernier, et que l'instruction d'icelle n'a pas encore été fixée ; qu'il s'est écoulé plus de six mois depuis la présentation de la dite pétition, et que par conséquent le dit défendeur a droit de demander le renvoi de la dite pétition : La Cour accorde la dite motion du dit défendeur, et, en conséquence déboute la dite pétition d'élection à toutes fins que de droit, sans frais.

(Vraie copie.)

Z. VÉZINA,

P.C.S., District de Beauce.

A l'honorable

Orateur de la Chambre des Communes du Canada.

Et il est ordonné que le dit certificat soit inséré dans les journaux de cette Chambre.

M. l'Orateur informe aussi la Chambre que le greffier de la Chambre a reçu du Greffier de la Couronne en Chancellerie le certificat et le rapport de l'élection de *Peter Mitchell*, pour représenter le district électoral de Northumberland, N.-B.

L'honorable M. *Mackenzie* présente un bill (No. 1.) intitulé : " Acte relatif à l'administration des serments d'office ; " lequel bill est lu pour la première fois.

M. l'Orateur fait rapport du discours d'ouverture de Son Excellence et en donne lecture à la Chambre comme suit :

Honorables Messieurs du Sénat,
Messieurs de la Chambre des Communes :

En vous convoquant de nouveau pour la dépêche des affaires, je suis heureux de pouvoir vous dire que rien en dehors des affaires ordinaires du pays, ne requiert votre présence.

J'ai éprouvé un grand plaisir d'avoir eu l'occasion avant mon départ du *Canada*, de visiter la province de *Manitoba* et une partie des territoires voisins; cette visite a été accomplie pendant le cours de l'automne dernier.

J'ai maintenant eu l'avantage de visiter toutes les provinces de la Puissance durant le terme de mon administration en *Canada*.

Je suis heureux de pouvoir dire que l'arbitrage sur les réclamations des pêcheries d'après les dispositions du Traité de *Washington* a été effectué. Une sentence accordant \$5,500,000 comme compensation, au *Canada* et à *Terreneuve* pour l'usage de leurs pêcheries pendant la durée du présent traité, a été rendue par la commission. Ce montant est de beaucoup moindre que celui réclamé par mon gouvernement, mais ayant donné notre assentiment à la création du tribunal pour la fixation de la valeur de nos pêcheries, nous sommes loyalement tenus d'accepter la décision rendue.

L'exposition des produits naturels et manufacturés du *Canada* à *Sydney, Nouvelle-Galles du Sud*, a été couronnée de succès. J'ai confiance que le résultat sera d'ouvrir un nouveau marché au commerce canadien, même dans une contrée aussi éloignée que les Colonies *Australiennes*, des envois considérables de produits canadiens ayant déjà été expédiés. Les dépenses ont légèrement excédé le crédit voté, mais je ne doute pas que l'extension de notre commerce ne compense amplement le montant déboursé. Des préparatifs ont été poursuivis sans relâche durant les derniers six mois, pour assurer une exposition considérable mais choisie des produits naturels et manufacturés du *Canada*, à la grande exposition qui doit avoir lieu à *Paris* pendant la présente année; un nouveau crédit sera nécessaire pour faire face aux dépenses. Son Altesse Royale, le Prince de *Galles*, en sa qualité de Président des Commissaires anglais, a assigné au *Canada*, une place des plus importantes, dans une des tours principales, où un trophée canadien est déjà en voie d'érection.

Dans le mois de juin dernier, un incendie des plus désastreux a eu lieu dans la ville de *St. Jean* et a détruit une grande partie de la ville, y compris les édifices publics appartenant au gouvernement de la Puissance. Mon gouvernement a cru nécessaire de consacrer une somme de \$20,000 pour aider à satisfaire aux besoins les plus pressants de la population que cette terrible calamité avait dénuée de tout. J'ai aussi sanctionné la dépense de certaines sommes d'argent, dans le but de commencer la construction de nouveaux édifices publics, et vous serez appelés à ratifier cette dépense en la manière ordinaire.

Dans le cours de l'été dernier, mes commissaires ont fait avec les Sauvages *Pieds Noirs, Blood et Piégans*, un traité par lequel le droit de propriété des Sauvages est éteint, sur un territoire de 51,000 milles carrés, à l'ouest du traité No. 4 et au sud du traité No. 6. Le traité a été fait à des conditions à peu près semblables à celles du traité No. 6, mais un peu moins onéreuses. Tout le territoire à l'ouest du lac *Supérieur* jusqu'aux *Montagnes Rocheuses*, et depuis la frontière jusque près du 55^e degré de latitude nord, lequel comprend environ 450,000 milles carrés, se trouve maintenant avoir été acquis au moyen de négociations pacifiques avec les tribus indigènes, qui reposent une foi entière dans l'honneur et la justice de la couronne d'*Angleterre*.

Au commencement de l'été dernier, une bande considérable de Sauvages sous le commandement de *Sitting Bull*, pour échapper aux troupes américaines, traversa du territoire des *États-Unis* sur le territoire anglais et est restée depuis de ce côté-ci de la frontière. Le gouvernement des *États-Unis* a fait une tentative amicale, mais infructueuse, pour engager ces Sauvages à retourner dans leurs réserves. Il est à espérer que des arrangements peuvent encore être effectués, qui auront pour effet leur établissement paisible et permanent, faisant disparaître par là une cause de malaise et de dépenses considérables pour le *Canada*.

Les explorations du chemin de fer du *Pacifique* ont été activement poursuivies et complétées pendant la dernière saison. Une exploration instrumentale complète du chemin par les vallées de la branche nord de la rivière *Thompson* et du bas de la rivière *Fraser* a été faite, dans le but de constater définitivement si cette ligne est plus avantageuse que les autres lignes déjà explorées jusqu'à *Dean Inlet* et *Bute Inlet* respectivement. Il y a lieu de croire que ces nouveaux renseignements vont mettre mon gouvernement en état de choisir la ligne la plus avantageuse depuis *Tête Jaune Cache* jusqu'à la mer. Un état complet des travaux faits pendant la dernière saison dans cette direction et dans d'autres, sera prochainement mis devant vous.

Je suis heureux de pouvoir vous féliciter sur la récolte abondante obtenue dans toutes les parties de la *Puissance* ; et je me réjouis de constater que grâce à cette cause, jointe à d'autres, il y a eu quelqu'augmentation dans les revenus publics, ce qui indiquerait, je l'espère, que la dépression commerciale qui a si longtemps affligé le *Canada*, de même que d'autres pays, tend à disparaître.

Mon attention a été attirée sur quelques imperfections dans le système actuellement existant, d'auditer les comptes publics, et une mesure ayant pour but d'en assurer une audition plus complète et plus efficace sera soumise à votre considération.

La perspective d'avoir prochainement des moyens plus faciles de communications avec les *Territoires du Nord-Ouest*, et la province de *Manitoba*, doit certainement attirer chaque année, un plus grand nombre de colons, et comme la prospérité de la *Puissance* dépend en grande partie de la colonisation rapide des terres fertiles dans ces territoires, il est désirable et nécessaire d'en faciliter l'établissement, autant que possible. Dans le but d'obtenir ce résultat, des mesures vous seront soumises pour l'enregistrement des titres, l'établissement d'une loi de *homestead* et l'encouragement de la construction des chemins de fer dans les endroits que n'atteint pas le chemin de fer du *Pacifique*.

Vous serez appelés à prendre en considération une mesure ayant pour but de mieux assurer l'indépendance du Parlement. L'expérience a démontré que certains changements peuvent être faits avec avantage dans l'organisation des départements, tels qu'ils existent maintenant. Un bill vous sera soumis pour atteindre cet objet, sans augmenter les dépenses ni le nombre des départements.

Il est très désirable qu'il y ait une législation uniforme dans toutes les provinces, relativement au trafic des liqueurs spiritueuses. Jusqu'à présent ce trafic a été réglé par des lois provinciales, ou par des lois antérieures à la confédération, bien qu'il y ait eu dernièrement un conflit d'autorité, relativement à la juridiction des pouvoirs locaux. Un bill contenant les dispositions nécessaires vous sera soumis.

Différentes mesures jugées nécessaires pour amender les lois existantes seront aussi soumises à votre approbation.

Messieurs de la Chambre des Communes :

Le budget de l'année financière prochaine vous sera bientôt présenté. Il a été préparé avec un ardent désir de pourvoir à toutes les branches du service public et à l'exécution de travaux publics urgents, dans les limites du revenu probable, sans augmenter le fardeau des taxes.

J'ai donné ordre que les comptes publics de la dernière année financière soient mis devant vous.

Sur motion de *M. Mackenzie*, il est ordonné que le discours de Son Excellence soit pris en considération, lundi prochain.

Résolu : Que des comités permanents de cette Chambre pour la présente session, soient nommés pour les objets suivants :—1o. Privilèges et élections.—2o. Lois expirantes.—3o. Chemins de fer, canaux et télégraphes.—4o. Bills privés.—5o. Ordres permanents.—6o. Impressions.—7o. Comptes publics.—8o. Banques et commerce.—9o. Immigration et colonisation—et que ces comités soient autorisés à s'enquérir de tous les sujets et choses qui leur seront renvoyés par la Chambre, et de faire rapport de temps à autre de leurs observations et opinions sur ces matières et choses, et à envoyer quérir personnes et papiers.

M. l'Orateur met devant la Chambre le rapport du bibliothécaire du Parlement sur l'état de la bibliothèque, lequel est comme suit :

A L'HONORABLE SÉNAT DU CANADA ASSEMBLÉ EN PARLEMENT.

Le rapport du bibliothécaire du Parlement expose respectueusement :

Dans le cours de l'année dernière, on s'est efforcé de poursuivre le complètement de la section des lois dans ses branches diverses, surtout pour répondre aux besoins de la Cour Suprême, maintenant en pleines fonctions, et aussi en vue des études et des recherches des membres du Parlement. Des achats considérables d'ouvrages de jurisprudence française ont été faits depuis la dernière session ; il ne reste à présent que peu de chose à ajouter, comparativement, pour mettre cette importante section sur un pied satisfaisant.

Afin de faciliter la consultation des ouvrages de droit et de faire voir l'importance de cette précieuse collection, on en a dressé un catalogue classifié, avec index alphabétique par auteurs et par sujets. L'index est actuellement sous presse et pourra être distribué dans quelques jours.

Ce catalogue va être, aussitôt que possible, suivi d'un autre qui comprendra les ouvrages sur la science politique et sociale et sur l'économie politique. Ces ouvrages, avec la collection du droit, comprennent les volumes le plus souvent consultés par ceux qui s'occupent de législation.

Des additions considérables ont encore été faites aux autres sections de la bibliothèque, surtout dans le département français. Pendant la dernière session, les membres canadiens-français exprimèrent du mécontentement à cause des grandes lacunes qui existaient dans cette partie de la bibliothèque. On s'est donc efforcé depuis de combler ces lacunes, et la somme employée l'année dernière à l'achat d'ouvrages français a dépassé le montant ordinaire des années précédentes, sans excéder toutefois, en totalité, la proportion d'un tiers de l'octroi parlementaire affecté pendant les deux dernières années aux acquisitions de livres. Cette proportion a été approuvée par le comité conjoint de la bibliothèque comme la part qu'il convient et qu'il est nécessaire de consacrer à l'achat de livres français.

Un catalogue supplémentaire des additions faites à la bibliothèque pendant l'année a été imprimé, mais il ne comprend pas les nombreux ouvrages de droit et de législation qui servent de matière au catalogue classifié dont j'ai plus haut fait mention.

Une liste des ouvrages déposés en vertu de l'acte relatif à la propriété littéraire, ainsi qu'une liste des dons reçus pendant l'année accompagnée, comme d'ordinaire, le présent rapport.

Parmi les dons qui ont été faits, quelques-uns méritent une mention spéciale :

(1) Le tableau photographique original du bal costumé donné à l'hôtel du gouvernement en février 1876, tableau qui a été généreusement présenté à la bibliothèque par Son Excellence le Gouverneur-Général. C'est un beau souvenir d'un événement mémorable de la vie sociale en Canada, une page historique d'un intérêt durable, rappelant non-seulement les personnes qui ont pris part à la fête, mais encore les caractères qu'elles y représentaient.

En faisant ce don riche et brillant, lord *Dufferin* a exprimé l'espoir qu'il soit pour le trésor des arts en Canada le précurseur de maints autres dons artistiques et un premier pas vers la création d'une galerie de portraits nationale. Votre bibliothécaire ose se faire ici l'écho de ce désir et solliciter pour ceux qui se consacrent à l'étude et à la pratique des beaux-arts en Canada, la libéralité judicieuse du Parlement, afin que la culture d'un goût artistique pur et éclairé se répande en Canada. Un léger octroi annuel consacré à l'achat de productions choisies de nos artistes nationaux serait un encouragement fort apprécié et aurait l'effet de stimuler le talent au milieu de nous.

(2) Par les bons offices de *M. Edward Allen*, notre agent à Londres, la bibliothèque a la bonne fortune de posséder l'un des exemplaires d'une publication, à édition limitée, qui est une grande curiosité littéraire : c'est un exemplaire de la *Ste Bible*, imprimé, (les clichés ayant été exécutés d'avance) relié et transmis d'Oxford à

Londres dans l'espace de douze heures consécutives ! Ce travail extraordinaire a été accompli en commémoration du quatre centième anniversaire de l'introduction de l'imprimerie en Angleterre par Wm. Caxton, et servira à rappeler, d'une manière frappante le triomphe et le perfectionnement des arts de l'imprimerie et de la reliure depuis cette époque.

(3) Une autre œuvre précieuse, de grande valeur intrinsèque, récemment offerte à la bibliothèque, est un exemplaire du catalogue annoté de tous les ouvrages publiés sur l'Amérique depuis l'an 1482 à l'an 1601, et qui se trouvent dans la bibliothèque particulière de feu M. *John Carter Brown*, de Providence, Rhode Island. Ce catalogue d'une collection unique et très-précieuse a été imprimé pour une circulation privée seulement, avec un grand luxe ; il est enrichi de notes bibliographiques écrites par l'honorable *John Russell Bartlett*, homme de lettres américain distingué, et aussi de fac-similes des pages-titres de quelques-uns des livres les plus rares sur l'Amérique.

Ce catalogue est si hautement estimé par les collectionneurs qu'un exemplaire a atteint le prix de trois cent vingt-cinq dollars à une vente aux enchères. La bibliothèque est redevable de cet intéressant volume à la générosité de la veuve de M. *John Carter Brown*.

Dans le dernier rapport, le nombre des volumes était estimé à 83,883. Pendant l'année, 4,988 volumes ont été ajoutés à la collection, ce qui fait un total de 88,871 volumes.

Le tout respectueusement soumis,

ALPHEUS TODD,
Bibliothécaire du Parlement.

Bibliothèque du Parlement,
6 février 1876.

(*Pour l'annexe à ce Rapport voir Documents de la Session No. 11.*)

La Chambre alors s'ajourne jusqu'à lundi prochain.

TIMOTHY WARREN ANGLIN,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Mackenzie*—Lundi prochain—Proposera la nomination d'un comité de sept membres pour préparer et rapporter avec toute la diligence possible les listes des membres devant composer les comités permanents ordonnés par cette Chambre.

M. *Bourassa*—Jeudi prochain—ADRESSE—Copie de toutes correspondances et de toutes dépêches échangées entre le gouvernement du Canada et celui de la Grande-Bretagne, ou avec l'ambassadeur anglais à Washington, ou avec toutes autres personnes dans les Etats-Unis, depuis le 1er janvier 1874, au sujet du renouvellement du traité de réciprocité, et copie de tous ordres en Conseil sur le même sujet.

M. *Barthe*—Lundi prochain—Proposera qu'il lui soit permis d'introduire un bill intitulé: "Acte pour abroger les lois de faillite actuellement en vigueur dans la Puissance."

M. *Barthe*—Lundi prochain—Qu'il lui soit permis d'introduire un bill intitulé: "Acte fixant le taux de l'intérêt en Canada."

M. *Barthe*—Lundi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement de nommer un juge de la Cour Supérieure résidant à Sorel, pour le district judiciaire de Richelieu (province de Québec), et quand il se propose de faire cette nomination.

M. *Dymond*—Lundi prochain—Ordre de la Chambre pour copie des comptes, pièces justificatives et papiers ayant rapport aux paiements faits pour impressions, tels qu'insérées dans les comptes publics pour 1873-4, et tels que faits à même les contingents du département de la Justice, *I. B. Taylor*, la compagnie d'impression du *Citizen* et *J. G. Moylan*.

AVIS DE MOTIONS

 N^o. 2.

 OTTAWA, VENDREDI, 8 FÉVRIER 1878.

 5e Session, 3e Parlement, 41 Vict., 1878.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS

DE LA

 CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA :

 IMPRIMÉ PAR MAOULEAN, ROGER ET C^{ie}.

1878

No. 3.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

 OTTAWA, LUNDI, 11 FÉVRIER 1878.

PRIÈRE.

Quatre pétitions sont présentées et déposées sur la table.

M. l'Orateur met devant la Chambre, le compte courant du comptable de la Chambre des Communes du montant reçu et déboursé par lui pour dépenses contingentes du 1er juillet 1876 au 1er juillet 1877, avec le rapport de l'auditeur.

Sur motion de M. *Ross* (Middlesex), un comité spécial est nommé pour contrôler le compte-rendu officiel des débats de cette Chambre durant la présente session, avec pouvoir de faire rapport de temps à autre, le dit comité devant être composé de MM. *Ross* (Middlesex), *Oliver*, *Dymond*, *Béchar*, *Charlton*, *Tupper*, *Bowell*, *Desjardins* et *Colby*.

La Chambre prend en considération le discours de Son Excellence à l'ouverture de la session.

M. *De St. Georges* propose, secondé par M. *Charlton* :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour le remercier de son gracieux discours à l'ouverture de la présente Session; et de plus, pour assurer Son Excellence que nous apprenons avec satisfaction qu'en nous convoquant de nouveau pour la dépêche des affaires, Son Excellence a pu nous dire que rien en dehors des affaires du pays ne requiert notre présence.

Que nous éprouvons un grand plaisir de savoir que Son Excellence a eu l'occasion, avant son départ du Canada, de visiter la province de Manitoba et une partie des territoires voisins, et que cette visite a été accomplie pendant le cours de l'automne dernier; et que Son Excellence a maintenant eu l'avantage de visiter toutes les provinces de la Puissance durant le terme de son administration en Canada.

Que nous sommes heureux d'apprendre de Son Excellence que l'arbitrage sur les réclamations des pêcheries d'après les dispositions du traité de Washington a été effectué; qu'une sentence accordant \$5,500,000 comme compensation au Canada et à Terre-neuve pour l'usage de leurs pêcheries pendant la durée du présent traité, a été rendue par la Commission; et que nous reconnaissons avec Son Excellence que, bien que ce montant soit de beaucoup moindre que celui réclamé par le gouvernement de Son Excellence, puisque nous avons donné notre assentiment à la création du tribunal pour la fixation de la valeur de nos pêcheries, nous sommes tenus d'accepter loyalement la décision rendue.

Que nous apprenons avec plaisir que l'exposition des produits naturels et manufacturés du Canada à Sydney, Nouvelle-Galles du Sud, a été couronnée de succès; que nous partageons la confiance de Son Excellence que le résultat sera d'ouvrir un nouveau marché au commerce canadien, même dans une contrée aussi éloignée que les Colonies Australiennes, puisque des envois considérables de produits canadiens ont déjà été faits; et que bien que les dépenses aient légèrement excédé le crédit voté, nous ne doutons pas que l'extension de notre commerce ne compense amplement le montant déboursé.

Que nous remercions Son Excellence de nous avoir informé que des préparatifs ont été poursuivis sans relâche durant les derniers six mois, pour assurer une exposition considérable, mais choisie, des produits naturels et manufacturés du Canada à la grande exposition qui doit avoir lieu à Paris pendant la présente année; qu'un nouveau crédit sera nécessaire pour faire face aux dépenses, et que Son Altesse Royale, le Prince de Galles, en sa qualité de président des Commissaires anglais, a assigné au Canada une place des plus importantes dans une des tours principales, où un trophée canadien est déjà en voie d'érection.

Que, tout en regrettant d'apprendre que, dans le mois de juin dernier, un incendie des plus désastreux a eu lieu dans la ville de St. Jean et a détruit une grande partie de la ville, y compris les édifices publics appartenant au gouvernement de la Puissance, nous croyons que le gouvernement de Son Excellence a eu raison de consacrer une somme de \$20,000 pour aider à satisfaire aux besoins les plus pressants de la population que cette terrible calamité avait dénuée de tout, de même que Son Excellence a eu raison de sanctionner la dépense de certaines sommes d'argent, dans le but de commencer la construction de nouveaux édifices publics, et que nous ratifierons cette dépense avec plaisir en la manière ordinaire.

Que nous apprenons avec un vif plaisir que dans le cours de l'été dernier, les commissaires de Son Excellence ont fait avec les Sauvages Pieds-Noirs, du Sang et Piégans, un traité par lequel le droit de propriété des Sauvages est éteint sur un territoire de 51,000 milles carrés, à l'ouest du traité No. 4 et au sud du traité No. 6; que le traité a été fait à des conditions à peu près semblables à celles du traité No. 6, mais un peu moins onéreuses; et que tout le territoire à l'ouest du lac Supérieur jusqu'aux Montagnes Rocheuses, et depuis la frontière jusque près du 55e degré de latitude nord, lequel comprend environ 450,000 milles carrés, se trouve maintenant avoir été acquis au moyen de négociations pacifiques avec les tribus indigènes, qui reposent une foi entière dans l'honneur et la justice de la couronne d'Angleterre.

Que nous apprenons avec un vif intérêt qu'au commencement de l'été dernier, une bande considérable de Sauvages sous le commandement de *Sitting Bull*, pour échapper aux troupes américaines, traversa du territoire des Etats-Unis sur le territoire anglais et est restée depuis de ce côté-ci de la frontière, et que le gouvernement des Etats-Unis a fait une tentative amicale, mais infructueuse, pour engager ces Sauvages à retourner dans leurs réserves; et que nous partageons l'espoir exprimé par Son Excellence que des arrangements peuvent encore être effectués, qui auront pour effet de leur procurer un établissement paisible et permanent, ou de les décider à s'en retourner, faisant disparaître par là une cause de malaise et de dépenses considérables pour le Canada.

Que nous sommes bien aises de savoir que les explorations du chemin de fer du Pacifique ont été activement poursuivies et complétées pendant la dernière saison; qu'une exploration instrumentale complète du chemin par les vallées de la branche nord de la rivière Thompson et du bas de la rivière Fraser a été faite dans le but de constater définitivement si cette ligne est plus avantageuse que les autres lignes déjà explorées jusqu'à Dean Inlet et Bute Inlet respectivement, et qu'il y a lieu de croire que ces nouveaux renseignements vont mettre le gouvernement de Son Excellence en état de choisir la ligne la plus avantageuse depuis la Cache de la Tête-Jaune jusqu'à la mer; et que nous remercions Son Excellence de la promesse qu'elle nous fait de nous soumettre prochainement un état complet des travaux faits pendant la dernière saison dans cette direction et dans d'autres.

Que nous recevons avec grand plaisir les félicitations de Son Excellence au sujet de la récolte abondante obtenue dans toutes les parties de la Puissance; et que nous nous réjouissons avec Son Excellence de pouvoir constater que grâce à cette cause, jointe à d'autres, il y a eu quelque augmentation dans les revenus publics, ce qui indiquerait, nous l'espérons avec Son Excellence, que la dépression commerciale qui a si longtemps affligé le Canada, de même que d'autres pays, tend à disparaître.

Que nous remercions Son Excellence d'avoir bien voulu nous informer que son attention ayant été attirée sur quelques imperfections dans le système actuellement existant de faire l'audition des comptes publics, une mesure ayant pour but d'en assurer une audition plus complète et plus efficace sera soumise à notre considération.

Que nous partageons la conviction de Son Excellence que la perspective d'avoir prochainement des moyens plus faciles de communications avec les Territoires du Nord-Ouest et la province de Manitoba, doit certainement attirer, chaque année, un plus grand nombre de colons, et que comme la prospérité de la Puissance dépend en grande partie de la colonisation rapide des terres fertiles dans ces territoires, il est désirable et nécessaire d'en faciliter l'établissement autant que possible ; et que nous sommes heureux d'apprendre que dans le but d'obtenir ce résultat, des mesures nous seront soumises pour l'enregistrement des titres, l'établissement d'une loi de *homestead* et l'encouragement de la construction des chemins de fer dans les endroits que n'atteint pas le chemin de fer du Pacifique.

Que nous donnerons notre plus sérieuse considération à toute mesure qui pourra nous être soumise dans le but de mieux assurer l'indépendance du Parlement.

Que Son Excellence nous informant que l'expérience ayant démontré que certains changements peuvent être faits avec avantage dans l'organisation des départements, tels qu'ils existent maintenant, nous examinerons respectueusement tout bill qui nous sera soumis pour atteindre cet objet, sans augmenter les dépenses ni le nombre des départements.

Que nous reconnaissons avec Son Excellence qu'il est très-désirable qu'il y ait une législation uniforme dans toutes les provinces, relativement au trafic des liqueurs spiritueuses ; et sachant que jusqu'à présent ce trafic a été réglé par des lois provinciales, ou par des lois antérieures à la Confédération, bien qu'il y ait eu dernièrement un conflit d'autorité, relativement à la juridiction des pouvoirs locaux, nous recevrons volontiers tout bill contenant les dispositions nécessaires qui nous sera soumis, de même que nous recevrons toutes autres mesures jugées nécessaires pour amender les lois existentes qui pourront être soumises à notre approbation.

Que nous remercions Son Excellence de l'assurance qu'Elle nous donne que le budget de l'année financière prochaine nous sera bientôt présenté, et qu'il a été préparé avec un ardent désir de pourvoir à toutes les branches du service public, et à l'exécution de travaux publics urgents, dans les limites du revenu probable, sans augmenter le fardeau des taxes ; et d'avoir donné ordre que les comptes publics de la dernière année financière soient mis devant nous.

Et un débat s'élevant,—et la Chambre ayant continué à siéger jusqu'à minuit ;

MARDI, 12 Février 1878.

Et le débat continuant,—il est, sur motion de M. *Mousseau*, ajourné.

La Chambre alors s'ajourne à 12.10 A.M.

TIMOTHY WARREN ANGLIN,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. Irving—Mercredi prochain—BILL intitulé: “ Acte pour amender la loi concernant les timbres sur les billets promissoires et les lettres de change.”

M. Christie—Mercredi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement d'expédier les malles par le chemin de fer Montréal, Ottawa et Occidental, et si oui, quand?

M. Langevin—Mercredi prochain—COPIES de toutes correspondances et ordres en conseil depuis le 1er juillet 1876 se rapportant au louage ou à l'achat par le gouvernement du Canada de cette partie du Grand-Tronc qui se prolonge de la Rivière-du-Loup à la jonction de la Chaudière ou de Lévis.

M. Langevin—Mercredi prochain—COPIE de toute la correspondance entre le gouvernement du Canada et aucune personne au Canada ou ailleurs et entre le gouvernement du Canada et le gouvernement Impérial, relativement à l'admission des bâtiments construits au Canada dans les ports français aux mêmes taux et conditions que ceux auxquels les bâtiments de la Grande-Bretagne et de l'Irlande sont admis dans les mêmes ports, ou à telles autres conditions qui peuvent y être mentionnées.

M. Masson—Mercredi prochain—ADRESSE—Copie du rapport de *M. Hazlewood*, I.C., sur le coût approximatif des écluses du Fort Francis.

M. Masson—Mercredi prochain—COPIE de tous ordres et minutes du Conseil et de toute correspondance entre le gouvernement canadien et le gouvernement Impérial, et toute autre correspondance qui n'a pas déjà été produite, ayant rapport à une amnistie complète ou partielle à *W. B. O'Donoghue*.

M. Masson—Mercredi prochain—Quel progrès a été fait dans la fixation de la frontière nord-ouest de la province d'Ontario.

M. Béchard—Mercredi prochain—S'il est actuellement question, entre les gouvernements intéressés, d'un traité de réciprocité commerciale entre les Etats-Unis d'Amérique et le Canada.

M. Bolduc—Jeudi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement de modifier, durant la présente session, l'acte trente-et-un Victoria, chapitre quarante-quatre, et les autres actes qui l'amendent, en abrogeant les dispositions qui imposent des droits sur le tabac récolté en Canada.

M. Fiset—Mercredi prochain—ADRESSE—Correspondance échangée depuis la dernière session, entre le gouvernement et le Grand-Tronc, soit au sujet de l'achat par le gouvernement de cette partie du chemin de fer entre la Rivière-du-Loup et la Pointe-Lévis, soit touchant les nouveaux arrangements pris pour permettre aux chars de l'Intercolonial de voyager sur cette partie du chemin de fer appartenant au Grand-Tronc.

M. *Fiset*—Mercredi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement, à cette session, d'introduire une mesure pour assurer le paiement en espèce " en argent " des travailleurs aux entreprises publiques sous le contrôle du gouvernement.

M. *Casgrain*—Mercredi prochain—Si le gouvernement a fait ou a l'intention de faire des démarches pour renouveler ou faire un traité de réciprocité commerciale avec les Etats-Unis sous la sanction du gouvernement Impérial.

M. *Casgrain*—Mercredi prochain—Si le gouvernement a l'intention de faire quelqu'amendement à la loi de faillite ?

M. *Casgrain*—Mercredi prochain—Si le gouvernement a l'intention d'assimiler les lois commerciales dans tout le Canada ?

M. *Casgrain*—Mercredi prochain—Si le gouvernement se propose de refondre et publier les statuts de la Puissance du Canada ?

M. *Casgrain*—Mercredi prochain—Si le gouvernement a demandé ou se propose de demander au gouvernement Impérial de payer les dépenses encourues relativement à l'entrée de *Sitting Bull* dans le Canada ?

M. *DeCosmos*—Lundi prochain—ADRESSE—Copie de toute correspondance en 1877 et 1878, qui ne se trouve pas devant le Parlement et qui a été échangée entre le gouvernement Impérial, le gouvernement du Canada et celui de la Colombie-Anglaise concernant le chemin de fer du Pacifique ; et aussi, copie de toute correspondance en 1877 et 1878 entre les dits gouvernements relativement au bassin de radoub à Esquimalt.

M. *DeCosmos*—Jeudi prochain—ETAT des recettes des douanes et de l'accise dans la Colombie-Britannique dans les six mois expirés le 31 décembre dernier ; aussi, état du revenu des douanes et de l'accise sur la rivière Stickine durant la même période ; aussi, état des importations et exportations de la dite province durant la même période ; aussi, état des marchandises importées en franchise ou soumises à des droits de douane ou d'accise des autres provinces du Canada dans la Colombie-Britannique, depuis 1871 inclusivement jusqu'au 31 décembre 1877, avec indication des quantités et valeurs respectives des productions du Canada.

M. *DeCosmos*—Lundi prochain—ADRESSE—Copie du rapport avec carte y annexée, de l'ingénieur qui a été employé l'année dernière à fixer la ligne-frontière probable entre la Colombie-Britannique et l'Alaska, et aussi copie de ses instructions, avec copie du traité ou des conventions qui ont eu lieu entre les gouvernements Anglais et Russe relativement à la dite frontière.

M. *DeCosmos*—Mercredi prochain—ADRESSE—Copie de tous rapports en la possession du gouvernement faits en 1877 par l'amiral *De Horsey* relativement au port ou aux ports les plus propres à servir de terminus au chemin de fer du Pacifique Canadien, et de toute correspondance à ce sujet avec le gouvernement Impérial.

M. *DeCosmos*—Jeudi prochain—Etat montrant les sommes d'argent payées au gouvernement de la Colombie-Britannique, et indiquant l'époque des paiements conformément à la section 2, chap. 17, Vict. 37.

M. *Bunster*—Mercredi prochain—ADRESSE—Qu'il soit mis dans le budget un crédit suffisant pour construire le chemin de fer de Nanaïmo et Esquimalt, tel que

convenu en Conseil en 1873, et que ce chemin soit commencé et achevé durant la présente année.

M. Stephenson—Mercredi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement de mettre dans le budget de 1878-79 un crédit pour l'amélioration de la navigation de la branche nord de la rivière Sydenham, depuis Wallaceburgh jusqu'à Wilkesport, conformément aux explorations et plans déjà préparés par les ingénieurs et arpenteurs du gouvernement.

M. Stephenson—Mercredi prochain—Si la construction durant la dernière saison du brise-lames destiné à protéger le port de refuge de Rondeau a été faite par soumissions annoncées publiquement, et si oui, si elle a été donnée au plus bas soumissionnaire, et quel est le nom et la résidence de la personne dont la soumission a été acceptée ?

M. Stephenson—Mercredi prochain—ADRESSE—Rapports, explorations, cartes, estimations, correspondance et autres informations en la possession du gouvernement, ayant rapport au havre projeté sur le lac Erié, près du village de Morpeth, dans le comté de Kent, avec un état détaillé de la dépense encourue à ce sujet depuis le 3 avril 1876.

M. Desjardins—Mercredi prochain—Est-ce l'intention du gouvernement de prendre des arrangements pour qu'un service régulier des malles soit établi entre Ottawa et Montréal et les places intermédiaires par la ligne du chemin de fer maintenant en opération de Québec, Montréal, Ottawa et Occidental ?

M. Stephenson—Mercredi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement de présenter durant la session actuelle, des amendements aux lois de douanes canadiennes et aux règlements concernant la navigation côtière de manière à les assimiler davantage, quant aux naufrages, au remorquage et à la navigation côtière des bâtiments étrangers dans les eaux canadiennes, aux lois des Etats-Unis sur le même sujet ?

M. Mackenzie—Mercredi prochain—Qu'il lui soit permis de présenter un bill pour amender "l'Acte concernant les Travaux Publics du Canada."

M. Oliver—Jeudi prochain—Etat indiquant le montant dépensé pour les travaux publics, imputable sur le revenu, depuis le premier janvier 1874, aussi, le montant dépensé sur les travaux publics en voie d'exécution et imputable sur le revenu, le premier janvier 1874.

M. Dymond—Mercredi prochain—Qu'il lui soit permis de présenter un bill pourvoyant à ce que les personnes accusées d'assaut ordinaire seront témoins compétents en leur faveur.

M. Laflamme—Jeudi prochain—BILL intitulé : "Acte pour mieux assurer l'indépendance du Parlement."

M. Laflamme—Vendredi prochain—BILL intitulé : "Acte pour amender l'acte concernant l'élection des membres de la Chambre des Communes."

1854

Journal des délibérations de la

CHAMBRE

CHAMBRE DES COMMUNES

DE LA

VOIES ET DÉLIBÉRATIONS

Assemblée de l'Assemblée de 1854

No. 3.

OTTAWA, LUNDI, 11 FÉVRIER 1878.

5e Session, 3e Parlement, 41 Vict., 1878.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MAULEAN, ROGER ET C^{IE}.

1878

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

OITAWA, CANADA, MARDI, 12 FÉVRIER, 1878.

La prière est récitée.

Cinq pétitions sont présentées et déposées sur la table.

La Chambre continue le débat ajourné sur la motion de *M. De St. Georges* pour une adresse en réponse au discours de Son Excellence à l'ouverture de la session.

Et un nouveau débat s'élevant,—et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit ;

MERCREDI, 13 Février 1878.

Et le débat continuant,—il est ajourné, sur motion de *M. Plumb*.

La Chambre s'ajourne à 12.10 A.M.

TIMOTHY WARREN ANGLIN,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. Langevin—Jeudi prochain—COPIE de toute correspondance relativement au transport des malles par eau de Québec à la Malbaie, dans le comté de Charlevoix, en 1877; de tout arrangement fait pour le transport de ces malles durant la même période, avec un état montrant le coût total de ce service durant la saison de 1877, et un état séparé relativement au transport des mêmes malles durant la même période durant la saison de 1876, avec le coût dans les deux cas du transport de ces malles jusqu'à Tadoussac, Chicoutimi, les Eboulements et la Baie St. Paul.

M. Langevin—Jeudi prochain—COPIE de toutes les soumissions reçues en 1877 pour le transport par terre des malles de Québec aux Eboulements ou à la Malbaie; des ordres en conseil ou ordres des départements à ce sujet, avec les raisons pour lesquelles une soumission entre autres a été acceptée; et aussi un état donnant le nom de la personne qui avait eu précédemment le contrat du transport de ces malles, le montant qui lui a été payé, celui maintenant payé et à qui pour le même service, avec copie de la correspondance à ce sujet.

M. *Lanthier*—Jeudi prochain—MOTION pour qu'un ordre de la Chambre soit émané pour la production de tous papiers, documents et bordereaux concernant les services de feu *William Taylor*, du Côteau du Lac, comme maître charpentier, pour la construction du fort du Côteau, depuis 1812 jusqu'en 1822.

M. *Oliver*—Jeudi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement d'obliger tous les chemins de fer lui appartenant de transporter le fret de toutes les compagnies d'express à un taux uniforme ?

M. *Blanchet*—Jeudi prochain—Rapport des sommes dépensées aux réparations des ponts militaires à Lévis, depuis la dernière session, les noms et salaires respectifs des ouvriers, le montant payé à chacun d'eux; le montant des comptes pour matériaux, frais de commission, avec les noms des personnes qui ont été payées; aussi le montant et la description des travaux donnés par contrat, et le nom des soumissionnaires et des contracteurs.

M. *Pope*—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Rapport montrant ce que le gouvernement a dépensé pour l'exhibition de Philadelphie, avec un état détaillé de tout l'argent dépensé ou à dépenser pour cet objet, à qui cet argent a été payé et pourquoi.

M. *Pope*—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Rapport montrant ce que le gouvernement du Canada a dépensé pour l'exhibition de Sydney, avec un état détaillé de l'argent payé ou à payer, à qui et pourquoi.

M. *Young*—Jeudi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Rapport montrant les fins des comités spéciaux nommés par la Chambre durant les quatre dernières années, avec les noms de ceux qui ont reçu de l'argent, soit comme témoins ou autrement, et le montant reçu par chacun.

M. *Young*—Jeudi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Rapport montrant la nature et la valeur de tous les produits manufacturés et autres échangés entre le Canada et les colonies australiennes depuis le 1er juillet 1876 jusqu'aux derniers rapports, en la possession du gouvernement, ainsi que les copies des tarifs de ces colonies et tout autre renseignement en la possession du gouvernement, ayant rapport au commerce important que le Canada commence à faire avec ces colonies.

M. *Blain*—Lundi prochain—ADRESSE à Sa Majesté, demandant qu'une mesure soit soumise au parlement impérial dans le but d'amender l'Acte de l'Amérique Britannique au Nord de manière à ce que tout en adhérant au principe de la représentation par la population consacré par cet acte, il soit accordé au parlement du Canada le pouvoir de déterminer le nombre des membres qui composeront de temps à autre cette Chambre et de réajuster et réduire le nombre des membres du Sénat.

MEMORANDUM FOR THE CHIEF OF BUREAU

RE: [Illegible]
[Illegible]

CHIEF OF BUREAU

NOTES ON DELIBERATIONS

[Illegible]

[Illegible]

No 4.

OTTAWA, MARDI, 12 FÉVRIER 1878.

5e Session, 3e Parlement, 41 Vict., 1878.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGER ET C^{IE}.

1878

No. 5.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, MERCREDI, 13 FÉVRIER, 1878.

PRIÈRE.

Cinq pétitions sont présentées et déposées sur la table.

La Chambre continue le débat ajourné sur la motion de *M. De St. Georges* pour une adresse en réponse au discours de Son Excellence à l'ouverture de la session.

Le débat continue et est ajourné sur motion de *M. McCallum*.

La Chambre alors s'ajourne.

TIMOTHY WARREN ANGLIN,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. Lanthier—Vendredi prochain—ADRESSE—1o. Copie du rapport d'*Alonzo Wells*, député arpenteur provincial, en date du 10 novembre 1841, avec cartes, au sujet de la ligne de division entre les deux provinces ci-devant appelées le Haut et le Bas-Canada, entre la rivière Ottawa et la rivière St. Laurent.

2o. Copie du rapport des commissaires nommés en vertu de l'Acte 23 *Victoria*, chapitre 21, intitulé: "Acte au sujet de la ligne de division entre le Haut et le Bas-Canada;" avec un état de tout ce qui a été payé pour réclamations et compensations en vertu des dispositions de cet acte; le montant payé à chaque réclamant individuellement, et copie des plans des terrains auxquels ces paiements ont rapport, et auxquels les reçus donnés réfèrent, ainsi que copies des actes sous forme d'instruments sous le seing et sceau du commissaire émanés par lui en vertu du premier paragraphe de la 4e section du dit acte.

M. Cimon—Mardi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement d'affecter une somme d'argent pour faire les améliorations dans la rivière Saguenay, à Chicoutimi, recommandées par les ingénieurs du gouvernement qui ont visité et exploré cette rivière dans le cours du mois d'octobre et novembre dernier.

M. Fiset—Vendredi prochain—COPIE du rapport de *M. Kingsford* touchant l'exploration du havre de Matane, avec les plans et devis qui accompagnent le dit rapport.

M. Blain—Vendredi prochain—Que ce soit un ordre de la Chambre que, si à 10 heures P. M., les affaires du jour ne sont pas terminées, *M. l'Orateur* quittera le fauteuil et la Chambre sera ajournée jusqu'à sa séance régulière suivante, à moins qu'il ne soit autrement décidé par la majorité des membres alors présents, et dans le cas où on désirerait continuer à siéger, *M. l'Orateur*, à la demande d'au moins cinq membres mettra la question aux voix sans débat.

M. Perry—Vendredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—COPIES des comptes et pièces justificatives ayant rapport au montant d'argent dépensé pour faire naviguer le steamer *Northern Light* entre Georgetown et Pictou, jusqu'à date, avec le coût des réparations faites à ce steamer durant l'été de 1877.

M. Borden—Vendredi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement de proposer durant la session actuelle une loi pour abolir le droit du timbre sur les billets promissoires et les lettres de change.

M. Fiset—Vendredi prochain—ADRESSE demandant les noms des miliciens de 1812-13 décédés depuis le 1er mars 1876 jusqu'au 1er janvier 1878.

M. Fleming—Vendredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE pour un rapport constatant le nombre d'accidents arrivés sur les chemins de fer du Canada en 1874, 1875, 1876 et 1877, montrant: 1o. les causes et la nature de ces accidents; 2o. les endroits où ils sont arrivés, le jour ou la nuit; 3o. tous les résultats de ces accidents et les particularités s'y rattachant.

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

CHICAGO, ILL.

DEPARTMENT OF CHEMISTRY

NOTES ON THE DEHYDRATION OF

GLYCEROL BY SULFURIC ACID

BY J. H. HARRIS AND J. W. COOPER

1912

N^o. 5.

OTTAWA, MERCREDI, 13 FÉVRIER 1878.

5^e Session, 3^e Parlement, 41 Vict., 1878.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGER ET C^{IE}.

1878

No. 6.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, JEUDI, 14 FÉVRIER, 1878.

PRIÈRE.

Sept pétitions sont présentées et déposées sur la table.

La Chambre continue le débat ajourné sur la motion de *M. De St. Georges* pour une adresse en réponse au discours de Son Excellence à l'ouverture de la session.

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit ;

VENDREDI, 15 février 1878.

Et le débat continuant,—il est ajourné sur motion de *M. MacDougall* (Elgin).

La Chambre alors s'ajourne à 12.10 A. M.

TIMOTHY WARREN ANGLIN,

Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. Langevin—Lundi prochain—ADRESSE—1o. Correspondance depuis le premier janvier 1875 avec le maître-général des Postes, le ministre des Travaux Publics ou tout autre département relativement à des communications postales avec les Indes Occidentales Anglaises.

2o. Correspondance entre le gouvernement du Canada et le gouvernement impérial ou aucun gouvernement colonial relativement à un subside pour une ligne de steamers entre le Canada et les Indes Occidentales Anglaises.

M. DeCosmos—Mardi prochain—COPIE de tous rapports généraux ou spéciaux de l'ingénieur-en-chef ou de l'ingénieur-en-chef actif du chemin de fer du Pacifique Canadien, en la possession du gouvernement, concernant le coût de ce chemin y compris les ponts entre la Tête de Bute Inlet et quelque'endroit ou port à l'île de Vancouver.

M. DeCosmos—Lundi prochain—COPIE de tout rapport de l'ingénieur-en-chef ou de l'ingénieur-en-chef actif ou d'aucun autre ingénieur du chemin de fer du Pacifique Canadien en la possession du gouvernement, recommandant une exploration en 1876 d'une partie ou de toute la route entre Burrard's Inlet et la Passe de Tête Jaune, avec une copie de tous ordres ou instructions envoyés concernant la dite exploration ; aussi une copie de tout rapport de tous ou d'aucun de ces ingénieurs, suggérant ou recommandant une exploration en 1877 de cette route, avec copie de tous ordres ou instructions envoyés.

M. Pouliot—Lundi prochain—ETAT indiquant les réclamations non encore réglées faites contre le gouvernement pour dommages causés par l'Intercolonial :

- 1o. Pour les terrains pris.
- 2o. Pour dommages causés par l'eau et autrement pour les travaux qui n'ont pas été faits et qui auraient dû l'être, ou qui n'ont pas été faits comme ils auraient dû être faits.
- 3o. Les dommages causés par les incendies allumés par les engins.
- 4o. Les dommages causés pour les bestiaux tués sur la ligne.
- 5o. Les dommages causés pour les effets perdus et endommagés.

M. Caron—Lundi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement de mettre dans les estimés un crédit pour l'exécution à Québec des embellissements connus sous le nom d'"embellissements Dufferin" ?

M. Schultz—Mercredi prochain—ADRESSE—Rapportsⁿ de toutes les paroisses de la province de Manitoba pour lesquelles les terrains des mineurs n'ont pas été divisés ; toute la correspondance, entre le gouvernement canadien et le lieutenant-gouverneur de Manitoba à ce sujet.

M. Schultz—Mercredi prochain—ETAT de l'argent reçu par le bureau des terres de la Puissance à Winnipeg pour le paiement des terres sur les réserves du chemin de fer, et copie des instructions envoyées à l'agent des terres de la Puissanceⁿ à Manitoba relativement aux colons établis sur ces réserves.

M. Schultz—Lundi prochain—Des arrangements ont-ils été faits par le gouvernement canadien en vue du louage de l'embranchement de Pembina du chemin de fer du Pacifique Canadien à *J. J. Hill* et *N. W. Kittson*, de St. Paul, et *Donald A. Smith* et autres, de Montréal, et si non, quelque promesse de tels arrangements a-t-elle été faite par le gouvernement ?

M. Ross (Middlesex)—Lundi prochain—Etat du nombre de milles de l'Intercolonial en opération le premier juillet 1873, et ce qu'ils ont coûté, et un état semblable pour les années 1874, 1875, 1876 et 1877, à partir du mois de juillet 1874.

M. Caron—Lundi prochain—COPIE de toutes les plaintes faites contre aucun inspecteur ou officier des sections 6, 7 et 11 du canal Lachine et de toute correspondance entre le département des Travaux Publics ou aucun de ses officiers avec toute personne relativement à ces plaintes ; aussi copies des contrats faits pour l'élargissement des sections 6, 7 et 11 du canal Lachine avec les spécifications et estimés qui accompagnent ces contrats, et les estimés de l'ingénieur sur lesquels des paiements ont été faits en rapport avec ces contrats.

M. Thomson (Welland)—Lundi prochain—Comité général pour examiner le résolutions suivantes :

1o. Que l'expérience démontre que pendant les quarante dernières années, le commerce et l'industrie du Canada et des Etats-Unis ont, à des époques où ils n'étaient pas affectés par la guerre ou aucun autre fléau, été paralysés par des crises soudaines et une prostration qui quelquefois se sont prolongées longtemps, et que ces crises, grâce à la production agricole, ont été suivies d'une période d'activité nouvelle et de développement matériel, et que jusqu'à présent on n'a pris aucune mesure pour prévenir la gêne et la ruine qui accompagnent toujours ces crises.

2o. Qu'il est faux de dire, comme on l'a souvent affirmé, que l'excès de commerce et de production industrielle et l'extravagance personnelle sont les causes de ces crises, que la raison de cet état de choses se trouve à la base même des principes qui régissent notre monde commercial et industriel, et non dans les résultats extérieurs d'un système imparfait, et qu'en général l'imparfait étant la cause de l'imperfection, il est évident qu'on a besoin d'un nouveau système par lequel de la protection serait accordée à l'industrie agricole spécialement, laquelle est la base de la vie et de la prospérité nationales et industrielles.

3o. Que la science de la mécanique a, durant la même période de quarante ans remplacé en grande partie le travail manuel, et il est évident qu'un système monétaire qui suffisait autrefois aux opérations de l'industrie, est défectueux dans un temps où la mécanique et la vapeur jouent un si grand rôle, et qu'on peut, avec raison, conclure que de là vient cette absence d'équilibre qui produit ces grandes catastrophes auxquelles on donne le nom de paniques ou de crises périodiques qui jettent la ruine dans les familles et la société.

4o. Que les banques et le système monétaire maintenant en vigueur étant d'une nature purement commerciale et adaptée aux transactions commerciales, et les cultivateurs ne pouvant avoir de l'argent qu'en hypothéquant leurs terres à des taux d'intérêt élevés et ruineux comme l'expérience ne le prouve que trop, qu'aucune industrie, industrielle ou commerciale, ne pouvant échapper à la ruine quand l'argent atteint une si grande valeur, il est évident que des banques agricoles devraient être établies pour procurer de l'argent aux cultivateurs à un taux d'intérêt modéré d'après un système plus approprié aux besoins de l'agriculture, que le système commercial qui régit maintenant nos banques.

5o. Que pour atteindre cet objet, le Parlement devrait passer une loi qui serait appelée "l'Acte général des banques agricoles," et renfermerait les dispositions contenues dans les résolutions suivantes :

6o. Qu'une banque agricole connue sous le nom du comté pourra être établie dans chaque comté du Canada ; que le fonds social de chacune de ces banques sera

d'au moins \$500,000 en actions de \$25 chacune, et que ce capital sera payé en entier avant que la banque puisse commencer ses opérations.

70. Qu'aussitôt que le dit capital ou fonds social aura été payé en entier il sera déposé entre les mains du gouvernement du Canada, qui donnera en échange à la banque sans aucune charge, un montant équivalent de billets de la Puissance, dont chacun sera timbré au moyen d'une marque destinataire et caractéristique de la banque agricole qui les recevra; que sur le capital ainsi déposé le gouvernement paiera un intérêt de trois par cent par année aussi longtemps seulement que les billets de la Puissance donnés en échange n'auront pas été remboursés; et que cet intérêt sera calculé de temps à autre à mesure que les billets de la Puissance seront remboursés par le gouvernement.

80. Que tous les dépôts faits à la banque excepté seulement les billets de la Puissance portant la marque distinctive, seront, une fois la semaine, transmis au gouvernement, qui comme pour le fonds social déposé, remettra au gouvernement un montant équivalent de billets de la Puissance, et ces dépôts au gouvernement porteront le même intérêt et seront faits aux mêmes conditions que le dépôt du fonds social, à moins que des arrangements ne puissent être faits entre les banques agricoles pour l'échange mutuel des billets de la Puissance reçus en dépôt et portant les marques distinctives de chacune de ces banques parties à l'arrangement.

90. Que la banque n'émettra aucun de ses propres billets ou lettres de change.

100. Que la banque ne prêtera qu'aux cultivateurs et seulement pour des fins agricoles pour un terme n'excédant pas un an.

110. Que la banque ne prêtera pas sur garantie de biens-fonds, n'escomptera pas de billets, et ne possédera pas de biens-fonds, excepté seulement la propriété dont elle aura besoin pour logement; mais qu'elle pourra prêter sur compte ouvert, avec le garantie de deux cautions, à un intérêt de pas plus de cinq pour cent sur tout l'argent retiré de la banque par l'emprunteur; que les emprunteurs et les déposants auront droit à un intérêt de trois pour cent sur toutes les balances à leur crédit calculé de temps à autre à mesure que les dépôts sont faits ou les montants retirés; qu'une fois par an et lorsque le compte sera clos, chaque compte sera balancé et une commission de un par cent sera exigée sur les balances dues des comptes courants de l'emprunteur ou du déposant pour défrayer les dépenses du bureau de la banque.

120. Que la banque pourra déclarer des dividendes sur des profits au taux de pas plus de cinq pour cent par an sur son capital, et que tous ces profits en sus du montant suffisant pour payer ces dividendes seront employés comme suit:—10. à mettre de côté une somme n'excédant pas 10 pour cent sur le fonds social, comme réserve destinée à égaliser les dividendes futurs; et 20. à réduire le taux d'intérêt que les emprunteurs paieront de manière à ce que le dividende de 5 pour cent plus haut spécifié soit assuré mais que dans aucune circonstance la banque ne réclamera plus de cinq pour cent d'intérêt.

130. Que la possession d'actions dans le fonds social de la banque sera prouvée par la possession de certificats d'actions qui seront transférables d'une personne à une autre sans endossement ou transport noté dans les livres de la banque, et que pour avoir droit de vote, chaque actionnaire déposera les actions qu'il possède à la banque au moins une semaine avant l'assemblée générale ou spéciale à laquelle on doit voter.

140. Que les affaires de la banque seront administrées par un bureau de directeurs de pas moins de cinq ni de plus de quinze membres qui seront élus par les votes de la majorité des actionnaires présents à l'assemblée générale annuelle, chaque action donnant droit à son possesseur à un vote; que la qualification d'un directeur sera la possession de cinquante actions dans le fonds social de la banque, déposé à la banque, tel que spécifié dans la résolution précédente, au moins une semaine avant le jour de l'élection; que tant que le directeur restera en charge, les dites actions resteront déposées à la banque, et s'il les retire avant l'expiration de son terme d'office, il cessera *ipso facto* d'être directeur; que les directeurs auront droit de remplir les vacances et qu'aussitôt possible après leur élection ils procéderont à l'élection de l'un d'eux pour être président de la banque.

150. Que la banque fera des rapports mensuels au gouvernement en la manière qui sera prescrite par le Gouverneur en Conseil, lesquels rapports seront signés par le président et le principal officier de la banque.

160. Qu'aucun dividende ne sera déclaré de manière à affecter le fonds social de la banque, et si cela avait lieu, tous les directeurs qui sciemment et volontairement auraient concouru à cet acte seront conjointement et solidairement responsables du montant de ces dividendes.

170. Si un caissier ou assistant-caissier, ou gérant, ou commis ou serviteur de la banque, cache, soustrait ou recèle aucun bon, obligation, billet obligatoire ou de crédit, ou autre billet, toute garantie monétaire ou toute somme ou effets à lui confiés en sa qualité de caissier, assistant-caissier, gérant, commis ou serviteur, soit qu'ils appartiennent à la banque ou à toute personne, ou à toutes personnes, corps politique ou corps politiques, ou corporation, institution ou institutions, et qu'ils soient déposés à la banque, le dit caissier ou assistant-caissier, ou gérant, ou commis ou serviteur commettant cette offense, et en étant convaincu suivant la loi, sera réputé coupable de félonie, et sera puni par l'emprisonnement aux travaux forcés au pénitencier pour un terme de pas moins de deux ans ou par l'emprisonnement dans toute prison ou lieu de détention pour un terme de moins de deux ans à la discrétion de la cour.

180. Faire sciemment quelque énoncé faux ou de nature à tromper dans un compte, état, rapport ou autre document, au sujet des affaires de la banque, constituera un délit, à moins que ce fait ne soit déclaré une offense plus grave; et tout et chaque président, vice-président, directeur, associé en nom collectif d'une société en commandite, auditeur, gérant, caissier ou autre officier de la banque qui dressera, signera, approuvera ou ratifiera tel état, rapport ou document, ou qui en fera usage dans l'intention de tromper ou induire quelque personne en erreur, sera réputé avoir sciemment fait ce faux énoncé, et sera de plus responsable de tous les dommages éprouvés en conséquence par cette personne.

190. Qu'un inspecteur ou des inspecteurs de banques agricoles seront nommés par le gouverneur en Conseil et il sera de leur devoir d'inspecter ces banques une fois tous les six mois et de faire rapport au ministre des Finances; que les salaires de cet inspecteur ou de ces inspecteurs sera payé par une contribution *pro rata* des diverses banques agricoles, basés sur le montant de leur capital; qu'un inspecteur sera autorisé, dans le cas d'infraction de l'acte concernant les banques agricoles, à prendre la direction complète de la banque et à faire rapport au ministre des Finances.

200. Que le Gouverneur en Conseil aura le pouvoir et l'autorité, en pareil cas, à passer, soit pour l'administration future de la banque, soit pour la liquidation de ses affaires, tel ordre qui pourra lui paraître opportun.

M. De St. George—Lundi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement de prendre des arrangements pour qu'un service régulier des malles soit établi entre Québec et Trois-Rivières et les places intermédiaires par la ligne du chemin de fer du Nord.

N^o. 6.

OTTAWA, JEUDI, 14 FÉVRIER 1878.

5^e Session, 3^e Parlement, 41 Vict., 1878

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MACJEAN, ROUGH ET CIA.

1878

No. 7.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

— — — — —
 OTTAWA, VENDREDI, 15 FÉVRIER, 1878.
 — — — — —

PRIÈRE.

Sept pétitions sont présentées et déposées sur la table.

La Chambre continue le débat ajourné sur la motion de M. *De St. Georges* pour une adresse en réponse au discours de Son Excellence à l'ouverture de la session.

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit :

SAMEDI, 16 février 1878.

Et la question étant mise aux voix, la motion est adoptée.

Sur motion de M. *Mackenzie*, la dite résolution est renvoyée à un comité spécial composé de MM. *Mackenzie*, *Smith* (Westmoreland), *Laflamme*, *Jones*, *De St. Georges* et *Charlton*, pour qu'une adresse soit rédigée en conformité d'icelle.

M. *Mackenzie*, du dit comité, rapporte le projet d'une Adresse, et ce projet étant lu une seconde fois est adopté et est comme suit :—

A Son Excellence le Très-Honorable Sir *Frédéric Temple*, comte de *Dufferin*, Vicomte et Baron *Clandeboyne*, de *Clandeboyne*, dans le comté *Down*, dans la Pairie du Royaume-Uni, Baron *Dufferin* et *Clandeboyne* de *Ballyleidy* et *Killeleagh*, dans le comté *Down*, dans la Pairie d'Irlande, et Baronet, Chevalier du Très-Illustre Ordre de *St. Patrice*, Chevalier Grand-Croix de l'Ordre très-distingué de *St. Michel* et *St. Georges*, et Chevalier Commandeur du Très-Honorable Ordre du *Bain*, Gouverneur-Général du *Canada*, et Vice-Amiral du *Canada*.

PLAISE A VOTRE EXCELLENCE :

Nous, les fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, les Communes du *Canada* assemblées en Parlement, remercions humblement Votre Excellence du gracieux discours qu'elle a prononcé à l'ouverture de la présente session.

Nous apprenons avec satisfaction qu'en nous convoquant de nouveau pour la dépêche des affaires Son Excellence a pu nous dire que rien en dehors des affaires ordinaires du pays ne requiert notre présence.

Nous éprouvons un grand plaisir de savoir que Votre Excellence a eu l'occasion, avant son départ du *Canada*, de visiter la province de *Manitoba* et une partie des territoires voisins, et que cette visite a été accomplie pendant le cours de l'automne dernier; et que Votre Excellence a maintenant eu l'avantage de visiter toutes les provinces de la Puissance durant le terme de son administration en *Canada*.

Nous sommes heureux d'apprendre de Votre Excellence que l'arbitrage sur les réclamations des pêcheries d'après les dispositions du traité de *Washington* a été

effectué; qu'une sentence accordant \$5,500,000 comme compensation au Canada et à Terre-neuve pour l'usage de leurs pêcheries pendant la durée du présent traité, a été rendue par la Commission; et que nous reconnaissons avec Votre Excellence que, bien que ce montant soit de beaucoup moindre que celui réclamé par le gouvernement de Votre Excellence, puisque nous avons donné notre assentiment à la création du tribunal pour la fixation de la valeur de nos pêcheries, nous sommes tenus d'accepter loyalement la décision rendue.

Nous apprenons avec plaisir que l'exposition des produits naturels et manufacturés du Canada à Sydney, Nouvelle-Galles du Sud, a été couronnée de succès; nous partageons la confiance de Votre Excellence que le résultat sera d'ouvrir un nouveau marché au commerce canadien, même dans une contrée aussi éloignée que les Colonies Australiennes, puisque des envois considérables de produits canadiens ont déjà été faits; et que bien que les dépenses aient légèrement excédé le crédit voté, nous ne doutons pas que l'extention de notre commerce ne compense amplement le montant déboursé.

Nous remercions Votre Excellence de nous avoir informé que des préparatifs ont été poursuivis sans relâche durant les derniers six mois, pour assurer une exposition considérable, mais choisie, des produits naturels et manufacturés du Canada à la grande exposition qui doit avoir lieu à Paris pendant la présente année; qu'un nouveau crédit sera nécessaire pour faire face aux dépenses, et que Son Altesse Royale, le Prince de Galles, en sa qualité de président des Commissaires anglais, a assigné au Canada une place des plus importantes dans une des tours principales, où un trophée canadien est déjà en voie d'érection.

Tout en regrettant d'apprendre que, dans le mois de juin dernier, un incendie des plus désastreux a eu lieu dans la ville de St. Jean et a détruit une grande partie de la ville, y compris les édifices publics appartenant au gouvernement de la Puissance, nous croyons que le gouvernement de Votre Excellence a eu raison de consacrer une somme de \$20,000 pour aider à satisfaire aux besoins les plus pressants de la population que cette terrible calamité avait dénué de tout, de même que Votre Excellence a eu raison de sanctionner la dépense de certaines sommes d'argent, dans le but de commencer la construction de nouveaux édifices publics, et que nous ratifierons cette dépense avec plaisir en la manière ordinaire.

Nous apprenons avec un vif plaisir que dans le cours de l'été dernier, les commissaires de Votre Excellence ont fait avec les Sauvages Pieds-Noirs, du Sang et Piégans, un traité par lequel le droit de propriété des Sauvages est éteint sur un territoire de 51,000 milles carrés, à l'ouest du traité No. 4 et au sud du traité No. 6; que le traité a été fait à des conditions à peu près semblables à celles du traité No. 6, mais un peu moins onéreuses; et que tout le territoire à l'ouest du lac Supérieur jusqu'aux Montagnes Rocheuses, et depuis la frontière jusque près du 55e degré de latitude nord, lequel comprend environ 450,000 milles carrés, se trouve maintenant avoir été acquis au moyen de négociations pacifiques avec les tribus indigènes, qui reposent une foi entière dans l'honneur et la justice de la couronne d'Angleterre.

Nous apprenons avec un vif intérêt qu'au commencement de l'été dernier, une bande considérable de Sauvages sous le commandement de *Sitting Bull*, pour échapper aux troupes américaines, traversa du territoire des Etats-Unis sur le territoire anglais et est restée depuis de ce côté-ci de la frontière, et que le gouvernement des Etats-Unis a fait une tentative amicale, mais infructueuse, pour engager ces Sauvages à retourner dans leurs réserves; et nous partageons l'espoir exprimé par Votre Excellence que des arrangements peuvent encore être effectués, qui auront pour effet de leur procurer un établissement paisible et permanent, ou de les décider à s'en retourner, faisant disparaître par là une cause de malaise et de dépenses considérables pour le Canada.

Nous sommes bien aises de savoir que les explorations du chemin de fer du Pacifique ont été activement poursuivies et complétées pendant la dernière saison; qu'une exploration instrumentale complète du chemin par les vallées de la branche nord de la rivière Thompson et du bas de la rivière Fraser a été faite dans le but de constater définitivement si cette ligne est plus avantageuse que les autres lignes déjà explorées jusqu'à Dean Inlet et Bute Inlet respectivement, et qu'il y a lieu de croire que ces nouveaux renseignements vont mettre le gouvernement de Votre Excellence

en état de choisir la ligne la plus avantageuse depuis la Cache de la Tête-Jaune jusqu'à la mer; et nous remercions Votre Excellence de la promesse qu'elle nous fait de nous soumettre prochainement un état complet des travaux faits pendant la dernière saison dans cette direction et dans d'autres.

Nous recevons avec grand plaisir les félicitations de Votre Excellence au sujet de la récolte abondante obtenue dans toutes les parties de la Puissance; et nous nous réjouissons avec Votre Excellence de pouvoir constater que grâce à cette cause, jointe à d'autres, il y a eu quelque augmentation dans les revenus publics, ce qui indiquerait, nous l'espérons avec Votre Excellence, que la dépression commerciale qui a si longtemps affligé le Canada, de même que d'autres pays, tend à disparaître.

Nous remercions Votre Excellence d'avoir bien voulu nous informer que son attention ayant été attirée sur quelques imperfections dans le système actuellement existant de faire l'audition des comptes publics, une mesure ayant pour but d'en assurer une audition plus complète et plus efficace sera soumise à notre considération.

Nous partageons la conviction de Votre Excellence que la perspective d'avoir prochainement des moyens plus faciles de communications avec les Territoires du Nord-Ouest et la province de Manitoba, doit certainement attirer, chaque année, un plus grand nombre de colons, et que comme la prospérité de la Puissance dépend en grande partie de la colonisation rapide des terres fertiles dans ces territoires, il est désirable et nécessaire d'en faciliter l'établissement autant que possible; et nous sommes heureux d'apprendre que dans le but d'obtenir ce résultat, des mesures nous seront soumises pour l'enregistrement des titres, l'établissement d'une loi de *homestead* et l'encouragement de la construction des chemins de fer dans les endroits que n'atteint pas le chemin de fer du Pacifique.

Nous donnerons notre plus sérieuse considération à toute mesure qui pourra nous être soumise dans le but de mieux assurer l'indépendance du Parlement.

Votre Excellence nous informant que l'expérience ayant démontré que certains changements peuvent être faits avec avantage dans l'organisation des départements, tels qu'ils existent maintenant, nous examinerons respectueusement tout bill qui nous sera soumis pour atteindre cet objet, sans augmenter les dépenses ni le nombre des départements.

Nous reconnaissons avec Votre Excellence qu'il est très-désirable qu'il y ait une législation uniforme dans toutes les provinces, relativement au trafic des liqueurs spiritueuses; et sachant que jusqu'à présent ce trafic a été réglé par des lois provinciales, ou par des lois antérieures à la Confédération, bien qu'il y ait eu dernièrement un conflit d'autorité, relativement à la juridiction des pouvoirs locaux, nous recevrons volontiers tout bill contenant les dispositions nécessaires qui nous sera soumis, de même que nous recevrons toutes autres mesures jugées nécessaires pour amender les lois existentes qui pourront être soumises à notre approbation.

Nous remercions Votre Excellence de l'assurance qu'Elle nous donne que le budget de l'année financière prochaine nous sera bientôt présenté, et qu'il a été préparé avec un ardent désir de pourvoir à toutes les branches du service public, et à l'exécution de travaux publics urgents, dans les limites du revenu probable, sans augmenter le fardeau des taxes; et d'avoir donné ordre que les comptes publics de la dernière année financière soient mis devant nous.

Il est alors ordonné que la dite adresse soit grossoyée, et qu'elle soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par les membres de cette Chambre qui font partie de l'honorable Conseil Privé.

Sur motion de M. Mackenzie, un comité spécial de sept membres est nommé pour préparer et rapporter les listes des membres qui devront composer les comités permanents ordonnés par cette Chambre, vendredi, le 8 courant, savoir: MM. Mackenzie, Sir John A. Macdonald, Smith (Westmoreland), Blake, Holton, Tupper et Masson.

Résolu, que cette Chambre se forme, mardi prochain, en comité, pour prendre en considération les subsides à accorder à Sa Majesté.

Résolu, que cette Chambre se forme, mardi prochain, en comité pour considérer les voies et moyens de prélever les subsides à accorder à Sa Majesté.

M. *Mackenzie* met devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général, le rapport annuel du ministre des Travaux Publics pour l'année fiscale, du 1er juillet 1876 au 30 juin 1877, relativement aux travaux sous son contrôle.

M. *Smith* (Westmoreland) met devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général, le dixième rapport annuel du département de la Marine et des Pêcheries pour l'année fiscale expirée le 30 juin 1877.

M. *Mills* met devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général, le rapport annuel du département de l'Intérieur pour l'année expirée le 30 juin 1877.

M. *Cartwright* met devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général, les Comptes Publics du Canada pour l'année fiscale expirée le 30 juin 1877.

M. *Lajiamme* met devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général, le rapport du ministre de la Justice relativement aux pénitenciers du Canada, pour les six mois expirés le 30 juin 1877.

M. *Burpee* met devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général, les Tableaux du Commerce et de la Navigation du Canada, pour l'année fiscale expirée le 30 juin 1877.

Aussi, le rapport du ministre de l'Agriculture pour le Canada, pour 1877.

La Chambre alors s'ajourne à 4.40 A.M., jusqu'à lundi prochain.

TIMOTHY WARREN ANGLIN,

Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. Bunster—Lundi prochain—Que le gouvernement insère une clause dans tous les contrats qu'il donnera relativement à la construction du chemin de fer Pacifique Canadien, à l'effet qu'aucun homme dont les cheveux auront plus de cinq pouces et demi de longueur ne pourra être employé à ces travaux, soit par les ingénieurs ou toute autre personne engagée sur ce chemin, sans encourir une pénalité, pour la première offense, de cinq dollars, et ne devant pas excéder mille dollars pour la seconde offense, ou un emprisonnement de trois mois pour la première offense, et de six plus que douze mois pour la seconde offense.

M. Roy—Lundi prochain—Si le subside de \$50,000 voté à la dernière session, en faveur des anciens miliciens, est épuisé; si non, est-ce l'intention du gouvernement de faire distribuer aux miliciens survivants la balance restante du dit subside.

M. Mitchell—Lundi prochain—Etat détaillé des dépenses encourues par le Trésor du Canada, pour les frais de voyage de Son Excellence le Gouverneur-Général, et de sa visite à la Colombie-Britannique en 1876; et aussi, les dépenses de son voyage au Manitoba et dans le Nord-Ouest en 1877.

M. Kirpatrick—Lundi prochain—Rapports de tous les ingénieurs, mémoires, papiers et correspondances ayant rapport à l'exploration et à la localisation de la ligne du chemin de fer du Pacifique, entre la Rivière-Rouge et Battleford, lesquels n'ont pas encore été mis devant cette Chambre, et aussi tous les rapports, mémoires, papiers et correspondances ayant rapport à la ligne projetée de ce chemin de fer au sud du lac Manitoba.

M. Bunster—Lundi prochain—ADRESSE à Sa Majesté pour qu'une mesure soit soumise au parlement impérial aux fins d'amender la vingtième clause de la section 4, "Pouvoir législatif," de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord de 1867, de manière à avoir une session du Parlement du Canada une fois tous les deux ans au lieu d'une fois par année comme à présent, si ce n'est dans des cas d'urgence où Son Excellence le Gouverneur-Général, sur l'avis de son Conseil, aura le pouvoir de convoquer telles sessions extra qu'il jugera opportun dans l'intervalle, ce qui sauverait au pays la moitié de la dépense énorme que coûte actuellement la législation et qui doit s'élever en chiffres ronds à \$350,000 pour la Chambre des Communes et \$200,000 pour le Sénat, serait d'un grand avantage aux hommes publics du Canada par le temps qu'ils sauveraient, et économiserait un montant si considérable en revenu public, qu'il aiderait puissamment à construire annuellement plusieurs milles du chemin de fer Pacifique Canadien.

N^o. 7.

OTTAWA, VENDREDI, 15 FÉVRIER 1878.

5^e Session, 3^e Parlement, 41 Vict., 1878

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROSS ET C^{IE}.

1878

No. 8.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, LUNDI, 18 FEVRIER 1878.

PRIÈRE.

M. l'Orateur met devant la Chambre les listes des actionnaires de la banque des Townships de l'Est, à la date du 2 janvier 1878; de la banque Fédérale du Canada, à la date du 8 février 1878; de la banque du Peuple, à la date du 4 février 1876; de la banque des Marchands du Canada, à la date du 31 janvier 1878; de la banque Nationale, à la date du 16 avril 1877; de la banque de Yarmouth, à la date du 12 février 1878, et de la banque de Québec, à la date du 31 décembre 1877, en vertu des dispositions de l'Acte 34 *Victoria*, chapitre 5, section 12.

Aussi, un état général des baptêmes, mariages et sépultures dans le district de Rimouski, pour l'année 1876.

Les pétitions sont présentées et déposées sur la table.

M. *Huntington* met devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général, le rapport du Maître-Général des Postes, pour l'année expirée le 30 juin 1877.

M. *Laurier* met devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général, le rapport, les états et statistiques du Revenu de l'Intérieur de la Puissance du Canada, pour l'année fiscale expirée le 30 juin 1877.

Aussi, le quatrième rapport relativement aux poids et mesures, qui est le supplément No. 2 du rapport du département du Revenu de l'Intérieur de 1877.

Aussi, le supplément No. 1 du rapport du Revenu de l'Intérieur pour l'année expirée le 30 juin 1877.

Et, le rapport sur la falsification des substances alimentaires, qui est le supplément No. 3, du rapport du département du Revenu de l'Intérieur de 1877.

M. *Jones* (Halifax) met devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général, le rapport sur l'état de la milice du Canada pour 1877.

M. *Cartwright* dépose devant la Chambre un état des paiements portés aux dépenses imprévues, en vertu d'ordres en Conseil, depuis le 1er juillet 1877 jusqu'à date conformément à l'acte 40 *Victoria*, chapitre 1, cédule B.

Aussi, un état des mandats spéciaux de Son Excellence le Gouverneur-Général émis conformément à l'Acte 31 *Victoria*, chapitre 5, section 35, depuis le 1er juillet 1877 jusqu'au 9 février 1878, inclusivement.

Et, un état de toutes les allocations et gratifications accordées en vertu de l'Acte 33 *Vict.*, ch. 4, intitulé: "Acte pour mieux assurer l'efficacité du service civil en pourvoyant à une pension en faveur des personnes qui y sont employées, dans certains cas."

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :

De la compagnie du chemin de fer du Sud du Canada, demandant la passation d'un acte pour autoriser et confirmer le projet d'arrangement fait relativement aux affaires de cette compagnie.

De la compagnie d'assurance Stadacona contre le feu et sur la vie, demandant un acte pour être autorisée à réduire son fonds social et pour amender son acte d'incorporation.

De MM. A. et W. Burns, de Toronto, et autres, faisant le commerce du *soda water*, demandant un acte qui lui donne le pouvoir d'enregistrer une description des noms et marques dont ils se servent et qui sont étampés sur leurs bouteilles, lequel frappe d'illégalité l'usage, l'achat ou la vente de telles bouteilles ainsi étampées par quelque personne que ce soit, sans le consentement du propriétaire légitime.

De la compagnie d'assurance Nationale, demandant un acte qui l'autorise à réduire son fonds, et à amender autrement son acte d'incorporation.

De la banque de Liverpool, Nouvelle-Ecosse, demandant un acte qui l'autorise à réduire la valeur nominale de ses actions actuelles, à émettre des actions préférentielles et pour autres fins.

Du révérend J. Dequoi, curé, et autres, de St. Michel Archange, comté de Napierville; de Jean Baptiste Jodoin et autres, de St. Urbain Premier, comté de Châteauguay, et du révérend O. Blanchard et autres, de St. Isidore, comté de Laprairie, demandant l'adoption de la législation nécessaire pour rendre plus parfait le fonctionnement des voies ferrées du Canada, assurer la construction de bateaux-passeurs à vapeur pour traverser le St. Laurent en hiver, et mettre en opération le chemin de fer de Montréal à la frontière de la province *via* Caughnawaga, conformément à l'acte qui le plaçait sous le contrôle du Grand-Tronc.

De David Fisher, de la cité de Toronto, et Jane Malvina Draper, de Whitby, veuve, demandant un acte pour sanctionner une vente du havre du port Whitby, et transférant à l'acheteur la dite propriété, y compris le droit de franchise de la compagnie du havre du port de Whitby.

De l'honorable Sir Alexander Tilloch Galt et autres, de Montréal, demandant un acte d'incorporation sous le nom de la compagnie de la Puissance.

De la banque des Marchands du Canada, demandant un acte pour l'autoriser à réduire son fonds social et pour autres fins.

De l'association d'assurance mutuelle contre le feu (Grange Fédérale), demandant un acte pour l'autoriser à assurer ses membres contre les pertes et dommages résultant du feu dans toutes les parties du Canada et à établir en rapport avec cette association une branche de bénéfices mutuels.

Du révérend R. A. Fyfe, président, et J. L. Campbell, secrétaire de la société régulière Baptiste des missions étrangères d'Ontario et Québec, demandant un acte d'incorporation.

De l'association d'assurance agricole mutuelle du Canada, demandant un acte pour l'autoriser à changer son nom en celui de compagnie d'assurance mutuelle du Canada contre le feu de London, et à amender son acte d'incorporation.

De John Stewart, demandant un acte qui donne à la Cour du Banc de la Reine d'Ontario le pouvoir de lui rembourser la somme d'argent déposée avec sa pétition contre l'élection du très-honorable Sir John A. Macdonald, représentant de la ville de Kingston.

De *John Walker* et autres, par leur procureur, *Alexander Dixon*, demandant un acte qui autorise toute autre compagnie de chemin de fer à traverser les lisses du Grand-Tronc au sud des rues John et York, à Toronto.

De l'union de tempérance des femmes chrétiennes de Brantford, demandant des amendements à l'acte de tempérance de 1864.

De la compagnie d'express et de transport d'Ontario, demandant un acte d'incorporation.

De la compagnie du chemin de fer de Brockville et Ottawa, demandant un acte qui lui donne le pouvoir de s'amalgamer avec la compagnie du chemin de fer Canada Central, de consolider sa dette, de réduire ses frais d'administration, et de pourvoir au prolongement des lignes amalgamées.

De la compagnie du chemin de fer du Canada Central, demandant un acte qui l'autorise à s'amalgamer avec la compagnie du chemin de fer de Brockville et Ottawa, à consolider sa dette, à réduire ses frais d'administration et à pourvoir au prolongement de leur ligne.

De la compagnie d'assurance contre le feu de Québec, demandant des amendements à son acte d'incorporation et aux actes l'amendant.

De la compagnie du chemin de fer de jonction de Montréal et Ottawa, demandant un acte pour lui permettre de compléter son chemin, et autres amendements à son acte d'incorporation.

De la compagnie d'assurance mutuelle sur la vie d'Ontario, demandant un acte d'incorporation.

De *George F. Johnston*, de Montréal, demandant un acte qui déclare son mariage avec Charlotte Elsie McArthur, dissous, et lui permettre de divorcer avec elle.

De la Société de Construction Mutuelle, demandant un acte qui l'autorise à changer son nom en celui de la Société de Prêts et de Placements de Québec, et pour autres fins.

De l'Association de Construction de Montréal, demandant un acte d'incorporation sous le nom de la Compagnie de Prêts et de Placements de Montréal.

De la Compagnie du Grand-Tronc du Canada, demandant un acte pour établir parmi ses officiers et employés, et à leur bénéfice, un fonds de secours ou d'assurance contre les accidents; aussi, pour autoriser la compagnie à avoir un sceau en *duplicata* pour telles fins et pour la transaction de telles affaires, en Canada, que les directeurs pourront juger à propos; aussi, pour autoriser la dite compagnie à acheter ou louer, ou faire des arrangements pour mettre en opération, tout autre chemin de fer ou chemin à rail en Canada, ou ailleurs, hors du Canada.

Sur motion de *M. De St. George*, la pétition de *H. Hamelin* et autres, pilotes licenciés pour piloter les batiments entre Québec et Montréal, présentée aujourd'hui et demandant un acte d'incorporation, est lue et reçue.

Sur motion de *M. Casgrain*, la pétition de *Charles A. M. Globensky*, de St. Eustache, province de Québec, présentée aujourd'hui, est lue et reçue; elle demande qu'un acte soit passé pour déclarer que les dispositions de l'acte de la dernière session du Parlement concernant la Banque Jacques-Cartier, ne s'appliqueront pas à une certaine poursuite intentée par lui.

La pétition de *Hugh Hunter*, du township d'Egremont, dans le comté de Grey, province d'Ontario, cultivateur, présentée aujourd'hui, et demandant un acte pour faire déclarer son mariage avec *Catherine McPhee*, dissous, et qu'il lui soit permis de divorcer avec elle, est lue et reçue.

M. *Mackenzie*, du comité nommé pour préparer et rapporter les listes des membres devant composer les comités permanents ordonnés par cette Chambre, vendredi, le 8 courant, fait le rapport qui suit:

1.—PRIVILÉGES ET ELECTIONS.

Messieurs

Appleby,	Holton,	Mackenzie,
Blake,	Irving,	McCarthy,
Brooks,	Kirkpatrick,	McDougall (<i>Trois Rivières</i>)
Cameron,	Laflamme,	McIsaac,
Golby,	Langlois,	Malouin,
Desjardins,	Macdonald, Sir J. A.	Mills,
Devlin,	Macdougall (<i>Elgin</i>),	Oliver et
Guthrie,	MacKay (<i>Cap Breton</i>),	Palmer.—24.

2.—LOIS EXPIRANTES.

Messieurs

Bain,	Dawson,	Macdonald (<i>Cornwall</i>),
Blackburn,	Dewdney,	McQuade,
Borron,	Donahue,	Monteith,
Brooks,	Ferguson,	Pettes,
Brown,	Ferris,	Ray,
Buell,	Gill,	Robillard,
Burk,	Hall,	Ryan,
Campbell,	Jetté,	Scatsherd,
Casey,	Kirk,	Shibley,
Cheval,	Lajoie	Smith (<i>Peel</i>) et
Cimon,	Lanthier,	Wade.—35.
Daoust,	Little,	

Et que le quorum du dit comité se compose de sept membres.

3.—CHEMINS DE FER, CANAUX ET LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES.

Messieurs

Aylmer,	Fiset,	McGreevy,
Baby,	Flesher,	Metcalfe,
Bécharde,	Geoffrion,	Mitchell,
Bertram,	Gibbs (<i>Ontario-Nord</i>),	Mousseau,
Blake,	Gill,	Norris,
Blanchet,	Gillies,	Oliver,
Borden,	Haddow,	Pickard,
Bourassa,	Hagar,	Platt,
Bowell,	Haggart,	Plumb,
Bowman,	Harwood,	Pope (<i>Queen's, I. P. E.</i>),
Brouse,	Higinbotham,	Ray,
Buell,	Holton,	Robinson,
Burk,	Huntington,	Robitaille,
Burpee (<i>St. Jean</i>),	Hurteau,	Ross (<i>Prince-Édouard</i>),
Burpee (<i>Sunbury</i>),	Irving,	Roy,
Carmichael,	Jones (<i>Halifax</i>),	Rymal,
Caron,	Jones (<i>Leeds</i>),	Schultz,

Cartwright,
Casey,
Casgrain,
Church,
Colby,
Cook,
Costigan,
Coupal,
Currier,
Davies,
DeCosmos,
Delorme,
Dewdney,
Domville,
Donahue,
Ferris,

Kerr,
Killam,
Kirkpatrick,
Laffamme,
Langevin,
Langlois,
Lanthier,
Laurier,
Macdonald (*Cornwall*),
Macdonald, Sir John A.,
MacDonnell (*Inverness*),
Macdougall (*Elgin*),
MacKenzie,
Masson,
McCallum,
McDougall (*Kenfrew*),

Shibley,
Sinclair,
Smith (*Selkirk*),
Smith (*Westmoreland*),
Snider,
Stephenson,
Thomson (*Welland*),
Trow,
Tupper,
Wallace (*Albert*),
White (*Hastings*),
White (*Renfrew*),
Workman,
Wright (*Ottawa*), et
Wright (*Pontiac*).—98.

4.—BILLS PRIVÉS

Messieurs

Baby,
Barthe,
Blain,
Blanchet,
Bolduc,
Bourassa,
Bowman,
Brooks,
Burpee (*Sunbury*),
Cameron,
Campbell,
Casey,
Cheval,
Church,
Cimon,
Coffin,
Cuthbert,
Daoust,
Devlin,
Dymond,
Fiset,

Fleming,
Flynn,
Forbes,
Fraser,
Fréchette,
Galbraith,
Geoffrion,
Gillmor,
Haddow,
Higinbotham,
Jetté,
Kerr,
Killam,
Kirk,
Lajoie,
Laurier,
MacDonnell (*Inverness*),
Macdougall (*Elgin*),
MacKay (*Cap Breton*),
Macmillan,

McCarthy,
McCraney,
McIntyre,
McIsaac,
Malouin,
Méthot,
Mills,
Mousseau,
Ouimet,
Pratt,
Ray,
Rochester,
Roscoe,
Scriver,
Skinner,
Taschereau,
Wade,
Wallace (*Albert*),
Wallace (*Norfolk*), et
White (*Hastings*).—61.

Et que le quorum du dit comité se compose de sept membres.

5.—ORDRES PERMANENTS.

Messieurs

Appleby,
Baby,
Bertram,
Blanchet,
Bourbeau,
Bunster,
Casgrain,
Charlton,
Christie,
Cook,
Costigan,
Dawson,
Flesher,

Forbes,
Fréchette,
Galbraith,
Gibson,
Guthrie,
Hall,
MacDonnell (*Inverness*),
Macmillan,
McCarthy,
McDonald (*Cap Breton*),
McKay (*Colchester*),
Méthot,
Orton,

Paterson,
Perry,
Pouliot,
Ross (*Durham*),
Rymal,
Scatcherd,
Schultz,
Scriver,
Shibley,
Short,
Smith (*Peel*), et
Wright (*Pontiac*).—38.

Et que le quorum du dit comité se compose de sept membres.

6.—IMPRESSIONS.

Messieurs

Bourassa,
Bowell,
Charlton,
Church,
Delorme,
Desjardins,

De Veber,
Goudge,
Lanthier,
Ross (*Middlesex*),
Ross (*Prince-Edouard*),

Stephenson,
Thompson (*Haldimand*),
Trow, et
Wallace (*Norfolk*).—15.

7—COMPTES PUBLICS.

Messieurs

Archibald,
Bertram,
Blain,
Blake,
Bourassa,
Bowell,
Boyer,
Burpee (*St. Jean*),
Burpee (*Sunbury*),
Caron,
Cartwright,
Charlton,
Cimon,
Colby,
Davies,
Delorme,
Desjardins,
De St. Georges,
De Veber,
Domville,
Dymond,
Fiset,
Fréchette,
Galbraith,
Gibbs (*Ontario-Sud*),
Gibson,
Goudge,

Harwood,
Holton,
Jetté,
Jones (*Halifax*),
Kerr,
Kirkpatrick,
Landerkin,
Langevin,
Little,
Macdonald, Sir J. A.,
Macdonald (*Toronto*),
Macdougall (*Elgin*),
Mackenzie,
Masson,
McCarthy,
McCrary,
McDougall (*Renfrew*),
McGreevy,
McGregor,
McLeod,
McNab,
Metcalfé,
Mills,
Mitchell,
Mousseau,
Norris,
Ouimet,

Pettes,
Plumb,
Pope (*Queen's, I.P.E.*),
Power,
Richard,
Robitaille,
Ross (*Prince-Edouard*),
Rouleau,
Rymal,
Sriver,
Sinclair,
Smith (*Selkirk*),
Snider,
Taschereau,
Thompson (*Cariboo*),
Thompson (*Haldimand*),
Thomson (*Welland*),
Tupper,
White (*Renfrew*),
Wood,
Workman,
Wright (*Ottawa*),
Wright (*Pontiac*), et
Young.—78.

Et que le quorum du dit comité se compose de neuf membres.

8.—BANQUES ET COMMERCE.

Messieurs

Archibald,
Béchar, d,
Biggar,
Blain,
Blake,
Bourbeau,
Boyer,
Brouse,
Brown,
Burpee (*St. Jean*),
Cameron,

Forbes,
Gibbs (*Ontario-Nord*),
Gibbs (*Ontario-Sud*),
Greenway,
Haggart,
Holton,
Horton,
Irving,
Jetté,
Jones (*Halifax*),
Killam,

Oliver,
Ouimet,
Paterson,
Pickard,
Plumb,
Power,
Robillard,
Robinson,
Robitaille,
Rochester,
Ross (*Durham*),

Carmichael,	Kirkpatrick,	Ross (<i>Middlesex</i>),
Caron,	Lafamme,	Rouleau.
Cartwright,	Landerkin,	Rymal,
Charlton,	Langlois,	Sinclair,
Cockburn,	Laurier,	Smith (<i>Selkirk</i>),
Currier,	Macdonald, Sir J. A.	Smith (<i>Westmoreland</i>),
DeCosmos,	Macdonald (<i>Toronto</i>),	Taschereau,
De St. Georges,	Mackenzie,	Thompson (<i>Haldimand</i>),
De Veber,	McDonald (<i>Cap Breton</i>),	Thomson (<i>Welland</i>),
Devlin,	McGreevy,	Tupper,
Domville,	McIntyre,	Wood,
Dugas,	Mitchell,	Workman,
Dymond,	Monteith,	Yeo et
Fiset,	Mousseau,	Young.—76.
Fleming,		

Et que le quorum du dit comité se compose de neuf membres.

9.—IMMIGRATION ET COLONISATION.

Messieurs

Aylmer,	Fynn,	Perry,
Bain,	Forbes,	Pinsonneault,
Bannatyne,	Fraser,	Pope, (<i>Compton</i>),
Barthe,	Galbraith,	Pouliot,
Béchar, d,	Greenway,	Richard,
Benoit,	Hagar,	Rochester,
Bernier,	Horton,	Ryan,
Biggar,	Huntington,	Smith (<i>Peel</i>),
Bolduc,	Jones (<i>Leeds</i>),	Smith (<i>Selkirk</i>),
Borrón,	Lajoie,	Stephenson,
Cimon,	Little,	St. Jean,
Christie,	MacKay (<i>Cap Breton</i>),	Thompson (<i>Cariboo</i>),
Cockburn,	McNab,	Trow,
Coupal,	Montplaisir,	White (<i>Hastings</i>),
Davies,	Orton,	White (<i>Renfrew</i>),
Dugas,	Palmer,	Wright (<i>Ottawa</i>), et
Farrow,	Paterson,	Yeo.—52.
Ferris,		

Et que le quorum du dit comité se compose de neuf membres.

Sur motion de M. *Mackenzie*, la Chambre donne son concours au dit rapport en ce qui concerne le comité permanent des ordres permanents.

Sur motion de M. *Mackenzie*, un comité spécial est nommé pour aider M. l'Orateur dans l'administration de la bibliothèque du Parlement, en tant que les intérêts de cette Chambre sont concernés, et pour agir comme membres d'un comité collectif de la bibliothèque des deux Chambres, et le dit comité est composé comme suit:—MM. *Baby, Blanchet, Brouse, Cartwright, Délorne, Fréchette, Higinbotham, Laurier, Sir John A. Macdonald, Masson, Mills, Roscoe, Tupper, Wright* (*Ottawa*), et *Young*; et il est ordonné qu'un message soit envoyé au Sénat pour en informer leurs Honneurs.

M. *Ross* (*Middlesex*), du comité collectif nommé pour contrôler le compte-rendu officiel des débats de la Chambre durant la présente session, avec pouvoir de faire rapport de temps à autre, présente le premier rapport de ce comité qui est comme suit:—

Le comité demande qu'il lui soit permis de soumettre les règlements qui suivent, concernant le compte-rendu des débats de la Chambre des Communes.

Le compte-rendu sera fait par un personnel de six rapporteurs sous la direction et le contrôle du comité nommé pour cet objet, dont l'un sera appelé le rapporteur en chef, et les cinq autres, assistants, à un prix n'excédant pas \$6,000.

Le chef sera nommé par le comité et il sera de son devoir :

1o. De choisir pour être ses assistants cinq personnes dont il pourra garantir la capacité comme rapporteurs parlementaires, et dont il sera responsable, sujet à l'approbation du comité.

2o. D'assister personnellement aux séances de la Chambre, durant les débats, autant qu'il sera nécessaire, non-seulement pour surveiller les rapporteurs de service, mais aussi pour se rendre familier avec le sujet en discussion, afin qu'en surveillant, révisant et condensant les discours, il en conserve le sens, le ton et l'esprit parfaitement.

3o. De fournir à tout membre qui lui en fera la demande une copie de son discours en manuscrit pour qu'il le revise, et de faire à ce discours les changements que celui-ci voudra faire faire, pourvu qu'ils soient conformes au discours qu'il a prononcé en Chambre. Si ces changements n'étaient pas tels, il en devra être fait rapport au comité avant que le discours soit envoyé à l'imprimeur.

4o. La copie ne sera point envoyée à l'imprimeur avant qu'elle soit convenablement révisée et corrigée, de manière qu'on ne puisse rien exiger pour les changements.

5o. De corriger les épreuves et de les réviser, et d'être responsable de leur exactitude.

6o. De préparer les index dans le même style et la même forme que ceux du "Hansard" anglais, d'en réviser les épreuves, et en général de faire tout ce qui appartient à l'impression et à la publication d'un compte-rendu condensé fidèle des débats qui ont eu lieu dans la Chambre des Communes.

7o. Le rapporteur en chef ne doit avoir de relations avec aucun journal quelconque, ni ne doit entreprendre, non plus que ses assistants, aucun autre ouvrage durant la session, soit en fournissant le compte-rendu à des journaux, soit en travaillant dans des comités de l'une ou l'autre Chambre qui ont besoins de rapporteurs ; mais ils emploieront tout leur temps et leur énergie au service pour lequel ils sont engagés, excepté lorsqu'ils obtiendront le consentement du comité.

8o. Il est clairement et distinctement entendu et ordonné que la somme susdite de \$6,000 devra faire face à tous les frais se rattachant au compte-rendu et aux devoirs des rapporteurs. Conséquemment si le chef ou quelqu'un de ses assistants ne peuvent pour une cause ou pour une autre, remplir leurs obligations ci-dessus mentionnées, le comité se réserve le droit de se procurer l'aide qui sera nécessaire pour la due exécution de l'ouvrage et d'en déduire le coût du salaire de la personne ou des personnes qui n'ont pu faire leur ouvrage.

9o. Les discours seront rapportés dans la langue dans laquelle ils auront été prononcés, et traduits par les traducteurs officiels de la Chambre, conformément à l'édition pour laquelle ils sont requis, à un prix n'excédant pas \$1.25 la page.

10o. Aucun document ou écrit qui ne sera pas lu et aucune chose qui ne sera pas dite dans le cours des débats ne seront publiés dans le compte-rendu.

Les bills suivants sont présentés, lus une première fois et remis à demain pour la seconde lecture, savoir :

Par M. *Barthe*—Bill No. 2, pour abroger les lois de faillite maintenant en vigueur dans le Canada.

Par M. *Dynond*—Bill No. 3, décrétant que les personnes accusées d'assaut ordinaire, seront témoins en leur faveur.

Par M. *Irving*—Bill No. 4, pour amender la loi concernant les timbres, les billets promissoires et les lettres de change.

Par M. *Barthe*—Bill No. 5, pour fixer le taux de l'intérêt dans le Canada.

Les adresses suivantes à Son Excellence le Gouverneur-Général, et les ordres suivants de la Chambre à l'officier qu'il appartient, sont votés comme suit :—

Par M. *Oliver*—Ordre de la Chambre pour un état de l'argent dépensé pour les travaux publics imputable sur le capital, depuis le premier juillet 1874; aussi le montant imputable sur le capital dépensé sur les travaux publics en voie d'exécution le premier janvier 1874.

Par M. *Dymond*—Ordre de la Chambre pour copie des comptes, pièces justificatives et papiers ayant rapport aux paiements faits pour impressions, tels qu'insérés dans les Comptes Publics de 1873-4, et tels que faits à même les contingents du département de la Justice, à *I. B. Taylor*, la compagnie du *Citizen*, et *J. G. Moylan*.

M. *Langevin* propose qu'une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général soit votée pour copies de toutes correspondances et ordres en conseil depuis le 1er juillet 1876, se rapportant au louage ou à l'achat par le gouvernement du Canada de cette partie du Grand-Tronc qui se prolonge de la Rivière-du-Loup à la jonction de la Chaudière ou de Lévis.

Et un débat s'élevant au sujet de cette matière, elle est retirée avec le consentement de la Chambre.

Par M. *Langevin*—Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général pour copie de toute la correspondance entre le gouvernement du Canada et aucune personne au Canada ou ailleurs et entre le gouvernement du Canada et le gouvernement Impérial, relativement à l'admission des batiments construits au Canada dans les ports français aux mêmes taux et conditions que ceux auxquels les batiments de la Grande-Bretagne et de l'Irlande sont admis dans les mêmes ports, ou à telles autres conditions qui peuvent y être mentionnées.

Par M. *Masson*—Ordre de la Chambre pour une copie du rapport de M. *Hazlewood*, I. C., sur le coût approximatif des écluses du Fort Francis.

Aussi, adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général pour copie de tous ordres et minutes du Conseil et de toute correspondance entre le gouvernement Canadien et le gouvernement Impérial, et toute autre correspondance qui n'a pas déjà été produite, ayant rapport à une amnistie complète ou partielle à *W. B. O'Donoghue*.

M. *Fiset* propose qu'une adresse soit votée à Son Excellence le Gouverneur-Général pour la production de la correspondance échangée depuis la dernière session, entre le gouvernement et le Grand-Tronc, soit au sujet de l'achat par le gouvernement de cette partie du chemin de fer entre la Rivière-du-Loup et la Pointe-Lévis, soit touchant les nouveaux arrangements pris pour permettre aux chars de l'Intercolonial de voyager sur cette partie du chemin de fer appartenant au Grand-Tronc.

Et un débat s'élevant, la dite motion est retirée avec le consentement de la Chambre.

Par M. *DeCosmos*—Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général pour copie de tous rapports en la possession du gouvernement faits en 1877 par l'amiral *De Horsey* relativement au port ou aux ports les plus propres à servir de terminus au chemin de fer Pacifique Canadien, et de toute correspondance à ce sujet avec le gouvernement Impérial.

Par M. *Stephenson*—Ordre de la Chambre pour copies de tous les rapports, explorations, cartes, estimés, correspondance et autres informations en la possession du gouvernement, ayant rapport au havre projeté sur le lac Erié, près du village de Morpeth, dans le comté de Kent, avec un état détaillé de la dépense encourue à ce sujet depuis le 3 avril 1876.

M. *Bourassa* propose qu'une adresse soit votée à Son Excellence le Gouverneur-Général pour toute copie de toute correspondance et de toutes dépêches échangées entre le gouvernement du Canada et celui de la Grande-Bretagne, ou avec l'ambassadeur anglais à Washington, ou avec toute autre personne dans les Etats-Unis, depuis le 1er janvier 1874, au sujet du renouvellement du traité de réciprocité, et copie de tous ordres en Conseil sur le même sujet.

Et un débat s'élevant, la dite motion est retirée avec le consentement de la Chambre.

Par M. *DeCosmos*—Ordre de la Chambre pour un état des recettes des douanes et de l'accise dans la Colombie-Britannique dans les six mois expirés le 31 décembre dernier; aussi, état du revenu des douanes et de l'accise sur la rivière Stickine durant la même période; aussi, état des importations et exportations de la dite province durant la même période; aussi, état des marchandises importées en franchise ou soumises à des droits de douane ou d'accise des autres provinces du Canada dans la Colombie-Britannique, depuis 1871 inclusivement jusqu'au 31 décembre 1877, avec indication des quantités et valeurs respectives des productions du Canada.

La Chambre alors s'ajourne.

TIMOTHY WARREN ANGLIN,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Langevin*—Mercredi prochain—Rapport montrant: 1o. les montants des six plus basses soumissions reçues en septembre et octobre 1873, pour les sections 2, 3, 5, 6, 7, 12, 13 et 14 du nouveau canal Welland, avec les noms des soumissionnaires; 2o. les montants des six plus basses soumissions reçues pour les mêmes sections en 1874, avec les noms des soumissionnaires; 3o. les noms des sections auxquels ces dernières ont été accordées; 4o. copie des ordres en Conseil accordant ces sections; 5o. copie de toute la correspondance à ce sujet.

M. *Langevin*—Mercredi prochain—Rapport donnant les montants des six plus basses soumissions reçues pour les sections 17, 18, 19, 20, 27, 28, 33, 34 et 35 du nouveau canal Welland, avec les noms des soumissionnaires, et copie des ordres en Conseil accordant les contrats pour ces sections.

M. *Langevin*—Mercredi prochain—Copie de tous les avis et lettres du département des Travaux Publics, demandant soit par la presse ou autrement des soumissions pour fournir des chevilles au chemin de fer du Pacifique Canadien, avec copie de toutes les réponses aux soumissions reçues du premier janvier 1876 au 31 décembre 1877, et les noms des personnes auxquelles les contrats ont été accordés, quelle quantité et à quel prix dans chaque cas.

M. *Plumb*—Mercredi prochain—ADRESSE—Copie de toute la correspondance, de tous rapports, négociations, ordres en Conseil et autres documents ayant rapport au choix du terminus et de la station du chemin de fer du Pacifique sur la Kaministiquia, l'achat de terrains et autres propriétés pour ce terminus et la station, avec les noms de tous les évaluateurs de ces terrains et propriétés, la date de leur nomination et leurs instructions, et si tels évaluateurs ou aucun d'eux ont après avoir été nommés obtenu d'autres emplois dans le gouvernement, le nom ou les noms de tel ou tels évaluateurs, la nature de leur nomination et leur salaire, aussi la date à laquelle le gouvernement donna avis de l'expropriation de ces terrains dans le lot de ville du fort William et ailleurs dans le voisinage, le montant payé et à payer encore pour ces terrains et propriétés, les noms des personnes auxquelles ces paiements ont été faits ou sont dus et la quantité ou étendue des terrains ou propriétés achetés de chaque personne, avec un état faisant connaître ces terrains et propriétés au sujet desquels des avis d'expropriation ont été donnés ainsi que les noms des différents propriétaires et les prix des terrains et propriétés, et montrant toute la quantité ou étendue des terrains ainsi achetés ou à acheter, y compris la correspondance entre le gouvernement canadien et le gouvernement d'Ontario relativement à ces terrains.

Sir *John A. Macdonald*—Mercredi prochain—Etat faisant connaître les raisons dans chaque cas, de la mise à la retraite des employés du service civil, mentionnés dans le rapport mit devant cette Chambre le 18 février.

M. *Fiset*—Mercredi prochain—Quelles sont les rivières actuellement sous bail dans les comtés de Rimouski, Gaspé et Bonaventure, ainsi que sur la côte nord du St.-Laurent, depuis le Saguenay jusqu'aux îles Mingan; l'année où chacune de ces rivières a été louée et pour quelle période elle l'a été; le nom du bailleur et le montant annuel qu'il paie au gouvernement pour son bail.

M. Cimon—Mercredi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement d'expédier les malles au lac St. Jean, par le nouveau chemin de colonisation ouvert par le gouvernement de la province de Québec, l'été dernier, entre Québec et le lac St. Jean ?

M. Cimon—Mercredi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement d'expédier tous les jours la malle directement de Bagotville à N. D. de Laterrière, dans le comté de Chicoutimi, au lieu de la faire passer par le village de Chicoutimi ?

M. Macdougall (Elgin)—Mercredi prochain—Ordre de la Chambre pour copies des rapports annuels du capital du trafic et des frais d'exploitation durant la dernière année fiscale, de la compagnie du chemin de fer du Sud du Canada, qui doivent être faits en vertu du chap. 25, 38 *Vict.*, et chap. 14, 39 *Vict.*, des statuts du Canada.

M. Tupper.—Mercredi prochain—ADRESSE—Copies de tous papiers, correspondances et ordres en conseil ayant rapport au chemin de fer de Windsor et Annapolis, l'embranchement de Windsor et le chemin de fer des comtés de l'ouest, et tous papiers correspondances et ordres en conseil ayant rapport à l'achat d'une annuité par ce chemin de fer ou la garantie d'une somme annuelle pendant un certain nombre d'années.

M. Tupper—Mercredi prochain—Copie de tous les ordres en conseil ayant rapport aux balances des crédits de 1876-77, qui peuvent se trouver périmées et qui ont été transportées à l'année suivante conformément à la 35^e section de l'acte 31 *Vict.*, chap. 5.

M. Tupper.—Mercredi prochain—Copie des soumissions reçues pour la construction de cette partie de l'embranchement du chemin de fer de Pembina, entre St. Boniface et Selkirk, avec les copies de tous rapports, correspondances et ordres en Conseil ayant rapport à la manière dont les contrats de ces travaux ont été donnés.

M. Huntington—Mercredi prochain—Bill intitulé : "Acte pour amender l'Acte des Postes de 1875."

M. Tupper—Mercredi prochain—Rapports de toutes les soumissions reçues et des contrats donnés pour tous les approvisionnements fournis aux Sauvages et à la police à cheval du Nord-Ouest, et à ceux fournis en rapport avec les travaux publics faits à Battleford et aux écluses et au canal du Fort Francis; aussi, toutes les soumissions reçues et les contrats donnés pour transporter toutes les provisions et effets; aussi, les comptes, avec la quantité, la qualité, la description et les dépenses encourues pour les provisions et effets transportés autrement que par soumissions publiques pour ces travaux; aussi état concernant le travail et la surintendance soit au jour, au mois ou à l'année pour tous les travaux dans le territoire du Nord-Ouest, à Manitoba et sur les canaux du Fort Francis; aussi, comptes montrant la dépense résultant du fait que les provisions et effets n'étant pas arrivés à temps, on fut obligé en attendant de nourrir les Sauvages à qui ils étaient destinés au moyen de provisions achetées au détail.

M. Stephenson—Mercredi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement de présenter, durant la session actuelle, des amendements aux lois de douanes canadiennes et aux règlements concernant la navigation côtière de manière à les assimiler davantage, quant aux naufrages, au remorquage et à la navigation côtière des bâtiments étrangers dans les eaux canadiennes, aux lois des États-Unis sur le même sujet ?

M. Oliver—Jeudi prochain—Rapport montrant la somme dépensée pour les travaux publics qui sont imputables sur le revenu durant les années fiscales de 1874-5—1875-6 et 1876-7, et votées dans les estimés de 1873-4.

M. *Farrow*—Mercredi prochain—Est-ce l'intention du maître-général des Postes d'ordonner que les malles maintenant retardées la nuit au bureau de poste de Wroxeter soient transportées directement la même nuit à Gorrie, vu que la diligence qui transporte la malle se rend directement à Gorrie?

M. *McDonald*, (Cap Breton)—Mercredi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement de mettre dans les estimés une somme d'argent pour la construction d'un brise-lames à l'entrée du port de Main-à-dieu, C.B. ?

M. *McDonald* (Cap Breton)—Mercredi prochain—Copie du rapport de l'exploration du havre de Lingan, C. B., et correspondances entre le ministre des Travaux Publics et toute autre personne à ce sujet.

N^o. 8.

OTTAWA, LUNDI, 18 FÉVRIER 1878.

5e Session, 3e Parlement, 41 Vict., 1878.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGER ET C^{ie}.

1878

No. 9.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

 OTTAWA, MARDI, 19 FEVRIER 1878.

PRIÈRE.

M. *Mackenzie* met devant la Chambre le rapport officiel de la distribution des statuts du Canada, 40 *Victoria*, quatrième session du troisième Parlement, 1877, volumes 1 et 2 séparément, et volumes 1 et 2 ensemble, versions anglaise et française, demi reliure en mouton.

Il présente aussi la réponse à l'ordre de la Chambre du 2 avril 1877, pour la production de tous documents, ordres et correspondances avec le ministre des Travaux Publics et le personnel de l'ingénieur du même département, relativement à l'engagement d'employés pour l'exploration du chemin de fer du Pacifique et à la route qu'ils reçoivent instruction (si instructions il y a eu) de prendre; aussi, la correspondance et les ordres du même département aux agents concernant le transport d'immigrants, d'employés du gouvernement, et du fret, sous le contrôle direct du gouvernement, par la route de Sarnia ou de Collingwood, depuis 1874.

Aussi, la réponse à l'ordre de la Chambre du 4 avril 1877 pour le rapport des ingénieurs et toute autre correspondance ou information en possession du gouvernement, qui n'a pas encore été communiquée à la Chambre, relativement à toute exploration faite ou à faire ayant trait à la ligne du chemin de fer du Pacifique, depuis la Rivière Rouge à l'ouest, au sud du lac Manitoba.

Aussi, la réponse à l'ordre de la Chambre du 15 février 1877, pour un état fait de manière à indiquer pour chaque mois des deux années expirées le 31 décembre 1876, les détails suivants concernant le fonctionnement et l'administration du chemin de fer Intercolonial :

1. Le nombre de milles parcourus par les locomotives dans chaque service, savoir : les convois ordinaires de voyageurs, les convois spéciaux de voyageurs, les convois pour le transport des marchandises, les convois mixtes et les convois de travailleurs, avec le nombre de milles parcourus par chaque espèce de chars employés dans chaque service.

2. Le montant total des frais d'exploitation sans réductions aucunes, calculés d'après la classification générale des comptes du chemin de fer.

3. Les particularités concernant tous les prix exigés pour l'usage des locomotives et des chars, ainsi que pour le transport des marchandises sur le chemin de fer, et portés au débit des divers services et déduits des frais d'exploitation de la ligne. Ces particularités devront indiquer les réductions telles qu'opérées sur chaque subdivision des dépenses, et à quel service telles réductions ont été portées.

4. Les moyennes, avec détails, réalisées avant et après que telles réductions ont été faites.

5. Un état fournissant des informations complètes et détaillées concernant les convois spéciaux pour le transport des voyageurs et des officiers du chemin de fer qui ont été employés sur la ligne depuis le 1er juillet 1875 jusqu'au 31 décembre 1876,— cet état devant indiquer le point de départ et l'arrivée de chaque telle convoi, avec la date de tel départ et arrivée, la distance parcourue, les noms des conducteurs et du mécanicien chargés de tels convois, la raison pour laquelle tous tels convois ont été dépêchés, le montant reçu pour tout tel service et les dépenses s'y rattachant.

Aussi, la réponse à l'ordre de la Chambre du 15 février 1877, pour un état montrant :

1. La dimension et le coût originel, non compris l'appareil de chauffage de, la bâtisse en brique de Moncton, connue sous le nom de bureaux généraux du chemin de fer Intercolonial.
2. La dimension et le coût des additions faites à cette bâtisse.
3. Le coût originel de l'appareil de chauffage et de toutes additions faites durant l'année 1876.
4. Un plan de chacun des quatre planchers de la dite bâtisse telle que présentement construite, expliquant l'usage auquel chacune des chambres est destinée.
5. L'autorisation du Parlement pour ces diverses dépenses.
6. Les noms de toutes les personnes qui peuvent avoir été employées comme inspecteurs, chauffeurs, surveillants du dit ouvrage, le temps qui a été payé à chacun d'eux, ainsi que le montant de leur salaire. Dans le cas où l'ouvrage aura été fait sous contrat, l'état devra le démontrer ainsi que la date et le montant du contrat, et le nom du contracteur.

Le dit état devra donner les détails du coût aussi bien que le montant dépensé dans chaque cas, ainsi que la manière dont ces dépenses ont été classifiées.

Aussi, la réponse à l'ordre de la Chambre du 26 mars 1877, pour copies de la correspondance entre M. *James Neven*, de New-Castle, Miramichi, N.B., et ses sollicitateurs, et les officiers du chemin de fer Intercolonial et le gouvernement, relativement à cinq animaux qui ont été tués par l'un des convois du dit chemin de fer, le 23 février dernier, et qui appartenaient au dit *James Neven*; aussi, un état de la part des officiers du chemin de fer relativement à la distance de la station de Miramichi d'où le convoi était parti, à l'endroit où l'accident a eu lieu, montrant si cette ligne est ou n'est pas une ligne directe, quand le conducteur du dit convoi vit d'abord les animaux sur les lisses, et si avec de la précaution ordinaire, il n'aurait pas pu éviter l'accident.

Aussi, réponse à l'ordre de la Chambre du 19 mars 1877, pour un état indiquant les sommes d'argent payées à *C. J. Brydges* pendant l'année expirée le 30 juin 1876, en mentionnant le montant de ses appointements pendant que se construisait le chemin de fer Intercolonial, ainsi que ses appointements pendant qu'il en était l'administrateur, et aussi les dépenses de ses bureaux à Montréal, Ottawa et Moncton, avec en outre ses frais de route pendant la même période.

Aussi, réponse à l'ordre de la Chambre du 16 avril 1877, pour un état du nombre de milles explorés et des dépenses d'exploration sur le chemin de fer du Pacifique, comme suit :

1. Le nombre total des milles explorés, en faisant la distinction entre les différentes espèces d'explorations, relativement au tracé, à la localisation, les explorations préliminaires, etc.
2. Combien de milles d'explorations préliminaires, relativement au tracé et à la localisation ont été faits sur chacune des sections suivantes :
 - 1o. Depuis la vallée de l'Ottawa jusqu'à l'endroit où la ligne principale ou les différentes lignes touchent à cette partie de la ligne principale de la Baie du Tonnerre, à la Rivière-Rouge.
 - 2o. De Prince Arthur's Landing à la Rivière-Rouge.
 - 3o. De la Rivière-Rouge à Tête Jaune Cache.

40. De Tête Jaune Cache à la côte du Pacifique.
50. Toutes les explorations faites sur l'île de Vancouver.
3. Le coût de chacune de ces espèces d'exploration entre chacun de ces endroits.

Aussi, réponse à l'ordre de la Chambre du 15 février 1877, pour un état de la quantité d'ouvrage fait pour élargir l'aqueduc du chemin de fer à Moncton en 1876 avec détails des dépenses y relatifs.

Aussi, réponse à l'ordre de la Chambre du 15 février 1877, pour un état détaillé de tous les paiements faits en sus de leur salaire, à tout officier général ou du département du chemin de fer Intercolonial pendant l'année 1876.

Aussi, réponse à l'ordre de la Chambre du 28 mars 1877, pour la production de tous les rapports des ingénieurs ou correspondances, relativement à l'existence et au cours d'une crue plus considérable des eaux sur les soixante milles de la rivière Ottawa, entre les chutes de la Chaudière et les rapides du Long Sault, que plus haut et plus bas, ainsi qu'il est constaté dans des pétitions adressées à cette Chambre par certains habitants des comtés d'Ottawa, Prescott et Russell.

Aussi, réponse à l'ordre de la Chambre du 28 mars 1877, pour copie de toute correspondance, lettres ou télégrammes échangés entre le gouvernement et les propriétaires de terrains dans le voisinage de l'élargissement projeté du canal Lachine, depuis le 1er mars 1875 jusqu'au 10 mars 1877; aussi, copies de tous ordres donnés aux ingénieurs de fournir des informations à ces propriétaires et de toutes demandes de ces mêmes propriétaires pour informations soit aux gouvernement, aux ingénieurs ou au département des Travaux Publics, quant à la quantité de terrain requise pour tel élargissement, entre les mêmes dates, 1er mars 1875 au 10 mars 1877; aussi, copies de toutes offres, propositions et arrangements soumis par les mêmes propriétaires au gouvernement, aux ingénieurs ou au département des Travaux Publics, et de toutes offres, propositions et arrangements soumis par le gouvernement, les ingénieurs ou le département des Travaux Publics à ces mêmes propriétaires, entre les mêmes dates, du 1er mars 1875 au 10 mars 1877;—aussi, copies de tous rapports faits par des arbitres ou évaluateurs sur la valeur des terrains de ces mêmes propriétaires riverains du dit canal, entre les mêmes dates, du 1er mars 1875 au 10 mars 1877;—aussi, copie de tous rapports faits par les ingénieurs au gouvernement ou au département des Travaux Publics sur la valeur des mêmes terrains et sur les offres, propositions ou arrangements faits ou proposés par ces propriétaires au gouvernement ou par le gouvernement à ces mêmes propriétaires, entre les mêmes dates, du 1er mars 1875 au 10 mars 1877;—aussi, copies de tous contrats intervenus entre ces mêmes propriétaires et le gouvernement ou le département des Travaux Publics au sujet des terrains requis pour l'élargissement du canal Lachine, entre le 1er mars 1875 et le 10 mars 1877.

Trois pétitions sont présentées et déposées sur la table.

M. *Rymal*, du comité permanent des ordres permanents, présente le premier rapport de ce comité, qui est comme suit :

Le comité a examiné les avis donnés au sujet des pétitions suivantes et les trouve suffisants, savoir :—De la compagnie du chemin de fer du Sud du Canada, demandant la passation d'un acte pour autoriser et confirmer le projet d'arrangement fait relativement aux affaires de cette compagnie,—De la compagnie d'assurance Nationale, demandant un acte qui l'autorise à réduire son fonds social, et à amender autrement son acte d'incorporation,—De la banque de Liverpool, Nouvelle-Ecosse, demandant un acte qui l'autorise à réduire la valeur nominale de ses actions actuelles, à émettre des actions préférentielles et pour autres fins,—De *David Fisher*, de la cité de Toronto, et *Jane Malvina Draper*, de Whitby, veuve, demandant un acte pour sanctionner une vente du havre du port Whitby, et transférant à l'acheteur la dite propriété, y compris le

droit de franchise de la compagnie du havre du port de Whitby,—De la compagnie du chemin de fer de Brockville et Ottawa, demandant un acte qui lui donne le pouvoir de s'amalgamer avec la compagnie du chemin de fer Canada Central, de consolider sa dette, de réduire ses frais d'administration, et de pourvoir au prolongement des lignes amalgamées,—De la compagnie du chemin de fer du Canada Central, demandant un acte qui l'autorise à s'amalgamer avec la compagnie du chemin de fer de Brockville et Ottawa, à consolider sa dette, à réduire ses frais d'administration et à pourvoir au prolongement de leur ligne,—De la compagnie d'assurance mutuelle sur la vie d'Ontario, demandant un acte d'incorporation,—De *George F. Johnston*, de Montréal, demandant un acte qui déclare son mariage avec *Charlotte Elsie McArthur*, dissous, et lui permette de divorcer avec elle,—De la Société de Construction Mutuelle, demandant un acte qui l'autorise à changer son nom en celui de la Société de Prêts et de Placements de Québec, et pour autres fins,—De la compagnie d'express et de transport d'Ontario, demandant un acte d'incorporation,—De la compagnie d'assurance contre le feu de Québec, demandant des amendements à son acte d'incorporation et aux actes l'amendant,—De la banque des Marchands du Canada, demandant un acte pour l'autoriser à réduire son fonds social et pour autres fins,—De l'association d'assurance mutuelle contre le feu de la Grange Fédérale, demandant un acte pour l'autoriser à assurer ses membres contre les pertes et dommages résultant du feu dans toutes les parties du Canada et à établir en rapport avec cette association une branche de bénéfices mutuels,—Du révérend *R. A. Fyfe*, président, et *J. L. Campbell*, secrétaire de la société régulière Baptiste des missions étrangères d'Ontario et Québec, demandant un acte d'incorporation,—De l'association d'assurance agricole mutuelle du Canada, demandant un acte pour l'autoriser à changer son nom en celui de compagnie d'assurance mutuelle du Canada contre le feu de London, et à amender son acte d'incorporation,—De *John Stewart*, demandant un acte qui donne à la Cour du Banc de la Reine d'Ontario le pouvoir de lui rembourser la somme d'argent déposée avec sa pétition contre l'élection du très-honorable Sir *John A. Macdonald*, représentant de la ville de Kingston,—De *John Walker* et autres, par leur procureur, *Alexander Dixon*, demandant un acte qui autorise toute autre compagnie de chemin de fer à traverser les lisses du Grand-Tronc au sud des rues John et York, à Toronto,—De la compagnie d'assurance Stadacona contre le feu et sur la vie, demandant un acte pour être autorisée à réduire son fonds social et pour amender son acte d'incorporation,—De la compagnie du chemin de fer de jonction de Montréal et Ottawa, demandant un acte pour lui permettre de compléter son chemin, et autres amendements à son acte d'incorporation.

Le délai pour recevoir les pétitions pour bills privés étant expiré, le comité recommande qu'il soit prolongé de dix jours, ainsi que le délai pour recevoir les bills privés.

Sur motion de *M. Rymal*, le délai pour recevoir les pétitions et pour présenter les bills privés est prolongé de dix jours.

Sur motion de *M. Mackenzie*, le rapport du comité spécial nommé pour préparer et rapporter les listes des membres devant composer les comités permanents de cette Chambre, en ce qui concerne les comités suivants, savoir : privilèges et élections ; lois expirantes ; chemins de fer, canaux et télégraphes ; bills privés ; impressions ; comptes publics ; banques et commerce, et immigration et colonisation, est adopté.

Sur motion de *M. Ross* (Middlesex), il est ordonné qu'il soit envoyé un message au Sénat priant leurs Honneurs de vouloir bien s'unir à cette Chambre dans la formation d'un comité collectif des impressions, et les informant que les membres du comité permanent des impressions, savoir : *MM. Bourassa, Bowell, Charlton, Church, Delorme, Desjardins, De Veber, Goudge, Lanthier, Ross* (Middlesex), *Ross* (Prince-Edouard), *Stephenson, Thompson* (Haldimand), *Trow* et *Wallace* (Norfolk), agiront comme membres du dit comité collectif des impressions.

Les bills suivants sont séparément présentés, lus la première fois et remis pour la deuxième lecture à demain, savoir :

Par M. *Thomson* (Welland)—Bill No. 6, pour autoriser et confirmer le projet d'arrangement de la compagnie du chemin de fer du Sud du Canada.

Par M. *Oliver*—Bill No. 7, concernant la compagnie d'express et de transport d'Ontario.

Par M. *Desjardins*—Bill No. 8, pour autoriser la compagnie d'assurance Nationale à réduire son fonds social et pour autres fins.

Par M. *Galbraith*—Bill No. 9, pour amender les actes incorporant la compagnie du chemin de fer de Brockville et Ottawa, et la compagnie du Canada Central, et pour pourvoir à l'amalgamation de ces compagnies.

Par M. *Casgrain*—Bill No. 10, pour autoriser la compagnie d'assurance Stadacona contre le feu et sur la vie à réduire son fonds social, et pour autres fins.

Par M. *Jetté*—Bill No. 11, pour réduire le fonds social de la banque des Marchands du Canada.

Par M. *Malouin*—Bill No. 12, pour incorporer la "*Société de Construction Mutuelle*" sous le nom de "*Société de Prêts et de Placements de Québec*," et pour autres fins.

Par M. *Mackenzie*—Bill No. 13, pour amender de nouveau l'acte intitulé : "Acte concernant les travaux publics du Canada."

Par M. *Laflamme*—Bill No. 14, pour assurer davantage l'indépendance du Parlement.

Par M. *Haggart*—Bill No. 15, pour donner juridiction à la Cour du Banc de la Reine d'Ontario pour payer à *John Stewart*, chirurgien, de la cité de Kingston, mille dollars déposés avec sa pétition d'élection.

Par M. *Bowman*—Bill No. 16, pour incorporer la compagnie d'assurance mutuelle sur la vie d'Ontario.

M. *Cartwright* remet un message de Son Excellence le Gouverneur-Général qui est lu par l'Orateur et dont voici la teneur :—

DUFFERIN.

Le Gouverneur-Général transmet à la Chambre des Communes les estimés des sommes requises pour le service du Canada pour l'année qui se terminera le 30 juin 1879, et conformément aux dispositions de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord de 1867, il recommande ces estimés à la Chambre des Communes.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
Ottawa, 19 février 1878.

Sur motion de M. *Cartwright*, le dit message et les estimés sont renvoyés au comité des subsides.

La Chambre se forme en comité général pour examiner les subsides à accorder à Sa Majesté.

(En comité.)

La résolution suivante est adoptée :—

2. Pour payer les salaires du bureau du secrétaire du Gouverneur-Général... \$7,950.00.

Résolution à rapporter.

Rapport à recevoir, et comité devant siéger demain.

Sur motion de M. *DeCosmos*, un ordre de la Chambre est émis pour un état montrant les sommes d'argent payées au gouvernement de la Colombie-Britannique, et indiquant l'époque des paiements conformément à la section 2, chap. 17, 37 *Vict.*

Sur motion de M. *Langevin*, un ordre de la Chambre est adressé à l'officier qu'il appartient pour copie de toute correspondance relativement au transport des malles par eau de Québec à la Malbaie, dans le comté de Charlevoix, en 1877; de tout arrangement fait pour le transport de ces malles durant la même période, avec un état montrant le coût total de ce service durant la même période durant la saison de 1877, et un état séparé relativement au transport des mêmes malles durant la même période durant la saison de 1876, avec le coût dans les deux cas du transport de ces malles jusqu'à Tadoussac, Chicoutimi, les Eboulements et la Baie St. Paul.

La Chambre alors s'ajourne.

TIMOTHY WARREN ANGLIN,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Langevin*—Jeudi prochain—Copie de toute correspondance, rapports et documents se rattachant aux montants réclamés par *Moor, Carpenter et Cie.*, en vertu de leur contrat pour entretenir la circulation sur le chemin du gouvernement, communément appelé la Route *Dawson*; aussi, copie de tous ordres en conseil autorisant le paiement de tous tels montants depuis le premier janvier 1877, jusqu'à ce jour, ainsi qu'un état des sommes ainsi payées de temps à autre et les dates de tels paiements.

M. *Langevin*—Jeudi prochain—Etat indiquant les montants des six soumissions les plus basses pour les sections 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 11 du canal Lachine, avec les noms des soumissionnaires, les noms des personnes auxquelles les contrats ont été accordés, et copie de tous ordres en conseil s'y rattachant; aussi les dates mentionnées dans les contrats pour l'achèvement des travaux, et la somme totale des travaux exécutés d'après le devis estimatif des opérations faites par l'ingénieur, à venir jusqu'au 31 janvier dernier.

M. *Ryan*—Jeudi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement de donner pendant la présente session des contrats pour la construction de ces sections du chemin de fer canadien du Pacifique, situées entre la rivière aux Anglais et le Portage du Rat.

M. *Ryan*—Jeudi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE, demandant un état indiquant les sommes d'argent déboursées jusqu'au 1er janvier 1878, en vertu des contrats No. 13, 14, 15, 23 et 25 du chemin de fer canadien du Pacifique.

M. *Ryan*—Jeudi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE, demandant un état indiquant le nombre de milles actuellement nivelés et prêts à recevoir les lisses et le ballast en vertu des contrats Nos. 13, 14, 15 et 25 du chemin de fer canadien du Pacifique, ainsi que le nombre de milles actuellement pourvus de lisses en vertu de tels contrats, à venir jusqu'au premier janvier 1878.

M. *Cimon*—Jeudi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE, demandant la production de toute correspondance relativement au transport des malles entre Québec et Chicoutimi, depuis le premier janvier 1877.

M. *White* (Renfrew)—Jeudi prochain—Si le gouvernement, depuis le 15 février 1877, a passé quelque contrat ou contrats pour la construction de l'embranchement de la Baie Georgienne du chemin de fer canadien du Pacifique, et, dans ce cas, si tel contrat ou contrats sera ou seront soumis à l'approbation du Parlement durant la présente session ?

M. *Macdonald* (Toronto)—Jeudi prochain—Bill pour régler la vente et livraison des bouteilles employées dans la fabrication de l'eau minérale et autres breuvages.

M. *Fiset*—Jeudi prochain—Copie du rapport pour l'année 1877 de *J. P. Gauvreau*, écr., en sa qualité de percepteur de douanes pour le port de Rimouski.

M. *Fiset*—Jeudi prochain—Copie des rapports de l'inspecteur des Postes, *W Sheppard*, et du sous-inspecteur, *A. Talbot*, touchant l'opportunité d'une malle quotidienne entre St. Octave de Métis et Matane.

M. Ross (Middlesex)—Jeudi prochain—Adoption du premier rapport du comité spécial au sujet du compte-rendu des débats de cette Chambre.

M. Horton—Vendredi prochain—ADRESSE—Correspondance concernant l'établissement d'entrepôts de douanes au village de Carren Brook et dans la ville de Clinton, dans le comté de Huron.

M. Bourassa—Jeudi prochain—Qu'il lui soit permis d'introduire un bill intitulé : "Acte pour amender l'acte de faillite de 1875, et ses amendements."

M. Plumb—Jeudi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE pour un état donnant les noms et résidences de toutes les personnes mises à la retraite depuis le 1er janvier 1875, la nature de leur emploi dans le gouvernement, le temps qu'ils ont été employés dans le service, leur salaire, les raisons de leur mise à la retraite et les noms et salaires des personnes nommées pour remplir les vacances faites par leur mise à la retraite.

M. Bowell—Jeudi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE pour un rapport montrant quelles ventes de bois de construction ont été faites sur les terres des Sauvages, sur la rive nord du lac Huron ou sur les îles de la Baie Georgienne ou ailleurs, depuis le premier janvier 1873, les noms des personnes auxquelles ces ventes furent faites, le montant payé ou accepté pour ce bois, la quantité de ce bois coupée sur ces terres, le montant payé sur ces achats, par qui payé, le montant dû et par qui, avec les copies de toutes correspondances entre le gouvernement fédéral et le gouvernement d'Ontario se rapportant à la dite vente de bois de construction sur les dites terres.

M. Bowell—Jeudi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE pour un état montrant les noms de tous les conseils, solliciteurs ou avocats employés relativement à la commission royale nommée pour s'enquérir des affaires du chemin de fer du Nord, et des frais à eux payés par le gouvernement du Canada, ainsi que les noms de tous conseils, solliciteurs ou avocats qui ont été employés à Toronto par le gouvernement fédéral ou par aucun département ou chef de département du dit gouvernement, avec un état des frais payés à ces personnes par le gouvernement ou reçus par elles pour honoraires ou services ayant trait aux affaires du gouvernement du Canada.

M. Bowell—Jeudi prochain—1o. Copie du devis estimatif ou des devis des travaux faits en vertu du contrat *vingt-cinq* du chemin de fer canadien du Pacifique, spécifiant la nature et la quantité de l'ouvrage fait et des matériaux fournis en vertu de tel contrat, et dont les ingénieurs ont fait rapport jusqu'au 31 janvier 1878, avec le montant payé aux entrepreneurs jusqu'à cette date, et la date de ces paiements.

2o. Copie de toutes les recommandations faites par les ingénieurs relativement au mode de payer les entrepreneurs pour les différents travaux, en vertu du dit contrat *vingt-cinq*.

3o. Copie de tous rapports, correspondances, ordres en conseil, et autres documents ayant rapport à aucun changement dans les pentes ou dans la localisation de la ligne couverte, par le contrat *vingt-cinq* depuis que les travaux ont été donnés, avec une estimation approximative de tels changements.

M. Bowell—Jeudi prochain—1o. Copie du devis estimatif ou des devis des travaux faits en vertu du contrat No. quinze du chemin de fer canadien du Pacifique, spécifiant la nature et la quantité des travaux faits et des matériaux fournis en vertu de tel contrat et dont les ingénieurs ont fait rapport jusqu'au 31 janvier 1878, avec le montant payé aux entrepreneurs jusqu'à cette date et la date de ces paiements.

2o. Copie de toutes les recommandations faites par les ingénieurs relativement au mode de payer les entrepreneurs pour les divers travaux faits en vertu du dit contrat quinze.

3o. Copie de tous rapports, correspondances, ordres en Conseil et autres documents ayant rapport à aucun changement dans les pentes ou dans la localisation de la ligne couverte par le contrat numéro quinze, depuis que ce contrat a été donné, avec une estimation approximative du coût additionnel de tels changements.

M. *Mitchell* -Jeudi prochain—Etat montrant le montant total dépensé annuellement pendant les années 1872, 1873, 1874, 1875, 1876 et 1877, pour les objets suivants, savoir :

- 1o. Additions et réparations à Rideau Hall.
 - 2o. Terrains, bâtisses et dépendances.
 - 3o. Aqueduc, gaz et combustible.
 - 4o. Ameublement général.
 - 5o. Dépenses de voyage du Gouverneur-Général et de sa suite.
 - 6o. Comptes de télégrammes.
 - 7o. Aussi toute autre dépense faite à même le Trésor, en relation avec Rideau Hall, pendant les dites années.
-

NO. 9.

OTTAWA, MARDI, 19 FÉVRIER 1878.

5e Session, 3e Parlement, 41 Vict., 1878.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, BOGERT ET CIA.

1878

No. 10.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

 OTTAWA, MERCREDI, 20 FEVRIER 1878.

PRIÈRE.

Neuf pétitions sont présentées et déposées sur la table.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :

Du conseil municipal du comté de Grey, demandant la passation d'un acte pour empêcher la vente des boissons.

De *James Weyms*, président, et *James S Johnston*, secrétaire, de la part d'une assemblée des habitants de Brantford, Ontario, demandant certains amendements à l'Acte de tempérance de 1864.

Du conseil municipal du comté de Middlesex, demandant que les agriculteurs du Canada soient placés sur un pied d'égalité avec ceux des Etats-Unis au moyen d'un remaniement du tarif, jusqu'à l'époque où le gouvernement américain nous accordera un renouvellement du traité de réciprocité.

De *Robie Uniacke* et autres, de la cité d'Halifax, province de la Nouvelle-Ecosse, demandant que l'Acte de 1876, chapitre 16, du Parlement du Canada, et tous les actes en contravention de la chartre de la compagnie du chemin de fer Urbain d'Halifax, soient amendés de manière à ne pas priver la dite compagnie de ses droits d'arbitrage acquis en vertu de sa chartre, et qu'il soit inséré dans tel Acte en amendement une clause accordant le dit arbitrage aux termes de la dite chartre.

Du conseil municipal du comté d'Essex ; demandant que le tarif canadien soit révisé de manière à permettre aux agriculteurs du Canada de soutenir avantageusement la concurrence avec les Etats-Unis, et que le tarif soit encore révisé de telle autre manière que, sans être prohibitif de sa nature, il puisse encourager les industries languissantes du pays.

Les bills suivants sont séparément présentés, lus la première fois et remis pour la deuxième lecture à demain, savoir :

Par *M. Huntington*—Bill No. 17, pour amender l'“ Acte du bureau de poste, 1875.”

Par *M. Snider*—Bill No. 18, pour autoriser certains arrangements entre l'association d'assurance mutuelle contre le feu de la Grange Fédérale, et la Grange Fédérale des patrons de l'industrie domestique du Canada.

Par *M. Burk*—Bill No. 19, concernant la compagnie du havre du port Whitby.

M. *Mackenzie* présente un message de Son Excellence le Gouverneur-Général, lequel est lu par M. l'Orateur, et dont voici la teneur :

DUFFERIN,

Le Gouverneur-Général communique à la Chambre la nomination de l'honorable *Alexander Mackenzie*, ministre des Travaux Publics ; de l'honorable *Isaac Burpee*, ministre des Douanes ; de l'honorable *Thomas Coffin*, Receveur-Général, et de l'honorable *Wilfrid Laurier*, ministre du Revenu de l'Intérieur, pour agir de concert avec l'Orateur de la Chambre des Communes comme commissaires pour les fins et en vertu des dispositions de l'Acte 31 *Victoria*, chapitre 27, intitulé : " Acte concernant l'économie interne de la Chambre des Communes," et pour autres fins.

Ottawa, 20 février 1878.

M. *Smith* présente la réponse à l'adresse du 16 avril 1877, pour copies de toutes requêtes, correspondances et ordres en Conseil, relatifs aux plaintes portées contre l'administration du bureau du havre de Montréal, pour ce qui concerne la ville de Sorel et les travaux de creusage dans le lac St. Pierre ; aussi, copie de tout document transmis au gouvernement, concernant la mauvaise administration des travaux susdits, la destitution arbitraire des nommés *Pierre Côté* et *Pierre Charbonneau*, et de tout autre employé ; ainsi que copie de toute correspondance et document relatifs à la destitution du capitaine *Chs. Armstrong*, en même temps que copie de tout document concernant la nomination de MM. *McCarthy* et *McKenzie* et de tout autre employé à Sorel, relatifs au travaux du havre, lesquels documents et ceux ci-dessous mentionnés doivent se trouver dans le bureau du havre à Montréal et dont le gouvernement a droit d'avoir communication, en autant qu'il fourni chaque année une très-forte somme des demers publics pour l'accomplissement de ces travaux ; aussi, copie de tout rapport fait par M. *John McCarthy* ou tout autre employé du havre de Montréal, à Sorel, expliquant pourquoi le salaire des journaliers et de plusieurs autres employés au mois ou à l'année a été diminué, pendant que celui du susdit M. *John McCarthy* a été élevé de \$600 qu'avait son prédécesseur, M. *Pierre Côté*, à \$2,000 ; aussi, copie de tout contrat concernant le louage des quais, terrains, boutiques, etc., de MM. *John* et *Daniel McCarthy*, soit avec le gouvernement ou le bureau du havre de Montréal ; aussi, copie de toutes instructions données par le bureau du havre de Montréal, définissant les devoirs des susdits employés, MM. *McCarthy* et *McKenzie*, ou de tout autre employé supérieur, dans l'accomplissement des dits travaux ; aussi, copie de toutes soumissions qui ont été données au public, soit pour réparation des cure-moles, constructions de tout bâtiment, réparations ou construction d'engins, machines et bouilloires, achat de bois et de charbon, ou tout autre contrat généralement ; aussi, les noms et la résidence de ceux qui ont obtenu ces contrats et ouvrages généralement, avec ou sans soumissions, mentionnant les montants de chaque tel contrat ; aussi, les montants payés depuis mil huit cent soixante-quinze, soit par contrat ou autrement, pour l'achat de provisions, pain, viande, épiceries, etc., pour la nourriture et l'entretien des hommes employés aux susdits travaux, et à qui payés.

Les adresses suivantes à Son Excellence le Gouverneur-Général et les ordres suivants à l'officier qu'il appartient, sont votés, savoir :

Par M. *Langevin*—Adresse à Son Excellence pour copies de toutes les soumissions reçues en 1877, pour le transport par terre des malles de Québec aux Eboulements ou à la Malbaie ; des ordres en conseil ou ordres des départements à ce sujet, avec les raisons pour lesquelles une soumission entre autres a été acceptée ; et aussi un état donnant le nom de la personne qui avait eu précédemment le contrat du transport de ces malles, le montant qui lui a été payé, celui maintenant payé et à qui pour le même service, avec copie de la correspondance à ce sujet.

Par M. *Lanthier*—Ordre de la Chambre pour la production de tous papiers, documents et bordereaux concernant les services de feu *William Taylor*, du Côteau du Lac, comme maître charpentier, pour la construction du fort du Côteau, depuis 1812 jusqu'en 1822.

Par M. *Blanchet*—Ordre de la Chambre pour un rapport des sommes dépensées aux réparations des forts militaires à Lévis, depuis la dernière session, les noms et salaires respectifs des ouvriers, le montant payé à chacun d'eux le montant des comptes pour matériaux, frais de commission, avec les noms des personnes qui ont été payées ; aussi le montant et la description des travaux donnés par contrat, et le nom des soumissionnaires et des contracteurs.

Par M. *Young*—Ordre de la Chambre pour un rapport montrant les dépenses des comités spéciaux nommés par la Chambre durant les quatre dernières années, et l'objet de leur nomination, avec les noms de ceux qui ont reçu de l'argent, soit comme témoins ou autrement, et le montant reçu par chacun.

Aussi, ordre de la Chambre pour un rapport montrant la nature et la valeur de tous les produits manufacturés et autres échangés entre le Canada et les colonies australiennes depuis le 1er juillet 1876 jusqu'aux derniers rapports, en la possession du gouvernement, ainsi que les copies des tarifs de ces colonies et tout autre renseignement en la possession du gouvernement, ayant rapport au commerce important que le Canada commence à faire avec ces colonies.

M. *Lanthier* propose qu'une adresse soit votée à Son Excellence pour une copie du rapport d'*Alonzo Wells*, député arpenteur provincial, en date du 10 novembre 1841, avec cartes, au sujet de la ligne de division entre les deux provinces ci-devant appelées le Haut et le Bas-Canada, entre la rivière Ottawa et la rivière St. Laurent.

2o. Copie du rapport des commissaires nommés en vertu de l'Acte 23 *Victoria*, chapitre 21, intitulé : " Acte au sujet de la ligne de division entre le Haut et le Bas-Canada, " avec un état de tout ce qui a été payé pour réclammations et compensations en vertu des dispositions de cet acte ; le montant payé à chaque réclairant individuellement, et copie des plans des terrains auxquels ces paiements ont rapport, et auxquels les reçus donnés réfèrent, ainsi que copies des actes sous forme d'instruments sous le seing et sceau du commissaire émanés par lui en vertu du premier paragraphe de la 4e section du dit acte.

Et un débat s'élevant, la dite motion est retirée avec le consentement de la Chambre.

• Par M. *Fiset*—Ordre de la Chambre pour copie du rapport de M. *Kingsford* touchant l'exploration du havre de Matane, avec les plans et devis qui accompagnent le dit rapport.

M. *Blain* propose que ce soit un ordre de la Chambre que, si à 10 heures P. M., les affaires du jour ne sont pas terminées, M. l'Orateur quittera le fauteuil et la Chambre sera ajournée jusqu'à sa séance régulière suivante, à moins qu'il ne soit autrement décidé par la majorité des membres alors présents, et dans le cas où on désirerait continuer à siéger, M. l'Orateur, à la demande d'au moins cinq membres mettra la question aux voix sans débat.

Et un débat s'élevant, la dite motion est retirée avec le consentement de la Chambre.

Par M. *Perry*—Ordre de la Chambre pour copies des comptes et pièces justificatives ayant rapport au montant d'argent dépensé pour faire naviguer le steamer *Northern Light* entre Georgetown et Pietou, jusqu'à date, avec le coût des réparations faites à ce steamer durant l'été de 1877.

Par M. *Fleming*—Ordre de Chambre pour un rapport constatant le nombre d'accidents arrivés sur les chemins de fer du Canada en 1874, 1875, 1876 et 1877, montrant : 1o. les causes et la nature de ces accidents ; 2o. les endroits où ils sont arrivés, le jour ou la nuit ; 3o. tous les résultats de ces accidents et les particularités s'y rattachant.

Un message est reçu du Sénat, nommant les honorables MM. *Alexander, Allan, Baillargeon, Bourinot, Chapais, Cornwall, Fabre, Ferguson, Haythorne, Montgomery, Miller, Reesor, Ryan, Stevens, Trudel* et *Wilmot*, comme membres du comité de la bibliothèque en ce qui concerne les intérêts de cette Chambre, et pour agir comme membres du comité conjoint de la dite bibliothèque.

Aussi, nommant les honorables MM. *Aikins, Bellerose, Bureau, Carrall, Cochrane, Fabre, Ferrier, Hagthorne, McLelan* (Londonderry), *Macfarlane, Penny, Reesor, Scott, Simpson* et *Wark*, pour agir au nom de cette Chambre avec le comité de la Chambre des Communes comme comité conjoint des impressions.

La Chambre alors s'ajourne.

TIMOTHY WARREN ANGLIN,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. Currier—Vendredi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement de poursuivre les travaux du canal et de la digue et autres améliorations projetées à Carillon pendant la présente saison ?

M. Mills—Vendredi prochain—Qu'il lui soit permis de présenter un bill intitulé "Acte pour pourvoir à l'établissement d'institutions municipales dans le district de Keewatin."

M. Campbell—Vendredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE pour la production des papiers et correspondances ayant rapport au transfert de la douane du port de New-Campbellton, Grand Bras d'Or, à l'île de Boulevardier, dans le comté de Victoria, N.E.

M. Campbell—Vendredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE pour les papiers et correspondances au sujet du remplacement du bureau de poste de New-Campbellton par un bureau irrégulier, et la réduction du salaire de l'officier en charge; aussi, un état montrant le montant de timbres de poste employés par les différents bureaux de poste et stations postales intermédiaires en 1876 et 1877, dans le comté de Victoria, Nouvelle-Ecosse.

M. Costigan—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE demandant copie des pétitions des habitants de la paroisse de Perth, dans le comté de Victoria, N. B., sollicitant l'établissement de stations postales intermédiaires ou bureaux de poste dans cette paroisse, et de toute correspondance échangée entre le gouvernement et l'inspecteur des bureaux de poste pour le Nouveau-Brunswick, ainsi que de toute autre communication à ce sujet.

M. Costigan—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE demandant copie de tous documents qui se rattachent à l'établissement d'un bureau de poste chez *M. James Smith*, Rivière Verte, dans le comté de Madawaska, N.-B.

M. Rouleau—Vendredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie des soumissions produites pour le transport des malles de la paroisse de St. Henri, comté de Lévis, à St. Isidore, comté de Dorchester, ainsi que copie de toutes correspondances relatives aux dites soumissions, et copie du contrat donné à *M. Collet*, de la paroisse de St. Henri, pour le transport des dites malles de la dite paroisse de St. Henri à la paroisse de St. Isidore.

M. Haggart—Vendredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE pour un état de tous les tubes importés au Canada, durant l'année précédant l'imposition des droits sur cet article, avec le nom de l'importateur, la quantité importée, le compte, le prix et le port d'entrée.

M. Campbell—Vendredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE pour papiers relatifs au brise-lames du havre d'Ingonish, avec la date des divers paiements aux entrepreneurs, le montant total payé pour l'ouvrage et les certificats des ingénieurs pour ces paiements et pour les extras, et si c'est l'intention du gouvernement de payer d'autres extras relativement à cette entreprise.

M. *Cheval*—Vendredi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement de mettre dans les estimés une somme d'argent pour pourvoir au remboursement des propriétaires des bateaux-à-vapeur, tels que le *Cultivateur*, qui a payé dans l'écluse de St. Ours, une somme de \$321.00, quand il n'aurait dû payer réellement que \$138.00 ?

M. *DeCosmos*—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE pour un état contenant une copie complète du rapport de l'inspecteur des pêcheries, dans la Colombie-Britannique, pour 1877, et montrant la dépense faite à ce sujet.

M. *DeCosmos*—Mardi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE pour un état contenant une copie complète du rapport ou des rapports de la commission collective des Sauvages pour régler l'étendue et les limites des réserves des Sauvages dans la Colombie-Britannique, avec un compte des dépenses à ce sujet, et copies des remontrances des colons contre la décision des commissaires, et une carte indiquant les réserves en question.

M. *DeCosmos*—Mardi prochain—Est-ce qu'il existe quelque règle ou ordre qui empêche un pensionnaire du gouvernement fédéral de retirer sa pension, lorsqu'il est employé hors du pays, moyennant salaire payé par la Couronne ?

M. *DeCosmos*—Mardi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE, pour un état contenant un rapport et la charte de l'exploration par l'amirauté anglaise du canal Portland, la frontière est maritime entre la Colombie-Britannique et l'Alaska.

M. *Mitchell*—Vendredi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement de pousser pendant la prochaine saison les travaux nécessaires pour le creusement du chenal de la Barre au Fer à Cheval à l'embouchure de la rivière Miramichi ?

M. *Higinbotham*—Vendredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE demandant un état qui indique la quantité et la valeur de tous les chevaux, bêtes à cornes et moutons importés en Canada, depuis le premier jour de février 1877 jusqu'au premier jour de février 1878, ainsi que la quantité et la valeur de ceux qui en ont été exportés pendant la même période.

Journal des délibérations de la

Assemblée

CHAMBRE DES COMMUNES

DE LA

NOUVELLE-GUÉE

Le 20 Mars 1870

Page 111

No. 10.

OTTAWA, MERCREDI, 20 FÉVRIER 1878.

5e Session, 3e Parlement, 41 Vict., 1878.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MAOLÉAN, ROGEE ET C^{IE}.

1878

No. 11.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

 OTTAWA, JEUDI, 21 FEVRIER 1878.

PRIÈRE.

Quatre pétitions sont présentées et déposées sur la table.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :

De l'Alliance du Canada, demandant certains amendements à l'Acte de Tempérance de 1864.

Du conseil municipal de la ville de St. Thomas, demandant que le bill maintenant soumis au Parlement à l'égard du chemin de fer Canadien dit "Southern" ne devienne pas loi, à moins qu'il n'y soit décrété que les bureaux généraux renfermant la caisse et les livres de la dite compagnie ne soient établis d'une manière permanente dans la ville de St. Thomas.

Du conseil de comté du comté d'Elgin, demandant que le bill maintenant soumis au Parlement relativement au chemin de fer Canadien dit "Southern" ne devienne pas loi, à moins qu'il n'y soit décrété que les bureaux de la compagnie ainsi que les livres et les ateliers ne seront pas transportés hors de la ville de St. Thomas, et que la fourniture des articles nécessaires, ainsi que les gages des employés et autres dépenses encourues pour l'exploitation du dit chemin de fer constitueront la première hypothèque sur les propriétés de la dite compagnie de chemin de fer.

De l'honorable *James Ferrier* et autres, demandant la passation d'un acte pour faire revivre et amender l'acte de la compagnie de chemin de fer de Montréal et Champlain.

M. Rymal, du comité permanent des ordres permanents; présente le deuxième rapport de ce comité qui est comme suit :

Le comité a examiné les avis donnés relativement aux pétitions suivantes et les trouve suffisants, savoir : De *H. Hamelin* et autres, pilotes licenciés pour piloter des bâtiments entre Québec et Montréal, pour un acte aux fins de les incorporer comme tels; et de *Hugh Hunter*, du township d'Egremont, dans le comté de Grey, province d'Ontario, cultivateur, pour un acte aux fins de déclarer son mariage avec *Catherine McPhee*, dissous, et pour qu'il lui soit permis de divorcer avec elle.

M. *Mackenzie* présente le rapport conformément à l'ordre de la Chambre du 15 février 1877, pour un état renfermant les renseignements ci-dessous désignés à l'égard de la construction, l'année dernière, d'un égoût collecteur en brique sur le terrain de la station du chemin de fer Intercolonial à Moncton.

1. L'autorité parlementaire en vertu de laquelle cette dépense a été faite.
2. Le plan indiquant la localité, les dimensions et l'étendue de cet égoût et des constructions qui y servent.
3. Le nombre de verges cubes d'excavations dans la terre et le roc; le temps de main-d'œuvre et les frais encourus pour ces excavations; la quantité de pierre, briques, chaux et ciment employés, et le prix qu'elle a coûté dans la localité où elle a été reçue; le montant payé ou accordé pour son transport; le nombre de jours de main-d'œuvre et les frais encourus par les travaux en briques et en pierre; la quantité de matériaux employés pour couvrir l'égoût, ainsi que le nombre de jours de main-d'œuvre et les frais encourus par cet ouvrage.
4. Le détail de tous les autres deniers portés au crédit de l'égoût collecteur.
5. Le prix total de l'égoût collecteur.
6. Les noms des personnes de qui chaque lot de ces matériaux a été acheté, la localité d'où ils proviennent, et les deniers payés à chaque personne, avec la date du paiement.
7. L'état demandé devra indiquer comment les frais se rapportant à l'égoût collecteur ont été classifiés et inscrits dans les comptes publics.

Aussi, la réponse à l'adresse du 4 avril 1877, pour une copie de tous les ordres en Conseil relatifs à la route du prolongement du chemin de fer Canada Central et au contrat pour construire cette section du chemin de fer.

Aussi, la réponse à l'ordre de la Chambre du 11 avril 1877, pour copies de toute la correspondance et des papiers relatifs à la destitution de *John Harvey* du poste de maître des glissoires au village d'Arnrior.

M. *Taschereau* présente un bill (No. 21) pour amender la charte de la compagnie d'assurance de Québec contre le feu.—Seconde lecture *demain*.

M. *Forbes* présente un bill (No. 22) concernant la Banque de Liverpool.—Seconde lecture *demain*.

M. *Smith* met devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général, supplément No. 1 du dixième rapport annuel du département de la Marine et des Pêcheries, pour l'année expirée le 30 juin 1877, consistant dans une liste des phares sur les côtes, les rivières et les lacs du Canada, le 31 décembre 1877.

Sur motion de M. *Trow*, le comité permanent de l'immigration et de la colonisation est autorisé à se servir d'un sténographe pour prendre les témoignages.

Sur motion de M. *Ross* (Middlesex), le premier rapport du comité spécial chargé de surveiller le compte-rendu officiel des débats de la Chambre obtient le concours de la Chambre.

Les adresses à Son Excellence le Gouverneur-Général et les ordre de la Chambre qui suivent sont votés :—

Par M. *DeCosmos*—Adresse à Son Excellence pour copie de toute correspondance en 1877 et 1878, qui ne se trouve pas devant le Parlement et qui a été échangée entre le gouvernement Impérial, le gouvernement du Canada et celui de la Colombie-Britannique concernant le chemin de fer du Pacifique; et aussi, copie de toute correspondance en 1877 et 1878 entre les dits gouvernements relativement au bassin de radoub à Esquimalt.

Aussi, adresse à Son Excellence pour copie du rapport avec carte y annexée, de l'ingénieur qui a été employé l'année dernière à fixer la ligne frontière probable entre la Colombie-Britannique et l'Alaska, et aussi, copie de ses instructions, avec copie du traité ou des conventions qui ont eu lieu entre les gouvernements Anglais et Russe relativement à la dite frontière, et autres papiers ayant rapport à l'établissement de la ligne de division entre Alaska et le territoire anglais et la navigation des rivières coulant de la Colombie à travers l'Alaska jusqu'à la mer.

Par M. *Pope*—Ordre de la Chambre pour rapport montrant ce que le gouvernement a dépensé pour l'exhibition de Philadelphie, avec un état détaillé de tout l'argent dépensé ou à dépenser pour cet objet, à qui cet argent a été payé et pourquoi.

Par M. *Pope*—Ordre de la Chambre pour rapport montrant ce que le gouvernement du Canada a dépensé pour l'exhibition de Sydney, avec un état détaillé de l'argent payé ou à payer, à qui et pourquoi.

M. *Blain* propose qu'une humble adresse soit adressée à Sa Majesté, demandant qu'une mesure soit soumise au Parlement Impérial dans le but d'amender l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, de manière à ce que tout en adhérant au principe de la représentation par la population consacré par cet acte, il soit accordé au Parlement du Canada le pouvoir de déterminer le nombre des membres qui composeront de temps à autre cette Chambre et de réajuster et réduire le nombre des membres du Sénat.

Et un débat s'élevant, la dite motion est retirée avec le consentement de la Chambre.

Par M. *Fiset*,—Ordre de la Chambre pour copie d'un rapport contenant les noms des miliciens de 1812-13 décédés depuis le 1er mars 1876 jusqu'au 1er janvier 1878.

La Chambre alors s'ajourne.

TIMOTHY WARREN ANGLIN,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Christie*—Lundi prochain—Que l'intérêt de la moralité publique et le bien-être physique de toutes les classes de la société rendent désirable et nécessaire qu'il y ait une observance stricte et uniforme du jour du Seigneur dans toutes les branches des travaux publics qui sont sous le contrôle du gouvernement fédéral.

Que dans l'opinion de cette Chambre il devrait y avoir une cessation complète de travail sur tous les canaux, chemins de fer et autres travaux publics qui sont sous le contrôle du gouvernement fédéral; durant les vingt-quatre heures comprises dans le jour du Seigneur, excepté seulement les travaux de nécessité absolue et inévitable.

M. *Langevin*—Lundi prochain—Rapport contenant les noms de tous les cadets qui ont été admis à l'école militaire de Kingston, depuis l'inauguration de cette école, et de ceux qui suivent maintenant les cours de cette institution.

M. *Fréchette*—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE demandant la liste de tous les employés du département de la Marine dans le district de Québec, avec leur salaire et leur résidence respectifs.

M. *Campbell*—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE pour la correspondance concernant la démission de M. *Angus Ross*, comme gardien du phare de l'Île aux Oiseaux dans le comté de Victoria, Nouvelle-Ecosse.

M. *MacKay* (Cap Breton)—Lundi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement d'aider la construction du prolongement du chemin de fer de l'est dans le Cap Breton, qui est maintenant subventionné par les statuts de la Nouvelle-Ecosse, par un transport de rails de fer.

M. *Pope* (Queen's)—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE pour copies du devis du brise-lames de Malpèque, des soumissions avec les noms des cautions offertes pour l'exécution du contrat, et copies de toute correspondance relative à cette entreprise ou contrat.

M. *Pope* (Queen's)—Lundi prochain—Rapport montrant les phares qui ont été érigés au brise-lames de Tignish, durant la dernière saison, comment et à qui le contrat a été donné, par qui les phares ont été érigés, le montant du contrat, le montant payé et à qui payé, avec les copies de toute correspondance ou communication de l'agent du département de la Marine et des Pêcheries dans l'Île du Prince-Edouard à ce sujet.

M. *Campbell*—Lundi prochain—Correspondance relative au changement d'entrepreneurs pour l'élargissement du canal St. Pierre, et renseignements touchant l'argent encore entre les mains du gouvernement qui appartient à M. *Tuck*, le premier entrepreneur, et si l'intention du gouvernement est de prendre les moyens de payer le travail et les matériaux fournis par M. *Tuck* avant le transport du contrat, et quant au nombre d'années accordées à l'entrepreneur actuel pour finir les travaux, et si cette entreprise a été donnée par contrat et soumissions.

M. *Mills*—Lundi prochain—Bill intitulé : " Acte pour accélérer la colonisation des terres du Canada, par la formation de compagnies de chemins de fer et pour aider la construction des chemins de fer à travers ces terres."

M. *McMillan*—Lundi prochain—Copies de tous les devis et spécifications sur lesquelles des soumissions ont été demandées pour la construction du télégraphe du Pacifique Canadien, depuis le lac Supérieur jusqu'au fort Edmonton ; copies de toutes les soumissions et de la correspondance entre le gouvernement et les soumissionnaires, ainsi que des contrats pour la construction de plusieurs parties de cet ouvrage, et de toutes les demandes d'extras, et des montants payés en conformité de ces demandes relativement à ce télégraphe.

M. *Stephenson*—Lundi prochain—Production de toute correspondance, pétitions, rapport et télégrammes maintenant en la possession du gouvernement et reçus par lui depuis le 1er janvier 1877, relativement aux naufrages, au remorquage et à la navigation côtière dans les eaux intérieures du Canada, avec l'opinion du ministre de la Justice sur la pétition de la compagnie de naufrage et de remorquage de Windsor à ce sujet, à lui référée après avoir été envoyée au ministre des douanes.

N^o. II.

OTTAWA, JEUDI, 21 FÉVRIER 1878.

5^e Session, 3^e Parlement, 41 Vict., 1878

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MAOLJEAN, ROGER ET C^{ie}.

1878

No. 12.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, VENDREDI, 22 FEVRIER 1878.

PRIÈRE.

Une pétition est présentée et déposée sur la table.

M. *Mackenzie* présente deux messages de Son Excellence le Gouverneur-Général, lesquels sont lus par M. l'Orateur, et dont voici la teneur :

Dufferin.

Messieurs de la Chambre des Communes :

Je vous remercie de votre adresse en réponse au discours par lequel j'ai ouvert la session, et j'ai foi dans la promesse que vous faites, de donner votre attention aux mesures qui vous seront soumises.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
OTTAWA, 22 février 1878.

Dufferin.

Le Gouverneur-Général transmet à la Chambre des Communes copie d'une dépêche du secrétaire de Sa Majesté pour les colonies, ayant rapport à l'adresse collective du Sénat et de la Chambre des Communes du 16 avril dernier, qui demandait qu'une loi fut passée pour faire cesser au Canada l'opération de l'Acte impérial d'extradition de 1870.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
OTTAWA, 22 février 1878.

M. *Cartwright* met devant la Chambre l'état des recettes et des dépenses (fonds consolidé), du 1er juillet 1877 au 10 février 1878 (inclusivement).

RECETTES :

Douanes.....	\$7,712,818 48
Accise	3,005,807 31
Bureaux de poste.....	633,482 99
Travaux publics.....	1,433,228 02
Timbres de billets.....	129,248 08
Divers.....	519,650 90
	<u>\$13,434,235 78</u>

DÉPENSES \$14,051,845 11

N. B.—Les dépenses comprennent le paiement en entier des subsides de l'année aux provinces, et l'intérêt sur la dette publique jusqu'à date.

DÉPARTEMENT DES FINANCES,
OTTAWA, 19 février 1878.

JOHN LANGTON,
Auditeur général.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :

Du révérend *J. E. Perreault* et autres, de St. Rémi ; du révérend *J. H. Carrières*, curé, et autres, de Sherrington, comté de Napierville ; du révérend *J. C. G. Godin*, curé, et autres, de Ste. Philomène ; et de *J. Dupuis*, M. D., et autres, de Châteauguay, comté de Châteauguay, demandant l'adoption de la législation nécessaire pour rendre plus parfait le fonctionnement des voies ferrées du Canada, assurer la construction de bons bateaux-passeurs à vapeur pour traverser le St. Laurent en hiver, et mettre en opération le chemin de fer de Montréal à la frontière de la province *vid* Caughnawaga, conformément à l'acte qui le plaçait sous le contrôle du Grand-Tronc.

De la compagnie du havre de Sydenham, demandant un acte qui l'autorise à changer son nom en celui de compagnie (limitée) du havre d'Oshawa, à augmenter son capital social et autres amendements à son acte d'incorporation.

De l'association de construction de Montréal, demandant un acte pour l'autoriser, sous le nom qui lui sera donné à la session actuelle de la législature de Québec, à exercer dans tout le Canada les pouvoirs généralement accordés aux compagnies de prêt et de placement, ainsi que les pouvoirs qui lui seront accordés par la dite législature et fixant le taux d'intérêt qui peut être réclamé par la dite association.

De la compagnie du chemin de fer du Nord du Canada, demandant un acte pour faire disparaître tout doute relativement au pouvoir de la dite compagnie d'exploiter ou de louer la ligne de la compagnie du chemin de fer de North Simcoe, de faire des arrangements quelconques avec aucune autre compagnie de chemin de fer ou de rails plats pour l'usage ou l'exploitation de leurs chemins de fer respectifs et pour autres fins.

M. Ross (Middlessex), du comité collectif des Chambres relativement aux impressions du Parlement, présente le premier rapport de ce comité, recommandant que le quorum de ce comité soit réduit à sept membres.

M. Mills présente un bill No. 23, pour établir des municipalités de townships dans le district de Keewatin.—Seconde lecture lundi prochain.

M. Bourassa présente un bill No. 24, pour amender l'acte de faillite de 1875 et les divers actes l'amendant.—Seconde lecture lundi prochain.

M. Cartwright propose que l'Orateur quitte maintenant le fauteuil et que la Chambre se forme en comité des subsides.

Et un débat s'élevant,—et la Chambre ayant continué à siéger jusqu'à minuit ;

SAMEDI, 23 février 1878.

Et le débat continuant, il est, sur motion de *M. McCarthy*, ajourné à mardi prochain.

La Chambre alors s'ajourne à 12.5 A.M. jusqu'à lundi prochain.

TIMOTHY WARREN ANGLIN,

Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. Smith (Selkirk)—Lundi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement de faire disparaître les obstacles qui s'opposent à la navigation de la Rivière-Rouge, entre Pembina et le bas de Fort Garry?

M. Smith (Selkirk)—Lundi prochain—Si le gouvernement a l'intention d'améliorer la rivière Assiniboine de manière à la rendre navigable pour des bateaux-à-vapeur d'un tirant d'eau peu considérable?

M. Smith (Selkirk)—Lundi prochain—Rapport des explorations ou inspections faites sur la rivière Saskatchewan dans le but d'en améliorer la navigation en faisant disparaître les obstructions qui existent à Coals Falls et ailleurs, entre cet endroit et les Grands Rapides.

M. Smith (Selkirk)—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE pour un rapport des explorations faites sur les lacs Manitoba et Winnipigoosis, la rivière de la Poule d'Eau et la Petite Saskatchewan.

M. Langevin—Lundi prochain—1o. copie de toute plainte faite en 1875 contre *J. S. Vallée*, écrivain, maître de poste de Montmagny; 2o. copie de l'enquête tenue en 1875 par *M. Achille Talbot*, député-inspecteur des bureaux de poste, sur cette plainte; 3o. copie de toute correspondance du département des Postes ou adressée à ce département à ce sujet; 4o. copie de l'enquête postérieure tenue relativement à cette affaire par *M. W. E. Sheppard*, inspecteur des bureaux de poste à Québec.

M. De Veber—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE pour un état montrant:—

1o. Les montants dépensés tous les ans depuis 1867 pour maintenir les écoles militaires dans la province du Nouveau-Brunswick.

2o. Le nombre des candidats qui ont chaque année reçus des certificats de deuxième classe, et le montant ou les montants des allocations payées.

3o. Le nombre de cadets qui pendant qu'ils fréquentaient quelque'une de ces écoles à Frédericton, N.-B., étaient en même temps étudiants de l'université du Nouveau-Brunswick, et si des exceptions ont été faites en leur faveur relativement à l'assistance aux exercices et aux instructions, avec une liste des noms de ceux qui ont eu ou ont maintenant des commissions dans la milice active du Nouveau-Brunswick.

4. Le nombre et les noms de tous les cadets qui ont eu et ont maintenant des commissions dans la milice active du Nouveau-Brunswick, en distinguant les uns et les autres.

M. Fréchette—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE pour une liste de tous les employés du département de la Marine dans le district de Québec, depuis 1861, (y compris les hommes faisant partie de la police riveraine) avec leur salaire et leur résidence respectifs.

M. Dewdney—Lundi prochain—COPIE de toutes pétitions ou correspondances ayant rapport à la réduction des frais de télégraphe dans la Colombie Anglaise.

M. Bunster—Lundi prochain—Que le gouvernement insère une clause dans tous les contrats qu'il donnera relativement à la construction du chemin de fer Pacifique Canadien, à l'effet qu'aucun homme dont les cheveux auront plus de cinq pouces et demi de longueur ne pourra être employé à ces travaux, soit par les ingénieurs ou toute autre personne engagée sur ce chemin, sans encourir une pénalité, pour la première offense, de cent dollars, et ne devant pas excéder mille dollars pour la seconde offense, ou un emprisonnement de trois mois pour la première offense, et de pas plus que douze mois pour la seconde offense.

M. Kirkpatrick—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE pour un état montrant le montant qui a été dépensé ou qui peut être réclamé relativement à l'écluse du Fort Francis et aux travaux s'y rattachant, durant chaque année de calendrier, depuis le commencement de ces travaux jusqu'au 31 décembre 1877, et aussi la quantité d'ouvrage fait et d'excavation dans la terre ou le roc pour cette écluse durant chacune de ces années.

N^o. 12.

OTTAWA, VENDREDI, 22 FÉVRIER 1878.

5^e Session, 3^e Parlement, 41 Vict., 1878

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGER ET C^{ie}.

1878

No. 13.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

 OTTAWA, LUNDI, 25 FEVRIER 1878.

PRIÈRE.

M. l'Orateur met devant la Chambre des listes des actionnaires de la Banque de Montréal, à la date du 7 février 1878 ; de la Banque Consolidée du Canada, à la date du 8 février 1878 ; de la Banque de St. Hyacinthe, à la date du 12 février 1878 ; de la Banque d'Hochelega, à la date du 2 janvier 1878 ; de la Banque Stadacona, à la date du 7 février 1878 ; de la Banque Standard du Canada, à la date du 1er janvier 1878, et de la Banque Union d'Halifax, en vertu des dispositions de l'Acte 34 *Victoria*, chap. 5, section 12.

Aussi, un état général des baptêmes, mariages et sépultures, dans le district de Beauharnois, pour 1877, et des rapports supplémentaires dans le même district pour les années 1872, 1874, 1875 et 1876.

Quatre pétitions sont présentées et déposées sur la table.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De la compagnie d'assurance agricole du Canada, demandant la passation d'un acte pour l'autoriser à liquider ses affaires.

De *John Kay* président, et *H. G. McPherson*, secrétaire, au nom d'une assemblée des habitants du village de St. George, comté de Brant, demandant des amendements à l'Acte de Tempérance de 1864.

De *Dame Joseph Marcoux* et autres, de Québec, demandant que le bill maintenant devant le Parlement, relativement à la Société de Construction Mutuelle, ne devienne pas loi.

De *George B. Burland*, de Montréal, demandant un acte pour autoriser la commission des patentes à prolonger de dix ans, à partir du 1er jour d'avril prochain, le privilège qui lui a été accordé en vertu de certaines lettres patentes.

De *Roderick Munro* et autres, de South Gut de Ste. Anne, comté de Victoria, Nouvelle-Ecosse, demandant que le bureau de poste maintenant placé sur la grande route conduisant à English Town soit remis à l'endroit où il était autrefois ou tout près, sur le chemin de traverse conduisant à North Gut de Ste. Anne.

Sur motion de *M. Mackenzie*, *M. McCarthy* est ajouté au comité permanent des banques et du commerce ; *MM. Haggart* et *Gilmor* à celui des comptes publics, et *MM. Charlton* et *Goudge* à celui des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques.

Les bills suivants sont séparément lus la seconde fois et référés comme suit, savoir :—

Au comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques.

No. 6. Pour autoriser et ratifier le projet d'arrangement de la compagnie du chemin de fer du Sud du Canada.

No. 7. Concernant la compagnie d'express et de transport d'Ontario.

No. 9. Pour autoriser la compagnie d'assurance Stadacona, contre le feu et sur la vie, à réduire son capital social, et pour autres fins.

Au comité permanent des banques et du commerce.

No. 8. Pour autoriser la compagnie d'assurance Nationale à réduire son capital social et pour autres fins.

No. 10. Pour autoriser la compagnie d'assurance contre le feu et sur la vie Stadacona à réduire son capital social et pour d'autres fins.

No. 11. Pour réduire le capital social de la banque des Marchands.

No. 12. Pour incorporer la "Société de Construction Mutuelle" sous le nom de la "Société de Prêts et Placements de Québec," et pour autres fins.

No. 16. Pour incorporer la compagnie d'assurance mutuelle sur la vie d'Ontario.

No. 21. Pour amender la charte de la compagnie d'assurance contre le feu de Québec.

Sur motion de M. *Young*, les comptes publics du Canada pour l'année fiscale expirée le 30 juin 1877, et l'état supplémentaire des recettes et dépenses de l'année courante, sont référés au comité permanent des comptes publics.

Les adresses à Son Excellence le Gouverneur-Général et les ordres de la Chambre qui suivent sont votés, savoir :—

Par M. *Langevin*—Pour copies, 1o. de toute la correspondance depuis le premier janvier 1875 avec le maître-général des Postes, le ministre des Travaux Publics ou tout autre département relativement à des communications postales avec les Indes Occidentales Anglaises.

2o. De toute la correspondance entre le gouvernement du Canada et le gouvernement impérial ou aucun gouvernement colonial relativement à un subside pour une ligne de steamers entre le Canada et les Indes Occidentales Anglaises.

Par M. *DeCosmos*—Ordre de la Chambre pour copie de tout rapport de l'ingénieur-en-chef ou de l'ingénieur-en-chef actif ou d'aucun autre ingénieur du chemin de fer du Pacifique Canadien en la possession du gouvernement, recommandant une exploration en 1876 d'une partie ou de toute la route entre Burrard's Inlet et la Passe de Tête Jaune, avec une copie de tous ordres ou instructions envoyés concernant la dite exploration; aussi une copie de tout rapport de tous ou d'aucun de ces ingénieurs, suggérant ou recommandant une exploration en 1877 de cette route, avec copie de tous ordres ou instructions envoyés concernant telles explorations.

Par M. *Pouliot*—Ordre de la Chambre pour un état indiquant les réclamations non encore réglées faites contre le gouvernement pour dommages causés par l'Inter-colonial: 1o. Pour les terrains pris.

2o. Pour dommages causés par l'eau et autrement pour les travaux qui n'ont pas été faits et qui auraient dû l'être, ou qui n'ont pas été faits comme ils auraient dû être faits.

3o. Les dommages causés par les incendies allumées par les locomotives.

4o. Les dommages causés pour les bestiaux tués sur la ligne.

5o. Les dommages causés pour les effets perdus et endommagés.

Par M. *Ross* (Middlesex)—Ordre de la Chambre pour un état du nombre de milles de l'Intercolonial en opération le premier juillet 1873, et ce qu'ils ont coûté, et un état semblable pour les années 1874, 1875, 1876 et 1877, à partir du mois de juillet 1874.

Par M. *Caron*—Ordre de la Chambre pour copie de toutes les plaintes faites contre aucun inspecteur ou officier des divisions 6, 7 et 11 du canal Lachine et de toute correspondance entre le département des Travaux Publics ou aucun de ses officiers avec toute personne relativement à ces plaintes; aussi copies des contrats faits pour l'élargissement des sections 6, 7 et 11 du canal Lachine, avec les spécifications et estimés qui accompagnent ces contrats, et les estimations de l'ingénieur sur lesquelles des paiements ont été faits en rapport avec ces contrats.

M. *Mitchell* propose qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier qu'il appartient pour une copie détaillée des dépenses encourues par le Trésor du Canada, pour les frais de voyage de Son Excellence le Gouverneur-Général et de sa visite à la Colombie-Anglaise en 1876; et aussi, les dépenses de son voyage au Manitoba et dans le Nord-Ouest en 1877.

M. *Pope* (Compton), propose comme amendement que tous les mots après "état" soient biffés, et les suivants substitués: "des dépenses du voyage de Son Excellence le Gouverneur-Général et de sa suite au Manitoba et au Nord-Ouest en 1877, non compris dans les Comptes Publics de 1876-77."

M. *Holton* propose comme amendement à cet amendement que tous les mots après le mot "état" soient biffés et les suivants substitués:—"des dépenses du voyage de Son Excellence le Gouverneur-Général, au Manitoba tel que celui contenu dans les Comptes Publics relativement au voyage de Son Excellence à la Colombie Anglaise, et qu'il soit mis devant la Chambre;" lequel est adopté et un ordre de la Chambre est émis en conséquence.

M. *Cartwright* présente un rapport conformément à l'ordre de la Chambre du 18 courant, pour copie des comptes, pièces justificatives et papiers ayant rapport aux paiements faits pour impressions, tels qu'insérés dans les Comptes Publics de 1873-4, et faits à même les contingents du département de la Justice, à *I. B. Taylor*, à la compagnie du *Citizen*, et à *J. G. Moylan*.

La Chambre alors s'ajourne.

TIMOTHY WARREN ANGLIN,

Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. DeCosmos—Jeudi prochain—ADRESSE—COPIE de toute correspondance qui n'est pas maintenant en la possession du Parlement relativement aux pensions accordées à des officiers publics qui étaient dans le service de la Colombie Anglaise lors de l'Union en 1871.

M. Langevin—Mercredi prochain—RAPPORT donnant, 1o. un état détaillé de toutes les sommes d'argent reçues par *Pierre Alexis Tremblay*, écr., arpenteur des terres faisant partie des Terres de l'Ordonnance, en 1876 et 1877 ;

2o. Etat de toutes les sommes d'argent reçues durant ces deux années du département de la Marine et des Pêcheries par *Dovila O. Tremblay*, comme gardien du phare de Portneuf ;

3o. Etat semblable relativement à *Hilaire Tremblay*, comme gardien du phare de la Baie St. Paul.

4o. Etat semblable relativement à *Thomas Tremblay*, pour services rendus dans le département de la Marine et des Pêcheries dans l'agence de Québec ;

5o. Etat semblable relativement à *William Tremblay*, pour services rendus dans le même département, agence de Québec ;

6o. Etat semblable relativement à *Simon Tremblay*, comme conducteur de malles de St. Alphonse et du port de Chicoutimi au bureau de poste de Chicoutimi ;

7o. Etat semblable relativement à *Louis Guay*, comme gardien du phare de Tadoussac ;

8o. Etat semblable relativement à *J. B. Gagné*, écr., syndic officiel, à Chicoutimi, pour services rendus par lui en relation avec l'arrestation de certaines personnes sur l'île d'Anticosti.

9o. Etat semblable relativement à *M. Johnny Guay*, marchand, de Chicoutimi, pour services rendus par lui dans le département de la Marine et des Pêcheries, agence de Québec, et dans le département des Travaux Publics, en relation avec les phares, les gardiens de phares, les lumières d'alignement, les bouées, et les quais et glissoirs du gouvernement dans les comtés de Chicoutimi et de Saguenay.

M. Campbell—Mercredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE pour production de la correspondance concernant le transfert du bureau de poste du chemin de traverse de South Gut de Ste. Anne, comté de Victoria, N.-E.

M. Campbell—Mercredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE pour papiers et correspondance ayant rapport au transport des malles entre Port Hastings et Grand Narrows, N.-E., donnant le montant du contrat et si le contrat a été donné à la soumission la plus basse ; aussi toute la correspondance postérieure relativement au changement de la route.

M. Mackenzie—Mercredi prochain—Que les affaires du gouvernement auront priorité immédiatement après les affaires de routine, le jeudi, le reste de la session.

M. Blanchet—Jeudi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE pour un état donnant les noms des soumissionnaires pour les travaux maintenant en voie d'exécution dans la rivière Saint-Charles, à Québec, avec le montant de chaque soumission et les noms des cautions respectueusement ; aussi le nom de la personne ou des personnes qui soit individuellement, soit en société, ont reçu les contrats pour ces différents travaux.

M. *Mills*—Jeudi prochain—BILL intitulé: “ Acte concernant la cession de biens ou de propriété ou d'intérêt dans une propriété dans les territoires du Canada par enregistrement.”

M. *Little*—Mercredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE pour un état classifié des importations et exportations de tout le bétail du Canada en rapport avec la Grande-Bretagne, ses colonies et les Etats-Unis, leur valeur et les droits prélevés sur chaque classe, du 1er janvier 1877 à janvier 1878.

M. *Pope* (Queen's)—Mercredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE pour copie du rapport de l'ingénieur du gouvernement relativement au havre de Victoria et à Wood Island, et copies de toutes communications reçues depuis la dernière session concernant ces travaux.

M. *McCarthy*—Mercredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE pour un état montrant

1o. Le montant de l'emprunt de 1876 avec le montant actuellement reçu.

2o. Les noms des personnes, compagnies et membres de compagnies qui ont fait des soumissions pour cet emprunt ou partie d'icelui et le montant pour lequel des soumissions ont été faites respectivement.

3o. Les noms de ceux dont les soumissions ont été acceptées et le montant pour lequel elles ont été acceptées.

4o. Un état montrant où et quand le montant de cet emprunt a été reçu, et si les prêteurs ou quelques-uns d'entre eux, et, s'il en est, lesquels se sont prévalu du privilège de payer d'avance, et, dans ce cas, si on leur a alloué de l'escompte ou de l'intérêt, et le montant total de cet escompte.

5o. Le montant de l'intérêt accru ou accroissant sur les sommes ainsi allouées, aux personnes à qui elles ont été allouées respectivement comparativement aux montants payables par ces personnes.

6o. Les montants de commissions et autres sommes, en détail, en rapport avec le dit emprunt, payés, et à qui.

7o. Le taux d'intérêt payable par le Canada sur son emprunt, en tenant compte du montant actuellement reçu et le temps qu'il a à courir.

M. *McCarthy*—Mercredi prochain—Papiers originaux faits et signés par les chefs des différents départements des Travaux Publics, comportant avoir été faits conformément à l'ordre de la Chambre du 5 mars 1877, comme suit: “ les noms des personnes nommées entre le 1er janvier et le sept novembre 1873, les noms des officiers dont les salaires ont été augmentés durant la même période, les noms de ceux ainsi nommés dont la nomination a été annulée après le mois de novembre, et un état montrant si les situations qui étaient remplies par ceux dont les nominations ont été annulées, sont restées vacantes ou ont depuis été remplies, et, si oui, quant et par qui, et si les salaires des officiers qui ont été augmentés durant la susdite période ont été depuis réduits ou augmentés, les réductions ou les augmentations dans chaque cas respectivement.”

M. *Domville*—Mercredi prochain—COPIES de la correspondance entre le gouvernement ou aucune personne du département des Travaux Publics ou des chemins de fer et aucune compagnie ou individu concernant la distribution ou le prêt de vieux rails sans la sanction du Parlement.

M. *Domville*—Mercredi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement de mettre le havre de St. Jean, N.-B., sous le contrôle d'une commission, dans le but de faire les améliorations requises par le commerce?

M. *Domville*—Mercredi prochain—Copie de toute correspondance entre le gouvernement du Canada et la corporation de la cité de St. Jean, et la chambre de commerce de cette ville, relativement au projet de mettre le havre de St. Jean sous une commission.

M. Palmer—Mercredi prochain—Correspondance entre le gouvernement et le maire et les citoyens de St. Jean ou aucunes personnes en leur nom relativement au projet de mettre le havre de St. Jean sous le contrôle d'une commission et les communications reçues d'autres personnes à ce sujet.

M. Roy—Mercredi prochain—S'il est vrai que, en l'année 1877, et par ordre du gouvernement, des instructions ont été données à *M. Talbot* ou à toute autre personne autorisant une étude des lieux et certains sondages en rapport avec la construction supposée d'un quai à l'Isle Brulée, dans le comté de Kamouraska.

M. Mac Kay (Cap Breton)—Mercredi prochain—ETAT de la quantité de rails de fer accordée par ordre en Conseil, indiquant les lignes de chemin de fer à qui ces rails ont été accordés et la quantité accordée à chacune, les conditions de transport, celles qui s'y sont conformées et les noms des chemins de fer, s'il y en a, qui n'ont pas rempli les conditions imposées, ou n'ont pas demandé ou reçu les quantités qui leur ont été accordées.

M. Roy—Mercredi prochain—Si le gouvernement considère le chemin de fer de la Baie des Chaleurs comme chemin alimentaire du chemin de fer Intercolonial, et si c'est l'intention du gouvernement d'aider à la construction de ce chemin par le prêt ou le don de lisses de fer ou d'acier ou par quelqu'autre moyen ?

M. Mitchell—Mercredi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement, dans la distribution des rails de fer à des chemins de fer qui alimentent le chemin de fer Intercolonial, de consacrer une certaine quantité et combien de vieux rails à la construction du chemin de fer de la vallée de Miramichi, destiné à être l'un des embranchements qui alimenteront le plus l'Intercolonial ?

M. Mitchell—Mercredi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement de construire une ligne télégraphique de Chatham à Escuminac, conformément aux recommandations du comité de la Chambre à la dernière session.

M. Fréchette—Mercredi prochain—ORDRE pour la correspondance relative à la pension payée aux mesureurs de bois carré qui ont été déchargés l'année dernière.

M. Cheval—Mercredi prochain—RAPPORT montrant la somme dépensée pour remesurer des bâtiments à vapeur enregistrés en vertu de l'acte abrogé de la ci-devant province du Canada, le nom des batiments, leur tonnage, le montant payé et le nom du propriétaire du bâtiment.

M. Domville—Mercredi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement d'acheter aucuns terrains dans le voisinage de la station des passagers et du fret à St. Jean, N.-B., dans le but d'y construire une station pour les passagers, s'il en est ainsi quelles sont les propriétés qu'on se propose d'acheter ?

M. Goudge—Mercredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE pour un état de ce qu'ont coûté au département du chemin de fer Intercolonial les réparations et additions faites à la maison Tupper, Hallis Street, Halifax, employée comme bureau pour la vente des billets.

M. Thompson (Cariboo)—Mercredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE pour une copie de tous les rapports de *M. Joseph Hunter, I. C.*, relativement à l'exploration qu'il a faite en 1877 de la passe connue sous le nom de Pine River Pass, dans les Montagnes Rocheuses.

M. Thompson (Cariboo)—Mercredi prochain—Si c'est l'intention du ministère de construire un sifflet à vapeur sur les Montagnes Rocheuses conformément aux recommandations de l'agent du département de la Marine et des Pêcheries, pour la Colombie Anglaise.

M. McQuade—Mercredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat de la valeur de la viande fraîche, sèche, salée ou conservée importée dans le Canada des [Etat-Unis, et les droits prélevés sur cette viande, de janvier 1877 à janvier 1878.

M. Fréchette—Mercredi prochain—Comité spécial pour aviser à une meilleure traduction française de l'Acte constitutionnel de 1867.

M. Fréchette—Mercredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE pour la production des soumissions relatives à la construction de la plate-forme pour le canon du fort No. 1 à Lévis.

M. Thompson (Haldimand)—Mercredi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement de former des camps militaires d'instruction cette année, et si oui, à quels endroits et combien ?

M. Bunster—Mercredi prochain—Que le gouvernement insère une clause dans tous les contrats qu'il donnera relativement à la construction du chemin de fer Pacifique Canadien, à l'effet qu'aucun homme dont les cheveux auront plus de cinq pouces et demi de longueur ne pourra être employé à ces travaux, soit par les ingénieurs ou toute autre personne engagée sur ce chemin, sans encourir une pénalité, pour la première offense, de cent dollars, et ne devant pas excéder mille dollars pour la seconde offense, ou un emprisonnement de trois mois pour la première offense, et de pas plus que douze mois pour la seconde offense.

AVIS DE BILLS PRIVÉS.

Les bills suivants ont été aujourd'hui affichés pour être pris en considération par les comités respectifs, *lundi, le 4 mars prochain ou après*, savoir :

Comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques :

No. 6. Pour autoriser et ratifier le projet d'arrangement de la compagnie du chemin de fer du Sud du Canada.

No. 7. Concernant la compagnie d'express et de transport d'Ontario.

No. 9. Pour amender les actes incorporant la compagnie du chemin de fer de Brockville et Ottawa et la compagnie du chemin de fer du Canada Central.

Comité permanent des banques et du commerce :

No. 8. Pour autoriser la compagnie d'assurance Nationale à réduire son capital social et pour autres fins.

No. 10. Pour autoriser la compagnie d'assurance Stadacona contre le feu et sur la vie à réduire son capital social et pour autres fins.

No. 11. Pour réduire le capital social de la banque des Marchands.

No. 12. Pour incorporer la " Société de Construction Mutuelle " sous le nom de la " Société de Prêts et Placements de Québec," et pour autres fins.

No. 16. Pour incorporer la compagnie d'assurance Mutuelle sur la vie d'Ontario.

No. 21. Pour amender la charte de la compagnie d'assurance contre le feu de Québec.

NO. 13.

OTTAWA, LUNDI, 25 FÉVRIER 1878.

5^e Session, 3^e Parlement, 41 Vict., 1878.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MAOULEAN, ROGEE ET C^{ie}.

1878

No 14.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

 OTTAWA, MARDI, 26 FEVRIER 1878.

PRIÈRE.

Trois pétitions sont présentées et déposées sur la table.

M. *Laflamme* met devant la Chambre les règles générales de la Cour Maritime d'Ontario, en vertu des dispositions de l'Acte 40 *Victoria*, chapitre 21, section 8; aussi le tarif des frais d'action fixés en vertu de la 14^{me} section de cet acte.

M. *Mackenzie* présente la réponse à l'ordre de la Chambre du 18 courant, pour une copie du rapport de M. *Hazlewood*, I. C., sur le coût approximatif des écluses du Fort Francis.

Aussi, réponse à l'ordre de la Chambre du 28 mars 1877, pour un état de tous les montants payés pour impressions quelconques faites à l'Île du Prince-Edouard, durant les années 1874, 1875 et 1876 respectivement, le dit état devant mentionner la nature de chaque ouvrage et les noms de toutes les personnes qui l'ont fait.

Aussi, réponse à l'ordre de la Chambre du 15 février 1877, pour un état des dépenses encourues durant les deux années finissant le 31 janvier 1877, pour tapis, rideaux, meubles de salles à diner et de chambres à coucher, ornements et améliorations, ustensiles, linges, vaisselles de faïence, porcelaines, coutellerie, argenterie; aussi pour pupitres, tables, chaises, sofas, canapés, tableaux et ornements pour les bureaux du personnel du chemin de fer Intercolonial à Moncton, l'état devant donner le nom et le coût de chaque article, et inclure tous articles fournis par un département quelconque ou division du service des chemins de fer.

M. *Ross* (Middlesex), du comité collectif des deux Chambres, relativement aux impressions du Parlement, présente le deuxième rapport de ce comité, qui est comme suit:

Le comité a examiné avec soin les documents suivants et recommande *qu'ils soient imprimés*, savoir:

Rapport du bibliothécaire du Parlement.—(*Documents de la session seulement*).

Rapport du ministre de la Justice relativement aux pénitenciers du Canada pour les six mois expirés le 30 juin 1877.—(*En la manière ordinaire*.)

Etat des paiements portés au compte des dépenses imprévues, en vertu d'ordres en Conseil du 1er juillet 1877 jusqu'à date.

Etat des mandats spéciaux de Son Excellence le Gouverneur-Général, émis conformément à l'Acte 31 *Vict.*, chap. 5, section 35, du 1er juillet 1877 au 9 février 1878 inclusivement.

Et un état de toutes les allocations et gratifications accordées en vertu de l'Acte pour mieux assurer l'efficacité du service civil en pourvoyant à une pension en faveur des personnes qui y sont employées, dans certains cas.

Réponse à ordre,—Correspondance entre le gouvernement et les propriétaires de terrains dans le voisinage de l'élargissement projeté du canal Lachine, depuis le 1er mars 1875 jusqu'au 10 mars 1877; ordres donnés aux ingénieurs, demandes de ces mêmes propriétaires pour informations soit au gouvernement, offres, propositions et arrangements soumis par les mêmes propriétaires au gouvernement, offres, propositions et arrangements soumis par le gouvernement et contrats intervenus, etc.

Le comité recommande aussi que les documents qui suivent ne soient pas imprimés :

Rapport officiel de la distribution des Statuts du Canada.

Réponse à ordre,—Rapports des ingénieurs et toute autre correspondance ou information en possession du gouvernement, qui n'a pas encore été communiquée à la Chambre, relativement à toute exploration faite ou à faire ayant trait à la ligne du chemin de fer du Pacifique, depuis la Rivière Rouge à l'ouest, au sud du lac Manitoba.

Réponse à ordre,—Correspondance avec le ministre des Travaux Publics et le personnel de l'ingénieur du même département, relativement à l'engagement d'employés pour l'exploration du chemin de fer du Pacifique et à la route qu'ils reçoivent instruction (si instructions il y a eu) de prendre; aussi la correspondance concernant le transport d'inmigrant par la route de Sarnia ou de Collingwood.

Réponse à ordre,—Etat du nombre de milles explorés et la dépense résultant de ces explorations sur le Pacifique Canadien.

Réponse à ordre,—Etat de la quantité d'ouvrage fait pour l'élargissement de l'aqueduc du chemin de fer à Moncton en 1876, etc.

Réponse à ordre,—Etat montrant le montant payé à C. J. Brydges, pour l'année expirée le 30 juin 1876, et le montant de ses appointements pendant que se construisait le chemin de fer Intercolonial, ainsi que de ses appointements pendant qu'il en était l'administrateur, et aussi les dépenses de ses bureaux à Montréal, Ottawa et Moncton, avec en outre ses frais de route pendant la même période.

Réponse à ordre,—Correspondance entre M. James Neven, de New-Castle, Miramichi, N.-B., et ses solliciteurs, et les officiers du chemin de fer Intercolonial et le gouvernement, relativement à cinq animaux qui ont été tués par l'un des convois du dit chemin de fer, le 23 février dernier, et qui appartenaient au dit James Neven.

Réponse à ordre,—Etat relatif aux détails de l'exploitation et de l'administration du chemin de fer Intercolonial :

1o. Le nombre de milles parcourus par les locomotives, etc.

2o. Tous les frais d'exploitation.

3o. Les détails de tous les prix exigés pour l'usage des locomotives et des chars

4o. La moyenne en détail, etc.

Réponse à ordre,—Etat concernant la dimension et le coût originel de la bâtisse en brique à Moncton, connue sous le nom de bureaux généraux du chemin de fer Intercolonial, etc.

Réponse à ordre,—Rapports des ingénieurs ou correspondances relativement à l'existence et au cours d'une crue plus considérable des eaux sur les soixante milles de la rivière Ottawa, entre les chutes de la Chaudière et les rapides du Long-Sault, que plus haut et plus bas.

Réponse à adresse (Sénat) demandant que la compagnie du Grand-Tronc soit obligée de fournir certains renseignements concernant le fret et les voyageurs qui ont passé sur le pont Victoria en 1875 et 1876, etc., avec le coût de la construction et l'entretien du pont.

Réponse à adresse (Sénat),—Instructions à M. Fleming, ingénieur en chef du chemin de fer du Pacifique, relativement à une série de questions soumises par l'entremise du bureau colonial à des officiers de marine et autres, relativement à certains havres de la Colombie Anglaise et à un emplacement pour le terminus de la ligne sur la côte du Pacifique.

Réponse à adresse.—Correspondance entre le gouvernement et les commissaires du havre de Montréal, relativement à la permission donnée aux chars et locomotives du chemin de fer de Québec, Montréal, Ottawa et Occidental de passer sur les quais dans le havre de Montréal.

Réponse à ordre.—Correspondance relative à la démission de *John Harvey* comme surintendant des glissoires au village d'Arnprior.

Réponse à ordre.—Etat relatif à l'égoût collecteur principal construit à travers la cour de la station du chemin de fer Intercolonial à Moncton, l'année dernière.

Réponse à adresse.—Correspondance relative aux plaintes faites contre l'administration de la commission du havre de Montréal relativement à la ville de Sorel et aux travaux du creusement du lac St. Pierre.

M. *Rymal*, du comité permanent des ordres permanents, présente le troisième rapport de ce comité, qui est comme suit :

Le comité a examiné les avis donnés relativement aux pétitions suivantes et les trouve suffisants, savoir :—De la compagnie du chemin de fer du Nord du Canada, demandant un acte pour faire disparaître tout doute relativement au pouvoir de la dite compagnie d'exploiter ou de louer la ligne de la compagnie du chemin de fer de North Simcoe, de faire des arrangements quelconques avec aucune autre compagnie de chemin de fer ou de rails plats pour l'usage ou l'exploitation de leurs chemins de fer respectifs et pour autres fins ;—De la compagnie du havre de Sydenham, demandant un acte qui l'autorise à changer son nom en celui de compagnie (limitée) du havre d'Oshawa, à augmenter son capital social et autres amendements à son acte d'incorporation ;—De l'honorable sir *Alexander Tilloch Galt*, K.C.M.G., et autres, de Montréal, demandant une incorporation sous le nom de "Dominion Company" ;—De la compagnie du Grand-Tronc du Canada, demandant un acte pour établir parmi ses officiers et employés, et à leur bénéfice, un fonds de secours ou d'assurance contre les accidents ; aussi, pour autoriser la compagnie à avoir un sceau en *duplicata* pour telles fins et pour la transaction de telles affaires, en Canada, que les directeurs pourront juger à propos ; aussi, pour autoriser la dite compagnie à acheter ou louer, ou faire des arrangements pour mettre en opération, tout autre chemin de fer ou chemin à rail en Canada, ou ailleurs, hors du Canada ;—De l'association de construction de Montréal, demandant un acte pour l'autoriser, sous le nom qui lui sera donné à la session actuelle de la législature de Québec, à exercer dans tout le Canada les pouvoirs généralement accordés aux compagnies de prêt et de placement, ainsi que les pouvoirs qui lui seront accordés par la dite législature, et fixant le taux d'intérêt qui peut être récalmé par la dite association ;—De *Charles A. M. Globenski*, de St. Eustache, province de Québec, demandant qu'un acte soit passé déclarant que les dispositions de l'acte de la dernière session du Parlement concernant la Banque Jacques-Cartier ne s'appliqueront pas à une certaine action intentée par lui ;—De *George B. Burland*, de Montréal, demandant un acte pour autoriser la commission des patentes à prolonger de dix ans, à partir du 1er jour d'avril prochain, le privilège qui lui a été accordé en vertu de certaines lettres patentes ;—De la compagnie d'assurance agricole du Canada, demandant la passation d'un acte pour l'autoriser à liquider ses affaires ; et de l'honorable *James Ferrier*, demandant un acte pour rétablir et amender l'acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de jonction de Montréal et Champlain.

Les bills suivants sont présentés, lus la première fois et remis pour la seconde lecture à demain, savoir :

Par M. *Macdonald* (Toronto),—Bill No. 25, pour régulariser la vente et l'emploi des bouteilles employées dans la fabrication d'eaux minérales et autres breuvages.

Par M. *Mitchell*,—Bill No. 6, concernant la compagnie du chemin de fer du Grand-Tronc du Canada.

Par M. *Cook*,—Bill No. 27, concernant la compagnie du chemin de fer du Canada

Par M. *Scriver*,—Bill No. 28, pour faire revivre et amender l'acte incorporant la compagnie du chemin de fer de jonction de Montréal et Champlain.

Par M. *Kerr*,—Bill No. 29, pour autoriser et régler la liquidation de la compagnie d'assurance agricole du Canada.

M. *Robillard* propose que les pétitions du révérend *J. Dequoi*, prêtre, curé de St. Michel Archange, comté de Napierville; de *Jean Baptiste Jodoin* et autres, de St. Urbain, comté de Châteauguay; du révérend *O. Blanchard*, prêtre, et autres, de St. Isidore, comté de Laprairie; du révérend *J. E. Perreault* et autres, de St. Rémi; du révérend *J. H. Carrières*, curé, et autres, de Sherrington, comté de Napierville; du révérend *J. C. G. Godin*, curé, et autres, de Ste. Philomène, et de *J. Dupuis*, M. D., et autres, du comté de Châteauguay, demandant l'adoption de la législation nécessaire pour rendre plus parfait l'exploitation des voies ferrées du Canada, assurer la construction de bons bateaux à vapeur pour traverser le St. Laurent en hiver, et mettre en opération le chemin de fer de Montréal à la frontière de la province *via* Caughnawaga, conformément à l'acte qui le met sous le contrôle du Grand-Tronc, soient imprimées pour l'usage des membres; et la dite motion est conformément à la règle 94 référée au comité collectif des deux Chambres relativement aux impressions du Parlement.

La Chambre continue le débat ajourné sur la motion de M. *Cartwright*: "Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité des subsides."

Et un autre débat s'ensuivant, il est ajourné, sur motion de M. *Wallace* (Norfolk), jusqu'à vendredi prochain.

La Chambre alors s'ajourne.

TIMOTHY WARREN ANGLIN,

Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. Flynn—Jeudi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE pour copies de toute la correspondance, des papiers et rapports relativement aux chûtes de la Grande Rivière dans le comté de Richmond.

M. Thomson (Welland)—Jeudi prochain—COMITÉ GÉNÉRAL de la Chambre pour considérer certaines résolutions devant servir de bases à un bill qui sera appelé "L'Acte général des banques agricoles."

M. Dewdney—Jeudi prochain—ADRESSE—Correspondance ou pétitions ayant rapport à l'établissement d'une malle quotidienne entre la Colombie Anglaise et Puget Sound.

M. Schultz—Lundi prochain—ADRESSE—Copies de toute la correspondance entre la compagnie de la Baie d'Hudson et le gouvernement du Canada ayant rapport aux prétendues pertes à la Rivière-Rouge en 1869-70.

M. Dymond—Jeudi prochain—Que l'état en réponse à l'ordre de la Chambre pour copies des comptes publics, pièces justificatives et papiers ayant rapport aux paiements faits pour impressions, tels qu'insérés dans les Comptes Publics pour 1873-74, et faits à même les contingents du département de la Justice, à *I. B. Taylor*, à la compagnie d'imprimerie du *Citizen* et à *J. G. Moylan*, soit référé au comité permanent des comptes publics.

M. Desjardins—Jeudi prochain—MOTION pour copies de correspondance, avis, lettres et autres documents concernant le pont de St. Jean, sur la rivière Richelieu.

M. Desjardins—Jeudi prochain—MOTION pour copies de requêtes, correspondances et autres papiers relativement à la demande d'un aide en faveur de certains contribuables de la paroisse de St. Athanase, dans le comté d'Iberville, qui ont souffert par l'inondation.

M. Mitchell—Jeudi prochain—COPIE des divers rapports faits durant les dix-huit derniers mois relativement à l'établissement de pisciculture à Miramichi par l'inspecteur des pêcheries de ce district, et aussi le rapport de *M. Wilmot* et les remarques de l'inspecteur en réponse.

M. Trow—Vendredi prochain—BILL pour mieux assurer le confort et la sûreté des personnes voyageant sur les chemins de fer du Canada.

M. Trow—Vendredi prochain—BILL pour déclarer les polices d'assurance sur la vie non confiscales, etc.

M. Stephenson—Jeudi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE pour un état donnant la quantité de munitions fournies en 1875-76-77 aux bataillons ou compagnies de la milice active du Canada, mentionnant le bataillon auquel chaque compagnie appartenait, la quantité achetée, les prix payés par chaque compagnie ou bataillon respectivement, la quantité fournie aux derniers bataillons et compagnies et les compagnies ou bataillons qui l'ont reçue et pour laquelle aucune réclamation n'a été faite.

M. *Fréchette*—Jeudi prochain—COMITÉ GÉNÉRAL relativement à une résolution déclarant qu'il est opportun que le gouvernement soit avisé de prendre les meilleurs moyens de faire l'épreuve de la navigation du St. Laurent de Québec à l'océan durant la saison d'hiver.

M. *Langevin*—Jeudi prochain—ÉTAT montrant : 1o. les différentes sommes d'argent payées, à même les \$39,256.01 déposées à la banque de Montréal, à certaines personnes, pour terrains pris pour la construction de canaux ; 2o. les noms des personnes à qui les diverses sommes d'argent ont été payées et la date de ces paiements.

No. 14.

OTTAWA, MARDI, 26 FÉVRIER 1878.

5e Session, 3e Parlement, 41 Vict., 1878.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MAOULEAN, ROGER ET CIE.

1878

No 15.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, MERCREDI, 27 FEVRIER 1878.

PRIÈRE.

Trois pétitions sont présentées et déposées sur la table.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De *J. E. Messenett* et autres, du Nouveau-Brunswick, demandant la passation d'un acte les autorisant à construire un pont de chemin de fer sur la rivière Ste. Croix, à St. Etienne.

De la Société de Construction de Napierville, demandant que l'Acte 40 *Victoria*, chapitre 50, soit amendé de manière à exempter la dite compagnie de l'opération des sections 13 et 24 du dit acte.

De l'honorable *W. W. Webb* et autres, de la Puissance du Canada, demandant un acte d'incorporation sous le nom de "La Compagnie Canadienne de Transport, (The Canada Transit Company.)"

Du révérend *William Jolliffe* et autres, de la ville de Bowmanville, comté de Durham, province d'Ontario, demandant un acte d'incorporation sous le nom de "The Missionary Society of the Bible Christian Church in Canada."

Sur motion de *M. Jetté*, la pétition de *La Société de Construction du Comté d'Hotchelaga*, demandant qu'un acte soit passé pour changer cette société en une société de prêts et de placements et pour autres fins, est lue et reçue.

Le papier suivant est déposé sur la table :—

Réponse à l'ordre de la Chambre pour un rapport montrant les dépenses des comités spéciaux nommés par la Chambre durant les quatre dernières années, et l'objet de leur nomination, avec les noms de ceux qui ont reçu de l'argent, soit comme témoins ou autrement, et le montant reçu par chacun.

Sur motion de *M. Mackenzie*, il est résolu, que lorsque la Chambre s'ajournera, à 6 heures P.M., aujourd'hui, elle reste ajournée jusqu'à demain.

Les bills suivants sont présentés, lus la première fois et remis à demain pour la seconde lecture.

Par *M. Macmillan*,—Bill No. 30, pour accorder certains pouvoirs à l'association d'assurance agricole du Canada et pour changer son nom.

Par M. *Gibbs* (Ontario-Sud),—Bill No. 31, pour amender l'acte incorporant la compagnie du havre de Sydenham.

Par M. *Mills*,—Bill No. 32, pour accélérer la colonisation des terres du Canada en pourvoyant à l'incorporation des compagnies de chemin de fer et en aidant la construction des chemins de fer qui traversent les terres du Canada.—Seconde lecture mardi prochain.

Par M. *Trow*,—Bill No. 33, pour déclarer les polices d'assurances sur la vie non confiscables.—Seconde lecture demain.

M. *Kirkpatrick* propose qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier qu'il appartient pour copie de tous les rapports de tous les ingénieurs, mémoires, papiers et correspondances ayant rapport à l'exploration et à la localisation de la ligne du chemin de fer du Pacifique, entre la Rivière-Rouge et Battleford, lesquels n'ont pas encore été mis devant cette Chambre, et aussi tous les rapports, mémoires, papiers et correspondances ayant rapport à la ligne projetée de ce chemin de fer au sud du lac Manitoba.

Et un débat s'ensuivant, à 6 heures p.m. M. l'Orateur ajourne la Chambre jusqu'à demain.

TIMOTHY WARREN ANGLIN,

Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Bourbeau*—Vendredi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement de modifier durant la présente session l'acte trente-et-un *Victoria*, chapitre quarante-quatre, et les autres actes qui l'amendent, en réduisant les droits sur le tabac canadien ?

M. *Pope*—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE pour un état en détail de tout l'argent payé ou des dépenses encourues jusqu'au premier janvier dernier relativement à l'exhibition de Paris, à qui l'argent a été payé et pourquoi ?

M. *Domville*—Vendredi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement d'accorder un service postal extra au comté de King, N.-B ?

M. *Domville*—Vendredi prochain—MOTION pour un ordre de la Chambre pour un état des droits prélevés par les départements des Douanes et du Revenu de l'Intérieur, à St. Jean, N.-B., du 1er juillet 1876 au 1er janvier 1877, et du 1er juillet 1877 au 1er janvier 1878.

M. *Robitaille*—Vendredi prochain—Si le gouvernement considère le chemin de fer de la Baie des Chaleurs comme chemin alimentaire du chemin de fer Intercolonial, et si c'est l'intention du gouvernement d'aider à la construction de ce chemin par le prêt ou le don de lisses de fer ou d'acier ou par quelqu'autre moyen ?

M. *Taschereau*—Lundi prochain—ADRESSE à Son Excellence le Gouverneur-Général lui demandant de donner effet à la sous-section 9 de la section 6, chap. 7, 34 *Victoria*, de manière à obtenir de la Banque d'Epargnes de la cité et du district de Montréal et de faire mettre devant la Chambre :—

1o. Un état détaillé de la situation financière de la banque, à l'époque de sa réorganisation en 1871, savoir : un état des sommes dues à la banque, par qui dues, les garanties offertes en nantissement, les taux auxquels telles garanties ont été offertes et leur valeur réelle à l'époque où elles ont été reçues.

2o. Un état en détail de toutes les valeurs généralement quelconques faisant partie de l'actif de la banque à l'époque de sa ré-organisation.

3o. Un état indiquant comment les directeurs sont arrivés à fixer à \$180,000 le surplus ou *fonds des pauvres* et si cette somme représentant bien entièrement ce surplus.

4o. Un état indiquant la manière dont s'est souscrit le fonds-capital, les noms des actionnaires, et si les actions souscrites l'ont été avant ou après le jour et l'heure désignés par la loi pour la souscription du fonds-capital.

5o. Les sommes payées par les actionnaires sur les actions souscrites par eux, etc., depuis 1871, date de la ré-organisation de la banque.

6o. Un état indiquant ceux des actionnaires qui ont payé comptant, ceux d'entr'eux qui n'ont rien payé et de quelle manière ils ont payé, si c'est par billets promissoires ou autrement, et si les billets ainsi donnés en paiement ont été escomptés où ils l'ont été, et s'ils ont été ou non payés à leur échéance.

7o. Un état détaillé de tous les prêts faits par la banque, depuis sa ré-organisation, à qui, et sur quelles garanties ces prêts ont été faits, à quel prix ces garanties ont été reçues et quel intérêt a été chargé sur les dits prêts.

8o. Un état détaillé de toutes les pertes faites par la banque et quelle proportion des dites pertes a été considérée comme perte totale ; le nom des personnes ayant causé ces pertes ainsi que les garanties offertes en nantissement.

90. Un état détaillé des sommes dues aujourd'hui à la banque, par qui dues et les garanties offertes en nantissement, leur valeur actuelle et le taux auquel elles ont été reçues. Aussi, toutes valeurs possédées par la banque et faisant aujourd'hui partie de son actif.

100. Un état des transactions intervenues entre la banque et toutes telles personnes qui sont devenues insolubles, avant l'échéance ou le paiement des emprunts faits par les dites personnes.

110. Un état indiquant les avances faites par la banque sur valeurs américaines, les noms des personnes auxquelles ces avances ont été faites, la désignation des dites valeurs, le prix auquel elles ont été reçues et comment ces avances ont été remboursées.

120. Un état indiquant la cote la plus basse atteinte par les différentes garanties offertes en nantissement durant le cours des prêts sur lesquels ces garanties ont été reçues.

130. Un état indiquant le nom des directeurs, s'il s'en trouve, qui ont, depuis sa réorganisation, emprunté de la banque; l'énumération des garanties offertes en nantissement sur les prêts ainsi faits, l'intérêt demandé et comment ces obligations ont été éteintes. Aussi, les dates auxquelles ces prêts ont été effectués et payés.

140. Un état des dividendes payés chaque année, depuis 1871, date de la réorganisation de la banque.

150. Une liste des directeurs actuels et le nombre d'actions possédées par chacun d'eux respectivement.

160. Une liste des actionnaires actuels et le nombre d'actions possédées par chacun d'eux respectivement.

M. De St. Georges—Vendredi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement, dans la distribution des rails de fer, de consacrer une certaine quantité et combien de rails à la construction du chemin de fer du lac St. Jean ?

M. De St. Georges—Vendredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE pour un état indiquant le prix payé en moyenne chaque année, depuis 1867, pour les locomotives, les chars, les rails de fer et d'acier, les coussinets-éclissés, les boulons, le fer en général, le bois et toutes les fournitures achetées par le gouvernement; aussi la quantité achetée chaque année depuis 1867.

M. De St. Georges—Vendredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE pour un état indiquant tous les contrats donnés depuis 1867, y compris ceux de l'Intercolonial ceux donnés au plus bas soumissionnaire et ceux donnés à d'autres; la différence entre le prix donné et celui demandé par le plus bas soumissionnaire, et quelles sont les raisons qui ont empêché de donner le contrat au plus bas soumissionnaire.

M. De St. Georges—Vendredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE pour un état indiquant les différents emprunts faits depuis 1867, les dates et les montants empruntés, le taux des intérêts, les conditions de chaque emprunt quant à la date des versements offerts par les prêteurs et quant à la date à laquelle les intérêts devraient commencer à courir, l'objet de chaque emprunt, la loi en vertu de laquelle il a été fait et l'emploi qui a été fait du produit.

M. Pope—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE pour un état détaillé de l'argent payé par l'agent d'immigration de Londres en 1876 et 1877 respectivement, à qui payé et pourquoi.

M. Mitchell—Vendredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE pour copies de la correspondance entre *Edward Murphy*, de Barnaby River, Miramichi, N.-B., et les officiers du chemin de fer Intercolonial, relativement à des vaches tuées sur ce chemin, et aussi copies de toutes communications et rapports à ce sujet.

M. Blanchet—Vendredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE pour un état contenant les noms des compagnies de chemin de fer qui ont entrées en entrepôt, depuis le 1er juillet 1867, des locomotives de chemin de fer, machines à vapeurs, chars et autre matériel roulant de chemins de fer, la date de telles entrées, la date du paiement des droits de douane; aussi les noms des compagnies dont telles locomotives, machines à vapeur, chars et autre matériel roulant furent mis en vente par le ministre des Douanes.

M. Domville—Vendredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE pour toutes les soumissions et correspondances ayant rapport au contrat pour le transport des malles entre Cambridge et Cole's Island, Queen's Co., N.-B.

M. Fiset—Vendredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE pour la correspondance échangée entre le gouvernement et les seigneurs de Rimouski et de Métis concernant leur droit de pêche dans la rivière de Rimouski et de Métis.

M. Mackenzie—Vendredi prochain—BILL intitulé : "Acte pour étendre à l'Île du Prince-Edouard l'Acte des chemins de fer de 1868 et certains actes l'amendant.

M. Macmillan—Vendredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE pour correspondance relative à la fermeture du bureau de poste de Muir; correspondance relative à la destitution de *Charles Lilley* comme maître de poste à London-Est et la nomination de *M. Mills* comme maître de poste à sa place, et la raison du changement de l'endroit du bureau de poste.

M. Costigan—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE pour copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement et les Sauvages de la "Réserve Tobique" au Nouveau-Brunswick, concernant la nomination d'un agent résidant, ainsi que de toute autre correspondance se rattachant au même sujet depuis 1873.

M. Costigan—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE pour un état de toutes les sommes d'argent perçues de la Réserve des Sauvages dans le comté de Victoria, province du Nouveau-Brunswick, ainsi que de toutes celles qui ont été distribuées parmi les Sauvages de la dite réserve à titre de secours ou autrement pendant les années 1874, 1875, 1876 et 1877.

M. Costigan—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE pour copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement et le sergent *L. Hart*, I.R., concernant sa nomination comme sergent-instructeur sous le lieut.-col. *Scoble* et sa destitution ultérieure, ainsi que de toute autre correspondances'y rattachant, et de la plainte formulée par le sergent *Hart* pour dommages à lui résultant de telle destitution et autrement.

N^o. 15.

OTTAWA, MERCREDI, 27 FÉVRIER 1878.

5^e Session, 3^e Parlement, 41 Vict., 1878

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGER ET C^{ie}.

1878

No. 16.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, JEUDI, 28 FEVRIER 1878.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De Sir *Hugh Allan* et autres, membres de l'Eglise Presbytérienne du Canada, relativement à l'Eglise d'Ecosse, demandant un acte d'incorporation sous le nom de l'"Eglise d'Ecosse du Canada"; et

De la ligue en faveur d'une loi prohibitive des boissons enivrantes du comté de Perth, demandant certains amendements à l'acte *Dunkin*.

Motion étant faite que la pétition de *Bennett Smith* et autres, de Windsor et du voisinage, comté de Hauts, province de la Nouvelle-Ecosse, demandant qu'une subvention soit accordée à un steamer qui naviguera sur le bassin de Minas, entre les ports de St. Jean, N.-B., et Windsor, N.-E., arrêtant à Parrsborough, dans le comté de Cumberland, soit maintenant reçue;

M. l'Orateur décide "que l'octroi de la demande de cette pétition devant entraîner une dépense de l'argent public, elle ne peut être reçue."

Sur motion de M. *Smith* (Peel), la pétition de l'association des vigneronns canadiens, présentée aujourd'hui, et demandant une extension de leur charte, est lue et reçue.

La Chambre continue à prendre en considération la motion de M. *Kirkpatrick*, "qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier qu'il appartient pour la production des rapports de tous les ingénieurs, mémoires, papiers et correspondances ayant rapport à l'exploration et à la localisation de la ligne du chemin de fer du Pacifique, entre la Rivière-Rouge et Battleford, lesquels n'ont pas encore été mis devant cette Chambre, et aussi tous les rapports, mémoires, papiers et correspondances ayant rapport à la ligne projetée de ce chemin de fer au sud du lac Manitoba."

Et la question étant mise aux voix, la motion est adoptée et l'ordre émis en conséquence.

M. *Dymond* propose que le bill No. 3, décrétant que les personnes accusées d'assaut simple seront témoins compétents en leur faveur, soit lu une seconde fois; adopté sur division.

Le bill est en conséquence lu une seconde fois.

M. *Dymond* propose que ce bill soit référé à un comité spécial composé de MM. *Dymond*, *Guthrie*, *Macdougall* (Elgin), *Taschereau*, *Brooks*, *McIsaac* et *Cameron*; laquelle proposition est adoptée, et le comité spécial nommé en conséquence.

M. Cameron présente une pétition de *Victoria Elizabeth Lyon*, de la cité d'Ottawa, comté de Carleton, femme mariée, demandant qu'un acte soit passé pour déclarer son mariage avec *John Lyon* dissous, et lui permettre de divorcer avec lui ; laquelle est lue et reçue.

Le bill No. 4, pour amender la loi concernant les timbres sur les billets promissoires et les lettres de change, est lu la seconde fois et renvoyé à un comité général de la Chambre, lundi prochain.

M. *Bunster* propose qu'une humble adresse soit présentée à Sa Majesté pour qu'une mesure soit soumise au parlement impérial aux fins d'amender la vingtième clause de la section 4, "Pouvoir législatif," de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord de 1867, de manière à avoir une session du Parlement du Canada une fois tous les deux ans au lieu d'une fois par année comme à présent, si ce n'est dans des cas d'urgence où Son Excellence le Gouverneur-Général, sur l'avis de son Conseil, aura le pouvoir de convoquer telles sessions extras qu'il jugera opportun dans l'intervalle, ce qui sauverait au pays la moitié de la dépense énorme que coûte actuellement la législation et qui doit s'élever en chiffres ronds à \$350,000 pour la Chambre des Communes et \$200,000 pour le Sénat, serait d'un grand avantage aux hommes publics du Canada par le temps qu'ils sauveraient, et économiserait un montant si considérable en revenu public qu'il aiderait puissamment à construire annuellement plusieurs milles du chemin de fer Pacifique Canadien ; rejetée sur division.

Sur motion de M. *DeCosmos*, un ordre de la Chambre est émis pour copie de tous rapports généraux ou spéciaux de l'ingénieur-en-chef et de l'ingénieur-en-chef actif du chemin de fer du Pacifique Canadien, en la possession du gouvernement, concernant le coût de ce chemin y compris les ponts entre la Tête de Bute Inlet et quelqu'endroit ou port à l'île de Vancouver.

M. *Schultz* propose qu'une adresse soit votée à Son Excellence le Gouverneur-Général pour la production des rapports de toutes les paroisses de la province de Manitoba pour lesquelles les terrains des mineurs n'ont pas été divisés ; toute la correspondance entre le gouvernement canadien et le lieutenant-gouverneur de Manitoba à ce sujet.

Et un débat s'ensuivant, la dite motion est retirée avec le consentement de la Chambre.

M. *Langevin* propose qu'une adresse soit votée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour la production d'un rapport montrant : 1o. les montants des six plus basses soumissions reçues en septembre et octobre 1873, pour les sections 2, 3, 5, 6, 7, 12, 13 et 14 du nouveau canal Welland, avec les noms des soumissionnaires ; 2o. les montants des six plus basses soumissions reçues pour les mêmes sections en 1874, avec les noms des soumissionnaires ; 3o. les noms des sections auxquels ces dernières ont été accordées ; 4o. copie des ordres en Conseil accordant ces sections ; 5o. copie de toute la correspondance à ce sujet.

Et un débat s'ensuivant,—et la Chambre ayant continué à siéger jusqu'à minuit ;

VENDREDI, 1er mars 1878.

Et le débat continuant, il est ajourné sur motion de M. *Archibald*.

Sur motion de M. *Dymond*, MM. *Ouimet* et *Appleby* sont ajoutés au comité spécial auquel a été référé le bill No. 3, décrétant que les personnes accusées d'assaut simple seront témoins compétents en leur faveur.

La Chambre alors s'ajourne à 1.35 A.M.

TIMOTHY WARREN ANGLIN,

Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Taschereau*—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Correspondance entre le gouvernement et *John Giblin*, de Québec, au sujet du bail de la maison maintenant occupée comme bureau des mesureurs de bois à Québec, ainsi que tous baux entre le gouvernement et le dit *John Giblin*.

M. *Gibson*—Lundi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement de commencer l'élargissement du canal de Williamsburgh à la prochaine saison, si non à cette époque, quand ?

M. *Dewdney*—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE pour copies de toute correspondance ou pétitions ayant rapport à l'établissement d'un service de malles entre Nanaïmo et New Westminster.

M. *Bunster*—Lundi prochain—ADRESSE—Nombre des cadets, s'il en est, qui sont fournis tous les ans à la marine royale par les différentes colonies de l'empire, combien par le Canada en général et combien par les différentes provinces qui en font partie ; les noms de ceux ainsi nommés ou fournis par le Canada depuis le 1er juillet 1867, le rapport devant indiquer ceux nommés par chacune des différentes provinces du Canada et le nombre total que le Canada a droit de nommer.

M. *Taschereau*—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE pour production de toutes les pétitions de droit transmises au Secrétaire d'Etat depuis la passation de l'Acte des pétitions de droit de 1876, avec les noms des requérants, le montant et la nature de chaque réclamation, dans quels cas le *fiat* de Son Excellence que *droit soit fait aux parties* a été accordé, et dans quels cas il a été refusé.

M. *Taschereau*—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat de toutes les causes portées devant la Cour d'Échiquier du Canada depuis son établissement, donnant les noms des parties, la nature et le montant de chaque réclamation, la nature des procédures (soit par pétition de droit ou autrement), et indiquant séparément les causes dont cette Cour a disposé et celles encore pendantes.

M. *Taschereau*—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat de tous les appels institués devant la Cour Suprême du Canada depuis son établissement, indiquant les noms des parties, la cour dont le jugement a été porté en appel, les causes dont cette cour a disposé (soit en confirmant ou en renversant les jugements) et celles encore pendantes.

M. *Baby*—Mardi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement d'introduire, dans le cours de cette session, une loi aux fins de régler la descente des bois sur les rivières flottables de la Puissance ?

M. *Schultz*—Mercredi prochain—Si le gouvernement a l'intention d'annoncer pour soumissions pour le transport de rails destinés à l'embranchement de Pembina, de Duluth à Manitoba.

M. *Perry*—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE pour copie de l'exploration et du rapport faits par *Henry F. Perley*, écuyer, ingénieur, en 1874, dans le but d'améliorer la navigation du port de Cascumpec, dans l'île du Prince-Edouard, et d'en faire un port de relâche.

M. *Perry*—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE pour papiers et correspondances échangées entre le surintendant du chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard et le département des Travaux Publics, montrant combien de milles de clôture en fil de fer ont été remplacés par de la clôture en planches.

N^o. 16.

OTTAWA, JEUDI, 28 FÉVRIER 1878.

5e Session, 3e Parlement, 41 Vict., 1878

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MAULEAN, ROGER ET C^{IE}

1878

No. 17.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, VENDREDI, 1^{ER} MARS 1878.

PRIÈRE.

Six pétitions sont présentées et déposées sur la table.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De la compagnie du chemin de fer de Simcoe-Nord, demandant que le bill maintenant devant le Parlement, concernant la compagnie du chemin de fer du Nord du Canada, devienne loi ; et

De *Dallas Nowell* et autres, du township Anderson, comté d'Essex, demandant que dans le bill maintenant devant le Parlement ayant rapport à la compagnie du chemin de fer du Sud du Canada, il y ait une disposition qui protège leurs droits et réclamations pour les terres expropriées par la dite compagnie.

M. Rymal, du comité permanent des ordres permanents, présente le quatrième rapport de ce comité, qui est comme suit :

Le comité a examiné les avis donnés relativement aux pétitions suivantes et les trouve comme suit :

De *J. E. Messenett* et autres, du Nouveau-Brunswick, demandant la passation d'un acte les autorisant à construire un pont de chemin de fer sur la rivière Ste. Croix, à St Etienne ; et du révérend *William Jolliffe* et autres, de la ville de Bowmanville, comté de Durham, province d'Ontario, demandant un acte d'incorporation sous le nom de "The Missionary Society of the Bible Christian Church in Canada."

Relativement à la pétition de *Sir Hugh Allan* et autres, membres de l'Eglise Presbytérienne du Canada en rapport avec l'Eglise d'Ecosse, demandant un acte d'incorporation sous le nom de l'"Eglise d'Ecosse du Canada," le comité trouve qu'avis a été donné dans la "Gazette du Canada" et que dans deux journaux locaux de la province de Québec, il fait en conséquence un rapport défavorable à cette pétition.

Sur motion de *M. Mackenzie*. *M. Pope* (Compton) est ajouté au comité permanent des comptes publics et à celui des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques, et *MM. McCraney* et *Burk* à celui de l'immigration et de la colonisation.

Les bills suivants sont présentés, lus la première fois et remis pour la seconde lecture à lundi prochain, savoir :—

Par *M. Appleby*.—Bill No. 34, pour incorporer la compagnie du pont de chemin de fer de Calais et St. Stephen.

Par *M. Casgrain*.—Bill No. 35, pour amender l'acte intitulé : "Acte concernant la Banque Jacques-Cartier."

Aussi,—Bill No. 36, pour prolonger de dix ans, en faveur de *George B. Burland*, la durée de certains brevets d'invention.

Par *M. Trow*,—Bill No. 37, pour donner plus de confort et de sûreté aux voyageurs sur les chemins de fer du Canada.

Sur motion de *M. Mackenzie*, il est résolu, que les affaires du gouvernement auront priorité immédiatement après les affaires de routine, tous les jeudis, le reste de la session.

La Chambre continue le débat ajourné sur la motion de *M. Cartwright*, " que *M. l'Orateur* quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité des subsides."

A six heures p.m., *M. l'Orateur* laisse le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie p.m.

7.30 P.M.

(L'ordre du jour concernant les bills privés est appelé en vertu de la règle 19.)

Les bills suivants sont lus la seconde fois et référés comme suit, savoir :—

Au comité permanent des banques et du commerce.

Bill No. 18, pour autoriser certains arrangements entre l'association d'assurance mutuelle contre le feu de la Grange Fédérale, et la Grange Fédérale des patrons de l'industrie agricole du Canada.

Bill No. 22, concernant la Banque de Liverpool.

Bill No. 29, pour autoriser et régler la liquidation de la compagnie d'assurance agricole du Canada.

Bill No. 30, pour accorder certains pouvoirs à l'association d'assurance mutuelle agricole du Canada et à changer son nom.

Au comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques.

Bill No. 26, concernant la compagnie du chemin de fer du Grand-Tronc du Canada.

Bill No. 27, concernant la compagnie du chemin de fer du Nord du Canada.

Bill No. 28, pour faire revivre et amender l'acte incorporant la compagnie du chemin de fer de jonction de Montréal et Champlain.

Au comité permanent des bills privés.

Bill No. 19, concernant la compagnie du havre de Port Whitby.

Bill No. 31, pour amender l'acte incorporant la compagnie du havre de Sydenham.

(La Chambre reprend le débat sur la motion de M. Carthwright, pour que la Chambre se forme en comité des subsides.)

Et un autre débat s'ensuivant, il est ajourné sur motion de *M. Plumb*.

Sur motion de *M. Snider*, l'ordre du jour référant le bill No. 18, pour autoriser certains arrangements entre l'association d'assurance mutuelle contre le feu de la Grange Fédérale, et la Grange Fédérale des patrons de l'industrie agricole du Canada, au comité permanent des banques et du commerce, est déchargé et le bill retiré.

La Chambre alors s'ajourne jusqu'à lundi prochain.

TIMOTHY WARREN ANGLIN,

Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Palmer*—Lundi prochain—BILL intitulé : “ Acte pour amender la loi concernant le larcin de choses tenant à la terre ou y poussant.”

M. *Roy*—Lundi prochain—INTERPELLATION—S’il est vrai qu’en l’année 1877, et par ordre du gouvernement, des instructions ont été données à M. *Talbot* ou à toute autre personne, autorisant une étude des lieux et certains sondages en rapport avec la construction supposée d’un quai à l’île Brûlée, dans le comté de Kamouraska.

M. *Kirkpatrick*—Lundi prochain—BILL intitulé : “ Acte pour amender la loi concernant les témoignages dans certains cas de délit.”

M. *Bunster*—Lundi prochain—RAPPORT ou rapports de M. *T. D. Tims*, inspecteur des finances du Canada, relativement à l’objet de sa récente visite à la province de la Colombie-Anglaise.

M. *Roy*—Lundi prochain—ETAT indiquant les montants payés annuellement pour le transport des malles entre Kamouraska et la station du chemin de fer, à St. Paschal, depuis que le convoi exprès du chemin de fer Intercolonial dépose ces malles à la dite station, et aussi les noms des personnes à qui ces montants ont été payés.

M. *Tupper*—Lundi prochain—CORRESPONDANCE, rapports et papiers relatifs au renvoi de *R. J. M. Lecaire* de la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest.

M. *Tupper*—Lundi prochain—CORRESPONDANCE entre *H. G. Hill*, architecte, et le gouvernement ou le département des Travaux Publics, ayant rapport à une réclamation contre le gouvernement pour services rendus.

M. *Tupper*—Lundi prochain—COPIES de tous les mémoires ou requêtes demandant de l’aide pour un embranchement de chemin de fer depuis Pugwash jusqu’au chemin de fer Intercolonial, avec la correspondance à ce sujet.

M. *Tupper*—Lundi prochain—ADRESSE—Correspondance et ordres en Conseil ayant rapport au renvoi ou à la démission de *George Taylor* comme assistant-surintendant du chemin de fer Intercolonial.

M. *Tupper*—Lundi prochain—CORRESPONDANCE entre le gouvernement et *T. M. Boggs* relativement à sa démission comme officier préposé à l’expédition des convois à Truro, sur le chemin de fer Intercolonial, ainsi que la correspondance avec le surintendant général des chemins de fer du gouvernement, et les rapports et minutes de l’enquête relatifs au renvoi du dit M. *Boggs*, et un état du nombre de personnes maintenant engagées dans l’accomplissement des devoirs imposés à M. *Boggs* lors de l’accident qui a amené sa démission.

M. *McDonald* (Cap Breton)—Lundi prochain—Envoi d’un message au Sénat priant cet honorable corps de transmettre pour l’information de cette Chambre, 1o. copies de tous contrats passés en 1876 pour le transport des malles de Sa Majesté de Sydney à la Baie aux Vaches, à la baie de la Grande et de la Petite Glace et à Bridgeport, dans le comté du Cap Breton ; 2o. copies des annonces de soumissiens et noms de journaux où elles ont été insérées, avec copies de tout autres documents, correspondances, etc., ayant rapport à tels contrats et de tous autres contrats passés en 1874, 1875 et 1876 dans le dit comté du Cap Breton, avec les pièces justificatives des paiements faits pour transport des malles.

AVIS DE BILLS PRIVÉS.

Les bills suivants ont été aujourd'hui affichés pour être pris en considération par les comités respectifs, *vendredi*, le 8 courant ou après :

Comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques :

- No. 26. Concernant la compagnie du chemin de fer du Grand-Tronc.
- No. 27. Concernant la compagnie du chemin de fer du Nord du Canada.
- No. 28. Pour faire revivre et amender l'acte incorporant la compagnie du chemin de fer de jonction de Montréal et Champlain.

Comité permanent des banques et du commerce :

- No. 22. Concernant la banque de Liverpool.
- No. 29. Pour autoriser et régler la liquidation de la compagnie d'assurance agricole du Canada.
- No. 30. Pour accorder certains pouvoirs à l'association d'assurance mutuelle agricole du Canada et à changer son nom.

Comité permanent des bills privés :

- No. 19. Concernant la compagnie du havre de Port Whitby.
- No. 31. Pour amender l'acte incorporant la compagnie du havre de Sydenham.

No. 17.

OTTAWA, VENDREDI, 1ER MARS 1878.

5e Session, 3e Parlement, 41 Vict., 1878

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGER ET CIE.

1878

No. 18.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

 OTTAWA, LUNDI, 4 MARS 1878.

PRIÈRE.

M. l'Orateur met devant la Chambre des listes des actionnaires de la Banque de St. Jean, le 9 février 1878; de la Banque Impériale du Canada, le 15 février 1878, et de la Banque des Marchands d'Halifax, le 11 février 1878, en vertu des dispositions de l'acte 34 *Victoria*, chapitre 5, section 12.

Et,—un état général des baptêmes, mariages et sépultures dans le district de Bedford, pour 1877, et un état supplémentaire pour l'année 1876.

Trois pétitions sont présentées et déposées sur la table.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De *C. Burpee* et autres, de la province du Nouveau-Brunswick, demandant que le bill maintenant soumis au Parlement, pour incorporer la compagnie du pont de chemin de fer de Calais et St. Etienne, devienne loi.

Du Conseil Municipal de la ville de St. Thomas, demandant que dans le bill maintenant soumis au Parlement pour autoriser et confirmer le projet d'arrangement de la compagnie du chemin de fer du Sud du Canada, il soit établi une disposition à l'effet que le paiement de toutes obligations encourues pour effets fournis et pour gages dûs, constitue une première hypothèque sur les propriétés de la dite compagnie.

De *H. W. F. Bolckow*, par l'intermédiaire de son procureur, *John G. Richardson*, et autres, demandant que le bill maintenant soumis au Parlement pour amender les actes incorporant la compagnie du chemin de fer Central du Canada et la compagnie du chemin de fer de Brockville et d'Ottawa, et pour pourvoir à la fusion des dites compagnies, devienne loi.

De *H. W. F. Bulckow*, par l'intermédiaire de son procureur, *John G. Richardson*, et autres, demandant que le bill maintenant soumis au Parlement pour amender les actes incorporant la compagnie du chemin de fer de Brockville et d'Ottawa et la compagnie du chemin de fer Central du Canada, et pour pourvoir à la fusion des dites compagnies, devienne loi.

De *Eliza Maria Campbell*, de Whitby, comté d'Ontario, épouse de *Robert Campbell*, demandant la suspension de toutes règles ou ordres existants qui pourraient l'empêcher de comparaître "*in formâ pauperis*," dans la Cour de Chancellerie, pour soutenir sa cause pour son droit de douaire sur les propriétés foncières de son dit mari *Robert Campbell*, et, si c'est nécessaire, la passation d'un acte semblable à celui passé par le Sénat pendant la dernière session, intitulé : "*Acte pour faire droit à Robert Campbell et Eliza Maria Campbell.*"

De *Donald Lynk* et autres, de Lingan et des districts adjacents, comté du Cap Breton, demandant de plus amples facilités par la poste.

M. *Rymal*, du comité permanent des ordres permanents, présente le cinquième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Le comité a examiné les avis donnés relativement aux pétitions suivantes et les trouve suffisante, savoir :— de l'Association des Vignerons du Canada, pour une extension de sa charte ; et de *Victoria Elizabeth Lyon*, de la cité d'Ottawa, comté de Carleton, province d'Ontario, femme mariée, demandant un acte pour que son mariage avec *John Lyon* soit déclaré dissous et qu'il lui soit permis de divorcer avec lui.

Les bills suivants sont présentés, lus la première fois et remis pour la seconde lecture à demain, savoir :

Par M. *Mackenzie*,—Bill No. 38, pour étendre à l'île du Prince-Edouard "l'Acte des chemins de fer de 1868," et certains actes l'amendant.

Par M. *Smith* (Peel),—Bill No. 39, concernant la société canadienne des cultivateurs de la vigne.

Le bill No. 34, pour incorporer la compagnie du pont de chemin de fer de Calais à St. Stephen, est lu la seconde fois et renvoyé au comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques.

Les adresses à Son Excellence le Gouverneur-Général et les ordres de la Chambre qui suivent sont votés :

Par M. *Schultz*—Ordre de la Chambre pour un état de l'argent reçu par le bureau des Terres du Canada à Winnipeg pour le paiement des terres sur les réserves du chemin de fer, et copie des instructions envoyées à l'agent des Terres du Canada à Manitoba relativement aux colons établis sur ces réserves.

Par M. *Langevin*,—Adresse à Son Excellence pour copie d'un rapport donnant les montants des six plus basses soumissions reçues pour les sections 17, 18, 19, 20, 27, 28, 33, 34 et 35 du nouveau canal Welland, avec les noms des soumissionnaires, et copies des ordres en Conseil accordant les contrats pour ces sections.

Aussi,—Ordre de la Chambre pour copie de tous les avis et lettres du département des Travaux Publics, demandant soit par la presse ou autrement des soumissions pour fournir des carvelles au chemin de fer du Pacifique Canadien, avec copie de toutes les réponses aux soumissions reçues du premier janvier 1876 au 31 décembre 1877, et les noms des personnes auxquelles les contrats ont été accordés, quelle quantité et à quel prix dans chaque cas ; et aussi un état semblable des carvelles requises pour le chemin de fer Intercolonial depuis le 1er janvier 1872.

Par M. *Plumb*,—Adresse pour copie de toute la correspondance de tous rapports, négociations par écrit, ordres en Conseil et autres documents ayant rapport au choix du terminus et de la station du chemin de fer du Pacifique sur la Kaminstiquia, l'achat de terrains et autres propriétés pour ce terminus et la station, avec les noms de tous les évaluateurs de ces terrains et propriétés, la date de leur nomination et leurs instructions, et si tels évaluateurs ou aucun d'eux ont après avoir été nommés obtenu d'autres emplois dans le gouvernement, le nom ou les noms de tel ou tels évaluateurs, la nature de leur nomination et leur salaire, aussi la date à laquelle le gouvernement donna avis de l'expropriation de ces terrains dans le lot de ville du fort William et ailleurs dans le voisinage, le montant payé et à payer encore pour ces terrains et propriétés, les noms des personnes auxquelles ces paiements ont été faits ou sont dus et la quantité ou étendue des terrains ou propriétés achetés de chaque personne, avec un état faisant connaître ces terrains et propriétés au sujet desquels

des avis d'expropriation ont été donnés ainsi que les noms des différents propriétaires et les prix des terrains et propriétés, et montrant toute la quantité ou étendue des terrains ainsi achetés ou à acheter, y compris la correspondance entre le gouvernement canadien et le gouvernement d'Ontario relativement à ces terrains.

Par Sir *John A. Macdonald*—Ordre de la Chambre pour un état faisant connaître les raisons dans chaque cas, de la mise à la retraite des employés du service civil, mentionnés dans le rapport mit devant cette Chambre le 18 février.

Par M. *Fiset*—Ordre de la Chambre pour un état montrant les rivières actuellement sous bail dans les comtés de Rimouski, Gaspé et Bonaventure, ainsi que sur la côte nord du St-Laurent, depuis le Saguenay jusqu'aux îles Mingan; l'année où chacune de ces rivières a été louée et pour quelle période elle l'a été; le nom du bailleur et le montant annuel qu'il paie au gouvernement pour son bail.

Par M. *Macdougall* (Elgin)—Ordre de la Chambre pour copies des rapports annuels du capital, du trafic et des frais d'exploitation durant la dernière année fiscale, de la compagnie du chemin de fer du Sud du Canada, qui doivent être faits en vertu du chap. 25, 38 *Vict.*, et chap. 14, 39 *Vict.*, des statuts du Canada.

Par Sir *John A. Macdonald*—Adresse à Son Excellence pour copies de tous papiers, correspondances et ordres en conseil ayant rapport au chemin de fer de Windsor et Annapolis, l'embranchement de Windsor et le chemin de fer des comtés de l'ouest, et tous papiers, correspondances et ordres en conseil ayant rapport à l'achat d'une annuité par ce chemin de fer ou la garantie d'une somme annuelle pendant un certain nombre d'années.

Aussi,—Adresse à Son Excellence pour copie de tous les ordres en conseil ayant rapport aux balances des crédits de 1876-77, qui peuvent se trouver périmées et qui ont été transportées à l'année suivante, conformément à la 35e section de l'acte 31 *Vict.*, chap. 5.

Aussi,—Adresse à Son Excellence pour copie des soumissions reçues pour la construction de cette partie de l'embranchement du chemin de fer de Pembina, entre St. Boniface et Selkirk, avec les copies de tous rapports, correspondances et ordres, en Conseil ayant rapport à la manière dont les contrats de ces travaux ont été donnés.

Aussi,—Adresse à Son Excellence pour rapports de toutes les soumissions reçues et des contrats donnés pour tous les approvisionnements fournis aux Sauvages et à la police à cheval du Nord-Ouest, et à ceux fournis en rapport avec les travaux publics faits à Battleford et aux écluses et au canal du Fort Francis; aussi, toutes les soumissions reçues et les contrats donnés pour transporter toutes les provisions et effets; aussi, les comptes, avec la quantité, la qualité, la description et les dépenses encourues pour les provisions et effets transportés autrement que par soumissions publiques pour ces travaux; aussi état concernant le travail et la surintendance, soit au jour, au mois ou à l'année, pour tous les travaux dans le territoire du Nord-Ouest, à Manitoba et sur les canaux du Fort Francis; aussi, comptes montrant la dépense résultant du fait que les provisions et effets n'étant pas arrivés à temps au Nord-Ouest pour les Sauvages.

Par M. *McDonald* (Cap Breton)—Ordre de la Chambre pour copie du rapport de l'exploration du havre de Lingan, C. B., et correspondances entre le ministre des Travaux Publics et toute autre personne à ce sujet.

Par M. *Oliver*—Ordre de la Chambre pour copie d'un rapport montrant la somme dépensée pour les travaux publics qui sont imputables sur le revenu, durant les années fiscales de 1874-5—1875-6 et 1876-7, et votée dans les estimés de 1873-4.

Par M. *Langevin*,—Adresse à Son Excellence pour copie de toute correspondance, rapports et documents se rattachant aux montants réclamés par MM. *Carpenter et Cie.*, en vertu de leur contrat pour entretenir la circulation sur le chemin du gouvernement communément appelé la Route *Dawson*; aussi, copie de tous ordres en conseil autorisant le paiement de tous tels montants depuis le premier janvier 1877, jusqu'à ce jour, ainsi qu'un état des sommes ainsi payées de temps à autre et les dates de tels paiements.

Aussi,—Adresse à Son Excellence pour un état indiquant les montants des six soumissions les plus basses pour les sections 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 11 du canal Lachine, avec les noms des soumissionnaires, les noms des personnes auxquelles les contrats ont été accordés, et copie de tous ordres en conseil s'y rattachant; aussi, les dates mentionnées dans les contrats pour l'achèvement des travaux, et la somme totale des travaux exécutés d'après le devis estimatif des opérations faites par l'ingénieur, à venir jusqu'au 31 janvier dernier.

Par M. *Ryan*,—Ordre de la Chambre pour un état indiquant les sommes d'argent déboursées jusqu'au 1er janvier 1878, en vertu des contrats Nos. 13, 14, 15, 23 et 25 du chemin de fer canadien du Pacifique.

Aussi,—Ordre de la Chambre demandant un état indiquant le nombre de milles actuellement nivelés et prêts à recevoir les lisses et le ballast en vertu des contrats Nos. 13, 14, 15 et 25 du chemin de fer canadien du Pacifique, ainsi que le nombre de milles actuellement pourvus de lisses en vertu de tels contrats, à venir jusqu'au premier janvier 1878.

Par M. *Cimon*,—Ordre de la Chambre demandant la production de toute correspondance relativement au transport des malles entre Québec et Chicoutimi, depuis le premier janvier 1877.

Par M. *Fiset*,—Copie du rapport pour l'année 1877 de *J. P. Gauvreau*, écr., en sa qualité de percepteur des douanes pour le port de Rimouski.

Par M. *Bowell*,—Adresse à Son Excellence pour un rapport montrant quelles ventes de bois de construction ont été faites sur les terres des Sauvages, sur la rive nord du lac Huron ou sur les îles de la Baie Georgienne ou ailleurs, depuis le premier janvier 1873, les noms des personnes auxquelles ces ventes furent faites, le montant payé ou accepté pour ce bois, la quantité de ce bois coupée sur ces terres, le montant payé sur ces achats, par qui payé, le montant dû et par qui, avec les copies de toutes correspondances entre le gouvernement fédéral et le gouvernement d'Ontario se rapportant à la dite vente de bois de construction sur les dites terres.

Aussi,—Adresse à Son Excellence pour un état montrant les noms de tous les conseils, solliciteurs ou avocats employés relativement à la commission royale nommée pour s'enquérir des affaires du chemin de fer du Nord, et des frais à eux payés par le gouvernement du Canada, ainsi que les noms de tous conseils, solliciteurs ou avocats qui ont été employés à Toronto par le gouvernement fédéral ou par aucun département ou chef de département du dit gouvernement, avec un état des frais payés à ces personnes par le gouvernement ou reçus par elles pour honoraires ou services ayant trait aux affaires du gouvernement du Canada.

Aussi,—Adresse à Son Excellence pour 1o. copie du devis estimatif ou des devis des travaux faits en vertu du contrat *vingt-cinq* du chemin de fer canadien du Pacifique, spécifiant la nature et la quantité de l'ouvrage fait et des matériaux fournis en vertu de tel contrat et dont les ingénieurs ont fait rapport jusqu'au 31 janvier 1878, avec le montant payé aux entrepreneurs jusqu'à cette date, et la date de ces paiements.

20. Copie de toutes les recommandations faites par les ingénieurs relativement au mode de payer les entrepreneurs pour les différents travaux, en vertu du dit contrat *vingt-cinq*.

30. Copie de tous rapports, correspondances, ordres en conseil et autres documents ayant rapport à aucun changement dans les pentes ou dans la localisation de la ligne couverte par le contrat *vingt-cinq* depuis que les travaux ont été donnés, avec une estimation approximatif de tels changements.

Aussi,—Adresse à Son Excellence pour, 10. copie du devis estimatif ou des devis des travaux faits en vertu du contrat numéro quinze du chemin de fer canadien du Pacifique, spécifiant la nature et la quantité des travaux faits et des matériaux fournis en vertu de tel contrat et dont les ingénieurs ont fait rapport, jusqu'au 31 janvier 1878, avec le montant payé aux entrepreneurs jusqu'à cette date et la date de ces paiements.

20. Copie de toutes les recommandations faites par les ingénieurs relativement au mode de payer les entrepreneurs pour les divers travaux faits en vertu du dit contrat quinze.

30. Copie de tous rapports, correspondances, ordres en Conseil et autres documents ayant rapport à aucun changement dans les pentes ou dans la localisation de la ligne couverte par le contrat numéro quinze, depuis que ce contrat a été donné, avec une estimation approximative du coût additionnel de tels changements.

Par M. *Horton*—Ordre de la Chambre pour copies de toute correspondance concernant l'établissement d'entrepôts de douanes au village de Carron Brook et dans la ville de Clinton, dans le comté de Huron.

Par M. *Campbell*—Ordre de la Chambre pour la production des papiers et correspondances ayant rapport au transfert de la douane du port de New-Campbellton, Grand Bras d'Or, à l'île de Boulevardier, dans le comté de Victoria, N.E.

Et,—Ordre de la Chambre pour copie de tous les papiers et correspondances au sujet du remplacement du bureau de poste de New-Campbellton par un bureau irrégulier, et la réduction du salaire de l'officier en charge; aussi, un état montrant le montant de timbres de poste employés par les différents bureaux de poste et stations postales intermédiaires en 1876 et 1877, dans le comté de Victoria, Nouvelle-Ecosse.

Par M. *Rouleau*—Ordre de la Chambre pour copie des soumissions produites pour le transport des malles de la paroisse de St. Henri, comté de Lévis, à St. Isidore, comté de Dorchester, ainsi que copie de toutes correspondances relatives aux dites soumissions, et copie du contrat donné à M. *Collet*, de la paroisse de St. Henri, pour le transport des dites malles de la dite paroisse de St. Henri à la paroisse de St. Isidore.

Par M. *Orton*—Ordre de la Chambre pour un état de tous les tubes importés au Canada, durant l'année précédant l'imposition des droits sur cet article, par le tarif de la dernière session, avec le nom de l'importateur, la quantité importée, le compte, le prix et le port d'entrée.

Par M. *Campbell*—Ordre de la Chambre pour papiers relatifs au brise-lames du havre d'Ingonish, et qui n'ont pas déjà été produit avec la date des divers paiements aux entrepreneurs, le montant total payé pour l'ouvrage et les certificats des ingénieurs pour ces paiements et pour les extras.

Par M. *Higinbotham*—Ordre de la Chambre demandant un état qui indique la quantité et la valeur de tous les chevaux, bêtes à cornes, moutons et cochons importés en Canada, depuis le premier jour de février 1877 jusqu'au premier jour de février 1878, ainsi que la quantité et la valeur de ceux qui en ont été exportés pendant la même période, avec le montant des droits perçus par les provinces.

Par M. *Costigan*—Adresse à Son Excellence demandant copie des pétitions des habitants de la paroisse de Perth, dans le comté de Victoria, N.-B., sollicitant l'établissement de stations postales intermédiaires ou bureaux de poste dans cette paroisse, et de toute correspondance échangée entre le gouvernement et l'inspecteur des bureaux de poste pour le Nouveau-Brunswick, ainsi que de toute autre communication à ce sujet.

Par M. *DeCosmos*—Ordre de la Chambre pour un état contenant une copie complète du rapport de l'inspecteur des pêcheries, dans la Colombie-Britannique, pour 1877, et montrant la dépense faite à ce sujet.

M. *Christie* propose que l'intérêt de la moralité publique et le bien-être physique de toutes les classes de la société rendent désirable et nécessaire qu'il y ait une observance stricte et uniforme du jour du Seigneur dans toutes les branches des travaux publics qui sont sous le contrôle du gouvernement fédéral.

Que dans l'opinion de cette Chambre il devrait y avoir une cessation complète de travail sur tous les canaux, chemins de fer et autres travaux publics qui sont sous le contrôle du gouvernement fédéral, durant les vingt-quatre heures comprises dans le jour du Seigneur, excepté seulement les travaux de nécessité absolue et inévitable.

M. *Macdougall* (Elgin), propose pour amendement, que tous les mots après "que" dans la dite motion soient biffés et remplacés par les suivants : "l'intérêt de la moralité publique et le bien-être physique de toutes les classes de la société exigent que le jour du Seigneur soit observé strictement par toutes les personnes engagées dans les travaux publics sous le contrôle du gouvernement du Canada, en tant que c'est possible.

"Que dans l'opinion de cette Chambre il devrait y avoir une cessation de travail, le jour du Seigneur, sur les canaux, chemins de fer et autres travaux publics qui sont sous le contrôle du gouvernement du Canada, en tant que, dans l'opinion du gouvernement, il sera possible d'en agir ainsi"; lequel amendement est adopté.

La motion principale telle qu'amendée est alors adoptée.

Par M. *Langevin*—Ordre de la Chambre pour un rapport contenant les noms de tous les cadets qui ont été admis à l'école militaire de Kingston, depuis l'inauguration de cette école, et de ceux qui suivent maintenant les cours de cette institution.

Par M. *Taschereau*—Ordre de la Chambre pour une liste de tous les employés du département de la Marine dans le district de Québec, (y compris les hommes faisant partie de la police riveraine), avec leur salaire et leur résidence respectifs.

Par M. *Campbell*—Ordre de la Chambre pour copie de la correspondance concernant la démission de M. *Angus Ross* comme gardien du phare de l'Île-aux-Oiseaux dans le comté de Victoria, Nouvelle-Ecosse.

Par M. *Stephenson*—Ordre de la Chambre pour copies du devis du brise-lames de Malpègue, des soumissions avec les noms des cautions offertes pour l'exécution du contrat, et copies de toute correspondance relative à cette entreprise ou contrat.

Et,—Rapport montrant les phares qui ont été érigés au brise-lames de Tignish, durant la dernière saison, comment et à qui le contrat a été donné, par qui les phares ont été érigés, le montant du contrat, le montant payé et à qui payé, avec les copies de toute correspondance ou communication de l'agent du département de la Marine et des Pêcheries dans l'Île du Prince-Édouard à ce sujet.

Par M. *Campbell*—Ordre de la Chambre pour documents et correspondance relative au changement d'entrepreneurs pour l'élargissement du canal St. Pierre, et renseignements touchant l'argent encore entre les mains du gouvernement qui appar-

tient à M. *Tuck*, le premier entrepreneur, et montrant aussi le temps dans lequel le contrat doit être exécuté, et aussi une copie de la soumission et du contrat en vertu duquel l'élargissement a été donné.

M. *Mackenzie* présente la réponse à l'ordre de la Chambre du 26 mars 1877, pour un état indiquant les quantités, qualité et dimension du bois de construction fourni par M. *Adolphe Gagnon* pour chacune des jetées à la Baie St. Paul, à la Malbaie et aux Éboulements, dans le comté de Charlevoix, et aussi le prix payé pour chaque pied de ce bois durant l'année fiscale de 1875-76.

M. *Cartwright* présente la réponse à l'ordre de la Chambre du 19 février 1878, pour un état montrant les sommes d'argent payées au gouvernement de la Colombie-Britannique, et indiquant l'époque des paiements, conformément à la section 2, chap. 17, 37 *Vict.*

La Chambre alors s'ajourne.

TIMOTHY WARREN ANGLIN,

Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. Irving—Jeudi prochain—BILL pour amender l'acte des chemins de fer de 1868, par lequel les jugements obtenus contre les compagnies de chemins de fer pour dettes encourues pour frais d'exploitation soient exécutés contre les biens de chemins de fer.

M. Mills—Mercredi prochain—BILL intitulé: "Acte pour pourvoir à l'établissement des terres concédées gratuitement et exemptes de saisie dans les territoires du Nord-Ouest."

M. McDonald (Cap Breton)—Jeudi prochain—ADRESSE—Correspondance entre le gouvernement du Canada et le gouvernement impérial relativement à un emplacement pour la construction d'un hôpital de quarantaine à Sydney (Cap Breton).

M. McDonald (Cap Breton)—Jeudi prochain—Correspondance ayant rapport à la destitution de *R. McNeil*, écrivain, comme officier d'expédition à la Baie de la Petite Glace, comté du Cap Breton.

M. McDonald (Cap Breton)—Jeudi prochain—Correspondance ayant rapport à la destitution du maître de poste de la Baie aux Vaches (Cap Breton), avec toute la correspondance entre le département des Postes et toute autre personne relativement à la cause de sa destitution.

M. McDonald (Cap Breton)—Jeudi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE pour copie de toute correspondance relativement à la destitution de l'agent de la banque d'épargne du gouvernement à "Glace Bay," Cap Breton.

M. McDonald (Cap Breton)—Jeudi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE pour copie de tous les documents et de la correspondance relativement à la destitution de *D. McDonald*, maître de poste à "Little Glace Bay," Cap Breton.

M. McDonald (Cap Breton)—Jeudi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE pour copie de toute correspondance relativement à la destitution de *James Corbell*, maître de poste aux "Mines Lorway," comté du Cap Breton.

M. McDonald (Cap Breton)—Jeudi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE pour copie de toute correspondance relativement à la résignation de *J. Cadigan* comme maître de poste à "Little Glace Bay," comté du Cap Breton.

M. McDonald (Cap Breton)—Jeudi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE pour copie de toute correspondance échangée entre le département des Postes et toutes autres personnes relativement au maître de poste et aux officiers du bureau de poste aux Mines Victoria, comté du Cap Breton, pendant les trois dernières années.

M. McKay (Colchester)—Jeudi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE pour copie de toute correspondance, mémoires, rapports ou documents relativement à un bail consenti par le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse et par le gouvernement fédéral à l'honorable *Alex. McFarlane*, pour certaines battures de vase et des bancs d'huîtres dans les comtés de Colchester et de Cumberland, avec copie des dits baux, et aussi un état indiquant le montant du loyer reçu pour les dites propriétés par le gouvernement.

M. *Domville*—Jeudi prochain—Si des rails ont été accordés pour le chemin de fer projeté devant avoir pour point de départ Ste. Marie, N.-B., vis-à-vis Frédéric-ton, en passant par les comtés de Queen et de King, et faisant connexion avec le chemin de fer Intercolonial à quelque point entre Hampton et Moncton, et si tel est le cas, combien il en a été promis de tonneaux.

M. *Aylmer*—Jeudi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE pour un rapport montrant le rang et les noms de tous les officiers qui ont assisté et obtenu des certificats aux écoles d'artillerie de la batterie A ou B, le corps auquel ils appartenaient, avec les dates de leur nomination, leur rang et corps à présent ou les dates et raisons de leur retraite.

M. *Roy*—Jeudi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement de demander à l'avenir des soumissions pour le transport entre Kamouraska et la station du chemin de fer à St. Paschal, de la malle délivrée à cette station par le convoi exprès du chemin de fer Intercolonial.

M. *Ryan*—Jeudi prochain — ORDRE DE LA CHAMBRE pour un état montrant le nombre de lots au sud de la rivière Assiniboine, dans la paroisse de Poplar Point, province de Manitoba, pour lesquels des lettres-patentes ont été émises ou pour lesquels des demandes de lettres-patentes ont été reçues en vertu de l'acte de Manitoba ou autrement.

M. *Higinbotham*—Jeudi prochain — Si c'est l'intention du gouvernement de mettre à exécution les recommandations concernant la milice contenues dans le dernier rapport du lieutenant-général commandant.

- 1o. Pour prolonger la durée de l'exercice annuel jusqu'à 28 jours.
- 2o. Pour établir trois écoles modèles d'instruction pour la cavalerie et l'infanterie.
- 3o. Pour lever des brigades d'artillerie de garnison à Québec et à Kingston, et pour réduire la brigade d'Ottawa.

AVIS DE BILL PRIVÉ.

Le bill suivant a été aujourd'hui affiché pour être pris en considération par le comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques, *lundi, le onze courant ou après.*

No. 34, Pour incorporer la compagnie du pont de chemin de fer de Calais à St. Stephen.

No. 18.

OTTAWA, LUNDI, 4 MARS 1878.

5e Session, 3e Parlement, 41 Vict., 1878.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGER ET CIE.

1878

No. 19.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

 OTTAWA, MARDI, 5 MARS 1878.

PRIÈRE.

Deux pétitions sont présentées et déposées sur la table.

M. *Mackenzie* présente la réponse à l'adresse du 18 février 1878, pour copie de tous rapports en la possession du gouvernement faits en 1877 par l'amiral *De Horsey* relativement au port ou aux ports les plus propres à servir de terminus au chemin de fer Pacifique Canadien, et de toute correspondance à ce sujet avec le gouvernement Impérial.

M. *Jones* présente la réponse à l'ordre de la Chambre du 21 février 1878 pour un rapport contenant les noms de tous les miliciens de 1812 et 1813 qui sont morts entre le 1er mars 1876 et le 1er janvier 1878.

Les bills suivants sont présentés, lus la première fois et remis pour la seconde lecture à jeudi prochain, savoir :

Par M. *Kirkpatrick*,—Bill No. 40, pour amender la loi concernant la preuve dans certains cas de délit.

Par M. *Palmer*,—Bill No. 41, pour amender la loi concernant le larcin de choses tenant à la terre ou y croissant.

Sur motion de M. *Mackenzie*, il est *résolu*, Que quand cette Chambre s'ajournera, elle restera ajournée jusqu'à jeudi prochain.

La Chambre continue le débat sur la motion de M. *Cartwright* :—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil et que la Chambre se forme en comité des subsides.

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit ;

MERCREDI, 6 mars, 1878.

Et le débat continuant, il est ajourné sur motion de M. *Mousseau*.

La Chambre alors s'ajourne à 12.30 A.M., jusqu'à demain.

TIMOTHY WARREN ANGLIN,

Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. McCraney—Jeudi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement d'expédier les malles par le chemin de fer de Hamilton et du Nord-Ouest, de Hamilton à Barrie, et si oui, quand ?

M. Fiset—Jeudi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE pour copie des rapports des ingénieurs, MM. *Kingsford* et *E. Michaud*, concernant l'exploration du havre du Bic.

M. Fiset—Jeudi prochain—ADRESSE pour toute la correspondance échangée entre le gouvernement et Sir *Hugh Allan*, ainsi que la compagnie du télégraphe de Montréal, au sujet de la construction d'une ligne télégraphique entre Matane et Fox River.

M. Appleby—Jeudi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement de présenter de bonne heure et pendant la présente session du Parlement, un bill relativement à la vente des boissons enivrantes applicable à toutes les provinces du Canada, et quelque peu semblable à l'Acte Dunkin ?

M. McDonald (Cap Breton)—Jeudi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement d'accorder un service de poste extra aux districts de Lingan et Low Parish, dans le comté du Cap Breton.

M. Laurier—Jeudi prochain—Acte pour amender les actes concernant les timbres sur les billets et lettres de change.

M. Pope (Queen's)—Jeudi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE pour copies de la correspondance et des documents reçus par le gouvernement de toutes sources relativement au transfert de l'embranchement du chemin de fer de Pictou à une compagnie privée.

M. Kirkpatrick—Jeudi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement d'ouvrir le canal Welland pour la navigation, ce printemps, à l'époque ordinaire, ou d'en retarder l'ouverture, et jusqu'à quelle date ?

M. McDonald (Cap Breton)—Jeudi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement d'aider le gouvernement local de la Nouvelle-Ecosse à prolonger un chemin de fer à travers le Cap Breton au moyen d'une subvention, en argent ou autrement, égale à celle accordée pour aider le prolongement du chemin de fer entre New-Glasgow et le détroit de Canso jusque dans la Nouvelle-Ecosse proprement dite.

M. Jones (Leeds-Sud)—Jeudi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE pour un état de toutes les ventes ou louages des îles du fleuve St. Laurent qui se trouvent entre Brockville et Kingston, et connues sous le nom des Mille Îles, durant les années fiscales de 1874-75, 1875-76, 1876-77, spécifiant quelles îles ou parties d'îles ont été vendues ou louées, le nom de ces îles, la quantité de terre dans chaque cas vendue ou louée, la durée de ces contrats de vente et de louage, les noms des acheteurs ou des locataires, avec le montant à payer, en bloc ou par acre, pour tels achats ou baux.

M. McCarthy—Lundi prochain—ADRESSE—1o. Copie de l'ordre ou des ordres en Conseil ayant rapport à l'arrangement ou aux conditions auxquelles l'octroi a été fait et l'argent dépensé pour le nouveau brise-lames et dragueur à Collingwood, dans la province d'Ontario.

20. L'ordre ou les ordres en Conseil ordonnant la discontinuation de ces travaux ou d'aucun d'eux.

30. Le montant total dépensé pour ces travaux, en distinguant la somme payée pour le brise-lames de celle (s'il en est) dépensée pour le dragage.

40. Le montant ou remboursement reçu de la ville de Collingwood et de la compagnie du chemin de fer du Nord respectivement, et le montant (s'il en est) maintenant en mains au crédit de la dite ville ou de la dite compagnie de chemin de fer en à-compte de ces travaux.

50. Toutes les pétitions de la ville de Collingwood ou de ses habitants ou d'autres personnes, demandant l'achèvement de ces travaux, à l'honorable ministre de la Marine et des Pêcheries ou à l'honorable ministre des Travaux Publics.

60. Tous les rapports des ingénieurs du département des Travaux Publics relativement au coût probable de ces travaux, à leur progrès et au coût de leur achèvement, et spécialement le rapport ou les rapports des inspecteurs faits en 1874 et 1877.

70. Toute la correspondance entre les autorités de la corporation de la dite ville et le département des Travaux Publics relative au prétendu non-accomplissement de l'arrangement pour faire le dragage de ce havre.

M. Mills—Jeudi prochain—Que mardi prochain la Chambre se forme en comité général pour considérer les résolutions suivantes :—

10. Qu'il soit opportun de décréter que le Gouverneur en conseil pourra pour aider la construction de tout chemin de fer qui sera construit en vertu des dispositions de l'acte proposé pendant la dernière session et intitulé : "Acte pour faciliter la colonisation des terres fédérales, en pourvoyant à l'incorporation de compagnies de chemins de fer et en aidant à la construction de chemins de fer à travers ses terres," réserver chaque section alternative de terres non concédées par nombres impairs, jusqu'à concurrence de dix sections par mille, étant cinq sections par milles de chaque côté de la ligne du chemin de fer, à l'exclusion des sections qui, en vertu de l'acte des terres fédérales, peuvent avoir été réservées comme sections pour les écoles, ou qui peuvent avoir été concédées à la Compagnie de la Baie d'Hudson; et pour toute ligne ou partie de ligne de chemin de fer à l'ouest du 102^e méridien de longitude ouest, douze sections par mille, et pour toute ligne de chemin de fer se reliant au chemin de fer Canadien du Pacifique et se prolongeant dans le district de la rivière à la Paix, vingt sections par mille; et que lorsque vingt-cinq milles consécutifs de toute partie d'un tel chemin de fer auront été achevés, équipés et mis en opération, le Gouverneur en Conseil pourra transporter à la compagnie les terres ainsi réservées en tout ou en partie le long du dit chemin de fer en tant qu'il sera achevé, et que pour chaque dix milles consécutifs de la partie restante du chemin de fer, le Gouverneur en Conseil pourra, à mesure que le dit chemin sera achevé, transporter à la compagnie les terres ainsi réservées sur un parcours de neuf milles le long du dit chemin.

20. Que si le Gouverneur en Conseil le jugeait à propos, la compagnie, au lieu d'obtenir des concessions de terrain, pourra recevoir les deniers provenant de la vente des terres le long et à une distance de six milles du chemin de fer, de temps à autre, jusqu'à ce que la compagnie ait reçu une somme n'excédant pas dix mille piastres par mille, après quoi les droits de la compagnie à une subvention ultérieure provenant de la vente de ces terres cesseront; pourvu toujours qu'il ne sera pas payé au-delà de quatre-vingt-dix pour cent de la valeur de l'ouvrage réellement accompli à même les revenus donnés par les ventes de terres, tant que le chemin ne sera pas achevé, équipé et mis en opération à la satisfaction du Gouverneur en Conseil; pourvu aussi que nul contrat fait par le gouvernement avec une compagnie ou que nul ordre en conseil promettant de l'aide en vertu de cette résolution ou de la résolution précédente, ne sera valide ni obligatoire avant qu'il n'ait été soumis à la Chambre des Communes pendant un mois sans être désapprouvé, à moins qu'il ne soit plus tôt approuvé par une résolution de la Chambre.

M. Cartwright—Jeudi prochain—BILL pour la meilleure audition des comptes publics.

No. 19.

OTTAWA, MARDI, 5 MARS 1878.

5e Session, 3e Parlement, 41 Vict., 1878.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGER ET Cie

1878

No 20.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

 OTTAWA, JEUDI, 7 MARS 1878.

PRIÈRE.

Trois pétitions sont présentées et déposées sur la table.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :

Des gérants de la maison d'industrie et de refuge des garçons et porteurs de journaux de Toronto, demandant certains amendements à la loi criminelle relativement aux jeunes délinquants.

De *W. M. Blackwood* et autres, de Tatamagouche et des environs, comté de Colchester ; d'*Alexander Steel* et autres, de Malagash et du voisinage, comté de Cumberland, province de la Nouvelle-Ecosse, demandant que le gouvernement annule le bail de certains bancs d'huîtres et de battures de vase donné à l'honorable *Alexander McFarlane* à Back Bay, Tatamagouche.

De *James W. Mack*, président, en faveur des habitants des townships de Godmanchester et d'Elgin, demandant l'adoption de mesures propres à protéger et à assurer les droits des Sauvages des Deux-Montagnes.

La pétition de *Benjamin Parkinson*, représentant qu'il a été déchargé honorablement en 1851, après vingt-cinq années de service fidèle dans l'armée de Sa Majesté ; qu'il est maintenant âgé, infirme et incapable de supporter sa famille sur la petite pension qu'il retire, et demandant un octroi de terre ou d'argent, étant lue ;

Et motion étant faite que la pétition soit reçue immédiatement ;

M. l'Orateur décide,—"Que l'octroi de la demande renfermée dans cette pétition devant entraîner une dépense de l'argent public, elle ne peut être reçue."

M. *Rymal*, du comité permanent des ordres permanents, présente le sixième rapport de ce comité, qui est comme suit :

Le comité a examiné les avis donnés relativement à la pétition de "La Société de Construction du comté d'Hochelaga," demandant un acte pour changer la dite société en société de prêt et de placement et pour autres fins, et les trouve trop courts, mais comme aucuns droits privés ne peuvent être affectés par la mesure, si ce n'est ceux des pétitionnaires, il recommande que les avis soient considérés suffisants.

Les bills suivants sont présentés, lus la première fois, et remis pour la seconde lecture à demain, savoir :

Par M. *Tupper*—Bill No. 42, pour amender l'acte intitulé : "Acte concernant le chemin de fer Intercolonial," passé dans la 39^{me} année du règne de Sa Majesté la Reine *Victoria*.

Par M. *Laurier*—Bill No. 43, pour amender de nouveau les actes concernant les timbres sur les billets promissoires et lettres de change.

Par M. *Mills*—Bill No. 44, pour pourvoir à l'établissement des terres concédées gratuitement et exemptes de saisie dans les territoires du Nord-Ouest.

Motion étant faite par M. *Mills* que cette Chambre se forme, mardi prochain, en comité général pour considérer certaines résolutions ayant pour objet de mettre à effet les dispositions du bill de la présente session, No. 32, pour faciliter la colonisation des terres fédérales, en pourvoyant à l'incorporation de compagnies de chemins de fer et en aidant à la construction de chemins de fer à travers ces terres ;

M. *Mackenzie*, par ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général, informe la Chambre que Son Excellence ayant été mis au fait de la nature et de l'objet de ces résolutions, les recommande à l'attention de la Chambre.

Résolu, Que cette Chambre se forme, mardi prochain, en le dit comité.

La Chambre continue le débat ajourné sur la motion de M. *Cartwright* :— “ Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil et que la Chambre se forme en comité des subsides.”

Sir *John A. Macdonald* propose en amendement que tous les mots après—“ Que ” soient biffés et remplacés par les suivants : Qu'il soit résolu que cette Chambre est d'opinion que la prospérité du Canada requiert l'adoption d'une politique nationale qui, par un rajustement judicieux du tarif, bénéficiera et favorisera les intérêts agricoles, miniers, manufacturiers et autres du Canada ; que cette politique gardera au Canada des milliers de nos compatriotes maintenant obligés de s'expatrier pour trouver du travail qui leur manque dans la patrie, rendra la prospérité à nos industries qui luttent et souffrent si péniblement, empêchera le Canada d'être un marché à sacrifice, encouragera, développera et activera notre commerce interprovincial, et tendant à la réciprocité de tarifs avec nos voisins dans la mesure requise par les intérêts variés du Canada, aura grandement pour effet de procurer continuellement à ce pays une réciprocité commerciale.

Et un débat s'ensuivant,—et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit ;

VENDREDI, 8 mars, 1878.

Et le dit débat continuant,—il est, sur motion de M. *Dymond*, ajourné.

La Chambre alors s'ajourne à 1 a.m. moins cinq minutes.

TIMOTHY WARREN ANGLIN,

Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Mitchell*—Lundi prochain—ETAT montrant le montant total dépensé annuellement pendant les années 1872, 1873, 1874, 1875, 1876 et 1877, pour les objets suivants, savoir :

- 1o. Additions et réparations à Rideau Hall.
- 2o. Terrains, bâtisses et dépendances.
- 3o. Aqueduc, gaz et combustible.
- 4o. Ameublement général.
- 5o. Dépenses de voyage du Gouverneur-Général et de sa suite.
- 6o. Comptes de télégrammes.
- 7o. Aussi toute autre dépense faite à même le Trésor, en relation avec Rideau Hall, pendant les dites années.

M. *Irving*—Lundi prochain—ACTE concernant la vente de billets de passage sur les chemins de fer.

M. *Mitchell*—Lundi prochain—RAPPORT montrant en détail tous les honoraires payés par le Département de la Justice ou par tout autre département relativement au chemin de fer Intercolonial, à des conseils et avocats, pour affaires devant la Cour Suprême, depuis son établissement, et les noms des conseils et avocats et les différentes poursuites dans lesquelles tels honoraires ou frais ont été payés.

M. *Cameron* (Victoria-Nord)—Lundi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement de présenter, durant la session actuelle, un bill pour amender l'acte concernant l'élection des membres de la Chambre des Communes, et si oui, quand ce bill sera présenté ?

M. *Mills*—Lundi prochain—BILL intitulé : " Acte pour amender l'acte concernant des réclamations contradictoires des occupants de terres dans le Manitoba."

M. *Mitchell*—Lundi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement de laisser une malle à New-Castleet Chatham, par le train d'une fois la semaine qui transporte la malle anglaise d'Halifax à Montréal ?

M. *Langevin*—Lundi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement d'amender durant la présente session la loi concernant l'inspection du poisson ?

M. *Scriver*—Lundi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement d'adopter certaines mesures pour avoir une monnaie de cuivre courante en Canada ?

M. *Laflamme*—Lundi prochain—"Acte concernant la Cour Maritime d'Ontario."

M. *White* (Renfrew)—Lundi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement de mettre devant la Chambre durant la session actuelle un ordre en Conseil accordant une subvention ou un bonus à la compagnie du chemin de fer Canada Central ou à toute autre compagnie de chemin de fer en vertu des dispositions de la section 14 de l'Acte du Chemin de fer Canadien du Pacifique de 1874 ?

M. Dewdney—Lundi prochain—CORRESPONDANCE de quelque source que ce soit qui a amené une enquête devant le juge *Gray*, relativement à une accusation contre l'agent de la Marine et des Pêcheries dans la Colombie-Anglaise, et aussi rapport du juge avec la preuve faite à l'enquête.

M. Laurier—Mardi prochain—COMITÉ GÉNÉRAL de la Chambre, à un certain jour, pour prendre en considération la résolution suivante :

Qu'il est opportun d'abolir le droit de douane imposé sur le malt importé au Canada par l'acte 40 *Vict.*, chap. 11, sec. 2, et de décréter que le malt anglais et étranger, lorsqu'il sera importé au Canada, sera mis dans un entrepôt de douane convenable, fournis aux frais de l'importateur et jugé convenable pour telle fin par un officier du revenu dûment autorisé, et sera, lorsqu'il aura été ainsi mis en entrepôt, soumis à la loi d'accise alors en force relativement au malt fait au Canada, et aux mêmes restrictions, et paiera, quand il sera livré à la consommation, le même droit que le malt fait au Canada.

M. Bunster—Lundi prochain—ADRESSE à Sa Majesté la Reine, la priant de nommer de nouveau Son Excellence Lord *Dufferin*, Gouverneur-Général du Canada, à l'expiration de son présent terme d'office.

M. McCarthy—Lundi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement de rétablir une malle de trois fois la semaine avec le bureau de poste de Hockley, et si non, pourquoi ?

M. McCarthy—Lundi prochain—COPIE de l'ordre en conseil réglant et déterminant les droits et pouvoirs du surintendant du havre de Collingwood et fixant sa rémunération et tout ordre l'amendant ; aussi, un état montrant l'argent reçu par le surintendant de ce havre pendant l'année qui a expirée, le 31 décembre dernier, combien de cet argent a été retenu et combien payé au receveur-général.

M. MacDonnell—Lundi prochain—Papiers et correspondance entre le ministre des Travaux Publics et MM. *Sumner* et *Somers*, entrepreneurs de la division 12 du chemin de fer Intercolonial, et tous les rapports et correspondances de la part du chef et des assistants-ingénieurs relativement à la construction de cette division, et les réclamations des dits MM. *Sumner* et *Somers* à ce sujet.

N^o. 20.

OTTAWA, JEUDI, 7 MARS 1878.

5e Session, 3e Parlement, 41 *Vict.*, 1878.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MACLEMAN, BOGERT ET C^{ie}.

1878

No 21.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

 OTTAWA, VENDREDI, 8 MARS 1878.

PRIÈRE.

Quatre pétitions sont présentées et déposées sur la table.

M. *Holton*, du comité permanent des banques et du commerce, présente le premier rapport de ce comité, relativement au bill No. 12 pour incorporer "La Société de Construction Mutuelle" sous le nom de "Société de Prêts et de Placements de Québec," et pour autres fins, avec amendements.

M. *Mackenzie* présente l'état, conformément à l'ordre de la Chambre du 25 février 1878, des dépenses du voyage de Son Excellence le Gouverneur-Général à Manitoba, tel que celui contenu dans les Comptes Publics relativement au voyage de Son Excellence à la Colombie-Anglaise.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. *Cartwright* :—" Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité des subsides," et la motion en amendement de Sir *John A. Macdonald*, que tous les mots après "Que" soient biffés et remplacés par les suivants : "Qu'il soit résolu que cette Chambre est d'opinion que la prospérité du Canada requiert l'adoption d'une politique nationale qui, par un rajustement judicieux du tarif, bénéficiera et favorisera les intérêts agricoles, miniers, manufacturiers et autres du Canada ; que cette politique gardera au Canada des milliers de nos compatriotes maintenant obligés de s'expatrier pour trouver du travail que le pays leur refuse, rendra la prospérité à nos industries qui luttent et souffrent si péniblement, empêchera le Canada d'être un marché à sacrifice, encouragera, développera et activera notre commerce interprovincial, et tendant à la réciprocité de tarifs avec nos voisins dans la mesure requise par les intérêts variés du Canada, aura grandement pour effet de procurer éventuellement à ce pays une réciprocité commerciale."

A six heures p.m., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie p.m.

7.30 P.M

(L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de la règle 19.)

Le bill No. 35, pour amender l'acte intitulé : "Acte concernant la banque Jacques-Cartier, est lu la seconde fois, et renvoyé au comité permanent des banques et du commerce.

(La Chambre alors continue le débat ajourné sur la motion de M. Cartwright, que la Chambre se forme en comité des subsides, et la motion de Sir John A. Macdonald en amendement.)

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit;

SAMEDI, 9 mars, 1878.

Et le débat continuant, il est ajourné, sur motion de M. Palmer.

La Chambre s'ajourne à trois heures moins dix minutes a.m., jusqu'à lundi prochain.

TIMOTHY WARREN ANGLIN,

Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. McCraney—Lundi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement de transporter le crédit accordé pour l'éducation des Sauvages dans Ontario et l'administration des écoles des Sauvages au gouvernement d'Ontario ?

M. Tupper—Lundi prochain—CORRESPONDANCE entre le gouvernement et tout officier du département des Travaux Publics ou du chemin de fer Intercolonial et *Solomon Keiver* relativement à une réclamation pour la valeur d'un bœuf tué sur ce chemin de fer près de la station de Spring Hill ; aussi, correspondance entre le département des Travaux Publics ou aucun officier du chemin de fer Intercolonial et *Robert Boomer*, de Brockfield, dans le comté de Colchester, relativement à une réclamation pour la valeur d'un bœuf tué sur ce chemin de fer près de Brookfield dans le mois de septembre 1875 ; aussi, correspondance entre le département des Travaux Publics ou aucun officier de l'Intercolonial et *H. A. Davidson*, de la Rivière Noire, relativement à une réclamation pour un cheval tué sur le chemin de fer en octobre dernier.

M. Jones (Leeds-Sud)—Lundi prochain—ETAT de la remise des droits sur les marchandises de toutes sortes importées des Etats-Unis dans les provinces d'Ontario et de Québec durant les années fiscales de 1875 et 1876, et 1876 et 1877 jusqu'au premier janvier 1878, avec les noms des personnes auxquelles ces remises ont été faites et les raisons pour lesquelles elles l'ont été.

M. Tupper—Lundi prochain—ADRESSE—Copies de toute la correspondance entre le gouvernement ou le département des Travaux Publics ou aucun officier du chemin de fer Intercolonial et *Alexander Forbes*, relativement à sa réclamation pour ouvrages faits par lui sur ce chemin de fer et pertes éprouvées en relation avec l'exécution de ces ouvrages ou travaux.

M. Ryan—Lundi prochain—ADRESSE—Copie de la correspondance entre le gouvernement du Canada et la Compagnie de la Baie d'Hudson, relativement à la réclamation de *John Reid*, de la paroisse de High Bluff, province de Manitoba, quartier sud-est de la division dix-neuf, du township douzième, du rang cinq, ouest du principal méridien dans cette province, en vertu de son établissement en cet endroit, sous les dispositions relatives à l'établissement des terres concédées gratuitement et exemptes de saisie de l'Acte des terres du Canada ; pour laquelle division il est allégué que des lettres patentes ont été accordées à la Compagnie de la Baie d'Hudson, après l'établissement actuel du dit *John Reid*.

AVIS DE BILL PRIVÉ.

Le bill suivant a été aujourd'hui affiché pour être pris en considération par le comité permanent des banques et du commerce, vendredi, le quinze courant ou après.

No. 35. Pour amender l'acte intitulé : "Acte concernant la Banque Jacques Cartier."

N^o. 21.

OTTAWA, VENDREDI, 8 MARS 1878.

5^e Session, 3^e Parlement, 41 Vict., 1878

VOTES ET DELIBERATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGER ET C^{IE}.

1878

No. 22.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

 OTTAWA, LUNDI, 11 MARS 1878.

PRIÈRE.

M. l'Orateur met devant la Chambre des états généraux des baptêmes, mariages et sépultures dans le district de la Beauce pour 1877, et dans le comté de Compton, pour 1877.

M. *Smith* présente la réponse à l'ordre de la Chambre du 4 courant, pour un état montrant les rivières actuellement sous bail dans les comtés de Rimouski, Gaspé et Bonaventure, ainsi que sur la côte nord du St. Laurent, depuis le Saguenay jusqu'aux îles Mingan, l'année où chacune de ces rivières a été louée et pour quelle période elle l'a été; le nom du bailleur et le montant annuel qu'il paie au gouvernement pour son bail.

Aussi,—Réponse à l'ordre de la Chambre du 4 courant, pour un état contenant une copie complète du rapport de l'inspecteur des pêcheries dans la Colombie-Britannique, pour 1877, et montrant la dépense faite à ce sujet.

M. *Burpee* présente la réponse à l'ordre de la Chambre du 20 février 1878, pour un rapport montrant la nature et la valeur de tous les produits manufacturés et autres échangés entre le Canada et les colonies australiennes depuis le 1er juillet 1876 jusqu'aux derniers rapports, en la possession du gouvernement, ainsi que les copies des tarifs de ces colonies et tout autre renseignement en la possession du gouvernement, ayant rapport au commerce important que le Canada commence à faire avec ces colonies.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :

De *E. H. Bisson*, M.P.P., et autres, de Beauharnois, et du révérend *James Fulton*, M.A., et autres, du township de Franklin, comté de Huntingdon, demandant l'adoption de la législation pour améliorer l'exploitation des voies ferrées du Canada, assurer la construction de bacs à vapeur pour traverser le St. Laurent en hiver, et mettre en opération le chemin de fer de Montréal à la frontière de la province *viâ* Caughnawaga, conformément à l'acte qui le plaçait sous le contrôle du Grand-Tronc.

De *A. Campbell* et autres, et de *John Leys* et autres, porteurs de polices de la compagnie d'assurance mutuelle sur la vie du Connecticut, demandant que l'Acte 40 *Victoria*, chapitre 42, soit amendé de manière à les soustraire à son opération et de permettre à la dite compagnie de faire affaires en vertu des lois du Canada comme elle faisait avant la passation de cet acte.

De *James Goodwin* et autres, directeurs de la compagnie d'assurance mutuelle sur la vie du Connecticut, demandant que l'Acte 40 *Victoria*, chapitre 42, soit amendé de manière à ce qu'il soit permis à la dite compagnie de faire de nouvelles affaires au Canada sans être obligée de faire d'autre dépôt que celui déjà fait en vertu de l'Acte 31 *Victoria*, chapitre 48, conformément aux conditions y contenues.

De *David D. Robertson*, président d'une assemblée des habitants du township de Hinchinbrook; de *William A. Johnston*, président d'une assemblée des habitants des townships de Hinchinbrook et Franklin, et du révérend *James Watson*, président d'une assemblée des habitants du village de Huntingdon, demandant l'adoption de mesures propres à protéger et à assurer les droits des Sauvages des Deux-Montagnes.

M. Dymond, du comité spécial auquel a été référé le bill No. 3 pour décréter que les personnes accusées d'assaut simple seront témoins compétents en leur faveur, rapporte que le comité a examiné avec soin les différentes sections de ce bill, et qu'il a biffé la section 3 et l'a remplacée par la suivante :

"3. Lorsqu'un autre crime est allégué, et que la Cour ayant juridiction dans la matière, est d'opinion après que la preuve de la poursuite est terminée, que la seule accusation apparemment prouvée est celle d'un assaut ordinaire, le défendeur sera témoin compétent dans sa propre cause, et sa femme, ou le mari de l'accusée si c'est une femme, sera témoin compétent en faveur du défendeur ou de la défenderesse au sujet de l'accusation d'assaut simple;—mais cette section ne s'appliquera pas aux causes jugées sans l'intervention d'un jury."

M. Cartwright présente la réponse à l'ordre de la Chambre du 4 courant, pour copie d'un rapport montrant la somme dépensée pour travaux publics, imputables sur le revenu, durant les années fiscales de 1874-5, 1875-6 et 1876-7, et votée dans les estimés de 1873-4, et aussi pour les travaux imputables sur le capital.

Les bills suivants sont présentés, lus la première fois et remis pour la seconde lecture, savoir :

Par *M. Irving* :—Bill No. 45, par lequel les jugements obtenus contre les compagnies de chemins de fer pour dettes encourues comme frais d'exploitation, peuvent être recouvrées par saisie-exécution contre les propriétés de chemins de fer, et pour autoriser la nomination de receveur et de directeur dans certains cas.—Seconde lecture mercredi prochain.

Par *M. Mills* :—Bill No. 46, pour amender l'acte concernant les réclamations contradictoires de personnes occupant des terres dans la province de Manitoba.—Seconde lecture demain.

Et :—Bill No. 47, pour pourvoir au transport de terres, de propriétés et d'intérêts dans les terres dans des territoires du Canada par l'enregistrement des titres.—Seconde lecture demain.

Le bill No. 12, pour incorporer la Société de Construction Mutuelle sous le nom de "Société de Prêts et de Placements de Québec," est considéré en comité général, rapporté et remis pour une troisième lecture à demain.

Sur motion de *M. Haggart*, l'ordre du jour pour la seconde lecture du bill No. 15, pour donner juridiction à la Cour du Banc de la Reine d'Ontario, pour payer à *John Stewart*, chirurgien, de la cité de Kingston, mille dollars déposés avec sa pétition d'élection, est déchargé et le bill retiré.

Les adresses à Son Excellence le Gouverneur-Général et les ordres de la Chambre qui suivent sont votés, savoir :

Par *M. McMillan* :—Ordre de la Chambre pour copies de tous les devis et spécifications sur lesquelles des soumissions ont été demandées pour la construction du télégraphe du Pacifique Canadien, depuis le lac Supérieur jusqu'au fort Edmonton; copies de toutes les soumissions et de la correspondance entre le gouvernement et

les soumissionnaires, ainsi que des contrats pour la construction de plusieurs parties de cet ouvrage, et de toutes les demandes d'extras et des montants payés en conformité de ces demandes relativement à ce télégraphe.

Par M. *Smith* (Selkirk) :—Ordre de la Chambre pour copie du rapport des explorations ou inspections faites sur la rivière Saskatchewan, dans le but d'en améliorer la navigation en faisant disparaître les obstructions qui existent à Coals Falls et ailleurs, entre cet endroit et les Grands Rapides.

Aussi :—Ordre de la Chambre pour un rapport des explorations faites sur les lacs Manitoba et Winnipigoosis, la rivière de la Poule d'Eau et la Petite Saskatchewan.

Par M. *Langevin* :—Ordre de la Chambre pour, 1o. copie de toute plainte faite en 1875 contre *J. S. Vallée*, écrivain, maître de poste de Montmagny; 2o. copie de l'enquête tenue en 1875 par M. *Achille Talbot*, député-inspecteur des bureaux de poste, sur cette plainte; 3o. copie de toute correspondance du département des Postes ou adressée à ce département à ce sujet; 4o. copie de l'enquête postérieure tenue relativement à cette affaire par M. *W. E. Sheppard*, inspecteur des bureaux de poste à Québec.

Par M. *DeCosmos* :—Ordre de la Chambre pour un état montrant: 1o. Les montants dépensés tous les ans depuis 1867 pour maintenir les écoles militaires dans la province du Nouveau-Brunswick.

2o. Le nombre des candidats qui ont chaque année reçus des certificats de deuxième classe, et le montant ou les montants des allocations payées.

3o. Le nombre de cadets qui pendant qu'ils fréquentaient quelque-une de ces écoles à Fredericton, N.-B., étaient en même temps étudiants de l'université du Nouveau-Brunswick, et si des exceptions ont été faites en leur faveur relativement à l'assistance aux exercices et aux instructions, avec une liste des noms de ceux qui ont eu ou ont maintenant des commissions dans la milice active du Nouveau-Brunswick.

4o. Le nombre et les noms de tous les cadets qui ont eu et ont maintenant des commissions dans la milice active du Nouveau-Brunswick, en distinguant les uns et les autres.

M. *Dewdney* propose qu'une adresse soit votée à Son Excellence pour copie de toutes pétitions ou correspondances ayant rapport à la réduction des frais de télégraphe dans la Colombie-Anglaise.

Et un débat s'élevant, la dite motion est retirée avec le consentement de la Chambre.

Par M. *Kirkpatrick* :—Ordre de la Chambre pour un état montrant le montant qui a été dépensé ou qui peut être réclamé relativement à l'écluse du Fort Francis et aux travaux s'y rattachant, durant chaque année de calendrier, depuis le commencement de ces travaux jusqu'au 31 décembre 1877, et aussi la quantité d'ouvrage fait et d'excavation dans la terre ou le roc pour cette écluse durant chacune de ces années.

Par M. *DeCosmos* :—Ordre de la Chambre pour un état contenant une copie complète du rapport ou des rapports de la commission collective des Sauvages pour régler l'étendue et les limites des réserves des Sauvages dans la Colombie-Britannique, avec un compte des dépenses à ce sujet, et copies des remontrances des colons contre la décision des commissaires, et une carte indiquant les réserves en question.

M. *DeCosmos* propose qu'un ordre de la Chambre soit émis pour un état contenant un rapport et la charte de l'exploration par l'amirauté anglaise du chenal Portland, la frontière maritime est entre la Colombie-Britannique et l'Alaska.

Et un débat s'ensuivant, la dite motion est retirée avec le consentement de la Chambre.

Par M. *Langevin* :—Ordre de la Chambre pour copie d'un rapport donnant, 1o. un état détaillé de toutes les sommes d'argent reçues par *Pierre Alexis Tremblay*, écrivain, arpenteur des terres faisant partie des Terres de l'Ordonnance, en 1876 et 1877 ;

20. Etat de toutes les sommes d'argent reçues durant ces deux années du département de la Marine et des Pêcheries par *Dorila O. Tremblay*, comme gardien du phare de Portneuf;

30. Etat semblable relativement à *Hilaire Tremblay*, comme gardien du phare de la Baie St. Paul.

40. Etat semblable relativement à *Thomas Tremblay*, pour services rendus dans le département de la Marine et des Pêcheries dans l'agence de Québec;

50. Etat semblable relativement à *William Tremblay*, pour services rendus dans le même département, agence de Québec;

60. Etat semblable relativement à *Simon Tremblay*, comme conducteur de malles de St. Alphonse et du port de Chicoutimi au bureau de poste de Chicoutimi;

70. Etat semblable relativement à *Louis Guay*, comme gardien du phare de Tadoussac;

80. Etat semblable relativement à *J. B. Gagné*, écrivain, syndic officiel, à Chicoutimi, pour services rendus par lui en relation avec l'arrestation de certaines personnes sur l'île d'Anticosti.

90. Etat semblable relativement à *M. Johnny Guay*, marchand, de Chicoutimi, pour services rendus par lui dans le département de la Marine et des Pêcheries, agence de Québec, et dans le département des Travaux Publics, en relation avec les phares, les gardiens de phares, les lumières d'alignement, les bouées, et les quais et glissoires du gouvernement dans les comtés de Chicoutimi et de Saguenay.

Par *M. Tupper* :—Ordre de la Chambre pour production de la correspondance concernant le transfert du bureau de poste du chemin de traverse de South Gut de Ste. Anne, comté de Victoria, N.-E.

Aussi :—Ordre de la Chambre pour papiers et correspondance ayant rapport au transport des malles entre Port Hastings et Grand Narrows, N.-E., donnant le montant du contrat et si le contrat a été donné à la soumission la plus basse; aussi, toute la correspondance postérieure relativement au changement de la route.

Par *M. Pope* (Queen's, I.P.E.)—Ordre de la Chambre pour copie du rapport de l'ingénieur du gouvernement relativement au havre de Victoria et à Wood Island, et copies de toutes communications reçues depuis la dernière session concernant ces travaux.

M. Domville propose qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier qu'il appartient pour copie de la correspondance entre le gouvernement ou aucune personne du département des Travaux Publics ou des chemins de fer et aucune compagnie ou individu, concernant la distribution ou le prêt de vieux rails, laquelle n'a pas été déjà soumise au Parlement.

Et un débat s'ensuivant, *M. Plumb* propose que le débat soit ajourné; motion rejetée sur division.

Et la question étant mise sur la motion de *M. Domville*, la Chambre y acquiesce et l'ordre est en conséquence émis.

Par *M. Mac Kay* (Cap Breton)—Ordre de la Chambre pour un état de la quantité de rails de fer accordée par ordre en Conseil, indiquant les lignes de chemin de fer à qui ces rails ont été accordés et la quantité accordée à chacune, les conditions de transport, celles qui s'y sont conformées et les noms des chemins de fer, s'il y en a, qui n'ont pas rempli les conditions imposées, ou n'ont pas demandé ou reçu les quantités qui leur ont été accordées.

Par *M. Fréchette* :—Ordre de la Chambre pour copie de la correspondance relative à la pension payée aux mesureurs de bois carré qui ont été déchargés l'année dernière.

La Chambre alors s'ajourne.

TIMOTHY WARREN ANGLIN,

Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Haggart*—Mercredi prochain—BILL pour amender l'Acte des élections contestées de 1874.

M. *Bourbeau*—Mercredi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement de transférer le bureau de poste de Chester-Est, comté d'Arthabaska, au village de Chester-Est ; si non, si c'est l'intention du gouvernement d'établir un bureau de poste dans ce village ?

M. *Schultz*—Mercredi prochain—Si la dépêche télégraphique qui suit, publiée dans le *Globe* de Toronto du 8 mars courant, est vraie en tout ou en partie, savoir :—

(Par télégramme de notre propre correspondant.)

WINNIPEG, Man., 7 mars.—Le *Pioneer Press* de St. Paul dit, dans un éditorial, que les acheteurs de bons du chemin de fer de St. Paul et du Pacifique, sont MM. *Hill* et *Kittson*, en société avec M. *Stephens*, de la Banque de Montréal, et M. *Donald A. Smith*. Il affirme que par l'influence du dernier, l'appui et la coopération du gouvernement fédéral ont été obtenus relativement au succès de la connexion de ces chemins avec le système des chemins de fer de Manitoba. Il affirme aussi que le gouvernement a de fait, loué l'embranchement de Pembina, à des conditions favorables, et que cette union intime est une garantie complète qu'il sera pour toujours débarrassé de la compétition des lignes de Chicago.

L'article conclut :—“ On croit qu'il est à propos de publier ces faits pour faire cesser des malentendus qui pourraient faire perdre à certains adversaires un temps précieux.”

M. *Schultz*—Mercredi prochain—Si le gouvernement a l'intention de dédommager les possesseurs de terrains pris par le gouvernement à la traverse de la Rivière-Rouge par le chemin de fer Canadien du Pacifique ?

M. *Rochester*—Mercredi prochain—ADRESSE—Copies de tous ordres du Conseil Privé ayant rapport à la récente saisie de la brasserie de M. *Boswell*, de la cité de Québec, et à l'imposition de certaines amendes et pénalités en relation avec cette brasserie ; aussi, copies de toute correspondance entre le département et autres personnes à ce sujet, ainsi qu'une copie de tous rapports faits par les officiers du département envoyés à Québec pour faire une enquête sur ces matières.

M. *McDougall* (Renfrew)—Mercredi prochain—ADRESSE—Ordres en conseil non déjà présentés fixant la route, 1o. du prolongement du chemin de fer Canada Central ; 2o. de l'embranchement de la Baie Georgienne du chemin de fer Canadien du Pacifique.

M. *McDougall* (Renfrew)—Mercredi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement de présenter durant la présente session un amendement à l'Acte 40 *Vict.*, chap. 16, dans le but d'augmenter le salaire des mesureurs de bois dans aucuns des départements du bureau du surintendant ?

M. *McCarthy*—Mercredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE pour un état montrant :

- 1o. Le montant de l'emprunt de 1876 avec le montant actuellement reçu.
- 2o. Les noms des personnes, compagnies et membres de compagnies qui ont fait des soumissions pour cet emprunt ou partie d'icelui et le montant pour lequel des soumissions ont été faites respectivement.
- 3o. Les noms de ceux dont les soumissions ont été acceptées et le montant pour lequel elles ont été acceptées.
- 4o. Un état montrant où et quand le montant de cet emprunt a été reçu, et si les prêteurs ou quelques-uns d'entre eux, et, s'il en est, lesquels, se sont prévalu du privilège de payer d'avance, et, dans ce cas, si on leur a alloué de l'escompte ou de l'intérêt, et le montant total de cet escompte.
- 5o. Le montant de l'intérêt accru ou accroissant sur les sommes ainsi allouées, aux personnes à qui elles ont été allouées respectivement comparativement aux montants payables à ces personnes.
- 6o. Les montants de commissions et autres sommes, en détail, en rapport avec le dit emprunt, payés, et à qui.
- 7o. Le taux d'intérêt payable par le Canada sur son emprunt, en tenant compte du montant actuellement reçu et de temps qu'il a à courir.

M. *McCarthy*—Mercredi prochain—Documents originaux faits et signés par les chefs des différents départements des Travaux Publics, comportant avoir été faits conformément à l'ordre de la Chambre du 5 mars 1877, comme suit : “ les noms des personnes nommées entre le 1er janvier et le sept novembre 1873, les noms des officiers dont les salaires ont été augmentés durant la même période, les noms de ceux ainsi nommés dont la nomination a été annulée après le mois de novembre, et un état montrant si les situations qui étaient remplies par ceux dont les nominations ont été annulées, sont restées vacantes ou ont depuis été remplies, et, si oui, quant et par qui, et si les salaires des officiers qui ont été augmentés durant la susdite période ont été depuis réduits ou augmentés, les réductions ou les augmentations dans chaque cas respectivement.”

No. 22.

OTTAWA, LUNDI, 11 MARS 1878.

5e Session, 3e Parlement, 41 Vict., 1878.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGER ET C^{IE}.

1878

No. 23.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, MARDI, 12 MARS 1878.

PRIÈRE.

Trois pétitions sont présentées et déposées sur la table.

M. *Holton*, du comité permanent des banques et du commerce, présente le second rapport de comité relativement au bill No. 11, pour réduire le capital social de la banque des Marchands du Canada, avec amendements.

Sur motion de M. *Laurier*, la Chambre décide de se former en comité, jeudi prochain, pour considérer la résolution suivante :

Résolu, Qu'il est opportun d'abolir le droit de douane imposé sur le malt importé au Canada par l'acte 40 *Vict.*, chap. 11, sec. 2, et de décréter que le malt anglais et étranger, lorsqu'il sera importé au Canada, sera mis dans un entrepôt de douane convenable, fourni aux frais de l'importateur et jugé convenable pour telle fin par un officier du revenu dûment autorisé, et sera, lorsqu'il aura été ainsi mis en entrepôt soumis à la loi d'accise alors en force relativement au malt fait au Canada, et aux mêmes restrictions, et paiera quand il sera livré à la consommation, le même droit que le malt fait au Canada.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. *Cartwright* : —“ Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité des subsides,” et la motion en amendement de Sir *John A. Macdonald*, que tous les mots après “ Que ” soient biffés et remplacés par les suivants : “ Qu'il soit *résolu* “ que cette Chambre est d'opinion que la prospérité du Canada requiert l'adoption “ d'une politique nationale qui, par un rajustement judicieux du tarif, bénéficiera “ et favorisera les intérêts agricoles, miniers, manufacturiers et autres du Canada ; “ que cette politique gardera au Canada des milliers de nos compatriotes maintenant “ obligés de s'expatrier pour trouver du travail que le pays leur refuse, rendra la “ prospérité à nos industries qui luttent et souffrent si péniblement, empêchera le “ Canada d'être un marché à sacrifice, encouragera, développera et activera notre “ commerce interprovincial, et tendant à la réciprocité de tarifs avec nos voisins “ dans la mesure requise par les intérêts variés du Canada, aura grandement pour “ effet de procurer éventuellement à ce pays une réciprocité commerciale.”

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit ;

MERCREDI, 13 mars 1878.

Et la question étant mise sur le dit amendement, il est rejeté sur la division suivante :—

POUR :
Messieurs

Baby,
Benoit,
Blanchet,
Bolduc,
Bourbeau,
Bowell,
Brooks,
Brown,
Bunster,
Cameron,
Caron,
Cimon,
Colby,
Costigan,
Cupal,
Currier,
Cuthbert,
Daoust,
DeCosmos,
Desjardins,
Dewdney,
Domville,
Donahue,
Dugas,
Farrow,
Ferguson,

Flesher,
Fraser,
Gibbs (*Ontario-Nord*),
Gibbs (*Ontario-Sud*),
Gill,
Haggart,
Harwood,
Hurteau,
Jones (*Leeds*),
Kirkpatrick,
Langevin,
Lanthier,
Little,
Macdonald (*Cornwall*),
Macdonald (*Kingston*),
McDonald (*Cap-Breton*),
McDougall (*Trois-Rivières*),
McKay (*Colchester*),
Macmillan,
McCallum,
McCarthy,
McQuade,
Masson,
Méthot,
Monteith,
Montplaisir,

Mousseau,
Orton,
Ouimet,
Palmer,
Pinsonneault,
Platt,
Plumb,
Pope (*Compton*),
Pope (*Queen s I.P.E.*),
Robillard,
Robinson,
Robitaille,
Rochester,
Rouleau,
Roy,
Ryan,
Schultz,
Short,
Stephenson,
Thompson (*Cariboo*),
Tupper,
Wade,
Wallace (*Norfolk*),
Wright (*Ottawa*),
Wright (*Pontiac*).—77.

CONTRE :
Messieurs

Appleby,
Archibald,
Aylmer,
Bain,
Barthe,
Bécharde,
Bernier,
Bertram,
Biggar,
Blain,
Borden,
Borron,
Bourassa,
Bowman,
Boyer,
Brouse,
Buell,
Burk,
Burbee (*St. Jean*),
Burpee (*Sunbury*),
Carmichael,
Cartwright,
Casey,
Casgrain,
Charlton,

Fleming,
Flynn,
Forbes,
Fréchette,
Galbraith,
Geoffrion,
Gibson,
Gillies,
Gilmor,
Goudge,
Greenway,
Guthrie,
Haddow,
Hagar,
Hall,
Higinbotham,
Holton,
Horton,
Huntington,
Irving,
Jetté,
Jones (*Halifax*),
Kerr,
Killam,
Kirk,

McIntyre,
McIsaac,
McNab,
Malouin,
Metcalfé,
Mills,
Norris,
Oliver,
Paterson,
Perry,
Pettes,
Pickard,
Pouliot,
Power,
Ray,
Richard,
Roscoe,
Ross (*Durham*),
Ross (*Middlesex*),
Ross (*Prince-Edouard*),
Rymal,
Scatcherd,
Sriver,
Shibley,
Sinclair,

Cheval,	Lafamme,	Skinner,
Christie,	Lajoie,	Smith (<i>Peel</i>),
Church,	Landerkin,	Smith (<i>Westmoreland</i>),
Cockburn,	Langlois,	Snider,
Coffin,	Laurier,	St. Jean,
Cook,	Macdonald (<i>Tcronto</i>),	Taschereau,
Davies,	MacDonnell (<i>Inverness</i>),	Thompson (<i>Haldimand</i>),
Dawson,	Macdougall (<i>Elgin</i>),	Thomson (<i>Welland</i>),
De St. Georges,	McDougall (<i>Renfrew</i>),	Trow,
DeVeber,	MacKay (<i>Cap Breton</i>),	Wallace (<i>Albert</i>),
Dymond,	Mackenzie,	Wood,
Ferris,	McCraney,	Yeo,
Fiset,	McGregor,	Young.—114.

Et la question étant alors mise sur la motion principale, elle est adoptée, et la Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité des subsides.

(*En comité.*)

La résolution suivante est adoptée :—

3. Pour défrayer les salaires du département du Conseil Privé de la Reine.. \$15,300 00
Résolution à rapporter.

Rapport à recevoir et comité devant siéger de nouveau *demain*.

M. *Mills* met devant la Chambre copie des ordonnances émises par Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur et le conseil des territoires du Nord-Ouest, le 22 mars 1877, soumises pour l'information de l'honorable Chambre des Communes, tel que requis par la section 7, sous-section 3 de l'“Acte des territoires du Nord-Ouest de 1877.”

La Chambre alors s'ajourne à 4 heures A.M. moins cinq minutes.

TIMOTHY WARREN ANGLIN,

Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *McCraney*—Jeudi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement de transporter le crédit accordé pour l'éducation des Sauvages dans Ontario et l'administration des écoles des Sauvages au gouvernement d'Ontario ?

M. *Laurier*—Jeudi prochain—BILL intitulé : “ Acte concernant le droit sur la malt.”

M. *Tupper*—Jeudi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE pour une copie de l'exploration faite par le col. *Bell*, I.C., sur la route projetée du chemin de fer Canadien du Pacifique de Nipigon à la jonction, avec la Baie du Tonnerre ou l'embranchement de Kaministiquia de ce chemin de fer.

M. *Rochester*—Jeudi prochain—COPIES de la correspondance entre le gouvernement ou le ministre de la Justice et les créanciers d'*Olivier Latour*, ou aucun d'eux, ou autres personnes, en leur nom, relativement à la forfaiture de la charte de la banque Nationale, encourue par cette banque pour avoir fait illégalement le commerce de bois et avoir manufacturé et vendu des bois d'équarrissage et en grume, et autres effets, animaux et marchandises, en violation de l'acte des banques et au préjudice des autres banques, du commerce de bois et des dits créanciers ; aussi, copies de tous contrats, dépositions, états et écrits soumis au gouvernement ou au ministre de la Justice, démontrant l'existence de ce commerce illégal ; aussi, copies de l'opinion de l'ex-ministre de la Justice et du ministre actuel de la Justice à ce sujet, et de tous ordres en Conseil ayant rapport à la dite conduite illégale de cette banque ; et aussi, copies de la marque de commerce enregistrée de cette banque, telle qu'enregistrée dans le bureau du ministre de l'Agriculture, et de tous les papiers et documents de ce bureau à ce sujet ; et aussi, copies de toute la correspondance entre la dite banque ou aucun de ses officiers et le gouvernement ou aucun de ses membres, relativement à la dite prétendue violation et forfaiture de la charte de la dite banque.

M. *Laflamme*—Jeudi prochain—BILL intitulé : “ Acte concernant la charge de Receveur-Général et de Procureur-Général du Canada.”

M. *Plumb*—Jeudi prochain—Si un ordre en Conseil a été récemment passé pour permettre à l'association des cultivateurs de la vigne du Canada de fabriquer 80,000 gallons plus ou moins de vin libres de droits d'accise, et si oui, quand l'ordre a-t-il été donné, pour quelle quantité et à quelles conditions ?

M. *Greenway*—Jeudi prochain.—COPIE de la correspondance ou des pétitions ayant rapport au transport des malles par le chemin de fer London, Huron et Bruce.

VOIES ET DIFFÉRENCES

CHAPITRE DES OCCASIONS

111

111

No. 23.

OTTAWA, MARDI, 12 MARS 1878.

5e Session, 3e Parlement, 41 Vict., 1878

VOTES ET DELIBERATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA :

IMPRIME PAR MACLEAN, ROGER ET C^{IE}.

1878

No 24.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

 OTTAWA, MERCREDI, 13 MARS 1878.

PRIÈRE.

Une pétition est présentée et déposée sur la table.

M. *Mackenzie* présente la réponse à l'ordre de la Chambre du 18 février 1878, pour copie de tous les rapports, explorations, cartes, estimés, correspondance et autres informations en la possession du gouvernement, ayant rapport au havre projeté sur le lac Erié, près du village de Morpeth, dans le comté de Kent, avec un état détaillé de la dépense encourue à ce sujet depuis le 3 avril 1876.

M. *Huntington* présente la réponse à l'ordre de la Chambre du 4 courant, pour copie de tous les papiers et correspondances au sujet du remplacement du bureau de poste de New-Campbellton par un bureau irrégulier, et la réduction du salaire de l'officier en charge ; aussi, un état montrant le montant de timbres de poste employés par les différents bureaux de poste et stations postales intermédiaires en 1876 et 1877, dans le comté de Victoria, Nouvelle-Ecosse.

M. *Laflamme*, du comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques, présente le premier rapport de ce comité relativement au bill No. 9 pour amender les actes incorporant la compagnie du chemin de fer de Brockville et Ottawa et la compagnie du chemin de fer Canada Central, et pour pourvoir à la fusion de ces deux compagnies, avec amendements.

Les ordres suivants de la Chambre sont adressés à l'officier qu'il appartient, savoir :

Par M. *Cheval* :—Ordre de la Chambre pour un rapport montrant la somme dépensée pour remesurer des bâtiments à vapeur enregistrés en vertu de l'acte abrogé de la ci-devant province du Canada, le nom des bâtiments, leur tonnage, le montant payé et le nom du propriétaire du bâtiment.

Par M. *Goudge* :—Ordre de la Chambre pour un état de ce qu'ont coûté au département du chemin de fer Intercolonial les réparations et additions faites à la maison Tupper, Hollis Street, Halifax, employée comme bureau pour la vente des billets.

Par M. *Thompson* (Cariboo) :—Ordre de la Chambre pour une copie de tous les rapports de M. *Joseph Hunter*, I.C., relativement à l'exploration qu'il a faite en 1877 de la passe connue sous le nom de Pine River Pass, dans les Montagnes Rocheuses.

Par M. *McQuade* :—Ordre de la Chambre pour un état de la valeur de la viande fraîche, sèche, salée ou conservée importée dans le Canada des Etat-Unis, et des droits prélevés sur cette viande, de janvier 1877 à janvier 1878.

M. *Fréchette* propose qu'un comité spécial composé de MM. *Jetté, Taschereau, Baby, Mousseau, Casey, Béchard* et du proposant, soit nommé pour aviser aux moyens d'avoir une meilleure traduction de l' "Acte de l'Amérique Britannique du Nord de 1867."

Et un débat s'élevant ;

A 6 heures p.m., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à 7 heures et demie p.m.

7. 30 P.M.

(L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de la règle 19.)

Le bill No. 12, pour incorporer la Société de Construction Mutuelle sous le nom de "Société de Prêts et de Placements de Québec," et pour autres fins, est lu pour la troisième fois et passé.

Le bill No. 11, pour réduire le capital social de la Banque des Marchands du Canada, est considéré en comité général, rapporté, lu une troisième fois, et passé.

(Bills publics en vertu de la règle 19.)

Le bill No. 3, pour décréter que les personnes accusées d'assaut simple seront témoins compétents en leur faveur, est considéré en comité général, rapporté, et remis pour la troisième lecture à *lundi prochain*.

La Chambre continue le débat ajourné sur la motion de M. *Langevin*, "qu'une adresse soit votée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour la production d'un rapport montrant: 1o. les montants des six plus basses soumissions reçues en septembre ou octobre 1873, pour les sections 2, 3, 5, 6, 7, 12, 13 et 14 du nouveau canal Welland, avec les noms des soumissionnaires; 2o. les montants des six plus basses soumissions reçues pour les mêmes sections en 1874, avec les noms des soumissionnaires; 3o. les noms des sections auxquels ces dernières ont été accordées; 4o. copie des ordres en Conseil accordant ces sections; 5o. copie de toute la correspondance à ce sujet."

Et un autre débat s'ensuivant, il est ajourné, sur motion de M. *McDougall* (Renfrew.)

La Chambre alors s'ajourne.

TIMOTHY WARREN ANGLIN,

Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Kirkpatrick*—Vendredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE ordonnant au greffier de mettre sur la table un état montrant l'âge, le nom, le salaire actuel et la durée du service de chaque officier et employé permanent dans son département ; aussi, l'âge le nom et le salaire ou la paie journalière, avec la date de la nomination et celle où la paie a commencée, des employés surnuméraires à présent au service de la Chambre ; aussi, un état du sergent-d'armes donnant le nom, l'âge et le salaire ou la paie journalière et la durée du service des messagers et autres de son département employés d'une manière permanente ou autrement.

Sir *John Macdonald*—Vendredi prochain—Si quelque marché ou arrangement a été fait avec ou par le gouvernement de Québec ou en son nom pour l'achat ou la prise de possession du chemin de fer de Québec, Ottawa et Occidental, par le gouvernement du Canada ; ou s'il y a quelque négociation pendante relativement à l'achat ou acquisition de ce chemin.

M. *Jones* (Leeds-Sud)—Vendredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE pour un état de tout matériel de chemin de fer, machines, outils, effets et marchandises entrés en douane pour l'usage des contracteurs ou autres sur le canal Welland, aux ports de Port Colborne, Clifton, Suspension Bridge et Ste. Catherine, du 1er juillet 1874 au 1er janvier 1878.

M. *Fréchette*—Vendredi prochain—Toutes correspondances relatives à la construction d'un pont sur la rivière Chaudière, dans le comté de Lévis.

M. *Macdonald* (Toronto-Centre)—Vendredi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement de continuer le creusage du havre de Toronto, et s'il se propose de prendre les moyens de mettre un terme à la détérioration de l'île qui est si nécessaire à la sûreté du havre ?

M. *MacKay* (Cap Breton)—Vendredi prochain—ADRESSE—Correspondance et pétitions en la possession du gouvernement relativement à l'emploi de lignes traînant par les pêcheurs étrangers sur les côtes de la Nouvelle-Ecosse.

No. 24.

OTTAWA, MERCREDI, 13 MARS 1878.

5e Session, 3e Parlement, 41 Vict., 1878.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MAULJEAN, ROGER ET CIE

1878

No 25.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, JEUDI, 14 MARS 1878.

PRIÈRE.

Trois pétitions sont présentées et déposées sur la table.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De MM. *W. B. King* et Cie., et autres, de la ville de St. Stephen, comté de Charlotte, province du Nouveau-Brunswick, exposant que la construction d'un pont de chemin de fer sur la rivière Ste. Croix à St. Stephen, serait préjudiciable aux intérêts de la dite ville, et demandant que dans le cas où il serait construit il le soit en haut et non pas en bas du quartier des affaires de la dite ville, tel que projeté maintenant.

Du révérend *E. Blyth*, curé, et autres, de Ste. Martine, et du révérend *W. Seers*, curé, et autres, de St. Jean-Chrysostôme, demandant l'adoption de la législation nécessaire pour mieux assurer l'exploitation des voies ferrées du Canada, assurer la construction de bacs à vapeur pour traverser le St. Laurent en hiver, et mettre en opération le chemin de fer de Montréal à la frontière de la province *viâ* Caughnawaga, conformément à l'acte qui le place sous le contrôle du Grand-Tronc.

M. Ross (Middlesex), du comité collectif des deux Chambres relativement aux impressions du Parlement, présente le troisième rapport de ce comité, qui est comme suit :—

Le comité a examiné avec soin les documents suivants, et recommande qu'ils soient imprimés, savoir :—

Réponse à adresse.—Rapports par l'amiral de *Horsley* relativement aux ports propres à servir de terminus au chemin de fer Canadien du Pacifique dans la Colombie Anglaise et correspondance avec le gouvernement Impérial.

Réponse à ordre.—Rapport du défunt *M. Hazlewood*, I.C., sur le coût approximatif des écluses du Fort Francis.

Réponse à ordre.—Etat des dépenses du voyage de Son Excellence le Gouverneur-Général, au Manitoba, tel que celui contenu dans les Comptes Publics, relativement au voyage de Son Excellence à la Colombie Anglaise.

Réponse à ordre.—Objet et dépenses de chacun des comités spéciaux nommés par la Chambre durant les quatre dernières années, avec les noms des personnes qui ont reçu de l'argent comme témoins ou autrement et les montants reçus par chacune.—(*Récapitulation de chaque année seulement à imprimer.*)

Réponse à ordre.—Nature et valeur de tous les articles manufacturés et autres marchandises échangés entre le Canada et les colonies australiennes du 1er juillet 1876, avec les copies des tarifs de ces colonies.

Réponse à ordre,—Sommes dépensées pour travaux publics imputables sur le revenu, durant les années fiscales de 1874-75, 1875-76 et 1876-77, et votées dans les estimés de 1873-74, et aussi pour les travaux imputables sur le capital.

Copie des ordonnances émises par Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur et le Conseil des Territoires du Nord-Ouest, le 22 mars, 1877.

Le comité recommande aussi que les documents suivants *ne soient pas imprimés, savoir* :—

Pétitions du révérend M. *Dequois* et autres, pour l'adoption de la législation nécessaire pour mieux régler l'exploitation des chemins de fer au Canada.

Réponse à ordre,—Etat des montants payés, outre le salaire, à aucun officier général ou de département du chemin de fer Intercolonial en 1876.

Réponse à ordre,—Dépenses durant les deux dernières années expirées le 31 janvier, 1877, pour tapis, meubles, etc., pour les bureaux généraux de l'Intercolonial à Moncton.

Règles générales de la Cour Maritime d'Ontario et tarif des frais d'action.

Réponse à ordre,—Etat indiquant les quantités, qualité et dimensions du bois de construction fourni par M. *Adolphe Gagnon* pour chacune des jetées à la Baie St. Paul, à la Malbaie et aux Éboulements, dans le comté de Charlevoix, et aussi le prix payé pour chaque pied de ce bois durant l'année fiscale de 1875-76.

Réponse à ordre,—Différentes sommes payées au gouvernement de la Colombie Anglaise conformément à la sec. 2, chap. 17, 37 *Vict.*

Réponse à ordre,—Noms des miliciens de 1812 et 1813 qui sont morts entre le 1er mars 1876 et le 1er janvier 1878.

Réponse à ordre,—Etat montrant les rivières actuellement sous bail dans les comtés de Rimouski, Gaspé et Bonaventure, ainsi que sur la côté nord du St. Laurent, depuis le Saguenay jusqu'aux Iles Mingan.

Réponse à ordre,—Rapport de l'inspecteur des pêcheries de la Colombie Anglaise en 1877 avec état des dépenses s'y rattachant.

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides.

(*En comité.*)

Les résolutions suivantes sont adoptées :—

III. GOUVERNEMENT CIVIL.—(*Suite.*)

Salaires du personnel des départements et bureaux suivants :—

4	Département de la Justice.....	\$11,700 00
5	do division des pénitenciers.....	3,900 00
7	do du Secrétaire d'Etat.....	35,120 00
8	do de l'Intérieur.....	45,720 00
9	do du Receveur-Général.....	20,180 00

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit ;

VENDREDI, 15 MARS 1878.

La résolution suivante est adoptée :

10	Département des Finances.....	\$51,100 00
	Résolution à rapporter.	

Rapport à recevoir,—et le comité devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre, *aujourd'hui*.

La Chambre alors s'ajourne à minuit et dix minutes A.M.

TIMOTHY WARREN ANGLIN,

Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Béchar*—Mardi prochain—Lors de la motion pour que la Chambre se forme en comité des subsides, proposera, secondé par M. *Bourassa*, l'amendement suivant :— Qu'une grande quantité de blé-d'inde, d'avoine, d'orge, de pois, de fèves et de seigle ayant été importée dans le Canada dans les dernières années, cette Chambre est d'opinion que l'imposition d'un droit sur ces produits serait avantageux aux cultivateurs canadiens.

M. *Davis*—Lundi prochain—ADRESSE—Correspondance entre le gouvernement impérial et le gouvernement canadien, relativement à la nomination d'un commissaire de naufrages pour le Canada.

M. *McDonald* (Cap-Breton)—Lundi prochain—ETAT détaillé de l'argent dépensé pour le brise-lames de la Baie aux Vaches en 1877, mentionnant les noms de toutes les personnes qui ont contribué à la construction de ce brise-lames, le montant des gages payés à chacune par jour ; aussi la quantité de bois de sciage acheté, le prix payé et à qui, et le salaire, la commission et les gages du surintendant des travaux, et les pièces justificatives des paiements faits.

M. *Mackenzie*—Lundi prochain—BILL pour amender l'acte du chemin de fer canadien du Pacifique.

NO. 25.

OTTAWA, JEUDI, 14 MARS 1878.

6e Session, 3e Parlement, 41 Vict., 1878.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MAULJEAN, ROGERS ET C^{IE}.

1878

No 26.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

 OTTAWA, VENDREDI, 15 MARS 1878.

PRIÈRE.

M. *Mackenzie* présente un rapport supplémentaire, conformément à l'adresse du 18 février 1878, pour copie de tous rapports en la possession du gouvernement faite en 1877 par l'amiral *De Horsey*, relativement au port ou aux ports les plus propres à servir de terminus au chemin de fer du Pacifique Canadien, et de toute correspondance à ce sujet avec le gouvernement Impérial.

Aussi,—Réponse à l'ordre de la Chambre du 4 courant, pour copie du rapport de l'exploration du havre de Lingan, C. B., et correspondance entre le ministre des Travaux Publics et toute autre personne à ce sujet.

Aussi,—Réponse à l'ordre de la Chambre du 4 courant, pour un rapport contenant les noms de tous les cadets qui ont été admis à l'école militaire de Kingston, depuis l'inauguration de cette école, et de ceux qui suivent maintenant les cours de cette institution.

Aussi,—Réponse à l'ordre de la Chambre du 25 février 1878, pour un état du nombre de milles de l'Intercolonial en opération le premier juillet 1873, et ce qu'ils ont coûté, et un état semblable pour les années 1874, 1875, 1876 et 1877, à partir du mois de juillet 1874.

Aussi,—Réponse à l'ordre de la Chambre du 20 février 1878, pour un rapport des sommes dépensées aux réparations des forts militaires à Lévis, depuis la dernière session, les noms et salaires respectifs des ouvriers, le montant payé à chacun d'eux, le montant des comptes pour matériaux, frais de commission, avec les noms des personnes qui y ont été payées ; aussi le montant et la description des travaux donnés par contrat, et le nom des soumissionnaires et des contracteurs.

M. *Holton*, du comité permanent des banques et du commerce, présente le troisième rapport de ce comité, rapportant les bills suivants *avec amendements, savoir* :—

No. 8. Pour autoriser la compagnie d'assurance Nationale à réduire son capital social et pour autres fins.

No. 10. Pour autoriser la compagnie d'assurance contre le feu et sur la vie de Stadacona, à réduire son capital social, et pour autres fins.

No. 16. Pour incorporer la compagnie d'assurance mutuelle sur la vie d'Ontario.

No. 21. Pour amender de nouveau la charte de la compagnie d'assurance contre le feu de Québec.

No. 22. Concernant la Banque de Liverpool.

M. *Rymal*, du comité permanent des ordres permanents, présente le septième rapport de ce comité qui est comme suit :

Le comité a examiné les avis donnés relativement à la pétition de "La Société de Construction du comté d'Hochelega," pour la passation d'un acte ayant pour but de changer la société à une société de prêts et de placement et pour autres fins, et trouve les délais insuffisants, mais comme aucuns droits privés ne peuvent être affectés par la mesure, excepté ceux des pétitionnaires, il recommande que les avis soient considérés suffisants et que la 49ème règle soit suspendue.

M. *Mackenzie*, du comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques, présente le deuxième rapport de ce comité, rapportant les bills suivants avec amendements, savoir :

No. 26. Concernant la compagnie de chemin de fer du Grand-Tronc du Canada.

No. 27. Concernant la compagnie du chemin de fer du Nord du Canada ; et

No. 28. Pour faire revivre et amender l'acte incorporant la compagnie de chemin de fer de jonction de Montréal et Champlain.

Sur motion de M. *Rymal*, la règle 49 de cette Chambre est suspendue relativement à un bill pour incorporer "La Société de Construction du comté d'Hochelega" comme société de construction permanente, conformément à la recommandation du comité permanent des ordres permanents.

M. *Baby* présente alors le dit bill (No. 48), qui est lu la première fois et remis pour la seconde lecture, à *lundi prochain*.

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides.

(*En comité.*)

Les résolutions suivantes sont adoptées :—

III. GOUVERNEMENT CIVIL.—(*Suite.*)

Salaires du personnel des départements et bureaux suivants :—

11	Département des Douanes.....	\$29,200 00
12	do du Revenu de l'Intérieur.....	26,767 50
13	do des Travaux Publics.....	49,780 00

A 6 heures p.m., M. l'Orateur prend le fauteuil et le quitte pour le reprendre à 7 heures et demie.

7.30 P.M.

Un message est reçu du Sénat avec le bill suivant de la dite Chambre, savoir, (No. 49) intitulé : "Acte pour incorporer la Société des Missions Etrangères *Regular Baptist* d'Ontario et de Québec," auquel le concours de cette Chambre est désiré.

Sur motion de M. *Wood*, le dit bill est lu la première fois, et remis pour la seconde lecture à *lundi prochain*.

(*Le comité des subsides continue.*)

Les résolutions suivantes sont adoptées :—

III. GOUVERNEMENT CIVIL.—(*Fin.*)

14	Département des Postes.....	\$87,850 00
15	do de l'Agriculture.....	29,340 00
16	do de la Marine et des Pêcheries.....	26,000 00

17 Bureau de la Trésorerie.....	\$4,100 00
18 Dépenses contingentes des Départements.....	159,000 00
19 Bureau de la papeterie, pour papeterie.....	13,000 00
20 Pour faire face au montant probable requis pour nouvelles nominations ou autres changements.....	10,000 00

IV.—ADMINISTRATION DE LA JUSTICE.

21 Divers, Territoires du Nord-Ouest.....	20,000 00
22 Frais de route des magistrats stipendiaires dans les Territoires du Nord-Ouest.....	4,500 00
23 Allocations pour les circuits, Colombie-Britannique.....	15,000 00
24 do Manitoba.....	1,500 00
25 Rapporteur de la Cour Suprême du Canada et de la Cour de l'Echiquier.....	1,900 00
26 Greffier de la Cour Suprême du Canada et de la Cour de l'Echiquier.....	475 00
27 1er Messager de la Cour Suprême du Canada et de la Cour de l'Echiquier.....	500 00
28 Second messager de la Cour Suprême du Canada et de la Cour de l'Echiquier.....	360 00
29 Dépenses contingentes et déboursés, y compris les impressions, reliure et distribution des rapports, frais de route des juges; aussi, salaires des officiers (shérif, huissier, etc.) dans les Cours Suprême et de l'Echiquier du Canada, et \$150 de livres pour les juges.....	7,000 00
30 Divers déboursés se rattachant à la Cour Maritime d'Ontario, sceaux pour la cour, frais de route pour les juges, timbres de loi, livres de loi.....	500 00
31 Salaire du registraire de la Cour de Vice-Amirauté, Québec.....	666 66
32 Salaire du prévôt de la Cour de Vice-Amirauté, Québec.....	333 34
33 Salaire d'un juge de la Cour de Comté, pour remplir (s'il est nécessaire) le poste laissé vacant par le décès de feu A. T. Bushby, écr.....	2,425 00

Et la Chambre ayant continué de siéger en comité jusqu'à minuit;

SAMEDI, 16 MARS 1878.

Les résolutions suivantes sont adoptées :

V.—POLICE.

34 Police fédérale.....	\$11,000 00
-------------------------	-------------

VI.—PÉNITENCIERS.

35 Pénitencier de Kingston.....	130,646 52
---------------------------------	------------

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir,—et le comité devant siéger de nouveau *lundi prochain*.

La Chambre alors s'ajourne à 1.15 a.m., jusqu'à *lundi prochain*.

TIMOTHY WARREN ANGLIN,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *McDougall* (Renfrew) donne avis que lorsque la Chambre se formera en comité général sur le bill No. 9, et à la réception du rapport de ce comité, il proposera les amendements suivants :

1o. De biffer dans la section 6, ligne 33^{ème}, les mots "cinq cents" et de les remplacer par les mots "sept cents cinquante"; 2o. D'insérer dans la section 8, ligne 10, après le mot "émises" les mots suivants: "excepté celles dont les townships d'Admuston et Horton et le village de Renfrew sont maintenant porteurs, ou auxquelles ces corporations ont droit, lesquelles seront converties en actions de la compagnie fusionnée à la valeur au pair"; 3o. De substituer les mots "sept cents cinquante" aux mots "cinq cents," dans la section 8, ligne dix-septième.

M. *Schultz*—Lundi prochain—Dans quels journaux publics les annonces demandant des soumissions pour le transport des rails de Duluth à Manitoba sont-elles publiées ?

M. *Schultz*—Lundi prochain—ADRESSE—Copies de toutes communications au gouvernement du Canada ou au ministre des Travaux Publics relativement à la connexion des chemins de fer américains avec l'embranchement de Pembina du chemin de fer Canadien du Pacifique, et copies de toute correspondance entre *George Stephen*, de Montréal, et le gouvernement du Canada, à ce sujet.

M. *Kirkpatrick*—Lundi prochain—Si de l'argent et combien a été remboursé au trésor public en à-compte des surcharges dans le montant payé pour l'hôtel de Neebing, et quand tel remboursement a été fait s'il l'a été ?

M. *McKay* (Colchester)—Mardi prochain—ADRESSE—Copie de la correspondance, des rapports et mémoires relatifs au changement de la route de la malle entre Grand Village et les Cinq Iles *viâ* Portapique Mountain, dans le comté de Colchester.

M. *McKay* (Colchester)—Mardi prochain—ADRESSE—Copies de la correspondance, des rapports et documents relatifs à l'amélioration du transport des malles de Brooklyn à Upper Stewiack, dans le comté de Colchester.

M. *Roy*—Lundi prochain—ÉTAT indiquant les noms des évaluateurs employés sur le chemin de fer Intercolonial, dans les comtés de Témiscouata et Rimouski, pour l'achat des terrains, l'évaluation des dommages, etc., etc. L'espace de temps que ces évaluateurs ont été employés et le salaire payé à chacun dans chaque cas.

Aussi, une liste de toutes les réclamations adressées au gouvernement pour dommages causés par l'expropriation des terres et le passage de la ligne du chemin de fer dans les dits comtés, le montant alloué par les évaluateurs sur chacune des dites réclamations, avec les noms des personnes qui ont accepté les montants offerts et les noms de celles qui les ont refusé, depuis le 30 juin 1876 jusqu'à ce jour.

M. *Smith* (Westmoreland)—Mardi prochain—Comité général pour considérer la résolution suivante :

Qu'il est opportun d'abroger la section 23 de l'Acte de la Marine Marchande de 1876, relativement à tous les bâtiments dans les eaux canadiennes depuis et après l'époque qui pourra être fixée pour cette fin par la proclamation de la sanction et confirmation par Sa Majesté en Conseil de l'acte qui sera passé pour effectuer cette abrogation.

M. *Smith* (Westmoreland)—Mardi prochain—Comité générale pour considérer la résolution suivante :

Qu'il est opportun de décréter que cette partie de l'acte du Parlement du Canada passé dans la 36ème année du règne de St Majesté et intitulé : " Acte concernant les chargements sur le pont des navires," qui déclare illégal pour tout patron de navire, à certaines époques, de transporter des animaux vivants sur le pont supérieur ou au-dessus d'aucune partie du pont supérieur de tel navire, soit abrogée, et les mots " aucun chargement d'aucune espèce s'élevant à une hauteur de plus de trois pieds au-dessus du pont," dans la deuxième section du dit acte, ne comprendra ni ne s'appliquera aux animaux vivants.

No. 26.

OTTAWA, VENDREDI, 15 MARS 1878.

5e Session, 3e Parlement, 41 Vict., 1878.

VOTES ET DELIBÉRATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MAULJEAN, ROGEE ET C^{IE}.

1878

No. 27.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

 OTTAWA, LUNDI, 18 MARS 1878.

PRIÈRE.

M. l'Orateur met devant la Chambre des états généraux et rapports des baptêmes, mariages et sépultures dans les districts d'Arthabaska, de Chicoutimi, Kamouraska, Montmagny, Québec, Richelieu et Saguenay, pour 1877.

Et, la liste des actionnaires de la Banque Union du Bas-Canada, en vertu des dispositions de l'Acte 34 *Victoria*, chapitre 5, section 12.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De la loge East Elgin de l'ordre indépendant des *Bons Templiers*, demandant certains amendements à l'Acte de tempérance de 1864.

De la Banque Jacques-Cartier, demandant qu'elle soit entendue par conseil, soit devant la Chambre ou aucun comité ou sous-comité, en opposition à l'adoption du bill qui la concerne.

De *A. F. Banks* et autres, porteurs de polices de la compagnie d'assurance mutuelle sur la vie du Connecticut, demandant que l'Acte 40 *Victoria*, chapitre 42, soit amendé de manière à les soustraire à son opération et de permettre à la dite compagnie de faire affaires en vertu des lois du Canada comme elle faisait avant la passation de cet acte.

M. *Mackenzie* présente la réponse à l'adresse du 18 février 1878, pour copie de tous ordres et minutes du Conseil, et de toute correspondance entre le gouvernement Canadien et le gouvernement Impérial, et toute autre correspondance qui n'a pas déjà été produite, ayant rapport à une amnistie complète ou partielle à *W. B. O'Donoghue*.

Sur motion de M. *Mackenzie*, il est résolu qu'à 6 heures p.m., cette Chambre s'ajourne jusqu'à demain.

Les bills suivants sont présentés, lus une première fois, et remis pour la seconde lecture à demain, savoir :—

Par M. *Laflamme* :—Bill No. 50, concernant la Cour Maritime d'Ontario.

Aussi :—Bill No. 51, concernant les offices de Receveur-Général et de Procureur-Général du Canada, et

Par M. *Mackenzie* :—Bill No. 52, pour amender l'Acte du Chemin de fer Canadien du Pacifique de 1874.

Sur motion de M. *Ross* (Middlesex), le troisième rapport du comité collectif des deux Chambres des impressions du Parlement est adopté.

Les bills suivants sont examinés en comité général, rapportés et remis pour la troisième lecture à demain, savoir :

No. 8. Pour autoriser la compagnie d'assurance Nationale à réduire son capital social et pour autres fins.

No. 10. Pour autoriser la compagnie d'assurance contre le feu et sur la vie de Stadacona à réduire son capital social, et pour autres fins.

No. 16. Pour incorporer la compagnie d'assurance mutuelle d'Ontario sur la vie.

No. 21. Pour amender de nouveau la charte de a compagnie d assurance contre le feu de Québec.

No. 22. Concernant la Banque de Liverpool.

Le bill No. 28 pour faire revivre et amender l'acte incorporant la compagnie du chemin de fer de jonction de Montréal et Champlain, est examiné en comité général, rapporté, lu une troisième fois et passé.

Le bill No. 48 pour incorporer "*La Société de Construction du comté d'Hochelaga*" comme société de construction permanente et pour autres fins, est lu la seconde fois, et rétéré au comité permanent des banques et du commerce.

Le bill du Sénat, No. 49, intitulé : " Acte pour incorporer la Société des Missions Etrangères des *Regular Baptists* d'Ontario et de Québec " est lu la seconde fois et référé au comité permanent des divers bills privés.

Sur motion de M. *Fréchette*, un ordre de la Chambre est voté pour la production des soumissions relatives à la construction de la plate-forme pour le canon du fort No. 1 à Lévis.

M. *Bunster* propose que le gouvernement insère une clause dans tous les contrats qu'il donnera relativement à la construction du chemin de fer Pacifique Canadien, à l'effet qu'aucun homme dont les cheveux auront plus de cinq pouces et demi de longueur ne pourra être employé à ces travaux, soit par les ingénieurs ou toute autre personne engagée sur ce chemin, et ne pourra avoir de contrat sur ce chemin de fer, sans encourir une pénalité, pour la première offense, de cent dollars, et ne devant pas excéder mille dollars pour la seconde offense, ou un emprisonnement de trois mois pour la première offense, et de pas plus que douze mois pour la seconde offense; laquelle motion est rejetée sur division.

Sur motion de M. *DeCosmos*, une adresse est votée à son Excellence le Gouverneur-Général pour copie de toute correspondance qui n'est pas maintenant en la possession du Parlement relativement aux pensions accordées à des officiers publics qui étaient dans le service de la Colombie-Anglaise lors de l'Union en 1871.

Sur motion de M. *Blanchet*, une adresse est votée à Son Excellence le Gouverneur-Général pour un état donnant les noms des soumissionnaires pour les travaux maintenant en voie d'exécution sous le contrôle de la corporation du havre de Québec, dans la rivière Saint-Charles, à Québec, avec le montant de chaque soumission et les noms des cautions respectivement; aussi le nom de la personne ou des personnes qui soit individuellement, soit en société, ont reçu les contrats pour ces différents travaux.

Sur motion de M. *Flynn*, un ordre de la Chambre est adressé à l'officier qu'il appartient pour copie de toute la correspondance, des papiers et rapports relativement aux chûtes de la Grande Rivière, dans le comté de Richmond.

M. Thomson (Welland) propose que la Chambre se forme, mercredi prochain en comité général, pour considérer les résolutions suivantes:—

1o. *Résolu*, Que l'expérience démontre que pendant les quarante dernières années, le commerce et l'industrie du Canada et des États-Unis ont, à des époques où ils n'étaient pas affectés par la guerre ou aucun autre fléau, été paralysés par des crises soudaines et une prostration qui quelquefois se sont prolongées longtemps, et que ces crises, grâce à la production agricole, ont été suivies d'une période d'activité nouvelle et de développement matériel, et que jusqu'à présent on n'a pris aucune mesure pour prévenir la gêne et la ruine qui accompagnent toujours ces crises.

2o. *Résolu*, Qu'il est faux de dire, comme on l'a souvent affirmé, que l'excès de commerce et de production industrielle et l'extravagance personnelle sont les causes de ces crises, que la raison de cet état de choses se trouve à la base même des principes qui régissent notre monde commercial et industriel, et non dans les résultats extérieurs d'un système imparfait, et qu'en général l'imparfait étant la cause de l'imperfection, il est évident qu'on a besoin d'un nouveau système par lequel de la protection serait accordée à l'industrie agricole spécialement, laquelle est la base de la vie et de la prospérité nationales et industrielles.

3o. *Résolu*, Que la science de la mécanique a, durant la même période de quarante ans remplacé en grande partie le travail manuel, et il est évident qu'un système monétaire qui suffisait autrefois aux opérations de l'industrie, est défectueux dans un temps où la mécanique et la vapeur jouent un si grand rôle, et qu'on peut, avec raison, conclure que de là vient cette absence d'équilibre qui produit ces grandes catastrophes auxquelles on donne le nom de paniques ou de crises périodiques qui jettent la ruine dans les familles et la société.

4o. *Résolu*, Que les banques et le système monétaire maintenant en vigueur étant d'une nature purement commerciale et adaptée aux transactions commerciales, et les cultivateurs ne pouvant avoir de l'argent qu'en hypothéquant leurs terres à des taux d'intérêt élevés et ruineux comme l'expérience ne le prouve que trop, qu'aucune industrie, industrielle ou commerciale, ne pouvant échapper à la ruine quand l'argent atteint une si grande valeur, il est évident que des banques agricoles devraient être établies pour procurer de l'argent aux cultivateurs à un taux d'intérêt modéré d'après un système plus approprié aux besoins de l'agriculture, que le système commercial qui régit maintenant nos banques.

5o. *Résolu*, Que pour atteindre cet objet, le Parlement devrait passer une loi qui serait appelée "l'Acte général des banques agricoles," et renfermerait les dispositions contenues dans les résolutions suivantes :

6o. *Résolu*, Qu'une banque agricole connue sous le nom du comté pourra être établie dans chaque comté du Canada; que le capital social de chacune de ces banques sera d'au moins \$500,000 en actions de \$25 chacune, et que ce capital sera payé en entier avant que la banque puisse commencer ses opérations.

7o. *Résolu*, Qu'aussitôt que le dit capital ou fonds social aura été payé en entier il sera déposé entre les mains du gouvernement du Canada, qui donnera en échange à la banque sans aucune charge, un montant équivalent de billets de la Puissance, dont chacun sera timbré au moyen d'une marque destinataire et caractéristique de la banque agricole qui les recevra; que sur le capital ainsi déposé le gouvernement paiera un intérêt de trois par cent par année aussi longtemps seulement que les billets de la Puissance donnés en échange n'auront pas été remboursés; et que cet intérêt sera calculé de temps à autre à mesure que les billets de la Puissance seront remboursés par le gouvernement.

8o. *Résolu*, Que tous les dépôts faits à la banque excepté seulement les billets de la Puissance portant la marque distinctive, seront, une fois la semaine, transmis au gouvernement, qui comme pour le fonds social déposé, remettra à la banque un montant équivalent de billets de la Puissance, et ces dépôts au gouvernement porteront le même intérêt et seront faits aux mêmes conditions que le dépôt du fonds social, à moins que des arrangements ne puissent être faits entre les banques agricoles pour l'échange mutuel des billets de la Puissance reçus en dépôt et portant les marques distinctives de chacune de ces banques parties à l'arrangement.

90. *Résolu*, Que la banque n'émettra aucun de ses propres billets ou lettres de change.

100. *Résolu*, Que la banque ne prêtera qu'aux cultivateurs et seulement pour des fins agricoles pour un terme n'excédant pas un an.

110. *Résolu*, Que la banque ne prêtera pas sur garantie de biens-fonds, n'e-comptera pas de billets, et ne possédera pas de biens-fonds, excepté seulement la propriété dont elle aura besoin pour logement; mais qu'elle pourra prêter sur compte ouvert, avec la garantie de deux cautions, à un intérêt de pas plus de cinq pour cent sur tout l'argent retiré de la banque par l'emprunteur; que les emprunteurs et les déposants auront droit à un intérêt de trois pour cent sur toutes les balances à leur crédit calculé de temps à autre à mesure que les dépôts sont faits ou les montants retirés; qu'une fois par an et lorsque le compte sera clos, chaque compte sera balancé et une commission de un par cent sera exigée sur les sommes portées au débit des comptes courants de l'emprunteur ou du déposant pour défrayer les dépenses du bureau de la banque.

120. *Résolu*, Que la banque pourra déclarer des dividendes sur des profits au taux de pas plus de cinq pour cent par an sur son capital, et que tous ces profits en sus du montant suffisant pour payer ces dividendes seront employés comme suit:—10. à mettre de côté une somme n'excédant pas 10 pour cent sur le fonds social, comme réserve destinée à égaliser les dividendes futurs; et 20. à réduire le taux d'intérêt que les emprunteurs paieront de manière à ce que le dividende de 5 pour cent plus haut spécifié soit assuré mais que dans aucune circonstance la banque ne réclamera plus de cinq pour cent d'intérêt.

130. *Résolu*, Que la possession d'actions dans le capital social de la banque sera prouvée par la possession de certificats d'actions qui seront transférables d'une personne à une autre sans endossement ou transport noté dans les livres de la banque, et que pour avoir droit de vote, chaque actionnaire déposera les actions qu'il possède à la banque au moins une semaine avant l'assemblée générale ou spéciale à laquelle on doit voter.

140. *Résolu*, Que les affaires de la banque seront administrées par un bureau de directeurs de pas moins de cinq ni de plus de quinze membres qui seront élus par les votes de la majorité des actionnaires présents à l'assemblée générale annuelle, chaque action donnant droit à son possesseur à un vote; que la qualification d'un directeur sera la possession de quarante actions dans le fonds social de la banque, déposé à la banque, tel que spécifié dans la résolution précédente, au moins une semaine avant le jour de l'élection; que tant que le directeur restera en charge, les dites actions resteront déposées à la banque, et s'il les retire avant l'expiration de son terme d'office, il cessera *ipso facto* d'être directeur; que les directeurs auront droit de remplir les vacances et qu'aussitôt possible après leur élection ils procéderont à l'élection de l'un d'eux pour être président de la banque.

150. *Résolu*, Que la banque fera des rapports mensuels au gouvernement en la manière qui sera prescrite par le Gouverneur en Conseil, lesquels rapports seront signés par le président et le principal officier de la banque.

160. *Résolu*, Qu'aucun dividende ne sera déclaré de manière à affecter le fonds social de la banque, et si cela avait lieu, tous les directeurs qui sciemment et volontairement auraient concouru à cet acte seront conjointement et solidairement responsables du montant de ces dividendes.

170. *Résolu*, Que si un caissier ou assistant-caissier, ou gérant, ou commis ou serviteur de la banque, cache, soustrait ou recèle aucun bon, obligation, billet obligatoire ou de crédit, ou autre billet, toute garantie monétaire ou toute somme ou effets à lui confiés en sa qualité de caissier, assistant-caissier, gérant, commis ou serviteur, soit qu'ils appartiennent à la banque ou à toute personne, ou à toutes personnes, corps politique ou corps politiques, ou corporation, institution ou institutions, et qu'ils soient déposés à la banque, le dit caissier ou assistant-caissier, ou gérant, ou commis ou serviteur commettant cette offense, et en étant convaincu suivant la loi, sera réputé coupable de félonie, et sera puni par l'emprisonnement aux travaux forcés au pénitencier pour un terme de pas moins de deux ans ou par l'emprisonnement dans toute prison ou lieu de détention pour un terme de moins de deux ans à la discrétion de la cour.

18o. *Résolu*. Que faire sciemment quelque énoncé faux ou de nature à tromper dans un compte, état, rapport ou autre document, au sujet des affaires de la banque, constituera un délit, à moins que ce fait ne soit déclaré une offense plus grave; et tout et chaque président, directeur, auditeur, gérant, caissier ou autre officier de la banque qui dressera, signera, approuvera ou ratifiera tel état, rapport ou document, ou qui en fera usage dans l'intention de tromper ou induire quelque personne en erreur, sera réputé avoir sciemment fait ce faux énoncé, et sera de plus responsable de tous les dommages éprouvés en conséquence par cette personne.

19o. *Résolu*. Qu'un inspecteur ou des inspecteurs de banques agricoles seront nommés par le gouverneur en Conseil et il sera de leur devoir d'inspecter ces banques une fois tous les six mois et de faire rapport au ministre des Finances; que les salaires de cet inspecteur ou de ces inspecteurs sera payé par une contribution *pro rata* des diverses banques agricoles, basés sur le montant de leur capital; qu'un inspecteur sera autorisé, dans le cas d'infraction de l'acte concernant les banques agricoles, à prendre la direction complète de la banque et à faire rapport au ministre des Finances.

20o. *Résolu*. Que le Gouverneur en Conseil aura le pouvoir et l'autorité, en pareil cas, à passer, soit pour l'administration future de la banque, soit pour la liquidation de ses affaires, tel ordre qui pourra lui paraître opportun.

Et un débat s'ensuivant, sur motion de M. *Killam*, il est ajourné.

A 6 heures P.M., M. l'Orateur ajourne la Chambre jusqu'à demain.

TIMOTHY WARREN ANGLIN,

Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Mitchell*—Mercredi prochain—Papiers, rapports et communications ayant rapport à la réclamation de M. *T. Murphy*, pour une jument tuée sur le chemin de fer Intercolonial, dans la paroisse de Nelson, dans le comté de Northumberland, dans la province du Nouveau-Brunswick.

M. *Mitchell*—Mercredi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement de payer MM. *Robert Gremly*, *Thomas Quigly*, *Thomas Flynn* et autres, dont les terres ont été endommagées par les employés du chemin de fer Intercolonial faisant leur approvisionnement d'eau à travers ces terres, et, si oui, quand ?

M. *Mitchell*—Mercredi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement de payer à MM. *William Jones* et frères les dommages causés à leurs moulins en détournant le cours de l'eau qui les alimentes pour donner de l'eau à la station de Newcastle, et, si oui, quand ?

M. *Lantier*—Mercredi prochain—Si les papiers ayant rapport aux services de feu *William Taylor*, qui ont été demandés par un ordre de la Chambre, le 20 février dernier, seront bientôt produits ?

M. *Currier*—Mercredi prochain—Si des officiers permanents ont été employés dans le bureau du surintendant des inspecteurs et mesureurs de bois de Québec depuis le 1er novembre dernier, et si oui, à quel salaire, et si on se propose de faire quelque nouvelle nomination dans ce bureau ?

AVIS DE BILLS PRIVÉS.

Le bill suivant a été aujourd'hui affiché pour être pris en considération par le comité permanent des divers bills privés, *mercredi*, le 20 courant, ou après :

No. 49 (du Sénat) intitulé: "Acte pour incorporer la Société des Missions Etrangères des *Regular Baptists* d'Ontario et de Québec, et

Par le comité permanent des banques et du commerce, *lundi*, le 25 courant, ou après :

No. 48. Pour incorporer "La Société de Construction du comté d'Hochelaga" comme société de construction permanente, et pour autres fins.

Journal des Travaux de la Commission

OCTAVE

1888

Commission des Travaux

travaux et délibérations

Commission des Travaux de la Commission

Commission des Travaux de la Commission

1888

No. 27.

OTTAWA, LUNDI, 18 MARS 1878.

5e Session, 3e Parlement, 41 Vict., 1878.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGER ET C^{IE}.

1878.

No. 28.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

 OTTAWA, MARDI, 19 MARS 1878.

PRIÈRE.

M. *Holton*, du comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques, présente le troisième rapport de ce comité, qui est comme suit :

Le comité a examiné le bill No. 6 pour autoriser et ratifier le projet d'arrangement de la compagnie du chemin de fer du Sud du Canada, et a décidé de le rapporter amendé.

Les promoteurs du bill No. 34 pour incorporer la compagnie du pont de chemin de fer de Calais à Saint-Stephen, ayant manifesté l'intention de ne pas procéder relativement à ce bill, le comité recommande que l'honoraire payé sur le dit bill soit remboursé moins le coût de l'impression.

Le comité recommande aussi que le délai pour la réception des rapports des bills privés soit prolongé de deux semaines à partir de 21 courant.

Sur motion de M. *Holton*, le délai pour recevoir les rapports des comités des bills privés est prolongé jusqu'à jeudi, le 4 avril prochain, conformément à la recommandation du comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques.

Sur motion de M. *Appleby*, le bill No. 34 pour incorporer la compagnie du pont de chemin de fer de Calais à Saint-Stephen, est retiré, et il est ordonné que l'honoraire payé sur ce bill soit remboursé moins les frais d'impression, conformément à la recommandation du comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques.

M. *Mills* présente la réponse à l'ordre de la Chambre du 4 courant, pour un état de tout l'argent reçu par le bureau des Terres du Canada à Winnipeg pour le paiement des terres sur les réserves du chemin de fer, et copie des instructions envoyées à l'agent des Terres du Canada à Manitoba relativement aux colons établis sur ces réserves.

M. *Cartwright* présente un bill No. 53 pour une meilleure audition des Comptes Publics, lequel est lu la première fois et remis pour la seconde lecture à demain.

Sur motion de M. *Smith* (Westmoreland), la Chambre décide de se former en comité général, jeudi prochain, pour considérer la résolution suivante :

Résolu :—Qu'il est opportun d'abroger la section 23 de l'Acte de la Marine Marchande de 1876, relativement à tous les bâtiments dans les eaux canadiennes depuis et après l'époque qui pourra être fixée pour cette fin par la proclamation de la sanction et confirmation par Sa Majesté en Conseil de l'acte qui sera passé pour effectuer cette abrogation.

Aussi, pour considérer la résolution suivante :

Résolu :—Qu'il est opportun de décréter que cette partie de l'acte du Parlement du Canada passé dans la 36^{ème} année du règne de Sa Majesté et intitulé : " Acte concernant les chargements sur le pont des navires," qui déclare illégal pour tout patron de navire, à certaines époques, de transporter des animaux vivants sur le pont supérieur ou au-dessus d'aucune partie du pont supérieur de tel navire, soit abrogée, et les mots " aucun chargement d'aucune espèce s'élevant à une hauteur de plus de trois pieds au-dessus du pont," dans la deuxième section du dit acte, ne comprendra ni ne s'appliquera aux animaux vivants.

Les bills suivants sont présentés, lus une seconde fois, et renvoyés à un comité général, jeudi prochain, savoir :—

No. 13. Pour amender l'acte intitulé : " Acte concernant les Travaux Publics du Canada.

No. 14. Pour mieux assurer l'indépendance du Parlement.

No. 17. Pour amender l'acte des bureaux de poste, 1875.

No. 23. Pour établir des municipalités de townships dans le district de Keewatin.

Le bill No. 38, pour étendre à la province de l'Île du Prince-Edouard, l'"Acte des chemins de fer de 1868," et certains actes l'amendant, est lu la seconde fois, examiné en comité général, rapporté, lu une troisième fois, et passé.

M. *Laurier* propose que le bill No. 43, pour amender de nouveau les actes concernant les timbres sur les billets promissoires et les lettres de change, soit lu une seconde fois ; adopté sur division.

Le bill est en conséquence lu une seconde fois, et renvoyé à un comité général, jeudi prochain.

La Chambre alors s'ajourne.

TIMOTHY WARREN ANGLIN,

Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Macdougall* (Elgin)—En comité général relativement au bill concernant la compagnie du chemin de fer du Sud du Canada, et lors de la troisième lecture de ce bill, il proposera les amendements suivants :

1. Que les bureaux généraux de la compagnie du chemin de fer du Sud du Canada, c'est-à-dire les divers bureaux des départements nécessaires pour l'administration de la dite compagnie et de ses différentes lignes, y compris les bureaux sous l'administration et le contrôle du trésorier de la dite compagnie et les propriétés nécessaires aux travaux en dépendant et les boutiques ou usines de la dite compagnie, seront établies d'une manière permanente dans la ville de St. Thomas, dans le comté d'Elgin, dans la province d'Ontario.

2. Aucuns bons, coupons, débentures, hypothèques ou autres valeurs qui ont été ou seront émis par la dite compagnie, n'auront pour effet, par suite d'aucunes obligations, charges, hypothèques ou réclamations privilégiées, d'empêcher l'exécution d'un jugement ou décret contre les biens de la compagnie pour une dette encourue pour les frais d'exploitation, tel que défini ci-avant. Pourvu qu'aucune saisie ne sera faite en vertu de telle exécution sans un ordre ou certificat par un juge de la cour qui aura rendu tel jugement ou décret déclarant que dans son opinion les procédures sur telle exécution n'interromperont pas le trafic de la compagnie.

M. *Brown*, secondé par M. *Ross* (Durham-Est,) lors de la motion pour que la Chambre se forme en comité des subsides, proposera l'amendement qui suit :—“ Qu'il soit résolu que vu qu'une grande quantité de blé et de fleur a été importée au Canada durant ces dernière années, cette Chambre est d'opinion que l'imposition d'un droit sur ces produits serait avantageux aux cultivateurs canadiens.”

N^o. 28.

OTTAWA, MARDI, 19 MARS 1878.

5e Session, 3e Parlement, 41 Vict., 1878

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGERS ET Cie
1878

No 29.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, MERCREDI, 20 MARS 1878.

PRIÈRE.

Sur motion de M. *Thompson* (Cariboo), une adresse est votée à Son Excellence le Gouverneur-Général pour copie de toute la correspondance ou des pétitions ayant rapport à l'établissement d'une malle quotidienne entre la Colombie Anglaise et Puget Sound.

Sur motion de M. *Dymond*, l'état en réponse à l'ordre de la Chambre du 18 février 1878 et présenté le 25 février 1878 pour copies des comptes publics, pièces justificatives et papiers ayant rapport aux paiements faits pour impressions, tels qu'insérés dans les Comptes Publics pour 1873-74, et faits à même les contingents du département de la Justice, à *I. B. Taylor*, à la compagnie d'imprimerie du *Citizen* et à *J. G. Moylan*, est référé au comité permanent des comptes publics.

Les ordres de la Chambre et les adresses à Son Excellence le Gouverneur-Général qui suivent sont votés, savoir :

Par M. *Desjardins* :—Ordre de la Chambre pour copies de la correspondance, des avis, lettres et autres documents concernant le pont de St. Jean, sur la rivière Richelieu.

Aussi :—Adresse à Son Excellence pour copies de requêtes, correspondance et autres papiers relativement à aucune demande d'aide en faveur de certains contribuables de la paroisse de St. Athanase, dans le comté d'Iberville, qui ont souffert par l'inondation.

M. *Mitchell* propose qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier qu'il appartient pour copie des divers rapports faits durant les dix-huit derniers mois relativement à l'établissement de pisciculture à Miramichi par l'inspecteur des pêcheries de ce district, et aussi le rapport de M. *Wilnot* et les remarques de l'inspecteur en réponse.

Et un débat s'élevant, la dite motion est retirée avec le consentement de la Chambre.

Par M. *Haggart* :—Ordre de la Chambre pour un état donnant la quantité de munitions fournies en 1875-76-77 aux bataillons ou compagnies de la milice active du Canada, mentionnant le bataillon auquel chaque compagnie appartenait, la quantité achetée, les prix payés par chaque compagnie ou bataillon respectivement, la quantité fournie aux derniers bataillons et compagnies et les compagnies ou bataillons qui l'ont reçue et pour laquelle aucune réclamation n'a été faite.

M. *Fréchette* propose, que dans l'opinion de cette Chambre, il est désirable que le gouvernement prenne les moyens de faire l'épreuve de la possibilité de la navigation du Saint-Laurent de Québec à l'océan, durant la saison d'hiver.

Et un débat s'ensuivant ;

A 6 heures p.m., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à 7 heures et demie p.m.

7.30 P.M.

(L'ordre des bills privés est appelé en vertu de la règle 19.)

Les bills suivants sont lus séparément une troisième fois et passés, savoir :

No. 8. Pour autoriser la compagnie d'assurance Nationale à réduire son capital social, et pour autres fins.

No. 10. Pour autoriser la compagnie d'assurance contre le feu et sur la vie de Stadacona à réduire son capital social, et pour autres fins.

No. 16. Pour incorporer la compagnie d'assurance mutuelle d'Ontario sur la vie.

No. 21. Pour amender et refondre tels qu'amendés les divers acte relatifs à la compagnie d'assurance contre le feu de Québec.

No. 22. Concernant la Banque de Liverpool.

Le bill No. 26, concernant la compagnie du chemin de fer du Grand-Tronc, est examiné en comité général, et progrès ayant été rapporté, le comité obtient la permission de siéger de nouveau, vendredi prochain.

Les bills suivants sont séparément examinés en comité général, rapportés, et remis pour la troisième lecture à demain, savoir :

No. 27. Concernant la compagnie du chemin de fer du Nord du Canada.

No. 6. Pour autoriser et ratifier le projet d'arrangement de la compagnie du chemin de fer du Sud.

(Bills publics en vertu de la règle 19.)

M. *Dymond* propose que le bill No. 3, pour décréter que les personnes accusées d'assaut simples seront témoins en leur faveur, soit lu maintenant une troisième fois.

Sir *John A. Macdonald* propose pour amendement que le bill soit renvoyé à un comité général, avec instruction et autorisation d'insérer les mots " sommaire ou autre " après le mot " du " dans la première ligne ; le mot " plainte " après le mot " sur " dans la première ligne, et les mots " pour la poursuite " après le mot " compétent " dans la troisième ligne de la première section ; adopté.

Le bill est renvoyé à un comité général et amendé en conséquence ; les amendements rapportés et adoptés.

Et la question étant mise que le bill soit lu une troisième fois,

Sir *John A. Macdonald* propose pour amendement que le bill soit renvoyé à un comité général avec instruction et autorisation de l'amender en biffant la seconde section ; rejeté sur division.

M. *Taschereau* propose alors pour amendement que le bill soit renvoyé à un comité général avec instruction et autorisation de l'amender en ajoutant à la ligne 13^{ème}, après le mot " compétent " les mots suivants : " pour la poursuite ou " ; lequel amendement est adopté.

Le bill est en conséquence renvoyé à un comité général, amendé de nouveau, les amendements rapportés, et adoptés.

Le bill est lu la troisième fois et passé.

Un message est reçu du Sénat avec le bill suivant (du Sénat) (No. 54), intitulé :
 “ Acte pour incorporer la compagnie dite *Fihwick's Express and Merchants' Forwarding Company* (à responsabilité limitée), auquel le concours de cette Chambre est désiré.

Sur motion de M. *Tupper*, le dit bill est lu la première fois.

La Chambre alors s'ajourne.

TIMOTHY WARREN ANGLIN,

Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Christie*—Vendredi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement de mettre dans les estimés supplémentaires la somme de \$1,000 pour améliorer la navigation de la rivière nord jusqu'à St. André, dans le but de compléter les travaux commencés par le gouvernement avant la confédération, assurant par là à St. André et ses environs une navigation en été non interrompue ?

M. *Gill*—Vendredi prochain—Le gouvernement a-t-il l'intention de nommer un juge résidant à Sorel en remplacement de l'honorable juge *Loranger*, qui a pris sa retraite, et quand cette nomination se fera-t-elle ?

M. *Cartwright*—Vendredi prochain—Chambre en comité pour considérer une résolution pour pourvoir à la nomination d'un officier qui sera appelé l'*Auditeur Général du Canada*.

Résolu—Qu'il est opportun de nommer un officier qui sera appelé l'*Auditeur Général du Canada*, le salaire ne devant pas excéder trois mille deux cents dollars.

M. *Farrow*—Vendredi prochain—Combien y a-t-il encore de billets de 25 cts. en circulation, et si c'est l'intention du gouvernement de retirer ce qui en reste, si non s'il se propose d'en émettre d'autres ?

M. *White* (Renfrew) —Vendredi prochain—ADRESSE—Copies de tous ordres en conseil fixant le taux des péages que peut percevoir la compagnie d'amélioration du haut de l'Ottawa, sur les bois en grume et de construction passant dans les endroits améliorés.

M. *Bunster*—Vendredi prochain—ADRESSE—Copie d'aucune pétition ou de pétitions adressées à Son Excellence le Gouverneur-Général ou à aucun membre de son gouvernement, demandant le renvoi de M. *W. B. Spaulding*, magistrat stipendiaire à Nanaimo et à Comox ; et correspondance, s'il en est, qui peut avoir eu lieu à ce sujet entre le gouvernement de Son Excellence et le gouvernement de la Colombie-Anglaise ou avec aucune autre personne ou autorité.

M. *MacKay* (Cap Breton)—Vendredi prochain—Si le gouvernement a l'intention de faire explorer une partie du havre de Main-à-dieu dans le comté du Cap Breton, dans le but d'y construire un brise-lames ?

M. *Stephenson* proposera, lors de la troisième lecture du bill No. 6, concernant la compagnie du chemin de fer du Sud du Canada, que ce bill soit renvoyé au comité pour que la troisième section de ce bill soit amendée en y ajoutant les mots suivants : " Pourvu que aucune personne qui dans le but de régler sa réclamation contre la dite compagnie pour frais d'exploitation a reçu des bons de la dite compagnie et en est encore porteur, sera considérée et traitée de la même manière que si la dite compagnie n'avait pas réglé telle réclamation par l'émission de tels bons, et le montant de ces bons sera considéré et traité comme une dette encourue et redevable par la dite compagnie, le 12 mars 1878, tel que pourvu par la dite section."

No. 29.

OTTAWA, MERCREDI, 20 MARS 1878.

5e Session, 3e Parlement, 41 Vict., 1878

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGER ET CIA.

1878

No 30.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, JEUDI, 21 MARS 1878.

PRIÈRE.

M. *Gibbs* (Ontario-Sud), présente un bill No. 55, pour amender la loi concernant les sociétés de construction; lequel est lu la première fois et remis pour la seconde lecture à demain.

M. *Mackenzie* présente la réponse à l'ordre de la Chambre du 11 courant, pour copies d'un état montrant: 1o. Les montants dépensés tous les ans depuis 1867 pour maintenir les écoles militaires dans la province du Nouveau-Brunswick.

2o. Le nombre des candidats qui ont chaque année reçus des certificats de deuxième classe, et le montant ou les montants des allocations payées.

3o. Le nombre de cadets qui pendant qu'ils fréquentaient quelqu'une de ces écoles à Frédéricton, N.-B., étaient en même temps étudiants de l'université du Nouveau-Brunswick, et si des exceptions ont été faites en leur faveur relativement à l'assistance aux exercices et aux instructions, avec une liste des noms de ceux qui ont eu ou ont maintenant des commissions dans la milice active du Nouveau-Brunswick.

4o. Le nombre et les noms de tous les cadets qui ont eu et ont maintenant des commissions dans la milice active du Nouveau-Brunswick, en distinguant les uns et les autres.

Aussi,—Réponse à l'ordre de la Chambre du 20 février 1878, pour copie du rapport de M. *Kingsford* touchant l'exploration du havre de Matane, avec les plans et devis qui accompagnent le dit rapport.

Aussi,—Réponse à l'adresse du 4 courant, pour copie d'un rapport donnant les montants des six plus basses soumissions reçues pour les sections 17, 18, 19, 20, 27, 28, 33, 34 et 35 du nouveau canal Welland, avec les noms des soumissionnaires, et copies des ordres en Conseil accordant les contrats pour ces sections.

La Chambre se forme en comité général sur le bill No. 13, pour amender de nouveau l'acte intitulé: "Acte concernant les Travaux Publics du Canada," et l'amende en y ajoutant la section suivante:

Section 3. Aucune personne ou corporation qui a maintenant ou aura plus tard quelque prétendue réclamation contre le gouvernement au sujet de propriétés qu'il aura prises, ou pour prétendus dommages causés à des propriétés par l'exécution de travaux publics entrepris, commencés ou accomplis aux frais de tel gouvernement ou du gouvernement de la ci-devant province du Canada, ou de la Nouvelle-Ecosse, ou du Nouveau-Brunswick, ou de l'Île du Prince-Édouard, ou de la Colombie-Anglaise, ou pour la défense du Canada, ou aucune réclamation résultant ou dépendant de l'exécution ou de l'accomplissement, ou pour réductions faites pour défaut d'exécution ou d'accomplissement d'aucun contrat de travaux publics, ou résultant de la mort d'aucune personne, ou du tort fait à la personne ou à la propriété sur aucun chemin

de fer, canal ou travaux publics sous le contrôle et l'administration du département des Travaux Publics—telle personne ou corporation pourra donner avis de telle réclamation au ministre des Travaux Publics en en spécifiant les particularités et l'origine. Et dans le cas où le ministre, faute d'informations suffisantes ou sûres relativement aux faits se rattachant à la réclamation, ou par suite d'assertions contradictoires, ne considérera pas qu'il peut faire des offres réelles, il pourra référer le cas à un ou plusieurs des arbitres officiels pour qu'ils l'examinent et fassent rapport tant sur les matières de fait que sur le montant des dommages soufferts, s'il y en a eu. Et l'arbitre ou les arbitres à qui la réclamation a été référée, auront relativement à icelle autant de pouvoir que si elle avait été comprise dans les dispositifs du dit acte intitulé : "Acte concernant les Travaux Publics du Canada," et avait été référée après offres réelles faites, mais le seul devoir de l'arbitre ou des arbitres dans tel cas sera de rapporter leur opinion sur les questions de fait et le montant des dommages soufferts, s'il en est, et les principes d'après lesquels tel montant a été computed.

Le bill tel qu'amendé est alors rapporté, pour être pris en considération demain.

La Chambre se forme de nouveau en comité général sur le bill No. 14, pour mieux assurer l'indépendance du Parlement.

Et la Chambre ayant continué de siéger en comité jusqu'à minuit ;

VENDREDI, 22 mars 1878.

Et des amendements au dit bill étant proposés, il est apporté tel qu'amendé et remis pour être pris en considération à la prochaine séance de la Chambre aujourd'hui.

La Chambre alors s'ajourne à 1.30 a.m.

TIMOTHY WARREN ANGLIN,

Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. Macdougall (Elgin), proposera que le bill No. 6 concernant la compagnie du chemin de fer du Sud du Canada ne soit pas lu une troisième fois mais qu'il soit renvoyé au comité général pour que les amendements qui suivent y soient insérés :

1. Que les bureaux généraux de la compagnie du chemin de fer du Sud du Canada, c'est-à-dire les divers bureaux des départements nécessaires pour l'administration de la dite compagnie et de ses différentes lignes, y compris les bureaux sous l'administration et le contrôle du trésorier de la dite compagnie et les propriétés nécessaires aux travaux en dépendant et les boutiques ou usines de la dite compagnie, seront établies d'une manière permanente dans la ville de St. Thomas, dans le comté d'Elgin, dans la province d'Ontario.

2. Aucuns bons, coupons, débetures, hypothèques ou autres valeurs qui ont été ou seront émis par la dite compagnie, n'auront pour effet, par suite d'aucunes obligations, charges, hypothèques ou réclamations privilégiées, d'empêcher l'exécution d'un jugement ou décret contre les biens de la compagnie pour une dette encourue pour les frais d'exploitation, tel que défini ci-avant. Pourvu qu'aucune saisie ne sera faite en vertu de telle exécution sans un ordre ou certificat par un juge de la cour qui aura rendu tel jugement ou décret déclarant que dans son opinion les procédures sur telle exécution n'interromperont pas le trafic de la compagnie.

M. Stephenson—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE pour un rapport contenant les noms de toutes les personnes employées, depuis le premier jour de février dernier (1878), comme surnuméraires pour la session ou dans les départements, spécifiant leurs fonctions et le salaire ou la rémunération qu'elles reçoivent par jour.

M. Smith (Westmoreland)—Mardi prochain—COMITÉ GÉNÉRAL pour considérer la résolution suivante :

Qu'il est opportun de décréter que les commissaires du havre de Montréal, pourront, avec l'approbation du gouverneur en conseil, établir des dispositions pour accorder des commissions à une deuxième classe de pilotes pour tous steamers ou autres bâtiments de pas plus de 250 tonneaux, naviguant sur le St. Laurent, entre le port de Québec et l'extrémité sud du port de Montréal, et pourront établir des taux de pilotage que les dits steamers et autres bâtiments seront forcés de payer, excepté les bacs et les steamers ayant à bord un pilote de seconde classe comme maître ou second, ou les bâtiments de pas plus de 250 tonneaux quand ils seront remorqués par un steamer dont un pilote commissionné aura la charge; et pour amender les actes du pilotage du Canada en conséquence.

M. Burpee (Sunbury)—Lundi prochain—ADRESSE—Correspondance entre le gouvernement du Nouveau-Brunswick et le gouvernement du Canada, relativement à l'achat de cette section du chemin de fer Intercolonial connue dans le Nouveau-Brunswick comme le prolongement de l'Est; aussi toutes les minutes du Conseil ayant rapport à cet achat avant janvier 1873, ou en dépendant; aussi, toute la correspondance entre les dits gouvernements relativement à des réclamations additionnelles à compte de tel achat après janvier 1873

M. Jones (Leeds Sud) proposera l'amendement suivant dans le comité général sur le bill No. 9, concernant la compagnie du chemin de fer de Brockville et Ottawa et Canada Central, et lors de la motion pour la troisième lecture de ce bill, proposera de renvoyer le dit bill au comité général, avec instruction d'y ajouter l'amendement qui suit à la section 9 :

Que les porteurs d'actions dans la compagnie du chemin de fer de Brockville et Ottawa, représentant les premiers bons ordinaires avec les coupons en retard de la dite compagnie et convertis par la section 3 du dit Acte chap. 44, 31 *Vict.*, de la province d'Ontario, intitulé : " Acte pour la conversion des bons ordinaires et des anciennes actions de la compagnie du chemin de fer de Brockville et Ottawa en nouvelles actions réduites, et pour autres fins " en nouvelles actions payés dans le capital de la dite compagnie au taux de vingt-cinq centins dans la piastre, seront mis dans la position de premiers porteurs de bons ordinaires par le transport des bons sur les vingt milles dollars émis maintenant par mille en vertu de l'acte projeté, jusqu'à concurrence des actions dont ils sont maintenant porteurs, et qui ont été pris pour les premiers bons ordinaires à vingt-cinq centins dans la piastre, en vertu de l'acte déjà cité de la 31^{ème} *Viet.*, chap. 44, de la province d'Ontario.

No. 30.

OTTAWA, JEUDI, 21 MARS 1873.

5^e Session, 3^e Parlement, 41 *Vict.*, 187

VOTES ET DÉLIBÉRATION

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGER ET CI

1873.

No. 31.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

 OTTAWA, VENDREDI, 22 MARS 1878.

PRIÈRE.

Deux pétitions sont présentées et déposées sur la table :

M. *Laurier* présente la réponse à l'ordre de la Chambre, pour copies de toute la correspondance relative aux pensions payées aux inspecteurs-mesureurs de bois de construction renvoyés l'année dernière.

M. *Holton*, du comité permanent des banques et du commerce, présente le quatrième rapport de ce comité, qui est comme suit :

Le comité a examiné le bill No. 35, pour amender un acte intitulé : " Acte concernant La Banque Jacques-Cartier," et trouve que le préambule n'a pas été prouvé, vu que dans son opinion aucune preuve n'a été faite à l'appui de ce préambule pour justifier l'intervention demandée dans les dépositifs de l'acte de la dernière session, intitulé : " Acte concernant La Banque Jacques-Cartier."

Sur motion de M. *Mackenzie*, il est résolu : Que lorsque cette Chambre s'ajournera aujourd'hui, elle restera ajournée jusqu'à mardi prochain.

M. *Haggart* présente un bill No. 56, pour amender l'acte concernant les élections contestées; lequel est lu la première fois, et remis pour la seconde lecture à mardi prochain.

Sur motion de M. *Cartwright*, la Chambre décide de se former en comité général, mardi prochain, pour considérer la résolution suivante :

Résolu,—Qu'il est opportun de nommer un officier qui sera appelé l'Auditeur-Général du Canada, et dont le salaire ne sera pas de plus de trois mille deux cents piastres par année.

La Chambre se forme en comité général pour considérer une certaine résolution pour abolir le droit de douane imposé sur le malt importé au Canada.

(En comité.)

La résolution suivante est adoptée :

Résolu,—Qu'il est opportun d'abolir le droit de douane imposé sur le malt importé au Canada par l'acte 40 *Vict.*, chap. 11, sec. 2, et de décréter que le malt anglais et étranger, lorsqu'il sera importé au Canada, sera mis dans un entrepôt de douane convenable, fourni aux frais de l'importateur et jugé convenable pour telle fin

par un officier du revenu dûment autorisé, et sera, lorsqu'il aura été ainsi mis en entrepôt, soumis à la loi d'accise alors en force relativement au malt fait au Canada, et aux mêmes restrictions, et paiera quand il sera livré à la consommation, le même droit que le malt fait au Canada.

Résolution à rapporter.

Rapport à recevoir, *mardi prochain*.

M. Mackenzie remet un message de Son Excellence le Gouverneur-Général, lequel est lu par M. l'Orateur comme suit :

Dufferin.

Le Gouverneur-Général transmet à la Chambre des Communes une adresse du conseil législatif de la province de Québec à la Chambre des Communes, ainsi qu'une adresse de l'assemblée législative de la province de Québec, à la Chambre des Communes, au sujet des changements ministériels récemment arrivés dans cette province.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
Ottawa, 22 mars 1878.

A 6 heures P.M., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à 7 heures et demie P.M.

7.30 P.M.

(L'ordre des bills privés est appelé en vertu de la règle 19.)

Un message est reçu du Sénat acquiesçant au bill No. 11, pour réduire le capital social de la banque des Marchands du Canada, *sans amendements*.

Aussi, avec les bills suivants (du Sénat), auxquels le concours de cette Chambre est désiré :

No. 57, intitulé : "Acte concernant la compagnie du chemin de fer de Montréal et de la cité d'Ottawa." (Sur motion de M. *McNab*, le bill est lu la première fois. Seconde lecture, *mardi prochain*.)

No. 58, intitulé : "Acte pour faire droit à *Hugh Hunter*," (avec l'enquête faite devant le comité spécial auquel le dit bill a été référé).

No. 59, intitulé : "Acte pour faire droit à *George Frothingham Johnston*," (avec l'enquête faite devant le comité spécial auquel le dit bill a été référé).

L'ordre du jour pour la troisième lecture du bill No. 27, concernant la compagnie du chemin de fer du Nord du Canada, étant lu ;

M. *Irvine* propose pour amendement que le dit bill soit renvoyé à un comité général avec instruction et autorisation de modifier la section 3 en y ajoutant les mots "sans causer aucuns dommages qui ne seront pas nécessaires;" adopté.

Le bill est en conséquence renvoyé à un comité général, amendé, rapporté, l'amendement obtient le concours, le bill est lu une troisième fois, et passé.

L'ordre du jour pour la troisième lecture du bill No. 6, pour autoriser et ratifier le projet d'arrangement de la compagnie du chemin de fer du Sud du Canada étant lu ;

M. *Macdougall* (Elgin), propose pour amendement que le dit bill soit renvoyé à un comité général avec instruction et autorisation d'y ajouter ce qui suit :

"Que les bureaux généraux de la compagnie du chemin de fer du Sud du Canada, c'est-à-dire les divers bureaux des départements nécessaires pour l'administration de la dite compagnie et de ses différentes lignes, y compris les bureaux sous l'administration

et le contrôle du trésorier de la dite compagnie et les propriétés nécessaires aux travaux en dépendant et les boutiques ou usines de la dite compagnie, seront établies d'une manière permanente dans la ville de St. Thomas, dans le comté d'Elgin, dans la province d'Ontario; rejeté sur division.

M. *Macdougall* (Elgin), propose de nouveau pour amendement que le dit bill soit renvoyé à un comité général, avec instruction et autorisation d'y ajouter ce qui suit :

"Aucuns bons, coupons, débentures, hypothèques ou autres valeurs qui ont été ou seront émis par la dite compagnie, n'auront pour effet, par suite d'aucunes obligations, charges, hypothèques ou réclamations privilégiées, d'empêcher l'exécution d'un jugement ou décret contre les biens de la compagnie pour une dette encourue pour les frais d'exploitation, tel que défini ci-avant. Pourvu qu'aucune saisie ne sera faite en vertu de telle exécution sans un ordre ou certificat par un juge de la cour qui aura rendu tel jugement ou décret déclarant que dans son opinion les procédures sur telle exécution n'interromperont pas le trafic de la compagnie."

M. *Casey* propose pour amendement au dit amendement que le dit bill soit renvoyé à un comité général avec instruction et autorisation d'amender le dit bill en biffant les mots de la section 2 depuis "Les revenus" jusqu'à "frais d'exploitation" inclusivement, et en y substituant les suivants :

"Pourvu que les biens de la dite compagnie autres que propriétés foncières ou locomotives et chars dont usage sera actuellement fait, seront sujets à exécution pour dettes contractées pour frais d'exploitation, jusqu'à concurrence d'une somme de pas plus de \$1,000, dans le cas d'aucune de ces dettes;" rejeté sur division.

La question étant alors mise sur l'amendement de M. *Macdougall* (Elgin), il est rejeté sur la division suivante :

POUR :

Messieurs

Baby,	Ferris,	McQuade,
Bécharde,	Fiset,	Malouin,
Benoit,	Fleming,	Masson,
Blackburn,	Forbes,	Monteith,
Bolduc,	Fraser,	Montplaisir,
Bourbeau,	Gibson,	Oliver,
Bowell,	Gillies,	Paterson,
Brouse,	Gilmor,	Popc, (<i>Compton</i>),
Campbell,	Goudge,	Robitaille,
Caron,	Greenway,	Rochester,
Casey,	Hagar,	Rymal,
Charlton,	Higinbotham,	Scatcherd,
Christie,	Irving,	Short,
Church,	Jones (<i>Leeds</i>),	Skinner,
Cimon,	Langevin,	Smith (<i>Peel</i>),
Cuthbert,	Macdonald (<i>Kingston</i>),	Stephenson,
Daoust,	Macdonald (<i>Toronto</i>),	Thompson (<i>Haldimand</i>),
De St. Georges,	McDonald (<i>Cap Breton</i>),	Wade,
Farrow,	Macdougall (<i>Elgin</i>),	Wallace (<i>Norfolk</i>),
Ferguson,	McCallum,	White (<i>Renfrew</i>).—60.

CONTRE :

Messieurs

Appleby,	Fynn,	McNab,
Archibald,	Fréchette,	Mills,
Bain,	Galbraith,	Mitchell,

Barthe,	Geoffrion,	Norris,
Bernier,	Gibbs (<i>Ontario-Sud</i>),	Orton,
Bertram,	Gill,	Pettes,
Biggar,	Guthrie,	Pickard,
Blain,	Haddow,	Plumb,
Borron,	Holton,	Ray,
Bowman,	Horton,	Robinson,
Brown,	Kerr,	Ross (<i>Durham</i>),
Buell,	Killam,	Ross (<i>Middlesex</i>),
Burk,	Kirk,	Ross (<i>Prince-Edouard</i>),
Burpee (<i>Sunbury</i>),	Kirkpatrick,	Scriver,
Carmichael,	Lafamme,	Shibley,
Cartwright,	Lajoie,	Sinclair,
Casgrain,	Lanthier,	Smith (<i>Westmoreland</i>),
Coffin,	Laurier,	Taschereau,
Currier,	Macdonald (<i>Cornwall</i>),	Thomson (<i>Welland</i>),
Davies,	McDougall (<i>Kenfrew</i>),	Trow,
Delorme,	MacKay (<i>Cap Breton</i>),	Wood,
Desjardins,	McKay (<i>Colchester</i>),	Wright (<i>Ottawa</i>),
De Veber,	Mackenzie,	Wright (<i>Pontiac</i>),
Dewdney,	McCraney,	Young.—74.
Dymond,	McGregor,	

M. *Stephenson* propose alors pour amendement, que le dit bill soit renvoyé à un comité général avec instruction et autorisation d'amender la section 3 en y ajoutant les mots suivants: " Pourvu qu'aucune personne qui dans le but de régler sa réclamation contre la dite compagnie pour frais d'exploitation a reçu des bons de la dite compagnie et en est encore porteur, sera considérée et traitée de la même manière que si la dite compagnie n'avait pas réglé telle réclamation par l'émission de tels bons, et le montant de ces bons sera considéré et traité comme une dette encourue et redevable par la dite compagnie, le 12 mars 1878, tel que pourvu par la dite section ;" lequel amendement est rejeté sur la division suivante :

POUR :

Messieurs

Baby,	Ferguson,	McCarthy,
Barthe,	Fiset,	McQuade,
Benoit,	Fraser,	Masson,
Bernier,	Gibbs (<i>Ontario-Nord</i>),	Monteith,
Bourbeau,	Gill,	Montplaisir,
Bowell,	Gillmor,	Pope (<i>Compton</i>),
Caron,	Higinbotham,	Robitaille,
Charlton,	Irving,	Rochester,
Cimon,	Jones (<i>Leeds</i>),	Scatcherd,
Costigan,	Langevin,	Schultz,
Cuthbert,	Lanthier,	Stephenson,
Daoust,	Macdonald (<i>Kingston</i>),	Thompson (<i>Haldimand</i>),
Desjardins,	McDonald (<i>Cap-Breton</i>),	Wade,
Farrow,	McCallum,	Wallace (<i>Norfolk</i>).—42.

CONTRE :

Messieurs

Appleby,	Fleming.	McNab,
Archibald,	Flynn,	Malouin,
Bain,	Forbes,	Mills,

Béchar,	Fréchette,	Mitchell,
Bertram	Galbraith,	Norris,
Biggar,	Geoffrion,	Oliver,
Blackburn,	Gibbs (<i>Ontario-Sud</i>),	Orton,
Blain,	Gibson,	Paterson,
Bolduc,	Gillies,	Pettes,
Borron,	Goudge,	Pickard,
Bowman,	Greenway,	Plumb,
Brouse,	Guthrie,	Pouliot,
Brown,	Haddow,	Ray,
Buell,	Hagar,	Robillard,
Burk,	Hall,	Robinson,
Burpee (<i>St. Jean</i>),	Holton,	Ross (<i>Durham</i>),
Burpee (<i>Sunbury</i>),	Horton,	Ross (<i>Middlesex</i>),
Carmichael,	Kerr,	Ross (<i>Prince-Edouard</i>),
Cartwright,	Killam,	Rymal,
Casey,	Kirk,	Scriver,
Casgrain,	Kirkpatrick,	Shibley,
Christie,	Laflamme,	Sinclair,
Church,	Lajoie,	Skinner,
Cockburn,	Laurier,	Smith (<i>Peel</i>),
Coffin,	Macdonald (<i>Cornwall</i>),	Smith (<i>Selkirk</i>),
Currier,	Macdonald (<i>Toronto</i>),	Smith (<i>Westmoreland</i>),
Davies,	Macdougall (<i>Elgin</i>),	Taschereau,
Delorme,	McDougall (<i>Renfrew</i>),	Thomson (<i>Welland</i>),
De St. Georges,	MacKay (<i>Cap-Breton</i>),	Trow,
DeVeber,	McKay (<i>Colchester</i>),	White (<i>Renfrew</i>),
Dewdney,	Mackenzie,	Wright (<i>Ottawa</i>),
Dymond,	McCraney,	Wright (<i>Pontiac</i>),
Ferris,	McGregor,	Young.—99.

Le bill est alors lu une troisième fois, et passé.

Le bill No. 26, concernant la compagnie du chemin de fer du Grand-Tronc, du Canada, est encore considéré en comité général, amendé, rapporté, les amendements obtiennent le concours, il est lu une troisième fois et passé.

La Chambre se forme en comité général sur le bill No. 23, pour établir des municipalités de townships dans le district de Keewatin.

Et la Chambre ayant continué de siéger en comité jusqu'à minuit;

SAMEDI, 23 mars, 1878.

Et progrès ayant été fait, le comité se lève et obtient permission de siéger de nouveau *mardi prochain*.

La Chambre alors s'ajourne à 1.45 a.m., *jusqu'à mardi prochain*.

TIMOTHY WARREN ANGLIN,

Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. Killam—Lundi prochain—BILL intitulé : “ Acte pour amender l’acte d’assurance de 1877.”

M. McCraney—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE pour un état de tous les bulletins rejetés à toutes les élections qui ont eu lieu sous l’acte du vote au scrutin, avec la raison de ce rejet autant que possible et ce qu’il a coûté.

M. McKay (Colchester)—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copies de toute la correspondance, des pétitions et rapports entre *Henry Clarke*, écr., de Truro, et le département des Travaux Publics ou les officiers du chemin de fer Intercolonial, au sujet de sa réclamation pour propriété détruite par cet officier du chemin de fer Intercolonial.

M. Mitchell—Mardi prochain—ADRESSE—Copies des pétitions et de la correspondance avec le gouvernement du Canada ou aucun de ses membres relativement à la construction d’un brise-lames ou port de relâche pour la protection des pêcheurs à la Pointe Escuminac.

M. Desjardins—Mardi prochain—Est-ce l’intention du gouvernement de présenter pendant cette session des amendements à la loi générale concernant les assurances, de façon à permettre et à faciliter l’amalgamation entre elles des compagnies d’assurance contre le feu ?

M. Fraser—Mardi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE pour copie de toute la correspondance, des rapports et télégrammes, en la possession du département du Revenu de l’Intérieur, ou aucun de ses officiers, reçus par eux depuis le premier janvier 1875, ayant rapport à la suspension d’aucun officier appartenant au département du Revenu de l’Intérieur à London ?

M. Fraser—Mardi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE pour copie de toute la correspondance, des rapports et télégrammes maintenant en la possession du département des Douanes, ou aucun de ses officiers, et reçus par eux depuis le premier janvier 1875, ayant rapport à la nomination, à la démission, au renvoi ou à la résignation d’aucun officier du département des Douanes à London.

M. Bolduc, secondé par *M. Bourbeau*, lors de la motion pour que la Chambre se forme en comité des subsides, proposera l’amendement suivant :

Qu’attendu qu’il est importé pour au-delà d’un million de dollars de tabac, chaque année, et que cette plante pourrait être cultivée avec avantage en ce pays, cette Chambre est d’opinion que sa culture devrait être encouragée par l’abolition des droits imposés sur le tabac récolté en Canada.

M. McCarthy—Mercredi prochain—ADRESSE—Copie de l’ordre en conseil autorisant l’octroi du contrat ou la dépense de l’argent relativement au port Burwell ; aussi, copie du contrat (s’il en est) passé à ce sujet, et compte détaillé de cette dépense, montrant à qui l’argent a été payé, et pour quels services, et aussi le montant alloué au surintendant ou aux surintendants de ces travaux pour leurs services.

ANNÉE 1880

1880

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

ACTES ET DÉLIBÉRATIONS

La Session du 1er Mars 1880

1880

N^o. 31.

OTTAWA, VENDREDI, 22 MARS 1878.

5e Session, 3e Parlement, 41 Vict., 1878.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGER ET C^{ie}.

1878.

No 32.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

 OTTAWA, MARDI, 26 MARS 1878.

PRIÈRE.

M. Mackenzie présente la réponse à l'adresse du 26 mars, 1878, pour 1o. copie des arrangements faits par le gouvernement ou par l'administrateur-général de l'Intercolonial et la compagnie du chemin de fer le Grand-Tronc du Canada, pour les taux du prix du transport des passagers et du fret, devant passer sur le Grand-Tronc et l'Intercolonial ; 2o. un état des prix qui devaient être et doivent encore être réclamés des passagers et pour le fret, par le Grand-Tronc, depuis ses différentes stations jusqu'à la Rivière-du-Loup, et *vice versa*, par chaque passager, par chaque char et par cent livres des différentes classes de marchandises ; 3o. un état des prix réclamés par l'Intercolonial, pour les passagers et le fret, sur l'Intercolonial, depuis la Rivière-du-Loup aux diverses stations et *vice versa*, par chaque passager, par chaque char, et par cent livres des différentes classes de marchandises.

Réponse à l'ordre de la Chambre du 4 courant, pour copies du devis du brise-lames de Malpègue, des soumissions avec les noms des cautions offertes pour l'exécution du contrat, et copies de toute correspondance relative à cette entreprise ou contrat.

Réponse à l'ordre de la Chambre du 4 courant, pour un état indiquant les sommes d'argent déboursées jusqu'au 1er janvier 1878, en vertu des contrats Nos. 13, 14, 15, 23 et 25 du chemin de fer Canadien du Pacifique.

Réponse à l'ordre de la Chambre du 11 courant, pour copie du rapport des explorations ou inspections faites sur la rivière Saskatchewan, dans le but d'en améliorer la navigation en faisant disparaître les obstructions qui existent à Coals Falls et ailleurs, entre cet endroit et les Grands-Rapides.

Réponse à l'ordre de la Chambre du 25 février 1878, pour copie de tout rapport de l'ingénieur-en-chef ou de l'ingénieur-en-chef actif, ou d'aucun autre ingénieur du chemin de fer Canadien du Pacifique en la possession du gouvernement, recommandant une exploration en 1876 d'une partie ou de toute la route entre Burrard's Inlet et la Passe de Tête Jaune, avec une copie de tous ordres ou instructions envoyés concernant la dite exploration ; aussi une copie de tout rapport de tous ou d'aucun de ces ingénieurs, conseillant ou recommandant une exploration en 1877 de cette route, avec copie de tous ordres ou instructions envoyés concernant telles explorations.

Réponse à l'adresse du 4 courant, pour devis estimatif des travaux faits en vertu du contrat No. 15 du chemin de fer Canadien du Pacifique et pour informations relativement au mode de paiement suivi au sujet de ces travaux.

Réponse à l'ordre de la Chambre du 21 février 1878, pour rapport montrant ce que le gouvernement a dépensé pour l'exhibition de Philadelphie, avec un état détaillé de tout l'argent dépensé ou à dépenser pour cet objet, à qui cet argent a été payé et pourquoi.

Et réponse à l'adresse du 4 courant, pour copie des soumissions reçues pour la construction de cette partie de l'embranchement du chemin de fer de Pembina entre St. Boniface et Selkirk, avec les copies de tous rapports, correspondances et ordres en Conseil ayant rapport à la manière dont les contrats de ces travaux ont été donnés.

M. *Smith* présente la réponse à l'ordre de la Chambre du 11 courant, pour copie d'un rapport donnant, 1o. un état détaillé de toutes les sommes d'argent reçues par *Pierre Alexis Tremblay*, écrivain, arpenteur des terres faisant partie des Terres de l'Artillerie, en 1876 et 1877;

2o. Etat de toutes les sommes d'argent reçues durant ces deux années du département de la Marine et des Pêcheries par *Dorila O. Tremblay*, comme gardien du phare de Portneuf;

3o. Etat semblable relativement à *Hilaire Tremblay*, comme gardien du phare de la Baie St. Paul.

4o. Etat semblable relativement à *Thomas Tremblay*, pour services rendus dans le département de la Marine et des Pêcheries dans l'agence de Québec;

5o. Etat semblable relativement à *William Tremblay*, pour services rendus dans le même département, agence de Québec;

6o. Etat semblable relativement à *Simon Tremblay*, comme conducteur de malles de St. Alphonse et du port de Chicoutimi au bureau de poste de Chicoutimi;

7o. Etat semblable relativement à *Louis Guay*, comme gardien du phare de Tadoussac;

8o. Etat semblable relativement à *J. B. Gagné*, écrivain, syndic officiel, à Chicoutimi, pour services rendus par lui en relation avec l'arrestation de certaines personnes sur l'Île d'Anticosti;

9o. Etat semblable relativement à *M. Johnny Guay*, marchand, de Chicoutimi, pour services rendus par lui dans le département de la Marine et des Pêcheries, agence de Québec, et dans le département des Travaux Publics, en relation avec les phares, les gardiens de phares, les lumières d'alignement, les bouées, et les quais et glissoires du gouvernement dans les comtés de Chicoutimi et de Saguenay.

Réponse à l'ordre de la Chambre du 4 courant, pour une liste de tous les employés du département de la Marine dans le district de Québec, (non-compris les hommes faisant partie de la police riveraine), avec leur salaire et leur résidence respectifs.

Et réponse à l'ordre de la Chambre du 4 courant, pour un rapport montrant les phares qui ont été érigés au brise-lames de Tignish, durant la dernière saison, comment et à qui le contrat a été donné, par qui les phares ont été érigés, le montant du contrat, le montant payé et à qui payé, avec les copies de toute correspondance ou communication de l'agent du département de la Marine et des Pêcheries dans l'Île du Prince-Edouard à ce sujet.

M. *Mackenzie* remet un message de Son Excellence le Gouverneur-Général lequel est lu par M. l'Orateur, et dont voici la teneur:

Dufferin,

Le Gouverneur-Général transmet à la Chambre des Communes un mémoire de Son Honneur le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, avec des documents y annexés, contenant des explications relativement aux changements ministériels récemment arrivés dans cette province.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
OTTAWA, 26 mars 1878.

Huit pétitions sont présentées et déposées sur la table.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :

De la loge du district de North Grey de l'association de tempérance du Canada, et de la division des fils de la tempérance d'Owen Sound, comté de Grey, Ontario, demandant l'insertion dans l'acte de tempérance, de clauses établissant le droit de recherche et de confiscation de boissons illégalement offertes en vente.

M. Killam présente un bill No. 60, pour amender l'acte d'assurance refondu de 1877, lequel est lu la première fois et remis pour la seconde lecture à *demain*.

Sur motion de M. Smith (Westmoreland), la Chambre décide de se former en comité général, *jeudi prochain*, pour considérer la résolution suivante :

Résolu, Qu'il est opportun de décréter que les commissaires du havre de Montréal, pourront, avec l'approbation du gouverneur en conseil, établir des dispositions pour accorder des commissions à une deuxième classe de pilotes pour tous steamers de pas plus de 250 tonneaux ou autres bâtiments de plus de 80 tonneaux et de pas plus de 250 tonneaux, naviguant sur le St. Laurent, entre le port de Québec et l'extrémité sud du port de Montréal, et pourront établir des taux de pilotage que les dits steamers et autres bâtiments seront forcés de payer, excepté les bacs et les steamers ayant à bord un pilote de seconde classe comme maître ou second, ou les bâtiments de pas plus de 250 tonneaux quand ils seront remorqués par un steamer dont un pilote commissionné aura la charge; et pour amender les actes du pilotage du Canada en conséquence.

La résolution adoptée en comité général, *vendredi dernier*, déclarant opportun d'abolir le droit de douane imposé sur le malt importé au Canada, est rapporté, lue une seconde fois et adopté, et est comme suit :

Résolu, Qu'il est opportun d'abolir le droit de douane imposé sur le malt importé au Canada par l'acte 40 *Vict.*, chap. 11, sec. 2, et de décréter que le malt anglais et étranger, lorsqu'il sera importé au Canada, sera mis dans un entrepôt de douane convenable, fourni aux frais de l'importateur et jugé convenable pour telle fin par un officier du revenu dûment autorisé, et sera, lorsqu'il aura été ainsi mis en entrepôt, soumis à la loi d'accise alors en force relativement au malt fait au Canada, et aux mêmes restrictions, et paiera quand il sera livré à la consommation, le même droit que le malt fait au Canada.

M. Laurier présente alors un bill No. 61, concernant le droit sur le malt, lequel est lu la première fois, et remis pour la seconde lecture à *jeudi prochain*.

La Chambre se forme de nouveau en comité général sur le bill No. 23 pour établir des municipalités cantonales dans le distrit de Kéwatin.

Et la Chambre ayant continué de siéger en comité jusqu'à minuit;

MERCREDI, 27 mars 1878

Des amendements sont faits au bill, et le bill, tel qu'amendé est remis pour être pris en considération, *jeudi prochain*.

Le bill No. 46, pour amender l'acte concernant les réclamations contradictoires de personnes occupant des terres à Manitoba est lu la seconde fois, examiné en comité général amendé, et le bill tel qu'amendé remis pour être pris en considération, *jeudi prochain*.

La Chambre se forme en comité général pour considérer une certaine résolution concernant l'abrogation de la section 23 de l'Acte de la Marine Marchande de 1876.

(En comité)

La résolution suivante est adoptée :

Résolu, Qu'il est opportun d'abroger la section 23 de l'Acte de la Marine Marchande de 1876, relativement à tous les bâtiments dans les eaux canadiennes depuis et après l'époque qui pourra être fixée pour cette fin par la proclamation de la sanction et confirmation par Sa Majesté en Conseil de l'acte qui sera passé pour effectuer cette abrogation.

Résolution à rapporter.

La dite résolution est en conséquence rapportée, lue une seconde fois, et adoptée.

M. *Smith* (Westmoreland), présente un bill No. 62 pour amender la loi concernant les chargements sur le pont des navires; lequel est lu la première fois et remis pour la seconde lecture à *jeudi prochain*.

M. *Cartwright* présente la réponse à l'adresse du 4 courant, pour copie de tous les ordres en conseil ayant rapport aux balances des crédits de 1876-77, qui peuvent se trouver périmées et qui ont été transportées à l'année suivante, conformément à la 35e section de l'acte 31 *Vict.*, chap. 5.

Et, réponse à l'ordre de la Chambre du 4 courant, pour un état faisant connaître les raisons dans chaque cas, de la mise à la retraite des employés du service civil, mentionnés dans le rapport mis devant cette Chambre le 18 février.

La Chambre alors s'ajourne à 2 heures a.m.

TIMOTHY WARREN ANGLIN,

Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Robillard*—Jeudi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement de faire exécuter les travaux de réparations et d'élargissement du canal de Beauharnois l'été prochaine ; et si non, quand il se propose de commencer ces travaux ?

M. *Langevin*—Jeudi prochain—ADRESSE—1o. Copie de l'avis demandant des soumissions en 1874, pour des roues de char pour le chemin de fer Intercolonial, et la date de cet avis ; 2o. Etat montrant le montant de chacune des six plus basses soumissions, les noms des soumissionnaires et le nom du soumissionnaire dont la soumission a été acceptée ; 3o. Copie de tous les ordres en Conseil à ce sujet.

M. *McDougall* (Renfrew)—Jeudi prochain—Bill intitulé : “ Acte pour obliger les voteurs à prendre part aux élections des membres de la Chambre des Communes.”

M. *McCarthy*—Jeudi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement de présenter durant la présente session un bill pour amender l'Acte de la Cour Suprême et de la Cour d'Echiquier en établissant quatre termes par année au lieu de deux ?

M. *McCarty*—Jeudi prochain—Bill intitulé : “ Acte pour établir de meilleures dispositions pour la contestation des élections des membres de la Chambre des Communes, en amendant et refondant les actes maintenant en force à ce sujet.”

M. *McCarthy*—Jeudi prochain—ADRESSE—Etat montrant les noms des criminels qui ont reçu leur pardon depuis le premier juillet dernier ; les offenses pour lesquelles ces criminels avaient été condamnés ; la nature de ces sentences et le temps écoulé sur le terme de ces sentences lors du pardon ; les raisons pour lesquelles dans chaque cas la clémence de la couronne a été exercée.

M. *Young*—Jeudi prochain—Si d'autres dépêches ont été reçues du gouvernement impérial en réponse à l'adresse à Sa Majesté, passée unanimement par la Chambre des Communes dans la session de 1875, demandant que les allemands naturalisés et autres sujets canadiens de la couronne anglaise soient reconnus et protégés dans toutes les parties du monde ?

M. *Cimon*—Lundi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement de faire construire un quai à Ste. Anne, dans le comté de Chicoutimi ?

M. *Pope* (Queen's)—Jeudi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement de s'occuper durant cette saison de la construction d'un chemin de fer depuis l'Intercolonial, près d'Aula, au Cap Tourmente, dans le Nouveau-Brunswick, et du Cap Traverse à la ligne principale du chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard, afin de mettre l'île en communication continue, en hiver, avec le chemin de fer Intercolonial, de la terre ferme du Canada, tel que requis par les conditions en vertu desquelles la province de l'Île du Prince-Edouard a consenti à faire parti du Canada.

M. *Kirkpatrick*—Jeudi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat montrant le coût des édifices publics et de ceux destinés à la police sur ou près de la rivière Swan, dans les territoires du Nord-Ouest; aussi, un état de la dépense déjà encourue pour et concernant la résidence du lieutenant-gouverneur, les casernes de la police et tous les autres édifices publics construits ou en voie de construction à Battleford, avec l'estimation du montant requis pour l'achèvement de tous les édifices construits ou en voie de construction ou qu'on se propose de construire.

M. *Haddow*—Jeudi prochain—Le gouvernement a-t-il jamais promis d'aider par une subvention l'établissement d'une ligne de bacs à vapeur inter-provinciale entre Campbellton et Cross Point, sur la rivière Restigouche ?

M. *Mackenzie*—Vendredi prochain—Que les affaires du gouvernement auront priorité immédiatement après les affaires de routine tous les lundis, le reste de la session.

N^o. 32.

OTTAWA, MARDI, 26 MARS 1878.

5e Session, 3e Parlement, 41 Vict., 1878.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGER ET C^{ie}.

1878.

No 33.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

 OTTAWA, MERCREDI, 27 MARS 1878.

PRIÈRE.

M. *Mackenzie* présente la réponse à l'adresse du 18 courant, pour un état donnant les noms des soumissionnaires pour les travaux maintenant en voie d'exécution sous le contrôle de la corporation du havre de Québec, dans la rivière Saint-Charles, à Québec, avec le montant de chaque soumission et les noms des cautions respectivement ; aussi le nom de la personne ou des personnes qui, soit individuellement, soit en société, ont reçu les contrats pour ces différents travaux.

Et réponse à l'adresse du 18 février 1878, pour copie de toute la correspondance entre le gouvernement du Canada et aucune personne au Canada ou ailleurs, et entre le gouvernement du Canada et le gouvernement Impérial, relativement à l'admission des bâtiments construits au Canada dans les ports français aux mêmes taux et conditions que ceux auxquels les bâtiments de la Grande-Bretagne et de l'Irlande sont admis dans les mêmes ports, ou à telles autres conditions qui peuvent y être mentionnées.

M. *Smith* présente la réponse à l'ordre de la Chambre du 13 courant, pour un rapport montrant la somme dépensée pour remesurer des bâtiments à vapeur enregistrés en vertu de l'acte abrogé de la ci-devant province du Canada, le nom des bâtiments, leur tonnage, le montant payé et le nom du propriétaire du bâtiment.

M. *Rymal*, du comité permanent des ordres permanents, présente le huitième rapport de ce comité, qui est comme suit :

Le comité a examiné les avis donnés relativement au bill No. 54, du Sénat, intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie d'Exprès *Fishwick* et de messageries des Marchands (à responsabilité limitée), et les trouvent suffisants.

M. *MacDonnell*, du comité permanent des divers bills privés, présente le premier rapport de ce comité, concernant les bills suivants, avec amendements, savoir :

No. 31. Pour amender l'acte incorporant la compagnie du havre de Sydenham, et No. 49, du Sénat, intitulé : " Acte pour incorporer la Société des Missions Etrangères des *Regular Baptist* d'Ontario et de Québec."

Sur motion de M. *Smith* (Westmoreland), l'ordre de la Chambre d'hier pour la seconde lecture du bill No. 62, pour amender la loi concernant les chargements sur le pont des navires, est déchargé et le bill retiré.

M. *Smith* (Westmoreland), présente alors un bill No. 63, pour abroger la section 23 de l'Acte de la Marine Marchande de 1876, relativement aux bâtiments dans les eaux canadiennes ; lequel est lu la première fois, et remis pour la seconde lecture à demain.

Sur motion de *M. Young*, il est permis au comité des comptes publics d'employer des sténographes pour prendre les témoignages dans les enquêtes que le comité peut juger à propos de faire.

Sur motion de *M. Tupper*, le bill No. 54, du Sénat, intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie d'Express *Fiswick* et de messageries des Marchands (à responsabilité limitée), est remis pour la seconde lecture à *vendredi prochain*.

Les adresses à Son Excellence et les ordres de la Chambre qui suivent sont votés, savoir :—

Par *M. Langevin* :—Ordre de la Chambre pour un état montrant : 1o. les différentes sommes d'argent payées, à même les \$39,256.01 déposées à la banque de Montréal, à certaines personnes, pour terrains pris pour la construction de canaux ; 2o. les noms des personnes à qui les diverses sommes d'argent ont été payées et la date de ces paiements.

Par *M. Domville* :—Ordre de la Chambre pour un état des droits prélevés par les départements des Douanes et du Revenu de l'Intérieur, à St. Jean, N.-B., du 1er juillet 1876 au 1er janvier 1877, et du 1er juillet 1877 au 1er janvier 1878.

Par *M. De St. Georges*.—Ordre de la Chambre pour un état indiquant le prix payé en moyenne chaque année, depuis 1867, pour les locomotives, les chars, les rails de fer et d'acier, les coussinets-éclissés, les boulons, le fer en général, le bois et toutes les fournitures achetées par le gouvernement ; aussi la quantité achetée chaque année depuis 1867.

Aussi :—Adresse à Son Excellence pour un état indiquant tous les contrats donnés depuis 1867, y compris ceux de l'Intercolonial, ceux donnés au plus bas soumissionnaire et ceux donnés à d'autres ; la différence entre le prix donné et celui demandé par le plus bas soumissionnaire, et quelles sont les raisons qui ont empêché de donner le contrat au plus bas soumissionnaire, et tous les ordres en conseil s'y rapportant.

Par *M. Mitchell* :—Ordre de la Chambre pour copies de la correspondance entre *Mme Edward Murphy*, de Barnaby River, Miramichi, N.-B., et les officiers du chemin de fer Intercolonial, relativement à des vaches tuées sur ce chemin, et aussi copies de toutes communications et rapports à ce sujet.

Par *M. Masson* :—Ordre de la Chambre pour un état montrant les noms des compagnies de chemin de fer qui ont entré en entrepôt, depuis le 1er juillet 1867, des locomotives de chemin de fer, machines à vapeurs, chars et autre matériel roulant de chemins de fer, la date de telles entrées, les articles ainsi entrés, la date du paiement des droits de douane ; aussi les noms des compagnies dont telles locomotives, machines à vapeur, chars et autre matériel roulant furent mis en vente par le ministre des Douanes.

M. Fiset propose qu'un ordre de la Chambre soit émis à l'officier qu'il appartient pour une copie de la correspondance échangée entre le gouvernement et les seigneurs de Rimouski et de Métis concernant leur droit de pêche dans la rivière de Rimouski et de Métis.

Et un débat s'élevant, la dite motion est retirée, avec le consentement de la Chambre.

Par *M. Bowell* :—Ordre de la Chambre pour copies de la correspondance relative à la fermeture du bureau de poste de Muir ; correspondance relative à la destitution de *Charles Lilley* comme maître de poste à London-Est et la nomination de *M. Mills* comme maître de poste à sa place, et la raison du changement de l'endroit du bureau de poste.

Aussi,—Adresse à Son Excellence pour copies de toute la correspondance entre la compagnie de la Baie d'Hudson et le gouvernement du Canada ayant rapport aux prétendues pertes à la Rivière-Rouge en 1869-70.

Par M. Pope (Compton) : — Ordre de la Chambre pour un état détaillé de l'argent payé ou des obligations encourues depuis le 1er janvier dernier relativement à l'exposition de Paris, montrant à qui l'argent a été payé ou doit être payé, et pourquoi.

M. Taschereau propose qu'une adresse soit votée à Son Excellence le Gouverneur-Général lui demandant de donner effet à la sous-section 9 de la section 6, chap. 7, 34 *Victoria*, de manière à obtenir de la Banque d'Epargnes de la Cité et du District de Montréal et de faire mettre devant la Chambre :—

1o. Un état détaillé de la situation financière de la banque, à l'époque de sa réorganisation en 1871, savoir : un état des sommes dues à la banque, par qui dues, les garanties offertes en nantissement, les taux auxquels telles garanties ont été offertes et leur valeur réelle à l'époque où elles ont été reçues.

2o. Un état en détail de toutes les valeurs généralement quelconques faisant partie de l'actif de la banque à l'époque de sa réorganisation.

3o. Un état indiquant comment les directeurs sont arrivés à fixer à \$180,000 le surplus ou *fonds des pauvres* et si cette somme représentait bien entièrement ce surplus.

4o. Un état indiquant la manière dont s'est souscrit le fonds-capital, les noms des actionnaires, et si les actions souscrites l'ont été avant ou après le jour et l'heure désignés par la loi pour la souscription du fonds-capital.

5o. Les sommes payées par les actionnaires sur les actions souscrites par eux, etc., depuis 1871, date de la réorganisation de la banque.

6o. Un état indiquant ceux des actionnaires qui ont payé comptant, ceux d'entre eux qui n'ont rien payé et de quelle manière ils ont payé, si c'est par billets promissoires ou autrement, et si les billets ainsi donnés en paiement ont été escomptés où ils l'ont été, et s'ils ont été ou non payés à leur échéance.

7o. Un état détaillé de tous les prêts faits par la banque, depuis sa réorganisation, à qui, et sur quelles garanties ces prêts ont été faits, à quel prix ces garanties ont été reçues et quel intérêt a été chargé sur les dits prêts.

8o. Un état détaillé de toutes les pertes faites par la banque et quelle proportion des dites pertes a été considérée comme perte totale ; le nom des personnes ayant causé ces pertes ainsi que les garanties offertes en nantissement.

9o. Un état détaillé des sommes dues aujourd'hui à la banque, par qui dues et les garanties offertes en nantissement, leur valeur actuelle et le taux auquel elles ont été reçues. Aussi, toutes valeurs possédées par la banque et faisant aujourd'hui partie de son actif.

10o. Un état des transactions intervenues entre la banque et toutes telles personnes qui sont devenues insolubles, avant l'échéance ou le paiement des emprunts faits par les dites personnes.

11o. Un état indiquant les avances faites par la banque sur valeurs américaines, les noms des personnes auxquelles ces avances ont été faites, la désignation des dites valeurs, le prix auquel elles ont été reçues et comment ces avances ont été remboursées.

12o. Un état indiquant la cote la plus basse atteinte par les différentes garanties offertes en nantissement durant le cours des prêts sur lesquels ces garanties ont été reçues.

13o. Un état indiquant le nom des directeurs, s'il s'en trouve, qui ont, depuis sa réorganisation, emprunté de la banque ; l'énumération des garanties offertes en nantissement sur les prêts ainsi faits, l'intérêt demandé et comment ces obligations ont été éteintes. Aussi, les dates auxquelles ces prêts ont été effectués et payés.

14o. Un état des dividendes payés chaque année, depuis 1871, date de la réorganisation de la banque.

150. Une liste des directeurs actuels et le nombre d'actions possédées par chacun d'eux respectivement.

160. Une liste des actionnaires actuels et le nombre d'actions possédées par chacun d'eux respectivement.

Et un débat s'élevant;

A 6 heures p.m., M. l'Orateur laisse le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie p.m.

7.30 P.M.

(L'ordre du jour pour les bills privés est appelé en vertu de la règle 19.)

Sur motion de M. Casgrain, l'ordre pour la seconde lecture du bill No. 36 pour prolonger de dix ans en faveur de *George B. Burland* la durée de certain brevet d'invention, est déchargé, et le bill retiré.

Le bill No. 57, du Sénat, concernant la compagnie du chemin de fer de Jonction de Montréal et de la cité d'Ottawa, est lu la seconde fois et renvoyé au comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques.

M. Fraser propose que le bill No. 59, du Sénat, intitulé: "Acte pour faire droit *George Frothingham Johnston*," soit lu la première fois; adopté sur la division suivante:—

POUR :

Messieurs

Archibald,	Goudge,	Monteith,
Bain,	Greenway,	Oliver,
Bertram,	Guthrie,	Orton,
Biggar,	Horton,	Paterson,
Blain,	Kerr,	Pettes,
Borron,	Kirk,	Platt,
Bowell,	Kirkpatrick,	Ray,
Bowman,	Landerkin,	Robinson,
Buell,	Macdonald (<i>Kingston</i>),	Ross (<i>Durham</i>),
Bunster,	Macdonald (<i>Toronto</i>),	Ross (<i>Middlesex</i>),
Burk,	Macdougall (<i>Elgin</i>),	Ross (<i>Prince-Edouard</i>),
Campbell,	McDougall (<i>Renfrew</i>),	Rymal,
Carmichael,	MacKay (<i>Cap-Breton</i>),	Scatcherd,
Charlton,	McKay (<i>Colchester</i>),	Sriver,
Coffin,	Mackenzie,	Shibley,
Dymond,	McCallum,	Skinner,
Ferris,	McCarthy,	Smith (<i>Westmoreland</i>),
Fleming,	McCraney,	Thompson (<i>Haldimand</i>),
Flesher,	McGregor,	Trow,
Fraser,	McNab,	Tupper,
Galbraith,	Metcalfe,	White (<i>Renfrew</i>),
Gibbs (<i>Ontario-Nord</i>),	Mills,	Wood,
Gillies,	Mitchell,	Young.—70.
Gillmor,		

CONTRE :

Messieurs

Aylmer,	Desjardins,	McDougall (<i>Trois-Rivières</i>),
Barthe,	De St. Georges,	McIsaac,
Bécharde,	Devlin,	Malouin,
Benoit,	Forbes,	Masson,

Bernier,	Geoffrion,	Méthot,
Blanchet,	Gill,	Montplaisir,
Bolduc,	Harwood,	Mousseau,
Bourassa,	Hurteau,	Ouimet,
Brooks,	Irving,	Pinsonneault,
Brown,	Jetté,	Pope, (<i>Compton</i>),
Caron,	Jones (<i>Leeds</i>),	Robillard,
Casgrain,	Laflamme,	Robitaille,
Cheval,	Lajoie,	Rouleau,
Cimon,	Langevin,	Roy,
Costigan,	Lanthier,	Short,
Coupal,	Macdonald (<i>Cornwall</i>),	Stephenson,
Cuthbert,	McDonald (<i>Cap Breton</i>),	Taschereau.—52.
Delorme,		

Le bill est en conséquence lu la première fois, et remis pour la seconde lecture à demain, sur la même division.

M. *McCarthy* propose que le bill No. 58, du Sénat, intitulé : " Acte pour faire droit à *Hugh Hunter*," soit lu la première fois ; adopté sur la division suivante :—

POUR :

Messieurs

Archibald,	Goudge,	Monteith,
Bain,	Greenway,	Oliver,
Bertram,	Guthrie,	Orton,
Biggar,	Higinbotham,	Paterson,
Blain,	Horton,	Pickard,
Borden,	Kerr,	Platt,
Borron,	Kirk,	Ray,
Bowell,	Kirkpatrick,	Robinson,
Bowman,	Landerkin,	Ross (<i>Durham</i>),
Buell,	Macdonald (<i>Kingston</i>),	Ross (<i>Middlesex</i>),
Bunster,	Macdonald (<i>Toronto</i>),	Ross (<i>Prince-Edouard</i>),
Burk,	McDougall (<i>Kenfrew</i>),	Rymal,
Carmichael,	MacKay (<i>Cap Breton</i>),	Scatcherd,
Coffin,	McKay (<i>Colchester</i>),	Scriver,
Davies,	Mackenzie,	Shibley,
Dymond,	McCallum,	Sinclair,
Ferris,	McCarthy,	Skinner,
Fleming,	McCraney,	Smith (<i>Westmoreland</i>),
Flesher,	McGregor,	Thompson (<i>Haldimand</i>),
Fraser,	McNab,	Trow,
Galbraith,	Metcalfe,	Tupper,
Gibbs (<i>Ontario-Nord</i>),	Mills,	Wood,
Gibbs (<i>Ontario-Sud</i>),	Mitchell,	Young.—70.
Gillies,		

CONTRE :

Messieurs

Barthe,	Desjardins,	McIsaac,
Bécharde,	De St. Georges,	Malouin,
Benoit,	Devlin,	Masson,
Bernier,	Donahue,	Méthot,
Blanchet,	Forbes,	Montplaisir,
Bolduc,	Geoffrion,	Mousseau,

Bourassa,	Gill,	Ouimet,
Brooks,	Harwood,	Pinsonneault,
Brown,	Hurteau,	Pope (<i>Compton</i>),
Caron,	Irving,	Robillard,
Casgrain,	Jetté,	Robitaille,
Cheval,	Lafamme,	Rouleau,
Cimon,	Lajoie,	Roy,
Costigan,	Langevin,	Short,
Coupal,	Lanthier,	Stephenson,
Currier,	Macdonald (<i>Cornwall</i>),	Taschereau,
Cuthbert,	McDonald (<i>Cap-Breton</i>),	Wallace (<i>Norfolk</i>).—53.
Delorme,	McDougall (<i>Trois-Rivières</i>),	

Le bill est en conséquence lu la première fois et remis pour la seconde lecture à demain, sur la même division.

(*Bills et ordres publics.*)

M. Barthe propose que le bill No. 2, pour abroger la loi de faillite maintenant en force dans le Canada, soit lu maintenant une seconde fois.

M. Wood propose pour amendement que le dit bill soit lu une seconde fois dans six mois; adopté sur la division suivante :—

POUR :

Messieurs

Appleby,	Fleming,	McCarthy,
Archibald,	Flesher,	McCraney,
Bain,	Flynn,	McGregor,
Bertram,	Forbes,	McIntyre,
Biggar,	Galbraith,	McIsaac,
Blain,	Geoffrion,	McNab,
Blake,	Gibbs (<i>Ontario-Nord</i>),	Metcalfe,
Borden,	Gibbs (<i>Ontario-Sud</i>),	Mills,
Borron,	Gillies,	Norris,
Bowell,	Gillmor,	Paterson,
Bowman,	Goudge,	Perry,
Boyer,	Greenway,	Pickard,
Brouse,	Guthrie,	Platt,
Buell,	Haddow,	Ray,
Burk,	Hagar,	Richard,
Burbee (<i>St. Jean</i>),	Higinbotham,	Robillard,
Burpee (<i>Sunbury</i>),	Holton,	Robinson,
Carmichael,	Horton,	Ross (<i>Durham</i>),
Cartwright,	Huntington,	Ross (<i>Middlesex</i>),
Casey,	Irving,	Ryan,
Casgrain,	Jetté,	Scatcherd,
Charlton,	Jones (<i>Leeds</i>),	Sriver,
Christie,	Killam,	Shibley,
Church,	Kirk,	Short,
Coffin,	Kirkpatrick,	Sinclair,
Davies,	Lafamme,	Skinner,
Dawson,	Lajoie,	Taschereau,
De St. Georges,	Landerkin,	Thompson (<i>Haldimand</i>),
De Veber,	Macdonald (<i>Cornwall</i>),	Trow,
Devlin,	Macdonald (<i>Kingston</i>),	Wallace (<i>Albert</i>),
Domville,	Macdonald (<i>Toronto</i>),	White (<i>Renfrew</i>),
Dymond,	Macdougall (<i>Elgin</i>),	Wood,
Ferris,	Mackenzie,	Young.—99.

CONTRE :

Messieurs

Baby,
Barthe,
Béchar, d,
Bendit,
Bernier,
Blanchet,
Bolduc,
Bourassa,
Bourbeau,
Brooks,
Bunster,
Campbell,
Caron,
Cheval,
Cimon,
Costigan,
Coupal,
Cuthbert,
Daoust,

Delorme,
Desjardins,
Farrow,
Fiset,
Fraser,
Gibson,
Gill,
Hurteau,
Langevin,
Lanthier,
Little,
McDonald (*Cap Breton*),
McDougall (*Trois-Rivières*),
McKay (*Colchester*),
Macmillan,
McCallum,
McQuade,
Malouin,

Masson,
Méhot,
Mitchell,
Monteith,
Montplaisir,
Mousseau,
Ouimet,
Pinsonneault,
Plumb,
Pouliot,
Rochester,
Rouleau,
Roy,
Rymal,
Thompson (*Cariboo*),
Wallace (*Norfolk*),
White (*Hastings*),
Wright (*Pontiac*).—55.

La Chambre alors s'ajourne.

TIMOTHY WARREN ANGLIN,

Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Oliver*—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE pour un état des comptes rendus à aucun département par les administrateurs du *Montreal Gazette* pour les années fiscales 1871-72, 1872-73 et 1873-74.

M. *Casey*—Vendredi prochain—BILL concernant le service civil du Canada.

M. *Palmer*—Vendredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE pour toute correspondance avec aucun département du gouvernement relativement à l'arrestation de *Robert Flaherty*, à St. Jean, le 24 juin dernier.

M. *McQuade*—Vendredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE pour un état montrant le nombre de boisseaux de blé, d'avoine, d'orge, de seigle et de blé-d'inde importés au Canada depuis le 1er juillet 1877 au 1er janvier 1878.

AVIS DE BILL PRIVÉ.

Le bill suivant a été aujourd'hui affiché pour être pris en considération par le comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques, *vendredi, le 29 courant ou après* :

No. 57, (du Sénat) intitulé: "Acte concernant la compagnie du chemin de fer de jonction de Montréal et de la cité d'Ottawa."

No. 33.

OTTAWA, MERCREDI, 27 MARS 1878.

5e Session, 3e Parlement, 41 Vict., 1878

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA:

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGER ET CIA.

1878.

No 34.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, JEUDI, 28 MARS 1878.

PRIÈRE.

Une pétition est présentée et déposée sur la table.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :

De la municipalité de Charlotte; de *G. G. King*, préfet, et *E. Simpson*, secrétaire-trésorier; de *G. A. Moran* et autres, de St. George; de *Henry Smith* et autres, de West Isles; de *Judson L. Gupbee*, père, et autres, de North Head, Grand Manan; de *H. Gore*, M.D., et autres, de St. Andrews, comté de Charlotte; et de la loge de Victory, U. T. A., Jerusalem, comté de Queen, Nouveau-Brunswick demandant séparément que le bill maintenant devant le parlement concernant le trafic des boissons enivrantes, devienne loi.

D'Alphonse Benoit, président d'une convention littéraire à Ottawa, demandant que des mesures soient prises pour la collection, le maintien et la publication de certaines archives publiques, et demandant de nouveau certains amendements à la loi concernant le droit d'auteur.

M. McCarthy présente un bill No. 64, pour établir de meilleures dispositions pour la décision des élections contestées des membres de la Chambre des Communes, en amendant et refondant les actes maintenant en force sur ce sujet; lequel est lu la première fois, et remis pour la seconde lecture à demain.

Les amendements faits en comité général au bill No. 13, pour amender de nouveau l'acte intitulé: "Acte concernant les travaux publics du Canada," sont pris en considération, et obtiennent le concours de la Chambre.

M. Mackenzie propose que le bill soit lu une troisième fois sur le champ.

M. Mitchell propose pour amendement que le bill soit renvoyé à un comité général avec instruction et autorisation d'amender le dit bill, en décrétant que les personnes éprouvant des dommages par suite de négligence ou d'impéritie dans l'administration du chemin de fer Intercolonial ou de la part d'aucun de ses officiers, s'adressera, pour avoir justice relativement à ces dommages, aux tribunaux ordinaires; rejeté sur division.

Le bill est lu la troisième fois, et passé.

Un message est reçu au Sénat acquiesçant au bill No. 38, pour étendre à l'Île du Prince-Edouard l'Acte des chemins de fer de 1868 et certains actes l'amendant, sans amendement.

Les amendements faits en comité général au bill No. 46, pour amender l'acte concernant les conflits de réclamations entre occupants de terres dans Manitoba, sont pris en considération et obtiennent le concours de la Chambre, et le bill est lu une troisième fois, et passé.

Le bill No. 17, pour amender l'acte du bureau de poste de 1875, est examiné en comité général et amendé, et le bill tel qu'amendé est remis pour être pris en considération, *demain*.

Le bill No. 32, pour faciliter la colonisation des terres du Canada, en pourvoyant à l'incorporation de compagnies de chemins de fer et en aidant à la construction de chemins de fer à travers les terres du Canada, est lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général, *demain*.

L'ordre du jour pour que la Chambre se forme en comité général pour considérer certaine proposition concernant la nomination d'un officier devant porter le nom d'auditeur-général du Canada, étant lu,

M. *Mackenzie* informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur-Général ayant été mis au fait de la matière qui fait le sujet de cette résolution, la recommande à la Chambre.

La Chambre en conséquence se forme en le dit comité.

(*En comité.*)

La résolution suivante est adoptée :

Résolu, Qu'il est opportun de nommer un officier qui sera appelé l'auditeur-général du Canada et dont le salaire ne sera pas de plus de trois mille deux cents piastres par année.

Résolution à rapporter.

Rapport à recevoir, *demain*.

La Chambre se forme en comité général pour considérer certaines résolutions concernant le chargement sur le pont des navires.

(*En comité.*)

La résolution suivante est adoptée :

Résolu, Qu'il est opportun de décréter que cette partie de l'acte du Parlement du Canada, passé dans la 36^{ème} année du règne de Sa Majesté et intitulé : " Acte concernant les chargements sur le pont des navires," qui déclare illégal pour tout patron de navire, à certaines époques, de transporter des bestiaux vivants sur le pont supérieur ou au-dessus d'aucune partie du pont supérieur de tel navire, soit abrogée, et les mots " aucun chargement d'aucune espèce s'élevant à une hauteur de plus de trois pieds au-dessus du pont," dans la deuxième section du dit acte, ne comprendra ni ne s'appliquera aux bestiaux vivants.

Résolution à rapporter.

La dite résolution est en conséquence rapportée, lu une seconde fois et adoptée.

M. *Smith* (Westmoreland) présente alors un bill No. 62, pour amender la loi concernant les chargements sur le pont des navires; lequel est lu la première fois, et remis pour la seconde lecture à *demain*.

La Chambre se forme en comité général sur le bill No. 50, concernant la Cour Maritime d'Ontario.

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit;

VENDREDI, 29 mars 1878.

Et après avoir ainsi siégé quelque temps, le comité se lève et rapporte le dit bill sans amendement, lequel est lu la troisième fois, et passé.

La Chambre alors s'ajourne à 12.10 a.m.

TIMOTHY WARREN ANGLIN,

Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Fiset*—Lundi prochain—Est-ce l'intention du gouvernement de compléter l'exploration du havre du Bic et de faire faire une exploration au havre du Petit-Métis?

M. *Bourbeau*—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE pour la production de toute correspondance entre le département du maître-général des Postes et W. C. *Sheppard*, inspecteur des bureaux de poste de Québec, au sujet d'un changement de bureau de poste de Chester-Est, dans le comté d'Arthabaska, et de tous rapports que le dit M. *Sheppard* a pu adresser au dit département; et aussi pour la production de toutes requêtes présentées au gouvernement par les habitants de Chester-Est, sur le même sujet, depuis 1874.

M. *White* (Hastings-Est)—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE pour un état de tous les comptes rendus à aucun département, relativement à l'exploration géologique et à la commission du canal de la Baie Verte, par les administrateurs du *Herald* de Montréal et de la compagnie d'impression et de publication du *Herald*, ou autres personnes en leur nom, pour les années fiscales 1873-4, 1874-5, 1875-6, 1876-7.

M. *Ross* (Middlesex)—Lundi prochain—ADRESSE—Rapport relatif au paiement de deux sommes d'argent de \$600 chacune aux propriétaires du *Canadian Illustrated News*, le 7 juillet 1872 et le 1er septembre 1873, correspondance, s'il y en a, à ce sujet, et des ordres en conseil en vertu desquels tels paiements ont été faits.

M. *Young*—Lundi prochain—ADRESSE—Etat contenant les noms des galants officiers et hommes de la milice canadienne qui ont fait voir qu'ils étaient prêts à prendre du service actif si la mère-patrie le requérait.

N^o. 34.

OTTAWA, JEUDI, 28 MARS 1878.

5e Session, 3e Parlement, 41 Vict., 1878

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGERS ET C^{IE}.

1878.

No 35.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

 OTTAWA, VENDREDI, 29 MARS 1878.

PRIÈRE.

Vingt pétitions sont présentées et déposées sur la table.

M. *Burpee* présente la réponse à l'ordre de la Chambre du 4 courant, pour un état indiquant la quantité et la valeur de tous les chevaux, bêtes à cornes, moutons et cochons importés en Canada, depuis le premier jour de février 1877 jusqu'au premier jour de février 1878, ainsi que la quantité et la valeur de ceux qui en ont été exportés pendant la même période, avec le montant des droits perçus par les provinces.

Aussi,—Réponse à l'ordre de la Chambre du 13 courant, pour un état de la valeur de la viande fraîche, sèche, salée ou conservée, importée dans le Canada des Etats-Unis, et des droits prélevés sur cette viande, de janvier 1877 à janvier 1878.

M. *Holton*, du comité permanent des banques et du commerce, présente le cinquième rapport de ce comité qui est comme suit :

Le comité recommande que l'honoraire payé sur le bill No. 35, pour amender un acte intitulé : " Acte concernant la banque Jacques-Cartier," soit remboursé, moins le coût de l'impression et de la traduction,—le préambule de ce bill ayant été rapporté à la Chambre, le 22 courant, comme non prouvé.

Sur motion de M. *Holton*, il est ordonné que l'honoraire payé sur le dit bill, moins le coût de l'impression et de la traduction, soit remboursé, conformément au rapport susdit.

M. *Mackenzie* propose qu'après lundi prochain, les affaires du gouvernement auront priorité immédiatement après les affaires de routine, le lundi, le reste de la session ; adopté sur division.

Les amendements faits en comité général sur le bill No. 17, pour amender l'acte du bureau de poste de 1875, sont pris en considération et obtiennent le concours de la Chambre, et le bill est lu une troisième fois et passé.

Le bill No. 44, pour pourvoir à la création et à l'enregistrement de biens de famille exempts de saisie dans les territoires du Canada, est lu la seconde fois, et considéré en comité général.

A 6 heures p.m., M. l'Orateur prend le fauteuil et le quitte pour le reprendre à 7 heures et demie p.m.

7.30 P.M.

(L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de la règle 19.)

Les bills suivants sont considérés en comité général, rapportés, lus une troisième fois et passés, savoir :—

No. 31. Pour amender l'acte incorporant la compagnie du havre de Sydenham.

No. 49. Du Sénat, intitulé : " Acte pour incorporer la Société des Missions Etrangères des *Regular Baptist* d'Ontario et de Québec," (tel qu'amendé).

Le bill No. 54, du Sénat, intitulé : " Acte pour incorporer la Compagnie d'Express *Fishwick* et des messageries des Marchands (à responsabilité limitée)," est lu la seconde fois, et renvoyé au comité permanent des banques et du commerce.

M. *Fraser* propose que le bill No. 59, du Sénat, intitulé : " Acte pour faire droit à *George Frothingham Johnston*," soit lu maintenant la seconde fois ; adopté sur la division suivante :—

POUR :

Messieurs

Archibald,	Fraser,	Monteith,
Bain,	Galbraith,	Norris,
Bertram,	Gibbs (<i>Ontario-Nord</i>),	Oliver,
Blackburn,	Goudge,	Orton,
Blain,	Greenway,	Paterson,
Bowell,	Guthrie,	Pettes,
Bowman,	Hagar,	Pickard,
Brouse,	Hall,	Pope (<i>Queen's I.P.E.</i>),
Buell,	Horton,	Robinson,
Burk,	Kirk,	Rochester,
Burpee (<i>Sunbury</i>),	Kirkpatrick,	Ross (<i>Durham</i>),
Carmichael,	Landerkin,	Ross (<i>Prince-Edouard</i>),
Cartwright,	Little,	Rymal,
Charlton,	Macdonald (<i>Kingston</i>),	Scatcherd,
Christie,	Macdonald (<i>Toronto</i>),	Schultz,
Church,	Macdougall (<i>Elgin</i>),	Scrifer,
Cockburn,	McDougall (<i>Renfrew</i>),	Shibley,
Coffin,	MacKay (<i>Cap-Breton</i>),	Sinclair,
Cook,	McKay (<i>Colchester</i>),	Smith (<i>Westmoreland</i>),
Davies,	Mackenzie,	Thompson (<i>Cariboo</i>),
DeCosmos,	Macmillan,	Thompson (<i>Haldimand</i>),
Dymond,	McCallum,	Trow,
Farrow,	McCarthy,	Wallace (<i>Albert</i>),
Ferris,	McCraney,	White (<i>Hastings</i>),
Fleming,	Metcalfé,	Wood,
Flesher,	Mills,	Young.—78.

CONTRE :

Messieurs

Barthe,	Delorme,	Langevin,
Bécharde,	Desjardins,	Lanthier,
Benoit,	De St. Georges,	Macdonald (<i>Cornwall</i>),
Bernier,	Devlin,	McDonald (<i>Cap Breton</i>),
Blanchet,	Domville,	McIntyre,
Bolduc,	Dugas,	McIsaac,

Bourassa,
Bourbeau,
Brooks,
Brown,
Bunster,
Caron,
Casgrain,
Cheval,
Cimon,
Costigan,
Coupal,

Fiset,
Flynn,
Forbes,
Gill,
Holton,
Huntington,
Hurteau,
Irving,
Jetté,
Laflamme,
Lajoie,

Malouin,
Masson,
Montplaisir,
Mousseau,
Pinsonneault,
Robillard,
Robitaille,
Short,
Stephenson,
Taschereau,
Wade.—51

Le bill est en conséquence lu la seconde fois, et renvoyé (avec l'enquête faite devant le comité spécial du Sénat, auquel le dit bill avait été réteré) au comité permanent des divers bills privés.

M. *McCarthy* propose que le bill No. 58, du Sénat, intitulé : " Acte pour faire droit à *Hugh Hunter*," soit lu maintenant une seconde fois ; adopté sur la même division que le dernier bill.

Le bill est en conséquence lu la seconde fois, et renvoyé (avec l'enquête faite devant le comité spécial du Sénat, auquel le dit bill avait été référé), au comité permanent des divers bills privés.

Un message est reçu du Sénat acquiesçant aux bills suivants, avec amendements, savoir :

No. 12. Pour incorporer la " Société de Construction Mutuelle " sous le nom de " Société de Prêts et Placements de Québec " et pour autres fins. (Sur motion de M. *Malouin*, les dits amendements sont pris en considération et obtiennent le concours.

No. 28. Pour faire revivre et amender l'acte incorporant la compagnie du chemin de fer de jonction de Montréal et Champlain. (Sur motion de M. *Scriver*, le dit amendement est pris en considération et obtient le concours.

(*La Chambre continue en comité général sur le bill No. 44, relativement aux biens de familles exempts de saisie.*)

Et la Chambre ayant continué de siéger en comité jusqu'à minuit ;

SAMEDI, 30 mars 1878.

Après avoir ainsi siégé quelque temps, le comité se lève, et le bill est rapporté avec amendements à être pris en considération, *lundi prochain*.

La Chambre s'ajourne alors à 12.10 a.m., *jusqu'à lundi prochain*.

TIMOTHY WARREN ANGLIN,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. Currier—Lundi prochain—**RÉSOLUTION**—Que vu qu'il y a en ce moment dans nos cités une grande partie de la population qui, malgré sa volonté de travailler, a été depuis plusieurs mois sans travail, a épuisé complètement toutes ses ressources, et ne peut encore trouver de travail ; et vu qu'elle a demandé de l'aide au gouvernement pour aller à Manitoba dans le but de s'y établir sur les terres de la couronne ; cette Chambre est en conséquence d'opinion que le département de l'Agriculture devrait être autorisé à employer une partie de l'argent voté pour les fins de l'immigration à aider les personnes qui sont sans travail à se rendre dans d'autres parties du Canada pour s'établir sur les terres vacantes de la couronne.

M. White (Hastings-Est)—Lundi prochain—**ORDRE DE LA CHAMBRE** pour un état de tous les comptes rendus à aucun département, y compris ceux de l'exploration géologique et de la commission du canal de la Baie Verte, par les administrateurs du *Herald* de Montréal et de la compagnie d'impression et de publication du *Herald*, ou autres personnes en leur nom, pour les années fiscales 1873-4, 1874-5, 1875-6, 1876-7.

M. Biaké—Lundi prochain—**BILL** intitulé : “ Acte pour pourvoir à la liquidation de compagnies d'assurance maritimes et contre le feu incorporées.”

M. Laflamme—Lundi prochain—**BILL** intitulé : “ Acte pour terminer la section 68 de l'Acte des Pénitenciers de 1875.”

AVIS DE BILLS PRIVÉS.

Les bills suivants ont été affichés aujourd'hui pour être pris en considération par les comités respectifs, *lundi, le 1er avril prochain ou après* :

Comité permanent des banques et du commerce :

No. 54. Du Sénat, intitulé : “ Acte pour incorporer la compagnie d'express *Fishwick* et des messageries des Marchands (à responsabilité limitée). ”

Comité permanent des divers bills privés :

No. 59. Du Sénat, intitulé : “ Acte pour faire droit à *George Frothingham Johnston*. ”

No. 58. Du Sénat, intitulé : “ Acte pour faire droit à *Hugh Hunter*. ”

No. 35.

OTTAWA, VENDREDI, 29 MARS 1878.

5e Session, 3e Parlement, 41 Vict., 1878

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MAOLLEMAN, ROGEE ET C^{IE}.

1878.

No. 36.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

 OTTAWA, LUNDI, 1^{ER} AVRIL 1878.

PRIÈRE.

Dix pétitions sont présentées et déposées sur la table.

Les pétitions suivantes sont lues et reçus :

De *William H. Plummer*, préfet, et autres, de la municipalité du Sault Ste. Marie, district d'Algoma, province d'Ontario, demandant que des mesures soient prises pour continuer la construction d'un chemin de fer du Sault Ste. Marie à tel point de connexion avec les chemins de fer canadiens allant à l'ouest qui lui sera désirable.

De *Mme. C. S. Patterson* et autres, de Woodstock; de *Mme. J. E. Brown* et autres, de Moncton; de *Mme. Chipman* et autres, de St. Stephen; de *Mme. S. P. Roberts* et autres, de la ville de Portland, St. Jean; de *Mme. John T. Gibson* et autres, de Marysville; de *Mme. T. J. Baker* et autres, de Grand Falls; de *Kate Bennet* et autres, de St. Jean; de *Mme. McCurdy* et autres, de Chatham; et de *Mme T. Meagher* et autres, de la cité de Fredericton, toutes femmes de la province du Nouveau-Brunswick; et du révérend *G. A. Hartly*, pasteur, et autres, membres de l'Eglise *Free Baptist* de Carleton, Nouveau-Brunswick; de l'Alliance Evangélique du Nouveau-Brunswick; de la loge No. 118 de l'A.U.T. de Maugerville, Sunbury, Nouveau-Brunswick; de la loge de l'A.U.T. No. 35 de Claremont, Nouveau-Brunswick; de l'Union de Tempérance des femmes chrétiennes de Moncton, Nouveau-Brunswick; de l'Union de Tempérance des femmes chrétiennes de St. André, Nouveau-Brunswick; du conseil de comté de la municipalité du comté de York, Nouveau-Brunswick; de l'Eglise *Free Baptist* de Keswick, York, Nouveau-Brunswick; du Club Réformiste de Kingsclear, York, Nouveau-Brunswick; du Club Réformiste de Tempérance de Fredericton, Nouveau-Brunswick; de *Mme. T. B. Smith* et autres, de Windsor; de *Mme. Jacob Miller* et autres, d'Ellershausen; de *Mme. W. W. Corbett* et autres, d'Annapolis; de *Mme. J. C. Upham* et autres, de North Sydney, Cap-Breton; de *Mme. B. Hines* et autres, d'Argyle; de *Martha King* et autres, de Pictou; et de *Mme. G. K. Ryerson* et autres, de Yarmouth, toutes femmes de la province de la Nouvelle-Ecosse; de *Mme. B. J. Holman* et autres, de l'Union de Tempérance des Dames de Summerside; et de *Sarah Ann McCarthy* et autres, toutes femmes de Charlottetown, Ile du Prince-Edouard; demandant séparément que le bill maintenant devant le Parlement relatif au trafic des boissons enivrantes, devienne loi.

M. l'Orateur met devant la Chambre des états et rapports généraux des baptêmes, mariages et sépultures dans le comté de Gaspé et dans les districts de St. François et de St. Hyacinthe, pour l'année 1877; et

La liste des actionnaires de la banque Jacques-Cartier, à la date du 1er décembre 1877, en vertu des dispositions de l'acte 34, *Victoria*, chap. 5, section 12.

M. Mackenzie présente les rapports qui suivent, savoir :

Réponse à l'ordre de la Chambre du 4 mars dernier, pour papiers relatifs au brise-lames du havre d'Ingonish, lesquels n'ont pas été produits, avec la date des divers paiements aux entrepreneurs, le montant total payé pour l'ouvrage et les certificats des ingénieurs pour ces paiements et pour les extras.

Réponse à l'ordre de la Chambre du 4 mars dernier, pour copies des rapports annuels du capital, du trafic et des frais d'exploitation durant la dernière année fiscale, de la compagnie du chemin de fer du Sud du Canada, qui doivent être faits en vertu du chap. 25, 38 *Victoria*, et chap. 14, 39 *Victoria*, des statuts du Canada.

Réponse à l'ordre de la Chambre du 4 courant, pour un état indiquant le nombre de milles actuellement nivelés et prêts à recevoir les lisses et le ballast en vertu des contrats Nos. 13, 14, 15 et 25 du chemin de fer canadien du Pacifique, ainsi que le nombre de milles actuellement pourvus de lisses en vertu de tels contrats, à venir jusqu'au premier janvier 1878.

Réponse à l'ordre de la Chambre du 4 courant, pour un état indiquant les montants des six soumissions les plus basses pour les sections 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 11 du canal Lachine, avec les noms des soumissionnaires, les noms des personnes auxquelles les contrats ont été accordés, et copies de tous ordres en conseil s'y rattachant; aussi, les dates mentionnées dans les contrats pour l'achèvement des travaux, et la somme totale des travaux exécutés d'après le devis estimatif des opérations faites par l'ingénieur, à venir jusqu'au 31 janvier dernier.

Réponse à l'adresse du 16 avril 1877, pour la production des ordres en Conseil relatifs à la création de l'emploi de maître de havre à Port Colborne et à la nomination de *Charles H. Carter* à cet emploi, et toute la correspondance avec le surintendant du canal et autres personnes, au sujet de cette nomination, avec une copie des règlements pour l'administration et la protection des canaux et havres.

Réponse à l'ordre de la Chambre du 27 mars dernier, pour un état des droits prélevés par les départements des Douanes et du Revenu de l'Intérieur, à St. Jean, N.-B., du 1er juillet 1876 au 1er janvier 1877, et du 1er juillet 1877 au 1er janvier 1878.

Réponse à l'ordre de la Chambre du 18 mars dernier, pour la production des soumissions relatives à la construction de la plate-forme pour le canon du fort No. 1 à Lévis.

Réponse à l'ordre de la Chambre du 15 février 1877, pour un état de l'officier du chemin de fer Intercolonial qu'il appartient, indiquant la quantité, l'espèce et le prix des rails, coussinets-éclisses, boulons, chevilles et traverses, comme suit :

En mains mais non en usage le 30 juin 1875; reçus pendant l'année expirée le 30 juin 1876; employés de toute autre manière pendant la même période; ce qui en restait, mais ne servait pas à cette date; reçus pendant les six mois expirés le 31 décembre 1876; employés de toute autre manière pendant la même période; ce qui en restait mais ne servait pas au 31 décembre dernier.

L'état devant indiquer la date de la réception de chaque lot, la quantité qui en a été reçue, l'endroit où il a été déposé, les personnes de qui il a été acheté, le nom du navire qui a transporté les rails, coussinets-éclisses, etc., le chiffre du fret payé, et le nom de toutes les personnes auxquelles ce matériel a été vendu, la quantité qui en a été vendue et les prix obtenus.

Et réponse à l'ordre de la Chambre du 20 février dernier, pour un rapport constatant le nombre d'accidents arrivés sur les chemins de fer du Canada en 1874, 1875, 1876 et 1877, montrant: 1o. les causes et la nature de ces accidents; 2o. les endroits où ils sont arrivés, le jour ou la nuit; 3o. tous les résultats de ces accidents et les particularités s'y rattachant.

M. *Holton*, du comité permanent des banques et du commerce, présente le sixième rapport de ce comité, rapportant le bill No. 48, pour incorporer "La Société de Construction du comté d'Hochelaga" comme société de construction permanente et pour autres fins, *avec amendements*.

M. *Macdonnell* (Inverness), du comité permanent des divers bills privés, présente le second rapport de ce comité, rapportant le bill No. 58, du Sénat, intitulé : "Acte pour faire droit à *Hugh Hunter*," *sans amendements*.

Et les bills suivants *avec amendements*, savoir :—

No. 59, du Sénat, intitulé : "Acte pour faire droit à *George Frothingham Johnston*"—et

No. 19, concernant la compagnie du havre du port Whitby.

M. *Blake* présente un bill No. 65, pour pourvoir à la liquidation des compagnies d'assurance maritime et contre le feu incorporées ; lequel est lu la première et la seconde fois, et renvoyé au comité permanent des banques et du commerce.

Le bill No. 9, pour amender les actes incorporant la compagnie du chemin de fer de Brockville et Ottawa et la compagnie du chemin de fer Canada Central, et pour pourvoir à la fusion de ces deux compagnies, est examiné en comité général et amendé ; et le bill tel qu'amendé est remis pour être pris en considération, *mercredi prochain*.

Un message est reçu du Sénat, acquiesçant au bill No. 16, pour incorporer la compagnie d'assurance mutuelle sur la vie d'Ontario, *sans amendement*.

Aussi, acquiesçant au bill No. 21, pour amender et refondre tels qu'amendés les divers actes se rapportant à la compagnie d'assurance contre le feu de Québec, *avec amendement*. (Sur motion de M. *Taschereau*, le dit amendement est pris en considération et obtient le concours.)

Les adresses à Son Excellence le Gouverneur-Général et les ordres de la Chambre à l'officier qu'il appartient, qui suivent, sont votés, savoir :—

Par M. *Mitchell* :—Ordre de la Chambre pour un état détaillé de l'argent payé par l'agent d'immigration de Londres en 1876 et 1877 respectivement, à qui payé et pourquoi.

M. *Costigan* propose qu'un ordre de la Chambre soit émis pour copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement et les Sauvages de la "Réserve Tobique" au Nouveau-Brunswick, concernant la nomination d'un agent résident, ainsi que de toute autre correspondance se rattachant au même sujet depuis 1873.

Et un débat s'élevant, la dite motion est retirée avec le consentement de la Chambre.

Par M. *Costigan* :—Ordre de la Chambre pour copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement et le sergent *L. Hart*, I.R., concernant sa nomination comme sergent-instructeur sous le lieut.-col. *Scoble*, et sa destitution ultérieure, ainsi que de toute autre correspondance s'y rattachant, et de la plainte formulée par le sergent *Hart* pour dommages à lui résultant de telle destitution et autrement.

Par M. *Taschereau* :—Ordre de la Chambre pour correspondance entre le gouvernement et *John Giblin*, de Québec, au sujet du bail de la maison maintenant occupée comme bureau des mesureurs de bois à Québec, ainsi que tous baux entre le gouvernement et le dit *John Giblin*.

Par M. *Bunster* :—Adresse à Son Excellence pour copies de toute correspondance ou pétitions ayant rapport à l'établissement d'un service de malles entre Nanaïmo et New Westminster.

Aussi :—Adresse à Son Excellence pour un état montrant le nombre des cadets, s'il en est, qui sont fournis tous les ans à la marine royale par les différentes colonies de l'empire, combien par le Canada en général et combien par les différentes provinces qui en font partie; les noms de ceux ainsi nommés ou fournis par le Canada depuis le 1er juillet 1867, le rapport devant indiquer ceux nommés par chacune des différentes provinces du Canada et le nombre total que le Canada a droit de nommer.

Par M. *Taschereau* :—Adresse à Son Excellence pour production de toutes les pétitions de droit transmises au Secrétaire d'Etat depuis la passation de l'acte des pétitions de droit de 1876, avec les noms des requérants, le montant et la nature de chaque réclamation, dans quels cas le *fiat* de Son Excellence que *droit soit fait aux parties* a été accordé, et dans quels cas il a été refusé.

Aussi :—Adresse à Son Excellence pour un état de toutes les causes portées devant la Cour d'Echiquier du Canada depuis son établissement, donnant les noms des parties, la nature et le montant de chaque réclamation, la nature des procédures (soit par pétition de droit ou autrement), et indiquant séparément les causes dont cette Cour a disposé et celles encore pendantes.

Aussi :—Adresse à Son Excellence pour un état de tous les appels institués devant la Cour Suprême du Canada depuis son établissement, indiquant les noms des parties, la cour dont le jugement a été porté en appel, les causes dont cette cour a disposé (soit en confirmant ou en renversant les jugements) et celles encore pendantes.

Par M. *Perry* :—Ordre de la Chambre pour copie du rapport de l'exploration fait par *Henry F. Perley*, écuyer, ingénieur, en 1874, dans le but d'améliorer la navigation du port de Cascumpec, dans l'île du Prince-Edouard.

Aussi :—Ordre de la Chambre pour papiers et correspondances échangées entre le surintendant du chemin de fer de l'île du Prince-Edouard et le département des Travaux Publics, montrant combien de milles de clôture en fil de fer ont été remplacés par de la clôture en planches, et papiers donnant le coût de la construction de cette clôture en planches, et pièces justificatives s'y rapportant.

Par M. *Roy* :—Ordre de la Chambre pour un état indiquant les montants payés annuellement pour le transport des malles entre Kamouraska et la station du chemin de fer, à St. Paschal, depuis que le convoi exprès du chemin de fer Intercolonial dépose ces malles à la dite station, et aussi les noms des personnes à qui ces montants ont été payés.

Par M. *Tupper* :—Ordre de la Chambre pour correspondance, rapports et papiers relatifs au renvoi de *R. J. M. Lecaine* de la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest.

M. *Tupper* propose qu'une adresse soit votée à Son Excellence pour copie de la correspondance entre *H. G. Hill*, architecte, et le gouvernement ou le département des Travaux Publics, ayant rapport à une réclamation contre le gouvernement pour services rendus.

Et un débat s'élevant, la dite motion est retirée avec le consentement de la Chambre.

Par M. *Tupper* :—Adresse à Son Excellence pour copies de tous les mémoires ou requêtes demandant de l'aide pour un embranchement de chemin de fer depuis Pugwash jusqu'au chemin de fer Intercolonial, avec la correspondance à ce sujet.

Aussi :—Adresse à Son Excellence pour correspondance et ordres en Conseil ayant rapport au renvoi ou à la démission de *George Taylor* comme assistant-surintendant du chemin de fer Intercolonial.

Et :—Adresse à Son Excellence pour copies de toute la correspondance entre le gouvernement et *T. M. Boggs*, relativement à sa démission comme officier préposé à l'expédition des convois à Truro, sur le chemin de fer Intercolonial, ainsi que la correspondance avec le surintendant-général des chemins de fer du gouvernement, et les rapports et minutes de l'enquête relatifs au renvoi du dit *M. Boggs*, et un état du nombre de personnes maintenant engagées dans l'accomplissement des devoirs imposés à *M. Boggs* lors de l'accident qui a amené sa démission.

Sur motion de *M. McDonald* (Cap Breton), il est résolu qu'un message soit envoyé au Sénat priant cet honorable corps de transmettre pour l'information de cette Chambre, 1o. copies de tous contrats passés en 1876 pour le transport des malles de Sa Majesté de Sydney à la Baie aux Vaches, à la baie de la Grande et de la Petite Glace et à Bridgeport, dans le comté du Cap Breton; 2o. copies des annonces de soumissions et noms de journaux où elles ont été insérées, avec copies de tous autres documents, correspondances, etc., ayant rapport à tels contrats et de tous autres contrats passés en 1874, 1875 et 1876 dans le dit comté du Cap Breton, avec les pièces justificatives des paiements faits pour transport des malles.

Aussi :—Adresse à Son Excellence pour correspondance entre le gouvernement du Canada et le gouvernement impérial relativement à un emplacement pour la construction d'un hôpital de quarantaine à Sydney (Cap Breton).

Aussi :—Ordre de la Chambre pour copie de toute la correspondance ayant rapport à la destitution de *R. McNeil*, écr., comme officier d'expédition à la Baie de la Petite Glace, comté du Cap Breton.

Aussi :—Ordre de la Chambre pour copie de toute la correspondance ayant rapport à la destitution du maître de poste de la Baie aux Vaches (Cap Breton), avec toute la correspondance entre le département des Postes et toute autre personne relativement à la cause de sa destitution.

Aussi :—Ordre de la Chambre pour copie de toute correspondance relativement à la destitution de l'agent de la banque d'épargnes du gouvernement à "Glace Bay," Cap Breton.

Aussi :—Ordre de la Chambre pour copie de tous les documents et de la correspondance relativement à la destitution de *D. McDonald*, maître de poste à "Little Glace Bay," Cap Breton.

Aussi :—Ordre de la Chambre pour copie de toute correspondance relativement à la destitution de *James Corbett*, maître de poste aux "Mines Lorway," comté du Cap Breton.

Aussi :—Ordre de la Chambre pour copie de toute correspondance relativement à la résignation de *J. Cadigan* comme maître de poste à "Little Glace Bay," comté du Cap Breton.

Aussi :—Ordre de la Chambre pour copie de toute correspondance échangée entre le département des Postes et toutes autres personnes relativement au maître de poste et aux officiers du bureau de poste aux Mines Victoria, comté du Cap Breton, pendant les trois dernières années.

Par *M. McKay* (Colchester)—Adresse à Son Excellence pour copie de toute correspondance, mémoires, rapports ou documents relativement à un bail consenti par le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse et par le gouvernement fédéral à l'honorable *Alex. McFarlane*, pour certaines battures de vase et des bancs d'huitres dans les comtés de Colchester et de Cumberland, avec copie des dits baux, et aussi un état indiquant le montant du loyer reçu pour les dites propriétés par le gouvernement.

Par M. *Aylmer* :—Ordre de la Chambre pour un rapport montrant le rang et les noms de tous les officiers qui ont assisté aux écoles d'artillerie de la batterie A ou B, et en ont obtenu des certificats, le corps auquel ils appartenaient, avec les dates de leur nomination, leur rang et corps à présent ou les dates et raisons de leur retraite.

Par M. *Ryan* :—Ordre de la Chambre pour un état montrant le nombre de lots au sud de la rivière Assiniboine, dans la paroisse de Poplar Point, province de Manitoba, pour lesquels des lettres-patentes ont été émises, ou pour lesquels des demandes de lettres-patentes ont été reçues en vertu de l'acte de Manitoba ou autrement.

Par M. *Fiset* :—Ordre de la Chambre pour copie des rapports des ingénieurs, MM. *Kingsford* et *E. Michaud*, concernant l'exploration du havre du Bic.

Aussi.—Adresse à Son Excellence pour toute la correspondance échangée entre le gouvernement et Sir *Hugh Allan*, ainsi que la compagnie du télégraphe de Montréal, au sujet de la construction d'une ligne télégraphique entre Matane et la rivière au Renard.

M. *Bowell* propose qu'un ordre de la Chambre soit émis pour copies de la correspondance et des documents reçus par le gouvernement de toutes sources relativement au transfert de l'embranchement du chemin de fer de Pictou à une compagnie privée.

Et un débat s'élevant, la dite motion est retirée avec le consentement de la Chambre.

Par M. *Jones* (Leeds-Sud) :—Ordre de la Chambre pour un état de toutes les ventes ou baux des îles du fleuve St. Laurent qui se trouvent entre Brockville et Kingston, et connues sous le nom des Mille Îles, durant les années fiscales de 1874-75, 1875-76, 1876-77, spécifiant quelles îles ou parties d'îles ont été vendues ou louées, le nom de ces îles, la quantité de terre dans chaque cas vendue ou louée, la durée de ces contrats de vente et de louage, les noms des acheteurs ou des locataires, avec le montant à payer, en bloc ou par acre, pour tels achats ou baux.

Par Sir *John A. Macdonald* :—Adresse à Son Excellence pour 1o. copie de l'ordre ou des ordres en Conseil ayant rapport à l'arrangement ou aux conditions auxquelles l'octroi a été fait et l'argent dépensé pour le nouveau brise-lames et dragueur à Collingwood, dans la province d'Ontario.

2o. L'ordre ou les ordres en Conseil ordonnant la discontinuation de ces travaux ou d'aucun d'eux.

3o. Le montant total dépensé pour ces travaux, en distinguant la somme payée pour le brise-lames de celle (s'il en est) dépensée pour le dragage.

4o. Le montant ou remboursement reçu de la ville de Collingwood et de la compagnie du chemin de fer du Nord respectivement, et le montant (s'il en est) maintenant en mains au crédit de la dite ville ou de la dite compagnie de chemin de fer en à-compte de ces travaux.

5o. Toutes les pétitions de la ville de Collingwood ou de ses habitants ou d'autres personnes, demandant l'achèvement de ces travaux, à l'honorable ministre de la Marine et des Pêcheries ou à l'honorable ministre des Travaux Publics.

6o. Tous les rapports des ingénieurs du département des Travaux Publics relativement au coût probable de ces travaux, à leur progrès et au coût de leur achèvement, et spécialement le rapport ou les rapports des inspecteurs faits en 1874 et 1877.

7o. Toute la correspondance entre les autorités de la corporation de la dite ville et le département des Travaux Publics relative au prétendu non-accomplissement de l'arrangement pour faire le dragage de ce havre.

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit ;

MARDI, 2 avril, 1878.

Par M. *Farrow* :—Ordre de la Chambre pour un état montrant le montant total dépensé annuellement pendant les années 1872, 1873, 1874, 1875, 1876 et 1877, pour les objets suivants, savoir :

- 1o. Additions et réparations à Rideau Hall.
- 2o. Terrains, bâtisses et dépendances.
- 3o. Aqueduc, gaz et combustible.
- 4o. Ameublement général.
- 5o. Dépenses de voyage du Gouverneur-Général et de sa suite.
- 6o. Comptes de télégrammes.
- 7o. Aussi toute autre dépense faite à même le Trésor, en relation avec Rideau Hall, pendant les dites années.

Et, ordre de la Chambre pour un rapport montrant en détail tous les honoraires payés par le département de la Justice ou par tout autre département relativement au chemin de fer Intercolonial, à des conseils et avocats, pour affaires devant la Cour Suprême, depuis son établissement, et les noms des conseils et avocats et les différentes poursuites dans lesquelles tels honoraires ou frais ont été payés.

La Chambre alors s'ajourne à minuit et quinze minutes a.m.

TIMOTHY WARREN ANGLIN,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Langevin*—Mercredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE pour copie de toute plainte portée en 1875 ou 1876 contre *O. A. Clément*, écr., maître de poste de la Baie St. Paul, comté de Charlevoix, ainsi que copie de toute correspondance, ordre départemental, enquêtes et autres documents relatifs à cette affaire.

M. *Killam*—Mercredi prochain—Quelles sont les compagnies d'assurance sur la vie qui ont donné avis au ministre des Finances de leur intention de se prévaloir de la disposition contenue dans la sous-section 2 de la section 7 de l'acte d'assurance de 1877; et aussi quels sont les noms des compagnies d'assurance incorporées ailleurs qu'au Canada qui n'ont pas demandé avant le 31 mars de cette année un renouvellement de leurs licences en vertu de la 3^{me} section du dit acte.

No. 36.

OTTAWA, LUNDI, 1ER AVRIL 1878.

6e Session, 3e Parlement, 41 Vict., 1878

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGER ET CIE.
1878.

No 37.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

 OTTAWA, MARDI, 2 AVRIL 1878.

PRIÈRE.

Quatres pétitions sont présentées et déposées sur la table.

M. *Laflamme*, du comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques, présente le quatrième rapport de ce comité, au sujet du bill No. 57, du Sénat, intitulé : "Acte concernant la compagnie du chemin de fer de jonction de Montréal et de la cité d'Ottawa," avec un amendement.

M. *McDougall* (Renfrew), présente un bill No. 66, pour obliger les électeurs à voter aux élections des membres de la Chambre des Communes ; lequel est lu la première fois, et remis pour une seconde lecture à demain.

La résolution adoptée en comité général, *vendredi dernier*, savoir :—

Résolu, Qu'il soit opportun de nommer un officier qui sera appelé l'Auditeur-Général du Canada, dont le salaire ne devra pas excéder trois mille deux cents piastres par année, est rapporté, lu une seconde fois, et obtient le concours.

Le bill No. 15, concernant les charges de Receveur-Général et de Procureur-Général du Canada, est lu la seconde fois, examiné en comité général, rapporté, et remis pour la troisième lecture à demain.

Le bill No. 53, pour assurer une meilleure audition des comptes publics, est lu la seconde fois et référé à un comité général pour demain.

M. *Cartwright* propose que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité des subsides.

M. *Brown* propose pour amendement que M. l'Orateur ne quitte pas maintenant le fauteuil, mais qu'il soit *Résolu*, Que, vu qu'une grande quantité de blé et de fleur a été importée au Canada, dans les cinq dernières années, cette Chambre est d'opinion que l'imposition d'un droit sur ces articles serait utile aux cultivateurs canadiens.

Et un débat s'ensuivant ;

Et la Chambre ayant continué à siéger jusqu'à minuit ;

MERCREDI, 3 avril 1878;

Et le débat continuant, il est ajourné sur motion de M. *Mills*.

Un message est reçu du Sénat, acquiesçant au bill No. 26, concernant la compagnie du Grand-Tronc du Canada, *sans amendement*.

Aussi, acquiesçant à l'amendement fait par la Chambre au bill No. 49, du Sénat, intitulé : " Acte pour incorporer la Société des Missions Etrangères des *Regular Baptist* d'Ontario et de Québec," *sans amendement*.

La Chambre alors s'ajourne à une heure moins vingt minutes, a.m.

TIMOTHY WARREN ANGLIN,

Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. Farrow—Jeudi prochain—ADRESSE pour toute correspondance qui peut avoir eu lieu entre le gouvernement et aucune personne ou personnes relativement à la nomination du juge *W. R. Squier*, Ecr., pour le comté de Huron.

M. Archibald—Lundi prochain—Si les comptes de *William Wallace*, ci-devant officier du commissariat, payeur ou comptable, relativement à l'exploration du chemin de fer canadien du Pacifique, ont été finalement clos,—s'il en est ainsi, a-t-il rendu compte de l'argent, des chèques, etc., qui lui ont été confiés, et, si non, de quel montant a-t-il rendu compte en partie ou en entier et quel est le montant dont il n'a pas rendu compte du tout?

M. Oliver—Vendredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE pour un état détaillé des dépenses contingentes du département de la Marine et des Pêcheries pour les années 1870-1, 1871-2, 1872-3 et 1873-4.

N^o. 37.

OTTAWA, MARDI, 2 AVRIL 1878.

5e Session, 3e Parlement, 41 Vict., 1878

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGER ET C^{IE}.

1878.

No. 38.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

 OTTAWA, MERCREDI, 3 AVRIL 1878.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :

De *Michael Gross* et autres, membres de l'ordre indépendant des bons templiers, Millsborough, Nouveau-Brunswick, de *John C. Ferguson*, président, et autres, de l'alliance unie de tempérance du Nouveau-Brunswick; de la loge indépendante des bons templiers d'Elgin; de *George Mullins* et autres, du comté d'Albert, Nouveau-Brunswick; de la convention de tempérance du comté de Westmoreland, Nouveau-Brunswick; des fils de la tempérance de la division de Moncton, Nouveau-Brunswick; de la municipalité du comté de Victoria, Nouveau-Brunswick; et du maire et du conseil de la ville de Milltown, Nouveau-Brunswick; demandant séparément que le bill maintenant devant le Parlement relatif au trafic des boissons enivrantes, devienne loi.

De *T. H. Mahony* et autres, porteurs de polices de la compagnie d'assurance mutuelle sur la vie du Connecticut; demandant que l'acte 40 *Victoria*, chap. 42, soit amendé afin de les soustraire à son opération et pour permettre à la dite compagnie de faire affaires en vertu des lois du Canada, comme avant la passation du présent acte.

Du conseil de comté du comté de Wellington; demandant que l'acte de tempérance de 1874 soit amendé afin de permettre la vente au détail des vins et bières du Canada, et aussi qu'une disposition soit introduite dans la loi afin que le mode du vote au scrutin soit le même que pour les élections municipales de la province d'Ontario.

M. Ross (Middlessex), du comité collectif des deux Chambres relativement aux impressions du Parlement, présente ce qui suit comme son quatrième rapport:

Le premier et le deuxième rapports du sous-comité chargé de l'apurement des comptes d'impressions et d'autres services, le rapport du greffier du comité au sujet des impressions de l'année dernière et le bilan de ce service, pour l'année fiscale 1876-7, sont ci-annexés et respectueusement soumis à la considération des deux Chambres.

Le tout respectueusement soumis.

GEO. W. ROSS,
Président.

CHAMBRE DE COMITÉ,
14 mars, 1878.

Le sous-comité du comité collectif des deux Chambres chargé du contrôle des impressions du Parlement, auquel ont été renvoyés les comptes de l'an dernier, a l'honneur de soumettre ce qui suit comme son premier rapport :

Le sous-comité a examiné le bilan et comparé avec soin les reçus avec le certificat de l'auditeur-général quant aux mandats émis, ainsi que le compte de caisse avec le livret de banque, et il a pu vérifier leur complète exactitude.

Il a vérifié la dépense à l'aide des comptes en détail et des reçus donnés par les divers entrepreneurs.

Il a également vérifié le compte des impressions, qui est fourni item par item, à l'aide de la liasse des documents imprimés—un compte distinct existant pour chaque document—dont il a compté les matières, etc., et il est demeuré convaincu de son exactitude.

Le sous-comité a en conséquence signé comme exact le bilan par lui contrôlé.

Le tout respectueusement soumis.

GEO. W. ROSS,
Président.

CHAMBRE DE COMITÉ,
18 mars 1878.

Le sous-comité du comité collectif des deux Chambres chargé du contrôle des impressions du Parlement, auquel ont été envoyés les comptes de l'année dernière et la requête de M. *Botterell*, demandant un autre aide pendant la vacance, a l'honneur de soumettre ce qui suit comme son second rapport :

Relativement à la requête de M. *Botterell* à lui renvoyée, votre sous-comité a demandé à ce serviteur de lui soumettre un état comparatif de la somme de travail fait par le département chargé de la distribution des documents en 1869, 1873 et 1877. Il a aussi interrogé d'autres employés au fait de la besogne de ce département, et d'après les renseignements ainsi obtenus, votre sous-comité est d'avis qu'il y a assez d'ouvrage pour justifier la continuation des services pendant la vacance de l'un des messagers de la session actuellement employé à ce service, comme deuxième assistant du distributeur, et pour ce il recommande qu'il soit fait une nouvelle allocation de \$300.

Le tout respectueusement soumis.

GEO. W. ROSS,
Président.

CHAMBRE DE COMITÉ,
22 février 1878.

Au Président et membres du comité collectif des impressions :

MESSIEURS,—J'ai l'honneur de vous soumettre ci-joint le bilan de 1876-77 qui montre que le coût du service des impressions pour la dite année a été de \$63,853.25. Les comptes détaillés avec les pièces justificatives et la série complète des ouvrages faits sont prêts pour être soumis au comité d'audition.

Les différents entrepreneurs relativement à l'impression et à la reliure ont fait ce qu'ils ont pu pour faire face aux besoins du Parlement et se sont acquittés d'une manière satisfaisante de leurs contrats respectifs.

La qualité du papier d'imprimerie fourni en vertu du contrat, a tellement varié que des remarques ont dû être faites à ce sujet à l'entrepreneur.

La somme ordinaire de \$70,000 a été portée dans les estimés pour le service des impressions du Parlement pour 1878-9.

Le tout respectueusement soumis.

HENRY HARTNEY,
Greffier, comité collectif des impressions.

Dt. COMPTE DES IMPRESSIONS DU PARLEMENT, bilan annuel du 1er juillet 1876 au 30 juin 1877. Av.

	\$ cts.	Pièces justificatives. No.	\$ cts.
1876.			
1er juil.			
A balance en mains.....	2,648 19	1	Par impressions, les 20 par c. retenus sur le dernier
valeur du papier en mains de la dernière session....	1,938 30		compte..... \$44,686 84
valeur des mandats émis, impressions du Parlement	64,000 00		do..... \$44,686 84
Do do rapports des départ. { \$6,455 12 }	7,910 10		Moins la réserve représen-
montant reçu pour l'impression des bills privés.....	330 29		tant les 20 par cent.... 8,937 36
		2	
		3	reliure.....
			papier d'imprimerie..... \$18,386 22
			do en mains de la der-
			nière session.... 1,938 30
			valeur totale du papier en mains..... \$20,324 52
			balance en mains pour la session proch. 780 46
			coût total du papier employé.....
			19,544 06
		4	lithographie.....
		5	assurance.....
		6	salaires.....
		7	frais de poste.....
		8	divers.....
		9	fonds de retraite.....
			Coût total.....
			Par valeur du papier en mains.....
			Argent en mains..... { \$2,497 80
			1,454 98
	\$76,826 88		\$72,093 64
			780 46
			3,952 78
			\$76,826 88

COMPTE DES IMPRESSIONS DU PARLEMENT, bilan annuel.—*Suite.*

REMBOURSEMENTS :—
Coût total comme ci-dessus.....\$72,093 64

Rapports des départements... \$7,910 10
Bills priés..... 330 29

\$8,240 39

A balance de papier en mains :—
143 rames de royal, à \$3.05.....\$436 15
299.8 rames de papier ministre, à \$1.15.. 344 31

\$780 46

Coût total, impressions du Parlement.....\$83,853 25
Calculé numériquement le coût pour chaque Chambre serait comme suit :

Sénat.....\$16,189 23
Chambre des Communes 47,664 02

\$63,853 25

CHAMBRE DE COMITÉ, 30 juin 1877.

Vérfié et trouvé exact,

G. W. ROSS, *Président*,
J. SIMPSON,
W. WALLACE,
RUFUS STEPHENSON,
J. O. BUREAU.

HENRY HARTNEY, *Greffier*,
Département des impressions du Parlement.

Il présente aussi le cinquième rapport de ce comité, qui est comme suit:—

Le comité a examiné avec soin les documents suivants, et recommande qu'ils soient imprimés, savoir :—

Réponse à ordre,—Etat contenant les raisons, dans chaque cas, pour la mise à la retraite des officiers du service civil, mentionnés dans le rapport mis devant cette Chambre, le 18 février. (*Dans les documents de la session seulement.*)

Réponse à adresse,—Etat du nombre de milles actuellement nivelés, et sous les contrats Nos. 13, 14, 15 et 25 du chemin de fer canadien du Pacifique.

Réponse à ordre,—Etat du nombre de milles de l'Intercolonial en voie d'exploitation, le 1er juillet 1873, et dépenses encourues pour cette fin, etc.

Réponse à adresse,—Ordre en Conseil ayant rapport à la route du prolongement du Canada Central, et au contrat pour la construction de ce chemin, etc.

Réponse à adresse,—Arrangements faits par le gouvernement ou par l'administrateur-général de l'Intercolonial et la compagnie du chemin de fer le Grand-Tronc du Canada, pour les taux du prix du transport des passagers et du fret devant passer sur le Grand-Tronc et l'Intercoloni: 1.

Réponse à ordre,—Noms des cadets admis au collège militaire de Kingston, depuis qu'il est ouvert, etc.

Réponse à adresse (Sénat),—Spécifications ayant rapport à la construction des divisions du lac Supérieur et du Fort Garry du télégraphe du chemin de fer Canadien du Pacifique, etc..

Réponse à adresse,—Correspondance ayant rapport à aucune amnistie complète ou partielle à M. W. B. O'Donohue.

Réponse à ordre,—Etat relatif à l'argent reçu par le bureau des terres fédérales à Winnipeg, en paiement des terres de la réserve du chemin de fer.

Réponse à ordre,—Coût total de l'exhibition de Philadelphie. (*Dans les documents de la session seulement.*)

Réponse à adresse,—Soumissions pour la construction de l'embranchement du chemin de fer de Pembina, entre St. Boniface et Selkirk, etc.

Réponse à adresse,—Correspondance relative à l'admission des bâtiments construits au Canada, dans les ports français, aux mêmes taux et conditions que les bâtiments de la Grande-Bretagne et de l'Irlande.

Réponse à ordre,—Valeur de tous les chevaux, bêtes à cornes, moutons et cochons importés en Canada, depuis le premier février 1877 jusqu'au premier février 1878, ainsi que la quantité et la valeur de ceux qui en ont été exportés pendant la même période, avec le montant des droits perçus par les provinces.

Réponse à ordre,—Valeur de la viande fraîche, sèche, salée ou conservée, importée dans le Canada des Etats-Unis, et des droits prélevés sur cette viande, de janvier 1877 à janvier 1878.

Réponse à ordre,—Nombre des accidents arrivés sur les chemins de fer du Canada durant les années 1874-5-6 et 7. (*Dans les documents de la session seulement.*)

Message de Son Excellence le Gouverneur-Général, transmettant des adresses du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative de la province de Québec, au sujet des derniers changements ministériels dans cette province.

Message de Son Excellence le Gouverneur-Général transmettant un mémoire de Son Honneur le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, avec des documents y annexés, contenant des explications relativement aux changements ministériels récemment arrivés dans cette province.

Liste des actionnaires des différentes banques du Canada en conformité de l'acte 34 Vict., chap. 5, sect. 12.

Le comité recommande que les documents suivants ne soient pas imprimés, savoir :

Réponse à ordre,—Etat indiquant les sommes d'argent déboursées jusqu'au 1er janvier 1878, en vertu des contrats Nos. 13, 14, 15, 23 et 25 du chemin de fer Canadien du Pacifique.

Réponse à ordre.—Rapport de l'ingénieur en chef ou de l'ingénieur en chef actif, ou d'aucun autre ingénieur du chemin de fer Canadien du Pacifique, en la possession du gouvernement, recommandant une exploration en 1876 d'une partie ou de toute la route entre Burrard's Inlet et la Passe de Tête Jaune Cache.

Réponse à adresse.—Devis estimatif fait sous le contrat 15 du chemin de fer Canadien du Pacifique.

Réponse à ordre.—Quantités, espèces et coût des rails, carvelles, boulons et traverses du chemin de fer Intercolonial en mains le 30 juin 1875.

Réponse à ordre.—Montants payés pour impressions dans l'Île du Prince-Edouard en 1874-5 et 6, etc.

Réponse à ordre.—Correspondance ayant rapport au havre projeté sur le lac Erié, près du village de Morpeth, comté de Kent.

Réponse à ordre.—Correspondance relatif au changement du bureau de poste de New-Campbellton et à la réduction du salaire du maître de poste.

Réponse à ordre.—Montants dépensés tous les ans depuis 1867 pour maintenir les écoles militaires du Nouveau-Brunswick.

Réponse à adresse.—Soumissions pour la construction de la plateforme du canon No. 1 à Lévis.

Réponse à ordre.—Coût des réparations faites aux forts militaires de Lévis depuis la dernière session.

Réponse à ordre.—Rapport de l'exploration du havre de Lingan, Cap-Breton.

Réponse à adresse (Sénat).—Rapport au ministre chargé de l'administration des terres du Canada, en vertu de l'acte 38 *Vict.*, chap. 53.

Réponse à adresse (Sénat).—Montant dépensé l'année dernière relativement au brise-lames de L'Ardoise, au Cap-Breton.

Réponse à adresse.—Rapport de M. *Kingsford* relativement à l'exploration du havre de Matane.

Réponse à adresse.—Montant des six plus basses soumissions pour les divisions 17, 18, 19, 20, 27, 28, 33, 34 et 35 du nouveau canal Welland.

Réponse à ordre.—Correspondance relative aux pensions payées aux mesureurs de bois carré démis l'année dernière.

Réponse à ordre.—Devis de la construction du brise-lames de Malpèque.

Réponse à ordre.—Rapport des explorations sur la Saskatchewan dans le but d'améliorer la navigation à Coals Falls.

Réponse à ordre.—Liste des employés du département de la marine, district de Québec, non compris les hommes de la police riveraine.

Réponse à adresse.—Etat détaillé de toutes les sommes d'argent reçues par *Pierre Alexis Tremblay*, éc., arpenteur des terres faisant partie des terres de l'artillerie, en 1876 et 1877, etc.

Réponse à ordre.—Phares construits aux brises-lames de Tignish durant la dernière saison.

Réponse à adresse.—Noms des soumissionnaires pour les travaux maintenant en voie d'exécution sous le contrôle de la corporation du havre de Québec, dans la rivière Saint-Charles.

Réponse à ordre.—Somme dépensée pour remesurer des bâtiments à vapeur enregistrés en vertu de l'acte abrogé de la ci-devant province du Canada.

Réponse à ordre.—Etat des droits prélevés par les départements des Douanes et du Revenu de l'Intérieur, à St. Jean, N.-B., du 1er juillet 1876 au 1er janvier 1877 et du 1er juillet 1877 au 1er janvier 1878.

Réponse à adresse.—Papiers ayant rapport aux brises-lames du havre d'Ingonish.

Réponse à ordre.—Rapports annuels relativement au capital, etc., de la compagnie du chemin de fer du Sud du Canada, tel que requis en vertu du chap. 25, 38 *Victoria* et chap. 14, 39 *Victoria*.

Réponse supplémentaire à adresse.—Rapports de l'amiral *De Horsey*, relativement au port le plus propre à servir de terminus au chemin de fer Canadien du Pacifique.

Réponse à adresse (Sénat).—Correspondance avec l'inspecteur des bureaux de poste de la Nouvelle-Ecosse en novembre, décembre et janvier dernier, relativement

aux irrégularités des malles entre les bureaux de poste d'Arichat, de Hawkesbury et d'Antigonish, dans la dite province.

M. *Holton*, du comité permanent des banques et du commerce, présente le septième rapport de ce comité, relativement au bill No. 30, pour accorder certains pouvoirs à l'association agricole mutuelle du Canada, *avec amendements*.

Le comité recommande aussi que le délai pour la réception des rapports de bills privés, soit prolongé d'une semaine, à partir du 4 courant.

Sur motion de M. *Holton*, le délai pour recevoir les rapports des comités de bills privés, est prolongé jusqu'à jeudi, le 11 courant, conformément à la recommandation du comité permanent des banques et du commerce.

Les bills suivants sont présentés, lus la première fois, et remis pour la seconde lecture à demain, savoir :—

Par M. *Ross* (Middlesex) :—Bill No. 67, pour amender l'acte général concernant les chemins de fer.

Par M. *Laflamme* :—Bill No. 68, pour amender l'acte 38 *Victoria*, chapitre 11, intitulé : " Acte pour établir une Cour Suprême et une Cour d'Echiquier pour le Canada."

Aussi :—Bill No. 69, pour amender la section 68 de l'Acte des Pénitenciers de 1875.

M. *Bunster* propose qu'une humble adresse soit votée à Sa Majesté la Reine, la priant de nommer de nouveau Son Excellence Lord *Dufferin* Gouverneur-Général du Canada, à l'expiration de son présent terme d'office.

Et un débat s'ensuivant, la dite motion est retirée avec le consentement de la Chambre.

Les adresses à Son Excellence le Gouverneur-Général et les ordres de la Chambre qui suivent, sont votés, savoir :

Par Sir *John A. Macdonald* :—Adresse à Son Excellence pour copie de l'ordre en conseil réglant et déterminant les droits et pouvoirs du surintendant du havre de Collingwood et fixant sa rémunération et tout ordre l'amendant; aussi, un état montrant l'argent reçu par le surintendant de ce havre pendant l'année qui a expirée le 31 décembre dernier, combien de cet argent a été retenu et combien payé au receveur-général.

Par M. *MacDonnell* :—Ordre de la Chambre pour papiers et correspondance entre le ministre des Travaux Publics et MM. *Sumner* et *Somers*, entrepreneurs de la division 12 du chemin de fer Intercolonial, et tous les rapports et correspondances de la part du chef et des assistants-ingénieurs relativement à la construction de cette division, et les réclamations des dits MM. *Sumner* et *Somers* à ce sujet.

M. *Tupper* propose qu'une humble adresse soit votée à Son Excellence pour correspondance entre le gouvernement et tout officier du département des Travaux Publics ou du chemin de fer Intercolonial et *Solomon Keiver* relativement à une réclamation pour la valeur d'un bœuf tué sur ce chemin de fer près de la station de Spring Hill; aussi, correspondance entre le département des Travaux Publics ou aucun officier du chemin de fer Intercolonial et *Robert Boomer*, de Brookfield, dans le comté de Colchester, relativement à une réclamation pour la valeur d'un bœuf tué sur ce chemin de fer près de Brookfield dans le mois de septembre 1875; aussi, correspondance entre le département des Travaux Publics ou aucun officier de l'Intercolonial et *H. A. Davidson*, de la Rivière Noire, relativement à une réclamation pour un cheval tué sur le chemin de fer en octobre dernier.

Et un débat s'ensuivant, la dite motion est retirée avec le consentement de la Chambre.

Par M. Jones (Leeds-Sud):—Ordre de la Chambre pour un état de la remise des droits sur les marchandises de toutes sortes importées des Etats-Unis dans les provinces d'Ontario et de Québec durant les années fiscales de 1875 et 1876, et 1876 et 1877 jusqu'au premier janvier 1878, avec les noms des personnes auxquelles ces remises ont été faites et les raisons pour lesquelles elles l'ont été.

M. Trupper propose qu'une humble adresse soit votée à Son Excellence pour copies de toute la correspondance entre le gouvernement ou le département des Travaux Publics ou aucun officier du chemin de fer Intercolonial et Alexander Forbes, relativement à sa réclamation pour ouvrages faits par lui sur ce chemin de fer et pertes éprouvées en relation avec l'exécution de ces ouvrages ou travaux.

Et un débat s'ensuivant, la dite motion est retirée avec le consentement de la Chambre.

M. Ryan propose qu'une adresse à Son Excellence soit votée pour copie de la correspondance entre le gouvernement du Canada et la Compagnie de la Baie d'Hudson, relativement à la réclamation de John Reid, de la paroisse de High Bluff, province de Manitoba, quartier sud-est de la division dix-neuf, du township douzième, du rang cinq, ouest du principal méridien dans cette province, en vertu de son établissement en cet endroit, sous les dispositions relatives à l'établissement des terres concédées gratuitement et exemptes de saisie de l'Acte des terres du Canada, pour laquelle division il est allégué que des lettres patentes ont été accordées à la Compagnie de la Baie d'Hudson après l'établissement actuel du dit John Reid.

Et un débat s'ensuivant ;

M. MacKay (Cap-Breton), propose que la Chambre s'ajourne immédiatement.

Et un débat s'ensuivant, la dite motion est retirée avec le consentement de la Chambre.

La motion principale est alors retirée avec le consentement de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat acquiesçant au bill No. 27, concernant la compagnie du chemin de fer du Nord du Canada, *sans amendement*.

Aussi, acquiesçant au bill No. 22, concernant la banque de Liverpool, *avec amendements*. (Sur motion de M. Forbes, le dit amendement est pris en considération et obtient le concours).

A 6 heures p.m., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à 7 heures et demie p.m.

7.30 P.M.

(L'ordre des bills privés est appelé en vertu de la règle 19.)

M. Galbraith propose que les amendements faits au bill No. 9, pour amender les actes incorporant la compagnie du chemin de fer de Brockville et Ottawa et la compagnie du chemin de fer Canada Central, et pour pourvoir à la fusion de ces deux compagnies, reçoivent le concours de la Chambre.

M. Macdougall (Renfrew) propose que les dits amendements ne reçoivent pas le concours maintenant mais que le dit bill soit renvoyé à un comité général avec instruction et autorisation de l'amender en pourvoyant à l'émission d'actions dans les compagnies fusionnées en faveur des municipalités de Horton, d'Admaston et du village de Renfrew, en échange des actions du chemin de fer du Canada Central dont elles sont maintenant porteuses, à la valeur au pair des dites actions ; lequel amendement est rejeté sur la division suivante :

POUR :

Messieurs

Baby,
Barthe,
Benoit,
Blanchet,
Bolduc,
Bourbeau,
Bowell,
Casey,
Cimon,
Costigan,
Desjardins,
Dewdney,
Dugas,
Farrow,
Ferguson,
Flesher,
Fraser,

Gibbs (*Ontario-Nord*),
Gibbs (*Ontario-Sud*),
Gill,
Haggart,
Harwood,
Hurteau,
Jones (*Leeds*),
Kirkpatrick,
Langevin,
Lanthier,
McDonald (*Cap Breton*),
McDougall (*Renfrew*),
McKay (*Colchester*),
Macmillan,
McCallum,
McQuade,
Malouin,

Masson,
Méthot,
Mitchell,
Monteith,
Montplaisir,
Ouimet,
Palmer,
Pinsonneault,
Platt,
Robinson,
Rouleau,
Ryan,
Schultz,
Wallace (*Norfolk*),
White (*Hastings*),
White (*Renfrew*).—50.

CONTRE :

Messieurs

Appleby,
Archibald,
Bain,
Béchar, d,
Bernier,
Bertram,
Biggar,
Blackburn,
Blain,
Borden,
Borron,
Bourassa,
Bowman,
Boyer,
Brouse,
Brown,
Buell,
Bunster,
Burk,
Burbee (*St. Jean*),
Burpee (*Sunbury*),
Carmichael,
Cartwright,
Casgrain,
Charlton,
Cheval,
Christie,
Church,
Cockburn,
Coffin,
Cook,
Coupal,
Davies,
Dawson,

Delorme,
De St. Georges,
Devlin,
Dymond,
Fiset,
Fleming,
Forbes,
Fréchette,
Galbraith,
Geoffrion,
Gibson,
Gillies,
Gillmor,
Goudge,
Greenway,
Guthrie,
Hagar,
Hall,
Higinbotham,
Holton,
Horton,
Huntington,
Irving,
Jetté,
Jones (*Halifax*),
Killam,
Kirk,
Laflamme,
Lajoie,
Landerkin,
Langlois,
Laurier,
Macdonald (*Cornwall*),
Macdonald (*Toronto*),

MacKay (*Cap-Breton*),
Mackenzie,
McCraney,
McGregor,
McIntyre,
McNab,
Metcalfé,
Mills,
Norris,
Oliver,
Paterson,
Perry,
Pettes,
Pickard,
Ray,
Robillard,
Ross (*Durham*),
Ross (*Prince-Edouard*),
Rymal,
Scatcherd,
Sriver,
Shibley,
Short,
Sinclair,
Skinner,
Smith (*Peel*),
Smith (*Selkirk*),
Snider,
Taschereau,
Thompson (*Haldimand*),
Trow,
Wallace (*Albert*),
Young.—101.

M. *Palmer* propose alors pour amendement que le bill soit renvoyé à un comité général avec instruction et autorisation de l'amender en bifant la section 13 du bill; lequel amendement est rejeté sur division.

Les dits amendements obtiennent alors le concours.

M. *Galbraith* propose que le bill soit lu immédiatement une troisième fois.

M. *Jones* (Leeds-Sud) propose pour amendement que le bill ne soit pas lu une troisième fois maintenant, mais qu'il soit renvoyé à un comité général, avec instruction et autorisation d'ajouter à la section 9 ce qui suit:

Que les porteurs d'actions dans la compagnie du chemin de fer de Brockville et Ottawa, représentant les premiers bons ordinaires avec les coupons échus de la dite compagnie et convertis par la section 3 du dit Acte, chap. 44, 31 *Vict.*, de la province d'Ontario, intitulé: "Acte pour la conversion des bons ordinaires et des anciennes actions de la compagnie du chemin de fer de Brockville et Ottawa en nouvelles actions réduites, et pour autres fins" en nouvelles actions payées dans le capital de la dite compagnie au taux de vingt-cinq centins dans la piastres, seront mis dans la position de premiers porteurs de bons ordinaires par le transport des bons sur les vingt milles dollars émis maintenant par mille en vertu de l'acte projeté, jusqu'à concurrence des actions dont ils sont maintenant porteurs, et qui ont été pris pour les premiers bons ordinaires à vingt-cinq centins dans la piastre, en vertu de l'acte déjà cité de la 31ème *Vict.*, chap. 44, de la province d'Ontario; rejeté sur division.

La motion principale est alors adoptée et le bill lu une troisième fois et passé.

Le bill No. 48, pour incorporer "La Société de Construction du Comté d'Hochelega" comme société de construction permanente et pour autres fins, est considéré en comité général, rapporté, lu une troisième fois et passé.

Le bill No. 58 du Sénat, intitulé: "Acte pour faire droit à *Hugh Hunter*," est examiné en comité général et rapporté.

Et la question étant mise que le bill soit lu maintenant une troisième fois, la proposition est adoptée sur la division suivante:

POUR :
Messieurs

Archibald,	Fleming,	McNab,
Bain,	Flesher,	Metcalfé,
Bertram,	Fraser,	Mills,
Biggar,	Gibbs (<i>Ontario-Nord</i>),	Monteith,
Blain,	Gibbs (<i>Ontario Sud</i>),	Norris,
Borden,	Gillies,	Oliver,
Borron,	Gillmor,	Palmer,
Bowell,	Goudge,	Paterson,
Bowman,	Greenway,	Pettes,
Brouse,	Guthrie,	Pickard,
Buell,	Hagar,	Platt,
Bunster,	Hall,	Plumb,
Burk,	Higinbotham,	Ray,
Burpee (<i>St. Jean</i>),	Horton,	Robinson,
Campbell,	Kirk,	Rochester,
Carmichael,	Kirkpatrick,	Ross (<i>Durham</i>),
Charlton,	Landerkin,	Ross (<i>Middlesex</i>),
Christie,	Little,	Ross (<i>Prince-Edouard</i>),
Church,	Macdonald (<i>Toronto</i>),	Rymal,
Cockburn,	Macdougall (<i>Elgin</i>),	Scatcherd,
Coffin,	McDougall (<i>Renfrew</i>),	Schultz,
Cook,	McDonald (<i>Cap Breton</i>),	Shibley,
Davies,	McKay (<i>Colchester</i>),	Sinclair,
Dawson,	Mackenzie,	Skinner,

DeCosmos,
Dymond,
Farrow,
Ferris,

Macmillan,
McCallum,
McCraney,
McGregor,

Snider,
Thompson (*Haldimand*),
Wallace (*Albert*),
White (*Hastings*).—84.

CONTRE :

Messieurs

Baby,
Barthe,
Bécharde,
Benoit,
Bernier,
Blanchet,
Bolduc,
Bourassa,
Bourbeau,
Boyer,
Brown,
Casgrain,
Cheval,
Cimon,
Costigan,
Coupal,
Delorme,
Desjardins,
De St. Georges,
Devlin,
Dugas,

Fiset,
Forbes,
Fréchette,
Geoffrion,
Gibson,
Gill,
Harwood,
Holton,
Hurteau,
Irving,
Jetté,
Jones (*Halifax*),
Laflamme,
Lajoie,
Langevin,
Langlois,
Lanthier,
Laurier,
Macdonald (*Cornwall*),
McDonald (*Cap Breton*),

McDougall (*Trois-Rivières*),
McIntyre,
McIsaac,
Malouin,
Masson,
Méthot,
Montplaisir,
Ouimet,
Perry,
Pinsonneault,
Pope, (*Compton*),
Robillard,
Robitaille,
Rouleau,
Roy,
Short,
Smith (*Peel*),
St. Jean,
Taschereau,
Wade.—61.

Le bill est en conséquence lu une troisième fois et passé sur la même division.

Le bill No. 59 du Sénat, intitulé : "Acte pour faire droit à *George Frothingham Johnston*," est considéré en comité général, amendé, rapporté, et l'amendement obtient le concours.

Et la question étant mise que le bill soit lu immédiatement une troisième fois ; la proposition est adoptée sur division.

Le bill est en conséquence lu une troisième fois, et passé, sur division.

Les deux bills suivants sont examinés en comité général, rapportés, lus une troisième fois, et passés, savoir :

No. 19. Concernant la compagnie du havre de Port Whithy.

No. 57 du Sénat, intitulé : "Acte concernant la compagnie de jonction de chemin de fer de Montréal et de la cité d'Ottawa," (*tel qu'amendé*).

(*Ordres et bills publics en vertu de la règle 19.*)

M. *Fréchette* propose qu'un comité spécial soit nommé pour considérer la question d'une meilleure traduction de l'Acte de l'Amérique-Britannique du Nord de 1867, et que le dit comité soit composé de MM. *Fréchette*, *Bécharde*, *Jetté*, *Taschereau*, *Baby*, *Mousseau* et *Casey* ; adopté sur la division suivante :

POUR :

Messieurs

Archibald,
Bécharde,
Benoit,
Bernier,
Borden,

Fréchette,
Galbraith,
Geoffrion,
Gibson,
Gillies,

Mackenzie,
McCraney,
McGregor,
McNab,
Metcalf,

Borron,	Gillmor,	Méthot,
Bourassa,	Goudge,	Mills,
Brown,	Guthrie,	Montplaisir,
Buell,	Hall,	Norris,
Burpee (<i>St. Jean</i>),	Higinbotham,	Oliver,
Carmichael,	Holton,	Ouimet,
Cartwright,	Horton,	Paterson,
Casgrain,	Huntington,	Pickard,
Charlton,	Irving,	Pouliot,
Cheval,	Jetté,	Richard,
Christie,	Jones (<i>Halifax</i>),	Ross (<i>Durham</i>),
Church,	Killam,	Ross (<i>Middlesex</i>),
Cockburn,	Kirk,	Ross (<i>Prince-Edouard</i>),
Cook,	Lafamme,	Rouleau,
Davies,	Lajoie,	Rymal,
Delorme,	Landerkin,	Scatcherd,
De St. Georges,	Laurier,	Skinner,
Devlin,	Macdonald (<i>Cornwall</i>),	Smith (<i>Peel</i>),
Dymond,	Macdonald (<i>Toronto</i>),	Snider,
Fiset,	Macdougall (<i>Elgin</i>),	Taschereau,
Fleming,	McDougall (<i>Renfrew</i>),	Trow.—80.
Forbes,	MacKay (<i>Cap Breton</i>),	

CONTRE :

Messieurs

Appleby,	Ferris,	Mitchell,
Bertram,	Gibbs (<i>Ontario-Nord</i>),	Monteith,
Biggar,	Gibbs (<i>Ontario-Sud</i>),	Orton,
Blanchet,	Gill,	Pettes,
Bolduc,	Haddow,	Pinsonneault,
Bourbeau,	Hagar,	Platt,
Bowell,	Harwood,	Plumb,
Brooks,	Hurteau,	Pope (<i>Compton</i>),
Burk,	Jones (<i>Leeds</i>),	Robillard,
Burpee (<i>Sunbury</i>),	Kirkpatrick,	Robitaille,
Caron,	Langevin,	Rochester,
Cimon,	Lanthier,	Roy,
Costigan,	Little,	Ryan,
Coupal,	Macdonald (<i>Kingston</i>),	Schultz,
Currier,	McDonald (<i>Cap-Breton</i>),	Sriver,
Cuthbert,	McKay (<i>Colchester</i>),	Sinclair,
Daoust,	Macmillan,	Wade,
Desjardins,	McCallum,	Wallace (<i>Albert</i>),
Dugas,	McQuade,	Wallace (<i>Norfolk</i>),
Farrow,	Malouin,	White (<i>Hastings</i>),
Ferguson,	Masson,	White (<i>Renfrew</i>).—63.

Le dit comité est en conséquence nommé.

La Chambre continue l'examen de la motion de M. Fréchette : Que dans l'opinion de cette Chambre il est désirable que le gouvernement prenne les moyens de faire l'épreuve de la possibilité de la navigation du St. Laurent de Québec à l'océan durant la saison d'hiver.

Et un débat s'ensuivant, la dite motion est retirée avec le consentement de la Chambre.

La Chambre reprend la considération ultérieure de la motion de M. *Taschereau*, qu'une adresse soit votée à Son Excellence le Gouverneur-Général lui demandant de donner effet à la sous-section 9 de la section 6, chap. 7, 34 *Victoria*, de manière à obtenir de la Banque d'Epargnes de la Cité et du District de Montréal, et de faire mettre devant la Chambre :—

1o. Un état détaillé de la situation financière de la banque, à l'époque de sa réorganisation en 1871, savoir : un état des sommes dues à la banque, par qui dues, les garanties offertes en nantissement, les taux auxquels telles garanties ont été offertes et leur valeur réelle à l'époque où elles ont été reçues.

2o. Un état en détail de toutes les valeurs généralement quelconques faisant partie de l'actif de la banque à l'époque de sa réorganisation.

3o. Un état indiquant comment les directeurs sont arrivés à fixer à \$180,000 le surplus ou *fonds des pauvres* et si cette somme représentait bien entièrement ce surplus.

4o. Un état indiquant la manière dont s'est souscrit le fonds-capital, les noms des actionnaires, et si les actions souscrites l'ont été avant ou après le jour et l'heure désignés par la loi pour la souscription du fonds-capital.

5o. Les sommes payées par les actionnaires sur les actions souscrites par eux, etc., depuis 1871, date de la réorganisation de la banque.

6o. Un état indiquant ceux des actionnaires qui ont payé comptant, ceux d'entre eux qui n'ont rien payé et de quelle manière ils ont payé, si c'est par billets promissoires ou autrement, et si les billets ainsi donnés en paiement ont été escomptés où ils l'ont été, et s'ils ont été ou non payés à leur échéance.

7o. Un état détaillé de tous les prêts faits par la banque, depuis sa réorganisation, à qui, et sur quelles garanties ces prêts ont été faits, à quel prix ces garanties ont été reçues et quel intérêt a été chargé sur les dits prêts.

8o. Un état détaillé de toutes les pertes faites par la banque et quelle proportion des dites pertes a été considérée comme perte totale ; le nom des personnes ayant causé ces pertes ainsi que les garanties offertes en nantissement.

9o. Un état détaillé des sommes dues aujourd'hui à la banque, par qui dues et les garanties offertes en nantissement, leur valeur actuelle et le taux auquel elles ont été reçues. Aussi, toutes valeurs possédées par la banque et faisant aujourd'hui partie de son actif.

10o. Un état des transactions intervenues entre la banque et toutes telles personnes qui sont devenues insolubles, avant l'échéance ou le paiement des emprunts faits par les dites personnes.

11o. Un état indiquant les avances faites par la banque sur valeurs américaines, les noms des personnes auxquelles ces avances ont été faites, la désignation des dites valeurs, le prix auquel elles ont été reçues et comment ces avances ont été remboursées.

12o. Un état indiquant la cote la plus basse atteinte par les différentes garanties offertes en nantissement durant le cours des prêts sur lesquels ces garanties ont été reçues.

13o. Un état indiquant le nom des directeurs, s'il s'en trouve, qui ont, depuis sa réorganisation, emprunté de la banque ; l'énumération des garanties offertes en nantissement sur les prêts ainsi faits, l'intérêt demandé et comment ces obligations ont été éteintes. Aussi, les dates auxquelles ces prêts ont été effectués et payés.

14o. Un état des dividendes payés chaque année, depuis 1871, date de la réorganisation de la banque.

15o. Une liste des directeurs actuels et le nombre d'actions possédées par chacun d'eux respectivement.

16o. Une liste des actionnaires actuels et le nombre d'actions possédées par chacun d'eux respectivement.

M. *Cartwright* propose pour amendement que la dite motion soit amendée en biffant tous les mots après 1871 dans le premier paragraphe de cette motion ; et aussi en biffant les paragraphes 2, 7, 8, 9, 10, 11, 12 et 13, de la dite motion ; lequel est adopté.

La motion principale ; telle qu'amendée, est adoptée, et la dite adresse votée, laquelle est comme suit :

Résolu, Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général lui demandant de donner effet à la sous-section 9 de la section 6, chap. 7, 34 *Victoria*, de manière à obtenir de la Banque d'Epargnes de la Cité et du District de Montréal, et de faire mettre devant la Chambre :—

1o. Un état de la situation financière de la banque à l'époque de sa réorganisation en 1871.

2o. Un état indiquant comment les directeurs sont arrivés à fixer à \$180,000 le surplus ou *fonds des pauvres* et si cette somme représentait bien entièrement ce surplus.

3o. Un état indiquant la manière dont s'est souscrit le fonds-capital, les noms des actionnaires, et si les actions souscrites l'ont été avant ou après le jour et l'heure désignés par la loi pour la souscription du fonds-capital.

4o. Les sommes payées par les actionnaires sur les actions souscrites par eux, etc., depuis 1871, date de la réorganisation de la banque.

5o. Un état indiquant ceux des actionnaires qui ont payé comptant, ceux d'entre eux qui n'ont rien payé et de quelle manière ils ont payé, si c'est par billets promissaires ou autrement, et si les billets ainsi donnés en paiement ont été escomptés où ils l'ont été, et s'ils ont été ou non payés à leur échéance.

6o. Un état des dividendes payés chaque année, depuis 1871, date de la réorganisation de la banque.

7o. Une liste des directeurs actuels et le nombre d'actions possédées par chacun d'eux respectivement.

8o. Une liste des actionnaires actuels et le nombre d'actions possédées par chacun d'eux respectivement.

M. *Bourrassa*, propose que le bill No. 24, pour amender l'acte de faillite de 1875 et les divers actes l'amendant, soit lu une seconde fois ; laquelle motion est rejetée sur la division suivante :

POUR :

Messieurs

Baby,	Ferguson,	Montplaisir,
Barthe,	Fiset,	Orton,
Bécharde,	Gibson,	Ouimet,
Benoit,	Gill,	Pinsonneault,
Bernier,	Greenway,	Platt,
Blanchet,	Harwood,	Plumb,
Bolduc,	Hurteau,	Pope (<i>Compton</i>),
Bourassa,	Jones (<i>Leeds</i>),	Pouliot,
Bourbeau,	Kirkpatrick,	Robitaille,
Bowell,	Landerkin,	Rochester,
Bunster,	Langevin,	Roueau,
Campbell,	Lanthier,	Roy,
Cheval,	Macdonald (<i>Cornwall</i>),	Rymal,
Christie,	Macdonald (<i>Kingston</i>),	Scatcherd,
Cimon,	Macdonald (<i>Cap-Breton</i>),	Short,
Costigan,	MacKay (<i>Cap-Breton</i>),	Stephenson,
Coupal,	Macmillan,	Thompson (<i>Cariboo</i>),
Currier,	McCallum,	Wade,
Cuthbert,	Malouin,	Wallace (<i>Norfolk</i>),
Daoust,	Masson,	White (<i>Hastings</i>),
Desjardins,	Methot,	White (<i>Renfrew</i>),
Dugas,	Mitchell,	Wright (<i>Pontiac</i>).—68.
Farrow,	Monteith,	

CONTRE :

Messieurs

Appleby,	Fleming,	McKay <i>Colchester</i>),
Archibald,	Forbes,	Mackenzie,
Bain,	Fraser,	McGregor,
Bertram,	Fréchette,	McIntyre,
Borden,	Galbraith,	Melsaac,
Borron,	Geoffrion,	Metcalfe,
Bowman,	Gibbs (<i>Ontario Nord</i>),	Mills,
Boyer,	Gibbs (<i>Ontario Sud</i>),	Norris,
Brooks,	Gillmor,	Paterson,
Brouse,	Guthrie	Perry,
Buell,	Haddow,	Pettes,
Burpee (<i>St. Jean</i>),	Higinbotham,	Pickard,
Burpee (<i>Sunbury</i>),	Holton,	Ray,
Carmichael,	Huntington,	Richard,
Cartwright,	Irving,	Robillard,
Casgrain,	Jetté,	Ross (<i>Durham</i>),
Church,	Jones (<i>Halifax</i>),	Ross (<i>Middlesex</i>),
Davies,	Killam,	Scriver,
DeCosmos,	Kirk,	Skinner,
Delorme,	Laflamme,	Smith (<i>Selkirk</i>),
De St. Georges,	Lajoie,	Snider,
Devlin,	Laurier,	Taschereau,
Dymond,	Macdonald (<i>Toronto</i>),	Thompson (<i>Haldimand</i>),
Ferris,	Macdougall (<i>Elgin</i>).	Trow.—72.

M. *Macdonald* (Toronto) propose que le bill No. 25, pour régler la vente et l'emploi des bouteilles employées dans la fabrication des eaux minérales et autres breuvages, soit immédiatement lu une seconde fois ;

Et objection étant faite que ce bill concernant le commerce n'aurait pas dû être présenté devant cette Chambre et qu'il aurait dû auparavant être proposé et examiné en comité général et accepté ;

M. l'Orateur décide que l'objection était valable ; le dit bill concernant le commerce tombant sous le coup de la règle 41, il ne peut être pris en considération.

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit ;

JEUDI, 4 avril 1878.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill No. 33, pour déclarer les polices d'assurance sur la vie non confiscables, étant lu ;

Et motion étant faite que le dit bill soit maintenant lu une seconde fois ;

Et un débat s'ensuivant,—la dite motion est retirée avec le consentement de la Chambre.

La Chambre alors s'ajourne à une heure moins 15 minutes, a.m.

TIMOTHY WARREN ANGLIN,

Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Schultz*—Vendredi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement de construire des salles d'exercices militaires dans la province de Manitoba ?

M. *Schultz*—Vendredi prochain—A quel usage sont destinées les 20,000 cartouches de carabines de Winchester demandées par M. *Thomas Nixon*, pourvoyeur de la surintendance du Nord-Ouest, dans un avis pour soumissions daté du 26 mars 1878, et publié dans le *Free Press* de Manitoba de la même date ?

M. *Lanthier*—Vendredi prochain—Si le gouvernement s'est dépossédé des terrains de l'artillerie dans le comté de Soulanges ; si oui, quand et en faveur de qui ?

M. *Schultz*—Vendredi prochain—Si le gouvernement a fait des démarches pour acquérir du gouvernement impérial les territoires situés à l'est du territoire de Kéwatin, et au nord des provinces d'Ontario et de Québec ?

No. 38.

OTTAWA, MARDREDI, 3 AVRIL 1878.

5e Session, 3e Parlement, 41 Vict., 1878.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MAOULEAN, ROGER ET C^{IE}.

1878.

No 39.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

 OTTAWA, JEUDI, 4 AVRIL 1878.

PRIÈRE.

Une pétition est présentée et déposée sur la table.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues.

Du conseil municipal du comté de Carleton; du conseil municipal de la ville de Woodstock, comté de Carleton, de la loge No. 321 de l'association unie de tempérance de Musquash, St. Jean; et de la division Gurney, No. 5, des fils de la tempérance, St. Jean, Nouveau-Brunswick; demandant séparément que le bill maintenant devant le Parlement relatif au trafic des boissons enivrantes, devienne loi.

M. Casey présente un bill No. 70 pour assurer une meilleure qualification des officiers publics, et une plus grande efficacité et économie dans le service public; lequel est lu la première fois, et remis pour la seconde lecture *à demain*.

Le bill No. 53 pour la meilleure audition des comptes publics est examiné en comité général; (et la résolution concernant la nomination d'un auditeur-général du Canada adoptée en comité général, mardi dernier, renvoyée). Après quelque progrès fait, le comité se lève et obtient la permission de siéger de nouveau *aujourd'hui*.

Le bill No. 52, pour amender l'acte du chemin de fer canadien du Pacifique de 1874, est lu la seconde fois, examiné en comité général, et amendé; et le bill, tel qu'amendé, à prendre en considération, *demain*.

Le bill No. 53 pour la meilleure audition des comptes publics, est de nouveau considéré en comité général et amendé; et le bill, tel qu'amendé, à prendre en considération, *demain*.

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit;

VENDREDI, 5 avril, 1878.

Le bill No. 43 pour amender les actes concernant les timbres sur les billets promissoires et lettres de change est considéré en comité général; et progrès ayant été rapporté, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre *aujourd'hui*.

Un message est reçu du Sénat transmettant un rapport fait à cette Chambre, le 8 mars 1877, conformément à une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, le 15 février 1877, priant Son Excellence de faire mettre devant cette Chambre :—

1o. Copies de tous les contrats passés en 1876, pour le transport des mailles de Sa Majesté, de Sydney à la Baie aux Vaches, des baies de la Petite et de la Grande Glace et de Bridgeport, dans le comté du Cap Breton.

2o. Copies des avis pour soumissions et titres des journaux publics où ils ont été insérés, avec copies d'autres documents, correspondance, etc., à ce sujet.

Aussi, copies de tous autres contrats passés dans les années 1874, 1875 et 1876, dans le dit comté du Cap Breton, avec pièces justificatives relativement à ces services pour le transport des malles, pour être communiqués à cette Chambre, conformément au message du 2 courant, et renvoyés au Sénat.

Aussi, acquiesçant au bill No. 6, pour autoriser et ratifier le projet d'arrangement de la compagnie du chemin de fer du Sud du Canada, avec amendement. (Sur motion de M. *Holton*, les dits amendements sont lus et remis pour être pris en considération à la prochaine séance de la Chambre, *aujourd'hui*.)

La Chambre alors s'ajourne à 2 heures moins cinq minutes, a. m.

TIMOTHY WARREN ANGLIN,

Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *MacKay* (Cap Breton)—Lundi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement d'acheter ou de construire un dragueur de manière à pourvoir au dragage nécessaire?

M. *Laflamme*—Lundi prochain—Bill intitulé: "Acte concernant les personnes emprisonnées faute de donner caution pour le maintien de la paix."

N^o. 39.

OTTAWA, JEUDI, 4 AVRIL, 1878.

5e Session, 3e Parlement, 41 Vict., 1878.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGER ET C^{IE}.
1878.

No. 40.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

 OTTAWA, VENDREDI, 5 AVRIL 1878.

PRIÈRE.

M. *Holton*, du comité permanent des banques et du commerce, présente le huitième rapport de ce comité, rapportant les bills suivants, avec amendements, savoir :—

No. 29. Pour régler et autoriser la liquidation de la compagnie d'assurance agricole du Canada.

No. 54. Du Sénat, intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie d'express de *Fishwick* et des messageries des Marchands (à responsabilité limitée)."

No. 65. Pour pourvoir à la liquidation des compagnies incorporées d'assurance maritime et contre le feu insolubles.

Relativement à ce dernier bill, le comité recommande que vu l'importance de la mesure proposée et l'époque avancée de la session, il soit placé parmi les ordres du gouvernement, au nom du ministre des Finances.

Le comité recommande aussi que l'honoraire de deux cent piastres payé pour le bill No. 29, pour autoriser et régler la liquidation de la compagnie d'assurance agricole du Canada, soit remboursé.

Sur motion de M. *Holton*, le bill No. 65, pour pourvoir à la liquidation des compagnies incorporées d'assurance maritime et contre le feu insolubles, est placé parmi les ordres du gouvernement, conformément à la recommandation du comité permanent des banques et du commerce.

Sur motion de M. *Holton*, il est ordonné que l'honoraire payé pour le dit bill No. 29, pour autoriser et régler la liquidation de la compagnie d'assurance agricole du Canada, soit remboursé, conformément à la recommandation du comité des banques et du commerce.

La Chambre continue le débat ajourné sur la motion de M. *Cartwright* :—"Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité des subsides," et la motion de M. *Brown*, en amendement :—"Que M. l'Orateur ne quitte pas maintenant le fauteuil, mais qu'il soit Résolu, Que vu qu'une grande quantité de blé et de fleur a été importée au Canada, dans les cinq dernières années, cette Chambre est d'opinion que l'imposition d'un droit sur ces articles serait utile aux cultivateurs canadiens."

Et un autre débat s'élevant ;

A 6 heures p.m., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à 7 heures et demie p.m.

7.30 P.M.

(*L'ordre des bills privés est appelé en vertu de la règle 19.*)

Un message est reçu du Sénat, acquiesçant au bill No. 8 pour autoriser la compagnie d'assurance Nationale à réduire son capital social et pour autres fins, *sans amendement.*

Aussi, acquiesçant à l'amendement fait par cette Chambre au bill No. 57, du Sénat, intitulé : " Acte concernant la compagnie du chemin de fer de jonction de Montréal et de la cité d'Ottawa," *sans amendement.*

Le bill No. 30, pour accorder certains pouvoirs à l'association d'assurance agricole mutuelle du Canada, et pour changer son nom, est considéré en comité général, rapporté, lu une troisième fois, et passé.

Les amendements faits par le Sénat au bill No. 6, pour autoriser et ratifier le projet d'arrangement de la compagnie du chemin de fer du Sud du Canada, sont lus une seconde fois.

Et la question de concours étant mise ;

M. *Maddougall* (Elgin), propose pour amendement que le deuxième des dits amendements soit amendé en insérant après le mot " dans " et immédiatement avant le mot " Canada," dans la section 5 de ce bill, les mots suivants : " la ville de St. Thomas, dans le comté d'Elgin, dans la province d'Ontario en."

M. l'Orateur décide que cet amendement ne peut pas être mis aux voix, vu qu'il ne découle pas des amendements sous considération.

Les amendements obtiennent alors le concours.

(*La Chambre alors continue le débat sur la motion de M. Cartwright, pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des subsides, et la motion en amendement de M. Brown.*)

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit ;

SAMEDI, 6 avril 1878.

Et le débat continuant ; il est ajourné sur motion de M. *Rymal.*

La Chambre alors s'ajourne à une heure et cinq minutes a.m., jusqu'à lundi prochain.

TIMOTHY WARREN ANGLIN,

Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Charlton*—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE pour copies de l'exposé des griefs et du décret dans la cause du Procureur-Général de Sa Majesté pour le Canada contre *Haws*, maintenant pendante dans la division de chancellerie de la Cour Supérieure en Angleterre, et des rapports et lettres des solliciteurs en Angleterre chargés de la cause au département de la Justice, montrant le résultat obtenu jusqu'à présent.

No. 40.

OTTAWA, VENDREDI, 5 AVRIL 1878.

5e Session, 3e Parlement, 41 Vict., 1878

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGER ET C^{IE}.
1878.

No. 41.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, LUNDI, 8 AVRIL 1878.

PRIÈRE.

Deux pétitions sont présentées et déposées sur la table.

La pétition du Rév. *P. Patry* et autres, de St. Paschal, demandant que le droit d'accise sur la fabrication du tabac étranger soit augmenté de 10 par cent par livre, ou ce droit sur la fabrication du tabac canadien réduit d'autant, est lu et reçue.

M. Mackenzie remet un message de Son Excellence le Gouverneur-Général, lequel est lu par *M. l'Orateur* et est comme suit :—

DUFFERIN,

Le Gouverneur-Général transmet à la Chambre des Communes une lettre de l'honorable *C. B. DeBoucherville*, relativement aux derniers changements ministériels dans la province de Québec.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,

OTTAWA, 8 avril 1878.

La Chambre continue le débat ajourné sur la motion de *M. Cartwright* :—“ Que *M. l'Orateur* quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité des subsides,” et la motion de *M. Brown*, en amendement :—“ Que *M. l'Orateur* ne quitte pas maintenant le fauteuil, mais qu'il soit *Résolu*, Que vu qu'une grande quantité de blé et de fleur a été importée au Canada, dans les cinq dernières années, cette Chambre est d'opinion que l'imposition d'un droit sur ces articles serait avantageux aux cultivateurs canadiens.”

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit ;

MARDI, 9 avril, 1878.

Et la question étant mise aux voix, elle est décidée dans la négative sur la division suivante :

POUR :

Messieurs

Bowell,
Brown,
Cameron,
Campbell,
Farrow,
Fraser,
Gibbs (*Ontario-Nord*),
Gibbs (*Ontario-Sud*),
Haggart,
Jones (*Leeds*),

Kirkpatrick,
Little,
Macdonald (*Kingston*),
Macmillan,
McCullum,
McGregor,
McQuade,
Monteith,
Orton,

Platt,
Robinson,
Rochester,
Ross (*Durham*),
Ryan,
Stephenson,
Thompson (*Cariboo*),
Wallace (*Norfolk*),
White (*Renfrew*).—28.

CONTRE :

Messieurs

Appleby,	DeVeber,	McIsaac,
Archibald,	Devlin,	McNab,
Aylmer,	Domville,	Malouin,
Baby,	Dugas,	Masson,
Bain,	Dymond,	Metcalfe,
Barthe,	Ferris,	Méthot,
Béchard,	Fiset,	Mills,
Benoit,	Fleming,	Mitchell,
Bernier,	Fynn,	Montplaisir,
Bertram,	Forbes,	Norris,
Biggar,	Fréchette,	Oliver,
Blackburn,	Galbraith,	Ouimet,
Blain,	Geoffrion,	Palmer,
Blake,	Gibson,	Paterson,
Blanchet,	Gillies,	Perry,
Bolduc,	Gillmor,	Pettes,
Borden,	Goudge,	Pickard,
Borron,	Greenway,	Pinsonneault,
Bourassa,	Guthrie,	Pope (<i>Compton</i>),
Bourbeau,	Haddow,	Pope (<i>Queen's I.P.E.</i>),
Bowman,	Hagar,	Pouliot,
Boyer,	Hall,	Power,
Brooks,	Holton,	Ray,
Brouse,	Horton,	Richard,
Buell,	Huntington,	Robitaille,
Bunster,	Hurteau,	Roscoe,
Burk,	Irving,	Ross (<i>Prince-Edouard</i>),
Burpee (<i>St. Jean</i>),	Jetté,	Rouleau,
Burpee (<i>Sunbury</i>),	Jones (<i>Halifax</i>),	Roy,
Carmichael,	Kerr,	Rymal,
Cartwright,	Killam,	Scatcherd,
Casey,	Kirk,	Scrifer,
Casgrain,	Laflamme,	Shibley,
Charlton,	Lajoie,	Short,
Cheval,	Landerkin,	Sinclair,
Christie,	Langevin,	Skinner,
Church,	Langlois,	Smith (<i>Peel</i>),
Cimon,	Lanthier,	Smith (<i>Selkirk</i>),
Coffin,	Laurier,	Smith (<i>Westmoreland</i>),
Colby,	McDonald (<i>Cap-Breton</i>),	Snider,
Cook,	MacDonnell (<i>Inverness</i>),	Taschereau,
Coupal,	Macdougall (<i>Elgin</i>),	Thompson (<i>Haldimand</i>),
Currier,	McDougall (<i>Renfrew</i>),	Trow,
Cuthbert,	MacKay (<i>Cap Breton</i>),	Wade,
Daoust,	McKay (<i>Colchester</i>),	Wallace (<i>Albert</i>),
Davies,	Mackenzie,	Wood,
Dawson,	McCraney,	Wright (<i>Ottawa</i>),
Delorme,	McGreovy,	Yeo,
Desjardins,	McIntyre,	Young.—148.
De St. Georges,		

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides.

(En comité.)

Les résolutions suivantes sont adoptées :—

VI. PÉNITENCIERS.—(Suite.)

36 Pénitencier d'Halifax (balances à être transférées au compte du pénitencier de Dorchester, si besoin est).....	\$24,966 35
37 Pénitencier de St. Jean (balances à être transférées au compte du pénitencier de Dorchester, si besoin est).....	41,806 00
38 Pénitencier de St. Vincent de Paul.....	84,278 09
39 Pénitencier de Manitoba.....	19,468 00
40 Pénitencier de la Colombie-Britannique.....	20,950 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir,—et le comité devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre, *aujourd'hui*.

Un message est reçu du Sénat acquiesçant au bill No. 31, pour amender l'acte incorporant la compagnie du havre de Sydenham, *sans amendement*.

Aussi, avec les bills suivants du Sénat auxquels le concours de cette Chambre est désiré, savoir :

No. 71, intitulé : "Acte pour conférer certains pouvoirs à l'association de construction de *Montréal*" sous le nom de "La Compagnie de placement et de construction de *Montréal*."

No. 72, intitulé : "Acte pour incorporer la Société des Missions de l'Eglise Chrétienne biblique du *Canada*. (Sur motion de M. *Burk*, le dit bill est lu la première fois, et remis pour une seconde lecture à la prochaine séance de la Chambre *aujourd'hui*."

La Chambre alors s'ajourne à 2 heures moins 5 minutes A. M.

TIMOTHY WARREN ANGLIN,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Haggart*—Mercredi prochain—Adresse pour copies du rapport des commissaires nommés pour s'enquérir de certaines accusations portées contre *J. A. N. Provencher*, surintendant des Sauvages, avec l'enquête faite devant les dits commissaires, relativement à ces accusations.

No. 41.

OTTAWA, LUNDI, 8 AVRIL 1878.

5e Session, 3e Parlement, 41 Vict., 1878.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MAULEAN, ROGER ET C^{IE}.

1878.

No. 42.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

 OTTAWA, MARDI, 9 AVRIL 1878.

PRIÈRE.

M. *Holton*, du comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques, présente le cinquième rapport de ce comité, rapportant le bill No. 7, concernant la compagnie d'express et de transport d'Ontario, avec amendements.

Sur motion de M. *Young*, il est *Résolu*, Qu'il est désirable que tout témoin appelé à donner son témoignage devant le comité permanent des comptes publics, relativement à la dépense de l'argent public par les fournisseurs du gouvernement du Nord-Ouest, soit examiné sous serment.

M. *Laflamme* présente un bill No. 73, concernant les personnes emprisonnées faute de donner des cautions qu'elles garderont la paix ; lequel est lu la première fois, et remis à *demain*, pour la seconde lecture.

Sur motion de M. *Holton*, le bill No. 71, du Sénat, intitulé : " Acte pour conférer certains pouvoirs à l'association de construction de Montréal, sous le nom de la 'Compagnie de placement et de construction de Montréal,' " est lu la première fois, et remis pour la seconde lecture, à *demain*.

L'ordre du jour pour la troisième lecture du bill No. 51, concernant les charges de Receveur-Général et de Procureur-Général, étant lu ;

Sur motion de M. *Laflamme*, le dit ordre est déchargé, et le dit bill renvoyé à un comité général avec instruction et autorisation de l'amender en remplaçant la section 5, par la suivante :—

Le Gouverneur-Général en Conseil pourra de temps à autre faire des règlements pour donner au Procureur-Général sur toute personne faisant partie du personnel du département de la Justice, le contrôle qui sera jugé nécessaire pour l'accomplissement des devoirs de sa charge.

La Chambre se forme en conséquence de nouveau en comité général sur ce bill, et l'amende conformément à la dite recommandation, et l'amendement est rapporté, et obtient le concours.

M. *Laflamme* propose que le dit bill soit lu sur le champ une troisième fois ;

M. *Mitchell* propose pour amendement que le bill ne soit pas maintenant lu la troisième fois, mais qu'il soit *Résolu*, Que cette Chambre tout en approuvant l'abolition de la charge de Receveur-Général comme un pas dans la voie du retranchement, est d'opinion que la création d'une nouvelle charge dans le département de la Justice, im-

pose au pays une dépense inutile nullement requise par le service public, et que, par conséquent, ce bill soit renvoyé à un comité général avec instruction et autorisation de biffer toutes les clauses ayant rapport au département de la Justice; lequel est reté sur la division suivante :—

POUR :

Messieurs

Baby,	Haggart,	Ouimet,
Benoit,	Harwood,	Palmer,
Blanchet,	Hurteau,	Pinsonneault,
Bolduc,	Jones (<i>Leeds</i>),	Platt,
Bourassa,	Kirkpatrick,	Plumb,
Bourbeau,	Langevin,	Pope (<i>Compton</i>),
Bowell,	Lanthier,	Pope (<i>Queen's I.P.E.</i>),
Brooks,	Little,	Robinson,
Cameron,	Macdonald (<i>Kingston</i>),	Robitaille,
Campbell,	McDonald (<i>Cap Breton</i>),	Rochester,
Caron,	McDougall (<i>Trois-Rivières</i>),	Roscoe,
Cimon,	McKay (<i>Colchester</i>),	Rouleau,
Costigan,	McCallum,	Roy,
Coupal,	McGreevy,	Ryan,
Cuthbert,	McQuade,	Schultz,
Desjardins,	Masson,	Short,
Domville,	Méthot,	Thompson (<i>Cariboo</i>),
Dugas,	Mitchell,	Tupper,
Farrow,	Monteith,	Wade,
Flesher,	Montplaisir,	Wallace (<i>Norfolk</i>),
Gibbs (<i>Ontario-Nord</i>),	Orton,	White (<i>Renfrew</i>).—64.
Gibbs (<i>Ontario-Sud</i>),		

CONTRE :

Messieurs

Appleby,	DeVeber,	McCraney,
Archibald,	Devlin,	McGregor,
Aylmer,	Dymond,	McIntyre,
Bain,	Ferris,	Malouin,
Barthe,	Fleming,	McNab,
Bécharde,	Fynn,	Metcalfe,
Bernier,	Forbes,	Mills,
Bertram,	Galbraith,	Norris,
Biggar,	Geoffrion,	Oliver,
Blackburn,	Gibson,	Paterson,
Blain,	Gillies,	Perry,
Blake,	Gillmor,	Pettes,
Borden,	Goudge,	Pickard,
Borron,	Greenway,	Pouliot,
Bowman,	Guthrie,	Power,
Boyer,	Hagar,	Ray,
Brouse,	Hall,	Richard,
Brown,	Holton,	Ross (<i>Durham</i>),
Buell,	Horton,	Ross (<i>Prince-Edouard</i>),
Burk,	Huntington,	Rymal,
Burpee (<i>St. Jean</i>),	Jetté,	Scatcherd,
Burpee (<i>Sunbury</i>),	Jones (<i>Halifax</i>),	Server,

Carmichael,	Kerr,	Shibley,
Cartwright,	Killam,	Sinclair,
Casey,	Kirk,	Skinner,
Casgrain,	Laflamme,	Smith (<i>Peel</i>),
Charlton,	Landerkin,	Smith (<i>Westmoreland</i>),
Cheval,	Langlois,	Snider,
Church,	Laurier,	Taschereau,
Coffin,	Macdonald (<i>Toronto</i>),	Thompson (<i>Haldimand</i>),
Cook,	MacDonnell (<i>Inverness</i>),	Trow,
Davies,	Macdougall (<i>Elgin</i>),	Wallace (<i>Albert</i>),
Dawson,	McDougall (<i>Renfrew</i>),	Wood,
Delorme,	MacKay (<i>Cap Breton</i>),	Yeo,
De St. Georges,	Mackenzie,	Young.—105.

Le bill est alors lu une troisième fois.

M. *Laflamme* propose que le bill soit maintenant passé; adopté sur la division suivante :—

POUR :

Messieurs

Appleby,	Devlin,	McGregor,
Archibald,	Dymond,	McIntyre,
Aylmer,	Ferris,	McIsaac,
Bain,	Fleming,	McNab,
Barthe,	Flynn,	Metcalfe,
Bécharde,	Forbes,	Malouin,
Bernier,	Galbraith,	Mills,
Bertram,	Geoffrion,	Norris,
Biggar,	Gibson,	Oliver,
Blackburn,	Gillies,	Paterson,
Blain,	Gillmor,	Perry,
Blake,	Goudge,	Pettes,
Borden,	Greenway,	Pickard,
Borron,	Guthrie,	Pouliot,
Bowman,	Hagar,	Power,
Boyer,	Hall,	Ray,
Brouse,	Holton,	Richard,
Brown,	Horton,	Ross (<i>Durham</i>),
Buell,	Huntington,	Ross (<i>Prince-Edouard</i>),
Burk,	Irving,	Rymal,
Burpee (<i>St. Jean</i>),	Jetté,	Scatcherd,
Burpee (<i>Sunbury</i>),	Jones (<i>Halifax</i>),	Scriven,
Carmichael,	Kerr,	Shibley,
Cartwright,	Killam,	Sinclair,
Casey,	Kirk,	Skinner,
Casgrain,	Laflamme,	Smith (<i>Peel</i>),
Charlton,	Landerkin,	Smith (<i>Westmoreland</i>),
Cheval,	Langlois,	Snider,
Church,	Laurier,	Taschereau,
Coffin,	Macdonald (<i>Toronto</i>),	Thompson (<i>Haldimand</i>),
Cook,	MacDonnell (<i>Inverness</i>),	Trow,
Davies,	Macdougall (<i>Elgin</i>),	Wallace (<i>Albert</i>),
Dawson,	McDougall (<i>Renfrew</i>),	Wood,
Delorme,	MacKay (<i>Cap-Breton</i>),	Wright (<i>Ottawa</i>),
De St. Georges,	Mackenzie,	Yeo,
DeVeber,	McCraney,	Young.—108.

CONTRE :

Messieurs

Baby,	Gibbs (<i>Ontario-Nord</i>),	Orton,
Benoit,	Gibbs (<i>Ontario-Sud</i>),	Ouimet,
Blanchet,	Haggart,	Palmer,
Bolduc,	Harwood,	Pinsonneault,
Bourassa,	Hurteau,	Platt,
Bourbeau,	Jones (<i>Leeds</i>),	Plumb,
Bowell,	Kirkpatrick,	Pope (<i>Compton</i>),
Brooks,	Langevin,	Pope (<i>Queen's, I.P.E.</i>)
Cameron,	Lanthier,	Robinson,
Campbell,	Little,	Robitaille,
Caron,	Macdonald (<i>Kingston</i>),	Rochester,
Cimon,	McDonald (<i>Cap Breton</i>),	Roscoe,
Colby,	McDougall (<i>Trois-Rivières</i>),	Rouleau,
Costigan,	McKay (<i>Colchester</i>),	Roy,
Coupal,	McCallum,	Ryan,
Cuthbert,	McGreevy,	Schultz,
Desjardins,	McQuade,	Short,
Domville,	Masson,	Thompson (<i>Cariboo</i>),
Dugas,	Méhot,	Tupper,
Farrow,	Mitchell,	Wade,
Ferguson,	Monteith,	Wallace (<i>Norfolk</i>),
Flesher,	Montplaisir,	White (<i>Renfrew</i>).—66.

M. Cartwright propose que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité des subsides.

M. Béchard propose pour amendement, que M. l'Orateur ne quitte pas maintenant le fauteuil, mais qu'il soit *Résolu*, Qu'une grande quantité de blé-d'inde et d'avoine ayant été importée au Canada dans les quelques dernières années, cette Chambre est d'opinion que l'imposition d'un droit sur l'importation de ces produits serait avantageux aux cultivateurs canadiens ; rejeté sur la division suivante :—

POUR :

Messieurs

Baby,	Flesher,	Montplaisir,
Barthe,	Gibbs (<i>Ontario-Nord</i>),	Norris,
Bécharde,	Gibbs (<i>Ontario-Sud</i>),	Orton,
Benoit,	Harwood,	Ouimet,
Bourassa,	Hurteau,	Pinsonneault,
Bowell,	Jones (<i>Leeds</i>),	Platt,
Bunster,	Kirkpatrick,	Plumb,
Cameron,	Langevin,	Pouliot,
Campbell,	Lanthier,	Robitaille,
Caron,	Little,	Rochester,
Cimon,	Macdonald (<i>Kingston</i>),	Rouleau,
Costigan,	McDonald (<i>Cap Breton</i>),	Ryan,
Coupal,	McDougall (<i>Trois-Rivières</i>),	Thompson (<i>Cariboo</i>),
Cuthbert,	McCallum,	Tupper,
DeCosmos,	McGregor,	Wade,
Dugas,	McQuade,	Wallace (<i>Norfolk</i>),
Farrow,	Méhot,	White (<i>Renfrew</i>),
Ferguson,	Monteith,	Wright (<i>Ottawa</i>).—54.

CONTRE :

Messieurs

Appleby,	Ferris,	McIsaac,
Archibald,	Fleming,	McNab,
Aylmer,	Flynn,	Malouin,
Bain,	Forbes,	Masson,
Bernier,	Galbraith,	Metcalfe,
Biggar,	Geoffrion,	Mills,
Blain,	Gibson,	Mitchell,
Blake,	Gillies,	Oliver,
Blanchet,	Gillmor,	Palmer,
Bolduc,	Goudge,	Paterson,
Borden,	Greenway,	Perry,
Borron,	Guthrie,	Pettes,
Bourbeau,	Hagar,	Popu, (<i>Compton</i>),
Bowman,	Hall,	Pope (<i>Queen's, I.P.E.</i>)
Boyer,	Holton,	Ray,
Brouse,	Horton,	Richard,
Brown,	Huntington,	Roscoe,
Buell,	Irving,	Ross (<i>Durham</i>),
Burk,	Jetté,	Ross (<i>Prince-Édouard</i>),
Burbee (<i>St. Jean</i>),	Jones (<i>Halifax</i>),	Roy,
Burpee (<i>Sunbury</i>),	Kerr,	Rymal,
Carmichael,	Killam,	Scatcherd,
Cartwright,	Kirk,	Sriver,
Casey,	Laflamme,	Shibley,
Casgrain,	Lajoie,	Short,
Charlton,	Landerkin,	Sinclair,
Cheval,	Langlois,	Skinner,
Church,	Laurier,	Smith (<i>Peel</i>),
Coffin,	Macdonald (<i>Toronto</i>),	Smith (<i>Westmoreland</i>),
Cook,	MacDonnell (<i>Inverness</i>),	Snider,
Davies,	Macdougall (<i>Elgin</i>),	St. Jean,
Dawson,	McDougall (<i>Renfrew</i>),	Taschereau,
Delorme,	MacKay (<i>Cap-Breton</i>),	Thompson (<i>Haldimand</i>),
Desjardins,	McKay (<i>Colchester</i>),	Trow,
De St. Georges,	Mackenzie,	Wallace (<i>Albert</i>),
Devlin,	McCraney,	Wood,
Domville,	McGreevy,	Yeo,
Dymond,	McIntyre,	Young.—114.

La Chambre en conséquence se forme de nouveau en comité des subsides.

(*En comité.*)

Les résolutions suivantes sont adoptées :—

VII.—LÉGISLATION.

SÉNAT.

41 Salaires et dépenses contingentes du Sénat \$51,518 00

CHAMBRE DES COMMUNES.

42 Traitements, d'après l'estimation du greffier..... 60,100 00
 43 Dépenses de comités, commis surnuméraires de la session, etc..... 12,800 00
 44 Dépenses contingentes..... 19,600 00
 45 Publication des débats..... 15,000 00
 46 Traitements et dépenses contingentes, d'après l'estimation du sergent
 d'armes..... 28,050 00

DIVERS.

47	Crédit pour la bibliothèque du Parlement, y compris \$3,000 pour l'achat de livres de droit.....	\$10,000 00
48	Traitements des officiers (additionnels) et dépenses contingentes de la bibliothèque.....	5,000 00
49	Impression, reliure et distribution des lois.....	12,000 00
50	Pour faire face aux dépenses de la refonte des lois.....	8,000 00
51	Impressions, papier à imprimer et reliure.....	70,000 00
52	Dépenses contingentes du greffier de la Couronne en chancellerie.....	1,200 00
53	Impressions diverses.....	2,000 00

VIII—ARTS, AGRICULTURE ET STATISTIQUES.

54	Pour faire face aux dépenses se rattachant aux soins des archives	3,000 00
55	Pour faire face aux dépenses se rattachant à l'organisation du <i>Patent Record</i>	7,200 00
56	Pour faire face aux dépenses se rattachant à la préparation des statistiques criminelles.....	5,000 00

Et la Chambre ayant continué de siéger en comité jusqu'à minuit ;

MERCREDI, 10 avril 1878.

Les résolutions suivantes sont adoptées :—

57	Pour faire face aux dépenses se rattachant à l'exposition de Paris....	\$25,000 00
58	Pour faire face aux dépenses se rattachant à la commission entomologique.....	2,000 00
59	Pour faire face aux dépenses se rattachant à l'exposition australienne	5,000 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir,—et le comité devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre, *aujourd'hui*.

Un message est reçu du Sénat acquiesçant à l'amendement fait par cette Chambre au bill No. 59, du Sénat, intitulé : " Acte pour faire droit à *George Frothingham Johnston*," sans amendement.

Aussi,—acquiesçant aux deux bills suivants, sans amendement, savoir :—
No. 17. Pour amender l'acte du bureau de Poste de 1875 ; et
No. 50. Concernant la Cour Maritime d'Ontario.

La Chambre s'ajourne alors à 1.30 a.m.

TIMOTHY WARREN ANGLIN,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. Roscoe—Jeudi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE pour toute correspondance entre le département général des Postes et autres personnes relativement au transport des malles entre Victoria et Nanaimo.

M. Mackenzie—Jeudi prochain—Que le gouvernement soit autorisé à faire des arrangements durant la vacance avec la compagnie du chemin de fer du Grand-Tronc pour obtenir le contrôle de l'embranchement de la Rivière-du-Loup de la ligne de la dite compagnie par louage, achat ou autrement, afin d'avoir le contrôle complet du trafic du chemin de fer Intercolonial jusqu'à Québec, tels arrangements devant être sujets à ratification par le Parlement à la prochaine session.

OTTAWA
1877

N^o. 42.

OTTAWA, MARDI, 9 AVRIL 1878.

5e Session, 3e Parlement, 41 Vict., 1878.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGER ET C^{IE}.

1878.

No. 43.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, MERCREDI, 10 AVRIL 1878.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De *R. Richardson*, M. P. P., et autres, de la division sud du comté de Norfolk, demandant l'adoption de mesures ayant pour effet de protéger la vie et la propriété, soit par la construction d'un port de refuge à ou près de l'extrémité ouest de Longue-Pointe, Lac Erié, ou par l'érection d'un phare muni de bateaux de sauvetage ; et

Du club dit *Chatsworth Christian Blue Ribbon*, demandant l'insertion dans l'Acte de tempérance de clauses en faveur du droit de recherche, et aussi pour forcer les personnes arrêtées pour ivrognerie à déclarer où elles ont obtenu de la boisson, et pour décréter l'emprisonnement dans le cas de refus.

M. Laflamme présente un bill No. 20, pour amender l'acte concernant l'élection des membres de la Chambre des Communes ; lequel est lu la première fois, et remis pour la seconde lecture, à demain.

Sur motion de *M. Thompson* (Cariboo), une adresse est votée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour copies de la correspondance de quelque source qu'elle vienne qui a mené une enquête devant le juge *Gray*, relativement à une accusation contre l'agent de la Marine et des Pêcheries dans la Colombie-Anglaise, et aussi rapport du juge, avec la preuve faite à l'enquête.

Sur motion de *M. Rochester*, une adresse est votée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour copies de tous ordres du Conseil Privé ayant rapport à la récente saisie de la brasserie de *M. Boswell*, de la cité de Québec, et à l'imposition de certaines amendes et pénalités en relation avec cette brasserie ; aussi, copies de toute correspondance entre le département et autres personnes à ce sujet, ainsi qu'une copie de tous rapports faits par les officiers du département envoyés à Québec pour faire une enquête sur ces matières.

M. McDougall (Renfrew), propose qu'une adresse soit votée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour copies de tous les ordres en conseil non déjà présentés fixant la route, 1o. du prolongement du chemin de fer Canada Central ; 2o. de l'embranchement de la Baie Georgienne du chemin de fer Canadien du Pacifique.

Et un débat s'élevant ; la dite motion est retirée avec le consentement de la Chambre.

M. *Tupper* propose qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier qu'il appointent pour un état montrant :

1o. Le montant de l'emprunt de 1876 avec le montant actuellement reçu.

2o. Les noms des personnes, compagnies et membres de compagnies qui ont fait des soumissions pour cet emprunt ou partie d'icelui et le montant pour lequel des soumissions ont été faites respectivement.

3o. Les noms de ceux dont les soumissions ont été acceptées et le montant pour lequel elles ont été acceptées.

4o. Un état montrant où et quand le montant de cet emprunt a été reçu, et si les prêteurs ou quelques-uns d'entre eux, et, s'il en est, lesquels, se sont prévalu du privilège de payer d'avance, et, dans ce cas, si on leur a alloué de l'escompte ou de l'intérêt, et le montant total de cet escompte.

5o. Le montant de l'intérêt accru ou accroissant sur les sommes ainsi allouées, aux personnes à qui elles ont été allouées respectivement comparativement aux montants payables à ces personnes.

6o. Les montants de commissions et autres charges, en détail, en rapport avec le dit emprunt, payés, et à qui.

7o. Le taux d'intérêt payable par le Canada sur son emprunt, en tenant compte du montant actuellement reçu et du temps qu'il a à courir.

Et un débat s'élevant ;

A 6 heures p.m., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie p.m.

7.30 P.M.

(L'ordre des bills privés est appelé en vertu de la règle 19.)

Les deux bills suivants sont examinés en comité général, rapportés, puis une troisième fois, et passés, savoir :—

No. 29. Pour autoriser et régler la liquidation de la Compagnie d'Assurance Agricole du Canada.

No. 54. Du Sénat, intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie d'Express de *Fishwich* des messageries des Marchands (à responsabilité limitée), tel qu'amendé.

Le bill No. 7, concernant la compagnie d'express et de transport d'Ontario, est examiné en comité général. Après quelque temps passé à l'examiner, le comité se lève, rapporte progrès et obtient la permission de siéger de nouveau demain.

Le bill No. 72, du Sénat, intitulé : "Acte pour incorporer la Société des Missionnaires de la Bible Chrétienne au Canada," est lu la seconde fois, et renvoyé au comité permanent des divers bills privés, et les règles 49 et 60 sont suspendues relativement à ce bill.

Le bill No. 71, du Sénat, intitulé : "Acte pour conférer certains pouvoirs à l'Association de Construction de Montréal sous le nom de 'La Compagnie de Placement et de Construction de Montréal,' est lu la seconde fois, et renvoyé au comité permanent des banques et du commerce, et les règles 49 et 60 sont suspendues relativement à ce bill.

Un message est reçu du Sénat avec le bill suivant No. 74, du Sénat, intitulé : "Acte pour faire droit à *Victoria Elizabeth Lyon*," (avec l'enquête faite devant le comité spécial auquel le dit bill avait été référé) auquel le concours de cette Chambre est demandé.

M. Cameron propose que ce bill soit maintenant lu la première fois; adopté sur la division suivante :

POUR :

Messieurs

Archibald,
Bain,
Bertram,
Biggar,
Blackburn,
Blake,
Bowell,
Bowman,
Buell,
Bunster,
Burk,
Burpee (*St. Jean*),
Burpee (*Sunbury*),
Cameron,
Campbell,
Carmichael,
Cartwright,
Charlton,
Christie,
Church,
Davies,
Dawson,
Dymond,
Farrow,
Ferris,
Fleming,
Flesher,

Fraser,
Galbraith,
Gibbs (*Ontario-Nord*),
Gibbs (*Ontario-Sud*),
Gillies,
Goudge,
Greenway,
Guthrie,
Haggart,
Higinbotham,
Horton,
Kerr,
Kirkpatrick,
Little,
Macdonald (*Toronto*),
Macdougall (*Elgin*),
McDougall (*Renfrew*),
MacKay (*Cap-Breton*),
McKay (*Colchester*),
Mackenzie,
Macmillan,
McCallum,
McCraney,
McGregor,
McNab,
Mills,

Mitchell,
Monteith,
Norris,
Oliver,
Orton,
Paterson,
Pickard,
Plumb,
Ray,
Robinson,
Ross (*Durham*),
Ross (*Middlesex*),
Ross (*Prince-Edouard*),
Scatcherd,
Schultz,
Seriver,
Shibley,
Thompson (*Haldimand*),
Trow,
Wade,
Wallace (*Albert*),
White (*Hastings*),
White (*Renfrew*),
Wood,
Wright (*Pontiac*),
Young.—79.

CONTRE :

Messieurs

Baby,
Barthe,
Bécharde,
Benoit,
Bernier,
Blanchet,
Bolduc,
Bourassa,
Boyer,
Brouse,
Brown,
Caron,
Casgrain,
Cheval,
Cimon,
Costigan,
Coupal,
Cuthbert,
Daoust,
Delorme,

Desjardins,
De St. Georges,
Devlin,
Domville,
Dugas,
Fiset,
Geoffrion,
Gibson,
Gill,
Holton,
Hurteau,
Irving,
Jetté,
Killam,
Laflamme,
Lajoie,
Langevin,
Langlois,
Lanthier,
Laurier,

Macdonald (*Cornwall*),
McDonald (*Cap Breton*),
McGreevy,
McIntyre,
McIsaac,
Malouin,
Méhot,
Montplaisir,
Ouimet,
Pinsonneault,
Pope (*Compton*),
Pouliot,
Richard,
Robitaille,
Roy,
Short,
Smith (*Peel*),
Smith (*Westmoreland*),
Stephenson,
Taschereau.—60.

Le bill est en conséquence lu la première fois, et remis pour la seconde lecture à demain.

M. *Mills* présente la réponse à l'adresse du 4 mars dernier, pour un rapport montrant quelles ventes de bois de construction ont été faites sur les terres des Sauvages, sur la rive nord du lac Huron ou sur les îles de la Baie Georgienne ou ailleurs, depuis le premier janvier 1873, les noms des personnes auxquelles ces ventes furent faites, le montant payé ou accepté pour ce bois, la quantité de ce bois coupée sur ces terres, le montant payé sur ces achats, par qui payé, le montant dû et par qui, avec les copies de toutes correspondances entre le gouvernement fédéral et le gouvernement d'Ontario se rapportant à la dite vente de bois de construction sur les dites terres.

M. *Laflamme* présente copies des règles et ordres généraux qui ont été faits par les juges de la Cour Suprême et de la Cour d'Echiquier, depuis la dernière session du Parlement, conformément aux dispositions de la section 79, de l'Acte des Cours Suprême et d'Echiquier, et de la section 14, de l'Acte des pétitions de droit de 1876.

M. *Smith* présente des rapports spéciaux sur la condition des établissements de pisciculture à Miramichi, Nouveau-Brunswick.

(*Bills et ordres publics en vertu de la règle 19.*)

M. *Barthe* propose que le bill No. 5, fixant le taux de l'intérêt au Canada, soit maintenant lu une seconde fois; rejeté sur la division suivante :

POUR :

Messieurs

Barthe,	De St. Georges,	Méthot,
Béchar,	Ferguson,	Ouimet,
Bernier,	Fiset,	Pope, (<i>Compton</i>),
Blanchet,	Geoffrion,	Pouliot,
Bolduc,	Gill,	Ross (<i>Prince-Edouard</i>),
Bourassa,	Lanthier,	Wade,
Bowell,	Macdonald (<i>Cornwall</i>),	Wallace (<i>Norfolk</i>),
Coupal,	McCallum,	White (<i>Hastings</i>).—24.

CONTRE :

Messieurs

Appleby,	Dugas,	Mackenzie,
Archibald,	Dymond,	Macmillan,
Baby,	Ferris,	McCraney,
Benoit,	Fleming,	McGreevy,
Bertram,	Forbes,	McGregor,
Biggar,	Fraser,	McIsaac,
Blackburn,	Gibbs (<i>Ontario-Nord</i>),	McNab,
Blake,	Gibbs (<i>Ontario-Sud</i>),	Malouin,
Borden,	Gibson,	Mills,
Bowman,	Gillies,	Mitchell,
Boyer,	Gilmor,	Montplaisir,
Brooks,	Goudge,	Norris,
Brouse,	Greenway,	Oliver,
Buell,	Guthrie,	Palmer,
Burk,	Haddow,	Paterson,
Burpee (<i>St. Jean</i>),	Hagar,	Pickard,
Burpee (<i>Sunbury</i>),	Hall,	Pinsonneault,
Cameron,	Higinbotham,	Plumb,
Campbell,	Holton,	Ray,
Carmichael,	Horton,	Robinson,
Caron,	Huntington,	Robitaille,

Cartwright,	Hurteau,	Rochester,
Casey,	Irving,	Ross (<i>Durham</i>),
Casgrain,	Jetté,	Ross (<i>Middlesex</i>),
Charlton,	Jones (<i>Halifax</i>),	Rouleau,
Cheval,	Jones (<i>Leeds</i>),	Roy,
Christie,	Kerr,	Scatcherd,
Church,	Killam,	Scrifer,
Cimon,	Kirk,	Sinclair,
Cook,	Kirkpatrick,	Smith (<i>Peel</i>),
Currier,	Laflamme,	Smith (<i>Westmoreland</i>),
Cuthbert,	Lajoie,	Stephenson,
Daoust,	Landerkin,	Taschereau,
Davies,	Langevin,	Thompson (<i>Haldimand</i>),
Dawson,	Laurier,	Trow,
Delorme,	Macdonald (<i>Toronto</i>),	Wallace (<i>Albert</i>),
Desjardins,	McDonald (<i>Cap-Breton</i>),	White (<i>Renfrew</i>),
De Veber,	Macdougall (<i>Elgin</i>),	Wood,
Devlin,	McDougall (<i>Renfrew</i>),	Wright (<i>Pontiac</i>),
Domville,	MacKay (<i>Cap-Breton</i>),	Young.—122.
Donahue,	McKay (<i>Colchester</i>),	

La Chambre continue le débat ajourné sur la motion de M. Langevin, "qu'une adresse soit votée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour la production d'un rapport montrant: 1o. les montants des six plus basses soumissions reçues en septembre ou octobre 1873, pour les sections 2, 3, 5, 6, 7, 12, 13 et 14 du nouveau canal Welland, avec les noms des soumissionnaires; 2o. les montants des six plus basses soumissions reçues pour les mêmes sections en 1874, avec les noms des soumissionnaires; 3o. les noms des sections auxquels ces dernières ont été accordées; 4o. copie des ordres en Conseil accordant ces sections; 5o. copie de toute la correspondance à ce sujet."

Et la question étant mise, la motion est adoptée et l'adresse ordonnée en conséquence.

M. Kirkpatrick propose que le bill No. 40, pour amender la loi de la preuve dans certains cas de délit, soit maintenant lu une seconde fois; adopté sur division.

Le bill est en conséquence lu la seconde fois et renvoyé à un comité spécial composé de MM. Laflamme, Baby, Cameron, Guthrie, Macdougall (Elgin) et Palmer.

La Chambre alors s'ajourne.

TIMOTHY WARREN ANGLIN,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. Borden—Lundi prochain—**ORDRE DE LA CHAMBRE**—Copies de tous les comptes présentés au département de l'Intérieur par son agent, pour dépenses faites en faveur des Sauvages du comté de King, N.-E., depuis le 1^{er} janvier 1874, avec copies de toute la correspondance et autres papiers s'y rapportant.

M. Bunster—Vendredi prochain—Le gouvernement se propose-t-il de prendre les rails et le fer nécessaires pour la construction de la section ouest du chemin de fer canadien du Pacifique d'une compagnie qui peut les manufacturer à Nanaïmo et les fournir à aussi bon marché que s'ils étaient importés de l'étranger ?

La Chambre continue le débat ajourné sur la motion de M. Bunster, qu'une adresse soit votée à Son Excellence le Gouverneur Général, pour la production d'un rapport montrant : 1^o les montants des six plus basses commissions reçues en septembre en octobre 1873, pour les sections 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 14 du nouveau canal Welland, avec les noms des commissionnaires; 2^o les montants des six plus basses commissions reçues pour les mêmes sections en 1874, avec les noms des commissionnaires; 3^o les noms des sections auxquelles ces dernières ont été accordées; 4^o copie des ordres en Conseil accordant ces sections; 5^o copie de toute la correspondance à ce sujet.

Et la question étant mise, la motion est adoptée et l'adresse prononcée en conséquence.

M. Le Président propose que le bill No. 40, pour amender la loi de preuve dans certains cas de délit soit maintenu en une seconde fois; adopté sur division.

Le bill est en conséquence lu en seconde fois et renvoyé à un comité spécial composé de MM. Laframée, Baby, Cameron, Gauthier, Macdougall (Irish) et Palmer.

La Chambre alors s'ajourne.

TIMOTHY WARREN ANGLIS,
Orateur.

No. 43.

OTTAWA, MÉRREDI, 10 AVRIL 1878.

5e Session, 3e Parlement, 41 Vict., 1878.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MACLEAY, ROGER ET C^{IE}.

1878.

No. 44.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, JEUDI, 11 AVRIL 1878.

PRIÈRE.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier de la Chambre a reçu du greffier de la Couronne en Chancellerie, le certificat de l'élection de *Thomas Robert McInnis*, écrivain, pour la division électorale de New Westminster, province de la Colombie-Anglaise.

M. *Mackenzie* présente les réponses suivantes, savoir :—

Réponse à l'ordre de la Chambre du 15 février 1877, pour un état indiquant les ponts et les ponceaux du chemin de fer Intercolonial entre Pictou et Halifax, qui ont subi des réparations et des altérations, ou qui ont été renouvelées en partie ou complètement durant les saisons de 1875 et 1876 ; aussi un état indiquant la quantité et le coût de chaque espèce de matériaux employés pour ces ouvrages, les personnes de qui et les endroits d'où ils ont été obtenus, le coût du transport et du travail, et généralement autant de détails que possible sur l'ouvrage fait dans chaque cas.

Réponse à l'adresse du 1er avril courant, pour copies de la correspondance entre le gouvernement du Canada et le gouvernement impérial relativement à un emplacement pour la construction d'un hôpital de quarantaine à Sydney (Cap Breton).

Réponse à l'ordre de la Chambre du 1er avril courant, pour un état montrant le nombre de lots au sud de la rivière Assiniboine, dans la paroisse de Poplar Point, province de Manitoba, pour lesquels des lettres-patentes ont été émises, ou pour lesquels des demandes de lettres-patentes ont été reçues en vertu de l'acte de Manitoba ou autrement.

Réponse à l'ordre de la Chambre du 18 mars dernier, pour un état de ce qu'ont coûté au département du chemin de fer Intercolonial les réparations et additions faites à la maison Tupper, Hollis Street, Halifax, employée comme bureau pour la vente des billets de ce département.

Réponse à l'ordre de la Chambre du 27 mars dernier, pour un état détaillé de l'argent payé ou des obligations encourues depuis le 1er janvier dernier relativement à l'exposition de Paris, montrant à qui l'argent a été payé ou doit être payé, et pourquoi.

Réponse à l'ordre de la Chambre du 4 mars dernier, pour copies de tous documents et correspondance relatifs au changement d'entrepreneurs pour l'élargissement du canal St. Pierre, et renseignements touchant l'argent encore entre les mains du gouvernement qui appartient à M. *Tuck*, le premier entrepreneur, et montrant aussi le temps dans lequel le contrat doit être exécuté, et aussi une copie de la soumission et du contrat en vertu duquel l'élargissement a été donné ; et

Réponse à l'ordre de la Chambre du 19 février 1877, pour un état des montants payés pour impressions par le département des Postes durant les années 1874, 1875 et 1876 respectivement, à des personnes autres que l'imprimeur du Parlement et le

contracteur à Ottawa, le dit état devant indiquer la province dans laquelle l'ouvrage a été fait, la nature de l'ouvrage, le nom des personnes par qui il a été fait, s'il a été fait par contrat ou autrement, et les noms des personnes qui ont reçu les paiements et ont donné les reçus.

Sur motion de M. *Mackenzie*, il est Résolu, Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour lui exprimer le profond regret que fait éprouver à cette Chambre son prochain départ du Canada, et l'assurer que le zèle et le dévouement avec lesquels il a mis ses remarquables talents au service du pays sont justement appréciés, et que spécialement les voyages qu'il a faits dans les différentes provinces et territoires du Canada, et qui lui ont permis de se renseigner sur le caractère du peuple et les ressources du pays, ainsi que les discours éloquentes prononcés par Son Excellence sur ces sujets, ont eu l'heureux effet d'attirer l'attention sur le Canada; et que nous apprécions hautement l'encouragement que sa bienveillance et ses généreux efforts ont donné à la littérature, aux arts et à l'industrie; et que nous pouvons assurer Son Excellence et son épouse distinguée qu'elles emporteront en nous quittant nos meilleurs souhaits pour leur prospérité et leur bonheur futur, et tout en regrettant que le Canada n'ait plus autant à l'avenir que par le passé, l'avantage de profiter de l'habileté de Son Excellence et de ses connaissances des affaires publiques, nous espérons que ce pays aura toujours dans Son Excellence un ami et un protecteur; et que c'est notre vœu le plus sincère que pendant de nombreuses années encore l'empire jouira de sa sagesse, de son expérience et de ses talents éminents.

La dite résolution est alors référée à un comité spécial composé de MM. *Mackenzie*, *Blake*, *Sir John A. Macdonald*, *Holton*, *Laflamme*, *Tupper*, *Smith* (Westmoreland), *Langevin* et *Masson*, pour préparer une adresse à Son Excellence.

M. *Mackenzie*, du dit comité spécial, rapporte le projet d'une adresse qui est comme suit :—

A Son Excellence le Très-Honorable Sir *Frédéric Temple*, comte de *Dufferin*, Vicomte et Baron *Clandeboye*, de *Clandeboye*, dans le comté *Down*, dans la Pairie du Royaume-Uni, Baron *Dufferin* et *Clandeboye* de *Baillyleidy* et *Killeleagh*, dans le comté *Down*, dans la Pairie d'Irlande, et Baronet, Chevalier du Très-Illustre Ordre de *St. Patrice*, Chevalier Grand-Croix de l'Ordre très-distingué de *St. Michel* et *St. Georges*, et Chevalier Commandeur du Très-Honorable Ordre du Bain, Gouverneur-Général du Canada, et Vice-Amiral du Canada, etc., etc.

PLAISE A VOTRE EXCELLENCE :

Nous, les fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, Communes du Canada, assemblés en parlement, demandons qu'il nous soit permis d'exprimer à Votre Excellence le profond regret que nous fait éprouver votre prochain départ du Canada.

Nous considérons que c'est un devoir pour nous d'assurer Votre Excellence que le zèle et le dévouement avec lesquels vous avez mis vos remarquables talents au service du pays sont justement appréciés, et que spécialement les voyages que vous avez faits dans les différentes provinces et territoires du Canada et qui vous ont permis de vous renseigner sur le caractère du peuple et les ressources du pays, ainsi que les discours éloquentes prononcés par Votre Excellence sur ces sujets ont eu l'heureux effet d'attirer l'attention sur le Canada.

Nous apprécions hautement l'encouragement que votre bienveillance et vos généreux efforts ont donné à la littérature, aux arts et à l'industrie.

Nous pouvons assurer Votre Excellence et votre épouse distinguée que vous emporterez en nous quittant nos meilleurs souhaits pour votre prospérité et votre bonheur futurs, et tout en regrettant que le Canada n'ait plus autant à l'avenir que par le passé l'avantage de projeter de votre habileté et de vos connaissances des

affaires publiques, nous espérons que ce pays aura toujours dans Votre Excellence un ami et un protecteur ; et c'est notre vœu le plus sincère que pendant de nombreuses années encore l'empire puisse jouir de votre sagesse, de votre expérience et de vos talents éminents.

La dite adresse ayant été lue une seconde fois, est adoptée, et il est ordonné qu'elle soit grossoyée et communiquée au Sénat pour son concours.

M. *Cartwright* propose que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil, pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des subsides.

Sir *John A. Macdonald* propose pour amendement que M. l'Orateur ne quitte pas maintenant le fauteuil, mais qu'il soit *Résolu*, Que l'acte que vient de commettre le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, en renvoyant son ministère, manque de sagesse dans les circonstances, et sape à sa base la position que les aviseurs de la couronne occupent depuis que le principe du gouvernement responsable a été accordé aux colonies de l'Amérique Britannique du Nord.

Et un débat s'élevant,—et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit ;

VENDREDI, 12 avril 1878.

Et le débat continuant, il est, sur motion de M. *Langevin*, ajourné.

La Chambre alors s'ajourne à deux heures et cinq minutes a.m.

TIMOTHY WARREN ANGLIN,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Cartwright*—Lundi prochain—Qu'il est opportun que le gouvernement soit autorisé à souscrire la somme de £15,000 stg. de bons portant première hypothèque du chemin de fer du Nord du Canada, au taux de 90 par cent, en paiement de la somme de £13,500 stg., balance due par la dite compagnie au Canada.

M. *Archibald*—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE pour le bilan du comptable entre les mains duquel ont été mis les comptes de *William Wallace*, ci-devant officier, paie-maître ou comptable du commissariat de l'exploration du chemin de fer Canadien du Pacifique, montrant de quel montant de l'argent, des chèques, etc., qui lui ont été confiés, il a rendu compte en entier, de quel montant il a rendu compte en partie, et de quel montant il n'a pas rendu compte du tout.

M. *Perry*—Lundi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement de nommer une commission pour examiner les meilleurs moyens à prendre pour l'amélioration du havre de Cascumpèque, dans l'Île du Prince-Édouard, et faire rapport.

No. 44.

OTTAWA, JEUDI, 11 AVRIL, 1878.

5e Session, 3e Parlement, 41 Vieil, 1878

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA :

Imprimé par MacLEAY, ROOPE ET Cie.

1878.

No 45.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

 OTTAWA, VENDREDI, 12 AVRIL 1878.

PRIÈRE.

Une pétition est présentée et déposée sur la table.

M. *Macdonnell*, du comité permanent des divers bills privés, présente le troisième rapport de ce comité, rapportant le bill No. 72, du Sénat, intitulé : "Acte pour incorporer la Société des Missionnaires de l'Eglise de la Bible Chrétienne du Canada," sans amendement.

Thomas Robert McInnes, écr., député élu pour représenter le district électoral de New Westminster, province de la Colombie-Anglaise, ayant préalablement prêté le serment requis par la loi, et signé le rôle qui le contient, prend son siège dans la Chambre.

M. *Smith* présente le rapport conformément à l'ordre de la Chambre du 16 avril 1877, pour un état mentionnant la quantité de fer acheté par aucun des départements du gouvernement pour autre chose que les chemins de fer, les personnes de qui ce fer a été acheté, les prix payés, s'il a été acheté par soumissions ou autrement, et les fins pour lesquelles il était requis.

La Chambre continue le débat ajourné sur la motion de *Cartwright*,—"Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil, pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des subsides," et la motion en amendement de Sir *John A. Macdonald* :—"Que M. l'Orateur ne quitte pas maintenant le fauteuil, mais qu'il soit Résolu, Que l'acte que vient de commettre le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, en renvoyant son ministère, manque de sagesse dans les circonstances, et sape à sa base la position que les aviseurs de la couronne occupent depuis que le principe du gouvernement responsable a été accordé aux colonies de l'Amérique Britannique du Nord."

A 6 heures p.m., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie p.m.

7.30 P.M.

(L'ordre du jour des bills privés est appelé en vertu de la règle 19.)

Le bill No. 7, concernant la compagnie d'express et de transport d'Ontario, est examiné de nouveau en comité général, amendé et rapporté, les amendements obtiennent le concours, le bill est lu une troisième fois, et passé.

M. Cameron propose que le bill No. 74, du Sénat, intitulé : " Acte pour faire droit à *Victoria Elizabeth Lyon*," soit lu une seconde fois ; adopté sur la division suivante :—

POUR :

Messieurs

Archibald,	Flesher,	Metcalfe,
Bain,	Fraser,	Mitchell,
Bertram,	Galbraith,	Monteith,
Biggar,	Gibbs (<i>Ontario-Nord</i>),	Oliver,
Blain,	Gibbs (<i>Ontario-Sud</i>),	Orton,
Borden,	Gillies,	Paterson,
Borron,	Goudge,	Pettes,
Bowman,	Guthrie,	Pickard,
Brouse,	Higinbotham,	Ross (<i>Middlesex</i>),
Buell,	Kerr,	Ross (<i>Prince-Edouard</i>),
Cameron,	Kirk,	Schultz,
Campbell,	Kirkpatrick,	Scriver,
Carmichael,	Little,	Sinclair,
Church,	McDougall (<i>Renfrew</i>),	Snider,
Cook,	McKay (<i>Colchester</i>),	Thompson (<i>Cariboo</i>),
Dymond,	Mackenzie,	Trow,
Farrow,	Macmillan,	Wallace (<i>Albert</i>),
Ferguson,	McCallum,	White (<i>Hastings</i>),
Ferris,	McCraney,	Wright (<i>Pontiac</i>),
Fleming,	McGregor,	Young.—60.

CONTRE :

Messieurs

Baby,	Devlin,	Macdonald (<i>Cornwall</i>),
Bécharde,	Dugas,	McDonald (<i>Cap Breton</i>),
Bernier,	Fiset,	McDougall (<i>Trois-Rivières</i>),
Bourassa,	Geoffrion,	Malouin,
Bourbeau,	Gibson,	Masson,
Brown,	Gill,	Méhot,
Caron,	Harwood,	Montplaisir,
Casgrain,	Hurteau,	Pinsonneault,
Cheval,	Irving,	Pouliot,
Cimon,	Jetté,	Robitaille,
Costigan,	Jones (<i>Halifax</i>),	Short,
Cuthbert,	Lafamme,	Smith (<i>Peel</i>),
Delorme,	Lajoie,	Smith (<i>Westmoreland</i>),
Desjardins,	Langevin,	St. Jean,
De St. Georges,	Lanthier,	Taschereau,
De Veber,	Laurier,	Wade.—48.

Le bill est en conséquence lu une seconde fois et renvoyé au comité permanent des divers bills privés, et les règles 49 et 60 sont suspendues relativement à ce bill.

(La Chambre reprend le débat sur la motion de M. Cartwright, pour que la Chambre se forme en comité des subsides ;—et la motion en amendement de Sir John A. Macdonald.)

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit,

SAMEDI, 13 avril 1878.

Et le débat continuant encore,

M. *McDougall* (Trois-Rivières) propose que le débat soit ajourné ; rejeté sur division.

M. *Cimon* propose que la Chambre s'ajourne maintenant.

Et un débat s'élevant,—la dite motion est retirée avec le consentement de la Chambre.

M. *Bowell* propose alors que le débat soit ajourné ; adopté.

Un message est reçu du Sénat acquiesçant au bill No. 13 pour amender l'acte intitulé : " Acte concernant les travaux publics du Canada," sans amendement.

Aussi,—acquiesçant au bill No. 46 pour amender l'acte concernant les conflits de réclamations entre occupants de terres dans Manitoba, avec un amendement.

La Chambre s'ajourne à 6 heures P. M., jusqu'à lundi prochain.

TIMOTHY WARREN ANGLIN,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Campbell*—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE pour tous papiers et correspondances ayant rapport à la résignation du gardien du bureau de poste ou station postale et à la nomination de son successeur à Baddeck Bridge, comté de Victoria, province de la Nouvelle-Ecosse.

M. *Tupper*—Lundi prochain—Lors de la motion pour que la Chambre se forme en comité des subsides, proposera :—Que M. l'Orateur ne quitte pas maintenant le fauteuil, mais qu'il soit résolu que, dans l'opinion de cette Chambre, c'est le devoir du gouvernement de modifier le tarif de telle manière que Son Excellence le Gouverneur-Général en Conseil soit autorisé à augmenter les droits sur les marchandises importées de tout pays étranger jusqu'à concurrence des remises accordées par ces pays sur les articles exportés au Canada.

M. *Blanchet*—Lundi prochain—ADRESSE à Son Excellence le Gouverneur-Général pour faire mettre devant cette Chambre un état des montants payés aux avocats de la Couronne, *In re Berlinguette et Bertrand versus Reginam* (pétition de droit), avec copie des comptes tels que filés par les dits avocats.

M. *Archibald*—Mardi prochain—Acte intitulé " Acte pour amender le chap. 8. 37ème Victoria intitulé ' Acte pour imposer des droits de licence sur les mélanges de spiritueux, pour amender l'Acte concernant le Revenu de l'Intérieur ' et pour prévenir la falsification des substances alimentaires de breuvages et drogues."

N^o. 45.

OTTAWA, VENDREDI, 12 AVRIL 1878.

5e Session, 3e Parlement, 41 Vict., 1878.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA:

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGER ET C^{ie}

No 46.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, LUNDI, 15 AVRIL 1878.

PRIÈRE.

La pétition de l'association de tempérance de la division nord du comté de Bruce, demandant que le bill maintenant devant le Parlement concernant le trafic des boissons enivrantes, soit amendé en biffant la cinquième section, et en pourvoyant à la nomination d'un officier pour faire observer cet acte et l'acte de 1864, est lue et reçue.

M. *Mackenzie* présente les réponses suivantes :—

Réponse à l'ordre de la Chambre du 15 février 1877, pour un état donnant les noms, l'occupation et le salaire de toutes personnes nommées à quelque emploi ou situation, excepté des journaliers employés à la construction et à l'administration du chemin de fer Interecolonial, durant l'année finissant le 31 décembre 1876 ; aussi, un état séparé donnant des informations semblables relativement aux personnes qui étaient au service du chemin de fer le 31 décembre dernier.

Réponse à l'adresse du 4 mars dernier, pour copie de toute correspondance, rapports et documents se rattachant aux montants réclamés par MM. *Carpenter et Cie.*, en vertu de leur contrat, pour entretenir la circulation sur le chemin du gouvernement communément appelé la route *Dawson* ; aussi, copie de tous ordres en Conseil autorisant le paiement de tous tels montants depuis le premier janvier 1877 jusqu'à ce jour, ainsi qu'un état des sommes ainsi payées de temps à autre et les dates de tels paiements.

Réponse à l'ordre de la Chambre du 11 mars dernier, pour copie du rapport de l'ingénieur du gouvernement relativement au havre de Victoria et au brise-lames de Wolfe Island, et copies de toutes communications reçues depuis la dernière session concernant ces travaux.

Réponse à l'ordre du 1er courant, pour copie du rapport de l'exploration fait par *Henry F. Perley*, écrivain, ingénieur, en 1874, dans le but d'améliorer la navigation du port de Cascumpec, dans l'île du Prince-Edouard.

Et réponse à l'ordre de la Chambre du 20 mars dernier, pour copie de la correspondance, des avis, lettres et autres documents concernant le pont de St. Jean, sur la rivière Richelieu.

M. *Smith* présente la réponse à l'ordre de la Chambre du 4 mars dernier, pour copie de la correspondance concernant la démission de M. *Angus Ross* comme gardien du phare de l'île aux Oiseaux, dans le comté de Victoria, Nouvelle-Ecosse.

Et la réponse à l'adresse du 1er courant, pour correspondance entre le gouvernement et *John Giblin*, de Québec, au sujet du bail de la maison maintenant occupée comme bureau des mesureries de bois à Québec, ainsi que tous baux entre le gouvernement et le dit *John Giblin*.

Sur motion de *M. Cartwright*, la Chambre décide de se former en comité général, demain, pour considérer la résolution suivante :

Résolu, Qu'il est opportun que le gouvernement soit autorisé à souscrire la somme de £15,000 stg. de bons portant première hypothèque du chemin de fer du Nord du Canada, au taux de 20 pour cent, en paiement de la somme de £13,500 stg., balance due par la dite compagnie au Canada.

L'ordre du jour pour la prise en considération du bill No. 44, pour pourvoir à la création et à l'enregistrement de biens de famille exempts de saisie dans les territoires du Canada, tel qu'amendé par le comité général, étant lu ;

Sur motion de *M. Mills*, le dit ordre est déchargé et le bill renvoyé à un comité général, amendé de nouveau, rapporté, les amendements obtiennent le concours, le bill est lu une troisième fois et passé, sur division.

L'ordre du jour pour la prise en considération du bill No. 53, pour une meilleure audition des comptes publics, tel qu'amendé par le comité général, étant lu ;

Sur motion de *M. Cartwright*, le dit ordre est déchargé, et le bill renvoyé à un comité général, amendé de nouveau, rapporté, les amendements obtiennent le concours, et le bill est lu une troisième fois et passé.

Le bill No. 61, concernant le droit sur le malt, est lu la seconde fois, considéré en comité général, rapporté et remis pour la troisième lecture à demain.

Un message est reçu du Sénat, informant cette Chambre qu'il a acquiescé à l'adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour lui exprimer le profond regret que fait éprouver à cette Chambre son prochain départ du Canada, et l'assurer que le zèle et le dévouement avec lesquels il a mis ses remarquables talents au service du pays sont justement appréciés, et que spécialement les voyages qu'il a faits dans les différentes provinces et territoires du Canada, et qui lui ont permis de se renseigner sur le caractère du peuple et les ressources du pays, ainsi que les discours éloquents prononcés par Son Excellence sur ces sujets, ont eu l'heureux effet d'attirer l'attention sur le Canada; et que nous apprécions hautement l'encouragement que sa bienveillance et ses généreux efforts ont donné à la littérature, aux arts et à l'industrie; et que nous pouvons assurer Son Excellence et son épouse distinguée qu'elles emporteront en nous quittant nos meilleurs souhaits pour leur prospérité et leur bonheur futur, et tout en regrettant que le Canada n'ait plus autant à l'avenir que par le passé, l'avantage de profiter de l'habileté de Son Excellence et de ses connaissances des affaires publiques, nous espérons que ce pays aura toujours dans Son Excellence un ami et un protecteur; et que c'est notre vœu le plus sincère que pendant de nombreuses années encore l'empire jouira de sa sagesse, de son expérience et de ses talents éminents;—et qu'il a rempli le blanc avec les mots "le Senat et les."

Aussi, informant cette Chambre que Son Excellence le Gouverneur-Général a fixé mardi prochain, le 16 courant, à 2 heures de l'après-midi, pour recevoir dans la Chambre du Sénat, les membres du Conseil Privé de la Reine pour le Canada, avec l'adresse collective du Sénat et de la Chambre des Communes, contenant l'expression des regrets profonds que fait éprouver le prochain départ de Son Excellence du Canada, et que les membres de cette Chambre faisant partie du Conseil Privé seront alors présents dans la Chambre du Sénat.

Sur motion de *M. Mackenzie*, il est ordonné que la dite adresse collective soit présentée de la part de cette Chambre par les membres faisant partie du Conseil Privé.

Aussi,—acquiesçant au bill No. 48, pour incorporer "La Société de Construction du comté d'Hochelega," comme société de construction permanente, et pour autres fins, sans amendement.

Aussi, acquiesçant aux amendements faits par cette Chambre au bill No. 54, du Sénat, intitulé : " Acte pour incorporer la Compagnie d'Exprès de Fishwick et de messageries des Marchands (à responsabilité limitée)" sans amendement.

Aussi, acquiesçant au bill No. 9, pour amender les actes incorporant la compagnie du chemin de fer de Brockville et Ottawa et la compagnie du chemin de fer du Canada Central, et pour pourvoir à la fusion des dites compagnies, avec amendements.

Aussi, avec le bill suivant, No. 75, du Sénat, intitulé : " Acte concernant le trafic des boissons enivrantes," auquel le concours de cette Chambre est désiré. (Sur motion de M. *Mackenzie*, le dit bill est lu la première fois et remis pour une seconde lecture à demain.)

L'ordre du jour pour prendre en considération le bill No. 14 pour mieux assurer l'indépendance du parlement, tel qu'amendé en comité général, étant lu ;

Sur motion de M. *Laflamme*, le dit ordre est déchargé, et le bill renvoyé à un comité général, avec instruction et autorisation de l'amender en substituant à la première sous-section de la première section ce qui suit :

(a) Aucune personne acceptant ou occupant une charge, commission ou emploi quelconque, permanent ou temporaire, au service du gouvernement du Canada, à la nomination de la couronne ou d'aucun des officiers du gouvernement du Canada, auquel aucun salaire, honoraire, gages, allocation ou traitement, ou rémunération quelconque est attachée.

(b) Aucune personne ayant droit à quelque pension ou gratification de retraite de la part du gouvernement du Canada.

(c) Aucun shérif, registrateur des titres, greffier de la paix ou avocat de la couronne de comté dans aucune des provinces du Canada, ne sera éligible comme membre de la Chambre des Communes ni ne pourra y siéger ou voter.

Le bill est renvoyé à un comité général, amendé en conséquence, rapporté, les amendements obtiennent le concours, et le bill est remis pour la troisième lecture à demain.

Les amendements faits en comité général au bill No. 52, pour amender l'acte du chemin de fer Canadien du Pacifique de 1874, sont pris en considération et obtiennent le concours, et le bill est lu une troisième fois et passé.

Sur motion de M. *Galbraith*, les amendements faits par le Sénat au bill No. 9, pour amender les actes incorporant la compagnie du chemin de fer de Brockville et Ottawa, et la compagnie du chemin de fer du Canada Central, et pour pourvoir à la fusion des dites compagnies, sont lus la première fois—Considération ultérieure, mercredi prochain.

Le bill No. 65, pour pourvoir à la liquidation des compagnies d'assurance contre le feu et maritimes incorporées, est considéré en comité général, rapporté, et remis pour la troisième lecture, à demain.

La Chambre continue le débat ajourné sur la motion de *Cartwright*,—"Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil, pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des subsides," et la motion en amendement de Sir *John A. Macdonald* :—"Que M. l'Orateur ne quitte pas maintenant le fauteuil, mais qu'il soit Résolu, Que l'acte que vient de commettre le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, en renvoyant son ministère, manque de sagesse dans les circonstances, et s'ape à sa base la position que les aviseurs de la couronne occupent depuis que le principe du gouvernement responsable a été accordé aux colonies de l'Amérique Britannique du Nord,"

Et la question étant mise aux voix, elle est décidée dans la négative sur la division suivante :—

POUR :

Messieurs

Baby,	Gibbs (<i>Ontario-Sud</i>),	Palmer,
Benoit,	Gill,	Pinsonneault,
Blanchet,	Haggart,	Platt,
Bourbeau,	Harwood,	Plumb,
Bowell,	Hurteau,	Pope, (<i>Compton</i>),
Brooks,	Jones (<i>Leeds</i>),	Pope (<i>Queen's I. P. E.</i>),
Cameron,	Kirkpatrick,	Robinson,
Campbell,	Langevin,	Robitaille,
Caron,	Lanthier,	Rochester,
Colby,	Little,	Rouleau,
Costigan,	Macdonald (<i>Kingston</i>),	Roy,
Currier,	McDonald (<i>Cap Breton</i>),	Ryan,
Cuthbert,	McDougall (<i>Trois-Rivières</i>),	Schultz,
Daoust,	McKay (<i>Colchester</i>),	Short,
DeCosmos,	Macmillan,	Stephenson,
Desjardins,	McCallum,	Thompson (<i>Cariboo</i>),
Dewdney,	McQuade,	Tupper,
Domville,	Méthot,	Wade,
Donahue,	Mitchell,	Wallace (<i>Norfolk</i>),
Dugas,	Monteith,	White (<i>Hastings</i>),
Farrow,	Montplaisir,	White (<i>Renfrew</i>),
Flesher,	Orton,	Wright (<i>Ottawa</i>),
Fraser,	Ouimet,	Wright (<i>Pontiac</i>).—70.
Gibbs (<i>Ontario-Nord</i>),		

CONTRE :

Messieurs

Appleby,	Dymond,	Mackenzie,
Archibald,	Ferris,	McCraney,
Aylmer,	Fiset,	McGregor,
Béchar,	Fleming,	McIntyre,
Bernier,	Flynn,	McIsaac,
Bertram,	Forbes,	McNab,
Biggar,	Fréchette,	Metcalfe,
Blackburn,	Galbraith,	Mills,
Blain,	Geoffrion,	Norris,
Borden,	Gibson,	Oliver,
Borron,	Gillies,	Paterson,
Bourassa,	Gillmor,	Perry,
Bowman,	Goudge,	Pettes,
Boyer,	Greenway,	Pickard,
Brouse,	Guthrie,	Pouliot,
Brown,	Hagar,	Power,
Buell,	Hall,	Ray,
Burk,	Higinbotham,	Richard,
Burpee (<i>St. Jean</i>),	Holton,	Robillard,
Burpee (<i>Sunbury</i>),	Horton,	Ross (<i>Durham</i>),
Carmichael,	Huntington,	Ross (<i>Middlesex</i>),
Cartwright,	Irving,	Scatcherd,

Casey,	Jetté,	Scriver,
Casgrain,	Jones (<i>Halifax</i>),	Shibley,
Charlton,	Kerr,	Sinclair,
Cheval,	Killam,	Skinner,
Christie,	Kirk,	Smith (<i>Peel</i>),
Church,	Lafamme,	Smith (<i>Westmoreland</i>),
Cockburn,	Lajoie,	Snider,
Coffin,	Landerkin,	St. Jean,
Cook,	Laurier,	Taschereau,
Coupal,	Macdonald (<i>Cornwall</i>),	Thompson (<i>Haldimand</i>),
Davies,	Macdonald (<i>Toronto</i>),	Trow,
Dawson,	MacDonnell (<i>Inverness</i>),	Wallace (<i>Albert</i>),
Delorme,	Macdougall (<i>Elgin</i>),	Wood,
De St. Georges,	McDougall (<i>Renfrew</i>),	Yeo,
De Veber,	MacKay (<i>Cap Breton</i>),	Young.—112.
Devlin,		

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides.

(*En comité.*)

La résolution suivante est proposée :—

IX—IMMIGRATION ET QUARANTAINE.

	Traitements des agents et employés de l'immigration.....	\$26,550 00
	Traitements des agents voyageurs.....	13,000 00
	Inspection médicale du port de Québec.....	2,600 00
	Quarantaine, Grosse-Ile.....	11,820 00
	do St. Jean.....	3,000 00
	do Pictou, N.-E.....	800 00
60	do Halifax, N.-E.....	3,400 00
	do Charlottetown, I. P.-E.....	1,000 00
	Pour faire face aux dépenses qui nécessiteront d'autres mesures pour la salubrité publique.....	20,000 00
	Dépenses contingentes des agences canadiennes et autres agences régulières.....	24,000 00
	Frais de route des agents voyageurs.....	14,000 00

Et la Chambre ayant continué de siéger en comité jusqu'à minuit ;

MARDI, 16 avril 1878.

La résolution 60 est alors adoptée.

Les résolutions suivantes sont adoptées :—

61	Pour aider à l'immigration et faire face à ses dépenses, y compris l'estimation des dépenses pour le transport de Mennonites.....	110,000 00
----	--	------------

X.—PENSIONS.

62	(Samuel Waller, ci-devant greffier de la Chambre d'As- semblée.....	\$400 00
	John Bright, messenger, Chambre d'Assemblée.....	80 00
	Mme. Antrobus.....	800 00
		<hr/>
		\$1,280 00

Nouvelles pensions de miliciens.

	Mme. Caroline McEachern et quatre enfants.....	\$238 00
	Rhoda Smith.....	110 00
	Janet Anderson.....	110 00
	Margaret Mackenzie.....	80 00
	Mary Ann Richey et un enfant.....	288 00
	Mary Morrison.....	80 00
	Louise Prud'homme et deux enfants.....	110 00
	Virginie Charron et quatre enfants.....	150 00
	Paul M. Robins.....	146 00
	Charles T. Bell.....	73 00
	Alex. Oliphant.....	109 50
	Charles Lugsden.....	91 20
	Thomas Charters.....	91 20
	Charles T. Robertson.....	110 50
	Percy G. Routh.....	400 50
	Richard S. King.....	400 00
63	George A. Mackenzie.....	73 00
	Edward Hilder.....	146 00
	Fergus Scholfield.....	73 00
	John Bradley.....	109 50
	James Bryan.....	109 50
	Jacob Stubbs.....	73 00
	Enseigne W. Fahey.....	200 00
	Mary Connors.....	110 00
	Mary Hodgins et trois enfants.....	191 00
	John Martin.....	110 00
	A. W. Stevenson.....	110 00
	Mme. J. Thorburn.....	150 00
	Mme. P. T. Worthington et enfants.....	378 00
	Mme. J. H. Elliott et enfants.....	130 00
	Ellen Kirkpatrick et trois enfants.....	266 00
	Mme. George Prentice et enfants.....	400 00
	Mary Hannah Temple et enfants.....	298 00
64	Pour subvenir à la pension des vétérans de la guerre de 1812.....	35,000 00
65	Compensation aux pensionnaires au lieu des terres.....	7,000 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir,—et le comité devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre, aujourd'hui.

La Chambre alors s'ajourne à 3 heures moins 5 minutes, a. m.

TIMOTHY WARREN ANGLIN,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Bourbeau*—Mercredi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement d'ouvrir un bureau de poste au lieu nommé *Coin Lavallée* "*Lavallée Corner*," sur la ligne du chemin de fer Sud-Est, à l'intersection du dit chemin de fer, avec le chemin de front des neuvième et dixième rang du township de Grantham, en la paroisse St. Germain de Grantham, comté de Drummond ?

M. *Killam*—Mercredi prochain—Si le gouvernement a appris qu'un arrangement a été fait entre l'Espagne et les Etats-Unis par lequel le mesurage des bâtiments des Etats-Unis est accepté dans les ports de l'Espagne et de Cuba, dans le but de percevoir les droits de tonnage, et si le gouvernement du Canada a fait les démarches nécessaires pour que les bâtiments canadiens soient placés sur le même pied ?

M. *Schultz*—Mercredi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement d'établir des bureaux de poste à Dallas et Stonewall, dans Manitoba.

M. *Schultz*—Mercredi prochain—Si le gouvernement a l'intention de placer des phares et des bouées à l'entrée navigable de la rivière Rouge, dans Manitoba.

M. *Mackenzie*—Jeudi prochain—Proposera que lorsque la Chambre s'ajournera ce jour-là, elle restera ajournée jusqu'à trois heures de l'après-midi, samedi prochain, et que les mesures du gouvernement auront priorité immédiatement après les affaires de routine.

M. *Mills*—Lors de la considération de l'amendement fait par le Sénat au bill (No. 46) : " Acte pour amender un acte concernant les conflits de réclamations entre toutes personnes occupant des terres dans Manitoba," proposera :—Que cette Chambre désapprouve le dit amendement pour les raisons suivantes :

1o. Que l'amendement proposé est en désaccord avec l'objet et le titre de l'acte concernant les conflits de réclamations relativement aux terres de Manitoba en vertu duquel la réclamation contre la couronne d'aucune personne n'est pas soumise aux commissaires, mais seulement les réclamations de personnes ayant acquis quelque propriété ou intérêt dans les terres de la compagnie de la Baie d'Hudson, ou les réclamations contraires ou contradictoires entre certaines personnes en vertu des sous-section trois et quatre de la section 32 de l'acte de Manitoba, et relativement auxquelles il a été préalablement établi, à la satisfaction du ministre chargé de l'administration des terres fédérales, qu'il y a eu occupation paisible des dites terres. La question de savoir si aucune personne a une réclamation contre la couronne devrait être déterminée par le ministre préalablement à aucune déférence aux commissaires.

2o. Que l'acte des terres fédérales permet au ministre de faire les investigations nécessaires dans les cas auxquels il est pourvu par l'amendement, d'une manière plus prompte, plus efficace et à meilleur marché qu'en vertu de l'amendement proposé s'il devenait loi.

3o. Que l'amendement empêcherait le ministre de donner une décision contraire au réquerant sans que la question fut d'abord portée devant les commissaires, quoique la preuve accompagnant la requête puisse démontrer d'une manière concluante que la personne demandant une patente n'a aucune réclamation valable.

4o. Que cet amendement aurait pour effet d'embarrasser l'administration des terres fédérales dans Manitoba et de retarder la distribution des réserves des Métis.

No. 46.

OTTAWA, LUNDI, 15 AVRIL 1878.

5e Session, 3e Parlement, 41 Vict., 1878

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGER ET C^{IE}.
1878.

No 47.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

 OTTAWA, MARDI, 16 AVRIL 1878.

PRIÈRE.

M. l'Orateur communique à la Chambre la lettre suivante qu'il a reçue :

 BUREAU DU GOUVERNEUR-GÉNÉRAL,
 OTTAWA, 15 avril 1878.

MONSIEUR,—J'ai reçu instruction de Son Excellence le Gouverneur-Général de vous informer que c'est l'intention de Son Excellence de se rendre à la chambre du Sénat, demain, à 3 heures, pour sanctionner au nom de Sa Majesté certains bills passés par le Sénat et la Chambre des Communes.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très-humble et obéissant serviteur,

 E. G. P. LITTLETON,
Secrétaire du Gouverneur-Général.

L'honorable

Orateur de la Chambre des Communes.

M. l'Orateur communique aussi à la Chambre la lettre suivante qu'il a reçue :

OTTAWA, 16 avril 1878.

JAMES SOMERVILLE *et al*,*Requérants, (appellants),*

ET

L'honorable RODOLPHE LAFLAMME,

*Défendeur, (intimé).**A l'honorable Timothy Warren Anglin, Orateur de la Chambre des Communes du Canada.*

MONSIEUR,—Conformément à la section 48 de l'Acte de la Cour Suprême et d'Echiquier, j'ai l'honneur de vous adresser une copie certifiée du jugement et de la décision de la Cour Suprême du Canada dans la dite cause en appel.

Je vous envoie aussi une copie de l'enquête faite dans la cause, et soumise aux juges de la Cour Suprême.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

 ROBERT CASSELS, JR.,
Régistrare de la Cour Suprême du Canada.

DANS LA COUR SUPRÊME DU CANADA.

JAMES SOMERVILLE *et al.*,*Appellants,*

ET

L'honorable RODOLPHE LAFLAMME,

*Intimé.**Jugement de la Cour Suprême du Canada dans l'appel susdit.*

Certifié à l'honorable Orateur de la Chambre des Communes du Canada, conformément à la section 48 de l'Acte de la Cour Suprême et de l'Echiquier, par le Régistrare de la Cour.

DANS LA COUR SUPRÊME DU CANADA.

Lundi, le quinzisième jour d'avril A.D., 1878.

PRÉSENTS :

L'honorable JUGE EN CHEF,
 " M. le juge STRONG,
 " " TASCHEREAU,
 " " FOURNIER,
 " " HENRY.

JAMES SOMERVILLE, LOUIS PARÉ, JOSEPH LARCHE, LOUIS BARRÉ, JEAN-BAPTISTE PICARD, LUDGER TASSÉ, LOUIS COUSINEAU, ARISTIDE ROCHON, FRANÇOIS-XAVIER LECAVALIER et HYACINTHE CHARLEBOIS.

(Requérants), appellants,

ET

L'honorable RODOLPHE LAFLAMME,

(Défendeur), intimé.

L'appel des appellants sus-nommés du jugement de la Cour Supérieure de la province de Québec, rendu par l'honorable M. le juge *Dorion*, le septième jour de juillet A.D. 1877, par lequel il fut adjugé, ordonné et déclaré que la pétition d'élection des dits appellants, se plaignant de l'illégalité de l'élection du dit intimé comme membre de la Chambre des Communes du Canada, pour le district électoral de Jacques-Cartier, devait être et fut renvoyée avec dépens, et le dit intimé, l'honorable *Rodolphe Laflamme* déclaré dûment élu, étant venu pour audition devant cette cour, les vingt-un, vingt-deux, vingt-trois et vingt-cinq du mois de janvier, A.D. 1878, en présence des avocats ou conseil tant des appellants que de l'intimé, après y avoir entendu les plaidoiries des dits avocats, il a plu à cette cour d'ordonner que le dit appel fut pris en délibéré pour y être adjugé, et cet appel étant revenu aujourd'hui pour le prononcé du jugement, cette cour a ordonné et adjugé que le dit appel fut renvoyé, et il a été renvoyé, et que le jugement de la dite Cour Supérieure de la province de Québec fut confirmé, et il est confirmé, et cette cour a de plus décidé et adjugé comme suit :

1o. Que le dit honorable *Rodolphe Laflamme* a été dûment élu pour représenter le dit district électoral de Jacques-Cartier dans la Chambre des Communes du Canada, à l'élection qui a eu lieu les vingt-un et vingt-huit novembre A.D. 1877.

2o. Qu'il n'a pas été prouvé que des menées corruptrices aient été commises durant la dite élection par ou à la connaissance et avec le consentement d'aucun candidat à la dite élection.

3o. Qu'il n'a pas été prouvé qu'aucune personne se soit rendue coupable de menées corruptrices.

4o. Qu'il n'y a aucune raison de croire que des menées corruptrices aient prévalu considérablement à la dite élection.

50. Que les dits appellants devront payer au dit intimé tous les frais par lui encourus dans la dite Cour Supérieure de la province de Québec, ainsi que les frais d'appel devant cette cour.

60. Que la somme de cent dollars déposée par les dits appellants comme cautionnement des frais de cet appel soit payée au dit intimé et appliquée sur les frais de cet appel.

Certifié.

ROBERT CASSELS, Jr.,
Régistrare de la Cour Suprême du Canada.

Et il est ordonné que le dit jugement soit inséré dans les journaux de cette Chambre.

Une pétition est présentée et déposée sur la table.

M. *Macdonnell*, du comité permanent des divers bills privés, présente le quatrième rapport de ce comité, rapportant le bill No. 74, du Sénat, intitulé: "Acte pour faire droit à *Victoria Elizabeth Lyon*," sans amendement.

M. *Kirkpatrick*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill No. 40, pour amender la loi de la preuve dans certains cas de délit, rapporte le dit bill avec des amendements.

M. *Archibald* présente un bill No. 76, pour amender la 37^{me} *Victoria*, chap. 8, intitulé: "Acte pour imposer des droits de licence sur les mélanges de spiritueux, pour amender l'Acte concernant le Revenu de l'Intérieur et pour prévenir la falsification des substances alimentaires, des breuvages et drogues."

Un message est reçu de Son Excellence le Gouverneur-Général désirant la présence immédiate de la Chambre au Sénat.

En conséquence M. l'Orateur se rend avec la Chambre au Sénat.

Et étant de retour,

M. l'Orateur rapporte que la Chambre, conformément à un message de Son Excellence le Gouverneur-Général, s'était rendue auprès de Son Excellence au Sénat et qu'il avait plu à Son Excellence de donner au nom de Sa Majesté, la sanction royale aux bills suivants, savoir :

Acte pour réduire le capital social de la banque des Marchands du Canada.

Acte pour incorporer la société de construction Mutuelle sous le nom de la société de prêts et placements de Québec, et pour d'autres fins.

Acte pour faire revivre et amender l'acte qui incorpore la compagnie du chemin de fer de jonction de Montréal et Champlain.

Acte pour étendre à la province de l'Île du Prince-Edouard l'acte des chemins de fer de 1868, et certains actes qui l'amendent.

Acte pour amender et refondre tels qu'amendés les différents actes concernant la compagnie d'Assurance de Québec contre les accidents du feu.

Acte concernant la banque de Liverpool.

Acte pour incorporer la compagnie de l'assurance Mutuelle d'Ontario sur la vie.

Acte pour autoriser et ratifier le projet d'arrangement de la compagnie du chemin de fer du Sud du Canada.

Acte pour autoriser la compagnie Nationale d'Assurance à réduire son capital social et pour d'autres fins.

Acte concernant la compagnie du chemin de fer du Nord du Canada.

Acte concernant la compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada.

Acte pour amender l'acte du bureau des Postes, 1875.

Acte pour amender l'acte d'incorporation de la compagnie du havre Sydenham.

Acte concernant la Cour Maritime d'Ontario.

Acte à l'effet d'incorporer la société des Missions étrangères des "Regular-Baptists" d'Ontario et de Québec.

Acte concernant la compagnie du chemin de fer de jonction entre Montréal et la cité d'Ottawa.

Les bills suivants sont lus une troisième fois et passés, savoir :

No. 61. Concernant le droit sur le malt.

No. 63. Pour abroger la section 23 de l'Acte de la Marine Marchande de 1876 relativement aux bâtiments dans les eaux canadiennes.

No. 62. Pour amender la loi concernant les chargements sur les ponts des navires.

L'ordre du jour pour la troisième lecture du bill No. 65 pour pourvoir à la liquidation des compagnies d'assurance incorporées contre le feu et maritime, insolubles, étant lu ;

Sur motion de *M. Cartwright*, le dit ordre est déchargé et le dit bill renvoyé à un comité général avec instruction et autorisation d'amender la section 12 en insérant les mots suivants après le mot "perte" : " ou dans le cas où (que telle perte survienne ou non) ils se seraient, après l'émission du writ de saisie-arrêt ou la cession de biens, réassurés sans le consentement d'une compagnie, alors ".

Le bill est renvoyé à un comité général, amendé en conséquence, rapporté, l'amendement obtient le concours, et le bill est remis pour la troisième lecture à aujourd'hui.

La Chambre se forme en comité général pour considérer une proposition pour autoriser le gouvernement à souscrire la somme de £15,000 stg., de bons portant première hypothèque du chemin de fer du Nord.

(*En comité.*)

La résolution suivante est adoptée :—

Résolu, Qu'il est opportun que le gouvernement soit autorisé à souscrire la somme de £15,000 stg. de bons portant première hypothèque du chemin de fer du Nord du Canada, au taux de 90 pour cent, en paiement de la somme de £13,500 stg., balance due par la dite compagnie au Canada.

Résolution à rapporter.

La dite résolution est en conséquence rapportée, lue une seconde fois, et elle obtient le concours.

L'ordre du jour pour la troisième lecture du bill No. 14, pour mieux assurer l'indépendance du Parlement, étant lu ;

Sir *John A. Macdonald* propose pour amendement que le dit bill soit renvoyé à un comité général, avec instruction et autorisation de biffer toute cette partie du bill qui a rapport aux personnes recevant des pensions ou gratifications de retraite ; rejeté sur division.

M. Ouimet propose alors pour amendement que le dit bill soit renvoyé à un comité général, avec instruction et autorisation de l'amender, en y ajoutant le paragraphe qui suit :

" Aucun membre du Sénat ou de la Chambre des Communes du Canada ne sera nommé à aucune charge, commission ou emploi, permanent ou temporaire, auquel aucun salaire, honoraire, gages, allocation ou rémunération quelconque est attachée, à moins qu'il n'ait cessé six mois auparavant d'occuper un siège dans le dit Sénat ou Chambre des Communes du Canada ; rejeté sur la division suivante :

POUR :

Messieurs

Baby,
Béchar, d,
Benoit,
Blake,
Blanchet,
Bourassa,
Bourbeau,
Bowell,
Brooks,
Cameron,
Campbell,
Costigan,
Currier,
Cuthbert,
Daoust,
Desjardins,
Dewdney,
Domville,
Donahue,
Dugas,
Farrow,
Ferguson,
Flesher,

Fraser,
Gibbs (*Ontario-Nord*),
Gill,
Harwood,
Holton,
Hurteau,
Jetté,
Jones (*Leeds*),
Kirkpatrick,
Langevin,
Lanthier,
Little,
McDonald (*Cap Breton*),
Macmillan,
McCallum,
McCarthy,
McCraney,
McQuade,
Malouin,
Méthot,
Mitchell,
Monteith,
Montplaisir,

Orton,
Ouimet,
Palmer,
Pinsonneault,
Platt,
Plumb,
Pope, (*Compton*),
Robinson,
Robitaille,
Rochester,
Roscoe,
Roy,
Ryan,
Schultz,
Skinner,
Stephenson,
Thompson (*Cariboo*),
Wade,
Wallace (*Norfolk*),
White (*Hastings*),
White (*Renfrew*),
Wright (*Ottawa*),
Wright (*Pontiac*).—69.

CONTRE :

Messieurs

Archibald,
Aylmer,
Bernier,
Bertram,
Biggar,
Blain,
Borron,
Bowman,
Brouse,
Brown,
Buell,
Burk,
Burpee (*St. Jean*),
Carmichael,
Cartwright,
Casgrain,
Charlton,
Cheval,
Christie,
Church,
Cockburn,
Coffin,
Colby,
Cook,
Davies,
Delorme,

Fréchette,
Galbraith,
Geoffrion,
Gibbs (*Ontario-Sud*),
Gibson,
Gillies,
Gillmor,
Goudge,
Greenway,
Guthrie,
Haddow,
Hagar,
Hall,
Higinbotham,
Horton,
Huntington,
Irving,
Jones (*Halifax*),
Kerr,
Kirk,
Laflamme,
Lajoie,
Landerkin,
Langlois,
Laurier,
Macdonald (*Cornwall*),

McGregor,
McInnes,
McIntyre,
McIsaac,
McNab,
Metcalfé,
Mills,
Norris,
Oliver,
Paterson,
Perry,
Pettes,
Pickard,
Pouliot,
Ray,
Richard,
Ross (*Durham*),
Ross (*Middlesex*),
Scatcherd,
Scriver,
Sinclair,
Smith (*Peel*),
Smith (*Westmoreland*),
Snider,
Taschereau,
Thompson (*Haldimand*),

De St. Georges,
Devlin,
Dymond,
Ferris,
Fleming,
Forbes,

Macdonald (*Kingston*),
Macdonald (*Toronto*),
MacDonnell (*Inverness*),
MacKay (*Cap Breton*),
McKay (*Colchester*),
Mackenzie,

Trow,
Tupper,
Wallace (*Albert*),
Wood,
Yeo,
Young.—96.

M. Wallace (Norfolk) propose alors pour amendement, que le dit bill soit renvoyé à un comité général avec instruction et autorisation de l'amender en ajoutant à la section 5 les mots suivants :

“ Si aucun ministre de la couronne devient sciemment partie à aucune transaction par laquelle, en vertu d'aucune des dispositions de cet acte, le siège d'aucun membre de la Chambre des Communes deviendra vacant, le dit ministre rendra son siège vacant et encourra la déchéance de sa charge, et ne pourra pendant sept ans après être nommé à ou occuper aucune charge sous la couronne ;” rejeté sur division.

M. *Bowell* propose alors pour amendement que le dit bill soit renvoyé à un comité général avec instruction et autorisation de l'amender en ajoutant à la section 5 les mots suivants :—

“ Si aucun ministre de la couronne devient sciemment partie à aucun contrat ou marché par lequel, en vertu des dispositions de cet acte, le siège d'aucun membre de la Chambre des Communes deviendra vacant, le siège du dit ministre deviendra par là aussi vacant, et le dit ministre deviendra sujet aux pénalités imposées par cette section ;” rejeté sur division.

La question étant alors mise aux voix, elle est décidée dans l'affirmative, et le dit bill est lu en conséquence une troisième fois et passé, sur division.

Un message est reçu du Sénat acquiesçant au bill No. 19, concernant la compagnie du havre de Port Whitby.

L'ordre du jour pour la troisième lecture du bill No. 65, pour pourvoir à la liquidation des compagnies d'assurance incorporées contre le feu et maritime, insolubles, étant lu ;

M. *White* (Renfrew), propose pour amendement que le dit bill soit renvoyé à un comité général, avec instruction et autorisation de l'amender, en insérant après le mot “ mais,” à la ligne neuvième de la section 12, les mots suivants : “ ou à partir du temps où telle assurance aura été effectuée ;” rejeté sur division.

Et la question étant mise aux voix, elle est décidée dans l'affirmative, et le dit bill est en conséquence lu une troisième fois, et passé.

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides.

(*En comité.*)

La résolution suivante est proposée :—

XI.—MILICE.

Dépenses ordinaires.

66 Salaire pour la division militaire et l'état-major de district..... \$28,600 00

Et la Chambre ayant continué de siéger en comité jusqu'à minuit ;

MERCREDI, 17 avril 1878.

La résolution 66 est alors adoptée.

Les résolutions suivantes sont adoptées :—

67	Solde des majors de brigade.....	\$20,000 00
68	Allocations pour l'instruction militaire.....	40,000 00
69	{ Munitions	\$40,000 00
	{ Uniformes	50,000 00
	{ Munitions de guerre.....	40,000 00
		130,000 00
70	Arsenaux publics et soin des armes, y compris le salaire des chefs de matériel, conservateurs et gardiens, et le loyer, le combustible et l'éclairage de ces arsenaux.....	52,000 00
71	Solde des exercices et toutes autres dépenses se rattachant à l'instruction militaire de la milice.....	155,000 00
72	Dépenses contingentes et service général pour lesquelles il n'est pas autrement pourvu, y compris l'aide aux associations de carabiniers et aux musiques de corps efficacement organisés.....	50,000 00
73	Salles d'exercices et champs de tir.....	10,000 00

Dépenses extraordinaires.

74	Soin et entretien des propriétés cédées par le gouvernement impérial, y compris les loyers.....	10,000 00
----	---	-----------

Dépenses spéciales.

75	Collège militaire.....	50,000 00
77	Solde, entretien et équipement des batteries d'artillerie de place "A" et "B," et des écoles d'artillerie à Kingston et à Québec.. ..	115,000 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir,—et le comité devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre, aujourd'hui.

La Chambre alors s'ajourne à 1 heure moins 25 minutes, a.m.

TIMOTHY WARREN ANGLIN,
Orateur.

ERRATUM.

Ce qui suit a été omis par erreur dans les Votes et Délibérations d'hier, page 277.

Les deux bills suivants sont séparément lus la seconde fois, examinés en comité général, rapportés, et remis pour la troisième lecture à demain, savoir :—

No. 63. Pour abrégier la section 23 de l'Acte de la Marine Marchande de 1878, relativement aux bâtiments dans les eaux canadiennes.

No. 62. Pour amender la loi concernant les chargements sur le pont des navires ; et Le bill No. 69, pour amender le chapitre 68 de l'Acte des Pénitenciers de 1875, est lu la seconde fois, examiné en comité général, rapporté, lu une troisième fois, et passé.

No. 47.

OTTAWA, MARDI, 16 AVRIL 1878.

5e Session, 3e Parlement, 41 Vict., 1878

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGER ET CIE.

1878.

No 48.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

 OTTAWA, MERCREDI, 17 AVRIL 1878.

PRIÈRE.

M. Cartwright présente la réponse de Son Excellence le Gouverneur-Général à l'adresse collective des deux Chambres, et qui est comme suit :—

Honorables messieurs :

Il est difficile pour moi de trouver des expressions appropriées par lesquelles je puisse convenablement vous remercier de l'honneur signalé et sans précédent que vous me faites en me présentant cette adresse collective de vos deux Chambres.

Regardant les déclarations du Parlement comme l'expression la plus auguste et la plus autorisée du sentiment populaire, j'éprouve la plus vive satisfaction d'être ainsi assuré de la confiance et de l'estime des habitants du Canada.

Le plus haut prix offert à l'ambition humaine est la conquête du bon vouloir d'une nation, et l'assurance que vous me donnez que j'occupe une place dans l'affection du peuple du Canada est pour moi le plus beau triomphe et le plus grand plaisir auxquels je puisse aspirer.

Il ne me conviendrait pas d'examiner jusqu'à quel point ce résultat doit être attribué à votre propre générosité plutôt qu'aux efforts que j'ai pu faire pour le mériter. Il est un principe profondément enraciné dans le cœur des Anglais de toutes les conditions : c'est celui de se contenter d'accomplir les devoirs qui leur sont confiés, sans regarder de trop près jusqu'à quel point leur conduite peut influencer sur l'estime personnelle en laquelle ils peuvent être tenus par d'autres, et la récompense, lorsqu'elle arrive, est souvent pour eux une surprise aussi grande qu'agréable. Tout ce que je puis dire, c'est que du moment de mon arrivée au milieu de vous, je n'ai eu qu'une seule pensée, qu'une seule ambition : celle de servir fidèlement et loyalement ma Souveraine, l'Empire et le Canada.

Si je ne puis indiquer aucun avantage positif comme résultat de mon administration, je puis néanmoins me vanter d'une chose : c'est qu'aucun acte, aucune parole de ma part n'a jamais eu l'effet de refroidir votre dévouement personnel envers la Couronne, d'affaiblir votre attachement à l'Empire, ni de jeter le moindre discrédit sur le système de gouvernement constitutionnel qui vous régit.

Je vous ai trouvé un peuple loyal, et je vous quitte les sujets les plus fidèles et les plus dévoués de toutes les possessions de Sa Majesté. Je vous ai trouvés fiers de vos ancêtres et désireux de maintenir les liens qui vous attachent à la mère-patrie ; et je vous quitte plus convaincus que jamais de la sollicitude de la Grande-Bretagne à votre égard, qu'elle vous rend toute l'affection que vous lui portez, et qu'elle peut sûrement compter sur vous dans toute éventualité. J'ai trouvé chez vous des hommes de nationalités diverses, des descendants d'Anglais, de Français, d'Irlandais, d'Écossais et d'Allemands, travaillant d'un commun accord à résoudre le problème du gouvernement constitutionnel avec un succès admirable ; et je vous quitte avec la

conviction encore plus profondément enracinée dans votre esprit que la sage application des principes du gouvernement parlementaire suffit pour résoudre toutes les difficultés politiques, et pour surmonter les crises ministérielles les plus graves, à la satisfaction du peuple en général et de ses chefs et représentants de toutes nuances d'opinions.

Lorsque je remettrai entre les mains de ma Souveraine la Vice-Royauté temporaire qu'Elle m'a confiée, je pourrai lui donner l'assurance qu'Elle n'a pas perdu un seul fleuron de sa couronne d'érable et qu'aucun des diamants de son diadème transatlantique n'a perdu de son éclat.

Grâce aux occasions qui m'en ont été offertes par la libéralité du Parlement, j'ai pu traverser les fertiles régions de votre Nord-Ouest, apprécier vos ressources inépuisables, et admirer l'immense étendue de vos territoires depuis l'Atlantique jusqu'au Pacifique. Les discours dont vous parlez en termes si flatteurs n'étaient que l'expression naturelle et spontanée de l'admiration que j'éprouvais à la vue des spectacles qui s'offraient à mes regards.

J'ai eu pour compagne dans l'accomplissement de tous mes devoirs celle dont vous parlez avec tant de bienveillance dans votre adresse. Se trouvant au milieu d'une société où la galanterie proverbiale des Français s'allie aux qualités chevaleresques des Anglais et des Celtes, pour créer dans chaque foyer canadien une atmosphère de vertu et de politesse, elle regarde naturellement les six années qu'elle a passées au milieu de vous comme étant l'une des plus heureuses époques de sa vie, et elle m'a chargé de vous offrir ses plus sincères remerciements pour les bons souhaits que vous exprimez à son égard.

En terminant, permettez-moi de vous assurer que je regarderai toujours comme l'un des plus grands privilèges de ma vie le plaisir de suivre le développement progressif de votre prospérité, de défendre vos intérêts dans le Parlement britannique, et de confirmer mes compatriotes de la mère-patrie dans la haute idée qu'ils se font de la part importante que le Canada est appelé à prendre dans le bien-être, la puissance et la renommée de l'Empire britannique.

M. *Laurier* présente la réponse à l'adresse du 10 courant, pour copies de tous ordres du Conseil Privé ayant rapport à la récente saisie de la brasserie de M. *Boswell*, de la cité de Québec, et à l'imposition de certaines amendes et pénalités en relation avec cette brasserie ; aussi, copies de toute correspondance entre le département et autres personnes à ce sujet, ainsi qu'une copie de tous rapports faits par les officiers du département envoyés à Québec pour faire une enquête sur ces matières.

M. *Cartwright* présente la réponse à l'adresse du 1er courant, pour un état montrant le nombre des cadets, s'il en est, qui sont fournis tous les ans à la marine royale par les différentes colonies de l'empire, combien par le Canada en général et combien par les différentes provinces qui en font partie ; les noms de ceux ainsi nommés ou fournis par le Canada depuis le 1er juillet 1877, le rapport devant indiquer ceux nommés par chacune des différentes provinces du Canada et le nombre total que le Canada a droit de nommer.

M. *Smith* présente la réponse à l'adresse du 3 courant, pour copie de l'ordre en conseil réglant et déterminant les droits et pouvoirs du surintendant du havre de Collingwood et fixant sa rémunération et tout ordre l'amendant ; aussi, un état montrant l'argent reçu par le surintendant de ce havre pendant l'année qui a expirée le 31 décembre dernier, combien de cet argent a été retenu et combien payé au receveur-général.

Réponse à l'ordre de la Chambre du 20 février dernier, pour copies des comptes et pièces justificatives ayant rapport au montant d'argent dépensé pour faire naviguer le steamer *Northern Light* entre Georgetown et Pictou, jusqu'à date, avec le coût des réparations faites à ce steamer durant l'été de 1877.

Réponse à l'adresse du 1er courant, pour copie de toute correspondance, mémoires, rapports ou documents relativement à un bail consenti par le gouvernement de la

Nouvelle-Ecosse et par le gouvernement fédéral à l'honorable *Alex. McFarlane*, pour certaines battures de vase et des bancs d'huitres dans les comtés de Colchester et de Cumberland, avec copies des dits baux, et aussi un état indiquant le montant du loyer reçu pour les dites propriétés par le gouvernement.

Sur motion de *M. Holton*, il est ordonné, qu'un congé soit accordé, pour cause de maladie sérieuse, à *W. A. Thompson*, écrivain, représentant du district électoral de Welland, jusqu'à la fin de la session, et que son indemnité parlementaire lui soit payée pour toute la session.

M. McCarthy propose qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier qu'il appartient pour copies des documents originaux faits et signés par les chefs des différents départements des Travaux Publics, comportant avoir été faits conformément à l'ordre de la Chambre du 5 mars 1877, comme suit : "les noms des personnes nommées entre le 1er janvier et le sept novembre 1873, les noms des officiers dont les salaires ont été augmentés durant la même période, les noms de ceux ainsi nommés dont la nomination a été annulée après le mois de novembre, et un état montrant si les situations qui étaient remplies par ceux dont les nominations ont été annulées, sont restées vacantes ou ont depuis été remplies, et, si oui, quant et par qui, et si les salaires des officiers qui ont été augmentés durant la susdite période ont été depuis réduits ou augmentés, les réductions ou les augmentations dans chaque cas respectivement."

Et un débat s'ensuivant ;

A 6 heures p.m., *M. l'Orateur* quitte le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie p.m.

7.30 P.M.

(L'ordre des bills privés est appelé en vertu de la règle 19.)

Le bill No. 72, du Sénat, intitulé : "Acte pour incorporer la Société des Missions de l'Eglise Chrétienne Biblique du Canada," est examiné en comité général, rapporté, lu une troisième fois, et passé.

Le bill No. 74, du Sénat, intitulé : "Acte pour faire droit à *Victoria Elizabeth Lyon*," est examiné en comité général, et rapporté.

M. Cameron propose que le dit bill soit lu une troisième fois ; adopté sur la division suivante :—

POUR :

Messieurs

Archibald,	Fraser,	McNab,
Bain,	Galbraith,	Metcalfe,
Bertram,	Gibbs (<i>Ontario-Nord</i>),	Mills,
Blain,	Gibbs (<i>Ontario-Sud</i>),	Mitchell,
Borron,	Gillies,	Monteith,
Bowell,	Guthrie,	Norris,
Buell,	Hall,	Oliver,
Bunster,	Higinbotham,	Paterson,
Burk,	Kerr,	Pickard,
Burpee (<i>Sunbury</i>),	Killam,	Platt,
Cameron,	Kirk,	Ross (<i>Durham</i>),
Carmichael,	Kirkpatrick,	Rymal,
Cartwright,	Landerkin,	Scatcherd,
Church,	Macdonald (<i>Kingston</i>),	Schultz,
Cook,	Macdonald (<i>Toronto</i>),	Shibley,
Davies,	Macdougall (<i>Elgin</i>),	Skinner,

Dawson,
Dewdney,
Dymond,
Ferguson,
Ferris,
Fleming,
Flesher,

McDougall (*Renfrew*),
McKay (*Colchester*),
Macmillan,
McCallum,
McCarthy,
McCraney,
McGregor,

Snider,
Thompson (*Haldimand*),
Wallace (*Albert*),
White (*Renfrew*),
Wood,
Young.—68.

CONTRE :

Messieurs

Baby,
Béchar, d,
Benoit,
Bernier,
Bourassa,
Bourbeau,
Boyer,
Caron,
Cheval,
Cuthbert,
Daoust,

Delorme,
De Veber,
Devlin,
Dugas,
Fiset,
Geoffrion,
Gill,
Holton,
Irving,
Jetté,
Laflamme,

Lajoie,
Langevin,
Lanthier,
Macdonald (*Cornwall*),
Malouin,
Pope, (*Compton*),
Robillard,
Robitaille,
Roy,
Smith (*Peel*),
Smith (*Westmoreland*).—33.

Le bill est en conséquence lu une troisième fois, et passé sur division.

Sur motion de M. *Galbraith*, les amendements faits par le Sénat au bill No. 9, pour amender les actes incorporant la compagnie du chemin de fer de Brockville et Ottawa et la compagnie du chemin de fer du Canada Central, et pour pourvoir à la fusion des dites compagnies, sont pris en considération et obtiennent le concours.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill No. 39, concernant la société canadienne des cultivateurs de la vigne, étant lu ;

Sur motion de M. *Smith* (*Peel*), le dit ordre est déchargé et le bill retiré.

(*Bills et ordres publics en vertu de la règle 19.*)

Le bill No. 4, pour amender la loi concernant les timbres sur les billets promissoires et les lettres de change, est examiné en comité général,—et après avoir passé quelque temps à l'examiner et avoir rapporté progrès, le comité se lève et demande qu'il lui soit permis de siéger de nouveau, demain.

La Chambre alors s'ajourne.

TIMOTHY WARREN ANGLIN,
Orateur.

NO. 48.

OTTAWA, MERCREDI, 17^e AVRIL 1878.

5e Session, 3e Parlement, 41^e Vol., 1878

VOTES ET DÉLIBÉRATION

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MAOLÉAN, ROGER ET C^{IE}

1878.

No. 49.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

 OTTAWA, JEUDI, 18 AVRIL 1878.

PRIÈRE.

Quatre pétitions sont présentées et déposées sur la table.

La pétition du Rév. *Edouard Dufour*, curé, et autres, de St. Roch des Aulnets, est lue et reçue; elle demande que le droit d'accise sur la fabrication du tabac étranger soit augmenté de dix centins par livre, ou le même droit sur la fabrication du tabac canadien réduit d'autant.

Sur motion de M. *Cartwright*, il est *Résolu*, Que lorsque la Chambre s'ajournera aujourd'hui elle reste ajournée jusqu'à trois heures de l'après-midi, samedi prochain, et que les mesures du gouvernement aient priorité immédiatement après les affaires de routine.

Le bill No. 73, concernant les personnes emprisonnées à défaut de donner caution qu'elles garderont la paix, est lu la seconde fois, examiné en comité général, amendé, rapporté, l'amendement obtient le concours, le bill est lu une troisième fois, et passé.

Le bill No. 20, pour amender l'acte concernant l'élection des membres de la Chambre des Communes, est lu la seconde fois, et examiné en comité général.

Et la Chambre ayant continué de siéger en comité jusqu'à minuit ;

VENDREDI, 19 avril 1878.

Et progrès ayant eu lieu, le comité se lève et obtient la permission de siéger de nouveau, demain.

La Chambre alors s'ajourne à minuit et 15 minutes, a.m., jusqu'à demain.

TIMOTHY WARREN ANGLIN,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *McCallum*—Samedi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement de prolonger le chemin de fer jusqu'au bout de l'exploration au fort William, vers l'embouchure de la rivière Kaministiquia, et si oui, quand ?

M. *Mitchell*—Samedi prochain—Correspondance entre le gouvernement et les officiers du chemin de fer Intercolonial, et M. *John McDonald*, de la rivière Barnaby, relativement à des terrains qu'on lui a pris pour ce chemin de fer.

M. *McInnes*—Samedi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement de fixer le tracé et le terminus du chemin de fer canadien du Pacifique dans la Colombie-Anglaise avant la prorogation de la Chambre, et si les travaux de construction seront commencés durant l'été prochain ?

M. *McInnes*—Samedi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement d'ouvrir le pénitencier de New-Westminster, C. A., avant le premier juillet prochain ?

M. *McInnes*—Samedi prochain—Ordre de la Chambre pour copies de toutes communications et correspondance relatives à la non-occupation du pénitencier de New-Westminster, C. A., depuis le 1er janvier 1877.

1878
IMPRIMERIE PAR H. J. GUYON, BOULEVARD DES FILLES-DU-CALVAIRE
OTTAWA :

CHAMBRE DES COMMUNES

50 174

VOIES ET DELIBERATIONS

du Règlement de l'Assemblée du 17 Mars 1878

OTTAWA, MARCH 23, 1878

NO. 49

N^o. 49.

OTTAWA, JEUDI, 18 AVRIL 1878.

5^e Session, 3^e Parlement, 41 Vict., 1878.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MAOULEAN, ROGER ET C^{IE}.

1878.

No. 50.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

 OTTAWA, SAMEDI, 20 AVRIL 1878.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :

De la chambre de commerce d'Ottawa et autres, marchands de la cité d'Ottawa, demandant que l'inspection du beurre devienne compulsoire, et que d'autres amendements à cet effet soient faits à l'Acte concernant l'inspection de denrées principales de provenance canadienne.

De *L. Dionne* et autres, de St. Denis ; de *C. T. Anctil* et autres, de St. Philippe de Néry ; et du révérend *E. Demers* et autres, de Mont Carmel ; demandant que le droit d'accise sur la fabrication du tabac étranger soit augmenté de dix centins par livre, ou le même droit sur la fabrication du tabac canadien réduit d'autant.

M. Jones présente la réponse à l'ordre de la Chambre du 20 mars dernier, pour un état donnant la quantité de munitions fournies en 1875-76-77 aux bataillons ou compagnies de la milice active du Canada, mentionnant le bataillon auquel chaque compagnie appartenait, la quantité achetée, les prix payés par chaque compagnie ou bataillon respectivement, la quantité fournie aux derniers bataillons et compagnies et les compagnies ou bataillons qui l'ont reçue et pour laquelle aucune réclamation n'a été faite.

Un message est reçu du Sénat acquiesçant au bill No. 3, pour pourvoir à ce que les personnes accusées d'assaut ordinaire soient témoins compétents en leur faveur, sans amendement.

Aussi, acquiesçant au bill No. 30, pour accorder certains pouvoirs à l'Association d'Assurance Agricole Mutuelle du Canada, et pour changer son nom, avec amendements. (Sur motion de *M. Bowell*, les dits amendements sont pris en considération et obtiennent le concours).

La Chambre se forme de nouveau en comité général sur le bill No. 20, pour amender l'acte concernant l'élection des membres de la Chambre des Communes. Et progrès ultérieur ayant été fait, le comité se lève et obtient la permission de siéger de nouveau aujourd'hui.

L'ordre du jour pour la prise en considération de l'amendement fait par le Sénat au bill No. 46, concernant les conflits de réclamations entre les personnes occupants des terres dans Manitoba, étant lu ;

Sur motion de *M. Mills*, il est Résolu Que cette Chambre n'approuve pas le dit amendement pour les raisons suivantes :

1o. Que l'amendement proposé est en désaccord avec la teneur générale et le titre de l'acte concernant les conflits de réclamations relativement aux terres de Manitoba en vertu duquel la réclamation contre la couronne d'aucune personne n'est pas soumise

aux commissaires, mais seulement les réclamations de personnes ayant acquis quelque propriété ou intérêt dans les terres de la compagnie de la Baie d'Hudson, ou les réclamations contraires ou contradictoires entre certaines personnes, en vertu des sous-sections trois et quatre de la section 32 de l'acte de Manitoba, et relativement auxquelles il a été préalablement établi, à la satisfaction du ministre chargé de l'administration des terres fédérales, qu'il y a eu occupation paisible des dites terres. La question de savoir si aucune personne a une réclamation contre la couronne devrait être déterminée par le ministre avant d'être soumise en aucune manière aux commissaires.

20. Que l'acte des terres fédérales permet au ministre de faire les investigations nécessaires dans les cas auxquels il est pourvu par l'amendement, d'une manière plus prompte, plus efficace et à meilleur marché qu'en vertu de l'amendement proposé s'il devenait loi.

30. Que l'amendement empêcherait le ministre de donner une décision contraire au requérant sans que la question fut d'abord portée devant les commissaires, quoique la preuve accompagnant la requête puisse démontrer d'une manière concluante que la personne demandant un titre de concession n'a aucune réclamation valable.

40. Que cet amendement aurait pour effet d'embarrasser l'administration des terres fédérales dans Manitoba et de retarder la distribution des réserves des Métis.

Sur motion de M. *Mills* il est Résolu, Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer leurs Honneurs que cette Chambre n'approuve pas le dit amendement pour les raisons qui précèdent.

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides.

(En comité.)

Les résolutions suivantes sont adoptées :—

XIII.—SERVICE PAR VOIE DE MER ET A L'INTÉRIEUR.

VAPEURS FÉDÉRAUX.

113	Entretien et réparations des vapeurs <i>Napoléon III</i> , <i>Newfield</i> , <i>Druid</i> , <i>Glendon</i> , <i>Sir James Douglas</i> et <i>Northern Light</i>	\$130,000 00
120	Pour pourvoir à l'examen des capitaines et seconds.....	4,250 00
121	Pour l'achat de canots et d'appareils de sauvetage, et les récompenses pour sauvetage.....	3,000 00
122	Pour pourvoir aux enquêtes sur les naufrages et les accidents, et pour obtenir des informations relatives aux désastres maritimes.	500 00
123	Dépenses relatives à l'enregistrement et à la classification des navires en Canada.....	500 00
124	Police de rade de Montréal.....	14,090 00
125	do Québec.....	23,500 00
126	Enlèvement d'obstructions dans les rivières navigables.....	500 00

XIV.—PHARES ET SERVICE COTIER.

127	Salaires et allocations des gardiens de phares.....	151,558 00
128	Entretien et réparations.....	260,675 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir,—et le comité devant siéger de nouveau, lundi prochain.

La Chambre alors s'ajourne jusqu'à lundi prochain.

TIMOTHY WARREN ANGLIN,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *McInnes*—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Correspondance et pétitions ayant rapport à l'établissement de bureaux de poste à North Arm, Mud Bay and Langley Prairie, district de New-Westminster, Colombie-Anglaise.

M. *McInnes*—Lundi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement de prendre cette année des mesures en faveur de la reproduction du saumon sur la rivière Fraser, Colombie-Anglaise ?

M. *McInnes*—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Correspondance et pétitions ayant rapport à des communications postales entre New-Westminster et Nanaïmo, Colombie-Anglaise.

M. *McInnes*—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Correspondance, etc., etc., relative à l'établissement d'une ligne de steamers postale entre New-Westminster, Colombie-Anglaise, et San Francisco, dans la Californie.

No. 50.

OTTAWA, SAMEDI, 20 AVRIL 1878.

6e Session, 3e Parlement, 41 Vict., 1878.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR M^{rs} LÉVELL, ROGGER ET C^{ie}.

1878.

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides.

(*En comité.*)

Les résolutions suivantes sont adoptées :—

XV.—PÊCHERIES.

TRAITEMENTS ET DÉBOURSÉS DES GARDES-PÊCHE ET GARDIENS.

	Ontario.....	\$12,000 00
	Québec.....	12,000 00
	Nouvelle-Ecosse, y compris l'inspecteur et son aide.....	15,000 00
130	Nouveau-Brunswick, y compris l'inspecteur.....	10,500 00
	Ile du Prince-Edouard.....	1,800 00
	Manitoba.....	200 00
	Colombie-Britannique.....	1,000 00
131	Entretien et réparations du vapeur employé à la protection des pêcheries.....	18,000 00
132	Etablissement de pisciculture, passe-migrants et bancs d'huîtres.....	16,000 00

XVI.—INSTITUTIONS SCIENTIFIQUES.

Observatoires.

133	Observatoire, Québec.....	2,400 00
134	do Toronto.....	4,800 00
135	do Kingston.....	500 00
136	do Montréal.....	500 00
137	do Nouveau-Brunswick.....	850 00
138	Allocation pour les observatoires météorologiques, y compris les instruments et le coût des dépêches signalant les tempêtes.....	37,000 00

XVII.—HOPITAUX DE LA MARINE ET DES MARINS MALADES ET DANS LA DÉTRESSE.

HÔPITAUX DE LA MARINE.

139	Hôpital de la Marine et des Immigrants, Québec.....	20,000 00
140	{ Hôpital-général, Montréal.....	3,000 00
	{ Autres ports de Québec.....	2,000 00
		5,000 00
141	{ Hôpital de Ste. Catherine, Ontario.....	500 00
	{ do Kingston do.....	500 00
		1,000 00
142	{ Hôpital-général, Halifax.....	3,500 00
	{ Autres ports de la Nouvelle-Ecosse.....	11,250 00
		14,750 00
143	{ Hôpital de St. Jean.....	4,000 00
	{ Autres ports du Nouveau-Brunswick.....	7,750 00
		11,750 00
144	Ports de la Colombie-Britannique.....	4,000 00
145	Ports de l'Ile du Prince-Edouard.....	3,000 00

DÉPENSES DES MARINS NAUFRAGÉS ET INFIRMES.

146	{ Province de Québec.....	2,000 00
	{ do Nouvelle-Ecosse.....	4,000 00
	{ do Nouveau-Brunswick.....	1,000 00
	{ do Colombie-Britannique.....	1,000 00
	{ do Ile du Prince-Edouard.....	500 00

147	Pour rembourser la Chambre de Commerce de Londres des frais qu'elles a encourus pour des naufragés et marins dénués de ressources, du Canada.....	\$3,000 00
-----	---	------------

XVIII.—INSPECTION DE BATEAUX A VAPEUR.

SALAIRES, ETC.

148	{	Président.....	1,800 00
		Vice-Président	1,400 00
		Inspecteur, division de Toronto.....	1,200 00
		do do Montréal.....	1,200 00
		do do Trois-Rivières	1,000 00
		do do Québec.....	1,000 00
		do do Ontario-Est	1,000 00
		do do Colombie-Britannique.....	750 00
		do do Manitoba.....	100 00
		Frais de route du président et dépenses se rattachant au bureau de l'inspection des bateaux à vapeur.....	900 00
		Commis du bureau de l'inspection.....	300 00
		Frais de route de l'inspecteur du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse, et dépenses contingentes du bureau	825 00
		Frais de route de l'inspecteur pour la division de Toronto, et dépenses contingentes du bureau.....	430 00
		Frais de route de l'inspecteur, Trois-Rivières.....	125 00
		do do Québec.....	150 00
do do Ontario-Est.....	260 00		
do do Montréal.....	200 00		
do do Manitoba	100 00		
Achat d'instruments et manomètres.....	200 00		
Frais de route et loyer de bureau de l'inspecteur, Colombie-Britannique.....	750 00		
Gravure et impression de certificats de mécaniciens et impression en français de l'acte d'inspection des bateaux à vapeur.....	300 00		

XIX.—INSPECTION DES COMPAGNIES D'ASSURANCE.

149	Pour faire face aux dépenses se rattachant à l'inspection des compagnies d'assurance.....	6,000 00
-----	---	----------

XXI.—EXPLORATION GÉOLOGIQUE.

150	Exploration Géologique	50,000 00
-----	------------------------------	-----------

Et la Chambre ayant continué de siéger en comité jusqu'à minuit ;

MARDI, 23 avril 1878.

Les résolutions suivantes sont adoptées :—

XXII.—SAUVAGES.

151	Sauvages, Québec.....	2,200 00
152	Achat de couvertures de laine pour les Sauvages âgés et infirmes, Ontario et Québec.....	1,600 00
153	Sauvages de la Nouvelle-Ecosse, secours, etc.....	4,500 00
154	Sauvages du Nouveau Brunswick, secours, etc.....	4,500 00
155	Sauvages de l'île du Prince-Edouard, secours, etc.....	2,000 00

Sauvages de la Colombie-Britannique.

156	{	Surintendance de Victoria.....	18,240 00
		do Fraser	18,321 00
			36,561 00

Sauvages de Manitoba.

157	Annuité payable en vertu des traités Nos. 1 et 2.....	\$27,000 00
158	do do 3.....	15,640 00
159	do do 5.....	15,860 00
160	Instruments aratoires, bestiaux, grain de semence, outils, wagons, munitions, etc., fournis en vertu des traités ci-dessus mentionnés, Nos. 1 et 2.....	12,950 00
161	do 3.....	6,410 00
162	do 5.....	4,890 00
163	Provisions fournies aux Sauvages assemblés pour recevoir les annuités en vertu des traités ci-dessus.....	16,500 00
164	Approvisionnement triennal d'habillements en vertu des traités ci-dessus.....	2,200 00

Sioux de la Petite Saskatchewan.

165	Achat d'instruments aratoires, grains de semence, outils, etc., et salaire d'un agent résidant sur leur réserve.....	2,600 00
-----	--	----------

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir,—et le comité devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre, aujourd'hui.

La Chambre alors s'ajourne à une heure et vingt minutes a.m.

TIMOTHY WARREN ANGLIN,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Schultz*—Mercredi prochain—Si c'est l'intention du gouvernement d'établir des traverses de chemin de fer immédiatement sur cette partie de l'embranchement de Pembina où des rails ont été posés ?

N^o. 51.

OTTAWA, LUNDI, 22 AVRIL 1878.

5e Session, 3e Parlement, 41 Viét, 1878.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MAULEAN, ROGER ET C^{ie}.

1878.

No. 52.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

— — — — —
 OTTAWA, MARDI, 23 AVRIL 1878.
 — — — — —

PRIÈRE.

Le bill No. 20, pour amender l'acte concernant l'élection des membres de la Chambre des Communes, est de nouveau examiné en comité général, amendé, rapporté, les amendements obtiennent le concours, et le bill est remis pour la troisième lecture, à demain.

M. *Huntington* présente la réponse à l'ordre de la Chambre du 11 mars dernier, pour copie de la correspondance relative au déplacement du bureau de poste à South Gut, comté de Victoria, Nouvelle-Ecosse ;—et

Réponse à l'ordre de la Chambre du 11 mars dernier, pour papiers et correspondance ayant rapport au transport des malles entre Port Hastings et Grand Narrows, N.E., donnant le montant du contrat et si le contrat a été donné à la soumission la plus basse ; aussi, toute la correspondance postérieure relativement au changement de la route.

M. *Cartwright* propose que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil, pour que la Chambre se forme en comité des subsides.

M. *Bolduc* propose pour amendement que M. l'Orateur ne quitte pas maintenant le fauteuil, mais qu'il soit

“ Résolu, Qu'attendu qu'il est importé pour au-delà d'un million de dollars de tabac, chaque année, et que cette plante pourrait être cultivée avec avantage en ce pays, cette Chambre est d'opinion que sa culture devrait être encouragée par l'abolition des droits imposés sur le tabac récolté en Canada.”

Et la question de concours étant mise aux voix, elle est décidée dans la négative sur la division suivante :—

POUR :

Messieurs

Baby,	Flesher,	Monteith,
Benoit,	Fraser,	Montplaisir,
Bernier,	Gibbs (<i>Ontario-Nord</i>),	Orton,
Blanchet,	Haggart,	Pinsonneault,
Bolduc,	Harwood,	Platt,
Bourassa,	Jones (<i>Leeds</i>),	Plumb,
Bowell,	Langevin,	Pope, (<i>Compton</i>),
Campbell,	Lanthier,	Robinson,
Caron,	Little,	Rochester,
Casgrain,	Macdonald (<i>Kingston</i>),	Ryan,

Coupal,	McDonald (<i>Cap Breton</i>),	Schultz,
Currier,	McKay (<i>Colchester</i>),	Short,
Cuthbert,	Macmillan,	Stephenson,
Desjardins,	McCallum,	Thompson (<i>Cariboo</i>),
Dewdney,	McCarthy,	Tupper,
Dugas,	McGregor,	Wallace (<i>Norfolk</i>),
Ferguson,	McInnes,	White (<i>Renfrew</i>).—53.
Fiset,	McQuade,	

CONTRE :

Messieurs

Appleby,	Gibson,	Mills,
Archibald,	Gillies,	Norris,
Biggar,	Gillmor,	Oliver,
Blackburn,	Goudge,	Paterson,
Blain,	Guthrie,	Perry,
Blake,	Haddow,	Pettes,
Borden,	Hall,	Pickard,
Borron,	Higinbotham,	Robillard,
Bowman,	Horton,	Roscoe,
Boyer,	Huntington,	Ross (<i>Durham</i>),
Brouse,	Jetté,	Ross (<i>Middlesex</i>),
Brown,	Jones (<i>Halifax</i>),	Ross (<i>Prince-Édouard</i>),
Buell,	Kerr,	Rymal,
Burk,	Killam,	Scatcherd,
Burbee (<i>St. Jean</i>),	Kirk,	Scriver,
Burpee (<i>Sunbury</i>),	Laflamme,	Shibley,
Cartwright,	Lajoie,	Sinclair,
Casey,	Landerkin,	Skinner,
Charlton,	Langlois,	Smith (<i>Peel</i>),
Cheval,	Laurier,	Smith (<i>Selkirk</i>),
Christie,	Macdonald (<i>Toronto</i>),	Smith (<i>Westmoreland</i>),
Church,	Macdougall (<i>Elgin</i>),	Snider,
Cockburn,	McDougall (<i>Renfrew</i>),	St. Jean,
Coffin,	MacKay (<i>Cap-Breton</i>),	Taschereau,
DeVeber,	Mackenzie,	Thompson (<i>Haldimand</i>),
Dymond,	McCraney,	Trow,
Ferris,	McIntyre,	Wallace (<i>Albert</i>),
Flynn,	McNab,	Wood,
Galbraith,	Malouin,	Yeo,
Geoffrion,	Metcalfe,	Young.—90.

La Chambre se forme en conséquence en comité des subsides.

(*En comité.*)

Les résolutions suivantes sont adoptées :—

XXII.—SAUVAGES.—(*Suite.*)*Surintendance de Manitoba.*

166	Dépenses générales de la surintendance de Manitoba.....	\$18,300 00
167	Salaires des instituteurs et coût des maisons d'école.....	5,000 00

Sauvages du Nord-Ouest.

168	Annuités en vertu du traité No. 4.....	32,300 00
169	do do 6.....	40,050 00
170	do do 7.....	33,050 00

171 Instruments aratoires, bestiaux, etc., en vertu des traités Nos. 4, 6 et 7 (l'année dernière les Nos. 4 et 6 seulement).....	\$38,000 00
172 Provisions fournies aux Sauvages assemblés pour recevoir les annuités en vertu des traités Nos. 4, 6 et 7, (l'année dernière les Nos. 4 et 6 seulement).....	37,000 00
173 Ammunition, ficelle et carabines, (traités Nos. 4, 6 et 7).....	7,000 00
174 Sioux à Qu'Appelle.....	1,000 00
175 Arpentages sur les réserves des Sauvages dans le Nord-Ouest.....	35,000 00

Et la Chambre ayant continué de siéger en comité jusqu'à minuit ;

MERCREDI, 24 avril 1878.

Les résolutions suivantes sont adoptées :—

176 Dépenses générales pour la surintendance du Nord-Ouest.....	18,500 00
177 Salaire d'instituteurs, etc.....	7,000 00

DIVERSES DÉPENSES.

178 Aide à des écoles de Sauvages en Ontario et Québec, où le besoin s'en fait le plus sentir.....	5,000 00
179 Pour augmenter les annuités payables en vertu du traité Robinson au Chippewas des lacs Huron et Supérieur, de 96 centins à \$4 par tête.....	14,000 00

XXIII.—DIVERS.

180 Gazette du Canada.....	4,000 00
181 Impressions diverses.....	10,000 00
182 Dépenses imprévues devant être faites en vertu d'un ordre en Conseil, et dont un compte en détail sera soumis au Parlement durant les premiers 15 jours de la prochaine session.....	50,000 00
183 Commutation au lieu d'une remise de droits sur articles importés pour l'usage de l'armée et de la marine.....	12,000 00
185 Organisation du gouvernement dans le district de Kéwatin.....	5,000 00
186 Construction de casernes dans les territoires du Nord-Ouest.....	15,000 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir,—et le comité devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre, aujourd'hui.

La Chambre alors s'ajourne à 2 heures et vingt-cinq minutes a.m.

TIMOTHY WARREN ANGLIN,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Ryan*—Jeudi prochain—Des soumissions pour la pose des rails et l'achèvement de l'embranchement de Pembina ont-elles été acceptées; et si non, pourquoi?

N^o. 52.

OTTAWA, MARDI, 23 AVRIL 1878.

5e Session, 3e Parlement, 41 Vict., 1878.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MAOULEAN, ROGER ET C^{IE}.

1878.

No 53.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

 OTTAWA, MERCREDI, 24 AVRIL 1878.

PRIÈRE.

Deux pétitions sont présentées et déposées sur la table.

M. *Ross* (Middlesex), du comité collectif des impressions du Parlement des deux Chambres, présente le sixième rapport de ce comité, qui est comme suit :

Le comité a examiné avec soin les documents suivants, et recommande qu'ils soient imprimés, savoir :—

Réponse à ordre,—Etat montrant l'âge, le nom et la dénomination de tous les employés du chemin de fer Interecolonial, à la date du 31 mars, 1876, etc.

Réponse à ordre,—Etat indiquant les montants des six soumissions les plus basses pour les sections 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 11, du canal Lachine, avec les noms des soumissionnaires.

Réponse à ordre,—Ordres en conseil relatifs à la création de l'emploi de maître de havre à Port Colborne et à la nomination de *Charles A. Carter* à cet emploi.

Réponse à ordre,—Etat détaillé des dépenses encourues en 1874-75 et 75 pour annonces en faveur du gouvernement dans les journaux publics du *Canada*.

Réponse supplémentaire,—Etat de la quantité de fer acheté par aucun des départements du gouvernement pour autres fins que les chemins de fer, indiquant les personnes desquelles il a été acheté et les prix payés.

Réponse à ordre,—Etat des munitions fournies en 1875-6-7 aux bataillons et compagnies de la force volontaire active.

Le comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés :

Réponse à ordre,—Etat indiquant les ponts et les ponceaux du chemin de fer Interecolonial entre Pictou et Halifax, qui ont subi des réparations et des altérations ou qui ont été renouvelées en partie ou complètement durant les saisons de 1875 et 1876.

Réponse à ordre,—Etat de ce qu'ont coûté au département du chemin de fer Interecolonial les réparations et additions faites à la maison *Tupper*, Hollis Street, Halifax.

Réponse à adresse,—Etat montrant le bois vendu sur les terres des Sauvages sur la rive nord du lac Huron ou sur les îles de la Baie Georgienne, depuis le 1er janvier 1873.

Règles et ordres généraux passés par la Cour Suprême et d'Echiquier, depuis la dernière session du Parlement.

Cour Suprême du Canada,—*James Somerville et al.*, appelants, et l'honorable *R. Laflamme*, intimé.

Rapports spéciaux sur la condition de l'établissement de pisciculture de Miramichi, Nouveau-Brunswick.

Réponse à adresse,—Correspondance entre le gouvernement du Canada et le gouvernement impérial, relativement à un emplacement pour la construction d'un hôpital de quarantaine à Sydney (Cap-Breton.)

Réponse à ordre,—Etat montrant le nombre de lots au sud de la rivière Assiniboine, dans la paroisse de Poplar Point, province de Manitoba, pour lesquels des titres de concessions ont été émis.

Réponse à ordre,—Etat détaillé de l'argent payé ou des obligations encourues depuis le 1er janvier dernier, relativement à l'exposition de Paris.

Réponse à ordre,—Documents et correspondance relatifs au changement d'entrepreneurs pour l'élargissement du canal St. Pierre, et renseignement touchant l'argent encore entre les mains du gouvernement qui appartient à M. *Tuck*, le premier entrepreneur.

Réponse à adresse (Sénat),—Soumissions reçues pour le droit exclusif de faire la pêche au saumon et de tendre des rets sur la rivière Fraser, C.-A.

Réponse à adresse,—Correspondance, rapports et documents se rattachant aux montants réclamés par MM. *Carpenter* et Cie., en vertu de leur contrat, pour entretenir la circulation sur le chemin du gouvernement communément appelé la route Dawson.

Réponse à adresse,—Copie du rapport de l'ingénieur du gouvernement, relativement au havre de Victoria et aux brise-lames de Wolfe Islands.

Réponse à ordre,—Copie du rapport de l'exploration fait par *Henry F. Perley*, écr., ingénieur, en 1874, relativement au port de Cascumpec, Ile du Prince-Edouard.

Réponse à ordre,—Correspondance et autres documents concernant le pont St. Jean, sur la rivière Richelieu.

Réponse à ordre,—Correspondance concernant la démission de M. *Angus Ross* comme gardien du phare de l'Ile aux Oiseaux, dans le comté de Victoria, N.-E.

Réponse à adresse,—Correspondance entre le gouvernement et *John Giblin*, de Québec, au sujet du bail de la maison maintenant occupée comme bureau des mesureurs de bois à Québec.

Réponse à adresse,—Etat montrant le nombre des cadets, s'il en est, qui sont fournis tous les ans à la marine royale par les différentes colonies de l'empire.

Réponse à adresse,—Ordre en Conseil réglant et déterminant les droits, pouvoirs et devoirs imposés au surintendant du havre de Collingwood.

Réponse à ordre,—Comptes et pièces justificatives montrant les dépenses encourues pour faire naviguer le *Northern Light* entre Georgetown et Pictou, jusqu'à date.

Réponse à adresse,—Correspondance relative à un bail consenti par le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse et par le gouvernement fédéral à l'honorable *Alex. McFarlane*, pour certaines battures de vase et des bancs d'huîtres dans les comtés de Colchester et de Cumberland.

Réponse à adresse,—Correspondance relative à certains contribuables de la paroisse de St. Athanase, dans le comté d'Iberville, qui ont souffert de l'inondation.

Réponse à adresse,—Pour obtenir de la Banque d'Epargnes de la cité et du district de Montréal certains états depuis 1 jusqu'à 8.

Réponse à ordre,—Comptes des paiements faits pour impressions faits tels qu'insérés dans les Comptes Publics de 1873-74, et faits à même les contingents du département de la Justice à *I. B. Taylor* et *J. G. Moylan*.

M. *Young*, du comité permanent des comptes publics, auquel ont été référés, par ordre de la Chambre du 20 mars 1878, "tous les comptes, pièces justificatives et documents ayant rapport aux paiements pour impressions portés dans les comptes de 1873-74, et faits à même les contingents du département de la Justice à *I. B. Taylor*, à la compagnie d'imprimerie du *Citizen*, et à *J. G. Moylan*," demande qu'il lui soit permis de présenter son premier rapport, qui est comme suit :

Qu'il a examiné les matières susdites en tant qu'elles se rapportent aux paiements faits à *J. G. Moylan*, à *I. B. Taylor*, et à la compagnie d'imprimerie du *Citizen*, en apparence dans le cours ordinaire des affaires, et dont il ne paraît pas nécessaire de s'enquérir.

Quant au paiement de \$2,500 porté au débit de *J. G. Moylan*, votre comité fait rapport :—

Que le 14 août 1869, l'honorable Sir *John A. Macdonald*, alors ministre de la Justice et Premier du Canada, donna un ordre sur *M. Thomas Ross*, comptable des contingents, pour une avance de \$1,200 en faveur de *M. J. G. Moylan*, alors propriétaire du *Canadian Freeman*, journal publié à Toronto en faveur du gouvernement du jour. L'ordre étant comme suit :

“ Le soussigné désire que la somme de \$1,200 soit avancée par le comptable des contingents à *J. G. Moylan*, écr., propriétaire du *Canadian Freeman*, laquelle devra être remboursée en ouvrage d'impression pour les divers départements (et qu'à cet effet, les divers départements envoient leurs ordres pour impression par l'entremise du comptable des contingents.)

“ (Signé), JOHN A. MACDONALD.”

Que la partie entre crochets fut ajoutée par *M. John Langton*, l'auditeur, après communications avec le ministre de la Justice ;

Que *M. Moylan* reconnut avoir reçu l'argent en apposant son nom à la face de cet ordre ;

Que le 22 janvier 1872, *M. Moylan*, qui remplissait le rôle d'agent d'immigration en Irlande, étant venu au Canada, obtint un autre ordre du ministre de la Justice sur le comptable des contingents pour la somme de trois cent piastres dans les termes suivants :—

“ Lundi, 22 janvier.

“ MON CHER ROSS,—Veuillez faire au propriétaire du *Canadian Freeman* une avance de trois cents piastres qui sera remboursée en ouvrages d'impressions.”

“ Bien à vous,
“ (Signé,) JOHN A. MACDONALD.

“ THOS. ROSS, écr.,
“ Commis des contingents.”

Que *M. Moylan* reconnut avoir reçu ce montant en apposant son nom à la face du dit ordre ;

Que le 27 mars 1872, *M. Moylan* étant revenu au Canada et désirant toucher de la part de quelques-uns des départements une somme de \$197 qui était devenue due durant son absence pour annonces du gouvernement publiées dans le *Freeman*, et les officiers du département ayant refusé de payer à cause des conditions sus-mentionnées auxquelles les avances devaient être faites, il obtint de Sir *John A. Macdonald* l'ordre suivant :

“ MON CHER ROSS,—Voulez-vous payer les comptes d'impression de *M. Moylan* sans tenir compte de la balance en arrière ?

“ Votre, etc.,
“ (Signé,) J. A. MACDONALD.

“ T. ROSS, écr.,”

Que sur l'autorité de cet ordre, les comptes sus-mentionnés de *M. Moylan* furent payés ;

Que le 19 juin 1872, *M. Moylan* obtint de Sir *John A. Macdonald* un autre ordre dont voici la teneur :

“ *M. Ross*, comptable des contingents, aura la bonté de faire une avance de mille piastres à *J. G. Moylan*, écr., du *Canadian Freeman*, pour impressions, et obligera

“ (Signé) JOHN A. MACDONALD.

“ 19 juin 1872.”

Que *M. Moylan* reconnut encore avoir reçu ce montant en apposant son nom à la face de cet ordre ;

Que les divers montants ainsi payés, et formant réunis \$2,500, ne furent pas portés dans les livres du département à l'époque où les avances furent faites et, à l'exception de la dernière avance de \$1,000 qui fut par accident insérée dans le livre des contingents de 1872-3, ne parurent pas dans les comptes publics présentés au Parlement avant la fin de l'année 1873-4, ou près de cinq ans après la date de la première avance de \$1,200 en août 1869; qu'ils paraissent avoir été insérés préalablement dans un carnet ou memorandum privé que tenait M. *Ross*, et figuraient comme de l'argent en caisse, le compte étant clos à la fin de l'année, la balance considérée comme un remboursement, et le compte continué quand de nouvelles traites en faveur des contingents étaient obtenues.

Qu'en 1872-3 le montant total porté au débit des contingents du département de la Justice, parut être par les comptes publics de \$6,254.58, mais qu'il ne comprenait pas les items suivants:

Le 31 juillet, Sir <i>John A. Macdonald</i>	\$ 1,000
Le 30 décembre par do	500
Le 31 décembre par do	500
Le 30 janvier, <i>J. G. Moylan</i>	1,000

\$3,000

Ce qui portait le montant qui aurait dû être inscrit à cette date à \$9,254.48 si on n'avait pas déduit et tenu en suspens les sommes plus haut mentionnées;

Qu'aucun contrôle ne paraît avoir été exercé sur les balances en caisse du comptable, ni aucune audition de ses comptes fait en tant que les balances en caisse ou les paiements tenus en suspens étaient concernés;

Qu'aucune demande n'a été faite à M. *Moylan* de rembourser les susdites balances et qu'on n'a pas essayé sérieusement d'obtenir de lui en compensation des ouvrages d'impression ou des annonces;

Que le 5 novembre 1873, le jour où le gouvernement de Sir *John A. Macdonald* résigna, M. *Ross* porta la somme de \$2,500 au compte des "contingents," comme pour impressions faites pour le département de la Justice, et dans les comptes publics du Canada de 1873-4 la somme de \$2,500 apparaît par conséquent sous ce titre;

Que votre comité s'est enquis avec beaucoup de soin des circonstances dans lesquelles ce montant considérable a été payé et chargé, sans qu'aucuns services n'aient été rendus au pays ou aucun ouvrage fait conformément aux conditions des ordres en vertu desquels l'argent a été avancé ou pour les fins mentionnées dans les comptes publics;

Que votre comité a entendu et pris à cette fin les témoignages de M. *Moylan*, de l'honorable Sir *John A. Macdonald*, M.P., de M. *Ross*, comptable des contingents, de M. *John Langton*, auditeur, et de l'honorable M. *L. H. Holton*, M.P., qui était ministre des Finances dans le gouvernement du défunt honorable *Sandfield Macdonald* en 1863; de l'honorable *Wm. McDougall*, C.B., qui était commissaire des terres de la Couronne dans la même administration, et de *Joseph Rymal*, écr., M.P., qui était en 1863 membre de l'assemblée législative de la province du Canada;

Que *A. F. Macdonald*, écr., M.P., frère et exécuteur du défunt honorable *Sandfield Macdonald*, a comparu devant votre comité et produit certains documents ayant rapport à une prétendue réclamation pour annonces de M. *J. G. Moylan* contre la province du Canada en 1862-3;

Que les explications de M. *Moylan* sont en substance comme suit:

Que dans l'automne de 1863 il visita Québec, où la législature était alors en session; qu'il avait une réclamation pour impressions et annonces faites sous l'administration *Cartier-Macdonald* en 1861-2, et qu'il en demanda le paiement non pas en présentant ses comptes aux divers départements mais à l'honorable *John Sandfield Macdonald* en sa qualité de Premier dans le gouvernement alors au pouvoir; que M. *P. Sandfield Macdonald* refusa de payer ces comptes qui s'élevaient réunis à \$1,983, "parce qu'il (M. *Moylan*) ne voulait pas supporter son gouvernement aux élections alors prochaines;" qu'il s'adressa alors à Sir *John A. Macdonald*, le chef de l'opposition et l'un des principaux membres de l'administration précédente; que Sir *John A.*

Macdonald certifia les comptes de son nom *quantum valeat*, et promit de voir le Premier à ce sujet; qu'il comprit que l'entrevue eut lieu, mais qu'elle n'eut pas pour effet de faire régler sa réclamation; qu'il ne s'adressa plus à *M. John Sandfield Macdonald* et ne le vit pas avant 1867, après l'avoir quitté à Québec en 1863 et lui avoir laissé entre les mains les comptes tels que certifiés *quantum valeat* par *Sir John A. Macdonald*;

Que lors du retour au pouvoir du gouvernement conservateur dans le printemps de 1864, il parla de l'affaire à *Sir John A. Macdonald* en sa qualité de *leader* de ce gouvernement, lequel promit "de prendre sa réclamation en considération";

Qu'il fit quelques démarches, mais n'insista pas trop en faveur du règlement de sa réclamation dans trois ou quatre occasions avant le 1er juillet 1867, époque à laquelle le premier gouvernement fédéral sous *Sir John A. Macdonald* vint au pouvoir;

Qu'il se rendit une fois au bureau de *M. John Sandfield Macdonald*, le premier d'Ontario, à Toronto, après 1867, mais ne s'occupa pas particulièrement d'avoir son aide pour obtenir le règlement;

Que le livre dans lequel les affaires auxquelles ses comptes se rapportaient, étaient inscrites, se trouva perdu par accident en 1864, et qu'il n'a eu depuis cette époque aucuns dossier ou documents relatifs à ces transactions. Dans le même temps, en 1864 ou 1865, croit-il, il avait publié une édition considérable d'une brochure sur le choléra, à la demande du défunt honorable *D'Arcy McGee*, et reçut en grande partie ce qui lui était dû pour cet ouvrage, mais qu'il resta pour frais de correction, de traduction et autres extras une balance de \$500 qui ne fut pas payée. Il dit qu'aucun autre ministre que *M. D'Arcy McGee* n'eût rien à faire relativement à cette affaire; qu'il s'adressa plusieurs fois inutilement à *M. McGee* pour être payé jusqu'à l'époque de la mort prématurée de ce monsieur en 1868.

Votre comité, vu la preuve faite, considère le paiement des réclamations de *M. Moylan* tout-à-fait irrégulier et sujet à de graves objections. Qu'il a été démontré que les réclamations de *M. Moylan*, pour impressions faites en 1861, et pour annonces dans le *Freeman*, ouvrage que *Sir John A. Macdonald* regardait comme un exercice légitime du patronage du gouvernement, auquel *M. Moylan* avait des titres réels, ne provenaient pas d'ouvrages faits pour le département de *Sir John Macdonald*; que le dit *Sir John* n'avait aucune connaissance personnelle des items contenus dans ces comptes; qu'il ne prit jamais les moyens de s'assurer si ces comptes étaient exacts et les montants réclamés raisonnables; qu'étant dans le temps un simple membre de la législature, il n'avait aucune responsabilité officielle dans cette affaire, et qu'il n'avait pas alors et n'a pas eu depuis aucune connaissance ou information relativement à ces comptes, si ce n'est qu'ils lui ont été montrés par *M. Moylan*, avec dans certains cas, des bandes ou morceaux de journaux y annexés, et contenant les annonces en question; que *M. Moylan* n'a offert aucune preuve orale ou écrite pour montrer qu'il était autorisé généralement ou spécialement à faire les ouvrages et à publier les annonces en question; que ses assertions au sujet des motifs qui engagèrent *M. J. Sandfield Macdonald* à s'opposer à sa réclamation en 1863, sont contredites par le fait que les élections avaient eu lieu avant son entrevue avec *M. Sandfield Macdonald*; que les témoignages de *M. Holton*, de *M. Macdougall* et de *M. Rymal* tendent tous à prouver que l'objection de *M. Sandfield Macdonald* au paiement de ces comptes était l'absence d'autorisation suffisante pour les ouvrages faits et de preuve que les comptes étaient corrects; que la négligence de *M. Moylan* à presser le règlement de sa réclamation à partir de 1864, lorsque ses amis politiques étaient au pouvoir, et quand *M. J. Sandfield Macdonald* ne pouvait, à cause des changements politiques survenus, lui montrer aucune mauvaise volonté pour des raisons politiques, et que son témoignage pouvait facilement être invoqué en faveur des réclamations originaires de *M. Moylan*, ne s'accordent aucunement avec la situation financière de *M. Moylan* telle que décrite par *Sir John A. Macdonald*; et que la même remarque s'applique aux \$500 qu'on prétend être devenus dûs en 1864 et 1865;

Que le compte trouvé parmi les papiers du défunt honorable *John S. Macdonald* par son exécuteur, et les circonstances accompagnant la retention et le non-paiement

de ce compte par *M. J. S. Macdonald*, prouvent que les réclamations de *M. Moylan* contre la province du Canada, étaient pour le moins d'une nature très problématique.

Votre comité trouve aussi une très-grande contradiction entre le témoignage de *M. Moylan* et celui de *Sir John A. Macdonald*, relativement au paiement des divers montants représentant la somme de \$2,500 mentionnée dans l'ordre de renvoi.

Sir John A. Macdonald exprime sa confiance dans la validité des réclamations de *M. Moylan* et affirme qu'elles auraient été payées comme une dette légitime de la ci-devant province du Canada, si *M. Moylan* avait pu ravoïr les comptes laissés entre les mains de *M. J. Sandfield Macdonald*; mais il n'appert pas que ni *M. Moylan* ni *Sir John A. Macdonald* se soient donnés la peine de s'assurer de la preuve jugée si nécessaire, lorsque le dernier paiement de \$1,000 fut fait après la mort de *M. J. Sandfield Macdonald*.

Sir John A. Macdonald prétend que la somme de \$1,200 a été avancée à *M. Moylan* pour le mettre en état de publier son journal le *Freeman* pendant qu'il était absent en Irlande en qualité d'agent d'immigration du gouvernement fédéral, et que l'ordre exprimait correctement la manière dont il comprenait les conditions des avances, savoir que ces avances devaient être remboursées par des annonces ou des impressions faites dans le bureau du *Freeman*. De fait, c'est parce que le département a refusé de payer en 1872 les comptes du *Freeman* se montant à \$197, à cause de cet ordre, que *Sir John A. Macdonald* révoqua ses instructions au département en vertu de sa note à *M. Ross* du 27 mars 1872, et convertit virtuellement l'avance faite en un pur don. Ceci est en contradiction directe avec l'assertion de *M. Moylan* qu'il reçut l'argent comme partie du paiement de la vieille dette.

Ils s'accordent tous deux à dire que le paiement des \$300 à *M. Moylan*, le 14 janvier, 1872, avait pour but de couvrir les dépenses imposées à *M. Moylan* par un long séjour à Ottawa, en 1871-2, en rapport avec des affaires d'immigration.

Sir John A. Macdonald admet de plus qu'il n'avait aucunement l'espoir ou l'intention de faire rembourser ce paiement au gouvernement par des impressions, et que son ordre, par conséquent, n'exprimait pas correctement l'intention d'après laquelle l'argent a été payé. *Sir John A. Macdonald* admet encore que l'avance de \$1,000 faite à *M. Moylan*, le 19 juin, 1872, avait pour but de couvrir les pertes causées à *M. Moylan* par son absence du Canada pour le service public; qu'il ne comptait pas sur un remboursement dans aucun temps, à moins que l'ancienne réclamation de *M. Moylan* ne fût établie par la production des comptes et pièces justificatives mis entre les mains de *M. J. Sandfield Macdonald* en 1863, et que par conséquent son ordre pour avancer de l'argent en échange d'impressions ne représentait pas correctement ses intentions, quand il ordonnait cette avance et donnait cet ordre au comptable des contingents.

Votre comité croit de son devoir de remarquer que les relations politiques intimes de *M. Moylan* avec le gouvernement et le parti dont *Sir John A. Macdonald* était le chef, relations prouvées par la publication à ces dépens d'un journal pendant la campagne électorale de 1867 dans l'intérêt de *Sir John A. Macdonald*; par le support continu donné pendant des années par le *Freeman* à l'administration de *Sir John A. Macdonald*; par la nomination de *M. Moylan* comme agent d'immigration en 1869, et par les efforts faits en 1873 par *Sir John A. Macdonald* et autres membres prédominants du parti conservateur pour assurer d'une manière substantielle de l'aide au *Freeman*, obligeaient *Sir John A. Macdonald* d'éviter l'apparence d'aucune irrégularité ou trop grande facilité dans les transactions où *M. Moylan* était partie intéressée.

Votre comité se croit toutefois obligé de rapporter :

1. Que la somme de \$1,200 fut avancée d'une manière irrégulière et impropre à *M. Moylan* sur l'autorité de *Sir John A. Macdonald*, le 14 août 1869;
2. Que les conditions de cette avance de \$1,200 n'étaient pas et n'ont pas été depuis remplies, et que le compte de cette avance fut irrégulièrement clos lorsqu'il fut porté pour impressions au débit du département de la Justice dans les comptes publics;
3. Que la somme de \$300 avancée le 14 janvier 1872, pour des fins autres que celles mentionnées dans l'ordre donné par *Sir John A. Macdonald*; que *Sir John* admet

que la teneur du dit ordre était en contradiction avec ses intentions dans cette affaire; et que cette somme de \$300 fut sans raison portée au compte des impressions du département de la Justice dans les comptes publics ;

4. Que la somme de \$1,000 avancée ostensiblement pour impressions sur l'autorité de Sir John à M. *Moylan*, le 14 juin 1872, aurait été payée, suivant Sir John, en à-compte d'une prétendue réclamation de M. J. G. *Moylan* contre l'ancienne province du Canada, que le but et l'objet de cette avance n'ont pas été décrits correctement par Sir John dans l'ordre qu'il a donné, et qu'il a été irrégulièrement porté au compte des impressions du département de la Justice sous le titre des contingents dans les comptes publics ;

5. Que le pays n'a reçu aucune valeur ni considération quelconque pour l'avance de \$1,200 du 14 août 1869, et pour celle de \$1,000 du 19 juin 1872 respectivement ;

6. Que la prétendue réclamation de M. *Moylan*, contre l'ancienne province du Canada étant discutée et non prouvée, ne constituait aucune obligation ou garantie pour le remboursement de la somme de \$2,200 par le dit M. *Moylan* au gouvernement du Canada, et que le dit J. G. *Moylan* n'a jamais pris les moyens nécessaires, après l'avance de cet argent, pour prouver la validité de sa réclamation contre l'ancienne province du Canada, ou pour rembourser les sommes ainsi avancées ;

7. Que l'hon. Sir John A. *Macdonald* fut invité par le gouvernement canadien, dans une lettre datée le 10 novembre 1876, à expliquer les circonstances dans lesquelles les dits paiements avaient été faits à J. G. *Moylan*, et qu'il promit, dans une lettre écrite au secrétaire d'Etat le 2 novembre 1876, "de chercher dans ses papiers et de faire connaître le résultat de ses recherches," mais quoi qu'invité de nouveau par une lettre du secrétaire d'état du 29 décembre 1876, à donner les explications demandées, il ne les donna pas avant de comparaître devant votre comité ;

8. Que J. G. *Moylan* en réponse à une demande du ministre des Finances du 22 octobre 1874, et une autre fois en réponse à une demande du ministre de la Justice, datée le 25 septembre 1876, déclara conformément au témoignage qu'il a donné devant votre comité, que les divers paiements plus haut mentionnés avaient été faits pour acquitter sa réclamation contre la ci-devant province du Canada, et que dans la lettre contenant cette déclaration, il demanda qu'une enquête eût lieu devant un comité de cette honorable Chambre, devant lequel Sir John A. *Macdonald* pût comparaître et donner les informations désirées ;

9. Que les diverses sommes se montant à \$2,500 ont été improprement et irrégulièrement tenues en suspens depuis les dates des diverses avances jusqu'au moment où elles ont été portées au compte le 5 novembre 1873.

Votre comité, en terminant, recommande qu'il soit pourvu à une audition plus efficace des balances en caisses de tous les officiers chargés du paiement de l'argent public dans les divers départements.

Le tout respectueusement soumis avec l'enquête et les procédures du comité d'aujourd'hui, mardi le 23 avril 1878.

(Pour le procès-verbal des témoignages et les procédures du comité du 23 courant, voir Annexe No. 1.)

Sur motion de M. *Laurier*, le bill No. 76 pour amender la 37^e *Victoria*, chap. 8, intitulé : "Acte pour imposer des droits de licence sur les mélanges de spiritueux ; pour amender l'acte concernant le Revenu de l'Intérieur et pour prévenir la falsification des substances alimentaires, des breuvages et drogues," est placé sur les ordres du gouvernement pour la seconde lecture, demain.

Les adresses à Son Excellence et les ordres de la Chambre qui suivent, sont votés, savoir :—

Par M. *Tupper* :—Ordre de la Chambre pour copie de l'exploration faite par le col. *Bell*, I.C., sur la route projetée du chemin de fer canadien du Pacifique de Nipigon à la jonction, avec la Baie du Tonnerre ou l'embranchement de Kaministiquia de ce chemin de fer.

Par M. *Rochester* :—Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général pour copies de la correspondance entre le gouvernement ou le ministre de la Justice et les créanciers d'*Olivier Latour*, ou aucun d'eux, ou autres personnes, en leur nom, relativement à la prétendue forfaiture de la charte de la banque Nationale, encourue par cette banque pour avoir fait illégalement le commerce de bois et avoir manufacturé et vendu des bois d'équarrissage et en grume, et autres effets, animaux et marchandises, en violation de l'acte des banques et au préjudice des autres banques, du commerce de bois et des dits créanciers; aussi, copies de tous contrats, dépositions, états et écrits soumis au gouvernement ou au ministre de la Justice, démontrant l'existence de ce commerce illégal; aussi, copies de l'opinion de l'ex-ministre de la Justice et du ministre actuel de la Justice à ce sujet, et de tous ordres en Conseil ayant rapport à la dite conduite illégale de cette banque; et aussi, copies de la marque de commerce enregistrée de cette banque, telle qu'enregistrée dans le bureau du ministre de l'Agriculture, et de tous les papiers et documents de ce bureau à ce sujet; et aussi, copies de toute la correspondance entre la dite banque ou aucun de ses officiers et le gouvernement ou aucun de ses membres, relativement à la dite prétendue violation et forfaiture de la charte de la dite banque.

M. *Greenway* propose qu'une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général soit votée pour copie de la correspondance ou des pétitions ayant rapport au transport des malles par le chemin de fer London, Huron et Bruce.

Et un débat s'ensuivant, la dite motion est retirée avec le consentement de la Chambre.

Par M. *Palmer* :—Ordre de la Chambre ordonnant au greffier de mettre sur la table un état montrant l'âge, le nom, le salaire actuel et la durée du service de chaque officier et employé permanent dans son département; aussi, l'âge le nom et le salaire ou la paie journalière, avec la date de la nomination et celle où la paie a commencée, des employés surnuméraires à présent au service de la Chambre; aussi, un état du sergent-d'armes donnant le nom, l'âge et le salaire ou la paie journalière et la durée du service des messagers et autres de son département employés d'une manière permanente ou autrement.

Par M. *Jones* (Leeds-Sud) :—Ordre de la Chambre pour un état de tout matériel de chemin de fer, machines, outils, effets et marchandises entrés en douane pour l'usage des contracteurs ou autres sur le canal Welland, aux ports de Port Colborne, Clifton et Ste. Catherine, du 1er juillet 1870 au 1er janvier 1878.

Par M. *Béchar*d :—Ordre de la Chambre pour toutes correspondances relatives à a construction d'un pont sur la rivière Chaudière, dans le comté de Lévis.

Par M. *MacKay* (Cap Breton) :—Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général pour correspondance et pétitions en la possession du gouvernement relativement à l'emploi de lignes traînantes par les pêcheurs étrangers sur les côtes de la Nouvelle-Ecosse.

Par M. *McDonald* (Cap-Breton) :—Ordre de la Chambre pour un état détaillé de l'argent dépensé pour le brise-lames de la Baie aux Vaches en 1877, mentionnant les noms de toutes les personnes qui ont contribué à la construction de ce brise-lames, le montant des gages payés à chacun par jour; aussi la quantité de bois de sciage acheté, le prix payé et à qui, et le salaire, la commission et les gages du surintendant des travaux, et les pièces justificatives des paiements faits.

Par M. *Langevin* :—Ordre de la Chambre pour un état indiquant les noms des évaluateurs employés sur le chemin de fer Intercolonial, dans les comtés de Témiscouata et Rimouski, pour l'achat des terrains, l'évaluation des dommages, l'espace de temps que ces évaluateurs ont été employés et le salaire payé à chacun dans chaque cas; aussi, une liste de toutes les réclamations adressées au gouvernement pour

dommages causés par l'expropriation des terres et le passage de la ligne du chemin de fer dans les dits comtés, le montant alloué par les évaluateurs sur chacune des dites réclamations, avec les noms des personnes qui ont accepté les montants offerts et les noms de celles qui les ont refusé, depuis le 30 juin 1876 jusqu'à ce jour.

Sir *Albert Smith* présente la réponse à l'ordre de la Chambre d'aujourd'hui pour la correspondance et les pétitions en la possession du gouvernement relativement à l'emploi de lignes traînantes par les pêcheurs étrangers sur les côtes de la Nouvelle-Ecosse.

Un message est reçu du Sénat, acquiesçant aux bills suivants sans amendement, savoir :

No. 29, pour faire droit à la compagnie d'assurance agricole du Canada.

No. 62, pour amender la loi concernant les chargements sur le pont des navires.

No. 63, pour abroger la section 23 de l'Acte de la Marine Marchande de 1876, relativement aux navires dans les eaux canadiennes ;—et

No. 61, concernant le droit sur le malt.

A 6 heures p.m., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie p.m.

7.30 P.M.

M. *Mackenzie* présente la réponse à l'adresse du 27 mars dernier, pour copies de toute la correspondance entre la Compagnie de la Baie d'Hudson et le gouvernement fédéral, relativement aux prétendues pertes de la Rivière-Rouge, résultant de l'insurrection de 1869-70.

(L'ordre des bills et ordres publics est appelé en vertu de la règle 19.)

Le bill No. 4, pour amender la loi concernant les timbres sur les billets promissoires et les lettres de change est de nouveau examiné en comité général, amendé et rapporté.

M. *Guthrie* propose que les dits amendements soient maintenant pris en considération et qu'ils reçoivent le concours de la Chambre.

Et objection étant faite à ce que ce bill soit pris en considération sur le principe qu'il impose une taxe, et qu'il n'aurait dû par conséquent être présenté qu'après consentement obtenu du gouvernement ;

M. l'Orateur donne la décision suivante :

Voici comment la question se présente à mon esprit. En premier lieu je puis dire que la 54^{ème} clause de l'Acte de l'Amérique Britannique de 1867 ne s'applique en aucune manière au cas actuel. Elle n'a trait qu'aux appropriations. Les honorables membres en la lisant rapidement sont induits en erreur par la construction spéciale de cette clause dont voici la teneur :

“ Il ne sera pas loisible à la Chambre des Communes d'adopter aucune résolution, adresse ou bill pour l'appropriation d'une partie quelconque du revenu public, ou d'aucune taxe ou impôt, à un objet qui n'aura pas, au préalable, été recommandé à la Chambre par un message du Gouverneur-Général durant la session pendant laquelle telle résolution, adresse ou bill est proposé.”

Elle n'a pas trait du tout à la question de l'imposition de taxes ; elle ne s'applique qu'aux appropriations. La loi générale du Parlement est, toutefois, très claire ; elle veut que toutes les fois qu'il est question d'imposer une nouvelle taxe, la recommandation du gouvernement est nécessaire pour cette fin. Mais nous avons nous-mêmes une règle concernant la manière dont les bills de cette nature doivent être introduits. La 88^{ème} règle est comme suit :

“ Si une motion est faite dans la Chambre demandant une aide publique, ou d'imposer une charge sur le public, la prise en considération et la discussion de cette motion peuvent ne pas avoir lieu de suite, mais être ajournées à tel jour subséquent

que la Chambre juge à propos de fixer ; et alors la motion est renvoyée à un comité général de la Chambre avant qu'une résolution ou un vote ne soit adopté sur la motion en question,

En vertu de cette règle il est évidemment nécessaire que toute mesure ayant pour effet d'imposer une charge sur le peuple soit introduite d'abord par une résolution du comité général de la Chambre. Sur ce point il ne peut y avoir aucun doute. La seule question en ce moment est de savoir si ce bill imposerait ou n'imposerait pas, s'il était passé, une charge ou taxe additionnelle sur le peuple. Cette question fut soulevée peu de temps après que le bill eût été présenté, probablement lors de la seconde lecture, et alors l'honorable proposant déclara formellement à la Chambre que le bill n'imposerait aucune charge additionnelle, et ne rendrait pas nécessaire l'apposition de timbres additionnels à aucun document, et qu'il ne le présentait que pour faire disparaître les doutes qui s'étaient élevés dans quelques cours de justice relativement à la valeur qu'il fallait attacher à l'apposition de nouveaux timbres sur les lettres de change de l'étranger acceptées dans ce pays. Il affirma—et personne ne peut le contredire, et aucun des avocats faisant partie de la Chambre ne le fit—que la pratique a toujours été—et cette assertion a été faite encore ce soir—que lorsque des personnes dans ce pays reçoivent des lettres de change de l'étranger n'ayant pas les timbres requis, elles y apposent doubles timbres ; que des billets et lettres de change ainsi timbrés ont donné lieu à des poursuites et que quelque doute existait dans les cours sur la question de savoir si l'apposition de doubles timbres rendait ou non le billet valable. Voici comment j'envisage la question ; si le bill maintenant devant la Chambre décrétait que des timbres fussent apposés à des lettres de change de l'étranger dans certains cas, que dans d'autres cas des timbres doubles pussent être apposés et que le défaut de se conformer à l'une ou à l'autre de ces deux conditions rendrait le billet sans valeur, alors je crois qu'il imposerait une taxe sur le peuple ; mais dans le cas actuel la pénalité n'aurait évidemment pas d'effet. Si une lettre de change ou un billet promissoire de l'étranger n'étant pas du tout ou suffisamment timbré tombe entre les mains d'un porteur de bonne foi, il est sans aucune valeur, et si les doutes qu'on entretient sur le droit d'y apposer doubles timbres sont bien fondés, alors il ne peut le rendre valable, et ce ne peut être une charge ou perte pour cette personne de pouvoir faire rendre valable ce que la loi déclare autrement sans valeur. Il appartient plutôt à un tribunal qu'à un Orateur de la Chambre des Communes de décider cette question : c'est évident. Il est regrettable que ce bill n'ait pas été d'abord introduit par une résolution, et si j'avais été consulté sur le sujet, c'est ce que j'aurais conseillé ; mais prenant la question telle qu'elle se présente maintenant, je ne puis voir que le bill, s'il passait, imposerait une taxe sur qui que ce soit. Les seules personnes qui paieraient le droit sont celles que l'apposition des timbres favoriserait et qui pourraient de cette manière toucher leur argent quelle que fut la valeur apparente à la face du document.

Les dits amendements sont pris en considération et le bill est lu une troisième fois, et passé.

Le bill No. 40 pour amender la loi de la preuve dans certains cas de délit, est examiné en comité général, rapporté, lu une troisième fois et passé.

Le bill No. 55 pour amender la loi concernant les sociétés de construction est lu la seconde fois et renvoyé au comité permanent des banques et du commerce.

La Chambre continue la considération ultérieure de la motion de M. *Tupper* qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier qu'il appartient pour un état montrant :

- 1o. Le montant de l'emprunt de 1876 avec le montant actuellement reçu.
- 2o. Le nombre des allocations et le montant accordé à chacun de ceux qui en ont obtenu.
- 3o. Un état montrant où et quand le montant de cet emprunt a été reçu, et si les prêteurs ou quelques-uns d'entre eux, et, s'il en est, lesquels, se sont prévalus du privilège de payer d'avance, et, dans ce cas, si on leur a alloué de l'escompte ou de l'intérêt, et le montant total de cet escompte.

40. Le montant de l'intérêt accru ou accroissant sur les sommes ainsi allouées, aux personnes à qui elles ont été allouées respectivement comparativement aux montants payables à ces personnes.

50. Les montants de commissions et autres charges, en détail, en rapport avec le dit emprunt, payés, et à qui.

60. Le taux d'intérêt payable par le Canada sur son emprunt, et tenant compte du montant actuellement reçu et du temps qu'il a à courir.

M. *Mackenzie* met devant la Chambre une copie du rapport d'un comité de l'honorable Conseil Privé, approuvé par Son Excellence le Gouverneur-Général en Conseil et daté le 18 avril 1878, et dont voici la teneur :

Le comité du Conseil Privé ayant examiné les questions concernant la construction de l'embranchement de la baie Georgienne du chemin de fer Canadien du Pacifique, et le prolongement vers l'ouest du chemin de fer du Canada Central, en considération de subsides devant être payés par le gouvernement, tel que pourvu par l'acte de 1874, concernant le chemin de fer Canadien du Pacifique.

Qu'un contrat a été fait en 1874 avec M. A. B. Foster, pour la construction de l'embranchement de la baie Georgienne d'après lequel M. Foster devait faire tous les arpentages ainsi que tous les travaux depuis l'embouchure de la rivière Française, sur un parcours de quatre-vingt-cinq milles en allant vers l'est.

Que le 28 février 1876, ce contrat a été annulé et M. Foster a été payé d'une partie des dépenses d'exploration que l'ingénieur en chef avait déclarées utiles à ce département, pour achever ce tracé.

Que le 4 novembre 1874, un arrêté du Conseil a été passé conformément aux dispositions de l'acte 37 *Vic.*, chap. 14, connu sous le nom d'Acte de 1874, concernant le chemin de fer Canadien du Pacifique, d'après lequel une subvention de \$12,000 par mille a été octroyée à la compagnie du chemin de fer du Canada Central, pour une distance n'excédant pas 120 milles depuis le terminus oriental de l'embranchement de la baie Georgienne, ci-dessus mentionné, aux conditions suivantes :

10. Que cette voie devrait être construite sur un tracé devant être approuvé par le ministre des Travaux Publics, mais qui a été décrit en général comme devant monter la vallée de la Bonnechère depuis les environs du village Douglas, *via* les lacs d'Or et Bond, et de là par la ligne la plus directe que l'on pourra tracer jusqu'au lac Brulé et de là au terminus projeté de l'embranchement de la baie Georgienne, à environ quatre-vingt-cinq milles de la baie Georgienne.

20. Que la compagnie devrait, dans moins d'un mois, prouver, à la satisfaction du ministre des Travaux Publics qu'elle a passé un contrat *bonâ fide* pour la construction de cette voie.

30. Que les droits d'exploitation seraient donnés à certains chemins à des conditions fixées à l'avance.

40. Que le gouvernement ou les preneurs de la voie du gouvernement depuis la baie Georgienne, posséderaient les droits d'exploitation aux mêmes conditions que les compagnies mentionnées.

50. Que le paiement de la subvention serait fait à l'achèvement du chemin de fer en sections de pas moins de vingt milles, sur le certificat d'un ingénieur devant être nommé par le gouvernement.

Que par suite de l'annulation du contrat pour la construction de l'embranchement de la baie Georgienne, on a cru plus avantageux d'achever le relevé de la région que l'on se propose de traverser, lequel avait été fait en grande partie par les ingénieurs de l'entrepreneur, qui avait soulevé des doutes au sujet de la meilleure direction à suivre.

Que l'on a cru avantageux d'obliger la compagnie du chemin de fer du Canada Central de continuer la construction de la ligne subventionnée avant que l'on eût fait une exploration et un relevé plus complets de cette région.

Que M. *Hazlewood*, l'ingénieur qui avait d'abord été chargé de faire l'exploration du pays depuis l'embouchure de la rivière Française jusqu'aux environs de Douglas

et de Pembroke, avait fait rapport qu'il était possible de tracer une ligne, dont les pentes seraient assez douces, et le nivellement assez facile, dans la direction indiquée dans l'arrêté du Conseil ci-dessus mentionné.

Que les ingénieurs du Canada Central et ceux qui ont été employés par M. *Foster* ont fait rapport que les pentes seraient de grands obstacles au tracé de cette ligne, et qu'elles étaient surtout difficiles après avoir laissé la partie inférieure de la vallée de Bonnechère, et quoique l'ingénieur en chef eût déclaré qu'il croyait qu'un examen plus minutieux prouverait qu'ils étaient dans l'erreur, il devint nécessaire de s'assurer de ces faits avec plus d'exactitude.

Que c'est pourquoi M. Lumsden a été envoyé au commencement de la saison de 1876 avec un bon détachement pour faire ce relevé.

Que cet ingénieur a fait rapport, comme résultat de ses opérations pendant cette saison, qu'une bonne ligne pouvait être tracée sur le plan de M. *Hazlewood*, mais que sur un long parcours les travaux seraient considérables à cause des nombreuses tranchées qu'il faudrait faire dans le roc, et que la plus forte pente en montant vers l'est serait de 58.80 par mille sur une distance totale d'environ sept milles, et qu'il y a trois milles de pente semblable en montant vers l'ouest. Que cette pente, quoiqu'elle ne soit pas très-considérable, est bien plus forte que M. *Hazlewood* ne l'avait prévu.

Que l'ingénieur employé par la compagnie du chemin de fer du Canada Central a fait rapport, que pour ce qui concerne la construction, on pourrait tracer une ligne plus avantageuse en montant de Pembroke dans une direction presque parallèle à la rivière Ottawa, et à une distance de celle-ci après avoir laissé la rivière Pétéwawa en moyenne de 8 à 10 milles et touchant le bord sud-est du lac Nipissing.

Que le même ingénieur fait rapport que l'alignement de ce tracé est bon et que les courbes ne l'allongent pas plus que de six par cent; que de Pembroke au chemin de Nipissing, ce tracé traverse cinq rivières, dont quatre demandent des ponts avec une arche de 100 pieds et une (la Pétéwawa) une arche de 400 pieds; que quarante milles traversent une forêt d'épinettes rouges et blanches et de bois franc, et 90 milles des bois brûlés et un pays découvert, le terrain est sablonneux et graveleux, avec des grandes étendues de sable glaiseux et de marne sablonneuse,

Que la distance d'après le chaînage, de Pembroke à l'angle sud-est du lac Nipissing, est d'environ 130 milles. Ce point est environ 20 milles plus à l'ouest que celui qui avait été d'abord déterminé comme le terminus oriental du chemin de fer Canadien du Pacifique (épargnant ainsi au pays le coût de la construction d'environ 20 milles de chemin de fer.) De ce point en allant vers l'ouest à la baie de Cantin, la station projetée sur la rivière Française, la distance est d'environ 50 à 55 milles.

Que la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, dans une lettre en date du 10 février 1877, a proposé que la compagnie construirait le prolongement en allant vers l'ouest de Pembroke, sur ce tracé, jusqu'à l'angle sud-est du lac Nipissing pour un octroi total de \$1,440,000, ce montant étant à raison de \$12,000 par mille sur une distance de 120 milles. Que le paiement de la subvention serait fait à raison de 80 pour cent des dépenses la somme retenue de 20 pour cent, devant être payée à l'achèvement de tous les dix milles, et la voie devant être achevée dans moins de trois (3) ans, et 75 pour cent de la valeur des rails livrés sur le terrain devant être payé aussitôt que les rails seront livrés.

Que M. *Fleming*, l'ingénieur-en-chef, à qui la proposition a été soumise, fait rapport comme suit:

" CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE CANADIEN,
BUREAU DE L'INGÉNIEUR-EN-CHEF,
" OTTAWA, 16 février 1877.

" A l'Hon. A. *Mackenzie*

" Ministre des Travaux Publics.

" MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport au sujet de la proposition faite par la Compagnie de chemin de fer Canada Central dans la lettre qui vous a été adressée en date du 10 courant.

“ Je ne partage pas tout à fait l'opinion qu'on a exprimée qu'il est impossible de trouver une ligne et de construire un chemin de fer de première classe sur la route originairement tracée à travers la vallée de la Bonnechère. Il appartient, je crois, à M. *Hazlewood*, l'un des officiers de mon parti, de déclarer que les arpentages qui ont été faits depuis, confirment en substance le rapport de l'exploration qu'il a faite en 1874. Il avait reçu l'ordre de visiter le terrain et de faire rapport s'il serait possible de construire un chemin de fer en ligne droite à travers le pays. A son retour il fit son rapport, déclarant qu'il était convaincu qu'on pouvait construire un chemin de fer en ligne droite depuis l'embouchure de la rivière Française à aller jusqu'au lac Brulé, et que de fait en partant en ligne droite on n'allongerait probablement pas la route de plus de cinq par cent. ”

Il donnait de plus des détails sur la nature du sol entre le lac Brulé et Renfrew à travers la vallée de la rivière Bonnechère et exprimait l'opinion qu'il ne serait pas difficile de trouver une ligne praticable pour le chemin de fer.

“ Quant à moi personnellement, rien n'a pu jusqu'à présent changer mon opinion au sujet de l'exactitude générale du rapport de M. *Hazlewood*, et je suis certain qu'aucun ingénieur ne peut trouver des objections au projet actuellement soumis par la compagnie de chemin de fer du Canada Central pour continuer la ligne vers l'ouest en partant de Pembroke au lieu de Renfrew.

“ De fait, les relevés qui ont été exécutés démontrent qu'en suivant la route projetée pour le Canada Central on aura une pente plus avantageuse et qu'elle sera pour le moins tout aussi favorable aux intérêts du pays ; c'est pourquoi je n'hésite pas à recommander que ce projet soit bien accueilli.

“ Je crois qu'il serait à propos de stipuler avec la compagnie du Canada Central que la pente ascendante en gagnant vers l'ouest sera de 52.80 par mille, et que celle de la direction opposée ne pourra être de plus de 26.40 par mille ; aussi que les courbes et l'alignement général devront être approuvés par le département.”

“ SANDFORD FLEMING.”

Que la Chambre d'Assemblée de la Province de Québec a adopté, le 13 février 1875, une résolution qui a été communiquée au gouvernement du Canada et déclarant que “ D'après les rapports d'hommes compétents concernant la nature et la configuration du sol il paraîtrait qu'un tracé qui suivrait le cours de la rivière Matawan offrirait la route la moins dispendieuse, la plus facile et la plus directe pour favoriser le développement du commerce étendu de l'ouest et de la côte du Pacifique, ainsi que pour l'embranchement du Pacifique à l'est de la Baie Georgienne, et pour la ligne qui devra être subventionnée par le gouvernement, * * * * * et que dans le cas où les explorations feraient reconnaître qu'il existe une ligne préférable à celle de la Matawan au sud de la rivière Ottawa, la ligne qui devra être subventionnée par le gouvernement devrait passer à Pembroke et non à Renfrew où une jonction avec le système de chemin de fer de la province de Québec est impossible, à raison des grandes dépenses qu'elle entraînerait.”

Que depuis cette époque le gouvernement de Québec a commencé la construction du chemin de fer sur la rive nord du fleuve St. Laurent et de la rivière Ottawa, et que le chemin de fer de Montréal à Ottawa a été terminé par ce gouvernement.

Que notwithstanding que cette ligne serait rallongée par cette déviation en gagnant le nord, l'extrémité ouest de la ligne subventionnée atteindrait, comme on l'a dit, un point bien plus loin dans l'ouest que l'endroit du terminus projeté précédemment, ou la jonction avec cette partie du chemin de fer du Pacifique Canadien qu'on se propose de construire, en vertu des dispositions de l'acte, à la Rivière Française, et que cela épargnerait au public le coût de construction d'environ vingt milles de chemin de fer.

Le comité du Conseil après avoir mûrement considéré les faits résumés ci-dessus recommande,—

Premièrement.—Que la proposition de la compagnie du chemin de fer du Canada Central, d'étendre la ligne jusqu'à l'endroit que choisira le gouvernement pour le terminus du chemin de fer du Pacifique Canadien à l'endroit ou dans le voisinage de la traverse du chemin de Nipissing, à l'extrémité sud-ouest du lac Nipissing, pour la

somme d'un million quatre cent quarante mille piastres (\$1,440,000) doit être acceptée, sujette aux conditions quant aux degrés recommandés par l'ingénieur en chef, et que le paiement total qui en sera fait, ne devra pas, sous aucune circonstance, excéder la somme de douze mille piastres (\$12,000) par mille.

Deuxièmement.—Que la compagnie devra, dans les trois mois qui suivront la sanction de cet Ordre en Conseil par la Chambre des Communes, prouver à la satisfaction du ministre des Travaux Publics qu'elle a passé un contrat ou des contrats en due forme pour la construction du chemin, et qu'elle s'est procuré les fonds nécessaires, en y comprenant l'octroi du gouvernement, pour garantir l'exécution de l'entreprise, et aussi que la compagnie, depuis la date de ces contrats devra faire avancer les travaux de manière à justifier l'espérance que la ligne sera achevée dans le délai stipulé.

Troisièmement.—Que la compagnie prendra des arrangements pour accorder des droits de circulation, aux conditions approuvées par le Gouverneur en Conseil, au chemin de fer de Montréal, Ottawa et Occidental maintenant en voie de construction, à partir de Montréal, sur la rive nord de la rivière Ottawa, ou à tout chemin de fer qui y fera suite, à partir d'aucun point d'intersection à l'ouest de la ville de Renfrew, qui sera approuvé par le Gouverneur en Conseil, et aussi à la compagnie du chemin de fer de Kingston et Pembroke, à partir de l'intersection de leur ligne, pourvu que ce point d'intersection soit à Renfrew ou à l'ouest de cette ville, et à toutes autres compagnies qui auront le terminus de leurs lignes au lac Huron ou dans ses environs, et qui seront désignées par le Gouverneur en conseil comme ayant droit à ces droits de circulation; pourvu que les conditions de ces droits de circulation en faveur de ces dites compagnies ou chemins soient arrêtées réciproquement entre la compagnie du chemin de fer du Canada Central et le Gouvernement de Québec et les autres compagnies mentionnées, et dans le cas de désaccord, ces conditions seront réglées par arbitrage; un arbitre devant être choisi par chaque partie et un par le Gouverneur en conseil. Le gouvernement du Canada et les locataires ou propriétaires futurs du chemin du gouvernement à l'ouest du terminus ouest de la voie subventionnée, possèdera les droits de circulation du dit chemin aux mêmes conditions que les compagnies désignées.

Quatrièmement.—Que les paiements seront faits jusqu'à concurrence de quatre-vingt (80) par cent sur le dit octroi de (\$12,000) douze mille piastres par mille à l'achèvement de chaque section de dix milles de chemin; moitié de ce paiement pourra être fait d'avance lorsqu'il aura été fait sur aucune section une somme de travail équivalente à cinq milles, sur le certificat de l'ingénieur en chef que les travaux progressent d'une manière satisfaisante, il pourra être payé soixante (60) par cent, pour un parcours de plus de vingt-cinq milles, sur le certificat de l'ingénieur en chef déclarant que l'ouvrage fait représente dix milles de chemin terminé.

La balance sera payée à l'achèvement complet du chemin jusqu'au chemin de Nipissing, à l'extrémité sud-ouest du lac Nipissing; pourvu que les paiements soient faits pour les rails livrés jusqu'à concurrence de soixante-quinze (75) par cent sur leur valeur actuelle, et le montant ainsi payé pour ces rails sera déduit sur le montant payé pour chaque section de dix milles.

Tous paiements seront faits sur le certificat de l'ingénieur en chef.

Ils recommandent, de plus, que des paiements soient faits jusqu'à concurrence de quatre-vingt (80) par cent pour les travaux terminés, à l'achèvement de chaque section de dix milles, dans la proportion de dix mille piastres par mille, relativement au coût réel de chaque section.

La compagnie aura cependant le privilège de substituer le paiement de l'intérêt fait par le gouvernement (ou de partie de l'intérêt) en débentures de la compagnie payables après tel nombre d'années qui pourra être approuvé par le Gouverneur en Conseil, au lieu de l'octroi par mille ci-dessus mentionné. Les termes et conditions sous tous autres rapports seront les mêmes que mentionnés ci-dessus.

Cet octroi ne devra entrer en vigueur qu'après la sanction de cette arrêté du Conseil par une résolution de la Chambre des Communes.

Pour copie conforme,

(Signé)

W. A. HIMSWORTH,
Greffier du Conseil Privé.

M. Mackenzie met aussi devant la Chambre le marché fait entre l'honorable *Alexander Mackenzie* et la compagnie de gaz et d'eau de Moncton, lequel est comme suit :—

Marché fait, ce vingt-troisième jour d'avril, dans l'année de Notre Seigneur mil huit cent soixante et dix-huit, entre l'honorable *Alexander Mackenzie*, comme ministre des Travaux Publics, et la compagnie d'éclairage au gaz et d'eau de Moncton :

Vu qu'il est opportun, dans l'intérêt de la bonne administration du chemin de fer Intercolonial à Moncton, d'exécuter des travaux et améliorations dans le but de fournir le gaz et l'eau aux usines de Moncton ;

Et vu que la compagnie d'éclairage au gaz et d'eau de Moncton, qui est à la veille d'établir un aqueduc et une usine à gaz dans la ville de Moncton, province du Nouveau-Brunswick, pour l'usage de cette ville, a signifié son intention de fournir au chemin de fer Intercolonial, en cet endroit, telle quantité de gaz et d'eau qui pourra être requise ;

Et vu que par Ordre en Conseil du 26 mars 1878, le ministre des Travaux Publics du Canada a été autorisé à faire des arrangements avec la dite compagnie d'éclairage au gaz et d'eau de Moncton pour les usines de l'Intercolonial, à Moncton, N.B., conformément aux conditions ci-après mentionnées, pour tel nombre d'années qu'il sera jugé avantageux au chemin de fer ;

En conséquence, le dit ministre et la dite compagnie d'éclairage au gaz et d'eau de Moncton conviennent de ce qui suit :—

1re. Approvisionnement d'eau.

1. La compagnie d'éclairage au gaz et d'eau de Moncton s'engage à fournir un réservoir d'une hauteur d'eau, aux usines du chemin de fer, d'environ cent pieds, les tuyaux d'approvisionnement ne devant pas avoir moins de douze pouces de diamètre et un demi-pouce ou neuf-sixièmes de pouce d'épaisseur.

2. La dite compagnie s'engage aussi à fournir au chemin de fer Intercolonial toute l'eau nécessaire aux machines à vapeur, locomotives, stations, usines, terrains et dépendances du chemin de fer à Moncton, y compris une pression aussi forte que les tuyaux hydrauliques maintenant en usage ou qui le seront plus tard pourront porter.

3. La dite compagnie assurera et fournira un approvisionnement complet d'eau pure et saine au chemin de fer pour toutes fins requises, que la condition soit spécialement stipulée ou non dans la clause précédente.

4. Dans le cas où la compagnie manquerait de fournir toute l'eau requise en aucun temps, le gouvernement se réserve le privilège de refuser à prendre plus longtemps de l'eau de la compagnie en lui donnant avis à cet effet ; et dans ce cas la compagnie n'aura droit à aucune compensation pour l'annulation de ce marché en aucun temps avant l'expiration du terme du présent marché.

5. Le gouvernement promet que le chemin de fer ne gaspillera pas d'eau et n'en fournira pas au moyen de ses tuyaux à qui que ce soit du dehors.

6. Le gouvernement paiera trois mille piastres par année pour tel approvisionnement d'eau pendant dix ans à partir du jour où l'approvisionnement commencera. Et le gouvernement pourra, à l'expiration de ces dix années, renouveler le contrat relativement à l'approvisionnement d'eau pour une autre période de dix ans, aux mêmes conditions. Pourvu que l'approvisionnement d'eau requis n'exécède pas la moyenne de la quantité consommée durant la première période de dix ans. Et dans le cas où tel approvisionnement serait augmenté, la somme à payer pour telle quantité additionnelle d'eau requise sera fixée par arrangement mutuel entre les parties, et dans le cas de différend, cette somme sera déterminée au moyen d'arbitres, chaque partie nommant un arbitre et les deux arbitres ainsi choisis en nommant un troisième.

2. Approvisionnement de gaz.

1. La compagnie de gaz et d'eau de Moncton s'engage à établir une usine à gaz à Moncton et à fournir jusqu'aux limites des terrains de l'Intercolonial du bon gaz

ayant les qualités voulues, et aussi régulièrement et en aussi grande quantité qu'il pourra être requis.

2. Le gaz sera mesuré au moyen de compteurs approuvés par la compagnie et situés sur les terrains du chemin de fer.

3. Si en aucun temps le gaz fourni n'est pas pur, ou si l'approvisionnement de bon gaz est insuffisant ou irrégulier, la compagnie, sur première demande, devra prendre les moyens nécessaires pour fournir du gaz pur et convenable, et aussi régulièrement et en aussi grande quantité qu'il peut être requis par le chemin de fer.

4. Le gouvernement s'engage à payer au taux de trois piastres et vingt-cinq centins (\$3.25) par mille pieds, sur l'entente formelle que si un taux ou un prix moins élevé est exigé d'aucun autre consommateur, soit par escompte ou autrement, le gouvernement aura le bénéfice de la réduction du taux ou du prix obtenue par les autres consommateurs, lequel prix ou taux sera payé par quartiers.

5. Le gouvernement se réserve le privilège de mettre fin au présent arrangement en aucun temps après une période de dix ans (à moins qu'il n'en soit fait ainsi plus tôt par suite de la violation d'aucune des conditions de ce contrat) sans que, dans un cas ou l'autre la dite compagnie ait droit à aucune compensation ou indemnité quelconque.

6. Ce marché sera sujet à l'approbation de la Chambre des Communes du Canada pendant sa présente session.

En foi de quoi les dites parties ont apposé leurs seings et sceaux aux jour et an susdits, en duplicata.

Signé, scellé et délivré au nom de la Compagnie d'éclairage au gaz et d'eau de Moncton par *John Léonard Harris*, le président de la dite Compagnie, en présence de

H. A. FISSIAULT,
E. BANCE.

JOHN L. HARRIS,
Président.

[L.S.]

Signé, scellé et délivré par le ministre des Travaux Publics du Canada et contre-signé par le Secrétaire des dits Travaux Publics, en présence de

H. A. FISSIAULT,
E. BANCE.

A. MACKENZIE.
F. BRAUN,
Secrétaire.

[L.S.]

23 AVRIL 1878.

MARCHÉ

(Sujet à l'approbation du Parlement du Canada.)

ENTRE

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS
DU CANADA

ET

LA COMPAGNIE D'ÉCLAIRAGE AU
GAZ ET D'EAU DE MONCTON.

Pour l'approvisionnement de gaz et d'eau des usines du chemin de fer Intercolonial à Moncton, N. B.

La Chambre alors s'ajourne.

TIMOTHY WARREN ANGLIN,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Blake*—En comité général sur le bill (No. 68) concernant la Cour Suprême, proposera la nouvelle clause qui suit :—

La section 48 du dit acte est par le présent amendée en insérant après le mot “lésée” dans la 10^e ligne les mots suivants “par la décision d’un juge ayant pour effet de disposer finalement de la pétition ou”; et après le mot “déterminée” dans la 37^e ligne les mots suivants “et il ne sera imprimé du dossier pour l’appel que la partie matérielle des questions qui font l’objet de l’appel;” et après le mot “juste” dans la 44^{ème} ligne les mots suivants “mais l’appelant sera condamné à payer à l’intimé les frais d’appel sur tous les points au sujet desquels l’appel sera rejeté.”

M. *Mackenzie*—Vendredi prochain—Que lorsque la Chambre s’ajournera aujourd’hui, elle reste ajournée jusqu’à trois heures samedi, et que les affaires du gouvernement aient priorité immédiatement après les affaires de routine.

N^o. 53.

OTTAWA, MERCREDI, 24 AVRIL 1878.

5^e Session, 3^e Parlement, 41^e Vict., 1878

VOTES ET DELIBERATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MacLEAN, ROGER ET C^{ie}.
1878.

No 54.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, JEUDI, 25 AVRIL 1878.

PRIÈRE.

M. l'Orateur informe la Chambre que conformément à l'ordre de la Chambre d'hier, le greffier de la Chambre a déposé sur la table un état montrant l'âge, le nom, le salaire actuel et la durée du service de chaque officier et employé permanent dans son département ; aussi, l'âge, le nom et le salaire ou la paie journalière, avec la date de la nomination et celle où la paie a commencé, des employés surnuméraires à présent au service de la Chambre ; aussi, un état du sergent-d'armes donnant le nom, l'âge et le salaire ou la paie journalière et la durée du service des messagers et autres de son département employés d'une manière permanente ou autrement.

M. *Mackenzie* présente les rapports suivants :—

Réponse à l'ordre de la Chambre du 4 mars dernier, pour copie de tous les avis et lettres du département des Travaux Publics, demandant soit par la presse ou autrement des soumissions pour fournir des carvelles au chemin de fer du Pacifique Canadien, avec copie de toutes les réponses aux soumissions reçues du 1er janvier 1876 au 31 décembre 1877, et les noms des personnes auxquelles les contrats ont été accordés, quelle quantité et à quel prix dans chaque cas ; et aussi un état semblable des carvelles requises pour le chemin de fer Intercolonial depuis le 1er janvier 1872.

Réponse à l'ordre de la Chambre du 1er courant, pour papiers et correspondances échangées entre le surintendant du chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard et le département des Travaux Publics, montrant combien de milles de clôture en fil de fer ont été remplacés par de la clôture en planches, et papiers donnant le coût de la construction de cette clôture en planches, et pièces justificatives s'y rapportant.

Réponse à l'adresse du 1er courant, pour copies de toute la correspondance entre le gouvernement et *T. M. Boggs*, relativement à sa démission comme officier préposé à l'expédition des convois à Truro, sur le chemin de fer Intercolonial, ainsi que la correspondance avec le surintendant-général des chemins de fer du gouvernement, et les rapports et minutes de l'enquête relatifs au renvoi du dit *M. Boggs*, et un état du nombre de personnes maintenant engagées dans l'accomplissement des devoirs imposés à *M. Boggs* lors de l'accident qui a amené sa démission.

Réponse à l'ordre de la Chambre du 27 mars dernier, pour copies de la correspondance entre *Mme Edouard Murphy*, de Barnaby River, Miramichi, N.-B., et les officiers du chemin de fer Intercolonial, relativement à des vaches tuées sur ce chemin, et aussi copies de toutes communications et rapports à ce sujet.

Réponse à l'ordre de la Chambre du 28 février dernier, pour la production des "rapports de tous les ingénieurs, mémoires, papiers et correspondances ayant rapport à l'exploration et à la localisation de la ligne du chemin de fer du Pacifique, entre la Rivière-Rouge et Battleford, lesquels n'ont pas encore été mis devant cette Chambre, et aussi tous les rapports, mémoires, papiers et correspondances ayant rapport à la ligne projetée de ce chemin de fer au sud du lac Manitoba."

Réponse à l'ordre de la Chambre du 11 mars dernier, pour copie d'un rapport d'explorations faites sur les lacs Manitoba et Winnipegosis, la rivière de la Poule d'Eau et la rivière de la Petite Saskatchewan.

Réponse à l'adresse du 1er courant, pour correspondance et ordres en Conseil ayant rapport au renvoi ou à la démission de *George Taylor* comme assistant-surintendant du chemin de fer Intercolonial.

M. *Hunthington* présente les rapports suivants, savoir :

Réponse à l'ordre de la Chambre du 1er courant, pour copie de tous les documents et de la correspondance relativement à la destitution de *D. McDonald*, maître de poste à "Little Glace Bay," Cap Breton.

Réponse à l'adresse du 4 mars dernier, pour copie des pétitions des habitants de la paroisse de Perth, dans le comté de Victoria, N.-B., sollicitant l'établissement de stations postales intermédiaires ou bureaux de poste dans cette paroisse, et de toute correspondance échangée entre le gouvernement et l'inspecteur des bureaux de poste pour le Nouveau-Brunswick, ainsi que de toute autre communication à ce sujet.

Réponse à l'ordre de la Chambre du 1er courant, pour copie de toute correspondance relativement à la résignation de *J. Cadigan* comme maître de poste à "Little Glace Bay," comté du Cap Breton.

Réponse à l'ordre de la Chambre du 1er courant, pour copie de toute correspondance relativement à la destitution de *James Corbett*, maître de poste aux "Mines Lorway," comté du Cap Breton.

Réponse à l'ordre de la Chambre du 1er courant, pour copie de toute correspondance échangée entre le département des Postes et toutes autres personnes relativement au maître de poste et aux officiers du bureau de poste aux Mines Victoria, comté du Cap Breton, pendant les trois dernières années.

M. *Burpee* présente les rapports suivants, savoir :

Réponse à l'ordre de la Chambre du 4 mars dernier, pour copie du rapport pour 1877 de *J. P. Gauvreau*, écr., comme percepteur de douanes du port de Rimouski.

Réponse à l'ordre de la Chambre du 4 mars dernier, pour copies de toute correspondance concernant l'établissement d'entrepôts de douanes au village de Carron Brook et dans la ville de Clinton, dans le comté de Huron.

Réponse à l'ordre de la Chambre du 4 mars dernier, pour un état de tous les tubes importés au Canada, durant l'année précédant l'imposition des droits sur cet article, par le tarif de la dernière session, avec le nom de l'importateur, la quantité importée, le compte, le prix et le port d'entrée.

M. *Holton*, du comité permanent des banques et du commerce, présente le neuvième rapport de ce comité, rapportant les bills suivants avec amendements, savoir :

No. 71, du Sénat, intitulé : "Acte pour accorder certains pouvoirs à l'Association de Construction de Montréal, sous le nom de 'La Compagnie de Placement et de Construction de Montréal.'"

No. 55, pour amender la loi concernant les sociétés de construction.

Relativement au bill mentionné en dernier lieu, le comité recommande que vû l'époque avancée de la session, et vû que les dispositions de ce bill affectent surtout des intérêts privés, il soit placé parmi les ordres des bills privés pour être examiné en comité général.

Sur motion de M. *Holton*, conformément à ce qui précède, il est ordonné que le dit bill soit placé parmi les ordres des bills privés pour être pris en considération en comité général, et la règle des ordres permanents relative aux bills privés est suspendue pour ce bill.

M. *Laflamme* propose que le bill No. 20, pour amender l'Acte concernant l'élection des membres de la Chambre des Communes, soit maintenant lu une troisième fois.

M. *Burpee* (Sunbury) propose pour amendement que le dit bill soit renvoyé à un comité général, avec instruction et autorisation de l'amender en y insérant la nouvelle clause suivante :

“Lorsque dans aucune province un électeur non-résidant a droit, en vertu des lois en force dans cette province, de donner avis à l'officier qu'il appartient du choix qu'il a fait du bureau de votation pour déposer son vote, tel avis pour aucune élection à la Chambre des Communes, peut être donné à l'officier-rapporteur de la division électorale huit jours au moins avant la nomination, et le nom de tel électeur sera alors mis sur la liste des voteurs du bureau de votation choisi et biffé de toute autre liste de voteurs de la division électorale.”

Et un débat s'ensuivant, la dite motion est retirée avec le consentement de la Chambre.

M. *Langevin* propose alors pour amendement que le dit bill soit renvoyé à un comité général avec instruction et autorisation d'amender la section 13 en ajoutant à la ligne 8me après le mot “partie” les mots suivants : “ou au protonotaire de la dite cour en l'absence du dit juge de la dite division électorale,” et à la 16me ligne de la dite section, après le mot “juge” les mots suivants : “cu le protonotaire suivant le cas” ; lequel est rejeté sur division.

La motion originale est alors adoptée, le bill lu une troisième fois, et passé.

M. *Cartwright* propose que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil, pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des subsides.

M. *MacKay* (Cap-Breton), propose pour amendement que tous les mots après le mot “que” jusqu'à la fin de la motion soient biffés et les suivants substitués : “dans l'opinion de cette Chambre, il est opportun d'imposer un droit de soixante-quinze cents par tonne sur tout le charbon importé dans le Canada, de manière à remédier au déficit dans les finances et en même temps à stimuler une industrie des plus importantes.”

Et un débat s'ensuivant ;

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit ;

VENDREDI, 26 avril 1878.

Et la question étant mise aux voix, elle est décidée dans la négative sur la division suivante :—

POUR :

Messieurs

Bourbeau,
Bowell,
Bunster,
Campbell,
DeCosmos,
Dewdney,
Ferguson,
Flynn,
Gibbs (Ontario-Nord),

Haggart,
Little,
Macdonald (Kingston),
McDonald (Cap Breton),
MacDonnell (Inverness),
MacKay (Cap-Breton),
Macmillan,
McCallum,
McInnes,

McQuade,
Orton,
Plumb,
Robinson,
Schultz,
Thompson (Cariboo),
Tupper,
Wallace (Norfolk),
White (Hastings).—27.

CONTRE :

Messieurs

Appleby,	Dymond,	McIntyre,
Archibald,	Farrow,	Malouin,
Aylmer,	Ferris,	Metcalfé,
Baby,	Fiset,	Mills,
Bain,	Fleming,	Mitchell,
Barthe,	Flesher,	Monteith,
Bécharde,	Forbes,	Montplaisir,
Benoit,	Fraser,	Norris,
Bernier,	Fréchette,	Oliver,
Bertram,	Galbraith,	Ouimet,
Biggar,	Geoffrion,	Paterson,
Blackburn,	Gibson,	Perry,
Blain,	Gillies,	Pettes,
Blake,	Gillmor,	Pickard,
Bolduc,	Goudge,	Pinsonneault,
Borden,	Greenway,	Platt,
Borron,	Guthrie,	Pope (<i>Compton</i>),
Bourassa,	Haddow,	Ray,
Bowman,	Hagar,	Richard,
Brooks,	Hall,	Ross (<i>Durham</i>),
Brouse,	Harwood,	Ross (<i>Middlesex</i>),
Brown,	Higinbotham,	Ross (<i>Prince-Edouard</i>),
Buell,	Holton,	Rouleau,
Burk,	Horton,	Ryan,
Burbee (<i>St. Jean</i>),	Huntington,	Rymal,
Burpee (<i>Sunbury</i>),	Hurteau,	Scatcherd,
Carmichael,	Jetté,	Scriver,
Caron,	Jones (<i>Halifax</i>),	Shibley,
Cartwright,	Jones (<i>Leeds</i>),	Short,
Casey,	Kerr,	Sinclair,
Casgrain,	Killam,	Skinner,
Charlton,	Kirk,	Smith (<i>Peel</i>),
Cheval,	Lajoie,	Smith (<i>Selkirk</i>),
Christie,	Landerkin,	Smith (<i>Westmoreland</i>),
Church,	Langevin,	Snider,
Cockburn,	Langlois,	Stephenson,
Coffin,	Lanthier,	St. Jean,
Costigan,	Laurier,	Taschereau,
Coupal,	Macdougall (<i>Elgin</i>),	Thompson (<i>Haldimand</i>),
Currier,	McDougall (<i>Renfrew</i>),	Trow,
Cuthbert,	McDougall (<i>Trois-Rivières</i>),	Wallace (<i>Albert</i>),
Daoust,	Mackenzie,	White (<i>Renfrew</i>),
Delorme,	McCarthy,	Wood,
De Veber,	McCraney,	Yeo,
Dugas,	McGregor,	Young.—135.

La Chambre se forme en conséquence de nouveau en comité des subsides.

(*En comité.*)

La résolution suivante est adoptée :

78 Police à cheval, T. N. O..... \$306,000 00

Résolution à rapporter.

Rapport à recevoir,—et le comité devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre, aujourd'hui.

Un message est reçu du Sénat acquiesçant aux bills suivants, sans amendement, savoir :

No. 69. Pour amender la section 68 de l'acte des pénitenciers de 1875 ;—et

No. 44. Pour pourvoir à la création et à l'enregistrement de biens de familles exempts de saisie dans les territoires du Canada,

Aussi,—acquiesçant au bill No. 10, pour autoriser la compagnie d'assurance Stadacona contre le feu et sur la vie, à réduire son capital social et pour autres fins, avec amendements.

La Chambre alors s'ajourne à 3 heures moins vingt minutes a.m.

TIMOTHY WARREN ANGLIN,
Orateur.

N^o. 54.

OTTAWA, JEUDI, 25 AVRIL 1878.

De Session, 3e Parlement, 41 Vot., 1878.

VOTES ET DELIBERATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MAULEAN, ROGER ET C^{ie}.

1878.

No 55.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, VENDREDI, 26 AVRIL 1878.

PRIÈRE.

La pétition de *Joseph Aumont* et autres, de St. Jacques de l'Achigan, comté de Montcalm, demandant la réduction des droits sur le tabac canadien ou l'augmentation des droits sur le tabac étranger, est lue et reçue.

La pétition de *Ferdinand Macculloch* et autres, de Montréal, demandant la révocation de l'Acte incorporant la Compagnie de Garanties Canadienne (à responsabilité limitée) étant lue ;

Et motion étant faite que la dite pétition soit reçue,

M. l'Orateur décide, — "que conformément à la règle 49, le temps pour recevoir des pétitions pour bills privés étant expiré, elle ne peut être reçue."

M. *Mackenzie* présente les rapports suivants, savoir :

Réponse à l'adresse du 1er courant, pour un état de tous les appels institués devant la Cour Suprême du Canada depuis son établissement, indiquant les noms des parties, la cour dont le jugement a été porté en appel, les causes dont cette cour a disposé (soit en confirmant ou en renversant les jugements) et celles encore pendantes.

Réponse à l'adresse du 1er courant, pour production de toutes les pétitions de droit transmises au Secrétaire d'Etat depuis la passation de l'acte des pétitions de droit de 1876, avec les noms des requérants, le montant et la nature de chaque réclamation, dans quels cas le *fiat* de Son Excellence que *droit soit fait aux parties* a été accordé, et dans quels cas il a été refusé.

Et, réponse à l'adresse du 1er courant, pour un état de toutes les causes portées devant la Cour d'Échiquier du Canada depuis son établissement, donnant les noms des parties, la nature et le montant de chaque réclamation, la nature des procédures (soit par pétition de droit ou autrement), et indiquant séparément les causes dont cette Cour a disposé et celles encore pendantes.

M. *Huntington* présente les rapports suivants, savoir :

Réponse à l'ordre de la Chambre du 1er courant, pour copie de toute la correspondance ayant rapport à la destitution du maître de poste de la Baie aux Vaches (Cap Breton), avec toute la correspondance entre le département des Postes et toute autre personne relativement à la cause de sa destitution.

Réponse à l'ordre de la Chambre du 19 février dernier, pour copies de toutes les soumissions recues en 1877, pour le transport par terre des malles de Québec aux Eboulements ou à la Malbaie ; des ordres en conseil ou ordres des départements à ce

sujet, avec les raisons pour lesquelles une soumission entre autres a été acceptée; et aussi un état donnant le nom de la personne qui avait eu précédemment le contrat du transport de ces malles, le montant qui lui a été payé, celui maintenant payé et à qui, pour le même service, avec copie de la correspondance à ce sujet.

Et, réponse à l'adresse du 20 février dernier, pour copie de toute correspondance relativement au transport des malles par eau de Québec à la Malbaie, dans le comté de Charlevoix, en 1877; de tout arrangement fait pour le transport de ces malles durant la même période, avec un état montrant le coût total de ce service durant la saison de 1877, et un état séparé relativement au transport des mêmes malles durant la même période durant la saison de 1876, avec le coût dans les deux cas du transport de ces malles jusqu'à Tadoussac, Chicoutimi, les Eboulements et la Baie St. Paul.

M. Young, du comité permanent des comptes publics, présente le second rapport de ce comité, qui est comme suit :

Que le 11 mars 1878, il donna ordre que *Peter Sutherland*, de Winnipeg, fut sommé de comparaître devant lui pour donner son témoignage relativement à de prétendues irrégularités commises dans l'octroi des contrats du gouvernement à Winnipeg;

Que le 14 mars, le télégramme qui suit fut reçu de M. *Sutherland* :

“ OTTAWA, 14 mars 1878.

“ Par télégramme de Winnipeg, Manitoba, à E. P. Hartney, greffier du comité des comptes publics, Ottawa.

“ Votre télégramme du 11 courant reçu. Des raisons de famille et d'affaires m'empêchent de partir à moins que ce ne soit absolument nécessaire. Mon teneur de livres, *Wm. G. Scott*, connaît tout ce que je sais et peut quitter immédiatement s'il en est requis. Veuillez répondre.

“ P. SUTHERLAND.”

Que le 21 mars, le comité ordonna que *Wm. G. Scott*, le teneur de livres de M. *Sutherland*, fut sommé de comparaître devant lui et de donner son témoignage relativement aux prétendues irrégularités commises dans l'octroi des contrats du gouvernement à Winnipeg; à quoi M. *Scott* répondit le même jour, disant qu'il allait partir pour Ottawa, le samedi suivant;

Que le 28 mars, M. D. A. *Smith*, M. P., mit les télégrammes qui suivent devant le comité :

“ OTTAWA, 22 mars 1878.

“ Par télégramme de Winnipeg, Manitoba, à Donald A. *Smith*, Chambre des Communes, Ottawa.

“ Ni moi ni *W. G. Scott* ne pouvons donner contre M. *Nixon* un témoignage d'un caractère sérieux, et demandons à être dégagés de l'obligation de descendre. Après sérieuse considération je m'oppose à ce que *Scott* donne son témoignage en mon nom.

“ PETER SUTHERLAND.”

“ OTTAWA, 22 mars 1878.

“ A Peter Sutherland, écr., Winnipeg, Manitoba.

“ Télégramme reçu. Je n'ai aucune autorité. La question est entre les mains du comité des comptes publics dont M. *Young* est président.

“ DON. A. SMITH.”

Le président lut encore les télégrammes suivants :

“ OTTAWA, 23 mars 1878.

“ *Par télégramme de Winnipeg à M. Young, président du comité des comptes publics.*

“ Ni moi ni *W. G. Scott* ne pouvons donner un témoignage direct et de nature à impliquer *M. Nixon*, et demandons la révocation de l'assignation faite à *Scott*. Répondez.

“ P. SUTHERLAND.”

“ OTTAWA, 25 mars 1878.

A P. Sutherland, Winnipeg, Manitoba.

“ Je n'ai aucun pouvoir de révoquer l'ordre du comité sans sa sanction.

“ J. YOUNG,
“ *Président.*”

Que le comité là-dessus ordonna qu'un ordre péremptoire fût adressé à MM. *Sutherland* et *Scott*, de Winnipeg, de comparaître immédiatement.

Le 1er avril, *M. W. G. Scott* fit acte de présence devant le comité en obéissance à l'assignation qu'il avait reçue.

Que le 12 avril, le comité ordonna qu'une autre assignation fut envoyée à *M. Sutherland*, de Winnipeg, lui enjoignant de comparaître devant lui et d'apporter avec lui son livre de correspondance et de comptes.

Que le 15 avril, le télégramme suivant fut envoyé :

“ OTTAWA, 15 avril 1878.

“ *A P. Sutherland, Winnipeg, Manitoba.*

“ Le comité insiste sur votre comparution immédiate. Répondez oui ou non.

“ E. P. HARTNEY,
“ *Greffier du comité.*”

A quoi *M. Sutherland* répondit ainsi :

“ *Par télégramme de Winnipeg, Manitoba, à E. P. Hartney, greffier du comité des comptes publics.*

“ Ne refuse pas de donner mon témoignage. Si je suis forcé de descendre, suis obligé de fermer mon magasin, j'irai si je suis indemnisé pour la perte que je ferai. Répondez.

“ P. SUTHERLAND.”

Que le 19 avril, le comité ordonna que *M. Sutherland* fut informé que le comité insistait sur sa comparution, et que les dépenses ordinaires seraient allouées ;

Que le 17 avril, le télégramme suivant fut reçu :

“ 19 avril 1878.

“ *Par télégramme de Winnipeg, Manitoba, à E. P. Hartney, greffier du comité des comptes publics.*

“ Ordonnez l'examen ici. Suis prêt à répondre à tout ; absence désastreuse à mes affaires. Ne peux quitter.

“ P. SUTHERLAND.”

Le comité a cru de son devoir de rapporter les faits qui précèdent pour l'information de la Chambre, vu qu'il croit que c'est une offense très sérieuse de la part d'un témoin de refuser d'obéir à l'ordre du comité quand il a reçu de la Chambre le pouvoir de faire comparaître des personnes ; comme la session, toutefois, est trop près de sa fin pour que l'ordre du comité soit mis en force, il prend ce moyen d'enregistrer les faits afin qu'action soit prise à une prochaine session si on le juge opportun.

M. *Ross* (Middlesex), du comité collectif des deux Chambres, relativement aux impressions du Parlement, présente comme le septième rapport de ce comité le rapport de son sous-comité, nommé dans le but de répartir de nouveau la distribution des documents publics imprimés, lequel avec les listes qui y sont annexées, numérotées de 1 à 13 inclusivement, il recommande respectueusement à la considération des deux Chambres.

CHAMBRE DE COMITÉ,
23 avril, 1878.

Le sous-comité du comité collectif des impressions des deux Chambres du Parlement, chargé de répartir de nouveau la distribution des documents publics imprimés, a l'honneur de faire rapport :—

Qu'il a soigneusement révisé les anciennes listes de distribution, et qu'il en a préparé, en y apportant quelques modifications, les listes ci-annexées, numérotées comme suit :

- 1.—Angleterre et étranger, (bibliothèque.)
- 2.—Son Excellence le Gouverneur-Général et départements au siège du gouvernement.
- 3.—La province d'Ontario.
- 4.—La province de Québec.
- 5.—La province de la Nouvelle-Ecosse.
- 6.—La province du Nouveau-Brunswick.
- 7.—La province de la Colombie-Anglaise.
- 8.—La province de Manitoba.
- 9.—La province de l'île du Prince-Edouard.
- 10.—Les territoires du Nord-Ouest.

La distribution recommandée dans ces provinces comprend leurs Honneurs les Lieutenants-Gouverneurs, les Conseils Exécutifs, les Départements Publics, les Membres des Législatures, leurs Greffiers, les Bibliothèques Législatives, les Juges, les Collèges, les Bureaux de l'Instruction Publique, et les autres Institutions Publiques qui possèdent des Bibliothèques.

- 11.—Les différentes Colonies, comprenant les Lieutenants-Gouverneurs.
- 12.—Sommaire de la distribution.

- 13.—Le nombre total des documents imprimés, et l'édition des volumes reliés et leur distribution aux Membres du Parlement, etc., d'après les listes ci-dessus.

Le sous-comité, en recommandant d'envoyer des exemplaires des volumes reliés des journaux et des documents de la session, aux membres des législatures locales, aux bibliothèques des législatures, à leurs officiers et départements publics, espère qu'en retour les délibérations, journaux et documents de ces législatures seront envoyés à chaque membre du Canada représentant les provinces respectives, à ses officiers et départements publics ainsi qu'à la bibliothèque du parlement.

Le sous-comité recommande aussi que dans le cas où d'autres provinces seraient admises dans la Puissance, la distribution des documents publics tel que ci-dessus leur soit appliquée.

Le sous-comité recommande encore que les copies des livres bleus fournies aux divers départements sur leur réquisition, soient portées à leurs comptes et payés le prix ordinaire par copie. Les frais occasionnées par les changements et les corrections devant être payés comme à présent.

Le sous-comité recommande de plus que la copie des votes et délibérations soit mise en liasse comme au Sénat, tous les matins, par les pages, et placée sur le pupitre de chaque membre afin qu'ils puissent la consulter.

GEORGE ROSS,
Président du sous-comité.

DISTRIBUTION DES DOCUMENTS PARLEMENTAIRES IMPRIMÉS.

LISTE No. 1.

ANGLETERRE ET ETRANGER.	Votes et Docts.		Volumes reliés.	
	A.	F.	A.	F.
Chambre des Lords.....			1	
Chambre des Communes.....			1	
Ministère des Colonies.....	1		1	
Chambre de Commerce.....	1		1	
Le Musée Britannique.....			1	
Le Ministère des Affaires Etrangères.....			1	
Bureau d'Emigration du Canada.....	1		1	
Sir John Rose.....	1		1	
Institut Royal des Colonies.....	1		1	
<i>Les Etats-Unis d'Amérique.</i>				
Le Président des Etats-Unis, Washington.....	1		1	
Le Ministre Anglais.....			1	
Le Greffier du Sénat.....	1			
“ Congrès.....	1			
Echanges de la Bibliothèque.....			40	
Total	8		51	

LISTE No. 2.

DÉPARTEMENTS, SIÈGE DU GOUVERNEMENT.	Votes et Docts.		Volumes reliés. — Doc. de la Sess.	
	A.	F.	A.	F.
Son Excellence le Gouverneur-Général.....	2		2	1
Bureau du Conseil Privé.....	14	3	1	1
Le Ministre de la Justice.....	1		1	1
Député du Ministre de la Justice.....	1			
Ministre de la Milice.....	1		1	1
Député du Ministre de la Milice.....	1	1		
Secrétaire d'Etat pour le Canada.....	1		1	1
Sous-Secrétaire do do.....	1	1		
Ministre des Finances.....	1		1	1
Député-inspecteur général.....	1			
Maître Général des Postes.....	1		1	1
Député du Maître Général des Postes.....	1			
Ministre de l'Agriculture.....	1	1	1	1
Député du Ministre de l'Agriculture.....	1	1		
Ministre du Revenu de l'Intérieur.....	1		1	1
Commissaire du do do.....	1			
Receveur-Général.....	1		1	1
Député du Receveur Général.....	1			
Ministre des Travaux Publics.....	1		1	1
Député du Ministre des Travaux-Publics.....	1	1		
Ingénieur-en-chef.....	1			
Ministre des Douanes.....	1		1	1
Commissaire do.....	1			
Ministre de l'Intérieur.....	1		1	1
Député du Ministre de l'Intérieur.....	1			
Ministre de la Marine et des Pêcheries.....	1		1	1
Député du Ministre de la Marine et des Pêcheries.....	1			
Adjutant-Général de Milice.....	1			
Secrétaire du Gouverneur-Général.....	1		1	1
Auditeur.....	1			
Orateur du Sénat.....	1			
Orateur de la Chambre des Communes.....	1			
Bibliothèque de renvoi.....			1	1
Juges de la Cour Suprême.....	6		6	
Total.....	52	8	23	16

LISTE No. 3.

PROVINCE D'ONTARIO.	Votes et Docts.		Volumes reliés. — Doc. de la Sess.	
	A.	F.	A.	F.
Son Honneur le Lieut.-Gouverneur.....	1	1
Le Bureau du Conseil Exécutif, Toronto.....	2	1
Les Membres de l'Assemblée Législative, 88, un exem- plaire chacun.....			88
Le Greffier de l'Assemblée Législative.....	1
La Bibliothèque Législative.....	1	3
Les Juges.....	14	14
Bureau de l'Instruction.....			1
Collège de l'Université.....			1
Collège Knox.....			1
Collège St. Basile.....			1
Collège Trinité.....			1
Collège Congrégationnel.....			1
Collège de la Reine, Kington.....			1
Collège Victoria, Cobourg.....			1
Université Albert, Belleville.....			1
Institut Littéraire Canadien, Woodstock.....			1
Collège Helmuth, ou London Coll. Institute, London...			1
Collège Ontario, Pictou.....			1
Le Collège d'Ottawa, Ottawa.....				1
Law Society, Osgoode Hall, Toronto.....	1	1
Total.....	20	120	1

LISTE No. 4.

PROVINCE DE QUÉBEC.	Votes et Docts.		Volumes reliés. — Dec. de la Sess.	
	A.	F.	A.	F.
Son Honneur le Lieut.-Gouverneur.....	1	1	1	1
Le Bureau du Conseil Exécutif.....	2	2	1	1
Les Membres du Conseil Législatif, 8 anglais, 16 français, un exemplaire chacun.....			8	16
Les Membres de l'Assemblée Législative, 18 anglais, 47 français, un exemplaire chacun.....			18	47
Le Greffier du Conseil Législatif.....	1	1		
Le Greffier de l'Assemblée Législative.....	1	1		
La Bibliothèque Législative.....	1	1	3	3
Les Juges.....	19	12	19	12
Bureau de l'Education, Québec.....				1
Collège Morin, Québec.....			1	
Université McGill, Montréal.....			1	
Collège Lennoxville, Lennoxville.....			1	
Collège St. François, Sherbrooke.....			1	
Collège Presbytérien, Montréal.....			1	
L'Université Laval, Québec.....				1
Le Collège de St. Hyacinthe, St. Hyacinthe.....				1
Le Collège de Nicolet, Nicolet.....				1
Le Collège de Lévis, Pointe Lévis.....				1
Le Collège des Trois-Rivières, Trois-Rivières.....				1
Le Collège de Ste. Marie, Montréal.....				1
Le Collège de Ste. Marie de Rouville, Montréal.....				1
Le Collège de Rimouski, Québec.....				1
Le Collège de Ste. Anne, Québec.....				1
Le Collège de Ste. Thérèse, Québec.....				1
Le Séminaire de St. Sulpice, Montréal.....				1
Le Collège de L'Assomption.....				1
Le Collège de Rigaud.....				1
Le Collège de Masson, Terrebonne.....				1
Bibliothèque de la Loi, Québec.....	1		1	
Bibliothèque de la Loi, Montréal.....	1		1	
Association de la Bibliothèque des Avocats, Montréal.....			1	
Merchants' Exchange, Montréal.....	1			
Institut Canadien do		1		
Exchange de Québec, Québec.....	1			
Société Historique, Québec.....			1	
Institut Canadien, Québec.....		1		
Ecole Normale, Montréal.....			1	
Ecole Normale Jacques-Cartier, Montréal.....				1
Ecole Normale Laval, Québec.....				1
Collège Méthodiste, Stanstead.....			1	
Total.....	29	20	61	97

LISTE No. 5.

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ECOSSE.	Votes et Docts.		Volumes reliés. Doc. de la Sess.	
	A.	F.	A.	F.
Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur.....	1	1
Le Bureau du Conseil Exécutif.....	2	1
Les membres du Conseil Législatif, 21, un exemplaire chacun.....			21
Les membres de l'Assemblée Législative, 38, un exem- plaire chacun.....			38
Le Greffier du Conseil Législatif.....	1
Le Greffier de l'Assemblée Législative.....	1
La Bibliothèque Législative.....	1	3	1
Les Juges.....	8	8
L'Amiral à la Station, Halifax.....			1
Le Commandant des Forces, Halifax.....			1
Collège Dalhousie, Halifax.....			1
Collège St. François-Xavier, Antigonish.....			1
Collège d'Acadie, Wolfville.....			1
Collège Ste. Marie, Halifax.....			1
King's College, Windsor.....			1
Bureau de l'Éducation, Halifax.....			1
Ecole Normale, Truro.....			1
Société de Loi, Windsor.....	1	1
La Librairie d'Halifax, do.....			1
Département des Finances du Canada, Bureau de l'Au- diteur.....	1	1
Total.....	16	84	1

LISTE No. 6.

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.	Votes et Docts.		Volumes reliés. Doc. de la Sess.	
	A.	F.	A.	F.
Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur.....	1		1	
Le Bureau du Conseil Exécutif.....	2		1	
Les Membres du Conseil Législatif, 18, un exemplaire chacun			18	
Les Membres de l'Assemblée Législative, 41, un exem- plaire chacun			41	
Le Greffier du Conseil Législatif.....	1			
Le Greffier de l'Assemblée Législative.....	1			
La Bibliothèque Législative.....	1		3	1
Les Juges.....	6		6	
Bureau d'Éducation.....			1	
Chambre de Lecture de la Bourse.....	1			
Université du Nouveau-Brunswick.....			1	
Séminaire Baptiste.....			1	
Académie Méthodiste, Sackville....			1	
Collège Presbytérien, Woodstock.....			1	
Collège Memramcook, Memramcook.....				1
Collège Catholique Romain, Chatham.....			1	
Société de Loi, Frédéricton.....	1		1	
Total	14		77	2

LISTE No. 7.

COLOMBIE-BRITANNIQUE.				
Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur.....	1		1	
Le Bureau du Conseil Exécutif.....	2		1	
Les Membres de l'Assemblée Législative.....			25	
Le Greffier de l'Assemblée Législative.....	1			
La Bibliothèque Législative.....	1		3	
Les Juges.....	3		3	
	8		33	

LISTE No. 8.

MANITOBA.	Votes et Docts.		Volumes reliés. Doc. de la Sess.	
	A.	F.	A.	F.
Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur	1	1
Le Conseil Exécutif	2	2	1	1
Les Membres de l'Assemblée Législative.....	17	7
Greffier de l'Assemblée Législative.....	1	1
La Bibliothèque Législative.....	1	1	3	3
Les Juges.....	3	3
Total.....	8	4	25	11

LISTE No. 9.

ILE DU PRINCE-EDOUARD.				
Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur.....	1	1
Le Conseil Exécutif	2	1
Les Membres du Conseil Législatif.....	16
do de l'Assemblée Législative	37
Le Greffier du Conseil Législatif.....	1
do de l'Assemblée Législative.....	1
Bibliothèque Législative.....	1	3
Les Juges	4	4
Total.....	10	62

LISTE No. 10.

TERRITOIRE DU NORD-OUEST.				
6 (d).				
Son Honneur le Lieut.-Gouverneur.....	1	1
Conseil Exécutif.....	2	1
Total.....	3	2

LISTE No. 11.

LES COLONIES DE	Votes et Docts.		Volumes reliés. Doc. de la Sess.	
	A.	F.	A.	F.
<i>Terreneuve</i> :— Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur.....			1
<i>Melbourne, Australie</i> :—Son Excellence le Gouverneur-Général.....			1
<i>Sydney, Nouvelle Galles du Sud, Australie</i> :—Son Excellence le Gouverneur-Général.....			1
<i>Adelaïde, Australie Sud</i> :—Son Excellence le Gouverneur Général.....			1
<i>Ville d'Hobart, Tasmanie, Australie</i> :—Son Excellence le Gouverneur-en-Chef.....			1
<i>Auckland, Nouvelle-Zélande, Australie</i> :—Son Excellence le Gouverneur-en-Chef.....			1
<i>Queensland, Australie</i> :—Son Excellence le Gouverneur.....			1
<i>Cap de Bonne-Espérance</i> :—Son Excellence le Gouverneur-Général.....			1
<i>Ile de Bermude</i> :—Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur.....			1
<i>Ile des Barbades</i> :—Son Excellence le Gouverneur-en-Chef.....			1
<i>Jamaïque</i> :—Son Excellence le Gouverneur-en-Chef.....			1
<i>Indes</i> :—Son Excellence le Gouverneur-Général.....			1
Le Conseil d'Etat.....			1
Total.....			13

LISTE No. 12.

	Votes et Docts.		Volumes reliés. Doc. de la Sess.	
	A.	F.	A.	F.
SOMMAIRE DE LA DISTRIBUTION À L'EXTÉRIEUR.				
Angleterre et échanges.....	8	51
Départements au Siège du Gouvernement.....	52	8	23	16
Ontario.....	20	120	1
Québec.....	29	20	61	97
Nouvelle-Ecosse.....	16	84	1
Nouveau-Brunswick.....	14	77	2
Colombie-Anglaise.....	8	33
Manitoba.....	8	4	25	11
Ile du Prince-Edouard.....	10	62
Territoires du Nord-Ouest.....	3	2
Les diverses Colonies.....	13
Papiers-nouvelles.....	490	50
Distribution totale.....	658	82	551	128
RÉCAPITULATION.				
Membres des Législatures Locales.....	327	70
Départements et à l'Extérieur.....	168	32	224	58
Papiers-nouvelles.....	490	50
Total, comme ci-dessus.....	658	82	551	128

LISTE No. 13.
MÉTHODE DE DISTRIBUTION.

MINUTES DU SÉNAT.	ANG.	FR.
<i>Le Sénat.</i> —60 membres, Anglais, 1 exemplaire chacun.....	60
17 do Français, 1 exemplaire Anglais et 1 exemplaire français chacun.....	17	17
<i>Les Communes.</i> —159 membres, Anglais, 1 exemplaire chacun.....	159
47 do Français, 1 exemplaire anglais et 1 exemplaire français.....	47	47
Départements et à l'Extérieur.....	108	32
Papiers-nouvelles	490	50
Reste	159	79
Total, Minutes	1,100	225
VOTES, CHAMBRE DES COMMUNES.		
<i>Le Sénat.</i> —60 membres, Anglais, 1 exemplaire chacun.....	60
17 “ Français, 1 exemp. anglais et 1 français.....	17	17
<i>Les Communes.</i> —159 membres, Anglais, 1 exemplaire chacun.....	159
47 “ Français, 1 exemplaire anglais et 1 exemplaire français.....	47	47
Départements et à l'Extérieur.....	168	32
Pour reliure.....	175	50
Papiers-nouvelles	490	50
Reste	200	50
Total, Votes et Délibérations.....	1,316	246
ORDRES DU JOUR.—CHAMBRE DES COMMUNES.		
<i>Le Sénat.</i> —60 membres, Anglais, 1 exemplaire.....	60
17 “ Français, 1 exemp. anglais et 1 français.....	17	17
<i>Les Communes.</i> —159 membres, Anglais, 1 exemplaire chacun.....	159
47 “ Français, 1 exemplaire Anglais et 1 exemplaire Français	47	47
Départements, Officiers, etc., etc.....	117	86
Total, Ordres du Jour.....	400	150
BILLS PUBLICS ET DOCUMENTS.		
<i>Le Sénat.</i> —60 membres, Anglais, 1 exemplaire chacun.....	60
17 “ Français, 1 exemp. anglais et 1 français.....	17	17
<i>Les Communes.</i> —159 membres, Anglais, 1 exemplaire chacun.....	159
47 “ Français, 1 exemplaire anglais et 1 exemplaire français.....	47	47
Départements et à l'Extérieur.....	168	32
Papiers-nouvelles	490	50
Reste.....	175	100
Total, Bills Publics et Documents.....	1,116	246

LISTE No. 13.—*Suite.*
MÉTHODE DE DISTRIBUTION.—*Suite.*

BILLS PRIVÉS.		ANG.	FR.
<i>Le Sénat.</i> —60 membres, Anglais, 1 exemplaire chaque.....		60
17 “ Français, 1 exemp. anglais et 1 français..		17	17
<i>Les Communes.</i> —159 membres, Anglais, 1 exemplaire chacun		159
47 “ Français, 1 ex. anglais et 1 français.		47	47
Reste (comités, etc.).....		317	136
Total, Bills Privés.....		600	200
—			
TROISIÈME LECTURE DES BILLS.—LE SÉNAT.			
<i>Le Sénat.</i> —Pour officiers, etc.....		25	15
<i>Les Communes.</i> —159 membres, Anglais, 1 exemplaire chacun.....		159
47 “ Français, 1 exemplaire anglais et 1 exemplaire français.....		47	47
Reste (comités, etc.).....		119	68
Total, Troisième Lecture, Sénat.....		350	130
—			
TROISIÈME LECTURE DES BILLS.—CHAMBRE DES COMMUNES.			
<i>Le Sénat.</i> —60 membres, Anglais, 1 exemplaire chacun.....		60
17 “ Français, 1 exemplaire anglais et 1 exemplaire français.....		17	17
Pour les comités, officiers, etc		65	40
<i>Les Communes.</i> —Reste.....		108	43
Total, Troisième Lecture des Bills, Communes.....		250	100
—			
RAPPORT DES DÉPARTEMENTS.			
<i>Le Sénat.</i> —60 membres, Anglais, 2 exemplaires chacun.....		120
17 “ Français, 1 exemplaire anglais et 1 exemplaire français.....		17	17
<i>Les Communes.</i> —159 membres, Anglais, 2 exemplaires chacun		318
47 “ Français, 1 exemplaire anglais et 1 exemplaire français.....		47	47
Départements et à l'extérieur.....		168	32
Papiers-nouvelles		490	50
Reste.....		190	54
Total, Rapports des Départements.....		1,350	200

LISTE No. 13.—*Suite.*
MÉTHODE DE DISTRIBUTION—*Suite.*

RAPPORTS DES DÉPARTEMENTS.— <i>Suite.</i>	A.	F.
Report.....	1,350	200
<i>Les Communes.</i> —Et des Comptes Publics, 100 exemplaires anglais extra, pour l'usage du Comité.....	100
	1,450	200
LES VOLUMES RELIÉS.		
<i>Journaux du Sénat.</i> —60 membres, Sénat, Anglais, 1 exemplaire chacun	60
17 membres, Sénat, Français, 1 exemplaire chacun.....		17
159 membres, Communes, Anglais, 1 exemplaire chacun	159
47 membres, Communes, Français, 1 exemplaire chacun.....		47
Les membres des Législatures Locales.....	327	70
Distribution à l'extérieur, suivant la liste....	224	58
Reste.....	75	50
Total, Journaux du Sénat.....	845	242
<i>Journaux des Communes.</i> —60 membres, Sénat, Anglais, 1 exemplaire chacun.....	60
17 membres, Sénat, Français, 1 exemplaire chacun.....		17
159 membres, Communes, Anglais, 1 exemplaire chacun.....	159
47 membres, Communes, Français, 1 exemplaire chacun.....		47
Les membres des Législatures Locales...	327	70
Distribution à l'extérieur, suivant la liste	224	58
Reste.....	100	50
Total des Journaux, Communes.....	870	242
<i>Documents de la Session.</i> —60 membres, Sénat, Anglais, 1 exemplaire chacun.....	60
17 membres, Sénat, Français, 1 exemplaire chacun.....		17
159 membres, Communes, Anglais, 1 exemplaire chacun.....	159
47 membres, Communes, Français, 1 exemplaire chacun.....		47
Les membres des Législatures Locales...	327	70
Distribution à l'extérieur, suivant la liste	224	58
Reste.....	100	50
Total, Documents de la Session.....	870	242

Sur motion de M. *Ross* (Prince-Edouard), il est ordonné qu'un congé soit accordé pour cause de maladie, à *James Yeo*, représentant du comté de l'Île du Prince-Edouard, pour le reste de la session; et que son indemnité parlementaire lui soit payée pour toute la session.

Sur motion de M. *Mackenzie*, il est ordonné, que lorsque la Chambre s'ajournera aujourd'hui, elle reste ajournée jusqu'à trois heures p.m., demain, et que les affaires du gouvernement aient priorité immédiatement après les affaires de routine; et que après lundi prochain, la Chambre s'assemblera, le reste de la session, à 2 heures de l'après-midi, tous les jours, y compris le samedi.

M. *Cartwright* propose que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité des subsides.

M. *McDonald* (Cap-Breton), propose pour amendement, que M. l'Orateur ne quitte pas maintenant le fauteuil, mais qu'il soit Résolu : Que d'un rapport de la Chambre du 16 février 1877, daté le 1er mars 1877; et aussi, d'un rapport fait en obéissance à un ordre de la Chambre du 19 mars 1877, et daté le 20 mars 1877, pour copies de toutes soumissions et contrats, plans et autre correspondance se rattachant au contrat du havre d'Ingonish, Nouvelle-Ecosse, il appert :—

Que le 10 mai 1873, le contrat pour la construction du havre d'Ingonish, fut accordé à *F. W. McKenrie*, pour la somme de \$78,208.60; qu'en conséquence un marché fut passé, le 22 juillet 1873, entre *F. W. McKenrie* et le ministre des Travaux Publics; qu'en vertu des conditions de ce marché plus tard renouvelé entre *Ross* et *McKay*, auxquels le contrat fut transporté par le dit *F. W. McKenrie* et le gouvernement actuel, le 5 février 1874, il fut stipulé qu'aucun changement dans les plans originaux jugé nécessaire par l'ingénieur du gouvernement, ne serait fait par l'entrepreneur, et que les dépenses extra rendus nécessaires par ces changements seraient payées à l'entrepreneur, mais que dans le cas où ces changements réduiraient les dépenses originaires, déduction en serait faite sur le montant du contrat;

Que par le dit contrat les dits *Ross* et *McKay* étaient obligés de construire un brise-lames de 700 pieds de long et étaient responsables de tous les dommages qu'il pourrait subir durant sa construction; qu'ils devaient creuser un chenal de 200 pieds de large, et de 15 pieds de profondeur dans le havre; que le contrat devait être terminé le ou avant le 31 décembre 1874; que l'entrepreneur était responsable d'aucun salaire ou gages dûs au surintendant des travaux du gouvernement aussi longtemps qu'il agirait comme tel après le 31 décembre 1874;

Que le 30 septembre 1875, M. *Perley*, ingénieur du gouvernement, six mois après que les travaux auraient dû être terminés, recommanda des ouvrages extra estimés à \$2,000;

Qu'il appert que le dit brise-lames ne fut pas reçu des mains des entrepreneurs avant le 17 février 1877; qu'à cette époque il n'y avait de faits que 565 pieds de ce brise-lames, ou 135 pieds de moins que ce qui avait été stipulé dans le contrat;

Qu'il n'appert pas que le chenal ait été creusé de 200 pieds en largeur sur 15 pieds de profondeur, conformément aux conditions du contrat, et tel que recommandé le 26 janvier 1876 par M. *Perley* et M. *Baillargé*; mais qu'au contraire les documents constatent qu'il n'a été creusé que de 60 pieds de largeur sur 12 pieds de profondeur;

Qu'il appert que la somme de \$1,975 a été payée à *Angus McLeod*, surintendant de ces travaux pour le gouvernement pour services rendus après le 31 décembre 1874, époque à laquelle les travaux auraient dû être complétés;

Que nonobstant la réduction de la longueur du brise-lames et le fait que le creusage n'a pas été de 200 pieds de large et de quinze pieds de profondeur, et l'extension du délai pour le construire d'au-delà deux ans, le gouvernement a payé le plein montant du contrat, \$78,208.60; et aussi des extras au montant de \$3,643, sans déduction pour la diminution de la longueur, de la largeur et de la profondeur du creusage, et sans déduire les \$1,975 payées pour les services du surintendant après le temps fixé pour l'achèvement des travaux;

Que dans l'opinion de cette Chambre, il a été payé aux entrepreneurs beaucoup plus que ce à quoi ils avaient droits, ce qui a causé une perte sérieuse au pays ; lequel amendement fut rejeté sur la division suivante :

POUR :

Messieurs

Benoit,	Jones (<i>Leeds</i>),	Ouimet,
Bolduc,	Kirkpatrick,	Platt,
Bourbeau,	Langevin,	Plumb,
Bowell,	Lanthier,	Pope, (<i>Compton</i>),
Campbell,	Little,	Rochester,
Caron,	Macdonald (<i>Kingston</i>),	Rouleau,
Costigan,	McDonald (<i>Cap Breton</i>),	Ryan,
Currier,	McKay (<i>Colchester</i>),	Schultz,
Daoust,	Macmillan,	Stephenson,
Dewdney,	McCallum,	Thompson (<i>Cariboo</i>),
Donahue,	McCarthy,	Tupper,
Farrow,	McQuade,	Wade,
Ferguson,	Mitchell,	Wallace (<i>Norfolk</i>),
Flesher,	Monteith,	White (<i>Hastings</i>),
Fraser,	Montplaisir,	Wright (<i>Ottawa</i>),
Gibbs (<i>Ontario-Nord</i>),	Orton,	Wright (<i>Pontiac</i>).—49.
Harwood,		

CONTRE :

Messieurs

Archibald,	Flynn,	McIntyre,
Bain,	Forbes,	Malouin,
Bécharde,	Fréchette,	Metcalfe,
Bernier,	Galbraith,	Mills,
Biggar,	Geoffrion,	Norris,
Blackburn,	Gibson,	Oliver,
Blain,	Gillies,	Paterson,
Blake,	Gillmor,	Perry,
Borden,	Goudge,	Pettes,
Borron,	Greenway,	Pickard,
Brouse,	Guthrie,	Ray,
Brown,	Hall,	Richard,
Buell,	Higinbotham,	Robillard,
Bunster,	Holton,	Ross (<i>Durham</i>),
Burk,	Horton,	Ross (<i>Middlesex</i>),
Burbee (<i>St. Jean</i>),	Huntington,	Ross (<i>Prince-Edouard</i>),
Burpee (<i>Sunbury</i>),	Jetté,	Rymal,
Carmichael,	Jones (<i>Halifax</i>),	Scatcherd,
Cartwright,	Kerr,	Scrifer,
Casey,	Killam,	Shibley,
Casgrain,	Kirk,	Sinclair,
Charlton,	Lajoie,	Skinner,
Cheval,	Landerkin,	Smith (<i>Peel</i>),
Christie,	Langlois,	Smith (<i>Selkirk</i>),
Church,	Laurier,	Smith (<i>Westmoreland</i>),
Cockburn,	Macdonald (<i>Cornwall</i>),	Snider,
Coffin,	MacDonnell (<i>Inverness</i>),	St. Jean,
Cook,	Macdougall (<i>Elgin</i>),	Taschereau,
Coupal,	McDougall (<i>Renfrew</i>),	Thompson (<i>Haldimand</i>),
Dymond,	MacKay (<i>Cap-Breton</i>),	Trow,
Ferris,	Mackenzie,	Wood,
Fiset,	McCraney,	Young.—98.
Fleming,	McGregor,	

La Chambre en conséquence se forme de nouveau en comité des subsides.

A 6 heures p. m., M. l'Orateur prend le fauteuil et le quitte pour le reprendre à 7 heures et demie p.m.

7.30 P. M.

(L'ordre des bills privés est appelé en vertu de la règle 19.)

Les deux bills suivants sont examinés en comité général, rapportés, lus une troisième fois, et passés, savoir :

No. 55. Pour amender la loi concernant les sociétés de construction.

No. 71. Du Sénat, intitulé : " Acte pour accorder certains pouvoirs à l'association de construction de Montréal, sous le nom de " La Compagnie de Placement et de Construction de Montréal " (tel qu'amendé).

Les amendements faits par le Sénat au bill No. 10 pour autoriser la compagnie d'assurance de Stadacona contre le feu et sur la vie à réduire son capital social et pour autres fins, sont pris en considération, et obtiennent le concours.

Un message est reçu du Sénat acquiesçant au bill No. 7 concernant la compagnie d'express et de transport d'Ontario, avec amendements.

Aussi acquiesçant au bill No. 73 concernant les personnes emprisonnées à défaut de donner caution qu'elles garderont la paix, sans amendement.

(Le comité des subsides continue.)

La résolution suivante est adoptée :—

XXXI—POSTES.

205	{ Ontario.....	\$777,000 00	
	{ Québec.....	474,000 00	
	{ Nouveau-Brunswick	167,000 00	
	{ Nouvelle-Ecosse	196,000 00	
	{ Ile du Prince-Edouard.....	46,000 00	
	{ Manitoba	24,000 00	
	{ Colombie-Britannique	69,000 00	
	{ Territoires du Nord-Ouest.....	14,000 00	
		<u>1,767,000 00</u>	

CANAUX.

84 Lachine.....2,000,000 00

Et la Chambre ayant continué de siéger en comité jusqu'à minuit.

SAMEDI, 27 avril 1878.

Les résolutions suivantes sont adoptées :—

85 Cornwall.....	250,000 00
86 St. Laurent.....	46,000 00
87 Welland	2,500,000 00
88 Ecluse et canal St. Anne.....	50,000 00
89 Ecluse et canal de Carillon.....	240,000 00
90 Grenville.....	250,000 00

91 Culbute (amélioration à l'entrée du Canal)	\$24,000 00
93 Divers.....	10,000 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir,—et le comité devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre aujourd'hui.

La Chambre alors s'ajourne à trois heures moins cinq minutes A.M., jusqu'à 3 heures P.M., aujourd'hui.

TIMOTHY WARREN ANGLIN,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. Bunster—Lundi prochain—Le gouvernement a-t-il demandé des soumissions pour la construction de la partie ouest du chemin de fer canadien du Pacifique qui traverse la Colombie-Anglaise ?

M. Mills—Lundi prochain—Chambre en comité général pour examiner la résolution suivante :

1. Que des doutes existent relativement aux limites nord et nord-est des territoires du Nord-Ouest et de la terre de Rupert, transférés au Canada par ordre de Sa Majesté en Conseil du 23 juin 1870, incorporant les territoires de la Baie d'Hudson et du Nord-Ouest avec le Canada.

2. Que la découverte et l'exploitation de mines dans le voisinage du détroit de Cumberland, et d'autres raisons, établissent la nécessité de faire disparaître aussitôt que possible tous doutes concernant la juridiction du Canada sur ces parties de l'Amérique-Britannique du Nord.

3. Qu'il y a eu une correspondance à ce sujet entre le gouvernement du Canada et le gouvernement du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande qui, par l'entremise du très-honorable secrétaire d'Etat des colonies, a fait connaître sa volonté de transférer au Canada tous les territoires en question et a engagé le gouvernement canadien à exprimer ses vues relativement à l'opportunité d'une législation dans ce but.

4. Qu'il est opportun d'établir sans réserve aucune les droits du Canada sur toute l'Amérique Britannique du Nord et les îles adjacentes, (la province de Terre-neuve non comprise) et d'accepter l'offre de Sa Majesté de transférer ces territoires au Canada.

5. Que pour faire disparaître tout doute sur cette question, il est désirable qu'un acte du Parlement du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande soit passé pour définir les limites nord-est, nord et nord-ouest du Canada, comme suit : A l'est, par l'océan Atlantique, cette limite devant s'étendre par le nord par le détroit de Davies, la baie de Baffin, le détroit de Smith et le chenal Kennedy, y compris toutes les îles qui s'y trouvent ou y sont adjacentes, et appartiennent à la Grande-Bretagne par droit de découverte ou autrement ; au nord, la frontière s'étendra de manière à comprendre tout le continent jusqu'à l'océan Arctique et toutes les îles qui s'y trouvent du côté de l'ouest jusqu'au cent quarante-unième méridien de Greenwich ; et au nord-ouest par le territoire d'Alaska des Etats-Unis.

6. Que le Parlement du Canada, lorsque le transfert des susdits territoires aura été complété, aura le pouvoir de faire des lois pour leur bien-être et leur bon gouvernement futurs, et d'adopter toutes règles et règlements les concernant, ainsi qu'il est fait dans les autres territoires ; et le Parlement du Canada exprime sa volonté d'assumer tous les droits et obligations en résultant.

7. Qu'une humble adresse contenant ces résolutions soit présentée à Sa Majesté.

No. 55.

OTTAWA, VENERREDI, 26 AVRIL 1878.

5e Session, 3e Parlement, 41 Vict., 1878

VOTES ET DELIBERATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MAULÉAN, ROGEE ET C^{IE}.

1878.

No 56.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, SAMEDI, 27 AVRIL 1878.

PRIÈRE.

M. *Young*, du comité permanent des comptes publics, présente comme le troisième rapport de ce comité, l'enquête faite relativement aux irrégularités qu'on prétend avoir été commises dans l'octroi des contrats du gouvernement à Winnipeg, avec tous les télégrammes échangés entre le comité et les différents témoins assignés.

“ *Compagnie du télégraphe de Montréal.* ”

“ OTTAWA, 11 mars 1878. ”

“ *A Peter Sutherland, Winnipeg.* ”

“ Par ordre du comité des comptes publics, vous êtes par le présent assigné à comparaître devant lui immédiatement pour donner votre témoignage relativement à l'octroi des contrats du gouvernement à Winnipeg.—Répondez. ”

“ E. P. HARTNEY,
“ *Greffier du comité.* ”

“ OTTAWA, 11 mars 1878. ”

“ *A Thomas Nixon, Winnipeg.* ”

“ La résolution suivante a été ce matin adoptée par le comité des comptes publics : ‘ Qu'il y a eu de graves irrégularités dans l'octroi des contrats du gouvernement à Winnipeg, et que M. *Peter Sutherland* peut donner un témoignage important à ce sujet, que ce monsieur soit assigné à comparaître devant ce comité; que M. *Thomas Nixon* soit aussi assigné et informé de la nature de cette résolution. ’ Vous êtes en conséquence sommé de comparaître immédiatement devant le comité.—Répondez. ”

“ E. P. HARTNEY,
“ *Greffier du comité.* ”

OTTAWA, 14 mars.

“ *Par télégramme de Winnipeg, Manitoba, à E. P. Hartney, greffier du comité des comptes publics, Ottawa.* ”

“ Télégramme arrivé hier soir seulement. Partirai ce soir. ”

THOS. NIXON.

“ OTTAWA, 14 mars 1878.

“ *Par télégramme de Winnipeg, Manitoba, à E. P. Hartney, greffier du comité des comptes publics, Ottawa.*

“ Votre télégramme du 11 courant reçu. Des raisons de famille et d'affaires m'empêchent de partir à moins que ce ne soit absolument nécessaire. Mon teneur de livres, *Wm. G. Scott*, connaît tout ce que je sais et peut quitter immédiatement s'il en est requis. Veuillez répondre.

“ PETER SUTHERLAND.”

“ Collect.”

“ OTTAWA, 21 mars 1878.

“ *A Wm. G. Scott, Winnipeg, Manitoba.*

“ Par ordre du comité des comptes publics vous êtes sommé de comparaître devant lui immédiatement pour donner votre témoignage relativement à l'octroi des contrats du gouvernement à Winnipeg.

“ E. P. HARTNEY,
“ *Greffier du comité.*”

“ *Compagnie du télégraphe de Montréal.*

“ OTTAWA, 21 mars, 1878.

“ *Par télégramme de Winnipeg, Manitoba, à E. P. Hartney, greffier du comité des comptes publics.*

“ Descendrai par le premier bateau qui part samedi.

“ W. G. SCOTT.

“ Collect.”

“ OTTAWA, 22 mars 1878.

“ *Par télégramme de Winnipeg, Manitoba, à Donald A. Smith, Chambre des Communes, Ottawa.*

“ Ni moi ni *W. G. Scott* ne pouvons donner contre *M. Nixon* un témoignage d'un caractère sérieux, et demandons à être dégagés de l'obligation de descendre. Après sérieuse considération je m'oppose à ce que *Scott* donne son témoignage en mon nom.

“ PETER SUTHERLAND.

“ \$3.93, Collect.”

“ OTTAWA, 21 mars 1878.

“ *A Peter Sutherland, écr., Winnipeg, Manitoba.*

“ Télégramme reçu. Je n'ai aucune autorité. La question est entre les mains du comité des comptes publics dont *M. Young* est président.

“ DON. A. SMITH.”

“ OTTAWA, 23 mars 1878.

“ *Par télégramme de Winnipeg à M. Young, président du comité des comptes publics.*

“ Ni moi ni *W. G. Scott* ne pouvons donner un témoignage direct et de nature à impliquer *M. Nixon*, et demandons la révocation de l'assignation faite à *Scott*.—Répondez.

“ P. SUTHERLAND.”

“ OTTAWA, 25 mars 1878.

“ *A. P. Sutherland, Winnipeg, Manitoba.*

“ Je n'ai aucun pouvoir de révoquer l'ordre du comité sans sa sanction.

“ J. YOUNG,
“ *Président.*”

“ OTTAWA, 28 mars 1878.

“ *A. W. G. Scott, Winnipeg, Manitoba.*

“ Par ordre du comité des comptes publics, vous êtes péremptoirement sommé de comparaître immédiatement devant lui.

“ E. P. HARTNEY,
“ *Greffier du comité.*”

“ OTTAWA, 28 mars 1878.

“ *A. P. Sutherland, Winnipeg, Manitoba.*

“ Par ordre du comité des comptes publics, vous êtes péremptoirement sommé de comparaître devant lui aussitôt que possible.

“ E. P. HARTNLY,
“ *Greffier du comité.*”

“ 29 mars 1878.

“ *Par télégramme de Toronto à James Young, M. P., président du comité des comptes publics, Chambre des Communes.*

“ Je viens d'arriver ici de Winnipeg. Avez-vous besoin de moi immédiatement ? Répondez immédiatement aux soins de *W. McNaught*.

“ W. G. SCOTT.”

“ OTTAWA, 12 avril 1878.

“ *A. P. Sutherland, Winnipeg, Manitoba.*

“ Par ordre du comité des comptes publics, vous êtes par le présent sommé de comparaître immédiatement devant lui et d'apporter avec vous votre livre de correspondances et de comptes.

“ E. P. HARTNEY,
“ *Greffier du comité.*”

“ OTTAWA, 13 avril 1878.

“ *Par télégramme de Winnipeg, Manitoba, 12, au Gérant, Ottawa,*

“ Le vôtre d'aujourd'hui à *Sutherland*, signé *Hartney*, remis à 4.30 p.m., à lui-même en personne.

WINNIPEG.

“ Collect.”

“ OTTAWA, 15 avril 1878.

“ *A. P. Sutherland, Winnipeg, Manitoba.*

“ Le comité insiste sur votre comparution immédiate. Répondez oui ou non.

“ E. P. HARTNEY,
“ *Greffier du comité.*”

“ OTTAWA, 16 avril 1878.

“ Par télégramme de Winnipeg, Manitoba, à E. P. Hartney, greffier du comité des comptes publics.

“ Ne refuse pas de donner mon témoignage. Si je suis forcé de descendre, suis obligé de fermer mon magasin, j'irai si je suis indemnisé pour la perte que je ferai. Répondez.

“ P. SUTHERLAND.”

“ OTTAWA, 17 avril 1878.

“ A P. Sutherland, Winnipeg, Manitoba.

“ Le comité exige que vous obéissiez à la sommation. Dépenses ordinaires seront allouées.

“ E. P. HARTNEY,
“ Greffier du comité.”

“ 19 avril 1878.

“ Par télégramme de Winnipeg, Manitoba, à E. P. Hartney, greffier du comité des comptes publics.

“ Ordonnez l'examen ici. Suis prêt à répondre à tout; absence désastreuse à mes affaires. Ne peux quitter.

“ P. SUTHERLAND.”

(Pour le procès-verbal de l'enquête et des procédures du comité, voir annexe No. 1.)

M. Ross (Middlesex) du comité chargé de la surveillance du compte-rendu officiel des débats de la Chambre pendant la session actuelle, présente le deuxième rapport de ce comité qui est comme suit :

En raison de difficultés qui se présentent au dernier moment, le comité se trouvant dans l'impossibilité de murir un plan pour la préparation du compte-rendu officiel des débats pendant la prochaine session, recommande respectueusement que Son Honneur l'Orateur soit chargé de faire, pendant les vacances, les arrangements qu'il jugera à propos pour qu'il soit pris des notes officielles des débats en attendant que la Chambre puisse adopter des mesures à ce sujet.

M. Langevin propose que la Chambre s'ajourne alors.

Et un débat s'ensuivant, la dite motion est retirée avec le consentement de la Chambre.

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides.

(En comité.)

Les résolutions suivantes sont adoptées :

EDIFICES PUBLICS, OTTAWA.

94	{ Terrains.....	\$28,100 00
	{ Extension, block ouest.....	25,000 00

XII.—TRAVAUX ET ÉDIFICES PUBLICS—IMPUTABLES SUR LE REVENU.

AMÉLIORATIONS DES RIVIÈRES NAVIGABLES.

95	{ Amélioration des rivières navigables.....	10,000 00
	{ St. Laurent, enlèvement de chaînes et ancres.....	15,000 00
	{ Rapides Neebish, rivière Ste. Marie, lac Huron	9,000 00
		<hr/> 34,000 00

ÉDIFICES PUBLICS.

Ontario.

96	{	Douane, bureau d'accise et bureau de Poste de Guelph	\$4,000 00	}	34,000 00
		Kingston, école militaire.....	30,000 00		
		do réparations des fortifications.....	_____		

Québec.

97	{	Réparations des fortifications, Québec.....	60,000 00	}	64,000 00
		Bureau de poste et maison de douane, St. Jean, P. Q..	4,000 00		

Nouveau-Brunswick.

98	{	Maison de douane, St. Jean, N.-B.....	85,000 00	}	185,000 00
		Caisse d'épargnes, do	30,000 00		
		Bureau de poste, do	70,000 00		

Nouvelle-Ecosse.

99	Hôpital de la Marine, Lunenburg.....	3,000 00
----	--------------------------------------	----------

Colombie-Britannique.

100	{	Édifices publics, réparations.....	1,000 00	}	6,000 00
		Maison de douane, magasin de provisions, quai, Victoria	5,000 00		
101	Édifices publics en général.....	_____	10,000 00		

PÉNITENCIERS.

102	{	Pénitencier général pour les provinces maritimes.....	17,000 00	}	51,500 00
		St. Vincent de Paul.....	9,000 00		
		Manitoba (dépendances).....	3,000 00		
		Pénitencier de la Colombie-Britannique.....	10,000 00		
		Pénitencier de Kingston.....	12,500 00		

LOYERS, RÉPARATIONS, ETC.

103	{	Loyers, réparations, meubles, chauffage, etc.....	170,000 00	}	234,800 00
		Chauffages des édifices publics.....	40,000 00		
		Enlèvement de la neige, édifices publics, Ottawa.....	1,800 00		
		Gaz, édifices publics, Ottawa.....	18,000 00		
		Allocation pour combustible et éclairage, Rideau Hall.	5,000 00		

HAVRES ET BRISE-LAMES.

Ontario.

104	{	Kincardine	5,000 00	}	34,500 00
		Morpeth, lac Erié.....	7,500 00		
		Toronto.....	12,000 00		
		Havre de Collingwood.....	10,000 00		

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir,—et le comité devant siéger de nouveau lundi prochain.

La Chambre alors s'ajourne jusqu'à 2 heures p.m., lundi prochain.

TIMOTHY WARREN ANGLIN,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Mills*.—Lundi prochain—CHAMBRE EN COMITÉ GÉNÉRAL pour considérer les résolutions suivantes :—

1. Que par la 22^{ème} section de l'acte des terres fédérales, les divisions 11 et 29 des terres publiques dans chaque township de la province de Manitoba sont mises à part pour être vendues plus tard dans le but de former un fonds pour l'entretien des écoles publiques dans cette province.

2. Que le gouvernement de Manitoba s'est adressé au gouvernement du Canada pour obtenir que les terres des écoles situées dans les limites de cette province lui fussent transportées et fussent vendues dans le but d'établir une dotation en faveur des écoles, ou qu'une somme d'argent garantie par ces terres fut votée tous les ans par le gouvernement du Canada en faveur de ces écoles.

3. Qu'il n'est pas dans l'intérêt public, vû le peu de population et la probabilité de son augmentation rapide en peu d'années, et l'augmentation de la valeur de ces terres qui en résultera, qu'on en dépose à présent.

4. Qu'il est opportun, toute fois, d'aider la cause de l'éducation dans cette province, et que dans ce but une somme de dix mille piastres soit mise annuellement à la disposition du gouvernement de Manitoba pour l'assistance des écoles publiques pendant une période de pas plus de trois ans, et que les diverses sommes ainsi avancées avec l'intérêt sur icelles au taux de cinq pour cent par an soient remboursées au gouvernement du Canada à partir des premières ventes des terres ainsi mises à part, comme dit ci-dessus, pour des fins d'éducation.

No. 56.

OTTAWA, SAMEDI, 27 AVRIL 1878.

5e Session, 3e Parlement, 41 Vict., 1878

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGER ET CIE.

1878.

No. 57.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, LUNDI, 29 AVRIL 1878.

2 heures P.M.

PRIÈRE.

Une pétition est présentée et déposée sur la table.

Sur motion de M. Ross (Middlesex), le quatrième et le cinquième rapports du comité collectif des deux Chambres relativement aux impressions du Parlement, reçoivent le concours.

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides.

(En comité.)

Les résolutions suivantes sont adoptées :—

Québec.

105 Bas du fleuve St. Laurent, réparation de brise-lames..... \$20,000 00

Nouveau-Brunswick.

106	{	Havre de St. Jean.....	16,000 00	<hr/>	28,500 00
		Rivière Noire, comté de St. Jean.....	4,500 00		
		Grande Anse, comté de Gloucester.....	2,000 00		
		Brise-lames de Shippegan, comté de Gloucester.....	6,000 00		

Nouvelle-Ecosse.

107	{	Rivière Annapolis, comté d'Annapolis.....	1,500 00	<hr/>	53,500 00
		Mordon, comté de Kings.....	1,000 00		
		Ragged Pond.....	2,000 00		
		Baie des Vaches, Cap-Breton.....	1,000 00		
		Bayfield.....	5,000 00		
		Baie de Scott.....	3,000 00		
		Crique Canada.....	3,000 00		
		Pudding Pan.....	6,000 00		
		Arichat Ouest.....	6,000 00		
		Somerville.....	5,000 00		
		Hampton.....	3,000 00		
Anse de Dulap.....	2,000 00				
Réparations en général, provinces maritimes.....	15,000 00				

Ile du Prince-Edouard.

108	{	Baie Colville, Souris.....	\$20,000 00	
		Brise-lames de Malpègue.....	3,500 00	
		New London.....	1,500 00	
			<hr/>	\$25,000 00
		DRAGAGE.		
109	{	Dragueurs	10,000 00	
		Dragage	100,000 00	
			<hr/>	110,000 00
		DIVERS.		
110		Divers travaux pour lesquels il n'est pas autrement pourvu...	10,000 00	
111		Explorations et inspections.....	45,000 00	
112		Arbitrages et décisions arbitrales.....	15,000 00	
129		Pour l'achèvement et la construction de phares et sifflets d'alarme..	60,000 00	

SUBVENTIONS POSTALES.

114		Communication à la vapeur entre Halifax et St. Jean, <i>viâ</i> Yarmouth.	10,000 00
115		do sur les lacs Huron et Supérieur.....	12,500 00

La résolution suivante étant proposée :—

116		Service à la vapeur entre San Francisco et Victoria, Colombie-Britannique.....	54,000 00
-----	--	--	-----------

Et la Chambre ayant continué de siéger en comité jusqu'à minuit.

MARDI, 30 avril 1878.

La dite résolution est adoptée.

Les résolutions suivantes sont adoptées :

117		Communication à la vapeur avec les îles de la Madeleine.....	\$4,200 00
118		Communication à la vapeur entre la Nouvelle-Ecosse et St. Pierre...	5,000 00
119		Communication à la vapeur entre l'île du Grand Manan, N.B., et la terre ferme.....	1,500 00
76		Ecoles militaires, Nouvelle-Ecosse et Nouveau-Brunswick.....	10,000 00
92		Canal St. Pierre.....	144,100 00
6		Département de la Milice et de la Défense.....	36,450 00

PERCEPTION DU REVENU.

XXIV.—DOUANES.

SALAIRES ET DÉPENSES CONTINGENTES DES DIFFÉRENTS PORTS.

187	{	Dans la province d'Ontario.....	216,383 00
		do Québec	200,445 00
		do Nouveau-Brunswick	93,195 00
		do Nouvelle-Ecosse	105,635 00
		do Manitoba et Territoires du Nord-Ouest.....	12,450 00
		do Colombie-Britannique	22,308 00
		do Ile du Prince-Edouard	24,420 00
		Salaire et frais de route des inspecteurs de ports et frais de route des autres officiers en tournées d'inspection.....	16,000 00
		Dépenses contingentes du bureau principal, reliure de liv. blanches, impressions, papeterie, etc., pour les différents ports d'entrée	15,000 00

XXV.—ACCISE.

188	{	Salaires des officiers et inspecteurs de l'accise.....	\$174,040 00	
		Frais de route, loyer, combustible, papeterie, etc.....	40,000 00	
		Service douanier.....	5,500 00	
		Allocation aux percepteurs de douane sur droits perçus par eux.....	2,000 00	\$221,540 0

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir,—et le comité devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre aujourd'hui.

M. *Burpee* présente les rapports suivants :—

Réponse à l'ordre de la Chambre du 27 mars dernier, pour un état montrant les noms des compagnies de chemin de fer qui ont entré en entrepôt, depuis le 1er juillet 1867, des locomotives de chemin de fer, machines à vapeurs, chars et autre matériel roulant de chemin de fer, la date de telles entrées, les articles ainsi entrés, la date du paiement des droits de douane ; aussi les noms des compagnies dont telles locomotives, machines à vapeur, chars et autre matériel roulant furent mis en vente par le ministre des Douanes.

Aussi,—Réponse à l'ordre de la Chambre du 18 février dernier, pour un état des recettes des douanes et de l'accise dans la Colombie-Britannique dans les six mois expirés le 31 décembre dernier ; aussi, état du revenu des douanes et de l'accise sur la rivière Stickine durant la même période ; aussi, état des importations et exportations de la dite province durant la même période ; aussi, état des marchandises importées en franchise ou soumises à des droits de douane ou d'accise des autres provinces du Canada dans la Colombie-Britannique, depuis 1871 inclusivement jusqu'au 31 décembre 1877, avec indication des quantités et valeurs respectives des productions du Canada.

La Chambre alors s'ajourne à 1.30 a.m.

TIMOTHY WARREN ANGLIN,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *MacDonnell*—Mercredi prochain—Le gouvernement a-t-il l'intention de continuer le creusement du havre de Cheticamp, dans le comté d'Inverness, durant l'été ou l'automne prochain ?

M. *MacDonnell*—Mercredi prochain—Le gouvernement a-t-il l'intention de prendre les moyens de fermer l'entrée nord du havre de Port Hood, dans le comté d'Inverness, dans le but de conserver et d'améliorer ce havre, et, si oui, quand ?

M. *Ross* (Middlesex) — Mercredi prochain—Adoption du second rapport du comité du compte-rendu officiel des débats.

M. *Little*—Mercredi prochain—Demandera à l'honorable premier ministre quand la pétition adressée par la Grande Loge Orangiste d'Ontario-Ouest à Son Excellence le Gouverneur-Général et mise entre les mains du Secrétaire d'Etat par une députation de cette loge, le 14 mars dernier, recevra une réponse.

N^o. 57.

OTTAWA, LUNDI, 29 AVRIL 1878.

5e Session, 3e Parlement, 41 Voté, 1878

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MAOILEAN, ROGER ET C^{ie}.

1878.

No 58.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, MARDI, 30 AVRIL 1878.

2 heures P.M.

PRIÈRE.

M. Ross (Middlesex), du comité collectif des deux Chambres relativement aux impressions du Parlement, présente le huitième rapport de ce comité qui est comme suit :—

Le comité a examiné avec soin les documents suivants, et recommande qu'ils soient imprimés :

Réponse à une adresse (Sénat),—Correspondance avec le gouvernement ou le surintendant des chemins de fer, relativement à l'expédition du grain, etc, par le chemin de fer Intercolonial pour l'Europe.

Réponse à adresse,—Correspondance entre la compagnie de la Baie d'Hudson et le gouvernement du Canada relativement à de prétendues pertes à la Rivière Rouge, résultant de l'insurrection de 1869-70.

Réponse à ordre,—Soumissions pour l'approvisionnement de carvelles de chemin de fer pour le chemin de fer canadien du Pacifique, du 1er janvier 1876 au 31 décembre 1877, et semblable retour pour le chemin de fer Intercolonial.

Réponse à adresse,—Rapport des explorations faites sur les lacs Manitoba et Winnipeggoosis, la rivière de la Poule d'Eau et la Petite Saskatchewan.

Réponse à ordre,—Rapports des ingénieurs relativement à la localisation de la ligne du chemin de fer canadien du Pacifique entre la Rivière Rouge et Battleford, etc.

Le comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés :

Réponse à adresse (Sénat),—Correspondance relative à l'établissement des bureaux du chemin de fer Intercolonial à Moncton.

Réponse à adresse,—Correspondance entre le gouvernement et T. M. Boggs, relativement à sa démission comme officier préposé à l'expédition des convois à Truro, sur le chemin de fer Intercolonial.

Réponse à adresse,—Correspondance et ordres en Conseil ayant rapport au renvoi ou à la démission de George Taylor comme assistant-surintendant du chemin de fer Intercolonial.

Réponse à ordre,—Correspondance entre Mme Edouard Murphy et les officiers du chemin de fer Intercolonial, relativement à une vache tuée sur ce chemin.

Réponse à adresse (Sénat),—Concernant un pont de chemin de fer sur les chutes de St. Jean, N.-B., pour faire la liaison du chemin de fer Intercolonial avec celui du prolongement de l'Ouest, à ces chutes.

Réponse à adresse,—Etat de tous les appels institués devant la Cour Suprême du Canada depuis son établissement, indiquant les noms des parties, la Cour dont le jugement a été porté en appel, les causes dont cette cour a disposé.

Réponse à adresse,—Production de toutes les pétitions de droit transmises au Secrétaire d'Etat depuis la passation de l'acte des pétitions de droit de 1876, avec les noms des requérants.

Réponse à adresse,—Etat de toutes les causes portées devant la Cour d'Echiquier du Canada depuis son établissement, donnant les noms des parties, etc.

Réponse à ordre,—Correspondance concernant le déplacement du bureau de poste de South-Gut de Ste. Anne, comté de Victoria, N. E.

Réponse à ordre,—Correspondance relative au transport des malles entre Port Hastings et Grand Narrow, dans la Nouvelle-Ecosse.

Réponse à ordre,—Correspondance entre le surintendant du chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard et le département des Travaux Publics, montrant combien de milles de clôture en fil de fer ont été remplacés par de la clôture en planches.

Réponse à ordre,—Documents et correspondance relativement à la destitution de M. McDonald, maître de poste à "Little Glace Bay," Cap Breton.

Réponse à adresse,—Pétitions des habitants de la paroisse de Perth, dans le comté de Victoria, N. B., sollicitant l'établissement de stations postales intermédiaires ou bureaux de poste dans cette paroisse.

Réponse à ordre,—Correspondance relativement à la résignation de J. Cadigan comme maître de poste à "Little Glace Bay," comté du Cap Breton.

Réponse à ordre,—Correspondance relativement à la destitution de James Corbett, maître de poste aux "Mines Lorway," comté du Cap Breton.

Réponse à ordre,—Correspondance relativement au maître de poste et aux officiers du bureau de poste aux Mines Victoria, comté du Cap Breton.

Réponse à ordre,—Rapport pour 1877 de J. P. Gauvreau, écrivain, comme percepteur de douanes du port de Rimouski.

Réponse à ordre,—Correspondance concernant l'établissement d'entrepôts de douanes au village de Carron Brook et dans la ville de Clinton, dans le comté de Huron.

Réponse à ordre,—Etat de tous les tubes importés en Canada, durant l'année précédant l'imposition des droits sur cet article, par le tarif de la dernière session.

Réponse à ordre,—Correspondance ayant rapport à la destitution du maître de poste de la Baie aux Vaches, (Cap Breton.)

Réponse à ordre,—Correspondance relativement au transport des malles par eau de Québec à la Malbaie, dans le comté de Charlevoix, en 1877.

Réponse à adresse,—Soumissions reçues en 1877 pour le transport par terre des malles de Québec à la Malbaie.

Réponse à adresse (Sénat),—Etat détaillé des importations de plâtre de Paris ou gypse des Etats-Unis, durant l'année fiscale passée.

Réponse à ordre,—Correspondance concernant l'usage de lignes traînantes par les pêcheurs étrangers sur les côtes de la Nouvelle-Ecosse.

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides.

(En comité.)

Les résolutions suivantes sont adoptées :—

XXVI.—INSPECTION DES BOIS DE CONSTRUCTION.

BUREAU DE QUÉBEC.

1 Surintendant.....	\$2,000 00
1 Sous-surintendant et teneur de livres.....	1,600 00
1 Caissier.....	1,200 00
3 Commis de la spécification.....	1,900 00
1 Messenger.....	400 00

189	}	9 Commis de la spécification, savoir:—1 à \$1,000; 2 à \$700; 4 à \$600; 2 à \$500 (8 mois).....	\$5,800 00
		Paie des inspecteurs-mesureurs de bois.....	55,000 00
		Dépenses contingentes.....	5,000 00

BUREAU DE MONTRÉAL.

1	Sous-surintendant.....	800 00
	Teneur de livres.....	} 1,000 00
	Commis de la spécification.....	
	Paie des inspecteurs-mesureurs de bois.....	2,755 00
	Dépenses contingentes.....	300 00

XXVII.—POIDS ET MESURES ET GAZ.

190	Salaires de 96 sous-inspecteurs des poids et mesures.....	54,300 00
191	Salaires de 32 inspecteurs de gaz.....	11,000 00
192	Loyer, meubles et chauffage des bureaux des inspecteurs de poids et mesures.....	15,000 00
193	Loyer, meubles et chauffage des bureaux d'inspection du gaz.....	3,500 00
194	Dépenses contingentes: frais de route, combustible, etc.....	25,000 00

XXVIII.—INSPECTION DES PRINCIPAUX PRODUITS CANADIENS.

195	Pour l'achat et la distribution d'échantillons de fleur, etc., et autres dépenses nécessitées par la loi.....	3,000 00
-----	---	----------

XXIX.—FALSIFICATION DES SUBSTANCES ALIMENTAIRES.

196	Pour subvenir aux dépenses à faire en vertu de l'acte 36 Vic., ch. 49.	10,000 00
-----	--	-----------

XXX.—TRAVAUX PUBLICS.

ENTRETIEN ET RÉPARATIONS.

197	Salaires et dépenses contingentes des officiers préposés aux canaux..	32,020 00
198	Perception des droits de glissoires et d'estacades.....	20,245 00
199	Réparations et exploitation des ces travaux.....	366,500 00

La résolution suivante étant proposée, savoir :—

200	Chemin de fer Intercolonial.....	1,600,000 00
-----	----------------------------------	--------------

Et la Chambre ayant continué de siéger en comité jusqu'à minuit ;

MERCREDI, 1er mai 1878.

La dite résolution est alors adoptée.

Les résolutions suivantes sont adoptées :—

201	Chemin de fer de l'Île de Prince-Edouard.....	200,000 00
202	Ligne de télégraphe, Colombie-Britannique, (y compris la subvention.).....	41,500 00
203	Ligne de télégraphe, entre l'Île du Prince-Edouard et la terre ferme.	2,000 00
204	Agent et dépenses contingentes, Colombie-Britannique.....	4,000 00

 XXXII—TERRES FÉDÉRALES.

206 Arpentages, Manitoba et Nord-Ouest, (y compris la commission et le personnel et agences des terres)..... \$80,000 00

XXXIII—MENUS REVENUS.

207 Estimation de la somme à voter..... 10,000 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir,—et le comité devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre aujourd'hui.

Un message est reçu du Sénat, qu'il n'insiste pas sur l'amendement fait au bill No. 46, pour amender l'acte concernant les conflits de réclamations entre personnes occupant des terres à Manitoba, lequel cette Chambre n'avait pas accepté.

Aussi,—acquiesçant au bill No. 65, pour pourvoir à la liquidation des compagnies d'assurance contre le feu et maritimes, incorporées et insolvables, sans amendement.

La Chambre alors s'ajourne à 2 heures moins 25 minutes a.m.

TIMOTHY WARREN ANGLIN,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Blake*—Jeudi prochain—BILL intitulé: “ Acte pour continuer un acte pour mieux prévenir les crimes et les outrages dans certaines parties du Canada ” jusqu’à la fin de la prochaine session du Parlement.

M. *Mackenzie*—Jeudi prochain—Que cette Chambre ratifie l’ordre en conseil du 18 avril 1878, concernant une subvention à la compagnie du chemin de fer du Canada Central, passé sous l’autorité d’un acte pour pourvoir à la construction du chemin de fer Canadien du Pacifique, 37 *Victoria*, chap. 14.

M. *Mackenzie*—Jeudi prochain—RÉSOLUTION suivante: Que cette Chambre ratifie et approuve un marché passé entre le gouvernement du Canada et la compagnie d’éclairage au gaz et d’eau de Moncton, pourvoyant à l’approvisionnement d’eau et de gaz aux usines et bureaux du gouvernement à Moncton, N.-B., tel que contenu dans les votes et délibérations de cette Chambre, le 24 avril dernier.

N^o. 58.

OTTAWA, MARDI, 30 AVRIL, 1878.

5e Session, 3e Parlement, 41 Voté, 1878

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MAULEAN, ROGER ET C^{IE}.
1878.

No 59.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, MERCREDI, 1^{ER} MAI 1878.

2 heures P.M.

PRIÈRE.

La pétition de *David Bertans* et autres, porteurs de polices d'assurance de la compagnie d'assurance mutuelle sur la vie du Connecticut, demandant que l'acte 40 *Victoria*, chap 42, soit amendé de manière à les soustraire à son opération, et qu'il soit permis à la dite compagnie de faire affaires en vertu des lois du Canada comme elle le faisait avant la passation du dit acte, est lue et reçue.

M. *Blake* présente un bill No. 77, pour mieux prévenir les crimes et les actes de violence dans certaines parties du Canada jusqu'à la fin de la prochaine session du Parlement, lequel est lu la première fois, et remis pour la seconde lecture à demain, le dit bill devant être placé sur les ordres du gouvernement.

M. *Mackenzie* présente les rapports suivants :—

Réponse à l'adresse du 10 avril dernier, pour production d'un rapport montrant : 1o. les montants des six plus basses soumissions reçues en septembre ou octobre 1873, pour les sections 2, 3, 5, 6, 7, 12, 13 et 14 du nouveau canal Welland, avec les noms des soumissionnaires ; 2o. les montants des six plus basses soumissions reçues pour les mêmes sections en 1874, avec les noms des soumissionnaires ; 3o. les noms des sections auxquels ces dernières ont été accordées ; 4o. copie des ordres en Conseil accordant ces sections ; 5o. copie de toute la correspondance à ce sujet.

Réponse à l'ordre de la Chambre du 1^{er} avril dernier, pour copie de toute la correspondance ayant rapport à la destitution de *R. McNeil*, écrivain, comme officier d'expédition à la Baie de la Petite Glace, comté du Cap Breton.

Et, réponse à l'adresse du 21 février dernier, pour copie du rapport avec carte y annexée, de l'ingénieur qui a été employé l'année dernière à fixer la ligne de division probable entre la Colombie-Anglaise et l'Alaska, et aussi, copie de ses instructions, avec copie du traité ou des conventions qui ont eu lieu entre les gouvernements Anglais et Russe relativement à la dite ligne de division, et autres papiers ayant rapport à l'établissement de la ligne de division entre Alaska et le territoire anglais, et la navigation des rivières coulant de la Colombie à travers l'Alaska jusqu'à la mer.

M. *Mills* met devant la Chambre le rapport de l'exploration géologique du Canada, par *Alfred R. C. Selwyn*, F.R.S., T.G.S., directeur, pour l'année 1876-77.

M. *Ross* (Middlesex), propose que les documents de la session No. 67 (deux rapports) de la dernière session, relativement au havre d'Ingonish, soient renvoyés au comité collectif des deux Chambres relativement aux impressions du Parlement.

Et la dite motion est, conformément à la règle 94, renvoyée au dit comité.

M. *Mackenzie* met devant la Chambre les documents et rapports relatifs à la localisation de la ligne et au havre du terminus ouest du chemin de fer Canadien du Pacifique, par *Sandford Fleming*; C.M.G., ingénieur-en-chef, 1878.

M. *Ross* (Middlesex), propose que le second rapport du comité spécial nommé pour surveiller le compte-rendu officiel des débats de cette Chambre durant la présente session, obtiennent maintenant le concours; rejetée sur la division suivante:—

POUR :

Messieurs

Appleby,	Flesher,	Mitchell,
Bécharé,	Galbraith,	Orton,
Bowell,	Gibbs (<i>Ontario-Sud</i>),	Paterson,
Brooks,	Gillmor,	Perry,
Bunster,	Haddow,	Platt,
Cameron,	Jones (<i>Halifax</i>),	Plumb,
Campbell,	Jones (<i>Leeds</i>),	Robinson,
Charlton,	Kirkpatrick,	Rochester,
Colby,	Langevin,	Ross (<i>Middlesex</i>),
Cook,	Little,	Ryan,
Costigan,	Macdonald (<i>Kingston</i>),	Sinclair,
DeCosmos,	McDonald (<i>Cap Breton</i>),	Thompson (<i>Cariboo</i>),
Dewdney,	McDougall (<i>Trois-Rivières</i>),	Tupper,
Dugas,	McCallum,	Wallace (<i>Norfolk</i>),
Dymond,	McCarthy,	White (<i>Hastings</i>),
Farrow,	McInnes,	White (<i>Renfrew</i>),
Fleming,	McQuade,	Young.—51.

CONTRE :

Messieurs

Bain,	Coupal,	McCraney
Bernier,	Ferris,	McGregor,
Bertram,	Fiset,	McNab,
Biggar,	Flynn,	Metcalfe,
Blackburn,	Gibson,	Mills,
Blain,	Gillies,	Monteith,
Blake,	Greenway,	Pettes,
Borden,	Guthrie,	Pickard,
Borron,	Hagar,	Ray,
Bourassa,	Hall,	Ross (<i>Durham</i>),
Bowman,	Higinbotham,	Ross (<i>Prince-Edouard</i>),
Brouse,	Holton,	Rymal,
Brown,	Horton,	Sriver,
Buell,	Huntington,	Shibley,
Burk,	Irving,	Skinner,
Burpee (<i>St. Jean</i>),	Kerr,	Smith (<i>Peel</i>),
Burpee (<i>Sunbury</i>),	Killam,	Smith (<i>Westmoreland</i>),
Carmichael,	Langlois,	Snider,
Cartwright,	Laurier,	Taschereau,
Casgrain,	MacDonnell (<i>Inverness</i>),	Thompson (<i>Haldimand</i>),
Cheval,	McDougall (<i>Renfrew</i>),	Trow,
Church,	MacKay (<i>Cap Breton</i>),	Wallace (<i>Albert</i>),
Coffin,	Mackenzie,	Wood.—69.

Sur motion de M. *Tupper*, une adresse est votée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour copies de la correspondance, des rapports et documents relatifs à l'amélioration du transport des malles de Brookfield à Upper Stewiack, dans le comté de Colchester.

Aussi,—Adresse à Son Excellence pour copie de la correspondance, des rapports et mémoires relatifs au changement de la route de la malle entre Grand Village et les Cinq Iles *viâ* Portapique Mountain, dans le comté de Colchester.

Sur motion de M. *White* (Renfrew), une adresse est votée à Son Excellence pour copies de tous ordres en Conseil fixant le taux des péages que peut percevoir la compagnie d'amélioration du haut de l'Ottawa, sur les bois en grume et de construction passant dans les endroits améliorés.

M. *Bunster* propose qu'une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général soit votée pour copie d'aucune pétition ou de pétitions adressées à Son Excellence le Gouverneur-Général ou à aucun membre de son gouvernement, demandant le renvoi de M. *W. B. Spaulding*, magistrat stipendiaire à Nanaimo et à Comox, et correspondance, s'il en est, qui peut avoir eu lieu à ce sujet entre le gouvernement de Son Excellence et le gouvernement de la Colombie-Anglaise, ou avec aucune autre personne ou autorité.

Et un débat s'ensuivant ;

A 6 heures p.m., M. l'Orateur prend le fauteuil et le quitte pour le reprendre à 7 heures et demie p.m.

7.30 P. M.

(L'ordre des bills privés est appelé en vertu de la règle 19.)

Les amendements faits par le Sénat au bill No. 7, concernant la compagnie d'express et de transport d'Ontario, sont pris en considération et obtiennent le concours.

Un message est reçu du Sénat, acquiesçant à l'amendement fait par cette Chambre au bill No. 71 (du Sénat), intitulé: "Acte pour accorder certains pouvoirs à l'association de construction de Montréal, sous le nom de 'La Compagnie de Placement et de Construction de Montréal,'" sans amendement.

Aussi, acquiesçant aux deux bills suivants, avec amendements, savoir :

No. 53, pour une meilleure audition des comptes publics.

No. 52, pour amender l'acte du chemin de fer canadien du Pacifique de 1874.

(Bills et ordres publics en vertu de la règle 19.)

La Chambre continue la considération de la motion de M. *McCarthy*, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier qu'il appartient pour copies des documents originaux faits et signés par les chefs des différents départements des Travaux Publics, comportant avoir été faits conformément à l'ordre de la Chambre du 5 mars 1877, comme suit: "Les noms des personnes nommées entre le 1er janvier et le sept novembre 1873, les noms des officiers dont les salaires ont été augmentés durant la même période, les noms de ceux ainsi nommés dont la nomination a été annulée après le mois de novembre, et un état montrant si les situations qui étaient remplies par ceux dont les nominations ont été annulées sont restées vacantes ou ont depuis été remplies, et, si oui, quand et par qui, et si les salaires des officiers qui ont été augmentés durant la susdite période ont été depuis réduits ou augmentés, les réductions ou les augmentations dans chaque cas respectivement."

M. *Kirkpatrick* propose pour amendement "Que la dite résolution soit amendée en y ajoutant les mots suivants: 'et que ce rapport soit renvoyé à un comité spécial de sept membres pour qu'il en fasse rapport, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et documents.'"

Sir *John A. Macdonald* propose pour amendement que le dit amendement soit amendé en biffant tous les mots après "Que" et y substituant les suivants: "vu qu'il est allégué par l'hon. député de Cardwell que le rapport soumis aux divers départements pour en obtenir des réponses diffère du rapport demandé par cette Chambre, et qu'il est de plus allégué par l'hon. député de Cardwell que telles additions et omissions sont de nature à tromper cette Chambre, et constituant, par conséquent, un mépris de cette Chambre, il soit *Résolu*, Que le dit rapport soit renvoyé à un comité spécial de sept membres pour faire une enquête sur les dites allégations, avec pouvoir de faire rapport et d'envoyer quérir personnes, papiers et documents"; rejeté sur la division suivante :

POUR :

Messieurs

Bowell,	Haggart,	Platt,
Brooks,	Jones (<i>Leeds</i>),	Plumb,
Cameron,	Kirkpatrick,	Pope (<i>Compton</i>),
Campbell,	Langevin,	Robinson,
Caron,	Little	Rochester
Colby,	Macdonald (<i>Kingston</i>),	Rouleau,
Costigan,	McDonald (<i>Cap Breton</i>),	Ryan,
Coupal,	McDougall (<i>Trois-Rivières</i>),	Stephenson,
Currier,	Macmillan,	Thomson (<i>Caribou</i>),
Daoust,	McCallum,	Tupper,
Dewdney,	McCarthy,	Wade,
Dugas,	McQuade,	Wallace (<i>Norfolk</i>),
Farrow,	Méthot,	White (<i>Hastings</i>),
Ferguson,	Mitchell,	White (<i>Renfrew</i>),
Gibbs (<i>Ontario-Nord</i>),	Monteith,	Wright (<i>Pontiac</i>). —47.
Gibbs (<i>Ontario-Sud</i>),	Orton,	

CONTRE :

Messieurs

Appleby,	Fynn,	McGregor,
Bain,	Forbes,	McIntyre,
Béchar, d,	Galbraith,	McNab,
Bernier,	Gibson,	Metcalfe,
Bertram,	Gillies,	Mills,
Biggar,	Gillmor,	Norris,
Blackburn,	Goudge,	Oliver,
Borden,	Greenway,	Paterson,
Borron,	Guthrie,	Perry,
Bowman,	Haddow,	Pickard,
Brown,	Hagar,	Ray,
Buell,	Higinbotham,	Richard,
Burk,	Holton,	Ross (<i>Durham</i>),
Burpee (<i>St. Jean</i>),	Horton,	Ross (<i>Middlesex</i>),
Burpee (<i>Subury</i>),	Huntington,	Ross (<i>Prince-Edouard</i>),
Carmichael,	Irving,	Rymal,
Cartwright,	Jones (<i>Halifax</i>),	Scatcherd,
Casey,	Kerr,	Scriver,
Casgrain,	Killam,	Smith (<i>Westmoreland</i>),
Cheval,	Langlois,	Snider,
Christie,	Laurier,	St. Jean,

Church,	Macdonald (<i>Cornwall</i>),	Taschereau,
Coffin,	Macdougall (<i>Elgin</i>),	Thompson (<i>Haldimand</i>),
Cook,	McDougall (<i>Renfrew</i>),	Trow,
Dymond,	MacKay (<i>Cap-Breton</i>),	Wallace (<i>Albert</i>),
Fiset,	Mackenzie,	Wood,
Fleming,	McCraney,	Young.—81.

La question étant mise aux voix sur le dit amendement, il est rejeté sur la même division.

La motion principale est alors adoptée et un ordre de la Chambre est émis en conséquence.

La Chambre alors s'ajourne.

TIMOTHY WARREN ANGLIN,
Orateur.

N^o. 59.

OTTAWA, MERCREDI, 1^{er} MAI 1878.

5^e Session, 3^e Parlement, 41^e Vict., 1878

VOTES ET DELIBERATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MAULEAN, ROGER ET C^{ie}.

1878.

No. 60.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

 OTTAWA, JEUDI, 2 MAI 1878.

2 heures P.M.

PRIÈRE.

Sir *Albert J. Smith* met devant la Chambre les rapports des présidents des bureaux d'inspection de bateaux à vapeur et d'examen des maîtres et matelots, des commissaires de havre de Toronto, Montréal, Québec et Pictou, des autorités du pilotage, des gardiens de port et de la police riveraine de Montréal et Québec, avec un état des naufrages et accidents et des listes de récompense pour sauvetage, principalement jusqu'au 31 décembre 1877; lesquels constituent le supplément No. 2 du dixième rapport annuel du département de la Marine et des Pêcheries, pour l'année fiscale terminée le 30 juin 1877.

La résolution adoptée en comité des subsides, mardi, le 19 février dernier est rapportée, lue deux fois et obtient le concours, et en voici la teneur :—

III.—GOUVERNEMENT CIVIL.

2 Pour défrayer les salaires du bureau du Secrétaire du Gouverneur-Général..... \$8,100 00

La résolution adoptée en comité des subsides, mardi, le 12 mars dernier, est rapportée, lue deux fois et obtient le concours, et en voici la teneur :—

III. GOUVERNEMENT CIVIL.—(Suite.)

3 Pour défrayer les salaires du département du Conseil Privé de la Reine pour le Canada..... \$15,000 00

Les résolutions adoptées en comité des subsides, jeudi, le 14 mars dernier, sont rapportées, lues deux fois et obtiennent le concours, et en voici la teneur :—

III.—GOUVERNEMENT CIVIL.—(Suite.)

Salaires du personnel des départements et bureaux suivants :

4	Département de la Justice.....	\$11,700 00
5	do division des pénitenciers.....	3,900 00
7	do du Secrétaire d'Etat.....	35,120 00
8	do de l'Intérieur.....	45,720 00
9	do du Receveur-Général.....	20,180 00
10	do des Finances.....	51,100 00

Les résolutions adoptées en comité des subsides, vendredi, le 15 mars dernier, sont rapportées, lues deux fois et obtiennent le concours, et sont comme suit :—

III. GOUVERNEMENT CIVIL.—(Fin.)

Salaires du personnel des départements et bureaux suivants :—

11	Département des Douanes.....	\$29,200 00
12	do du Revenu de l'Intérieur.....	26,767 50
13	do des Travaux Publics.....	49,780 00
14	do des Postes.....	87,850 00
15	do de l'Agriculture.....	29,340 00
16	do de la Marine et des Pêcheries.....	26,000 00
17	Bureau de la Trésorerie.....	4,100 00
18	Dépenses contingentes des Départements.....	159,000 00
19	Bureau de la papeterie, pour papeterie.....	13,000 00
20	Pour faire face au montant probable requis pour nouvelles nominations ou autres changements.....	10,000 00

IV.—ADMINISTRATION DE LA JUSTICE.

21	Divers, Territoires du Nord-Ouest.....	20,000 00
22	Frais de route des magistrats stipendiaires dans les Territoires du Nord-Ouest.....	4,500 00
23	Allocations pour les circuits, Colombie-Britannique.....	15,000 00
24	do Manitoba.....	1,500 00
25	Rapporteur de la Cour Suprême du Canada et de la Cour de l'Echiquier.....	1,900 00
26	Greffier de la Cour Suprême du Canada et de la Cour de l'Echiquier.....	475 00
27	1er Messenger de la Cour Suprême du Canada et de la Cour de l'Echiquier.....	500 00
28	Second messenger de la Cour Suprême du Canada et de la Cour de l'Echiquier.....	360 00
29	Dépenses contingentes et déboursés, y compris les impressions, reliure et distribution des rapports, frais de route des juges ; aussi, salaires des officiers (shérif, huissier, etc.) dans les Cours Suprême et de l'Echiquier du Canada, et \$150 de livres pour les juges.....	7,000 00
30	Divers déboursés se rattachant à la Cour Maritime d'Ontario, sceaux pour la cour, frais de route pour les juges, timbres de loi, livres de loi.....	500 00
31	Salaires du registraire de la Cour de Vice-Amirauté, Québec.....	666 66
32	Salaires du prévôt de la Cour de Vice-Amirauté, Québec.....	333 34
33	Salaires d'un juge de la Cour de Comté, pour remplir (s'il est nécessaire) le poste laissé vacant par le décès de feu A. T. Bushby, écr.....	2,245 00

V.—POLICE.

34	Police fédérale.....	11,000 00
----	----------------------	-----------

VI.—PÉNITENCIERS.

35	Pénitencier de Kingston.....	130,646 52
----	------------------------------	------------

Les résolutions adoptées en comité des subsides, lundi, le 8 avril dernier, sont rapportées, lues deux fois et obtiennent le concours, et sont comme suit :—

VI. PÉNITENCIERS.—(Suite.)

36	Pénitencier d'Halifax (balances à être transférées au compte du pénitencier de Dorchester, si besoin est).....	\$24,966 35
----	--	-------------

37 Pénitencier de St. Jean (balances à être transférées au compte du pénitencier de Dorchester, si besoin est).....	\$41,806 00
38 Pénitencier de St. Vincent de Paul.....	84,278 09
39 Pénitencier de Manitoba.....	19,468 00
40 Pénitencier de la Colombie-Britannique.....	20,950 00

Les résolutions adoptées en comité des subsides, mardi, le 9 avril dernier, sont rapportées, lues deux fois et obtiennent le concours, et sont comme suit :—

VII.—LÉGISLATION.

SÉNAT.

41 Salaires et dépenses contingentes du Sénat	\$51,518 00
---	-------------

CHAMBRE DES COMMUNES.

42 Traitements, d'après l'estimation du greffier.....	60,100 00
43 Dépenses de comités, commis surnuméraires de la session, etc.....	12,800 00
44 Dépenses contingentes.....	19,600 00
45 Publication des débats.....	15,000 00
46 Traitements et dépenses contingentes, d'après l'estimation du sergent d'armes.....	28,050 00

DIVERS.

47 Crédit pour la bibliothèque du Parlement, y compris \$3,000 pour l'achat de livres de droit.....	10,000 00
48 Traitements des officiers (additionnels) et dépenses contingentes de la bibliothèque.....	5,000 00
49 Impression, reliure et distribution des lois.....	12,000 00
50 Pour faire face aux dépenses de la refonte des lois.....	8,000 00
51 Impressions, papier à imprimer et reliure.....	70,000 00
52 Dépenses contingentes du greffier de la Couronne en chancellerie.....	1,200 00
53 Impressions diverses.....	2,000 00

VIII—ARTS, AGRICULTURE ET STATISTIQUES.

54 Pour faire face aux dépenses se rattachant aux soins des archives	3,000 00
55 Pour faire face aux dépenses se rattachant à l'organisation du <i>Patent Record</i>	7,200 00
56 Pour faire face aux dépenses se rattachant à la préparation des statistiques criminelles.....	5,000 00
57 Pour faire face aux dépenses se rattachant à l'exposition de Paris....	25,000 00
58 Pour faire face aux dépenses se rattachant à la commission entomologique.....	2,000 00
59 Pour faire face aux dépenses se rattachant à l'exposition australienne	5,000 00

Les résolutions adoptées en comité des subsides, lundi, le 15 avril dernier, sont rapportées, lues deux fois et obtiennent le concours, et sont comme suit :—

IX—IMMIGRATION ET QUARANTAINE.

Traitements des agents et employés de l'immigration.....	\$26,550 00
Traitements des agents voyageurs.....	13,000 00
Inspection médicale du port de Québec.....	2,600 00
Quarantaine, Grosse-Ile.....	11,820 00
do St. Jean.....	3,000 00
do Pictou, N.-E.....	800 00
do Halifax, N.-E.....	3,600 00
do Charlottetown, I. P.-E.....	1,000 00
Pour faire face aux dépenses qui nécessiteront d'autres mesures pour la salubrité publique.....	20,000 00
Dépenses contingentes des agences canadiennes et autres agences régulières.....	24,000 00
Frais de route des agents voyageurs.....	14,000 00

- 61 Pour aider à l'immigration et faire face à ses dépenses, y compris l'estimation des dépenses pour le transport de Mennonites..... \$110,000 00

X.—PENSIONS.

62	{	Samuel Waller, ci-devant greffier de la Chambre d'Assemblée.....	\$400 00	1,280 00
		John Bright, messenger, Chambre d'Assemblée.....	80 00	
		Mme. Antrobus.....	800 00	

Nouvelles pensions de miliciens:

63	{	Mme. Caroline McEachern et quatre enfants.....	238 00
		Rhoda Smith.....	110 00
		Janet Anderson.....	110 00
		Margaret Mackenzie.....	80 00
		Mary Ann Richey et un enfant.....	288 00
		Mary Morrison.....	80 00
		Louise Prud'homme et deux enfants.....	110 00
		Virginie Charron et quatre enfants.....	150 00
		Paul M. Robins.....	146 00
		Charles T. Bell.....	73 00
		Alex. Oliphant.....	109 50
		Charles Lugsden.....	91 25
		Thomas Charters.....	91 25
		Charles T. Robertson.....	110 00
		Percy G. Routh.....	400 00
		Richard S. King.....	400 00
		George A. Mackenzie.....	73 00
		Edward Hilder.....	146 00
		Fergus Scholfield.....	73 00
		John Bradley.....	109 50
		James Bryan.....	109 50
		Jacob Stubbs.....	73 00
		Enseigne W. Fahey.....	200 00
		Mary Connors.....	110 00
		Mary Hodgins et trois enfants.....	191 00
		John Martin.....	110 00
		A. W. Stevenson.....	110 00
		Mme. J. Thorburn.....	150 00
		Mme. P. T. Worthington et enfants.....	378 00
		Mme. J. H. Elliott et enfants.....	130 00
		Ellen Kirkpatrick et trois enfants.....	266 00
		Mme. George Prentice et enfants.....	400 00
		Mary Hannah Temple et enfants.....	298 00
64		Pour subvenir à la pension des vétérans de la guerre de 1812.....	35,000 00
65		Compensation aux pensionnaires au lieu des terres.....	7,000 00

Les résolutions adoptées en comité des subsides, mardi, le 16 avril dernier, sont rapportées, et sont comme suit :—

XI.—MILICE.

Dépenses ordinaires.

66	Salaire pour la division militaire et l'état-major de district.....	\$28,600 00
67	Solde des majors de brigade.....	20,000 00
68	Allocations pour l'instruction militaire.....	40,000 00

69	{ Munitions	\$40,000 00	
	{ Uniformes	50,000 00	
	{ Munitions de guerre.....	40,000 00	\$130,000 00
70	Arsenaux publics et soin des armes, y compris le salaire des chefs de matériel, conservateurs et gardiens, et le loyer, le combustible et l'éclairage de ces arsenaux.....		52,000 00
71	Solde des exercices et toutes autres dépenses se rattachant à l'instruction militaire de la milice.....		155,000 00
72	Dépenses contingentes et service général pour lesquelles il n'est pas autrement pourvu, y compris l'aide aux associations de carabiniers et aux musiques de corps efficacement organisés.....		50,000 00
73	Salles d'exercices et champs de tir.....		10,000 00
<i>Dépenses extraordinaires.</i>			
74	Soin et entretien des propriétés cédées par le gouvernement impérial, y compris les loyers.....		10,000 00
<i>Dépenses spéciales.</i>			
75	Collège militaire		50,000 00
77	Solde, entretien et équipement des batteries d'artillerie de place "A" et "B," et des écoles d'artillerie à Kingston et à Québec.. ..		115,000 00

La résolution 66,—salaires pour la division militaire et l'état-major de district,—étant lu une seconde fois ;

M. *Mitchell* propose que la dite résolution n'obtienne pas le concours, mais qu'il soit *Résolu*, Que vû la condition actuelle des finances du pays, il est désirable de réduire les dépenses de l'état-major de la milice, en biffant les sommes de \$14,400 et de \$6,000 destinées dans la dite résolution à 12 adjudants-généraux de districts avec leurs allocations, ainsi que la somme de \$6,600 destinée à 12 paie-mâtres de districts ; rejeté sur division.

La résolution 66 est alors adoptée.

La résolution 67,—salaires des majors de brigade,—étant lu une seconde fois ;

M. *Mitchell* propose que la dite résolution n'obtienne pas le concours, mais qu'il soit *Résolu*, Que dans l'état actuel de dépression du pays, il n'est pas opportun de voter toute la somme de \$20,000, destinée aux majors de brigade dans la dite résolution ; rejeté sur division.

La résolution 67 est alors adoptée.

Les résolutions 63 à 74, inclusivement, étant lues séparément, obtiennent le concours.

La résolution 75,—école militaire,—étant lue une seconde fois ;

M. *Mitchell* propose que la dite résolution n'obtienne pas maintenant le concours, mais qu'il soit *Résolu*, Que dans l'état actuel de dépression du pays, il est inopportun de voter une somme aussi considérable que \$50,000 pour le soutien d'un école militaire ; rejeté sur division.

La résolution 75 obtient alors le concours.

La résolution 77 étant lue deux fois, obtient le concours.

Les résolutions adoptées en comité des subsides, samedi, le 20 avril dernier, sont rapportées, lues deux fois et obtiennent le concours, et sont comme suit :—

XIII.—SERVICE PAR VOIE DE MER ET A L'INTÉRIEUR.

VAPEURS FÉDÉRAUX.

113	Entretien et réparations des vapeurs <i>Napoléon III</i> , <i>Newfield</i> , <i>Druid</i> , <i>Glendon</i> , <i>Sir James Douglas</i> et <i>Northern Light</i>	\$130,000 00
-----	--	--------------

120	Pour pourvoir à l'examen des capitaines et seconds.....	\$4,250 00
121	Pour l'achat de canots et d'appareils de sauvetage, et les récompenses pour sauvetage.....	3,000 00
122	Pour pourvoir aux enquêtes sur les naufrages et les accidents, et pour obtenir des informations relatives aux désastres maritimes.	500 00
123	Dépenses relatives à l'enregistrement et à la classification des navires en Canada.....	500 00
124	Police de rade de Montréal.....	14,090 00
125	do Québec.....	23,500 00
126	Enlèvement d'obstructions dans les rivières navigables.....	500 00

XIV.—PHARES ET SERVICE COTIER.

127	Salaires et allocations des gardiens de phares.....	151,558 00
128	Entretien et réparations.....	260,675 00

Les résolutions adoptées en comité des subsides, lundi, le 22 avril dernier, sont rapportées, lues deux fois et obtiennent le concours, et sont comme suit :—

XV.—PÊCHERIES.

TRAITEMENTS ET DÉBOURSÉS DES GARDES-PÊCHE ET GARDIENS.

130	{	Ontario.....	\$12,000 00
		Québec.....	12,000 00
		Nouvelle-Ecosse, y compris l'inspecteur et son aide.....	15,000 00
		Nouveau-Brunswick, y compris l'inspecteur.....	10,500 00
		Ile du Prince-Edouard.....	1,800 00
		Manitoba.....	200 00
		Colombie-Britannique.....	1,000 00
131	Entretien et réparations du vapeur employé à la protection des pêcheries.....	18,000 00	
132	Etablissement de pisciculture, passe-migrants et bancs d'huitres.....	16,000 00	

XVI.—INSTITUTIONS SCIENTIFIQUES.

Observatoires.

133	Observatoire, Québec.....	2,400 00
134	do Toronto.....	4,800 00
135	do Kingston.....	500 00
136	do Montréal.....	500 00
137	do Nouveau-Brunswick.....	850 00
138	Allocation pour les observatoires météorologiques, y compris les instruments et le coût des dépêches signalant les tempêtes.....	37,000 00

XVII.—HOPITAUX DE LA MARINE ET DES MARINS MALADES ET DANS LA DÉTRESSE.

HÔPITAUX DE LA MARINE.

139	Hôpital de la Marine et des Immigrants, Québec.....	\$20,000 00	
140	{	Hôpital-général, Montréal.....	\$3,000 00
		Autres ports de Québec.....	2,000 00
141	{	Hôpital de Ste. Catherine, Ontario.....	500 00
		do Kingston do.....	500 00
142	{	Hôpital-général, Halifax.....	3,500 00
		Autres ports de la Nouvelle-Ecosse.....	11,250 00
143	{	Hôpital de St. Jean.....	4,000 00
		Autres ports du Nouveau-Brunswick.....	7,750 00
			11,750 00

144	Ports de la Colombie-Britannique.....	\$4,000 00
145	Ports de l'Île du Prince-Edouard.....	3,000 00

DÉPENSES DES MARINS NAUFRAGÉS ET INFIRMES.

	Province de Québec.....	2,000 00
	do Nouvelle-Ecosse.....	4,000 00
146	do Nouveau-Brunswick.....	1,000 00
	do Colombie-Britannique.....	1,000 00
	do Île du Prince-Edouard.....	500 00
147	Pour rembourser la Chambre de Commerce de Londres des frais qu'elle a encourus pour des naufragés et marins dénués de ressources, du Canada.....	3,000 00

XVIII.—INSPECTION DE BATEAUX A VAPEUR.

SALAIRES, ETC.

	Président.....	1,800 00
	Vice-Président.....	1,400 00
	Inspecteur, division de Toronto.....	1,200 00
	do do Montréal.....	1,200 00
	do do Trois-Rivières.....	1,000 00
	do do Québec.....	1,000 00
	do do Ontario-Est.....	1,000 00
	do do Colombie-Britannique.....	750 00
	do do Manitoba.....	100 00
	Frais de route du président et dépenses se rattachant au bureau de l'inspection des bateaux à vapeur.....	900 00
	Commis du bureau de l'inspection.....	300 00
	Frais de route de l'inspecteur du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse, et dépenses contingentes du bureau.....	825 00
148	Frais de route de l'inspecteur pour la division de Toronto, et dépenses contingentes du bureau.....	430 00
	Frais de route de l'inspecteur, Trois-Rivières.....	125 00
	do do Québec.....	150 00
	do do Ontario-Est.....	260 00
	do do Montréal.....	200 00
	do do Manitoba.....	100 00
	Achat d'instruments et manomètres.....	200 00
	Frais de route et loyer de bureau de l'inspecteur, Colombie-Britannique.....	750 00
	Gravure et impression de certificats de mécaniciens et impression en français de l'acte d'inspection des bateaux à vapeur.....	300 00

XIX.—INSPECTION DES COMPAGNIES D'ASSURANCE.

149	Pour faire face aux dépenses se rattachant à l'inspection des compagnies d'assurance.....	6,000 00
-----	---	----------

XXI.—EXPLORATION GÉOLOGIQUE.

150	Exploration Géologique.....	50,000 00
151	Sauvages, Québec.....	2,200 00
152	Achat de couvertures de laine pour les Sauvages âgés et infirmes, Ontario et Québec.....	1,600 00
153	Sauvages de la Nouvelle-Ecosse, secours, etc.....	4,500 00
154	Sauvages du Nouveau Brunswick, secours, etc.....	4,500 00
155	Sauvages de l'île du Prince-Edouard, secours, etc.....	2,000 00

Sauvages de la Colombie-Britannique.

156	{	Surintendance de Victoria.....	\$18,240 00
		do Fraser	18,321 00

 \$36,561 00
Sauvages de Manitoba.

157	Annuité payable en vertu des traités Nos. 1 et 2.....	27,000 00
158	do do 3.....	15,640 00
159	do do 5.....	15,860 00
160	Instruments aratoires, bestiaux, grain de semence, outils, wagons, munitions, etc., fournis en vertu des traités ci-dessus mentionnés, Nos. 1 et 2.....	12,950 00
161	do 3.....	6,410 00
162	do 5.....	4,890 00
163	Provisions fournies aux Sauvages assemblés pour recevoir les annuités en vertu des traités ci-dessus.....	16,500 00
164	Approvisionnement triennal d'habillements en vertu des traités ci-dessus.....	2,200 00

Sioux de la Petite Saskatchewan.

165	Achat d'instruments aratoires, grains de semence, outils, etc., et salaire d'un agent résidant sur leur réserve.....	2,600 00
-----	--	----------

Les résolutions adoptées en comité des subsides, mardi, le 23 avril dernier, sont rapportées, lues deux fois, obtiennent le concours, et sont comme suit :—

XXII.—SAUVAGES.—(Suite.)

Surintendance de Manitoba.

166	Dépenses générales de la surintendance de Manitoba.....	18,300 00
167	Salaires des instituteurs et coût des maisons d'école.....	5,000 00

Sauvages du Nord-Ouest.

168	Annuités en vertu du traité No. 4.....	32,300 00
169	do do 6.....	40,650 00
170	do do 7.....	33,050 00
171	Instruments aratoires, bestiaux, etc., en vertu des traités Nos. 4, 6 et 7 (l'année dernière les Nos. 4 et 6 seulement).....	38,000 00
172	Provisions fournies aux Sauvages assemblés pour recevoir les annuités en vertu des traités Nos. 4, 6 et 7, (l'année dernière les Nos. 4 et 6 seulement).....	37,000 00
173	Ammunition, ficelle et carabines, (traités Nos. 4, 6 et 7).....	7,000 00
174	Sioux à Qu'Appelle.....	1,000 00
175	Arpentages sur les réserves des Sauvages dans le Nord-Ouest.....	35,000 00
176	Dépenses générales pour la surintendance du Nord-Ouest.....	18,500 00
177	Salaires d'instituteurs, etc.....	7,000 00

DIVERSES DÉPENSES.

178	Aide à des écoles de Sauvages en Ontario et Québec, où le besoin s'en fait le plus sentir.....	5,000 00
179	Pour augmenter les annuités payables en vertu du traité Robinson aux Chippewas des lacs Huron et Supérieur, de 96 centins à \$1 par tête.....	14,000 00

XXIII.—DIVERS.

180	Gazette du Canada.....	4,000 00
-----	------------------------	----------

181 Impressions diverses.....	\$10,000 00
182 Dépenses imprévues devant être faites en vertu d'un ordre en Conseil, et dont un compte en détail sera soumis au Parlement durant les premiers 15 jours de la prochaine session.....	50,000 00
183 Commutation au lieu d'une remise de droits sur articles importés pour l'usage de l'armée et de la marine.....	12,000 00
185 Organisation du gouvernement dans le district de Kéwatin.....	5,000 00
186 Construction de casernes dans les territoires du Nord-Ouest.....	15,000 00

La résolution adoptée en comité des subsides, jeudi, le 25 avril dernier, est rapportée, et est comme suit :

78 Police à cheval, T. N.-O	\$306,000 00
-----------------------------------	--------------

Et la dite résolution étant lue une seconde fois ;

M. *Mitchell* propose que la dite résolution n'obtienne pas le concours, mais qu'il soit *Résolu*, Que vu que la dépense pour l'entretien de la police à cheval T.N.O. paraît être sans proportion avec les exigences du service, il est désirable de réduire la dite somme de \$306,000 pour ce service à celle de \$256,000; rejeté sur division.

La résolution 78 est alors adoptée.

Les résolutions adoptées en comité des subsides, vendredi, le 26 avril dernier, sont rapportées, lues deux fois, obtiennent le concours, et sont comme suit :

XXXI—POSTES.

205	{ Ontario.....	\$777,000 00
	{ Québec.....	474,000 00
	{ Nouveau-Brunswick	167,000 00
	{ Nouvelle-Ecosse	196,000 00
	{ Ile du Prince-Edouard.....	46,000 00
	{ Manitoba	24,000 00
	{ Colombie-Britannique	69,000 00
	{ Territoires du Nord-Ouest.....	14,000 00
	<hr/>	\$1,767,000 00

CANAUX.

84 Lachine.....	2,000,000 00
85 Cornwall.....	250,000 00
86 St. Laurent.....	46,000 00
87 Welland	2,500,000 00
88 Ecluse et canal St. Anne.....	50,000 00
89 Ecluse et canal de Carillon.....	240,000 00
90 Grenville.....	250,000 00
91 Culbute (amélioration à l'entrée du Canal)	24,000 00
93 Divers.....	10,000 00

Les résolutions adoptées en comité des subsides, samedi, le 27 avril dernier, sont rapportées et sont comme suit :

EDIFICES PUBLICS, OTTAWA.

94	{ Terrains.....	\$28,100 00
	{ Extension, block ouest.....	25,000 00

XII.—TRAVAUX ET ÉDIFICES PUBLICS—IMPUTABLES SUR LE REVENU.

AMÉLIORATIONS DES RIVIÈRES NAVIGABLES.

95	Amélioration des rivières navigables.....	\$10,000 00			
	St. Laurent, enlèvement de chaînes et ancres.....	15,000 00			
	Rapides Neebish, rivière Ste. Marie, lac Huron	9,000 00			
					\$34,000 00

ÉDIFICES PUBLICS.

Ontario.

96	Douane, bureau d'accise et bureau de Poste de Guelph	4,000 00			
	Kingston, école militaire.....	30,000 00			
	do réparations des fortifications.....				
					34,000 00

Québec.

97	Réparations des fortifications, Québec.....	60,000 00			
	Bureau de poste et maison de douane, St. Jean, P. Q..	4,000 00			
					64,000 00

Nouveau-Brunswick.

98	Maison de douane, St. Jean, N.-B.....	85,000 00			
	Caisse d'épargnes, do	30,000 00			
	Bureau de poste, do	70,000 00			
					185,000 00

Nouvelle-Ecosse.

99	Hôpital de la Marine, Lunenburg.....	3,000 00
----	--------------------------------------	----------

Colombie-Britannique.

100	Édifices publics, réparations.....	1,000 00			
	Maison de douane, magasin de provisions, quai, Victoria	5,000 00			
					6,000 00
101	Édifices publics en général.....				10,000 00

PÉNITENCIERS.

102	Pénitencier général pour les provinces maritimes.....	17,000 00			
	St. Vincent de Paul.....	9,000 00			
	Manitoba (dépendances).....	3,000 00			
	Pénitencier de la Colombie-Britannique.....	10,000 00			
	Pénitencier de Kingston.....	12,500 00			
					51,500 00

LOYERS, RÉPARATIONS, ETC.

103	Loyers, réparations, meubles, chauffage, etc.....	170,000 00			
	Chauffages des édifices publics.....	40,000 00			
	Enlèvement de la neige, édifices publics, Ottawa.....	1,800 00			
	Gaz, édifices publics, Ottawa.....	18,000 00			
	Allocation pour combustible et éclairage, Rideau Hall.	5,000 00			
					234,800 00

HAVRES ET BRISE-LAMES.

Ontario.

104	{	Kincardine	\$5,000 00	
		Morpeth, lac Erié.....	7,500 00	
		Toronto.....	12,000 00	
		Havre de Collingwood.....	10,000 00	
			<hr/>	\$34,500 00

Les résolutions 94 à 103 inclusivement étant séparément lues deux fois, obtiennent le concours.

La résolution 104,—havres et brises-lames d'Ontario,—étant lue une seconde fois ;

M. *McCallum* propose que la dite résolution n'obtienne pas le concours maintenant mais qu'elle soit renvoyée à un comité de toute la Chambre avec instruction et autorisation de l'amender en biffant la somme de \$7,500 destinée à Morpeth, lac Erié,—cette dépense n'étant pas dans l'intérêt public ; rejeté sur division.

La résolution 104 obtient alors le concours.

Les résolutions adoptées en comité des subsides, lundi, le 29 avril dernier, sont rapportées, et sont comme suit :

Québec.

105	Bas du fleuve St. Laurent, réparation de brise-lames.....	\$20,000 00
-----	---	-------------

Nouveau-Brunswick.

106	{	Havre de St. Jean.....	\$16,000 00	
		Rivière Noire, comté de St. Jean.....	4,500 00	
		Grande Anse, comté de Gloucester.....	2,000 00	
		Brise-lames de Shippegan, comté de Gloucester.....	6,000 00	
			<hr/>	28,500 00

Nouvelle-Ecosse.

107	{	Rivière Annapolis, comté d'Annapolis.....	1,500 00	
		Mordon, comté de Kings.....	1,000 00	
		Ragged Pond.....	2,000 00	
		Baie des Vaches, Cap-Breton.....	1,000 00	
		Bayfield.....	5,000 00	
		Baie de Scott.....	3,000 00	
		Crique Canada.....	3,000 00	
		Pudding Pan.....	6,000 00	
		Arichat Ouest.....	6,000 00	
		Somerville.....	5,000 00	
		Hampton.....	3,000 00	
		Anse de Dulap.....	2,000 00	
Réparations en général, provinces maritimes.....		15,000 00		
			<hr/>	53,500 00

Ile du Prince-Edouard.

108	{	Baie Colville, Souris.....	20,000 00	
		Brise-lames de Malpègue.....	3,500 00	
		New London.....	1,500 00	
			<hr/>	25,000 00

DRAGAGE.

109	{	Dragueurs	\$10,000 00
	{	Dragage	100,000 00
			\$110,000 00

DIVERS.

110	Divers travaux pour lesquels il n'est pas autrement pourvu....	10,000 00
111	Explorations et inspections.....	45,000 00
112	Arbitrages et décisions arbitrales.....	15,000 00
129	Pour l'achèvement et la construction de phares et sifflets d'alarme...	60,000 00

SUBVENTIONS POSTALES.

114	Communication à la vapeur entre Halifax et St. Jean, <i>via</i> Yarmouth.	10,000 00
115	do sur les lacs Huron et Supérieur.....	12,500 00
La résolution suivante étant proposée :—		
116	Service à la vapeur entre San Francisco et Victoria, Colombie-Britannique.....	54,000 00
117	Communication à la vapeur avec les îles de la Madeleine.....	4,200 00
118	Communication à la vapeur entre la Nouvelle-Ecosse et St. Pierre...	5,000 00
119	Communication à la vapeur entre l'île du Grand Manan, N.B., et la terre ferme.....	1,500 00
76	Ecoles militaires, Nouvelle-Ecosse et Nouveau-Brunswick.....	10,000 00
92	Canal St. Pierre.....	144,100 00
6	Département de la Milice et de la Défense.....	36,450 00

PERCEPTION DU REVENU.

XXIV.—DOUANES.

SALAIRES ET DÉPENSES CONTINGENTES DES DIFFÉRENTS PORTS.

187	{	Dans la province d'Ontario.....	216,383 00
		do Québec	200,445 00
		do Nouveau-Brunswick	93,195 00
		do Nouvelle-Ecosse	105,635 00
		do Manitoba et Territoires du Nord-Ouest.....	12,450 00
		do Colombie-Britannique	22,308 00
		do Ile du Prince-Edouard	24,420 00
		Salaire et frais de route des inspecteurs de ports et frais de route des autres officiers en tournées d'inspection.....	16,000 00
		Dépenses contingentes du bureau principal, reliure de liv. blancs, impressions, papeterie, etc., pour les différents ports d'entrée	15,000 00

XXV.—ACCISE.

188	{	Salaires des officiers et inspecteurs de l'accise.....	\$174,040 00
		Frais de route, loyer, combustible, papeterie, etc....	40,000 00
		Service douanier.....	5,500 00
		Allocation aux percepteurs de douane sur droits perçus par eux.....	2,000 00
			221,540 00

Les résolutions 105 à 108 inclusivement étant lues séparément deux fois, obtiennent le concours.

La résolution 109,—dragueurs et dragage,—étant lue une seconde fois;

M. Stephenson propose que la dite résolution n'obtienne pas maintenant le concours, mais qu'elle soit renvoyée afin que les endroits et les améliorations pour lesquels la somme ou partie de la somme de \$110,00 y mentionnée sera dépensée, soient spécifiés, afin que la dépense d'une somme d'argent aussi considérable ne soit pas laissée à la simple volonté ou caprice de l'exécutif, sans approprier le montant autant que possible aux travaux approuvés par cette Chambre; rejeté sur la division suivante :

POUR :

Messieurs

Benoit,
Bolduc,
Bowell,
Cameron,
Caron,
Costigan,
Currier,
Cuthbert,
Daoust,
Farrow,
Ferguson,
Gibbs (*Ontario-Sud*),
Gill,
Harwood,

Jones (*Leeds*),
Kirkpatrick,
Langevin,
Lanthier,
Little
Macdonald (*Kingston*),
Macmillan,
McCallum,
McCarthy,
McQuade,
Méhot,
Monteith,
Montplaisir,

Mousseau,
Orton,
Ouimet,
Plumb,
Rochester
Roy,
Ryan,
Stephenson,
Thomson (*Caribou*),
Wallace (*Norfolk*),
White (*Hastings*),
White (*Renfrew*),
Wright (*Pontiac*). —40.

CONTRE :

Messieurs

Appleby,
Bain,
Béchar, d,
Bernier,
Bertram,
Biggar,
Blake,
Borden,
Borron,
Bowman,
Brouse,
Brown,
Buell,
Burpee (*St. Jean*),
Burpee (*Sunbury*),
Carmichael,
Cartwright,
Casey,
Casgrain,
Cheval,
Christie,
Church,
Coffin,
Cook,
Delorme,
Devlin,
Dymond,
Ferris,
Fiset,

Fleming,
Flynn,
Forbes,
Galbraith,
Geoffrion,
Gillies,
Gillmor,
Goudge,
Greenway,
Guthrie,
Hagar,
Higinbotham,
Horton,
Irving,
Jetté,
Jones (*Halifax*),
Kerr,
Killam,
Lafamme,
Lajoie,
Landerkin,
Langlois,
Laurier,
Macdougall (*Elgin*),
McDougall (*Renfrew*),
MacKay (*Cap-Breton*),
Mackenzie,
McCraney,
McGregor,

McIntyre,
McNab,
Malouin,
Metcalfé,
Mills,
Norris,
Oliver,
Paterson,
Perry,
Ray,
Richard,
Ross (*Middlesex*),
Ross (*Prince-Edouard*),
Rymal,
Scatcherd,
Scriver,
Sinclair,
Skinner,
Smith (*Peel*),
Smith (*Selkirk*),
Smith (*Westmoreland*),
St. Jean,
Taschereau,
Thompson (*Haldmand*),
Trow,
Wallace (*Albert*),
Wood.
Young.—86.

La résolution 109 obtient alors le concours.

Les autres résolutions étant lues séparément deux fois, obtiennent le concours.

Les résolutions adoptées en comité des subsides, mardi, le 30 avril dernier, sont rapportées, lues deux fois, obtiennent le concours, et sont comme suit :

XXVI.—INSPECTION DES BOIS DE CONSTRUCTION.

BUREAU DE QUÉBEC.

1	Surintendant.....	\$2,000 00
1	Sous-surintendant et teneur de livres.....	1,600 00
1	Caissier.....	1,200 00
3	Commis de la spécification.....	1,900 00
1	Messager.....	400 00
9	Commis de la spécification, savoir:—1 à \$1,000; 2 à \$700; 4 à \$600; 2 à \$500 (8 mois).....	5,800 00
	Paie des inspecteurs-mesureurs de bois.....	55,000 00
189	Dépenses contingentes.....	5,000 00

BUREAU DE MONTRÉAL.

1	Sous-surintendant.....	800 00
	Teneur de livres.....	
	Commis de la spécification.....	1,000 00
	Paie des inspecteurs-mesureurs de bois.....	2,755 00
	Dépenses contingentes.....	300 00

XXVII.—POIDS ET MESURES ET GAZ.

190	Salaires de 96 sous-inspecteurs des poids et mesures.....	54,300 00
191	Salaires de 32 inspecteurs de gaz.....	11,000 00
192	Loyer, meubles et chauffage des bureaux des inspecteurs de poids et mesures.....	15,000 00
193	Loyer, meubles et chauffage des bureaux d'inspection du gaz.....	3,500 00
194	Dépenses contingentes: frais de route, combustible, etc.....	25,000 00

XXVIII.—INSPECTION DES PRINCIPAUX PRODUITS CANADIENS.

195	Pour l'achat et la distribution d'échantillons de fleur, etc., et autres dépenses nécessitées par la loi.....	3,000 00
-----	---	----------

XXIX.—FALSIFICATION DES SUBSTANCES ALIMENTAIRES.

196	Pour subvenir aux dépenses à faire en vertu de l'acte 36 Vic., ch. 49.	10,000 00
-----	--	-----------

XXX.—TRAVAUX PUBLICS.

ENTRETIEN ET RÉPARATIONS.

197	Salaires et dépenses contingentes des officiers préposés aux canaux..	32,020 00
198	Perception des droits de glissoires et d'estacades.....	20,245 00
199	Réparations et exploitation des ces travaux.....	366,500 00
	La résolution suivante étant proposée, savoir:—	
200	Chemin de fer Intercolonial.....	1,600,000 00
201	Chemin de fer de l'Île de Prince-Edouard.....	200,000 00
202	Ligne de télégraphe, Colombie-Britannique, (y compris la subvention).....	41,500 00
203	Ligne de télégraphe, entre l'Île du Prince-Edouard et la terre ferme.	2,000 00
204	Agent et dépenses contingentes, Colombie-Britannique.....	4,000 00

XXXII—TERRES FÉDÉRALES.

206 Arpentages, Manitoba et Nord-Ouest, (y compris la commission et le personnel et agences des terres)..... \$80,000 00

XXXIII—MÉNUS REVENUS.

207 Estimation de la somme à voter..... 10,000 00

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit ;

VENDREDI, 3 mai 1878.

Le bill No. 77, pour mieux prévenir les crimes et la violence dans certaines parties du Canada jusqu'à la fin de la prochaine session du Parlement, est lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général composé de MM. *Blake, McCarthy, Laflamme, Jetté, Devlin, Langevin et Kirkpatrick.*

M. *Mackenzie* remet un message de Son Excellence le Gouverneur-Général, qui est lu par M. l'Orateur, et dont voici la teneur :

Dufferin.

Le Gouverneur-Général transmet à la Chambre des Communes copies d'une correspondance qui a eu lieu avec le gouvernement de Sa Majesté, concernant la circonscription dans les limites du Canada de territoires du continent de l'Amérique du Nord.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
OTTAWA, 2 mai 1878.

Les deux bills suivants sont séparément lus la seconde fois, et renvoyés à un comité général à la prochaine séance de la Chambre aujourd'hui, savoir :

No. 75. Du Sénat, intitulé: "Acte concernant le trafic des boissons enivrantes."

No. 68. Pour amender l'Acte 38 *Victoria*, chapitre 11, intitulé: "Acte pour établir une Cour Suprême et une Cour d'Echiquier dans le Canada."

La Chambre alors s'ajourne.

TIMOTHY WARREN ANGLIN,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. Mitchell—Samedi prochain—COPIES de toute la correspondance entre *M. James Goodwin*, qui avait un contrat ou des contrats sur le canal Grenville, et le gouvernement ou le département des Travaux Publics ou ses officiers, depuis que le dit contrat ou les dits contrats ont été donnés; aussi, copie du contrat ou des contrats originels que *M. Goodwin* avait sur le dit canal, avec tous les changements et modifications qui ont eu lieu jusqu'à présent; aussi, tous les rapports au Conseil sur ce sujet, ainsi que ceux faits par les ingénieurs relativement à ces travaux; aussi, toutes les réclamations faites pour ouvrages additionnels ou rémunérations additionnelles, ou augmentations des prix du contrat originel, avec les rapports des officiers du gouvernement y relatifs; aussi copies, des ordres en conseil passés relativement à ces travaux; aussi, un état du montant, s'il en est, payé à *M. James Goodwin*, au-dessus du prix du contrat originel, avec mention de l'augmentation par verge du prix dans chacune des différentes classes d'ouvrage et des dates de ces augmentations, s'il y en a eu, ainsi qu'un état des items et dates des paiements, et les dates de ces augmentations, avec les ordres en conseil et la correspondance officielle les autorisant; aussi, un état des prix qu'il a maintenant et qu'il a eu depuis l'année dernière pour ces travaux; aussi, le montant total payé à *M. Goodwin* pour ces travaux, et l'estimation originelle du montant total du contrat originel et des soumissions et prix en vertu desquels *M. Goodwin* poursuit maintenant ces travaux.

 No. 60.

 OTTAWA, JEUDI, 2 MAI 1878.

 5e Session, 3e Parlement, 41 Vict., 1878.

VOTES ET DELIBÉRATIONS

DE LA

 CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA :

 IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGER ET C^{IE}.

1878.

No. 61.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, VENDREDI, 3 MAI 1878.

2 heures P.M.

PRIÈRE.

M. *Mackenzie* présente les deux rapports suivants :—

Réponse à l'ordre de la Chambre du 27 mars dernier, pour un état montrant 1o. les différentes sommes d'argent payées, à même les \$39,256.01 déposées à la banque de Montréal, à certaines personnes, pour terrains pris pour la construction de canaux ; 2o. les noms des personnes à qui les diverses sommes d'argent ont été payées et la date de ces paiements.

Réponse à l'adresse du 18 mars dernier, pour copie de toute correspondance qui n'est pas maintenant en la possession du Parlement, relativement aux pensions accordées à des officiers publics qui étaient dans le service de la Colombie-Anglaise lors de l'Union en 1871.

M. *Blake*, du comité spécial auquel a été référé le bill No. 77, pour mieux prévenir les crimes de violence dans certaines parties du Canada, jusqu'à la fin de la prochaine session, le rapporte avec des amendements.

M. *Ross* (Middlesex), propose que le sixième et le septième rapports du comité collectif des impressions du Parlement des deux Chambres reçoivent maintenant le concours.

M. *Young* propose pour amendement, que le septième rapport reçoive le concours, si ce n'est relativement au nombre de copies des votes et délibérations, bills et livres bleus que chaque membre devra recevoir, lequel devra rester le même qu'auparavant ; rejeté sur la division suivante :—

POUR :

Messieurs

Appleby,
Benoit,
Blain,
Bolduc,
Bourbeau,
Burpee (*Sunbury*),
Cameron,
Campbell,
Caron,
Cook,
Costigan,

Fleming,
Flynn,
Forbes,
Gibbs (*Ontario-Sud*),
Gillies,
Goudge,
Greenway,
Guthrie,
Hagar,
Haggart,
Harwood,

McCallum,
McInnes,
Malouin,
Metcalfé,
Méthot,
Mitchell,
Norris,
Paterson,
Platt,
Pope (*Compton*),
Ryan,

Currier,	Jones (<i>Leeds</i>),	Scatcherd,
Cuthbert,	Langevin,	Skinner,
Daoust,	Lanthier,	Smith (<i>Selkirk</i>),
Dewdney,	Macdonald (<i>Kingston</i>),	Thompson (<i>Cariboo</i>),
Dugas,	McDonald (<i>Cap-Breton</i>),	White (<i>Renfrew</i>),
Farrow,	McDougall (<i>Trois-Rivières</i>),	Young.—53.
Ferris,	Macmillan,	

CONTRE :

Messieurs

Archibald,	Coupal,	Mackenzie,
Bain,	Delorme,	McGregor,
Bécharde,	Dymond,	McNab,
Bernier,	Flesher,	Mills,
Bertram,	Galbraith,	Oliver,
Biggar,	Geoffrion,	Perry,
Blackburn,	Gibson,	Pettes,
Blake,	Gillmor,	Pickard,
Borron,	Hall,	Power,
Bowman,	Higinbotham,	Ray,
Brooks,	Holton,	Robillard,
Brouse,	Horton,	Ross (<i>Middlesex</i>),
Brown,	Huntington,	Scriver,
Buell,	Irving,	Sinclair,
Burk,	Jetté,	Smith (<i>Peel</i>),
Burpee (<i>St. Jean</i>),	Kerr,	Smith (<i>Westmoreland</i>),
Carmichael,	Kirk,	Snider,
Cartwright,	Kirkpatrick,	St. Jean,
Cheval,	Laflamme,	Taschereau,
Christie,	Lajoie,	Thompson (<i>Haldimand</i>),
Church,	Macdonald (<i>Cornwall</i>),	Trow,
Coffin,	Macdougall (<i>Elgin</i>),	Wallace (<i>Norfolk</i>),
Colby,	McDougall (<i>Renfrew</i>),	Wood.—69.

Sur motion de M. *Mills*, la Chambre se forme en comité général pour considérer certaines résolutions qui devront être contenues dans une adresse à Sa Majesté relativement aux limites nord-est, nord et nord-ouest du Canada, et déclarant qu'il est désirable qu'un acte du Parlement de la Grande-Bretagne et d'Irlande soit passé pour les fixer.

(*En comité.*)

Les résolutions suivantes sont adoptées :

1. *Résolu*, Que des doutes existent relativement aux limites nord et nord-est des territoires du Nord-Ouest et de la Terre de Rupert, transférés au Canada par ordre de Sa Majesté en Conseil du 23 juin 1870, incorporant les territoires de la Baie d'Hudson et du Nord-Ouest avec le Canada.

2. *Résolu*, Que la découverte et l'exploitation de mines dans le voisinage du détroit de Cumberland, et d'autres raisons, établissent la nécessité de faire disparaître aussitôt que possible tous doutes concernant la juridiction du Canada sur ces parties de l'Amérique-Britannique du Nord.

3. *Résolu*, Qu'il y a eu une correspondance à ce sujet entre le gouvernement du Canada et le gouvernement du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande qui, par l'entremise du très-honorable secrétaire d'Etat des colonies, a fait connaître sa volonté de transférer au Canada tous les territoires en question et a engagé le gouvernement canadien à exprimer ses vues relativement à l'opportunité d'une législation dans ce but

4. *Résolu*, Qu'il est opportun d'établir sans réserve aucune les droits du Canada sur toute l'Amérique Britannique du Nord et les îles adjacentes, (la province de Terre-neuve non comprise) et d'accepter l'offre de Sa Majesté de transférer ces territoires du Canada.

5. *Résolu*, Que pour faire disparaître tout doute sur cette question, il est désirable qu'un acte du Parlement du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande soit passé pour définir les limites nord-est, nord et nord-ouest du Canada, comme suit : A l'est, par l'Océan Atlantique, cette limite devant s'étendre au nord par le détroit de Davies, la baie de Baffin, le détroit de Smith et le chenal Kennedy, y compris toutes les îles qui s'y trouvent ou y son adjacentes et appartiennent à la Grande-Bretagne par droit de découverte ou autrement ; au nord, la frontière s'étendra de manière à comprendre tout le continent jusqu'à l'Océan Arctique et toutes les îles qui s'y trouvent du côté de l'ouest jusqu'au cent quarante-unième méridien ouest de Greenwich ; et au nord-ouest par le territoire d'Alaska des Etats-Unis.

6. *Résolu*, Qu'il est désirable que le Parlement du Canada, lorsque le transfert des susdits territoires aura été complété, aura le pouvoir de faire des lois pour leur bien-être et leur bon gouvernement futurs, et d'adopter toutes règles et règlements les concernant, ainsi qu'il est fait dans les autres territoires ; et le Parlement du Canada exprime sa volonté d'assumer tous les devoirs et obligations en résultant.

7. *Résolu*, Qu'une humble adresse contenant ces résolutions soit présentée à Sa Majesté.

Résolutions à rapporter.

Les dites résolutions sont en conséquence rapportées, lues une seconde fois, et obtiennent le concours, et sont renvoyées à un comité composé de MM. *Mills*, *Mackenzie*, *Laflamme*, *Sir Alfred J. Smith*, *Sir John A. Macdonald*, et *Langevin*, pour préparer un projet d'adresse les contenant.

M. *Mills*, du dit comité, rapporte le projet d'une adresse à Sa Majesté, laquelle est lue une seconde fois et obtient le concours, et il est ordonné qu'elle soit grossoyée, et elle est comme suit :

A Sa Très-Excellente Majesté la Reine.

TRÈS GRACIEUSE MAJESTÉ.

Nous, les plus fidèles et loyaux sujets de Votre Majesté, les Communes du Canada, réunis en Parlement, demandons humblement qu'il nous soit permis d'approcher Votre Majesté pour lui représenter :

Que des doutes existent relativement aux limites nord et nord-est des territoires du Nord-Ouest et de la Terre de Rupert, transférés au Canada par ordre de Votre Majesté en Conseil du 23 juin 1870, incorporant les territoires de la Baie d'Hudson et du Nord-Ouest avec le Canada.

Que la découverte et l'exploitation de mines dans le voisinage du détroit de Cumberland, et d'autres raisons, établissent la nécessité de faire disparaître aussitôt que possible tous doutes concernant la juridiction du Canada sur ces parties de l'Amérique-Britannique du Nord.

Qu'il y a eu une correspondance à ce sujet entre le gouvernement du Canada et le gouvernement du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande qui, par l'entremise du très-honorable secrétaire d'Etat des colonies, a fait connaître sa volonté de transférer au Canada tous les territoires en question et a engagé le gouvernement canadien à exprimer ses vues relativement à l'opportunité d'une législation dans ce but.

Qu'il est opportun d'établir sans réserve aucune les droits du Canada sur toute l'Amérique Britannique du Nord et les îles adjacentes, (la province de Terre-neuve non comprise) et d'accepter l'offre de Votre Majesté de transférer ces territoires du Canada.

Que pour faire disparaître tout doute sur cette question, il est désirable qu'un acte du Parlement du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande soit passé pour définir les limites nord-est, nord et nord-ouest du Canada, comme suit: A l'est, par l'océan Atlantique, cette limite devant s'étendre au nord par le détroit de Davies, la baie de Baffin, le détroit de Smith et le chenal Kennedy, y compris toutes les îles qui s'y trouvent ou y sont adjacentes, et appartiennent à la Grande-Bretagne par droit de découverte ou autrement; au nord, la frontière s'étendra de manière à comprendre tout le continent jusqu'à l'océan Arctique et toutes les îles qui s'y trouvent du côté de l'ouest jusqu'au cent quarante-unième méridien-ouest de Greenwich; et au nord-ouest par le territoire d'Alaska des Etats-Unis.

Qu'il est désirable que le Parlement du Canada, lorsque le transfert des susdits territoires aura été complété, ait le pouvoir de faire des lois pour leur bien-être et leur bon gouvernement futurs, et d'adopter toutes règles et règlements les concernant, ainsi qu'il est fait dans les autres territoires; et le Parlement du Canada exprime sa volonté d'assumer tous les devoirs et obligations en résultant.

Sur motion de M. *Mills*, un message est envoyé au Sénat, demandant à leurs Honneurs de se joindre à cette Chambre relativement à la dite adresse.

Motion étant faite par M. *Mills*, que cette Chambre se forme, demain, en comité général, pour considérer certaines résolutions décrétant qu'une somme de dix mille dollars soit mise annuellement à la disposition du gouvernement de Manitoba pendant une période de pas plus de trois ans pour aider les écoles publiques de cette province, laquelle devra être remboursée au gouvernement du Canada à partir des premières ventes des terres mises à part pour les fins de l'éducation;

M. *Mackenzie*, par ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général, informe la Chambre que Son Excellence ayant été mise au fait de l'objet de ces résolutions les recommande à la considération de la Chambre.

Résolu, Que cette Chambre se forme, demain, en le dit comité.

Sur motion de M. *Mackenzie*, il est *Résolu*, Que cette Chambre ratifie et approuve un marché passé entre le gouvernement du Canada et la compagnie d'éclairage au gaz et d'eau de Moncton, pourvoyant à l'approvisionnement d'eau et de gaz aux usines et bureaux du gouvernement à Moncton, N.-B., tel que contenus dans les votes et délibérations de cette Chambre, le 24 avril dernier; lequel marché est conçu dans les termes suivants:

COPIE d'un marché fait entre l'honorable *Alexander Mackenzie* et la compagnie d'éclairage au gaz et d'eau de Moncton:—

Marché fait, ce vingt-troisième jour d'avril, dans l'année de Notre Seigneur mil huit cent soixante et dix-huit, entre l'honorable *Alexander Mackenzie*, comme ministre des Travaux Publics, et la compagnie d'éclairage au gaz et d'eau de Moncton;

Vu qu'il est opportun, dans l'intérêt de la bonne administration du chemin de fer Intercolonial à Moncton, d'exécuter des travaux et améliorations dans le but de fournir le gaz et l'eau aux usines de Moncton;

Et vu que la compagnie d'éclairage au gaz et d'eau de Moncton, qui est à la veille d'établir un aqueduc et une usine à gaz dans la ville de Moncton, province du Nouveau-Brunswick, pour l'usage de cette ville, a signifié son intention de fournir au chemin de fer Intercolonial, en cet endroit, telle quantité de gaz et d'eau qui pourra être requise;

Et vu que par ordre en Conseil du 26 mars 1878, le ministre des Travaux Publics du Canada a été autorisé à faire des arrangements avec la dite compagnie d'éclairage au gaz et d'eau de Moncton pour les usines de l'Intercolonial, à Moncton, N.-B., conformément aux conditions ci-après mentionnées, pour tel nombre d'années qu'il sera jugé avantageux au chemin de fer;

En conséquence, le dit ministre et la dite compagnie d'éclairage au gaz et d'eau de Moncton conviennent de ce qui suit:—

10. *Approvisionnement d'eau.*

1. La compagnie d'éclairage au gaz et d'eau de Moncton s'engage à fournir un réservoir d'une hauteur d'eau, aux usines du chemin de fer, d'environ cent pieds, les tuyaux d'approvisionnement ne devant pas avoir moins de douze pouces de diamètre et un demi-pouce ou neuf-sixièmes de pouce d'épaisseur.

2. La dite compagnie s'engage aussi à fournir au chemin de fer Intercolonial toute l'eau nécessaire aux machines à vapeur, locomotives, stations, usines, terrains et dépendances du chemin de fer à Moncton, y compris une pression aussi forte que les tuyaux hydrauliques maintenant en usage ou qui le seront plus tard pourront porter.

3. La dite compagnie assurera et fournira un approvisionnement complet d'eau pure et saine au chemin de fer pour toutes fins requises, que la condition soit spécialement stipulée ou non dans la clause précédente.

4. Dans le cas où la compagnie manquerait de fournir toute l'eau requise en aucun temps, le gouvernement se réserve le privilège de refuser à prendre plus longtemps de l'eau de la compagnie en lui donnant avis à cet effet; et dans ce cas la compagnie n'aura droit à aucune compensation pour l'annulation de ce marché en aucun temps avant l'expiration du terme du présent marché.

5. Le gouvernement promet que le chemin de fer ne gaspillera pas d'eau et n'en fournira pas au moyen de ses tuyaux à qui que ce soit du dehors.

6. Le gouvernement paiera trois mille piastres par année pour tel approvisionnement d'eau pendant dix ans à partir du jour où l'approvisionnement commencera. Et le gouvernement pourra, à l'expiration de ces dix années, renouveler le contrat relativement à l'approvisionnement d'eau pour une autre période de dix ans, aux mêmes conditions. Pourvu que l'approvisionnement d'eau requis n'excède pas la moyenne de la quantité consommée durant la première période de dix ans. Et dans le cas où tel approvisionnement serait augmenté, la somme à payer pour telle quantité additionnelle d'eau requise sera fixée par arrangement mutuel entre les parties, et dans le cas de différend, cette somme sera déterminée au moyen d'arbitres, chaque partie nommant un arbitre et les deux arbitres ainsi choisis en nommant un troisième.

20. *Approvisionnement de gaz.*

1. La compagnie de gaz et d'eau de Moncton s'engage à établir une usine à gaz à Moncton et à fournir jusqu'aux limites des terrains de l'Intercolonial du bon gaz ayant les qualités voulues, et aussi régulièrement et en aussi grande quantité qu'il pourra être requis.

2. Le gaz sera mesuré au moyen de compteurs approuvés par la compagnie et situés sur les terrains du chemin de fer.

3. Si en aucun temps le gaz fourni n'est pas pur, ou si l'approvisionnement de bon gaz est insuffisant ou irrégulier, la compagnie, sur première demande, devra prendre les moyens nécessaires pour fournir du gaz pur et convenable, et aussi régulièrement et en aussi grande quantité qu'il peut être requis par le chemin de fer.

4. Le gouvernement s'engage à payer au taux de trois piastres et vingt-cinq centins (\$3.25) par mille pieds, sur l'entente formelle que si un taux ou un prix moins élevé est exigé d'aucun autre consommateur, soit par escompte ou autrement, le gouvernement aura le bénéfice de la réduction du taux ou du prix obtenu par les autres consommateurs, lequel prix ou taux sera payé par trimestre.

5. Le gouvernement se réserve le privilège de mettre fin au présent arrangement en aucun temps après une période de dix ans (à moins qu'il n'en soit fait ainsi plus tôt par suite de la violation d'aucune des conditions de ce contrat) sans que dans un cas ou l'autre la dite compagnie ait droit à aucune compensation ou indemnité quelconque.

6. Ce marché sera sujet à l'approbation de la Chambre des Communes du Canada pendant sa présente session.

En foi de quoi les dites parties ont apposé leurs seings et sceaux aux jour et an susdits, en duplicata.

Signé, scellé et délivré au nom de la compagnie d'éclairage au gaz et d'eau de Moncton, par *John Leonard Harris*, le président de la dite compagnie, en présence de

JOHN L. HARRIS,
Président.

H. A. FISSIAULT,
E. BANCE.

[L.S.]

Signé, scellé et délivré par le ministre des Travaux Publics du Canada et contre-signé par le Secrétaire des dits Travaux Publics, en présence de

A. MACKENZIE,
F. BRAUN,
Secrétaire.

F. H. FISSIAULT,
E. BANCE.

[L.S.]

Le bill No. 68, pour amender l'acte 38 *Victoria*, chapitre 11, intitulé : "Acte pour établir une Cour Suprême et une Cour d'Echiquier pour le Canada," est considéré en comité général, amendé, rapporté, obtient le concours, est lu une troisième fois, et passé.

Le bill No. 75, du Sénat, intitulé : "Acte concernant le trafic des boissons enivrantes," est considéré en comité général.

Et la Chambre ayant continué de siéger en comité jusqu'à minuit ;

SAMEDI, 4 mai 1878.

Et après quelque temps passé à l'examiner, le comité se lève, rapporte progrès et obtient la permission de siéger à la prochaine séance de la Chambre aujourd'hui.

M. *Laflamme* met devant la Chambre, le rapport en vertu de l'acte 31 *Victoria*, chapitre 73, section 6, montrant la moyenne du nombre d'hommes de la police fédérale employés chaque mois de l'année expirée le 31 décembre 1877 ; le montant de la paie et des dépenses de voyages s'y rapportant.

Un message est reçu du Sénat acquiesçant aux bills suivants, avec amendements, savoir :

No. 55, pour amender la loi concernant les sociétés de construction. (Sur motion de M. *Gibbs* (Ontario-S.), les dits amendements sont pris en considération et obtiennent le concours).

No. 4, pour amender la loi concernant les timbres sur les billets promissoires et lettres de change.

Les dits amendements sont lus et sont comme suit :

Page 2, ligne 10, insérez les clauses A et B.

Clause A.

"Après qu'un billet ou effet de commerce sur lequel il doit être apposé des timbres d'après le présent acte, aura été réglé ou payé, nulle pénalité ne sera exercée contre aucune partie à ce billet ou effet, ni contre aucune personne ou corporation qui en aura été le porteur, à raison de ce que le billet ou effet aurait été insuffisamment timbré ou les timbres y apposés auraient été insuffisamment oblitérés, à moins qu'il ne soit prouvé que la partie contre laquelle la pénalité est demandée, connaissait avant ou lors de l'échéance ce ce billet ou effet, l'insuffisance de ce timbre ou de l'oblitération, a manqué de le revêtir de doubles timbres, de la manière prévue par le présent acte. Et la réception du billet ou effet par une partie à ce billet ou effet, ou par le porteur, que ce porteur soit ou ne soit pas une corporation, ou par un employé ou agent quelconque de la partie ou du porteur, ne sera pas une preuve suffisante pour justifier sa conviction ou l'imposition d'une pénalité."

Clause B.

“ Le susdit acte, ni aucun acte qui l'amende, ni le présent acte, ne seront interprétés comme exigeant l'apposition ou l'impression de timbres sur aucun instrument passé en brevet ou autrement devant un notaire en sa qualité officielle.”

M. *Cartwright* remet un message de Son Excellence le Gouverneur-Général, lequel est lu par M. l'Orateur comme suit :

Dufferin.

Le Gouverneur-Général transmet à la Chambre des Communes les estimés supplémentaires des sommes requises pour le service du Canada pour l'année expirant le 30 juin 1878 ; et conformément aux dispositions de l'Acte de l'Amérique-Britannique du Nord, il recommande ces estimés à la Chambre des Communes.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
OTTAWA, 2 mai 1878.

Sur motion de M. *Cartwright*, le dit message et les estimés supplémentaires sont renvoyés au comité des subsides.

La Chambre alors s'ajourne à 2 heures et 20 minutes a. m.

TIMOTHY WARREN ANGLIN,
Orateur.

N^o. 61.

OTTAWA, VENDREDI, 3 MAI 1878.

6^e Session, 3^e Parlement, 41 Vi^ol., 1878

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MAULEAN, ROGER ET C^{IE}.

1878.

No 62.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

 OTTAWA, SAMEDI, 4 MAI 1878.

2 heures P.M.

PRÈRE.

Une pétition est présentée et déposée sur la table :

M. *Trow*, du comité permanent de l'immigration et de la colonisation, présente le rapport final de ce comité, qui est comme suit :—

Le comité permanent de l'immigration et de la colonisation soumet respectueusement son premier et dernier rapport.

Il a examiné à ses différentes séances durant cette session les sujets suivants :

L'immigration au Canada et les moyens de la promouvoir ;

Le commerce de viande et de bétail avec le Royaume-Uni ;

La fabrication du sucre de betterave ;

Les avantages que possède la Colombie-Anglaise relativement à la colonisation, et son commerce de bois de construction ;

L'usage du chemin Dawson pour le transport des voyageurs et du fret à **Manitota** et dans le Nord-Ouest ;

Les forêts du Canada ;

La fabrication de la tourbe ; et

La navigation de la Baie d'Hudson.

Relativement à l'immigration et au système poursuivi, le comité a examiné très au long le secrétaire du département de l'agriculture dont le témoignage constate les faits suivants :

La dépression commerciale et industrielle qui a continué de sévir, l'année dernière, a nuï à l'immigration de l'Europe au continent de l'Amérique comparative-ment aux années précédentes. Il appert, toutefois, que le Canada a moins souffert sous le rapport du nombre des immigrants que les Etats-Unis, la proportion des pertes éprouvées sous ce rapport dans ce dernier pays en 1877 comparativement à 1876 étant de 18.63, pendant qu'au Canada on constate une augmentation actuelle de 5.65 par cent en comparant ces deux années. Le tableau qui suit montre toute l'immigration qui a eu lieu au Canada de 1873 à 1877 inclusivement.

Immigration au Canada.

1873	50,050	<i>Diminution par cent.</i>
1874	39,373	21.33 depuis 1873
1875	27,382	30.20 " 1874
1876	25,633	6.38 " 1875
1877	27,082	<i>Augmentation par cent.</i>
				5.65 depuis 1876

Immigration aux Etats-Unis.

1873	459,804	<i>Diminution par cent.</i>
1874	313,339	31.84 depuis 1873
1875	228,498	27.07 " 1874
1876	169,886	25.65 " 1875
1877	138,222	18.63 " 1876

Le tableau suivant montre le mouvement de l'émigration du Royaume-Uni pendant les mêmes années, les étrangers et les personnes d'origine anglaise compris :

Emigration du Royaume-Uni.

1873	310,612	<i>Diminution par cent.</i>
1874	241,014	22.40 depuis 1873
1875	173,809	27.92 " 1874
1876	138,222	20.47 " 1875
1877	119,971	13.24 " 1876

L'émigration de personnes d'origine anglaise seulement du Royaume-Uni en 1877 a été de 95,195, pendant que l'immigration, la même année, de personnes d'origine anglaise, a été de 63,890, ce qui démontre que la perte de population n'a été que de 31,305.

Le comité est d'opinion qu'on doit, pour bien juger de l'immigration du Canada, considérer le mouvement de la population. L'émigration de la Grande-Bretagne, l'année dernière, a été moins considérable qu'en aucune année depuis 1861, et les membres les plus compétents de la chambre de commerce considèrent qu'elle a atteint son minimum. Même l'émigration en Australie a subi une légère dépression en 1877, le chiffre étant de 31,071 contre 33,191 l'année précédente, nonobstant les grands efforts et les dépenses faites par ces colonies pour la promouvoir.

Immigrants réputés s'être établis au Canada en 1877 et débarqués dans les ports suivants :

Québec	4,201
Pont Suspendu	6,453
Halifax, N.-E.	930
St. Jean, N.-B.	141
Portland, M.	1,513

Manitoba par les E.-U., 2,084 ; outre 11,759 dont le passage a été constaté aux douanes de la frontière, formant un total de 27,082 colons.

A ce chiffre il faut ajouter un grand nombre de voyageurs allant de nos ports vers l'ouest, ce qui élève le chiffre total des immigrants arrivés au Canada durant l'année à 35,285.

On a constaté que le montant d'argent et la valeur des effets apportés au Canada par les immigrants, l'année dernière, ont été de \$632,269, et les valeurs et effets non constatés porteraient probablement ce chiffre à environ un million de piastres. Ce montant, toutefois, ne représenterait qu'une faible partie de ce que l'émigration a rapporté au Canada l'année dernière.

C'est l'immigrant lui-même qui constitue la principale valeur. Chaque immigrant qui réussit à s'établir dans le pays devient immédiatement à la fois un producteur et un consommateur ; dans le premier cas il contribue à la richesse générale, dans le dernier au revenu général, et aide par là le pays à entreprendre les grands travaux encore nécessaires à son entier développement. L'argent et la valeur des effets apportés dans le pays par les immigrants ont été neuf fois plus considérables, l'année dernière, que le montant de toutes les dépenses ordinaires du gouvernement fédéral pour le service de l'immigration, et cela indépendamment de la valeur infiniment plus grande des immigrants eux-mêmes.

Relativement à la classe d'immigrants que les agents du gouvernement ont décidés à venir au Canada, elle se composait presque entièrement de servantes de maison et de cultivateurs, savoir :

Des locataires de fermes possédant peu de moyens et des ouvriers de ferme. Tous les ouvriers de ferme ont trouvé de l'ouvrage. De fait ils n'ont pas suffi aux demandes, et on n'en connaît pas qui se soient trouvés sans emploi durant l'hiver. On n'a pas cherché à faire venir des artisans au Canada à cause de la dépression de l'industrie. Un certain nombre cependant sont venus après informations prises et ont trouvé de l'ouvrage. C'est dans les villes qu'on a vu des gens sans ouvrage, mais on ne croit pas que le nombre en ait été aussi grand que l'année dernière, et il faut remarquer que même dans les temps les plus prospères on trouve toujours dans les villes des gens qui ne travaillent pas.

Les dépenses pour l'immigration en 1877 ont été beaucoup moins considérables que l'année précédente. Le montant total de ces dépenses a été de \$183,672 l'année dernière contre \$284,065 l'année précédente. Même de ce montant il faut déduire les remboursements faits par les provinces, partie en à-compte des avances faites pour transport, et partie en à-compte des dépenses du bureau de Londres au montant de \$42,285 ; et de plus les prêts faits aux Islandais et qui doivent être remboursés, au montant de \$30,717, ce qui élève le chiffre net des dépenses ordinaires de l'année à \$110,670, le montant le plus bas dépensé pour l'agriculture depuis 1871. Ce chiffre comprend les dépenses de tout le service tant au Canada qu'en Europe. Le coût net par tête des immigrants a été de \$4,08, et il est compté sur tout le montant des dépenses ordinaires et le nombre des colons immigrés. Toute autre manière de calculer produirait des erreurs. Tous les immigrants qui sont venues au Canada, même ceux qui ne font que passer pour se rendre aux Etats-Unis par les chemins canadiens sont nécessairement l'objet de l'attention des agences du Canada.

Le comité constate que les bureaux d'immigration ont été réduits autant que possible, et même il semble qu'ils sont en train de disparaître tous. Le nombre des agents-voyageurs ou chargés de faire des lectures dans les Etats-Unis a été réduit à quatre de trente-cinq qu'il a été en 1873 pendant plus ou moins longtemps.

Le nombre des agents résidents dans le Royaume-Uni est de six, savoir : à Londres, Liverpool, Glasgow, Belfast, Dublin et Limerick ; et sur le continent, trois, savoir : à Hambourg, à Paris et en Suisse. Une propagande active paraît être faite et le service conduit avec efficacité et économie. Quant aux meilleurs moyens de promouvoir l'immigration au Canada à un point de vue anglais, le comité a examiné M. *Henry Simpson* qui appartenait, il n'y a pas longtemps encore, à la presse anglaise. Son témoignage est publié dans l'appendice ci-annexé, ainsi que celui de M. *Peter O'Leary* sur le même sujet.

Le département de l'Agriculture a durant l'année publié plusieurs brochures et autres documents importants remplis de renseignements sur les grandes ressources de Manitoba et du Nord-Ouest, et les avantages qu'ils offrent aux colons. Ces documents ont été distribués gratuitement dans les vieilles provinces et en Europe et ont produit de bons résultats.

Le chiffre de l'immigration dans la province de Manitoba en 1877 a été d'environ 7,000, chiffre considérable quand on considère le peu de population de cette province et les moyens encore imparfait de s'y rendre, le comité constate toutefois que l'immigration dans cette province prend, ce printemps, des proportions beaucoup plus considérables qu'auparavant, et atteint le chiffre de 200 par jour, presque autant dans un mois que durant toute l'année dernière.

Ces immigrants viennent en grande partie des vieilles provinces du Canada, et un bon nombre des Etats-Unis. La richesse du sol de cette province, richesse qu'on peut presque dire incomparable, et l'avantage qu'elle possède de produire le meilleur blé, ont commencé à attirer l'attention sur le Canada.

LA PROVINCE DE LA COLOMBIE-ANGLAISE ET LA COLONISATION.

Relativement aux avantages que la Colombie-Anglaise possède sous le rapport de la colonisation, le comité a examiné M. *Henry J. Cambie*, ingénieur de district en

charge des explorations du chemin de fer canadien du Pacifique, et il a obtenu de lui des renseignements très-précieux qu'il a donné avec clarté et précision et qu'on trouve dans le rapport de l'enquête ci-annexé. *M. Cambie* montre qu'il y a dans cette province de grandes étendues de terres dont on peut tirer parti à peu de frais. C'est un fait d'une importance spéciale, en vue des grandes ressources de cette province sous le rapport des richesses minérales, du poisson et des bois. Le témoignage de *M. Peter O'Leary* qui a visité cette province en observateur, dans l'intérêt des classes immigrantes de la Grande-Bretagne, ressemble à celui de *M. Cambie*, et les renseignements qu'il donne seront reçus avec confiance par ceux à qui ils sont surtout destinés.

Le comité est d'opinion que ce mouvement considérable d'immigration vers les prairies du Nord-Ouest du Canada atteindra bientôt d'immenses proportions, et c'est un fait d'une grande importance pour le gouvernement et le Parlement en vue de la nécessité de pourvoir à des moyens de communications nécessaires pour les immigrants, le commerce et le fret. Une immigration considérable et imprévue dans un jeune pays doit d'abord nécessairement le gêner ainsi que le département de l'immigration chargé d'y voir.

Le comité trouve que les entreprises privées de colonisation à Manitoba et à Kéwatin, telles que celles des Mennonites, des Islandais et des Canadiens repatriés des États-Unis, ont été couronnées de succès et qu'elles vont en susciter d'autres sans que le gouvernement soit obligé de les aider.

Les faits déjà établis font croire au comité que malgré les difficultés actuelles de communication, le blé peut être transporté de Winnipeg au Grand-Tronc à Sarnia pour 30 cts. le boisseau, et ce fait joint à la moyenne considérable de la production, par acre dans les prairies du Nord-Ouest, démontre qu'avant longtemps ce blé pourra lutter avantageusement contre celui d'Ontario et autres provinces du Canada.

Le comité en vue de ce fait et de ces rapports à l'immigration a cru à propos d'examiner des témoins au sujet du commerce de viande et de bétail, commerce qui ne fait que de commencer entre le Canada et le Royaume-Uni, et qui, on peut le remarquer ici incidemment, a été inauguré par l'un des agents d'immigration du Canada. Ce mouvement s'est propagé aux États-Unis.

Il ressort du témoignage de *M. Thos. Cramp*, directeur de la ligne des navires du *Dominion*, que les bâtiments de cette ligne sont spécialement propres au transport du bétail vivant, à l'exclusion de tout autre fret du Canada. Cette ligne a transporté l'année dernière 3,513 bœufs, 8,273 moutons et 1,233 cochons, avec 213 chevaux. L'exportation de ces animaux augmente rapidement et les steamers sont retenus plusieurs mois d'avance. D'autres lignes, telles que les lignes *Allan*, *Beaver* et *Temperly*, ont transporté une grande quantité de ces animaux. Le montant total de bêtes à cornes transporté en 1877 a été de 7,412 et de moutons 11,825, trois fois plus que l'année précédente. L'étendue de ce commerce d'ici à plusieurs années ne sera probablement limité que par la capacité en Canada à satisfaires aux demandes.

Des représentations très fortes ont été faites au comité au sujet de l'effet désastreux qu'aurait eu sur ce commerce le bill du duc de Richmond qui obligeait de tuer le bétail à peine débarqué.

Il a appris avec beaucoup de satisfaction que ce bill sera amendé de manière à permettre l'entrée du bétail canadien vivant. Ce résultat est dû sans doute, en grande partie, aux représentations faites aux autorités impériales par le gouvernement canadien et par Sir *John Rose* et *M. Dyke*, l'agent d'immigration du Canada à Liverpool, au comité de la Chambre des lords auquel le bill avait été référé.

Plusieurs des steamers, principalement ceux de la ligne *Allan*, sont pourvus de compartiments froids et secs pour transporter de la viande fraîche des ports canadiens en Angleterre.

Ce commerce paraît avoir un succès complet, quoiqu'il n'ait pas fait des progrès aussi rapides que celui du bétail vivant. Il est gêné par certaines difficultés qu'on peut écartier, toutefois, vu qu'elles se rapportent à des moyens de réfrigération et de dessiccation et au soin à prendre de la viande après le débarquement.

Les témoins dont les témoignage peuvent être spécialement consultés relative-

ment à ces branches de commerce sont MM. *Cramp*, *O'Leary* et *McShane*. Le développement et le succès de ces branches de commerce attireront au Canada une classe d'immigrants pourvus de quelques capitaux, que le pays n'obtiendra pas autrement, outre le changement heureux qu'ils feront dans la culture des anciennes provinces, où on a appauvri la terre à force de lui faire produire du grain.

Le comité a examiné M. *Edouard Bernard*, directeur du bureau de l'agriculture de la province de Québec, au sujet de la culture de la betterave à sucre et de sa fabrication. Les faits prouvés démontrent hors de tout doute que le sol et le climat des anciennes provinces du Canada sont spécialement propres à la culture de la betterave à sucre riche en matière sac charine, et malgré les efforts infructueux faits aux Etats-Unis pour fabriquer du sucre de betterave, ces avantages doivent engager à essayer de développer au Canada une industrie si importante. Il est bon de se rappeler les essais nombreux qui furent faits pendant si longtemps en Europe avant que le succès fut bien constaté. Cette industrie serait une source de richesse pour le Canada.

Le comité est donc d'opinion que cette industrie naissante ou en perspective est digne de tout l'encouragement que le Parlement peut lui accorder.

Le témoignage donné par M. *Thayne* sur les forêts du Canada, leurs produits et de la nécessité de prendre les moyens de les conserver, contient des renseignements et des conseils de grande valeur pour le Canada. C'est une question qui affecte et le climat et la richesse naturelle de tout le pays. Toutes les nations d'Europe donnent un soin tout particulier à la conservation des forêts. Le comité sait que dans toutes les vieilles provinces du Canada les forêts ont été placées par l'acte de confédération sous le soin et le contrôle des gouvernements provinciaux. Le comité vît l'importance du sujet au point de vue des intérêts généraux du pays, croit opportun d'appeler l'attention des gouvernements locaux, par l'entremise du Parlement du Canada, sur la nécessité de prendre des mesures pour la conservation des forêts dans l'intérêt général du pays.

A la question des forêts, sous le rapport du combustible, se relie la fabrication et l'emploi de la tourbe qu'on exploite considérablement dans certaines parties du Canada.

On la trouve à Manitoba quand le bois est cher, et là surtout il peut arriver à avoir une grande valeur. Sur ce sujet le comité croit que le témoignage du Lt-col. *Thompson* mérite une attention spéciale. On y trouve une description d'un nouveau mode de fabrication par une dessiccation artificielle plus prompte que par tout autre moyen, mode beaucoup plus avantageux sous le rapport de la quantité qui peut être fabriquée, et beaucoup plus sûr, si on tient compte des hasards que subit la dessiccation exposée aux changements de température. La valeur de la tourbe comme combustible est incontestable, et cette richesse du pays doit être hautement appréciée.

Le professeur *Huid* a démontré au comité de la manière la plus élaborée qu'il est possible d'établir la navigation par les détroits et la Baie d'Hudson depuis l'embouchure de la rivière Nelson jusqu'à Liverpool, et cela pour donner une issue au commerce futur d'une grande partie du territoire du Nord-Ouest.

Port Nelson est cent milles plus rapproché de Liverpool que ne l'est New-York ; arrivé à ce point, le voyageur qui se dirige vers l'ouest, a déjà parcouru plus de la moitié du continent.

L'exposé du professeur *Huid* est certainement d'un piquant intérêt, et doit engager à recueillir de nouveaux renseignements précis sur quelques points douteux.

Il faut bien songer qu'une réunion de causes physiques rend le climat de la partie nord-ouest de ce continent plus doux et plus propre aux opérations agricoles, par conséquent plus avantageux pour la colonisation que les latitudes correspondantes à l'est ou sur l'Atlantique.

Ces circonstances favorables semblent dues à la configuration du continent et à la dépression des Montagnes Rocheuses, qui laisse un passage aux vents du Pacifique chargés d'humidité, et leur permet d'exercer leur bienfaisante influence sur cette partie du territoire en question.

Il est certain que les degrés de latitude sur une grande partie du territoire américain n'indiquent pas simplement la chaleur ou le froid.

Port Nelson, dans la Baie d'Hudson, est à peu près au même degré de latitude que Edimbourg. La latitude correspondante sur la côte du Labrador donne un degré de froid qui empêche toute colonisation agricole, tandis que la même ligne suivie exactement vers l'ouest jusque sur le territoire de la rivière de la Paix du Canada conduit le voyageur sur un sol et sous un climat très favorables à l'agriculture.

Quelque soient les intérêts immédiats qui se rattachent à la navigation projetée sur la Baie d'Hudson, il semble évident que la population s'avance vers les territoires au nord-ouest de Manitoba, si un débouché est praticable à la pointe de Port Nelson, on l'améliorera certainement et elle deviendra très-utile. C'est au gouvernement qu'il appartient de considérer quelles mesures il faut prendre pour obtenir de plus amples informations sur ce sujet.

UTILISATION DE LA ROUTE DAWSON ET PARTIES DU PACIFIQUE CANADIEN DEVANT ÊTRE ACHÉVÉES POUR FORMER UNE ROUTE JUSQU'À MANITOBA.

Au sujet de la route Dawson, après considération des faits rapportés par M. *Hugh Sutherland*, le comité pense qu'il est sage d'utiliser les parties du chemin de fer en construction et sur le point d'être terminées comme des *tramways* autour des portages entre Port Savanne et les chutes de la Chaudière, ces *tramways* devant servir à des chars légers à jauge étroite, trainés par des chevaux et remorqués sur des barges le long des cours d'eau sans transbordement.

Aux chutes de la Chaudière se fera un transbordement de cargaisons dans les vapeurs qui louvoient entre ce point et le Portage du Rat, d'où le chemin de fer les amènera directement à Winnipeg.

M. *Sutherland* dit que 50 tonnes par jour de fret pourraient être transportées de cette manière plus rapidement que par les voies actuelles à travers le territoire des Etats-Unis, avec beaucoup moins de difficulté au sujet des arrangements d'entrepôt, à des prix satisfaisants et de manière à soustraire les immigrants aux influences qu'ils subissent en passant sur le territoire américain.

M. *Sutherland* dit que les travaux nécessaires peuvent être accomplis durant la saison présente et à un coût n'excédant pas \$150,000; il est aussi d'avis que ces améliorations projetées sont nécessaires et contribueront beaucoup à la colonisation des terres cultivables le long de la rivière de la Pluie et d'autres parties de la route Dawson, de plus, point très important, elle donneront à la province de Manitoba plus de facilité pour acheter son bois à meilleur marché qu'à présent.

Pour de ces considérations les améliorations proposées seront d'un intérêt et d'une valeur durables, quand le Pacifique aura été construit entre Manitoba et le lac Supérieur.

Il faut aussi considérer que vû la rapidité avec laquelle Manitoba et les territoires adjacents se colonisent maintenant, la route projetée donnerait à ces territoires débouché pour leurs produits consistant en grains et une entrée pour les provisions indispensables qu'ils reçoivent des provinces plus anciennes du Canada, ce qui serait très utile pour les deux parties, le comité est donc d'avis que les travaux soient terminés le plus tôt possible.

Le témoignage ci-annexé est soumis comme faisant partie du rapport du comité.

Le comité avant de clore son rapport déclare avec plaisir qu'il a reçu des renseignements précieux de M. *John Lowe*, écrivain, secrétaire du département de l'Agriculture et de l'Immigration.

(Pour le procès-verbal de l'enquête accompagnant ce rapport, voir annexe No. 2.)

Le bill No. 77, pour mieux prévenir les crimes de violence dans certaines parties du Canada jusqu'à la fin de la prochaine session du Parlement, est considéré en comité général, amendé et rapporté; et le bill, tel qu'amendé, à prendre en considération, lundi prochain.

La Chambre se forme en comité des subsides.

(En comité.)

Les résolutions suivantes sont adoptées :

XII.—TRAVAUX ET ÉDIFICES PUBLICS—IMPUTABLES SUR LE CAPITAL

CHEMINS DE FER.

79	Intercolonial.....	\$20,000 00
80	do prolongement jusqu'à Halifax.....	20,000 00
81	do jusqu'à l'eau profonde, St. Jean.....	100,000 00
82	{ Pacifique—Fort William à la Crique Sunshine.....	5,500 00
	do Crique Sunshine à la Rivière des Anglais..	214,000 00
	do Portage du Rat au lac la Crosse.....	1,033,000 00
	do Lac la Crosse à la Rivière Rouge.	52,500 00
	do Lignes de télégraphe et chemin carrossable	164,700 00
	do Ecluse du Fort Frances	10,000 00
	do Terre ferme, Colombie-Britannique..	500,000 00
83	do Embranchement de Pembina.....	550,000 00
	do Carvelles.....	20,000 00
		2,549,700 00
83	Chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard	49,000 00
184	Pour les dépenses du gouvernement dans les territoires du N.-Ouest	17,000 00

II.—FRAIS D'ADMINISTRATION.

1	{ Inspecteur des finances.....	2,600 00
	Bureau du sous-receveur-général, Toronto.....	7,600 00
	do do Montréal.....	5,500 00
	Auditeur et do Halifax, N.-E.....	10,000 00
	do do St. Jean, N.-B.....	11,400 00
	do do Fort Garry.....	6,500 00
	do do Victoria, C.-B.....	7,000 00
1	do do Charlottetown, I.P.E.	4,000 00
	Caisse d'épargne de la campagne, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Ecosse et Colombie-Britannique.....	12,000 00
	Tenure seigneuriale et commission.....	2,500 00
		\$69,100 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir,—et permis au comité de siéger de nouveau lundi prochain.

Un message est reçu du Sénat acquiesçant au bill No. 20, concernant l'élection des membres de la Chambre des Communes.

Aussi,—acquiesçant au bill No. 14, pour mieux assurer l'indépendance du Parlement, avec des amendements.

Les dits amendements sont lus, et sont comme suit :

Page 1, ligne 11, retranchez depuis "attachés" jusqu'à "Nul" dans la 14e ligne, étant le paragraphe (b) de la première section.

Page 1, ligne 14, retranchez les mots "greffier de la paix", formant partie du paragraphe (c) de la première section.

Page 4, ligne 3, retranchez depuis "déqualifié" jusqu'à "Nul", dans la 32e ligne, et insérez ce qui suit comme 10e section :

"Nul membre du Sénat ne devra être, d'une manière directe ou indirecte, sciemment et volontairement, partie à un contrat, ou concerné dans un contrat pour l'exécution duquel des deniers publics du Canada seront payables; et si un membre

du Sénat devient sciemment et volontairement partie à un tel contrat ou concerné dans un tel contrat, il encourra pour ce fait une amende de deux cents piastres pour tout et chaque jour qu'il continuera à être ainsi partie à ce contrat ou concerné dans ce contrat; cette somme pourra être recouvrée contre lui par quiconque en poursuivra le recouvrement, par action de dette, déclaration, plainte ou dénonciation portée devant une cour compétente ayant juridiction civile en Canada; pourvu toujours que la présente section n'empêchera aucun sénateur, ayant lors de la passation du présent acte, quelque contrat pour l'exécution duquel des deniers publics du Canada seront payables, de remplir ce contrat, ni ne le rendra payable pour ce fait des amendes imposées par la présente section; et aucun sénateur ne sera passible de ces amendes parce qu'il serait actionnaire d'une compagnie incorporée ayant un contrat ou un marché avec le gouvernement du Canada, excepté les compagnies qui entreprennent de construire des travaux publics, et toute compagnie incorporée pour la construction ou l'exploitation d'une partie quelconque du chemin de fer du Pacifique."

La Chambre alors s'ajourne jusqu'à lundi prochain.

TIMOTHY WARREN ANGLIN,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Mackenzie*—Lundi prochain—Que les affaires du gouvernement auront priorité, mercredi prochain, immédiatement après les affaires de routine.

No. 62.

OTTAWA, SAMEDI, 4 MAI 1878.

3e Session, 3e Parlement, 41 Vot., 16

VOTES ET DELIBERATION

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA:

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGER ET C^{ie}

1878.

No 63.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, LUNDI, 6 MAI 1878.

2 heures P.M.

PRIÈRE.

La pétition du juge-en-chef et des juges de la Cour Supérieure de la province de Québec, demandant qu'ils ne soient pas soumis aux devoirs qui leur sont imposés par un bill maintenant devant le Parlement, intitulé : "Acte pour amender l'acte concernant l'élection des membres de la Chambre des Communes," ne leur soient pas imposés, est lue et reçue.

M. Ross (Middlesex), du comité collectif des impressions du Parlement des deux Chambres, présente le neuvième rapport de ce comité qui est comme suit :—

Le comité a examiné avec soin les documents suivants, et demande qu'ils soient imprimés :

Deux rapports conformément à des adresses de la dernière session, No. 67, relativement à la construction du havre d'Ingonish, Nouvelle-Ecosse. (Renvoi au comité par la Chambre des Communes.) (Pour la distribution seulement et sans la carte.)

Réponse à adresse,—Montants des six plus basses soumissions reçues en septembre ou octobre 1873, pour les sections 2, 3, 5, 6, 7, 12, 13 et 14, du nouveau canal Welland, avec les noms des soumissionnaires.

Réponse à ordre,—Recettes des douanes et de l'accise de la Colombie-Anglaise pendant les six mois expirés le 31 décembre dernier ; aussi, droits de douane et d'accise perçus sur la rivière Stickine pendant la même période.

Réponse à adresse,—Rapport avec carte relativement à la ligne de division probable entre la Colombie-Anglaise et l'Alaska, avec copie du traité entre la Grande-Bretagne et la Russie relativement à cette ligne de division. (Dans les papiers de la session seulement avec carte.)

Le comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés :

Rapport par Sandford Fleming, relatif à ce tracé de la ligne et au havre du terminus ouest du chemin de fer canadien du Pacifique.

Réponse à adresse,—Ordres en Conseil, relatifs à la récente saisie de la brasserie de M. Boswell, cité de Québec, etc.

Réponse à ordre,—Noms des compagnies de chemin de fer qui ont entré en entrepôt depuis le 1er juillet 1867 des locomotives, des machines à vapeur et autre matériel de chemin de fer.

Réponse à ordre,—Copie de toute la correspondance ayant rapport à la destitution de R. McNeil, écr., comme officier d'expédition à la baie de la Petite Glace, comté du Cap Breton.

Réponse à ordre,—Rapports de l'exploration géologique du Canada, par Alfred R. C. Selwyn, F.R.S., F.G.S., directeur, pour l'année 1876-77.

Message transmettant la correspondance avec le gouvernement de Sa Majesté, relativement à la circonscription dans les limites du Canada des territoires du continent de l'Amérique du Nord.

Sur motion de M. *Mackenzie*, il est *Résolu*, Que les affaires du gouvernement aient priorité, mercredi prochain, immédiatement après les affaires de routine.

M. *Mackenzie* présente les rapports suivants :

Réponse à l'ordre de la Chambre du 1er avril dernier, pour un rapport montrant le rang et les noms de tous les officiers qui ont assisté aux écoles d'artillerie de la batterie A ou B, et ont obtenu des certificats, le corps auquel ils appartiennent, avec les dates de leur nomination, leur rang et corps à présent ou les dates et raisons de leur retraite.

Réponse à l'ordre de la Chambre du 1er avril dernier, pour un état de toutes les ventes ou baux des îles du fleuve St. Laurent qui se trouvent entre Brockville et Kingston, et connues sous le nom des Milles Îles, durant les années fiscales de 1874-75, 1875-76, 1876-77, spécifiant quelles îles ou parties d'îles ont été vendues ou louées, le nom de ces îles, la quantité de terre dans chaque cas vendue ou louée, la durée de ces contrats de vente et de louage, les noms des acheteurs ou des locataires, avec le montant à payer, en bloc ou par acre, pour tels achats ou baux.

Réponse à l'ordre de la Chambre du 24 avril dernier, pour copies de la correspondance entre le gouvernement ou le ministre de la Justice et les créanciers d'*Olivier Latour*, ou aucun d'eux, ou autres personnes, en leur nom, relativement à la prétendue forfaiture de la charte de la banque Nationale, encourue par cette banque pour avoir fait illégalement le commerce de bois et avoir manufacturé et vendu des bois d'équarissage et en grume, et autres effets, animaux et marchandises, en violation de l'acte des banques et au préjudice des autres banques, du commerce de bois et des dits créanciers ; aussi, copies de tous contrats, dépositions, états et écrits soumis au gouvernement ou au ministre de la Justice, démontrant l'existence de ce commerce illégal ; aussi, copie de l'opinion de l'ex-ministre de la Justice et du ministre actuel de la Justice à ce sujet, et de tous ordres en Conseil ayant rapport à la dite conduite illégale de cette banque ; et aussi, copies de la marque de commerce enregistrée de cette banque, telle qu'enregistrée dans le bureau du ministre de l'Agriculture, et de tous les papiers et documents de ce bureau à ce sujet ; et aussi, copies de toute la correspondance entre la dite banque ou aucun de ses officiers et le gouvernement ou aucun de ses membres, relativement à la dite prétendue violation et forfaiture de la charte de la dite banque.

Réponse à l'ordre de la Chambre du 24 avril dernier, pour copie de l'exploration faite par le col. *Bell, I.C.*, sur la route projetée du chemin de fer canadien du Pacifique de Nipigon à la jonction, avec la Baie du Tonnerre ou l'embranchement de Kaminstiquia de ce chemin de fer.

Réponse à l'adresse du 1er courant, pour copies de tous ordres en Conseil fixant le taux des péages que peut percevoir la compagnie d'amélioration du haut de l'Ottawa, sur les bois en grume et de construction passant dans les endroits améliorés.

Les amendements faits par le Sénat au bill No. 52, pour amender l'acte du chemin de fer canadien du Pacifique de 1874, sont pris en considération.

M. *Mackenzie* propose que cette Chambre n'acquiesce pas aux amendements faits par le Sénat au dit bill pour les raisons suivantes :

“ Parce qu'il est contraire à la pratique uniforme du Parlement que les contrats que l'exécutif a été autorisé à passer soient sujets à l'approbation de la Chambre haute.

“ Parce que, comme sanction de cette pratique, l'exécutif a été autorisé par l'acte du chemin de fer canadien du Pacifique de 1874, à soumettre tous les contrats pour la construction de cette grande entreprise à la Chambre des Communes seulement.

“ Parce que, comme autre sanction de cette pratique, l'exécutif a été autorisé par le même acte à passer des contrats pour le louage ou l'exploitation des embranchements de chemin de fer en connexion avec tout autre chemin de fer sujets à l'approbation de la Chambre des Communes seulement.

“ Parce que, conformément au principe en vertu duquel l'approbation du Sénat n'était pas nécessaire pour ces contrats, elle ne devrait pas être requise, relativement à un contrat pour louer ou exploiter un autre embranchement de chemin de fer ” ; laquelle motion est adoptée sur la division suivante :

POUR :

Messieurs

Appleby,	Fleming,	McGregor,
Archibald,	Flynn,	McIntyre,
Bain,	Forbes,	McInnes,
Béchar, d,	Galbraith,	McNab,
Bernier,	Gibson,	Malouin,
Bertram,	Gillies,	Metcalfe,
Biggar,	Gillmor,	Mills,
Blackburn,	Goudge,	Norris,
Blain,	Greenway,	Oliver,
Blake,	Hall,	Paterson,
Borron,	Higinbotham,	Perry,
Bowman,	Holton,	Pettes,
Boyer,	Horton,	Pickard,
Brouse,	Huntington,	Power,
Brown,	Irving,	Ray,
Bunster,	Jetté,	Ross (<i>Middlesex</i>),
Burk,	Jones (<i>Halifax</i>),	Rymal,
Burpee (<i>St. Jean</i>),	Kerr,	Scatcherd,
Burpee (<i>Sunbury</i>),	Killam,	Scriver,
Carmichael,	Kirk,	Sinclair,
Cartwright,	Laflamme,	Skinner,
Casgrain,	Lajoie,	Smith (<i>Peel</i>),
Cheval,	Landerkin,	Smith (<i>Westmoreland</i>),
Christie,	Langlois,	Snider,
Church,	Laurier,	St. Jean,
Coffin,	Macdonald (<i>Cornwall</i>),	Taschereau,
Coupal,	MacDonnell (<i>Inverness</i>),	Thompson (<i>Haldimand</i>),
Devlin,	Macdougall (<i>Elgin</i>),	Trow,
Dymond,	McDougall (<i>Renfrew</i>),	Wallace (<i>Albert</i>),
Ferris,	MacKay (<i>Cap-Breton</i>),	Young.—92.
Fiset,	Mackenzie,	

CONTRE :

Messieurs

Benoit,	Jones (<i>Leeds</i>),	Plumb,
Bolduc,	Kirkpatrick,	Robinson,
Bourbeau,	Langevin,	Rochester,
Daoust,	Lanthier,	Roy,
Desjardins,	Little,	Ryan,
Dewdney,	McQuade,	Tupper,
Dugas,	Masson,	Wade,
Flesher,	Monteith,	Wallace (<i>Norfolk</i>),
Gibbs (<i>Ontario-Nord</i>),	Montplaisir,	White (<i>Hastings</i>),
Gill,	Pinsonneault,	White (<i>Renfrew</i>).—32.
Hurteau,	Platt,	

Sur motion de M. *Mackenzie*, il est ordonné qu'un message soit adressé au Sénat pour faire connaître à leurs Honneurs les raisons qui précèdent.

Un message est reçu du Sénat acquiesçant à l'adresse à Sa Majesté relativement aux limites nord-est, nord et nord-ouest du Canada, et déclarant qu'il est désirable qu'un acte du Parlement du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande soit passé pour les fixer;—en remplissant le blanc par les mots "le Sénat et".

Aussi,—Qu'il a passé une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général pour qu'il lui plaise de transmettre l'adresse collective des deux Chambres à Sa Majesté relativement aux limites nord-est, nord et nord-ouest du Canada, et déclarant qu'il est désirable qu'un acte du Parlement du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande soit passé pour les fixer, et demandant que la Chambre des Communes se joigne à lui relativement à la dite adresse.

Sur motion de M. *Mills*, un message est envoyé au Sénat informant leurs Honneurs que cette Chambre donne son concours à leur adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de transmettre l'adresse collective des deux Chambres à Sa Majesté, relativement aux limites nord-est, nord et nord-ouest du Canada, et déclarant qu'il est désirable qu'un acte du Parlement du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande soit passé pour les fixer, en la manière que Son Excellence jugera à propos, afin qu'elle soit déposée au pied du Trône, en remplissent le blanc avec les mots "et les Communes".

Les amendements faits en comité général au bill No. 77 pour mieux prévenir les crimes de violence dans certaines parties du Canada jusqu'à la fin de la prochaine session du Parlement, sont pris en considération et adoptés, et le bill est lu une troisième fois et passé.

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides.

(*En comité.*)

Les résolutions suivantes sont adoptées :

FRAIS D'ADMINISTRATION.

208 Somme additionnelle nécessaire à la Commission de la Tenure Seignioriale \$ 1,500 00

PÉNITENCIERS.

209	{	Kingston—Personnel, salaires.....	450 00
		Vêtements.....	35 00
		Compte du capital, outillage neuf.....	415 00
210	{	St. Vincent de Paul—Personnel, gratification à des fonctionnaires sortant de charge.....	1,100 00
		Entretien des prisonniers.....	2,035 47
		Réparations aux édifices.....	200 00
		Compte du capital, pour terminer le Tramway.....	780 00
		Terre et étables—Pour réparer les pertes causées par le feu.....	6,200 06
211	{	St. Jean—Personnel, salaires.....	360 00
		Entretien des prisonniers.....	5,630 00
		Entretien de l'outillage.....	300 00
		Matériel de fabrication.....	600 00
212	{	Manitoba—Entretien des prisonniers.....	2,700 00
		Terre.....	827 40
		Entretien des édifices.....	357 14
		Compte du capital—Garniture pour le nouvel édifice, bois, machines, et instruments de chirurgie.....	1,952 42

LÉGISLATION

213	Chambre des Communes—Somme nécessaire pour la publication des débats.....	\$10,000 00
-----	---	-------------

ARTS, AGRICULTURE ET STATISTIQUES.

214	Statistiques criminelles—Balance du crédit de 1876-77 non dépensée le 30 septembre 1877 et reportée en vertu d'un mandat spécial (à revoter).....	4,558 75
215	Exposition de Sydney—Balance du crédit de 1876-77 non-dépensée le 30 septembre 1877 et reportée en vertu d'un mandat spécial (à revoter).....	6,959 81
216	Exposition de Paris—Somme additionnelle nécessaire pour la fin de l'année	50,000 00

IMMIGRATION ET QUARANTAINE.

217	Prêt aux Mennonites—Balance de 1876-77 (à revoter).....	7,600 00
-----	---	----------

MILICE.

218	Munitions—Balance du crédit de 1876-77 non-dépensée le 30 septembre 1877 et reportée en vertu d'un mandat spécial (à revoter).	23,854 99
219	Vêtements—Balance du crédit de 1876-77 non-dépensée le 30 septembre 1877 et reportée en vertu d'un mandat spécial (à revoter)	10,078 12
220	Magasins militaires—Balance du crédit de 1876-77 non-dépensée le 30 sept. 1877 et reportée en vertu d'un mandat spécial (à revoter).	25,642 21
221	Salles d'exercice et camps du tir—Balance du crédit de 1876-77 non-dépensée le 30 septembre 1877 et reportée en vertu d'un mandat spécial (à revoter).....	2,771 54
222	Canons et équipement de l'artillerie de place—Balance du crédit de 1876-77 non-dépensée le 30 septembre 1877 et reportée en vertu d'un mandat spécial (à revoter).....	9,626 48
223	Police à cheval, T.N.O.—Somme nécessaire pour payer les approvisionnements des années précédentes.....	10,772 78
	Somme nécessaire pour les frais de construction d'édifices en 1875-76.....	8,110 43
	Somme nécessaire pour édifices, 1877-78.....	10,000 00

TRAVAUX PUBLICS IMPUTABLES SUR LE REVENU.

224	Améliorations faites aux rivières, Roch du Castor, C.B.—Balance du crédit de 1876-77, reportée en vertu d'un mandat spécial (à revoter.).....	9,800 00
225	Douane de Guelph—Balance du crédit de 1876-77, reportée en vertu d'un mandat spécial (à revoter).....	6,378 26
	Bureau de poste de Toronto—Pour payer la somme accordée aux entrepreneurs par les arbitres officiels, en partie payée sur les fonds pour dépenses imprévues. <i>Vide</i> documents parlementaires	20,000 00
226	Fortifications de Québec et de Lévis, réparations—Dépenses.....	7,200 00
	Entrepôt de vérification—Somme estimée nécessaire pour compléter la construction de cet édifice.....	10,000 00
	Bureau de poste de Montréal—Somme nécessaire pour terminer cet édifice.....	16,037 07
227	Edifices publics, St. Jean, N.-B.—Somme accordée par mandat spécial pour enlever les débris et reconstruire pendant l'année les édifices publics détruits par l'incendie.....	50,000 00

228	{	Edifices, Battleford, T. N.-O.—Montant du mandat spécial accordé pour la construction de ces édifices.....	\$ 30,000 00
		Balance non dépensée de 1876-77, reportée en vertu d'un mandat spécial, le 30 septembre 1877, (à revoter).....	4,587 88
229		Pénitencier, C.B.—Montant de la balance restante au 30 septembre 1877, reportée par mandat spécial (à revoter).....	19,106 89
230		Gaz, édifices publics, Ottawa—Pour augmentation de consommation pendant l'année	5,000 00
231		Havre de Cobourg—Partie de la balance restante de 1876-77 (à revoter).....	6,533 31
232		Brise-lames de Shippegan, N.-B.—Balance non-dépensée de 1876-77, reportée sur mandat spécial (à revoter).....	9,630 37
233		Baie aux Vaches, C.B.—Balance non-dépensée de 1876-77, reportée sur mandat spécial (à revoter)	1,343 87
234		Baie Colville, brise-lames de Souris—Balance due à l'entrepreneur	8,500 00

PHARES ET SERVICE DES COTES.

235	{	Entretien—Pour remplacer l'appareil dioptrique du phare de l'île aux Phoques Machias, détruit dans l'incendie de St. Jean	3,000 00
		Pour remplacer l'huile détruite dans l'incendie de St. Jean.	3,500 00
		Pour réparer les avaries du phare de Rondeau.....	1,500 00
		Pour réparer les avaries du brise-lames, phare de Goderich.	2,600 00
		Nouveau bateau-phare pour la traverse.....	6,000 00

PÊCHERIES.

236	{	Pisciculture—Pour un nouvel établissement de pisciculture, Ile du Prince-Edouard.....	2,500 00
		Pour un nouvel établissement de pisciculture, Cap Breton...	2,500 00

INSTITUTIONS SCIENTIFIQUES.

237		Pour aider à la construction et à l'entretien d'une ligne télégraphique entre Matane et la Rivière au Renard.....	5,000 00
-----	--	---	----------

INSPECTION DE BATEAUX A VAPEUR.

238		Pour terminer le nouveau jaugeage des bateaux-à-vapeur faisant la navigation de l'outre-mer.....	300 00
-----	--	--	--------

SAUVAGES.

239		Nouvelle somme nécessaires pour ce service.....	10,927 66
-----	--	---	-----------

DIVERS.

240		Commission d'Halifax—Somme requise pour couvrir les frais (à être remise en partie).....	57,000 00
241		A Sir A. T. Galt, K.C.M.G., pour services rendus comme commissaire	12,000 00
242		<i>Parliamentary Companion</i> —300 copies.....	525 00
243		Commutation de droits—Armée et Marine—Nouvelle somme nécessaire pour ce service.....	4,000 00
244		A Sa Grâce l'archevêque Taché, balance des frais encourus par lui à l'occasion de son retour de Rome en 1870, à la demande du gouvernement du Canada.....	3,000 00
245		Voyage de Son Excellence le Gouverneur-Général à Manitoba—Balance de frais encourus et payés à même les " Dépenses imprévues." <i>Vide</i> documents parlementaires.....	1,778 45
246		Victimes du fléau des sauterelles—Balance restante de 1876-77, reportée par mandat spécial (à revoter).....	381 81

PERCEPTION DU REVENU.

DOUANES.

247 Somme nécessaire pour terminer ce service, Manitoba et T.N.O.) \$2,500 00

ACCISE.

248 Service préventif—Somme nécessaire pour terminer ce service... 2,000 00

INSPECTION DES DENRÉES.

249 Somme nécessaire pour terminer ce service..... 2,000 00

TRAVAUX PUBLICS.

250 Chemin de fer Intercolonial et de l'Île du Prince-Edouard—Pour faire face aux frais occasionnés par l'augmentation de trafic 100,000 00

251 Canaux—Une année de salaire à M. Woodruff, comme compensation pour ses services comme surintendant, canal Welland, après 28 ans de service..... 3,000 00

252 Ligne télégraphique—Détroit de Haro, C.-B..... 3,500 00

POSTE.

253 Chemin de fer du Grand-Tronc, réclamation pour le transport quotidien de malles sur 149 milles de chemin de fer entre la frontière du Canada et la jonction de Danville (Maine), depuis le 1er juillet 1867 au 31 décembre 1874, alors que, par convention postale avec les États-Unis ceux-ci se chargèrent du transport de ces malles..... 7,776 22

TERRES FÉDÉRALES.

254 Nouvelle somme nécessaire pour compléter ce service..... 12,500 00

ITEMS DE 1876-77 AUXQUELS IL N'A PAS ÉTÉ POURVU.

255 *Vide* Comptes Publics, 1876-77, partie ii, page 338..... 188,965 64

Et la Chambre ayant continué de siéger en comité jusqu'à minuit;

MARDI, 7 mai, 1878.

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir,—et permis au comité de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre aujourd'hui.

Les ordres suivants du jour sont déchargés et les bills retirés, savoir :

Chambre de nouveau en comité sur le bill No. 43 pour amender de nouveau les actes concernant les timbres sur les billets promissoires et les lettres de change.

Chambre en comité général pour considérer certaines résolutions ayant pour objet de mettre à effet les dispositions du bill de la présente session, No. 32, pour faciliter la colonisation des terres fédérales, en pourvoyant à l'incorporation de compagnies de chemins de fer et en aidant à la construction de chemins de fer à travers ces terres.

Chambre en comité sur le bill No. 32 pour faciliter la colonisation des terres du Canada en pourvoyant à l'incorporation des compagnies de chemins de fer et en aidant à la construction de chemins de fer à travers les terres du Canada.

Seconde lecture du bill No. 47 pour pourvoir au transport de terres, de propriétés et d'intérêts dans les terres des territoires du Canada par l'enregistrement des titres.

Chambre en comité pour considérer la résolution suivante :—Qu'il est opportun de décréter que les commissaires du havre de Montréal, pourront, avec l'approbation du Gouverneur en conseil, établir des dispositions pour accorder des commissions à une deuxième classe de pilotes pour tous steamers de pas plus de 250 tonneaux ou autres bâtiments de plus de 80 tonneaux et de pas plus de 250 tonneaux, naviguant sur le St. Laurent, entre le port de Québec et l'extrémité sud du port de Montréal, et pourront établir des taux de pilotage que les dits steamers et autres bâtiments seront forcés de payer, excepté les bacs et les steamers ayant à bord un pilote de seconde classe comme maître ou second, ou les bâtiments de pas plus de 250 tonneaux quand ils seront remorqués par un steamer dont un pilote commissionné aura la charge; et pour amender les actes du pilotage du Canada en conséquence.

Le bill No. 76, pour amender la 37^{ème} *Victoria*, chap. 8, intitulée : "Acte pour imposer des droits de licence sur les mélanges de spiritueux, pour amender l'acte concernant le Revenu de l'Intérieur et pour prévenir la falsification des substances alimentaires, des breuvages et drogues," est lu la seconde fois, examiné en comité général, amendé, rapporté, obtient le concours, est lu une troisième fois et passé.

M. *Cartwright* remet deux messages de Son Excellence le Gouverneur-Général, lesquels sont lus par M. l'Orateur comme suit :

Dufferin.

Le Gouverneur-Général transmet à la Chambre des Communes les estimés supplémentaires des sommes requises pour le service du Canada pour l'année expirant le 30 juin 1878; et conformément aux dispositions de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord 1867 il recommande ces estimés à la Chambre des Communes.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
OTTAWA, 2 mai 1878.

Dufferin.

Le Gouverneur-Général transmet à la Chambre des Communes les estimés supplémentaires des sommes requises pour le service du Canada pour l'année expirant le 30 juin 1879; et conformément aux dispositions de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord il recommande ces estimés à la Chambre des Communes.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
OTTAWA, 6 mai 1878.

Sur motion de M. *Cartwright*, les dits messages et les estimés supplémentaires sont renvoyés au comité des subsides.

Le bill No. 75, du Sénat, intitulé: "Acte concernant le trafic des boissons enivrantes," est de nouveau considéré en comité général, amendé, rapporté, et les amendements obtiennent le concours.

M. *Mackenzie* propose que le dit bill soit lu maintenant une troisième fois.

M. *White* (Renfrew) propose pour amendement que le bill soit renvoyé à un comité général avec instruction et autorisation de l'amender en biffant la sous-section 8 de la clause 99;—rejeté sur division.

Le bill est alors lu une troisième fois et passé.

La Chambre se forme en comité général pour considérer certaines résolutions pourvoyant à ce qu'une somme de \$10,000 soit mise à la disposition du gouvernement de Manitoba pour aider les écoles publiques, etc.

(En comité.)

Les résolutions suivantes sont adoptées :

1. *Résolu*, Que par la 22ème section de l'acte des terres fédérales, les divisions 11 et 29 des terres publiques dans chaque township de la province de Manitoba sont mises à part pour être vendues plus tard dans le but de former un fonds pour l'entretien des écoles publiques dans cette province.

2. *Résolu*, Que le gouvernement de Manitoba s'est adressé au gouvernement du Canada pour obtenir que les terres des écoles situées dans les limites de cette province lui fussent transportées et fussent vendues dans le but d'établir une dotation en faveur des écoles.

3. *Résolu*, Qu'il n'est pas dans l'intérêt public, vû le peu de population et la probabilité de son augmentation rapide en peu d'années, et l'augmentation de la valeur de ces terres qui en résultera, qu'on en dispose à présent.

4. *Résolu*, Qu'il est opportun, toute fois, d'aider la cause de l'éducation dans cette province, et que dans ce but une somme de dix mille piastres soit mise annuellement à la disposition du gouvernement de Manitoba pour l'assistance des écoles publiques pendant une période de pas plus de trois ans, et que les diverses sommes ainsi avancées avec l'intérêt sur icelles au taux de cinq pour cent par an soient remboursées au gouvernement du Canada à partir des premières ventes des terres ainsi mises à part, comme dit ci-dessus, pour des fins d'éducation.

Résolutions à rapporter.

Les dites résolutions sont en conséquence rapportées, lues une seconde fois, et reçoivent le concours.

M. *Mills* présente alors un bill No. 78, pour autoriser l'avance de certaines sommes d'argent à la province de Manitoba, pour aider les écoles publiques, lequel est lu la première et la seconde fois, et remis pour la troisième lecture à la prochaine séance de la Chambre, aujourd'hui.

La Chambre alors s'ajourne à 2 heures moins 20 minutes, a.m.

TIMOTHY WARREN ANGLIN,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Mills*—Mercredi prochain—Bill pour établir des règles de pratique dans les cours des territoires du Nord-Ouest du Canada.

No. 62.

OTTAWA, LUNDI, 6 MAI 1878.

5e Session, 3e Parlement, 41 Vict., 1878

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGER ET Cie

1878.

No. 64.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, MARDI, 7 MAI 1878.

2 heures P.M.

PRIÈRE.

M. Ross (Middlesex), du comité collectif des impressions du Parlement des deux Chambres, présente le dixième rapport de ce comité qui est comme suit :

Le comité a examiné avec soin les documents suivants et recommande qu'ils soient imprimés :

Réponse à adresse (Sénat)—Copies de tous les documents et plaidoirie ayant rapport aux questions décidés par le jugement rendu à Halifax au sujet de l'indemnité de cinq millions cinq cent mille piastres en vertu du traité de Washington, spécialement les vingt-deux et vingt-trois articles de ce traité, et toutes les copies des lettres et dépêches entre le gouvernement de Sa Majesté et les gouvernements du Canada et des États-Unis, sur le même sujet, depuis que la décision a été rendue. (500 copies en anglais et 100 copies en français.)

Réponse à adresse (Sénat)—Copies de tous les contrats pour lesquels des soumissions ont été demandées pour la construction de maisons pour les ingénieurs sur l'embranchement du chemin de fer canadien du Pacifique de Fort William à Selkirk. (Condensé).

Réponse à adresse (Sénat)—Etat des noms des compagnies étrangères d'assurance mutuelle sur la vie et par actions qui se sont point conformées à l'acte d'assurance refondu de la dernière session, en ce qui concerne les dépôts à faire pour leurs opérations futures.

Réponse à adresse (Sénat)—Rapport présenté au gouvernement par l'honorable A. Morris, commissaire, en conformité de l'Acte 38 Victoria, chap. 53, sur la mise à exécution de cette loi et sur son opération dans la province de Manitoba.

Rapport du comité permanent (Chambre des Communes,) sur l'immigration et la colonisation. (20,000 copies en anglais et 10,000 copies en français.)

Le comité recommande aussi respectueusement que les documents suivants ne soient pas imprimés.

Réponse à adresse (Sénat)—Rapports, etc., faits pendant les dix dernières années, relativement à l'élargissement du canal St. Pierre, dans l'île du Cap Breton.

Rapport montrant le nombre en moyenne des hommes de police riveraine employés durant chaque mois de l'année expirée le 31 décembre 1877, etc.

Réponse à adresse (Sénat),—Correspondance concernant la vente en France de bâtiments construits au Canada aux mêmes conditions que les bâtiments construits en Angleterre.

Réponse à adresse (Sénat),—Relativement aux terres de l'établissement de la Rivière au Rat et de la Rivière Rouge, colonisé avant ou après l'admission du territoire du Nord-Ouest dans le Canada.

Réponse à adresse (Sénat).—Contrats, etc., relatifs au service de la marine et des pêcheries, département de l'Île du Prince-Edouard, depuis juillet 1873.

Réponse à ordre.—Montrant les diverses sommes d'argent payées à même les \$39,756.01 déposées à la banque de Montréal pour payer à certaines personnes des terrains pris pour les canaux.

Réponse à adresse.—Correspondance concernant les pensions payées à des officiers publics qui étaient dans l'emploi de la Colombie Anglaise à la date de l'union de 1871.

Réponse à adresse (Sénat).—Rapports, etc., concernant l'amélioration de la navigation de la rivière St. Jean aux battures d'Oromocto.

Sur motion de M. Ross (Middlesex), le huitième rapport du comité collectif des impressions du Parlement des deux Chambres obtient le concours.

Sir Albert J. Smith met devant la Chambre le rapport du commissaire des Pêcheries pour l'année expirée le 31 décembre 1877, étant le supplément No. 5 du dixième rapport annuel du ministre de la Marine et des Pêcheries pour l'année 1877.

M. Mackenzie présente la réponse à l'adresse du 4 mars dernier, pour copies de tous papiers, correspondances et ordres en conseil ayant rapport au chemin de fer de Windsor et Annapolis, l'embranchement de Windsor et le chemin de fer des comtés de l'ouest, et tous papiers, correspondances et ordres en conseil ayant rapport à l'achat d'une annuité par ce chemin de fer ou la garantie d'une somme annuelle pendant un certain nombre d'années.

M. Mackenzie propose que cette Chambre ratifie l'ordre en conseil du 18 avril 1878, concernant une subvention à la compagnie du chemin de fer du Canada Central, passé sous l'autorité d'un acte pour pourvoir à la construction du chemin de fer Canadien du Pacifique, 37 *Victoria*, chap. 14, lequel ordre est comme suit :

Le comité du Conseil Privé a examiné les questions concernant la construction de l'embranchement de la baie Georgienne du chemin de fer Canadien du Pacifique, et le prolongement vers l'ouest du chemin de fer du Canada Central, en considération d'une subvention à être payée par le gouvernement, tel que pourvu par l'acte de 1874, concernant le chemin de fer Canadien du Pacifique.

Qu'un contrat a été fait en 1874 avec M. A. B. Foster, pour la construction de l'embranchement de la baie Georgienne d'après lequel M. Foster devait faire tous les arpentages ainsi que tous les travaux depuis l'embouchure de la rivière Française, sur un parcours de quatre-vingt-cinq milles en allant vers l'est.

Que le 28 février 1876, ce contrat a été annulé et M. Foster a été payé d'une partie des dépenses d'exploration que l'ingénieur en chef avait déclarées utiles à ce département, pour achever ce tracé.

Que le 4 novembre 1874, un arrêté du Conseil a été passé conformément aux dispositions de l'acte 37 *Vic.*, chap. 14, connu sous le nom d'Acte de 1874, concernant le chemin de fer Canadien du Pacifique, d'après lequel une subvention de \$12,000 par mille a été octroyée à la compagnie du chemin de fer du Canada Central, pour une distance n'excédant pas 120 milles depuis le terminus oriental de l'embranchement de la baie Georgienne, ci-dessus mentionné, aux conditions suivantes :

1o. Que cette voie devrait être construite sur un tracé devant être approuvé par le ministre des Travaux Publics, mais qui a été décrit en général comme devant monter la vallée de la Bonnechère, depuis les environs du village Douglas via les lacs d'Or et Bond, et de là, par la ligne la plus directe que l'on pourra tracer jusqu'au lac Brûlé, et de là au terminus projeté de l'embranchement de la baie Georgienne, à environ quatre-vingt-cinq milles de la baie Georgienne.

2o. Que la compagnie devrait, dans moins d'un mois, prouver, à la satisfaction du ministre des Travaux Publics, qu'elle a passé un contrat *bonâ fide* pour la construction de cette voie.

3o. Que les droits d'exploitation seraient donnés à certains chemins à des conditions fixées à l'avance.

40. Que le gouvernement ou les preneurs de la voie du gouvernement depuis la baie Georgienne, posséderaient les droits d'exploitation aux mêmes conditions que les compagnies mentionnées.

50. Que le paiement de la subvention serait fait à l'achèvement du chemin de fer en sections de pas moins de vingt milles, sur le certificat d'un ingénieur devant être nommé par le gouvernement.

Que par suite de l'annulation du contrat pour la construction de l'embranchement de la baie Georgienne, on a cru plus avantageux d'achever le relevé de la région que l'on se propose de traverser, lequel avait été fait en grande partie par les ingénieurs de l'entrepreneur, qui avait soulevé des doutes au sujet de la meilleure direction à suivre.

Que l'on a cru avantageux d'obliger la compagnie du chemin de fer du Canada Central de continuer la construction de la ligne subventionnée avant que l'on eût fait une exploration et un relevé plus complets de cette région.

Que M. *Hazlewood*, l'ingénieur qui avait d'abord été chargé de faire l'exploration du pays depuis l'embouchure de la rivière Française jusqu'aux environs de Douglas et de Pembroke, avait fait rapport qu'il était possible de tracer une ligne, dont les pentes seraient assez douces, et le nivellement assez facile, dans la direction indiquée dans l'arrêté du Conseil ci-dessus mentionné.

Que les ingénieurs du Canada Central et ceux qui ont été employés par M. *Foster*, ont fait rapport que les pentes seraient de grands obstacles au tracé de cette ligne, et qu'elles étaient surtout difficiles après avoir laissé la partie inférieure de la vallée de Bonnochère, et quoique l'ingénieur en chef eût déclaré qu'il croyait qu'un examen plus minutieux prouverait qu'ils étaient dans l'erreur, il devint nécessaire de s'assurer de ces faits avec plus d'exactitude.

Que c'est pourquoi M. *Lumsden* a été envoyé au commencement de la saison de 1876 avec un bon détachement pour faire ce relevé.

Que cet ingénieur a fait rapport, comme résultat de ses opérations pendant cette saison, qu'une bonne ligne pouvait être tracée sur le plan de M. *Hazlewood*, mais que sur un long parcours les travaux seraient considérables à cause des nombreuses tranchées qu'il faudrait faire dans le roc, et que la plus forte pente en montant vers l'est serait de 58-80 par mille sur une distance totale d'environ sept milles, et qu'il y a trois milles de pente semblable en montant vers l'ouest. Que cette pente quoiqu'elle ne soit pas très considérable, est bien plus forte que M. *Hazlewood* ne l'avait prévu.

Que l'ingénieur employé par la compagnie du chemin de fer du Canada Central a fait rapport, que pour ce qui concerne la construction, on pourrait tracer une ligne plus avantageuse en montant de Pembroke dans une direction presque parallèle à la rivière Ottawa, et à une distance de celle-ci après avoir laissé la rivière Pétowawa en moyenne de 8 à 10 milles et touchant le bord sud-est du lac Nipissing.

Que le même ingénieur fait rapport que l'alignement de ce tracé est bon et que les courbes ne l'allongent pas plus que de six par cent; que de Pembroke au chemin de Nipissing, ce tracé traverse cinq rivières dont quatre demandent des ponts avec une arche de 100 pieds et une (la Pétowawa) une arche de 400 pieds; que quarante milles traversent une forêt d'épinettes rouges et blanches et de bois franc, et 90 milles des bois brûlés et un pays découvert, le terrain est sablonneux et graveleux, avec des grandes étendues de sable glaiseux et de marne sablonneuse.

Que la distance d'après le chaînage, de Pembroke à l'angle sud-est du lac Nipissing, est d'environ 130 milles. Ce point est environ 20 milles plus à l'ouest que celui qui avait été d'abord déterminé comme le terminus oriental du chemin de fer Canadien du Pacifique (épargnant ainsi au pays le coût de la construction d'environ 20 milles de chemin de fer.) De ce point en allant vers l'ouest à la baie de Cantin, la station projetée sur la rivière Française, la distance est d'environ 50 à 55 milles.

Que la compagnie du chemin de fer canadien du Pacifique, dans une lettre en date du 10 février 1877, a proposé que la compagnie construirait le prolongement en allant vers l'ouest de Pembroke, sur ce tracé, jusqu'à l'angle sud-est du lac Nipissing pour un octroi total de \$1,440,000, ce montant à raison de \$12,000 par mille sur une distance de 120 milles. Que le paiement de la subvention serait fait à raison de 80

pour cent des dépenses, la somme retenue de 20 pour cent, devant être payée à l'achèvement de tous les dix milles, et la voie devant être achevée dans moins de trois (3) ans, et 75 pour cent de la valeur des rails livrés sur le terrain devant être payés aussitôt que les rails seront livrés.

Que M. *Fleming*, l'ingénieur-en-chef, à qui la proposition a été soumise, fait rapport comme suit :

“ CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE CANADIEN,

“ BUREAU DE L'INGÉNIEUR-EN-CHEF,

“ OTTAWA, 16 février 1877.

“ A l'hon. A. *Mackenzie*

“ Ministre des Travaux Publics,

“ MONSIEUR, — J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport au sujet de la proposition faite par la Compagnie de chemin de fer Canada Central dans la lettre qui vous a été adressée en date du 10 courant.

“ Je ne partage pas tout à fait l'opinion qu'on a exprimée qu'il est impossible de trouver une ligne et de construire un chemin de fer de première classe sur la route originairement tracée à travers la vallée de la Bonnehère. Il appartient, je crois, à M. *Hazlewood*, l'un des officiers de mon parti, de déclarer que les arpentages qui ont été faits depuis, confirmer en substance le rapport de l'exploration qu'il a faite en 1874. Il avait reçu l'ordre de visiter le terrain et de faire rapport s'il serait possible de construire un chemin de fer en ligne droite à travers le pays. A son retour il fit son rapport, déclarant qu'il était convaincu qu'on pouvait construire un chemin de fer en ligne droite depuis l'embouchure de la rivière Française à aller jusqu'au lac Brulé, et que de fait, en partant en ligne droite on n'allongerait probablement pas la route de plus de cinq par cent.”

Il donnait de plus des détails sur la nature du sol entre le lac Brulé et Renfrew à travers la vallée de la rivière Bonnehère et exprimait l'opinion qu'il ne serait pas difficile de trouver une ligne praticable pour le chemin de fer.

“ Quant à moi personnellement, rien n'a pu jusqu'à présent changer mon opinion au sujet de l'exactitude générale du rapport de M. *Hazlewood*, et je suis certain qu'aucun ingénieur ne peut trouver des objections au projet actuellement soumis par la compagnie de chemin de fer du Canada Central pour continuer la ligne vers l'ouest en partant de Pembroke au lieu de Renfrew.

“ De fait, les relevés qui ont été exécutés démontrent qu'en suivant la route projetée par le Canada Central on aura une pente plus avantageuse et qu'elle sera pour le moins tout aussi favorable aux intérêts du pays; c'est pourquoi je n'hésite pas à recommander que ce projet soit bien accueilli.

“ Je crois qu'il serait à propos de stipuler avec la compagnie du Canada Central que la pente ascendante en gagnant vers l'ouest sera de 52.80 par mille, et que celle de la direction opposée ne pourra être de plus de 26.40 par mille; aussi que les courbes et l'alignement général devront être approuvés par le département.

“ SANFORD FLEMING. ”

Que la Chambre d'Assemblée de la province de Québec a adopté, le 13 février 1875, une résolution qui a été communiquée au gouvernement du Canada et déclarant que “ D'après les rapports d'hommes compétents concernant la nature et la configuration du sol, il paraîtrait qu'un tracé qui suivrait le cours de la rivière Matawan, offrirait la route la moins dispendieuse, la plus facile et la plus directe pour favoriser le développement du commerce étendu de l'ouest et de la côte du Pacifique, ainsi que pour l'embranchement du Pacifique à l'est de la Baie Georgienne, et pour la ligne qui devra être subventionnée par le gouvernement * * * * * et que dans le cas où les explorations feraient reconnaître qu'il existe une ligne préférable à celle de la Matawan au sud de la rivière Ottawa, la ligne qui devra être subventionnée par le gouvernement devrait passer à Pembroke et non à Renfrew où une jonction avec le système de chemin de fer de la province de Québec est impossible, à raison des grandes dépenses qu'elle entraînerait.”

Que depuis cette époque le gouvernement de Québec a commencé la construction du chemin de fer sur la rive nord du fleuve St. Laurent et de la rivière Ottawa, et que le chemin de fer de Montréal à Ottawa a été terminé par ce gouvernement.

Que nonobstant que cette ligne serait rallongée par cette déviation en gagnant le nord, l'extrémité ouest de la ligne subventionnée atteindrait, comme on l'a dit, un point bien plus loin dans l'ouest que l'endroit du terminus projeté précédemment, ou la jonction avec cette partie du chemin de fer du Pacifique Canadien qu'on se propose de construire, en vertu des dispositions de l'acte, à la rivière Française, et que cela épargnerait au public le coût de construction d'environ vingt milles de chemin de fer.

Le comité du Conseil, après avoir murement considéré les faits résumés ci-dessus, recommande :—

Premièrement.—Que la proposition de la compagnie du chemin de fer du Canada Central d'étendre la ligne jusqu'à l'endroit que choisira le gouvernement pour le terminus du chemin de fer du Pacifique Canadien à l'endroit ou dans le voisinage de la traverse du chemin de Nipissing, à l'extrémité sud-ouest du lac Nipissing, pour la somme d'un million quatre cent quarante mille piastres (\$1,440,000) doit être acceptée, sujette aux conditions quant aux degrés recommandés par l'ingénieur en chef, et que le paiement total qui sera fait, ne devra pas, sous aucune circonstance, excéder la somme de douze mille piastres (\$12,000) par mille.

Deuxièmement.—Que la compagnie devra, dans les trois mois qui suivront la sanction de cette ordonnance en Conseil par la Chambre des Communes, prouver à la satisfaction du ministre des Travaux Publics qu'elle a passé un contrat ou des contrats en due forme pour la construction du chemin, et qu'elle s'est procuré les fonds nécessaires, en y comprenant l'octroi du gouvernement, pour assurer l'exécution de l'entreprise, et aussi que la compagnie, depuis la date de ces contrats, devra faire avancer les travaux de manière à justifier l'espérance que la ligne sera achevée dans le délai stipulé.

Troisièmement.—Que la compagnie prendra des arrangements pour accorder des droits de circulation, aux conditions approuvées par le Gouverneur en Conseil, au chemin de fer de Montréal, Ottawa et Occidental maintenant en voie de construction, à partir de Montréal, sur la rive nord de la rivière Ottawa, ou à tout chemin de fer qui y fera suite, à partir d'aucun point d'intersection à l'ouest de la ville de Renfrew, qui sera approuvé par le Gouverneur en Conseil, et aussi à la compagnie du chemin de fer de Kingston et Pembroke, à partir du point d'intersection de leur ligne, pourvu que ce point d'intersection soit à Renfrew ou à l'ouest de cette ville, et à toutes autres compagnies qui auront le terminus de leurs lignes au lac Huron ou dans ses environs, et qui seront désigné par le gouverneur en conseil comme ayant droit à ces droits de circulation; pourvu que les conditions de ces droits de circulation en faveur de ces dites compagnies ou chemins soient arrêtées réciproquement entre la compagnie du chemin de fer du Canada Central et le gouvernement de Québec et les autres compagnies mentionnées, et dans le cas de désaccord, ces conditions seront réglés par arbitrage; un arbitre devant être choisi par chaque partie et un par le Gouverneur en Conseil. Le gouvernement du Canada et les locataires ou propriétaires futurs de la ligne du gouvernement à l'ouest du terminus ouest de la voie subventionnée, possèdera les droits de circulation du dit chemin aux mêmes conditions que les compagnies désignées.

Quatrièmement.—Que les paiements seront faits jusqu'à concurrence de quatre-vingt (80) par cent sur le dit octroi de (\$12,000) douze mille piastres par mille à l'achèvement de chaque section de dix milles de chemin; moitié de ce paiement pourra être faite d'avance lorsqu'il aura été fait sur aucune section une somme de travail équivalente à cinq milles, sur le certificat de l'ingénieur-en-chef que les travaux progressent d'une manière satisfaisante, il pourra être payé soixante (60) par cent, pour un parcours de plus de vingt-cinq milles, sur le certificat de l'ingénieur-en-chef déclarant que l'ouvrage fait représente dix milles de chemin terminé.

La balance sera payée à l'achèvement complet du chemin jusqu'au chemin de Nipissing, à l'extrémité sud-ouest du lac Nipissing; pourvu que les paiements soient faits pour les rails livrés jusqu'à concurrence de soixante-quinze (75) par cent sur

leur valeur actuelle, et le montant ainsi payé pour ces rails sera déduit sur le montant payé pour chaque section de dix milles.

Tous paiements seront faits sur le certificat de l'ingénieur en chef.

Ils recommandent, de plus, que des paiements soient faits jusqu'à concurrence de quatre-vingt (80) par cent pour les travaux terminés, à l'achèvement de chaque section de dix milles, dans la proportion de dix mille piastres par mille, relativement au coût réel de chaque section.

La compagnie aura cependant le privilège de substituer le paiement de l'intérêt fait par le gouvernement (ou de partie de l'intérêt) en débentures de la compagnie payable après tel nombre d'années qui pourra être approuvé par le Gouverneur en Conseil, au lieu de l'octroi par mille ci-dessus mentionné. Les termes et conditions sous tous autres rapports seront les mêmes que mentionnés ci-dessus.

Cet octroi ne devra entrer en vigueur qu'après la sanction de cette arrêté du Conseil par une résolution de la Chambre des Communes.

Pour copie conforme.

W. A. HIMSWORTH,
Greffier du Conseil Privé.

M. Cameron propose pour amendement que tous les mots après " que " jusqu'à la fin de la dite motion soient biffés, et remplacés par les mots suivants :

" Dans l'opinion de cette Chambre aucune subvention ne devrait être votée à la compagnie du chemin de fer du Canada Central pour la construction d'un chemin de fer destiné à joindre le terminus est du chemin de fer canadien du Pacifique ou l'embranchement de la Baie Georgienne, à moins que la compagnie ne s'engage à accorder des droits de circulation, à des conditions sujettes à l'approbation du Gouverneur en Conseil, à tous les chemins de fer en rapport avec le dit chemin de fer, conformément aux dispositions de l'Acte du chemin de fer du Pacifique de 1874 " ; lequel est rejeté sur la division suivante :

POUR :

Messieurs

Baby,	Gibbs (<i>Ontario-Sud</i>),	Montplaisir;
Benoit,	Gill,	Mousseau;
Bolduc,	Harwood,	Orton,
Bourbeau,	Hurteau;	Ouimet,
Bowell,	Jones (<i>Leeds</i>),	Pinsonneault,
Bunster,	Kirkpatrick,	Platt,
Cameron,	Langevin,	Robinson;
Campbell,	Lanthier,	Robitaille;
Caron,	Little;	Rochester
Costigan;	Macdonald (<i>Kingston</i>),	Roy,
Cuthbert,	Macdonald (<i>Cap-Breton</i>),	Ryan,
Daoust,	McDougall (<i>Trois-Rivières</i>),	Short,
Dewdney,	Maemillan,	Stephenson,
Dugas,	McCallum,	Thompson (<i>Cariboo</i>),
Farrow,	McCarthy,	Tupper,
Ferguson,	McQuade,	Wade,
Flesher,	Méhot,	Wallace (<i>Norfolk</i>),
Gibbs (<i>Ontario-Nord</i>),	Monteith,	White (<i>Hastings</i>).—54.

CONTRE :

Messieurs

Archibald,	Fiset,	McGregor,
Aylmer,	Fleming,	McIntyre,
Bain,	Flynn,	McNab,
Barthe,	Forbes,	Metcalfe,
Bécharde,	Galbraith,	Mills,
Bernier;	Geoffrion,	Oliver,

Bertram,
Biggar,
Blackburn,
Blain,
Borden,
Borron,
Bourassa,
Bowman,
Boyer,
Brown,
Buell,
Burk,
Burpee (*St. Jean*),
Cartwright,
Casey,
Casgrain,
Cheval,
Christie,
Church,
Coffin,
Coupal,
Currier,
DeCosmos,
De St. Georges,
Dymond,
Ferris,

Gibson,
Gillies,
Gillmor,
Goudge,
Greenway,
Hagar,
Hall,
Higinbotham,
Holton,
Horton,
Huntington,
Jetté,
Jones (*Halifax*),
Kerr,
Kirk,
Laflamme,
Landerkin,
Langlois,
Laurier,
Macdonald (*Cornwall*),
MacDonnell (*Inverness*),
Macdougall (*Elgin*),
MacDougall (*Renfrew*),
MacKay (*Cap Breton*),
Mackenzie,

Paterson,
Perry,
Pettes,
Pickard,
Power,
Ray,
Richard,
Ross (*Middlesex*),
Rymal,
Scatcherd,
Shibley,
Sinclair,
Skinner,
Smith (*Peel*),
Smith (*Selkirk*),
Smith (*Westmoreland*),
Snider,
St. Jean,
Taschereau,
Thompson (*Haldimand*),
Trow,
Wallace (*Albert*),
White (*Renfrew*),
Wood,
Young.—94.

M. *Bowell* propose pour amendement que les mots suivants soient ajoutés à la dite motion : “Qu'en ratifiant le dit ordre en Conseil la Chambre désire exprimer son opinion qu'aucun paiement ne devrait être fait à la compagnie du chemin de fer du Canada Central en à-compte de la subvention pour la construction d'un chemin de fer destiné à joindre le terminus est du chemin de fer canadien du Pacifique ou l'embranchement de la Baie Georgienne, à la livraison des rails jusqu'à concurrence de 75 par cent de leur valeur courante, à moins que ces rails ne soient livrés à quelque endroit de la ligne alors en voie de construction, et à la condition que ces rails seront la propriété du gouvernement jusqu'à ce qu'ils aient été déposés sur la ligne pour qu'on en fasse usage”; lequel est rejeté sur la division suivante :

POUR :

Messieurs

Baby,
Benoit,
Bolduc,
Bourbeau,
Bowell,
Cameron,
Campbell,
Caron,
Costigan,
Cuthbert,
Daoust,
Dewdney,
Dugas,
Farrow,
Ferguson,
Flesher,
Gibbs (*Ontario-Nord*),
Gibbs (*Ontario-Sud*),

Gill,
Harwood,
Hurteau,
Jones (*Leeds*),
Kirkpatrick,
Langevin,
Lanthier,
Little,
Macdonald (*Kingston*),
McDonald (*Cap Breton*),
McDougall (*Trois-Rivières*),
Macmillan,
McCallum,
McCarthy,
McQuade,
Méthot,
Monteith,
Montplaisir,

Mousseau,
Ouimet,
Pinsonneault,
Platt,
Plumb,
Robinson,
Robitaille,
Rochester,
Roy,
Ryan,
Stephenson,
Thomson (*Caribou*),
Tupper,
Wallace (*Norfolk*),
White (*Hastings*),
White (*Renfrew*),
Wright (*Pontiac*).—53.

CONTRE :

Messieurs

Archibald,	Ferris,	McGregor,
Aylmer,	Fiset,	McIntyre,
Bain,	Fleming,	McNab,
Barthe,	Flynn,	Metcalfe,
Bécharde,	Forbes,	Mills,
Bernier,	Galbraith,	Oliver,
Bertram,	Geoffrion,	Paterson,
Biggar,	Gibson,	Perry,
Blackburn,	Gillies,	Pettes,
Blain,	Gillmor,	Pickard,
Borden,	Goudge,	Power,
Borron,	Greenway,	Ray,
Bourassa,	Hagar,	Richard,
Bowman,	Hall,	Ross (<i>Middlesex</i>),
Boyer,	Higinbotham,	Rymal,
Buell,	Holton,	Scatcherd,
Bunster,	Horton,	Scriver,
Burk,	Huntington,	Shibley,
Burpee (<i>St. Jean</i>),	Jetté,	Sinclair,
Burpee (<i>Sunbury</i>),	Jones (<i>Halifax</i>),	Skinner,
Cartwright,	Kerr,	Smith (<i>Peel</i>),
Casey,	Kirk,	Smith (<i>Selkirk</i>),
Casgrain,	Lafamme,	Smith (<i>Westmoreland</i>),
Cheval,	Landerkin,	Snider,
Christie,	Langlois,	St. Jean,
Church,	Laurier,	Taschereau,
Coffin,	Macdonald (<i>Cornwall</i>),	Thompson (<i>Haldimand</i>),
Coupal,	MacDonnell (<i>Inverness</i>),	Trow,
Currier,	Macdougall (<i>Elgin</i>),	Wallace (<i>Albert</i>),
DeCosmós,	McDougall (<i>Renfrew</i>),	Wood,
De St. Georges,	MacKay (<i>Cap-Breton</i>),	Wright (<i>Ottawa</i>),
Dymond,	Mackenzie,	Young.—96.

La question étant alors mise sur la motion principale, elle est adoptée sur la division suivante :

POUR :

Messieurs

Archibald,	Dymond,	McIntyre,
Aylmer,	Ferris,	McNab,
Baby,	Fiset,	Metcalfe,
Bain,	Fleming,	Méthot,
Barthe,	Flesher,	Mills,
Bécharde,	Flynn,	Montplaisir,
Benoit,	Forbes,	Oliver,
Bernier,	Galbraith,	Paterson,
Bertram,	Geoffrion,	Perry,
Biggar,	Gibson,	Pettes,
Blackburn,	Gill,	Pickard,
Blain,	Gillies,	Power,
Borden,	Gillmor,	Ray,
Borron,	Goudge,	Richard,
Bourassa,	Greenway,	Robitaille
Bourbeau,	Hagar,	Rochester

Bowman,
Boyer,
Brown,
Buell,
Bunster,
Burk,
Burpee (*St. Jean*),
Burpee (*Sunbury*),
Caron,
Cartwright,
Casey,
Casgrain,
Cheval,
Christie,
Church,
Coffin,
Coupal,
Currier,
Daoust,
DeCosmos,
Desjardins,
De St. Georges,
Dewdney,

Hall,
Higinbotham,
Holton,
Horton,
Huntington,
Jetté,
Jones (*Halifax*),
Kerr,
Kirk,
Kirkpatrick,
Laflamme,
Landerkin,
Langevin,
Langlois,
Lanthier,
Laurier,
Macdonald (*Cornwall*),
MacDonnell (*Inverness*),
Macdougall (*Elgin*),
MacKay (*Cap Breton*),
Mackenzie,
McGregor,

Ross (*Middlesex*),
Rymal,
Scatcherd,
Scriver,
Shibley,
Sinclair,
Skinner,
Smith (*Peel*),
Smith (*Selkirk*),
Smith (*Westmoreland*),
Snider,
Stephenson,
St. Jean,
Taschereau,
Thompson (*Haldimand*),
Trow,
Wallace (*Albert*),
White (*Renfrew*),
Wood,
Wright (*Ottawa*),
Wright (*Pontiac*),
Young.—115.

CONTRE :

Messieurs

Bowell,
Cameron,
Campbell,
Costigan,
Cuthbert,
Dugas,
Farrow,
Ferguson,
Gibbs (*Ontario-Nord*),
Gibbs (*Ontario-Sud*),
Harwood,

Hurteau,
Jones (*Leeds*),
Little,
McDonald (*Cap Breton*),
McDougall (*Renfrew*),
Macmillan,
McCallum,
McCarthy,
McQuade,
Monteith,
Mousseau,

Ouimet,
Platt,
Plumb,
Robinson,
Roy,
Ryan,
Thompson (*Caribou*),
Wade,
Wallace (*Norfolk*),
White (*Hastings*).—32.

M. *Cartwright* propose que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des subsides.

M. *McCarthy* propose pour amendement que M. l'Orateur ne qui pas maintenant le fauteuil, mais qu'il soit "Résolu Que cette Chambre regrette qu'en face des déficits annuels survenus depuis que l'administration actuelle est au pouvoir, et s'élevant à \$3,360,812.62, (ainsi qu'il appert des Comptes Publics), les dépenses publiques n'ont pas été diminuées de manière à les limiter aux revenus, et qu'au lieu d'adopter pratiquement une politique de retranchement le gouvernement a dépensé plus en 1874-75, 1875-76 et 1876-77, que le montant le plus élevé qui avait été dépensé avant 1874-75"; lequel est rejeté sur la division suivante :

POUR :

Messieurs

Baby,
Benoit,
Bernier,
Bolduc,
Bourbeau,
Bowell

Gill,
Haggart,
Harwood,
Hurteau,
Jones (*Leeds*),
Kirkpatrick,

Montplaisir,
Mousseau,
Ouimet,
Pinsonneault,
Platt,
Plumb,

Cameron,
Campbell,
Caron,
Costigan,
Currier,
Cuthbert,
Desjardins,
Dewdney,
Farrow,
Ferguson,
Gibbs (*Ontario-Nord*),
Gibbs (*Ontario-Sud*),

Langevin,
Lanthier,
Little,
MacDonald (*Kingston*),
McDonald (*Cap Breton*),
McDougall (*Trois-Rivières*),
Macmillan,
McCallum,
McCarthy,
McQuade,
Méthot,

Robinson,
Robitaille,
Roy,
Ryan,
Stephenson,
Thompson (*Jaribou*),
Wade,
Wallace (*Norfolk*),
White (*Hastings*),
White (*Renfrew*),
Wright (*Pontiac*).—52.

CONTRE :

Messieurs :

Appleby,
Archibald,
Aylmer,
Bain,
Béchar, d,
Bertram,
Biggar,
Blackburn,
Blake,
Borden,
Borron,
Bowman,
Boyer,
Brown,
Buell,
Burk
Burpee (*St. Jean*),
Burpee (*Subury*),
Carthwright,
Casey,
Casgrain,
Cheval,
Christie,
Church,
Coffin,
De St. Georges,
Dymond,
Ferris,
Fiset,

Fleming,
Flynn,
Forbes,
Galbraith,
Geoffrion,
Gibson,
Gillies,
Gillmor,
Goudge,
Greenway,
Hagar,
Hinginbotham,
Holton,
Horton,
Huntington,
Jetté,
Jones (*Halifax*),
Kerr,
Kirk,
Langlois,
Laurier,
Macdonald (*Cornwall*),
MacDonnell (*Inverness*),
MacDougall (*Elgin*),
McDougall (*Renfrew*),
MacKay (*Cap-Breton*),
Mackenzie,
McGregor,
McIntyre,

McNab,
Metcalfé,
Mills,
Oliver,
Paterson,
Perry,
Pickard,
Power,
Ray,
Richard,
Ross (*Middlesex*),
Rymal,
Scatcherd,
Sriver,
Shibley,
Sinclair,
Skinner,
Smith (*Peel*),
Smith, (*Selkirk*),
Smith (*Westmoreland*),
St. Jean,
Snider,
Taschereau,
Thompson (*Haldimand*),
Trow,
Wallace (*Arbert*),
Wood,
Young.—86.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité des subsides.

(*En comité.*)

Les résolutions suivantes sont adoptées :

GOUVERNEMENT CIVIL.

270 Pour subvenir à la dépense prévue par l'emploi de surnuméraires
au ministère de l'Agriculture..... \$6,000,000 00

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

271 Pour subvenir à certaines dépenses à faire pour la Cour Maritime
d'Ontario, y compris les frais de route de ses juges, la con-
fection de sceaux, l'achat de livres, etc.....

300 00

PÉNITENCIERS.

272	Pour augmenter le traitement du chirurgien, pénitencier de Manitoba	\$ 200 00
-----	--	-----------

LÉGISLATION.

273	Pour subvenir à la dépense occasionnée par la publication du compte-rendu des débats du Sénat.....	3,000 00
-----	---	----------

MILICE.

274	Somme additionnelle exigée pour des salles d'exercice et champs de tir.....	10,000 00
-----	--	-----------

TRAVAUX ET EDIFICES PUBLICS—IMPUTABLES SUR LE CAPITAL.

275	{	Chemin de fer du Pacifique—Embranchement de la Baie Georgienne	100,000 00
		do do entre le lac Supérieur et Kéwatin....	300,000 00

TRAVAUX ET EDIFICES PUBLICS—IMPUTABLES SUR LE REVENU.

277	{	Bureaux publics, Windsor..	30,000 00
		“ “ Brantford.	25,000 00
		278 “ “ Frédéricton.....	13,000 00

La résolution suivante étant proposée, savoir :

279	Hôpital de Quarantaine, Sydney, C.B.....	2,000 00
-----	--	----------

Et la Chambre ayant continué de siéger en comité jusqu'à minuit ;

MERCREDI, 8 mai, 1878.

La dite résolution est alors adoptée.

Les résolutions suivantes sont adoptées :

280	Havre de Pickering.....	\$ 5,000 00	
281	{	Havre de Matane.....	10,000 00
		Havre de Chicoutimi (remboursement d'une dépense faite par la compagnie des remorqueurs du Saint-Laurent.....)	4,151 65
282	{	Anse Woodward's, Grand Manan.....	2,500 00
		Jetée de la Baie Roche, Anderson's Hallow.....	3,000 00
283	{	Brise-lame de Clifton.....	1,000 00
		Margaree, C.B.....	3,000 00
		Brise-lame de Lingan.....	2,000 00
		“ de Port Hood.....	10,000 00
284	{	Havre Three Fathom.....	3,000 00
		Grand Miminegash, I.P.E.....	4,000 00
		Brise-lame de l'Île Wood.....	4,000 00
285	Achat d'un dragueur	15,000 00	
286	Enlèvement d'un rocher, havre de Victoria, C.B.....	8,000 00	
287	Pour subvenir aux dépenses pour le relèvement de la côte dans le voisinage des Caps Tormentine et de la Traverse, dans l'Île du Prince-Édouard et la terre ferme, et du tracé d'un chemin de fer devant relier ces caps jusqu'aux chemins de fer Inter- colonial et de l'Île du Prince-Édouard, le tout dans le but d'as- surer une communication avec l'Île dans les mois d'hiver.....	5,000 00	

SERVICE PAR VOIE DE MER ET PAR CHEMINS DE FER.

288	Pour être en mesure, s'il y a nécessité, d'accorder six mois de subvention à un service postal entre Halifax et Cork.....	\$19,770 84
-----	---	-------------

SAUVAGES.

289	Pour achat de grain de semence.....	2,000 00
290	Somme additionnelle pour Manitoba et le Nord-Ouest.....	5,000 00
291	“ “ la Colombie Britannique.....	12,000 00

DIVERS.

292	Dépense de la commission chargée d'établir la frontière d'Ontario..	15,000 00
293	Pour subvenir à la dépense prévue pour la mise à exécution de la loi concernant les boissons enivrantes.....	5,000 00
294	Gratification à la veuve de feu le Lieutenant-Colonel W. F. Coffin, commissaire des terres de l'artillerie et de l'amirauté.....	2,000 00

PERCEPTION DES REVENUS.

POIDS ET MESURES.

295	Somme nécessaire à la mise à exécution de la loi dans la Colombie-Britannique	500 00
-----	---	--------

TRAVAUX PUBLICS.

296	Pour l'érection d'une ligne télégraphique de Victoria à Nanaïmo, C.B.	7,000 00
-----	---	----------

TERRES FÉDÉRALES.

297	{ Arpentage des townships, Saskatchewan.....	10,000 00
	{ do grands chemins, Manitoba.....	2,500 00
	{ Pour le loyer, la papeterie, etc., de trois nouveaux bureaux.....	1,900 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir,—et permis au comité de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre aujourd'hui.

La Chambre alors s'ajourne à 2 heures moins 20 minutes, a. m.

TIMOTHY WARREN ANGLIN,

Orateur.

N^o. 64.

OTTAWA, MARDI, 7 MAI 1878.

5e Session, 3e Parlement, 41 Vict., 1878

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MAULÉAN, ROGER ET CIA.

1878.

No. 65.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, MERCREDI, 8 MAI 1878.

2 heures P.M.

PRIÈRE.

Le bill No. 78, pour autoriser l'avance de certaines sommes d'argent à la province de Manitoba pour y aider les écoles publiques, est lu une troisième fois, et passé.

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides.

(En comité.)

Les résolutions suivantes sont adoptées :

TRAVAUX ET ÉDIFICES PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL.

256	Chemin de fer Intercolonial—Balance du crédit de 1876-77 non dépensée le 30 sept., 1877, et reportée par mandat spécial au compte des wagons à marchandises (à revoter),.....		\$76,736 72
257	Chemin de fer Intercolonial—Balance du crédit de 1876-77 non dépensée le 30 sept., 1877, et reportée par mandat spécial au compte des frais dans la Cour Suprême (à revoter).....		8,575 14
258	Chemin de fer Intercolonial—Somme accordée par les arbitres à M. Chipman pour terrain exproprié pour la gare de St. Jean		33,000 00
259	Chemin de fer Intercolonial—Somme requise pour la construction de wagons des conducteurs à bestiaux et à poisson.....		16,000 00
260	Chemin de fer Intercolonial—Somme requise pour terminer les travaux de construction du chemin de fer.....		78,500 00
261	Chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard—Pour payer M.M. Schrieber et Burpee en quittance de tous comptes au sujet de leur contrat pour la construction du chemin de fer.....		4,551 86
262	{	Chemin de fer du Pacifique—De Fort William à Sunshire Creek...	80,000 00
		De Sunshire Creek à la rivière des Anglais.....	288,000 00
		Du Portage du Rat au lac la Croix.....	373,000 00
		Du lac la Croix à la Rivière Rouge.....	13,100 00
		Ligne de télégraphe et chaussée.....	9,800 00
		Ecluse de Fort Francis.....	60,000 00
263	Canal de Carillon à Grenville—Expropriation de terrains.....		459 57
264	Agrandissement du canal Lachine—Nouvelle somme requise pour l'agrandissement.....		485,600 00
265	do	Cornwall—do	50,005 00
267	do	Welland—do	138,500 00
268	do	Rideau—do	6,000 00

269	{	Edifices d'Ottawa—Balance non-dépensée du crédit de 1876-77 pour "la tour," reportée le 30 septembre 1877, par mandat spécial (à revoter).....	\$8,965 15
		Balance non-dépensée du crédit de 1876-77 pour "l'agrandissement de l'édifice ouest," reportée le 30 sept. 1877, par mand- dat spécial (à revoter).....	142,325 86

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir,—et permis au comité de siéger de nouveau, demain.

Un message est reçu du Sénat acquiesçant aux amendements faits par cette Chambre au bill No. 75 du Sénat, intitulé: "Acte concernant le trafic des boissons enivrantes," sans amendement.

Aussi, informant cette Chambre que le Sénat insiste sur les amendements faits au bill No. 52, pour amender l'Acte du chemin de fer Canadien du Pacifique de 1874, auxquels cette Chambre a refusé son concours pour les raisons suivantes, savoir :

1o. Que le Sénat insiste sur le dit amendement, pour la raison que, sans cet amendement, le bill pourvoierait à la disposition d'une propriété publique pour un certain nombre d'années, sans que les conditions du transfert eussent été approuvées par les deux Chambres ;

2o. Pour la raison que les conditions du bail d'un chemin de fer aboutissant à un pays étranger et formant le seul débouché de la province de Manitoba et des territoires du Nord-Ouest, en attendant l'achèvement du chemin de fer du Pacifique à l'est de la Rivière-Rouge, comportent des questions d'intérêt public qui devront vraisemblablement influer d'une manière importante sur la direction du trafic et sur la prospérité du Canada, et qu'un bail de cette nature est un de ces contrats qui doivent être déposés devant le Sénat aussi bien que devant la Chambre des Communes, avant d'être mis à exécution ;

3o. Pour la raison que la pratique du Parlement dont il est fait mention dans la première raison du message de la Chambre des Communes, ne s'est jamais appliquée qu'à des contrats relatifs à l'achèvement de travaux publics pour lesquels des sommes d'argent votées par les Communes sont en voie d'être dépensées, les contrats autres que ceux-là ayant toujours été soumis à l'approbation des deux Chambres, comme dans les cas suivants :

(a.) Le transfert de l'embranchement du chemin de fer de Windsor, Nouvelle-Ecosse, à la compagnie du chemin de fer des comtés de l'ouest, et la convention pour l'exploitation de ce chemin de fer dans l'intervalle. (Résolutions de la Chambre des Communes, 23 mai 1873, et du Sénat, même jour—ch. 16 des statuts de 1874.)

(b.) Le transfert du chemin de fer de Pictou et Truro, autorisé en faveur de toute compagnie qui construirait un chemin de fer du détroit de Canso, avec autorisation de pourvoir à sa disposition temporaire dans l'intervalle. (Résolutions de la Chambre des Communes du 19 mai 1874; ch. 46 des statuts de 1877.)

(c.) Contrat pour le service postal océanique en 1869 (32 et 33 *Vic.*, ch. 5); et aussi celui de 1873 (36 *Vic.*, ch. 33), à cause de leur portée générale sur le commerce et les affaires du pays. Ces divers contrats furent soumis à la condition d'être approuvés par les deux Chambres du Parlement.

4. L'acte du chemin de fer du Pacifique de 1874 ne fut soumis au Sénat qu'à la fin même de la session, et fut délibérée en comité la veille de la prorogation; le bill ne fut pas examiné clause par clause, et la disposition ayant trait au louage d'un embranchement de chemin de fer destiné à relier le terminus oriental du chemin de fer du Pacifique aux voies ferrées existantes ou projetées, échappa à l'attention de cette Chambre; sans cela, elle n'aurait pas été adoptée.

Les résolutions adoptées en comité des subsides, samedi, le 4 courant, sont rapportées, lues une seconde fois, obtiennent le concours, et sont comme suit :

XII.—TRAVAUX ET ÉDIFICES PUBLICS — IMPUTABLE SUR LE CAPITAL.

CHEMINS DE FER.

79	Intercolonial.....		\$20,000 00
80	do prolongement jusqu'à Halifax.....		20,000 00
81	do jusqu'à l'eau profonde, St. Jean.....		100,000 00
82	Pacifique—	Fort William à la Crique Sunshine.....	5,500 00
		do Crique Sunshine à la Rivière des Anglais..	214,000 00
		do Portage du Rat au lac la Crosse.....	1,033,000 00
		do Lac la Crosse à la Rivière Rouge.	52,500 00
		do Lignes de télégraphe et chemin carrossable	164,700 00
		do Ecluse du Fort Frances	10,000 00
		do Terre ferme, Colombie-Britannique.. ..	500,000 00
		do Embranchement de Pembina.....	550,000 00
	do Carvelles.....	20,000 00	
			<u>2,549,700 00</u>
83	Chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard		49,000 00
184	Pour les dépenses du gouvernement dans les territoires du N.-Ouest		17,000 00

II.—FRAIS D'ADMINISTRATION.

1	}	Inspecteur des finances.....	2,600 00
		Bureau du sous-receveur-général, Toronto.....	7,600 00
		do do Montréal.....	5,500 00
		Auditeur et do Halifax, N.-E.....	10,000 00
		do do St. Jean, N.-B.....	11,400 00
		do do Fort Garry.....	6,500 00
		do do Victoria, C.-B.....	7,000 00
		do do Charlottetown, I.P.E.	4,000 00
		Caisses d'épargne de la campagne, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Ecosse et Colombie-Britannique.....	12,000 00
		Tenure seigneuriale et commission.....	2,500 00
			<u>69,100 00</u>

Les résolutions adoptées en comité des subsides, lundi, le 6 courant, sont rapportées, lues une seconde fois, obtiennent le concours, et sont comme suit :

FRAIS D'ADMINISTRATION.

208	Somme additionnelle nécessaire à la Commission de la Tenure Seignuriale	\$1,500 00
-----	---	------------

PÉNITENCIERS.

209	}	Kingston—Personnel, salaires.....	450 00
		Vêtements.....	35 00
		Compte du capital, outillage neuf.....	415 00
210	}	St. Vincent de Paul—Personnel, gratification à des fonctionnaires sortant de charge.....	1,100 00
		Entretien des prisonniers.....	2,035 47
		Réparations aux édifices.....	200 00
		Compte du capital, pour terminer le Tramway.....	780 00
		Terre et étables—Pour réparer les pertes causées par le feu	6,200 06
211	}	St. Jean—Personnel, salaires.....	360 00
		Entretien des prisonniers.....	5,630 00
		Entretien de l'outillage.....	300 00
		Matériel de fabrication	600 00

212	{	Manitoba—Entretien des prisonniers.....	\$2,700 00
		Terre.....	827 40
		Entretien des édifices.....	357 14
		Compte du capital—Garniture pour le nouvel édifice, bois, machines, et instruments de chirurgie.....	1,952 42

LÉGISLATION.

213	Chambre des Communes—Somme nécessaire pour la publication des débats.....	10,000 00
-----	---	-----------

ARTS, AGRICULTURE ET STATISTIQUES.

214	Statistiques criminelles—Balance du crédit de 1876-77 non dépensée le 30 septembre 1877 et reportée en vertu d'un mandat spécial (à revoter).....	4,558 75
215	Exposition de Sydney—Balance du crédit de 1876-77 non-dépensée le 30 septembre 1877 et reportée en vertu d'un mandat spécial (à revoter).....	6,959 81
216	Exposition de Paris—Somme additionnelle nécessaire pour la fin de l'année	50,000 00

IMMIGRATION ET QUARANTAINE.

217	Prêt aux Mennonites—Balance de 1876-77 (à revoter).....	7,600 00
-----	---	----------

MILICE.

218	Munitions—Balance du crédit de 1876-77 non-dépensée le 30 septembre 1877 et reportée en vertu d'un mandat spécial (à revoter).....	23,854 99	
219	Vêtements—Balance du crédit de 1876-77 non-dépensée le 30 septembre 1877 et reportée en vertu d'un mandat spécial (à revoter)	10,078 12	
220	Magasins militaires—Balance du crédit de 1876-77 non-dépensée le 30 sept. 1877 et reportée en vertu d'un mandat spécial (à revoter).....	25,642 21	
221	Salles d'exercice et camps du tir—Balance du crédit de 1876-77 non-dépensée le 30 septembre 1877 et reportée en vertu d'un mandat spécial (à revoter).....	2,771 54	
222	Canons et équipement de l'artillerie de place—Balance du crédit de 1876-77 non-dépensée le 30 septembre 1877 et reportée en vertu d'un mandat spécial (à revoter).....	9,626 48	
223	{	Police à cheval, T.N.O.—Somme nécessaire pour payer les approvisionnements des années précédentes.....	10,772 78
		Somme nécessaire pour les frais de construction d'édifices en 1875-76.....	8,110 43
		Somme nécessaire pour édifices, 1877-78.....	10,000 00

TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE REVENU.

224	Améliorations faites aux rivières, Roch du Castor, C.B.—Balance du crédit de 1876-77, reportée en vertu d'un mandat spécial (à revoter.).....	9,800 00	
225	{	Douane de Guelph—Balance du crédit de 1876-77, reportée en vertu d'un mandat spécial (à revoter).....	6,378 26
		Bureau de poste de Toronto—Pour payer la somme accordée aux entrepreneurs par les arbitres officiels, en partie payée sur les fonds pour dépenses imprévues. <i>Vide</i> documents parlementaires	20,000 00

	Fortifications de Québec et de Lévis, réparations—Dépenses.....	\$7,200 00
226	Entrepôt de vérification—Somme estimée nécessaire pour compléter la construction de cet édifice.....	10,000 00
	Bureau de poste de Montréal—Somme nécessaire pour terminer cet édifice.....	16,037 07
227	Edifices publics, St. Jean, N.-B.—Somme accordée par mandat spécial pour enlever les débris et reconstruire pendant l'année les edifices publics détruits par l'incendie.....	50,000 00
228	Edifices, Battleford, T. N.-O.—Montant du mandat spécial accordé pour la construction de ces edifices.....	30,000 00
	Balance non dépensée de 1876-77, reportée en vertu d'un mandat spécial, le 30 septembre 1877, (à revoter).....	4,587 88
229	Pénitencier, C.B.—Montant de la balance restante au 30 septembre 1877, reportée par mandat spécial (à revoter).....	19,106 89
230	Gaz, edifices publics, Ottawa—Pour augmentation de consommation pendant l'année.....	5,000 00
231	Havre de Cobourg—Partie de la balance restante de 1876-77 (à revoter).....	6,533 31
232	Brise-lames de Shippegan, N.-B.—Balance non-dépensée de 1876-77, reportée sur mandat spécial (à revoter).....	9,630 37
233	Baie aux Vaches, C.B.—Balance non-dépensée de 1876-77, reportée sur mandat spécial (à revoter).....	1,343 87
234	Baie Colville, brise-lames de Souris—Balance due à l'entrepreneur	8,500 00

PHARES ET SERVICE DES COTES.

235	Entretien—Pour remplacer l'appareil dioptrique du phare de l'île aux Phoques Machias, détruit dans l'incendie de St. Jean	3,000 00
	Pour remplacer l'huile détruite dans l'incendie de St. Jean.	3,500 00
	Pour réparer les avaries du phare de Rondeau.....	1,500 00
	Pour réparer les avaries du brise-lames, phare de Goderich.	2,600 00
	Nouveau bateau-phare pour la traverse.....	6,000 00

PÊCHERIES.

236	Pisciculture—Pour un nouvel établissement de pisciculture, Ile du Prince-Edouard.....	2,500 00
	Pour un nouvel établissement de pisciculture, Cap Breton...	2,500 00

INSTITUTIONS SCIENTIFIQUES.

237	Pour aider à la construction et à l'entretien d'une ligne télégraphique entre Matane et la Rivière au Renard.....	5,000 00
-----	---	----------

INSPECTION DE BATEAUX A VAPEUR.

238	Pour terminer le nouveau jaugeage des bateaux-à-vapeur faisant la navigation de l'outre-mer.....	300 00
-----	--	--------

SAUVAGES.

239	Nouvelle somme nécessaires pour ce service.....	10,927 66
-----	---	-----------

DIVERS.

240	Commission d'Halifax—Somme requise pour couvrir les frais (à être remise en partie).....	57,000 00
-----	--	-----------

241	A Sir A. T. Galt, K.C.M.G., pour services rendus comme commissaire	\$12,000 00
242	<i>Parliamentary Companion</i> —300 copies.....	525 00
243	Commutation de droits—Armée et Marine—Nouvelle somme nécessaire pour ce service.....	4,000 00
244	A Sa Grâce l'archevêque Taché, balance des frais encourus par lui à l'occasion de son retour de Rome en 1870, à la demande du gouvernement du Canada.....	3,000 00
245	Voyage de Son Excellence le Gouverneur-Général à Manitoba—Balance de frais encourus et payés à même les " Dépenses imprévues." <i>Vide</i> documents parlementaires.....	1,778 45
246	Victimes du fléau des sauterelles—Balance restante de 1876-77, reportée par mandat spécial (à revoter).....	381 81

PERCEPTION DU REVENU.

DOUANES.

247	Somme nécessaire pour terminer ce service, Manitoba et T.N.O.)	2,500 00
-----	--	----------

ACCISE.

248	Service préventif—Somme nécessaire pour terminer ce service...	2,000 00
-----	--	----------

INSPECTION DES DENRÉES.

249	Somme nécessaire pour terminer ce service.....	2,000 00
-----	--	----------

TRAVAUX PUBLICS.

250	Chemin de fer Intercolonial et de l'Île du Prince-Edouard—Pour faire face aux frais occasionnés par l'augmentation de trafic	100,000 00
251	Canaux—Une année de salaire à M. Woodruff, comme compensation pour ses services comme surintendant, canal Welland, après 28 ans de service.....	3,000 00
252	Ligne télégraphique—Déroit de Haro, C.-B.....	3,500 00

POSTE.

253	Chemin de fer du Grand-Tronc, réclamation pour le transport quotidien de malles sur 149 milles de chemin de fer entre la frontière du Canada et la jonction de Danville (Maine), depuis le 1er juillet 1867 au 31 décembre 1874, alors que, par convention postale avec les États-Unis ceux-ci se chargèrent du transport de ces malles.....	7,776 22
-----	--	----------

TERRES FÉDÉRALES.

254	Nouvelle somme nécessaire pour compléter ce service.....	12,500 00
-----	--	-----------

ITEMS DE 1876-77 AUXQUELS IL N'A PAS ÉTÉ POURVU.

255	<i>Vide</i> Comptes Publics, 1876-77, partie ii, page 338.....	188,965 64
-----	--	------------

Les résolutions en comité des subsides, hier, sont rapportées, lues une seconde fois, obtiennent le concours, et sont comme suit :

GOUVERNEMENT CIVIL.

270	Pour subvenir à la dépense prévue par l'emploi de surnuméraires au ministère de l'Agriculture.....	\$6,000 00
-----	---	------------

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

271	Pour subvenir à certaines dépenses à faire pour la Cour Maritime d'Ontario, y compris les frais de route de ses juges, la con- fection de sceaux, l'achat de livres, etc.....	300 00
-----	---	--------

PÉNITENCIERS.

272	Pour augmenter le traitement du chirurgien, pénitencier de Manitoba	200 00
-----	--	--------

LÉGISLATION.

273	Pour subvenir à la dépense occasionnée par la publication du compte-rendu des débats du Sénat.....	3,000 00
-----	---	----------

MILICE.

274	Somme additionnelle exigée pour des salles d'exercice et champs de tir.....	10,000 00
-----	--	-----------

TRAVAUX ET EDIFICES PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL.

275	{ Chemin de fer du Pacifique—Embranchement de la Baie Georgienne	\$100,000 00
	{ do do entre le lac Supérieur et Kéwatin....	300,000 00

TRAVAUX ET EDIFICES PUBLICS—IMPUTABLES SUR LE REVENU.

277	{ Bureaux publics, Windsor..	\$30,000 00
	{ " " Brantford.....	25,000 00
278	" " Frédérickton.....	13,000 00
279	Hôpital de Quarantaine, Sydney, C. B.....	2,000 00
280	Havre de Pickering.....	5,000 00
281	{ Havre de Matane.....	10,000 00
	{ Havre de Chicoutimi (remboursement d'une dépense faite par la compagnie des remorqueurs du Saint-Laurent.....	4,151 65
282	{ Anse Woodward's, Grand Manan.....	2,500 00
	{ Jetée de la Baie Roche, Anderson's Hallow.....	3,000 00
	{ Brise-lame de Clifton.....	1,000 00
283	{ Margaree, C.B.....	3,000 00
	{ Brise-lame de Lingan.....	2,000 00
	{ " de Port Hood.....	10,000 00
	{ Havre Three Fathom.....	3,000 00
284	{ Grand Miminegash, I.P.E.....	4,000 00
	{ Brise-lame de l'Île Wood.....	4,000 00
285	Achat d'un dragueur.....	15,000 00
286	Enlèvement d'un rocher, havre de Victoria, C.B.....	8,000 00
287	Pour subvenir aux dépenses pour le relèvement de la côte dans le voisinage des Caps Tormentine et de la Traverse, dans l'Île du Prince-Edouard et la terre ferme, et du tracé d'un chemin de fer devant relier ces caps jusqu'aux chemins de fer Inter- colonial et de l'Île du Prince-Edouard, le tout dans le but d'as- surer une communication avec l'Île dans les mois d'hiver....	5,000 00

SERVICE PAR VOIE DE MER ET PAR CHEMINS DE FER.

288	Pour être en mesure, s'il y a nécessité, d'accorder six mois de subvention à un service postal entre Halifax et Cork.....	\$19,770 84
-----	---	-------------

SAUVAGES.

289	Pour achat de grain de semence.....	2,000 00
290	Somme additionnelle pour Manitoba et le Nord-Ouest.....	5,000 00
291	“ “ la Colombie Britannique.....	12,000 00

DIVERS.

292	Dépense de la commission chargée d'établir la frontière d'Ontario..	15,000 00
293	Pour subvenir à la dépense prévue pour la mise à exécution de la loi concernant les boissons enivrantes.....	5,000 00
294	Gratification à la veuve de feu le Lieutenant-Colonel W. F. Coffin, commissaire des terres de l'artillerie et de l'amirauté.....	2,000 00

PERCEPTION DES REVENUS.

POIDS ET MESURES.

295	Somme nécessaire à la mise à exécution de la loi dans la Colombie-Britannique	500 00
-----	---	--------

TRAVAUX PUBLICS.

296	Pour l'érection d'une ligne télégraphique de Victoria à Nanaïmo, C.B.	7,000 00
-----	---	----------

TERRES FÉDÉRALES.

297	{ Arpentage des townships, Saskatchewan.....	10,000 00
	{ do grands chemins, Manitoba.....	2,500 00
	{ Pour le loyer, la papeterie, etc., de trois nouveaux bureaux.....	1,900 00

M. *Mackenzie* présente la réponse à l'adresse du 27 mars dernier, pour un état indiquant tous les contrats donnés depuis 1867, y compris ceux de l'Intercolonial, ceux donnés au plus bas soumissionnaire et ceux donnés à d'autres ; la différence entre le prix donné et celui demandé par le plus bas soumissionnaire, et quelles sont les raisons qui ont empêché de donner le contrat au plus bas soumissionnaire, et tous les ordres en conseil s'y rapportant.

Les amendements faits par le Sénat au bill No. 53 pour pourvoir à une meilleure audition des comptes publics, sont pris en considération et obtiennent le concours.

Les amendements faits par le Sénat au bill No. 14 pour mieux assurer l'indépendance du Parlement, sont pris en considération.

Sur motion de M. *Laflamme* le premier amendement, page 1, ligne 11, retranchez depuis " attachés " jusqu'à " nul " dans la 14me ligne, et le second amendement, page 1, ligne 14, retranchez les mots " greffier de la paix, " ne sont pas acceptés pour les raisons suivantes :

Que cette Chambre n'acquiesce pas au premier et au second amendements faits par le Sénat au dit bill No. 14 pour mieux assurer l'indépendance du Parlement,

Parce que l'indépendance de cette Chambre (que la première clause amendée a pour objet d'assurer) pourrait être affectée si des personnes ayant droit à une pension ou allocation de retraite, étaient éligibles pour cette Chambre, vu que quelques-unes d'elles pourraient être appelées dans le service actif de l'administration du jour sous peine de renoncer à leur pension ou allocation.

Parce que ces amendements pourraient avoir pour résultat la mise à la retraite d'officiers du service civil dans le but de les rendre éligibles pour cette Chambre, au détriment du service public et de l'indépendance de la Chambre.

Parce qu'une autre classe, savoir, les juges, ont droit à une pension de retraite seulement pour cause d'infirmité corporelle ou intellectuelle, les rendant incapables de travailler, ou sont mis à la retraite en vertu du pouvoir discrétionnaire du gouvernement pour des raisons considérées suffisantes pour affecter l'administration de la justice.

Ils auraient donc pour effet d'affecter l'indépendance du Banc et de la Chambre.
Quant au second amendement :

Parce qu'il est contraire à une politique sage de permettre aux greffiers de la paix qui sont dans différentes provinces les gardiens des listes des voteurs en usage aux élections des membres de la Chambre des Communes, de se porter candidats.

Le troisième amendement obtient le concours, et il est ordonné qu'un message soit adressé au Sénat pour lui faire connaître les raisons qui précèdent.

Les amendements faits par le Sénat au bill No. 4 pour amender la loi concernant les timbres sur les billets promissoires et lettres de change sont pris en considération, et obtiennent le concours.

Sur motion de M. *Mackenzie*, il est résolu, qu'il y aura demain deux séances distinctes ; la première devant commencer à 2 heures P.M., et se terminer à 6 heures P.M., la seconde devant commencer à 7 heures et demie, et continuer jusqu'à l'ajournement de la Chambre.

La Chambre alors s'ajourne.

TIMOTHY WARREN ANGLIN,
Orateur.

N^o. 65.

OTTAWA, MERCREDI, 8 MAI 1878.

5e Session, 3e Parlement, 41 Viét, 1878.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MAULEAN, ROGER ET C^{ie}.

1878.

No. 66.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, JEUDI, 9 MAI 1878.

2 heures P.M.

PRIÈRE.

M. *Oliver*, du comité collectif des impressions du Parlement des deux Chambres, présente le onzième rapport de ce comité qui est comme suit :—

Le comité a examiné avec soin les documents suivants, et demande qu'ils soient imprimés :

Réponse à adresse,—Documents ayant rapport au chemin de fer de Windsor et Annapolis ; l'embranchement de Windsor et le chemin de fer des comtés de l'Est.

Réponse à adresse,—Copie de l'exploration faite par le col. *Bell*, I.C., sur la route projetée du chemin de fer canadien du Pacifique de Nipigon à la jonction, avec la Baie du Tonnerre, etc.

Réponse à adresse (Sénat),—Etat de tous les droits d'accise perçus en juillet, septembre, octobre, novembre et décembre 1877, etc.

Réponse à adresse (Sénat),—Déclaration et décret dans la poursuite du procureur-général de Sa Majesté pour le Canada *versus Haws*, actuellement pendante devant la division de la Chancellerie de la haute Cour de justice en Angleterre.

Le comité recommande aussi que sa recommandation demandant que les rapports et documents relatifs à la localisation de la ligne et du havre du terminus ouest du chemin de fer Canadien du Pacifique ne soit pas imprimée, qu'elle soit rescindée, et désire maintenant, après considération, qu'ils soient imprimés.

Le comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés :

Réponse à adresse,—Ordres en Conseil relatifs aux balances de crédit de 1876-7 qui peuvent être périmées et avoir été transportées à l'année suivante.

Réponse à ordre,—Rapport montrant le rang et les noms de tous les officiers qui ont assisté aux écoles d'artillerie de la batterie A ou B, et ont obtenu des certificats.

Réponse à ordre,—Etat de toutes les ventes ou baux des îles de la rivière St. Laurent entre Brockville et Kingston.

Réponse à adresse,—Correspondance avec les créanciers d'*Olivier Latour* relativement à la forfeiture de la charte de la Banque Nationale pour avoir fait illégalement le commerce de bois.

Réponse à adresse,—Ordres en Conseil fixant le taux des péages que peut percevoir la compagnie d'amélioration du haut de l'Ottawa, sur les bois en grume et de construction passant dans les endroits améliorés.

M. *Huntington* présente les rapports suivants :

Réponse à l'ordre de la Chambre du 1er avril dernier, pour un état indiquant les montants payés annuellement pour le transport des malles entre Kamouraska et la station du chemin de fer, à St. Paschal, depuis que le convoi express du chemin de fer Intercolonial dépose ces malles à la dite station, et aussi les noms des personnes à qui ces montants ont été payés.

Réponse à l'ordre de la Chambre du 27 mars dernier, pour copie de la correspondance relative à la fermeture du bureau de poste de Muir; correspondance relative à la destitution de *Charles Lilley* comme maître de poste à London-Est, et la nomination de *M. Mills* comme maître de poste à sa place, et la raison du changement de l'endroit du bureau de poste.

Réponse à l'adresse du 1er courant, pour copie de la correspondance, des rapports et mémoires relatifs au changement de la route de la malle entre Grand Village et les Cinq Iles *viâ* Portapique Mountain, dans le comté de Colchester.

Réponse à l'ordre de la Chambre du 11 mars dernier, pour, 1o. copie de toute plainte faite en 1875 contre *J. S. Vallée*, écr., maître de poste de Montmagny; 2o. copie de l'enquête tenue en 1875 par *M. Achille Talbot*, député-inspecteur des bureaux de poste, sur cette plainte; 3o. copie de toute correspondance du département des Postes, ou adressée à ce département à ce sujet; 4o. copie de l'enquête postérieure tenue relativement à cette affaire par *M. W. E. Sheppard*, inspecteur des bureaux de poste à Québec.

M. Mackenzie présente la réponse à l'adresse du 4 mars dernier, pour un état montrant les noms de tous les conseils, solliciteurs ou avocats employés relativement à la commission royale nommée pour s'enquérir des affaires du chemin de fer du Nord, et des frais à eux payés par le gouvernement du Canada, ainsi que les noms de tous conseils, solliciteurs ou avocats qui ont été employés à Toronto par le gouvernement fédéral ou par aucun département ou chef de département du dit gouvernement, avec un état des frais payés à ces personnes par le gouvernement ou reçus par elles pour honoraires ou services ayant trait aux affaires du gouvernement du Canada.

Sur motion de *M. Oliver*, le neuvième rapport du comité collectif des impressions du Parlement des deux Chambres reçoit le concours, à l'exception de cette partie qui a trait à l'impression du rapport de *M. Fleming*, relativement au chemin de fer du Pacifique; et aussi le dixième et le onzième rapports de ce comité obtiennent le concours.

Sur motion de *M. Bowell*, il est ordonné que la réponse à l'adresse du Sénat, datée le 8 mars 1877, et communiquée à cette Chambre le 4 avril dernier relativement au transport des malles de Sa Majesté, de Sydney à la Baie aux Vaches, aux baies de la Petite et de la Grande Glace et à Bridgeport, dans le comté du Cap Breton, soit renvoyée au Sénat, et que le greffier de la Chambre la lui remette.

Sur motion de *M. Dewdney*, il est ordonné que le comptable de cette Chambre soit autorisé à payer à *T. R. McInnes*, M. P., le membre récemment élu pour le district électoral de New-Westminster, le montant entier de son indemnité, comme s'il avait siégé dans cette Chambre toute la session.

Les résolutions adoptées en comité des subsides, hier, sont rapportées, lues une seconde fois et obtiennent le concours, et sont comme suit:

TRAVAUX ET ÉDIFICES PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL.

256	Chemin de fer Intercolonial—Balance du crédit de 1876-77 non dépensée le 30 sept., 1877, et reportée par mandat spécial au compte des wagons à marchandises (à revoter),.....	\$76,736 72
257	Chemin de fer Intercolonial—Balance du crédit de 1876-77 non dépensée le 30 sept., 1877, et reportée par mandat spécial au compte des frais dans la Cour Suprême (à revoter).....	8,575 14

258	Chemin de fer Intercolonial—Somme accordée par les arbitres à M. Chipman pour terrain exproprié pour la gare de St. Jean		\$33,000 00
259	Chemin de fer Intercolonial—Somme requise pour la construction de wagons des conducteurs à bestiaux et à poisson.....		16,000 00
260	Chemin de fer Intercolonial—Somme requise pour terminer les travaux de construction du chemin de fer.....		78,500 00
261	Chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard—Pour payer MM. Schrieber et Burpee en quittance de tous comptes au sujet de leur contrat pour la construction du chemin de fer.....		4,551 86
262	Chemin de fer du Pacifique—De Fort William à Sunshine Creek...		80,000 00
	De Sunshine Creek à la rivière des Anglais.....		288,000 00
	Du Portage du Rat au lac la Croix.....		373,000 00
	Du lac la Croix à la Rivière Rouge.....		15,100 00
	Ligne de télégraphe et chaussée.....		9,800 00
	Ecluse de Fort Francis.....		60,000 00
263	Canal de Carillon à Grenville—Expropriation de terrains.....		459 57
264	Agrandissement du canal Lachine—Nouvelle somme requise pour l'agrandissement.....		485,600 00
265	do	Cornwall— do	50,000 00
267	do	Welland— do	138,500 00
268	do	Rideau— do	6,000 00
269	Edifices d'Ottawa—Balance non-dépensée du crédit de 1876-77 pour "la tour," reportée le 30 septembre 1877, par mandat spécial (à revoter).....		8,965 15
	Balance non-dépensée du crédit de 1876-77 pour "l'agrandissement de l'édifice ouest," reportée le 30 sept. 1877, par mandat spécial (à revoter).....		142,325 86

Les dites résolutions sont alors renvoyées au comité des voies et moyens.

La Chambre se forme en conséquence en comité des voies et moyens.

(En comité.)

Les résolutions suivantes sont adoptées :—

1o. *Résolu*, Que pour faire face aux subsides accordés à Sa Majesté, pour l'année fiscale devant se terminer le 30 juin 1878, la somme de \$2,721,404.33 cents soit accordée à même le fonds consolidé du revenu du Canada.

2. *Résolu*, Que dans le but de faire face aux subsides accordés à Sa Majesté pour l'année fiscale devant se terminer le 30 juin 1879, la somme de \$19,458,856.95 cents soit accordée à même le fonds consolidé du revenu du Canada.

Résolutions à rapporter.

Les dites résolutions sont en conséquence rapportées, lues une seconde fois et adoptées,—et le comité devant siéger de nouveau à la seconde séance de la Chambre aujourd'hui.

M. Cartwright alors présente un bill No. 80 pour accorder à Sa Majesté certaines sommes d'argent requises pour faire face à certaines dépenses du service public pour les années fiscales finissant respectivement le 30 juin 1878 et le 30 juin 1879, et pour d'autres fins relatives au service public, lequel est lu la première fois et remis pour la seconde lecture à la deuxième séance de la Chambre aujourd'hui.

La Chambre alors s'ajourne à 7 heures et demie P.M.

7.30 P.M.

M. *Mackenzie* présente la réponse à l'ordre de la Chambre du 1er avril dernier, pour un rapport montrant en détail tous les honoraires payés par le département de la Justice ou par tout autre département relativement au chemin de fer Intercolonial, à des conseils et avocats, pour affaires devant la Cour Suprême, depuis son établissement, et les noms des conseils et avocats et les différentes poursuites dans lesquelles tels honoraires ou frais ont été payés.

Le bill No. 80 pour accorder à Sa Majesté certaines sommes d'argent nécessaires pour défrayer certaines dépenses du service public pour les années fiscales finissant respectivement le 30 juin 1878 et le 30 juin 1879, et pour autres fins ayant rapport au service public, est lu la seconde et la troisième fois, et passé.

M. l'Orateur communique la lettre suivante qu'il a reçue :

BUREAU DU GOUVERNEUR-GÉNÉRAL,
OTTAWA, 9 mai 1878.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le Gouverneur-Général se rendra à la salle des séances du Sénat pour proroger la session du Parlement de la Puissance, vendredi, le 10 du courant, à 3 heures p.m.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très-obéissant et humble serviteur,

E. G. P. LITTLETON,
Secrétaire du Gouverneur-Général.

L'honorable

Orateur de la Chambre des Communes.

Un message est reçu du Sénat acquiesçant aux bills suivants, sans amendements, savoir :—

No. 78 pour autoriser l'avance de certaines sommes à la province de Manitoba pour aider aux écoles publiques de la province ; et

No. 76 pour amender l'acte 37 *Victoria*, chap. 8, intitulé : " Acte pour imposer des droits de licence aux fabricants de mélanges spiritueux, pour amender l' 'Acte concernant le revenu de l'Intérieur,' et pour prévenir la falsification des substances alimentaires, des boissons et des drogues."

Aussi,—informant cette Chambre que le Sénat n'insiste pas sur son second amendement au bill No. 14, pour mieux assurer l'indépendance du Parlement, auquel cette Chambre n'acquiesce pas,—mais qu'il insiste sur son second amendement auquel cette Chambre n'acquiesce pas pour les raisons suivantes :—

1o. Parce que, vu notre système de gouvernement sous lequel le peuple des différentes provinces est représenté dans des législatures locales et dans un parlement général, le nombre de personnes compétentes qu'il faut pour la représentation est considérable en égard au chiffre de la population instruite ; et qu'il n'est pas sage de restreindre le choix du peuple, en déclarant inéligible une classe qui par son éducation et sa connaissance des affaires pourrait vraisemblablement fournir des personnes ayant d'excellents titres à la confiance d'un corps électoral.

2o. Parce que, quand une pension de retraite est accordée en vertu du Statut à des officiers publics se retirant du service, cette pension devient un droit inattaquable, et que le titulaire n'en peut être privé à la discrétion des ministres de la Couronne, mais seulement pour certaines causes déterminées per le Statut.

3o. Parce que l'acte des pensions de retraite est mis en action sous la responsabilité des ministres de la Couronne au Parlement et qu'ils seraient sujets à la censure du Parlement s'ils venaient à violer des droits publics ou privés acquis en vertu de cet acte.

40. Parce que la législation impériale de ces dernières années admet aux Chambres du Parlement les fonctionnaires civils à la retraite, à cause des grands avantages que le public peut retirer de leur connaissance et de leur expérience des affaires; et que d'ailleurs il n'est résulté aucun inconvénient (et il ne pourrait s'en produire que dans des circonstances fort rares) de ce que ces fonctionnaires sont susceptibles d'être rappelés au service public.

Sur motion de M. *Laflamme*, il est ordonné qu'un message soit adressé au Sénat pour informer leurs Honneurs que cette Chambre n'insiste pas sur son rejet de son premier amendement et que maintenant il l'accepte.

Aussi,—acquiesçant aux deux bills suivants, avec amendements, savoir :—

No. 77 pour mieux prévenir les crimes de violence dans certaines parties du Canada, jusqu'à la fin de la prochaine session du Parlement. (Sur motion de M. *Laflamme*, les dits amendements sont pris en considération et obtiennent le concours.)

No. 68 pour amender l'acte chapitre 11, 38 *Victoria*, intitulé : "Acte pour établir une Cour Suprême et une Cour d'Echiquier pour le Canada."

Sur motion de M. *Laflamme*, il est résolu que cette Chambre n'acquiesce pas aux dits amendements pour les raisons suivantes :—

Parce que le premier amendement en insérant les mots "la plus haute," détruira de fait cette section dont l'objet est de faire disparaître tous doutes concernant les dispositions de la loi actuelle relativement au droit d'appeler de la cour du dernier ressort.

Parce que le second amendement priverait les parties d'un droit d'appel à la Cour Suprême dans des matières sujettes à l'appel au Conseil Privé, et parce qu'il ne semble y avoir aucune raison pour laquelle un appel devait être refusé dans des matières se rapportant à des titres de terres, de rentes annuelles ou telles semblables matières ou choses dans lesquelles ces droits à venir peuvent être liés;—et il est ordonné qu'un message soit adressé au Sénat pour lui faire connaître les raisons qui précèdent.

La Chambre alors s'ajourne.

TIMOTHY WARREN ANGLIN,

Orateur.

N^o. 66.

OTTAWA, JEUDI, 9 MAI 1878.

5e Session, 3e Parlement, 41 Vict., 1878.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, BOGERT ET CIA.

1878.

No. 67.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

 OTTAWA, VENDREDI, 10 MAI 1878.

2 heures P.M.

PRIÈRE.

M. *Mackenzie* présente la réponse à l'ordre de la Chambre du 1er courant, pour copies des documents originaux faits et signés par les chefs des différents départements des Travaux Publics, comportant avoir été faits conformément à l'ordre de la Chambre du 5 mars 1877, comme suit: "les noms des personnes nommées entre le 1er janvier et le 7 novembre 1873, les noms des officiers dont les salaires ont été augmentés durant la même période, les noms de ceux ainsi nommés dont la nomination a été annulée après le mois de novembre, et un état montrant si les situations qui étaient remplies par ceux dont les nominations ont été annulées, sont restées vacantes ou ont depuis été remplies, et, si oui, quant et par qui, et si les salaires des officiers qui ont été augmentés durant la susdite période ont été depuis réduits ou augmentés, les réductions ou les augmentations dans chaque cas respectivement."

Un message est reçu du Sénat acquiesçant au bill No. 80, pour accorder à Sa Majesté certaines sommes d'argent nécessaires pour défrayer certaines dépenses du service public pour les années fiscales finissant respectivement le 30 juin 1878 et le 30 juin 1879, et pour autres fins ayant rapport au service public.

Aussi, informant cette Chambre que le Sénat insiste sur ses amendements faits au bill No. 68 pour amender l'acte 38 *Victoria*, ch. 11, intitulé: "Acte pour établir une Cour Suprême et une Cour d'Echiquier pour le Canada," auquel cette Chambre a refusé son concours pour les raisons suivantes:

1o. En ce qui concerne le premier amendement, parce qu'il n'est pas sage de permettre l'appel d'un autre tribunal que la plus haute cour de dernier ressort dans chaque province, et que les mots "la plus haute" ont été insérés par le premier amendement du Sénat pour prévenir les doutes sur ce point, et maintenir le droit d'appel tel qu'il existe aujourd'hui.

2o. Quant au second amendement, parce que les mots retranchés s'appliquent à des cas où il s'agit du droit à la propriété d'immeubles dans la province de Québec, ou de questions relatives aux lois sur les immeubles en cette province, lois qu'elle a reçues de la France, et qui ne sont pas familières à la majorité des membres de la Cour Suprême, non plus que la langue française, et parce que l'appel des cours de la province au Conseil Privé de Sa Majesté donne au peuple du Bas-Canada un recours auprès d'un tribunal satisfaisant au double point de vue de la connaissance des lois et de la langue française, et qu'il n'est pas sage de le priver du droit dont il jouit actuellement sous ce rapport.

Sir *Albert J. Smith* présente la réponse à l'adresse du 1er avril dernier pour copie de toute la correspondance échangée entre le gouvernement et Sir *Hugh Allan*, ainsi que la compagnie du télégraphe de Montréal, au sujet de la construction d'une ligne télégraphique entre Matane et la rivière au Renard.

Un message est reçu de Son Excellence le Gouverneur-Général, désirant la présence immédiate de la Chambre dans la salle des séances du Sénat.

En conséquence, M. l'Orateur et la Chambre se rendent au Sénat, où il plaît à Son Excellence de sanctionner les bills suivants, de Sa Majesté, savoir :—

Acte à l'effet d'incorporer la Compagnie d'Express Fishwick et des messageries des marchands (à responsabilité limitée.)

Acte pour amender de nouveau l'acte intitulé: "Acte concernant les Travaux Publics du Canada."

Acte pour incorporer la Société de construction du comté d'Hochelaga, comme société de construction permanente, et pour d'autres fins.

Acte concernant la Compagnie du havre de Port Whitby.

Acte portant que les personnes accusées d'assaut simple seront témoins compétents.

Acte pour faire droit à la Compagnie d'assurance agricole du Canada.

Acte pour incorporer la Société des missions de l'Eglise chrétienne biblique du Canada.

Acte pour amender la loi concernant les chargements sur le pont des navires.

Acte concernant le droit sur le malt.

Acte pour pourvoir à la création et à l'enregistrement de Biens de Famille exempts de saisie dans les territoires du Canada.

Acte pour amender la section 68, de "l'Acte des pénitenciers de 1875."

Acte concernant les personnes emprisonnées à défaut de fournir caution de garder la paix.

Acte pour pourvoir à la liquidation des compagnies d'assurance maritime et contre l'incendie, incorporées et insolvables.

Acte pour amender "l'Acte concernant les conflits de réclamations entre occupants des terres dans Manitoba."

Acte pour conférer certains pouvoirs à l'Association d'Assurance Mutuelle Agricole du Canada, et pour en changer le nom.

Acte pour amender les actes d'incorporation de la Compagnie du chemin de fer de Brockville à Ottawa, et de la Compagnie du chemin de fer du Canada Central, et pour pourvoir à la fusion des dites compagnies.

Acte pour conférer certains pouvoirs à l'Association de construction de Montréal sous le nom de "Compagnie de placement et de construction de Montréal."

Acte pour autoriser la Compagnie d'Assurance Stadacona contre le feu et sur la vie, à réduire son capital social, et pour d'autres fins.

Acte pour amender l'Acte trente-sept Victoria, chapitre huit, intitulé: "Acte pour imposer des droits de licence aux fabricants de mélanges spiritueux, pour amender 'l'Acte concernant le revenu de l'intérieur,' et pour prévenir la falsification des substances alimentaires, des boissons et des drogues."

Acte pour autoriser l'avance de certaines sommes à la province de Manitoba pour aider aux écoles publiques de la Province.

Acte pour amender l'Acte concernant l'élection des membres de la Chambre des Communes.

Acte concernant la Compagnie d'Express et de Transport d'Ontario.

Acte pour amender la loi relative aux sociétés de construction, faisant des opérations dans la province d'Ontario.

Acte pour amender la loi concernant les timbres apposés sur les billets promissoires et lettres de change.

Acte pour pourvoir à la meilleure audition des comptes publics.

Acte relatif à la vente des boissons enivrantes.

Acte pour mieux assurer l'indépendance du Parlement.

Acte pour mieux prévenir les crimes de violence dans certaines parties du Canada jusqu'à la fin de la prochaine session du Parlement.

Alors l'honorable Orateur de la Chambre des Communes a adressé la parole à Son Excellence le Gouverneur-Général comme suit :

“ QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE :

“ Les Communes du Canada ont voté les subsides requis pour permettre au gouvernement de défrayer les dépenses du service public.

“ Au nom des Communes, je présente à Votre Excellence un bill intitulé : ‘ Acte pour accorder à Sa Majesté certaines sommes nécessaires pour subvenir à certaines dépenses du service public, pour les années fiscales expirant respectivement le trentième jour de juin 1878, et le trentième jour de juin 1879, et pour d'autres objets liés au service public, ’ que je prie humblement Votre Excellence de sanctionner.”

A ce bill la sanction royale a été donnée dans les termes suivants :

“ Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur-Général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill.”

Ensuite il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général de réserver les bills suivants pour la signification du bon plaisir de Sa Majesté :

Acte pour abroger la vingt-troisième section de “ l'Acte de la Marine Marchande, 1876,” quant aux navires qui se trouvent dans les eaux canadiennes.

Acte pour faire droit à *Hugh Hunter*.

Acte pour faire droit à *Victoria Elizabeth Lyon*.

Acte pour faire droit à *George Frothingham Johnston*.

Après quoi il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général d'adresser le discours suivant aux deux Chambres :

Honorables messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Communes :

Je suis heureux de pouvoir vous décharger de vos devoirs parlementaires après une assez longue et laborieuse session.

Je prendrai les mesures nécessaires, à une date rapprochée après la fin de l'année financière, pour mettre à effet le bill que vous avez passé afin de mieux assurer l'audition des comptes publics.

J'appellerai l'attention du gouvernement de Sa Majesté sur l'adresse par laquelle vous demandez que toute l'Amérique Britannique, à l'exception de Terre-Neuve, soit déclarée, par un acte impérial, comprise dans les limites du Canada.

Je me réjouis de voir que vous avez fait cette dernière démarche, durant le terme de mon administration, et avec autant d'unanimité, pour consolider les intérêts britanniques sur le continent d'Amérique, et j'espère qu'à l'avenir le gouvernement canadien exercera, sous l'égide de Sa Majesté, un contrôle incontesté sur la moitié nord de ce continent.

Je suis heureux de pouvoir dire que, en attendant la décision définitive de la question des frontières, une ligne conventionnelle a été adoptée par mon gouvernement et celui des Etats-Unis entre l'Alaska et la Colombie-Britannique, sur la rivière Stickingine.

Les fortes sommes que vous avez affectées aux grands travaux d'amélioration intérieure seront employées avec la plus stricte économie, et dans l'espoir que les principaux canaux en voie de construction seront presque terminés dans le cours de l'année financière prochaine.

La colonisation du Manitoba et des territoires du Nord-Ouest s'est poursuivie cette année avec une rapidité sans exemple, et si les efforts de mon gouvernement pour obtenir une communication par chemin de fer avec Winnipeg à une date rappro-

chée sont couronnés de succès, je prévois pour l'année prochaine une augmentation de population encore plus considérable.

Il est surtout consolant de voir un aussi grand nombre de Canadiens, qui avaient émigré aux Etats-Unis, revenir dans leur pays natal pour en habiter les territoires nouvellement organisés.

Honorables messieurs de la Chambre des Communes :

Je vous remercie des subsides qu'il vous a plu d'accorder pour les différents services publics.

Honorables messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Communes :

Rien n'aurait pu m'être plus agréable que l'adresse collective dont avez bien voulu m'honorer à la veille de mon départ.

Quand sera terminée ma mission comme vice-roi de Sa Majesté, je ne cesserai pas de m'intéresser au Canada, et je suis heureux de savoir que vous avez apprécié aussi favorablement les efforts que j'ai faits pour représenter dignement notre très gracieuse Reine dans cette colonie, qui est l'une des plus importantes possessions de la Grande-Bretagne.

Maintenant, il me reste à vous dire adieu et à exprimer l'espoir que vous serez à l'avenir favorisés de tous les bienfaits que de grand cœur je vous souhaite.

Le parlement du Canada est alors prorogé à mercredi, le 19 juin prochain.

TIMOTHY WARREN ANGLIN,
Orateur.

No. 67.

OTTAWA, VENDREDI, 10 MAI 1878.

5e Session, 3e Parlement, 41 Vict., 1878.

VOTES ET DELIBÉRATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGER ET C^{ie}

1878.

